



**HAL**  
open science

# Analyse socio-historique d'une politique de prévention par le sport : entre inflexions politiques et contexte local, l'exemple de la ville de Trappes

Damien Philippe

## ► To cite this version:

Damien Philippe. Analyse socio-historique d'une politique de prévention par le sport : entre inflexions politiques et contexte local, l'exemple de la ville de Trappes. Sociologie. Université Rennes 2, 2011. Français. NNT : 2011REN20034 . tel-00651085

**HAL Id: tel-00651085**

**<https://theses.hal.science/tel-00651085>**

Submitted on 12 Dec 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / Université Haute Bretagne Rennes 2

*Sous le sceau de L'université Européenne de Bretagne*

Pour obtenir le titre de :  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE  
HAUTE BRETAGNE RENNES 2

*Mention : STAPS*

École Doctorale « Sciences humaines et sociales »

Présentée par

**Damien PHILIPPE**

Préparée au LARES-LAS EA 2241

Laboratoire de Recherche En Sciences humaines et  
sociales / Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie

# Analyse socio-historique d'une politique de prévention par le sport : entre inflexions politiques et contexte local

## L'exemple de la ville de Trappes

**Thèse soutenue le 5 décembre 2011**

devant le jury composé de :

**Gilles VIEILLE-MARCHISET**

Professeur à l'Université de Strasbourg / *Rapporteur*

**Michel KOKOREFF**

Professeur à l'Université de Nancy 2 / *Rapporteur*

**Alain VULBEAU**

Professeur à l'Université de Paris 10 Nanterre / *Examinateur*

**Dominique CHARRIER**

Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches à  
l'Université de Paris 11 Orsay / *Directeur de thèse*

**Dominique BODIN**

Professeur à l'Université de Rennes 2 / *Directeur de thèse*



# **Analyse socio-historique d'une politique de prévention par le sport : entre inflexions politiques et contexte local**

## **L'exemple de la ville de Trappes**

THÈSE / Université Haute Bretagne Rennes 2  
*Sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne*

Pour obtenir le titre de :

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE - HAUTE BRETAGNE RENNES 2

*Mention STAPS*

École Doctorale « *Sciences humaines et sociales* »

**Damien PHILIPPE**

Préparée au LARES-LAS EA 2241  
Laboratoire de Recherche En Sciences humaines et sociales –  
Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie

**Thèse soutenue le 5 décembre 2011**

devant le jury composé de :

**Gilles VIEILLE-MARCHISET**

Professeur à l'Université de Strasbourg / *Rapporteur*

**Michel KOKOREFF**

Professeur à l'Université de Nancy 2 / *Rapporteur*

**Alain VULBEAU**

Professeur à l'Université de Paris 10 Nanterre / *Examineur*

**Dominique CHARRIER**

Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches à l'Université de Paris 11 Orsay /

*Directeur de thèse*

**Dominique BODIN**

Professeur à l'Université de Rennes 2 / *Directeur de thèse*

# Remerciements

À Mr Dominique Bodin, mon Directeur de thèse, qui m'accompagne depuis le début. Merci de m'avoir donné l'envie de faire de la recherche, d'avoir su aiguïser ma curiosité et ma rigueur. Tout ne fut pas un long fleuve tranquille, bien évidemment, mais je vous remercie chaleureusement de m'avoir fait confiance, de m'avoir permis de m'épanouir, autant professionnellement qu'humainement. À mes yeux, cela compte beaucoup ;

À Mr Dominique Charrier, mon Directeur de thèse. Notre rencontre fut primordiale et cela a permis de redynamiser ce travail en découvrant notamment le terrain de Trappes. Vous avez toujours su trouver les mots pour me faire rebondir, me faire réagir. Merci pour vos remarques avisées, vos conseils, vos critiques, vos réponses à mes doutes et interrogations, mais aussi pour votre discrétion lors du travail d'analyse afin de ne pas chercher à m'influencer. Bien vous en a pris ;

À ma famille, qui a toujours cru en moi, qui m'a toujours suivi, qui m'a toujours écouté, qui a toujours su me laisser cette liberté d'action. Un merci tout particulier à mon père qui a lu et relu cette thèse. Je n'en serais pas là sans vous ;

À celle qui me suit depuis le début, qui a subi jours et nuits les affres de cette thèse, qui a su m'apporter cet équilibre, qui a su être à mon écoute dans les périodes de doutes, qui a toujours su me murmurer les mots dont j'avais besoin. Merci Anne. De tout mon cœur ;

À mes amis proches, à ceux avec qui j'ai commencé cette aventure, à ceux qui ont toujours été présents pour me soutenir, à ceux qui ont toujours su me faire garder le sourire ;

À mes amis doctorants, à mes confrères enseignants, à mes collègues du laboratoire, à mes étudiants. Tous, vous avez participé, un jour ou l'autre, à l'enrichissement de ma réflexion à travers vos remarques, vos questionnements, vos inquiétudes ;

Aux archivistes de « Mémoire de Trappes », qui furent tout au long de cette thèse des soutiens formidables. Qu'ils en soient infiniment remerciés ;

À tous ceux que j'ai rencontrés sur le terrain, qui m'ont permis de réaliser cette recherche, qui m'ont livré une partie d'eux-mêmes et qui ont bien voulu me faire partager un moment de leur vie ;

À Françoise et Gabriel Carel qui, par leurs lectures et corrections assidues, m'ont aidé à perfectionner ce travail ;

À tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à cette épopée ;

À tous ceux qui sont malheureusement partis trop vite. Vous nous manquez ;

**Ce travail est aussi le vôtre. À tous, MERCI !**

# Sommaire

<b>PARTIE INTRODUCTIVE.....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1 - LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE DE LA BANLIEUE : ENTRE RÉALITÉS ET FAUSSES ÉVIDENCES (1850-1990). L'EXEMPLE DE TRAPPES .....</b>	<b>59</b>
Introduction - La « banlieue » et ses fausses évidences.....	60
Chapitre 1 - Le processus de marginalisation de la banlieue (1840-1900).....	74
Chapitre 2 - La construction sociale et politique de la banlieue rouge (1880-1960) .....	81
Chapitre 3 - La construction des cités d'habitat social (1900-1980) .....	107
Chapitre 4 - La crise des banlieues (1970-...).....	160
Conclusion - Vers une ghettoïsation des banlieues françaises ? (1980-1990).....	211
<b>PARTIE 2 - ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE PRÉVENTION PAR LE SPORT : ENTRE LUTTES D'ACTEURS ET STRATÉGIES POLITIQUES. L'EXEMPLE DE TRAPPES .....</b>	<b>227</b>
Introduction .....	228
Chapitre 1 - La violence : genèse d'une politique publique de prévention. D'un enjeu social à un enjeu politique.....	233
Chapitre 2 - Les transformations des politiques publiques locales de prévention : entre stratégies d'acteurs et enjeux de pouvoir .....	300
Chapitre 3 - Un nouveau contexte politique local synonyme de rupture dans la politique de prévention communale .....	342
<b>CONCLUSION – DES CONSTATS AUX PRÉCONISATIONS .....</b>	<b>413</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....</b>	<b>446</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>451</b>
<b>INDEX DES AUTEURS.....</b>	<b>478</b>
<b>INDEX DES CONCEPTS.....</b>	<b>485</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>491</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>492</b>

# PARTIE INTRODUCTIVE



# 1. D'un intérêt particulier à une problématisation sociologique

Les flambées de violence lors des émeutes urbaines, les discours journalistiques et les décisions politiques qui ont suivi, ont contribué tout à tour à construire une image négative de la banlieue et à forger des peurs collectives au fil des années. L'émeute des Minguettes, en 1981, dans la région lyonnaise, constitue de fait la genèse de cette attention si particulière portée à ces « zones sensibles ». De plus, « *les sévères atteintes à l'ordre public constatées à la fin 2005 ont jeté le doute sur l'efficacité de plusieurs décennies* » (Chaline, 1997<sup>1</sup>, 42) de politiques françaises destinées à ces banlieues populaires. Qu'en est-il exactement ? Les mesures prises dans l'urgence par l'État ont-ils eu des incidences sur l'évolution de ces banlieues ? Si la curiosité peut servir de source d'intéressement et de moteur à une recherche scientifique, il est important pour le chercheur d'évoluer de l'intérêt particulier à la problématisation sociologique, du signifiant au signifié, et de se débarrasser des *praenociones vulgares* (Durkheim, 1895) qui entourent l'objet « banlieue ». Être confronté à ce type de terrain, de manière permanente ou unique, incite à prendre des précautions, tant sur le plan lexical que méthodologique et théorique.

## 1.1 Les émeutes urbaines : genèse de la recherche

Depuis une trentaine d'année, la France est marquée chaque décennie par des semaines d'émeutes, comme en 1981 dans les banlieues lyonnaises, en 1990-1991 dans les banlieues lyonnaises et parisiennes, et en 2005, principalement en région parisienne, puis très rapidement dans une très large majorité des banlieues françaises<sup>2</sup>. Malgré de nombreux dispositifs mis en place au fil des années pour réguler ces phénomènes, comme par exemple la Politique de la Ville, rien ne semble évoluer. Pire, les dernières « violences urbaines » en 2005 se sont propagées sur l'ensemble du territoire en une vitesse vertigineuse. En effet, tout a commencé le soir du 27 octobre 2005 où trois jeunes de Clichy-sous-Bois, département de Seine-Saint-Denis (93), effrayés par des policiers qui les poursuivent, se réfugient dans un transformateur EDF. Deux d'entre eux, Bouna Traoré, 15 ans, et Zyed Benna, 17 ans, y meurent d'une décharge électrique de 20 000 volts. Leur copain, Muhittin Altun, 17 ans, en réchappe, gravement brûlé. Le soir même, des violences éclatent dans la ville.

---

<sup>1</sup> Réédition 2006.

<sup>2</sup> Lucienne Bui-Trong (2000), Commissaire de Police au sein des Renseignements Généraux (RG), dénombre 105 émeutes entre 1991 et fin 1999 en France. Les événements majeurs ont lieu en 1981, 1990 et 2005.

Lagrange (2006a), qui a analysé l'évolution de ces émeutes de 2005, distingue deux phases dans la propagation des violences : une première, circonscrite à la région parisienne du 27 octobre au 5 novembre, suivie d'une seconde qui s'étend à l'échelle de la province du 6 au 15 novembre. Mucchielli (2006), en collaboration avec Aït-Omar, distingue plus précisément trois phases pour décrire les trois semaines d'émeutes. Ils mettent en avant tout d'abord l'émeute locale qui débute le 27 octobre, soir de la mort des deux jeunes, et qui dure cinq jours. La deuxième phase démarre dans la nuit du 31 octobre avec une extension progressive à la région parisienne, et notamment dans le département des Yvelines (78). La propagation au reste du pays constitue la troisième phase de l'émeute. Elle démarre lentement dans la nuit du 3 au 4 novembre, où l'on enregistre des affrontements dans des agglomérations comme Rennes ou Lyon, pour devenir presque aussi forte en province qu'en région parisienne dans les nuits du 6 au 8 novembre, date de jonction des phases deux et trois. « *Le pic des violences est enregistré au cours de la nuit du 6 au 7 novembre avec 1 408 véhicules incendiés et 274 communes, dont 125 en Île-de-France et 149 en province, gagnées par les incidents* » (Bauer, Raufer, Souleze, 1998, 25<sup>3</sup>). L'état d'urgence<sup>4</sup>, qui n'avait plus été utilisé depuis la guerre d'Algérie, a été déclaré le 8 novembre pour une durée de trois mois. L'émeute s'achève progressivement pour s'estomper dans les nuits du 15 au 17 novembre<sup>5</sup>.

Les spécialistes constatent que ces émeutes « *ont été précoces, violentes et se sont éteintes rapidement* » (Cicchelli et al., 2006, 9) et qu'elles se sont propagées surtout « *par solidarité et colère* » (Kokoreff, 2008, 55). Selon Hassid, trois effets expliquent leur propagation sur le territoire français : « *un effet de surprise, un effet mimétique et un effet symbolique* »<sup>6</sup> (2007, 9). Au final, l'enchaînement de ces débordements, au fil des années et au gré du territoire, semble reproduire un schéma identique<sup>7</sup>, que Body-Gendrot détermine dès 1993 : « *[ces évènements] émanent des quartiers défavorisés, d'espaces stigmatisés, de*

<sup>3</sup> Réédition 2006.

<sup>4</sup> [Décret n° 2005-1386 du 8 novembre 2005](#) portant application de la [loi n° 55-385 du 3 avril 1955](#), instituant un état d'urgence et en déclarant l'application en Algérie. L'article 1er de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 dispose que « *l'état d'urgence peut être déclaré sur tout ou partie du territoire métropolitain, soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique* ». (Consulté le 22/02/2011). Tous les décrets, lois, etc., cités dans la thèse, sont consultables dans le CD d'annexes à la rubrique 1 Lois, Décrets, Circulaires. Toutes ces références sont classées par rubriques et par ordre chronologique.

<sup>5</sup> Les recherches sur les émeutes 2005 sont disparates en termes de chiffres et de dates, ce qui rend flou son historique. Hassid (2007) parle de 24 nuits d'émeutes, Haut et Hope (2007) déplorent quant à eux 21 nuits de violence, faisant référence aux chiffres de la Police. De manière générale, on limite les émeutes à une durée approximative de trois semaines (Mucchielli, Aït-Omar, 2006 ; Mauger, 2006a ; Bauer, Raufer, Souleze 1998 ; Kokoreff, 2008).

<sup>6</sup> Bauer, Raufer et Souleze s'accordent sur le principe de « *mimétisme* » (1998, 59), tandis que Kokoreff propose le concept de « *contagion* » (2008, 63) pour expliquer la propagation des émeutes urbaines de 2005 en France.

<sup>7</sup> Body-Gendrot compare les différentes émeutes en France, en Angleterre et aux États-Unis.

*populations exclues ; ils mettent en cause la Police et des jeunes socialement mal intégrés au cœur de populations hétérogènes et marginalisées* » (1993, 177).

De nombreux spécialistes ont étudié de près ce phénomène de 2005 et ont connu des difficultés pour le circonscrire et le définir. « *Révolte*<sup>8</sup> *populaire* » comme l'indique les Renseignements Généraux<sup>9</sup> ou « *révolte ethnique* » (Sagot-Duvaurox, 2006, 108) ? « *Guérilla*<sup>10</sup> *urbaine* » comme l'indique le syndicat de Police Nationale Synergie Officiers<sup>11</sup>, « *émeutes urbaines* » (Lagrange, Oberti, 2006) ou encore « *violences urbaines* » (Roché, 2006) ? Hériard-Dubreuil précise que tous ces termes « *n'ont pas la même charge émotionnelle, le même pouvoir symbolique* » (2007, 63). Leur utilisation détermine l'opinion du lecteur et peut l'influencer dans sa perception de l'évènement. La définition de ce phénomène constitue un enjeu, autant pour les acteurs que pour les observateurs. On considère pour ce travail que l'expression « *violence urbaine* » est une « *notion floue* » (Pedrazzini, 2005, 17) malgré son hyper-médiatisation. Roché constate que ce concept a été « *inventé par les forces de Police, [...] et ne désigne pas une catégorie juridique mais un ensemble de phénomènes disparates : [il] couvre un grand éventail de comportements qui vont du tag à l'insulte, du feu de poubelle au petit caillassage. Une à une, ces actions peuvent être des violences urbaines, mais rassemblées au sein d'une même nuit, elles forment une émeute* » (2006, 32). C'est pourquoi le concept d'émeute sera principalement utilisé afin de faire référence aux évènements de 2005, tout comme ceux de 1981 et 1990.

Quel est le devenir de ces émeutes qui semblent se répéter sans cesse, de cette population qui, selon Mucchielli et Le Goaziou, « *dénonce l'hypocrisie [du système sociopolitique en place]* » (2006, 163) ? Ces derniers précisent que l'ampleur des dernières émeutes est à mettre en relation avec « *l'ampleur du gouffre qui s'est creusé au fil des ans entre une demande de reconnaissance et de participation à la vie de la cité, d'un côté, et une absence de représentation politique doublée d'un regard de plus en plus distant voire méprisant, de l'autre côté* » (*Op. cit.*, 163).

Ce constat alimente cette recherche. Tout d'abord, selon une focale nationale, comment expliquer que la situation continue de se dégrader au fil des années ? Comment justifier que chaque décennie soit marquée par de tels débordements violents ? Puis, sur un plan local,

---

<sup>8</sup> Massiah (2006, 81) emploie le concept de « *soulèvement populaire* » pour caractériser ces évènements.

<sup>9</sup> Selon l'émission C dans l'air, « *Banlieues : Pourquoi la France ?* », diffusé le 29 novembre 2007 sur France 5. Selon le rapport des RG, diffusé le 23 novembre 2005 et publié par le journal *Le Parisien* du 7 décembre 2005 : « *la France a connu une forme d'insurrection non organisée avec l'émergence dans le temps et l'espace d'une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme* ».

<sup>10</sup> Begag utilisera le terme de « *guerre urbaine* » (1990, 114) pour qualifier les évènements de 1990, dans la banlieue lyonnaise.

<sup>11</sup> Terme repris par le quotidien *Ouest-France*, le 28 novembre 2007.

comment analyser que certaines villes et certains quartiers passent au travers des mailles de cette violence ? Est-ce que certaines banlieues dites « sensibles » sont plus enclines à « exploser » que d'autres ?

Outre ces interrogations, c'est la gestion de ces événements, tant sur le plan national que local, qui nous intéresse. Qu'est-ce qui a été mis en place pour réguler ces événements ? A-t-on privilégié une politique de répression au profit d'une logique préventive ? Les différents dispositifs nationaux ont-ils eu une incidence sur les localités et leurs particularismes ? De manière plus précise, nous allons nous intéresser à la pratique sportive dans ces programmes « à réaction » et plus particulièrement, au rôle du sport dans les banlieues et à la place qui lui est faite dans les localités touchées.

## 1.2 Le sport : une solution miracle pour les banlieues ?

Autrefois ravalé au rang des sphères anecdotiques de la vie sociale (Pociello, 1995), le sport est désormais considéré comme un véritable « *contre-feu immédiat à la violence des cités* » (Duret, 2001a, 107). Il apparaît même comme le parangon de la lutte (Bodin, Robène, Héas, Le Yondre, 2007) contre l'oisiveté des jeunes « stigmatisés » des banlieues françaises. La juxtaposition des termes « sport et insertion » et/ou « sport et intégration » semble faire l'unanimité. Mais ce raccourci n'est-il pas utopique ?

Dès les premiers débordements estivaux, la pratique sportive apparaît dans les dispositifs pour réguler ces événements, comme « les opérations anti-été chaud » de 1982. Une décennie plus tard, lors des nouvelles émeutes, de nombreux colloques sont réalisés sur le thème du sport et de l'insertion. On peut lister par exemple celui de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange, le 6 et le 7 décembre 1991, à Villeurbanne, *Sport et insertion sociale*<sup>12</sup>, ou celui de 1992, *Du stade au quartier. Le rôle du sport dans l'intégration sociale des jeunes*<sup>13</sup>, qui illustre parfaitement la ligne directrice des programmes anti-émeutes, ou bien encore la réflexion menée par les pouvoirs publics, *Ville, Sports, Citoyenneté*<sup>14</sup>, la même année. Le sport semble être devenu en quelques années un remède miracle face à l'émergence de ces émeutes urbaines et au désœuvrement des jeunes. Comment expliquer alors que, malgré la

---

<sup>12</sup> L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange organisera un autre colloque, à Lille, quelques années plus tard, le 19 novembre 1997, sur la même thématique : *Les enjeux de la pratique sportive dans la cité : réflexions préalables*.

<sup>13</sup> Le colloque *Le rôle du sport dans l'intégration sociale des jeunes* a été organisé à l'initiative de l'Institut De l'Enfance et de la Famille (IDEF), en collaboration avec l'Institut National des Sports et de l'Éducation Physique (INSEP), les 28 et 29 janvier 1992, et a eu lieu à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP).

<sup>14</sup> Le colloque *Ville, Sports, Citoyenneté* a été organisé à l'initiative de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) et du Ministère de la Jeunesse et des Sports, les 26, 27, 28 novembre 1992 à Brest.

répétition des émeutes, le Premier Ministre français, Dominique De Villepin, à l'occasion d'une déclaration à l'Assemblée Nationale, le 8 novembre 2005, annonce un nouveau crédit de 15 millions d'euros pour « *le renforcement de l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs, à visée éducative*<sup>15</sup> » ? Cette réaction a permis d'affiner la réflexion et de comprendre la « mécanique habituelle » orchestrée suite aux différentes émeutes urbaines, depuis une trentaine d'années, qui consiste à donner, dans l'urgence, plus de moyens pour pacifier les territoires, sans chercher réellement à analyser le phénomène violent.

En effet, par exemple, dès le 21 décembre 2005, le directeur du cabinet<sup>16</sup> du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Jean-François Lamour, adresse une lettre d'instruction à l'attention des préfets de région et de département responsables de la jeunesse et des sports. L'objectif de cette instruction est clair et démontre une continuité dans les programmes : « *favoriser l'accès de publics issus de quartiers urbains sensibles à une pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs régulière et encadrée dont ils sont pour l'heure trop éloignés* ». Cette instruction reprend les propos du Premier Ministre, Dominique De Villepin, et dévoile la stratégie à suivre. Le gouvernement, grâce à la mobilisation de crédits spécifiques supplémentaires (15 millions d'euros), souhaite renforcer l'accompagnement des associations sur le terrain, apporter une aide accrue à leur structuration, et se propose de créer prochainement un dispositif de soutien à la professionnalisation au sein de ces associations, grâce à l'octroi de nouveaux crédits, d'un montant de 5 millions d'euros. Cette lettre apporte d'autres précisions sur les modalités d'exécution : « *les concours financiers seront attribués à des associations qui mettent en place des activités de qualité en direction des publics relevant de territoires identifiés* » ; « *les associations doivent être articulées avec les politiques éducatives mises en place dans les communes* » ; « *l'opération doit contribuer à ce que les jeunes de ces territoires se sentent mieux compris dans leurs difficultés quotidiennes, moins livrés à eux-mêmes et plus soutenus par les pouvoirs publics* » ; « *les activités doivent être évaluées avec précision (réalisation, impact, efficacité)* » ; « *l'aide a vocation à être pérennisée selon une convention triennale, sur la base de 10 000 euros* » ; « *toutes les actions financées devront s'inscrire dans un double objectif de cohésion sociale et d'égalité des chances* » ; « *une meilleure prise en compte des jeunes filles des quartiers sensibles [...] sera systématiquement recherchée* » ; « *la priorité devra être accordée aux associations mettant en place une offre d'activités pour*

---

<sup>15</sup> Déclaration de Dominique De Villepin à l'Assemblée Nationale, détaillée dans [l'instruction n° 05-243 JS du 21 décembre 2005](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>16</sup> Instruction signée « *Pour le Ministre et par délégation, le Directeur du Cabinet, Jean-François Vilotte* ».

*enfants et jeunes de moins de 18 ans, qui fréquentent peu ou pas les structures d'accueil qui leur sont destinées, et une recherche pour proposer de nouvelles formes d'accueil pour les 11-15 ans ».*

À travers cette instruction, le gouvernement, dans l'urgence, cherche une nouvelle fois à nouer des contacts et à travailler avec les associations œuvrant sur le terrain, sur des territoires localisés, dans la durée et auprès d'un public jeune ciblé. Pour cela, concernant le champ sportif, il est précisé que *« les moyens spécifiques s'inscrivent dans le prolongement des actions conduites en matière de valorisation des fonctions sociale et éducative du sport »*. Ces valeurs semblent inhérentes à la pratique sportive et acceptées par tous. Pour preuve, le Conseil de l'Europe, dans ses différentes conventions sur le sport, *« est conscient que le sport a un rôle important à jouer comme force d'intégration sociale, de tolérance et d'entente. Il est ouvert [...] et est l'occasion d'apprendre à jouer selon des règles communément acceptées, de se conduire admirablement en cas de victoire mais aussi de défaite, et de développer, non seulement sa condition physique, mais aussi des compétences sociales et des valeurs éthiques. Son rôle dans l'éducation est de plus en plus reconnu »*<sup>17</sup>. Indubitablement, le sport, en raison de sa capacité à réunir, à fédérer, à inciter au dépassement de soi, à obtenir une compétence motrice et psychologique, à prendre des responsabilités, à apprendre des règles, ainsi qu'à transmettre des valeurs tels que l'esprit d'équipe, la solidarité, l'égalité, la justice, le respect, c'est-à-dire en raison de ses vertus éducatrices et socialisatrices, est appelé pour pacifier les territoires touchés par les débordements violents.

Conformément à cette vision, plusieurs sondages abondent logiquement en ce sens pour accentuer le rôle éducatif du sport. Une étude récente, parue dans le rapport des États Généraux du sport en 2002<sup>18</sup>, précise que les élus locaux des villes de plus de 3 000 habitants considèrent avant tout le sport comme un enjeu prioritaire d'éducation (90% des questionnés) mais aussi de prévention et d'insertion (70% des questionnés). Puissant levier d'action, son rôle semble ne soulever aucune contestation dans les banlieues « sensibles ». Par exemple, en 2000, *« 80% des Français pensent que la pratique sportive régulière en équipe permet à un*

---

<sup>17</sup> Rubrique [Conventions du Sport](#) sur le site Internet du Conseil de l'Europe. Le Conseil définit le sport comme *« toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux »* ([Article 2,1a, de la Charte Européenne du Sport](#)). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>18</sup> [Actes des États Généraux du sport](#), repris par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF, 2006, 79). (Consulté le 22/02/2011).

*jeune des quartiers difficiles de mieux s'en sortir* »<sup>19</sup>. Résultat corroboré par une enquête de la Sofres<sup>20</sup> en novembre 2003 qui indique que le sport est le troisième facteur d'intégration après l'école et le travail pour les Français d'origine maghrébine. En réalité, ce qui est relativement étonnant, c'est que peu d'études en France ont été consacrées aux réels bénéfices liés à la pratique sportive (Roché, 2005) et que certaines études pointaient, dès les années 1990, les limites d'une telle politique de prévention par le sport (Charrier, 1997). Comment expliquer l'attribution de valeurs laudatives à une pratique si controversée ?

Le sport fait partie de ces sujets sur lesquels les avis les plus contradictoires peuvent être émis en toute légitimité, donnant l'impression d'un domaine où l'arbitraire des opinions individuelles règne en maître (Bromberger, 1995 ; Faure, Suaud, 1999). Bien que minoritaires, certains clament haut et fort que le sport présente nombre de vertus négatives comme la survalorisation de soi, l'exacerbation du narcissisme, le repli sur soi, l'exemplarité douteuse de certaines pratiques comme le dopage, la corruption, l'utilisation abusive du sport spectacle, etc. À l'échelon d'un pays, le sport posséderait des fonctions politiques internes et externes, et serait vu comme un appareil idéologique édulcoré aux fonctions opiacées favorisant la soumission des populations dominées et le respect de l'ordre établi (Brohm, 1992 ; Vassort, 1999 ; Vaugrand, 1999).

Comment le sport peut-il surfer des décennies sur un présupposé dont on use et abuse parfois pour mieux oublier de s'interroger sur la réalité des pratiques ? Quel sens attribue-t-on à l'utilisation de la pratique sportive pour gérer ces périodes de conflit ? Les gouvernements successifs, pris au piège par une certaine « *urgence médiatique* » (Bodin, Debarbieux, 2001, 26), ne cherchent-ils pas justement à « noyer » ces événements à travers une utilisation hâtive du sport ? On peut s'étonner de ces logiques implicites qui assimilent obligatoirement jeunesse des cités et violence, et de ces approches réductrices qui déterminent la pratique sportive comme l'unique moyen pour pacifier ces banlieues, grâce à ses qualités de contrôle et d'autocontrôle des pulsions, offrant un espace toléré de débridement des émotions (Bodin, Robène, Philippe, 2008). De ce fait, quand les mécanismes traditionnels de l'intégration semblent défailants, quand la famille et l'école sont suspectées de ne plus assurer correctement leur mission d'éducation, il est simple de voir dans le sport un remède miracle

---

<sup>19</sup> Sondage portant sur l'intervention des jeunes dans le sport réalisé en 2000 pour le compte de l'association « *Sport dans la ville* » sur un échantillon de 991 personnes de 15 ans et plus (in Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008, 152).

<sup>20</sup> Société française d'enquêtes par sondages. Enquête réalisée à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, auprès d'un échantillon national de 400 personnes âgées de 18 à 30 ans, nées en France de parents immigrés, et vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants (In Gasparini, Knobé, 2005, 445).

aux dysfonctionnements sociaux contemporains et de lui prêter une capacité innée d'intégration. Mais le sport n'est pas vertueux, éducatif ou socialisateur en soi : il porte les valeurs qu'on lui attribue (Anstett, Sachs, 1995 ; Charrier, 1997 ; Legras, Clément, 1998 ; Bodin, 2001 ; Bodin, Debarbieux, 2001 ; Duret, 2001a ; Duret, Bodin, 2003 ; Bodin, Robène, Héas, 2004 ; Falcoz, Koebel, 2005 ; Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008).

Critique par rapport aux divers programmes post-émeutes, Clément souligne que « *depuis 1981, le médicament sport a été injecté à haute dose jusqu'à l'overdose dans des dispositifs trop ponctuels pour être efficaces* » (2000, 9). Dans ce cas bien précis, le sport a été utilisé comme un palliatif afin d'avoir un rôle à jouer dans la reconstruction post-conflit. Mais n'est-ce pas réducteur de l'utiliser uniquement comme un traitement indirect de la « maladie », qui soulage sans pouvoir réellement guérir ? N'est-ce pas uniquement un moyen provisoire de détourner le danger ? N'est-ce pas utopique d'imaginer que le ballon rond puisse résoudre les problèmes émergents du « ghetto » ? Ne bascule-t-on pas dans un certain angélisme politique et sportif ? Tout simplement, cela ne revient-il pas finalement à ignorer le fond du problème, les maux de la société et ceux des quartiers ?

Plusieurs questions s'offrent une nouvelle fois à nous. Justement, n'oublions pas que « *le point de départ d'une recherche réside souvent dans l'étonnement du chercheur* » (Javeau, 1986, 86). Après avoir un temps imaginé comparer deux banlieues<sup>21</sup>, en faisant nôtres les propos de Durkheim, « *il n'existe qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est cause d'un autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents et absents, et de rechercher si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre* » (1895, 124), nous avons décidé de travailler sur l'histoire d'une seule commune, d'une banlieue sensible plus précisément. Ainsi, on s'accorde à penser, comme Déloye (1996, 11), que « *le territoire du sociologue gagne en généralité comparative et explicative ce qu'il perd en profondeur historique et interprétative* ». Et c'est particulièrement ce versant historique qui apparaît ici comme primordial, afin de comprendre plus aisément le présent. Cette étude a finalement pris corps autour du sujet suivant : l'analyse socio-historique de la place et du rôle du sport dans une ville dite « sensible », tant dans les discours politiques, les jeux d'acteurs, que dans la praxis elle-même.

---

<sup>21</sup> Il aurait été possible par exemple d'étudier deux villes aux caractéristiques semblables mais n'ayant pas connu les mêmes déboires lors des diverses périodes d'émeutes. Pour cela, on aurait pu étudier les contextes locaux et relever à la fois des permanences, des variables, des écarts dans les politiques mises en place. Après réflexion, nous avons décidé ne pas opter pour ce choix méthodologique afin de se pencher sur un seul terrain, avec une analyse « en profondeur » de la ville et non « en surface » comme cela aurait sûrement été le cas dans l'optique d'une comparaison.



Pour cela, on souhaite se pencher sur l'histoire et l'évolution d'une ville dite « sensible », et analyser, par exemple, les éventuels débordements violents locaux dans un processus sociohistorique, afin de comprendre l'ensemble du système, sa dynamique et les stratégies élaborées (Strauss, 1992). Ceci laisse entrevoir une analyse plus fine du phénomène car « *le poids des contentieux locaux apparaît essentiel pour comprendre ce qui a pu se passer localement* » (Kokoreff, Barron, Steinauer, 2006, 82). La place et le rôle du sport au sein de la commune y seront étudiés. Est-on dans une utilisation du sport comme simple moyen d'occupation ou est-il exploité comme un outil de prévention, en amont d'éventuels débordements, ou bien encore comme un support d'éducation ? Est-on dans une logique sportive associative ou dans une politique de prévention construite et réfléchie ? Il faut savoir que le sport peut aussi être un outil électoral, ou bien constituer un enjeu dans un débat politique, culturel, communautaire, religieux, etc., et dépasse donc largement la simple « activité physique ». Tout cela sera décrit, décrypté et analysé tout au long de ce travail afin de comprendre le rôle du sport dans une ville dite « sensible ».

## **2. Une approche théorique pluridisciplinaire**

### **2.1 Le choix d'une démarche compréhensive et inductive**

Après avoir détaillé le sujet de cette étude, il est temps de revenir sur le positionnement théorique. Complexe et pluridisciplinaire, ce travail s'inscrit dans une perspective double : historico-herméneutique et praxéologique (Habermas, 1968). Historico-herméneutique car ce travail s'intéresse au sens des actions et des paroles des acteurs de terrain, à travers une visée compréhensive. Praxéologique, dans une moindre mesure, parce qu'il y a une volonté « d'évaluer » les retombées de la politique locale de prévention par le sport.

On part du postulat où « *toute recherche sociologique empirique est confrontée à la question de l'articulation des données recueillies et des questions théoriques, des paroles des gens et des concepts scientifiques* ». (Demazière, Dubar, 1997, 47). Ici, on ne cherche ni à prouver quelque chose ni à confirmer une hypothèse, mais plutôt à comprendre le sens des actions des acteurs de terrain. La ville choisie n'est pas perçue comme un réservoir d'exemples, mais plutôt comme la genèse de la réflexion. On est dans une approche inductive, proche des idées de la Grounded Theory<sup>22</sup> (GT), prônée par Glaser et Strauss (1967). Ces

---

<sup>22</sup> Selon la traduction française de Baszanger (1992), Grounded Theory signifie la théorie fondée. L'abréviation GT sera, ici, utilisée.

derniers ont cherché à « *établir la légitimité des recherches sociologiques qualitatives* » (Baszanger, 1992, 51). Cette logique paraît être la plus appropriée, du moins dans son approche, parce qu'elle porte son attention sur ce qui émerge du terrain, des acteurs, et permet une reconstruction théorique à partir des données. Selon la GT, l'immersion dans les données empiriques sert de point de départ au développement d'une théorie sur un phénomène. Selon la définition de la GT, suggérée par Corbin et Strauss (1990, 23), « *on commence plutôt avec un domaine d'étude et on cherche à faire émerger ce qui est pertinent pour ce domaine* ». On peut aisément comprendre qu'on débute l'étude sur une approche générale de la banlieue, d'une ville particulièrement, et qu'au fur et à mesure des observations, des entretiens, on en retire ce qui est le plus pertinent. On se situe en opposition de la démarche hypothéico-déductive, impliquant la vérification de théories par la confrontation à des données empiriques (Demazière, Dubar, 1997), même si, comme le souligne Quivy et Van Campenhoudt, « *l'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moyen de la mener avec ordre et rigueur* » (1988, 113).

Il faut préciser que cette perspective (Glaser, Strauss, 1967) privilégie l'aller-retour permanent entre le terrain et la théorie, afin de produire de la connaissance. Vu qu'il n'y a pas d'hypothèses préalables à vérifier, c'est le terrain qui va engendrer le cadre et le plan de la recherche. Comme le précisent Demazière et Dubar, « *s'il faut refuser une théorie préconçue, il faut avoir [cependant] une perspective sociologique générale, un champ de problèmes, un ensemble de questions et de réponses possibles ouvertes, une sensibilité théorique sans laquelle on risque tout simplement de ne rien voir [...]. C'est ce que l'on appelle une problématique de recherche* » (1997, 51-52). Cette problématique, conçue comme un cadre général qui oriente le regard sociologique, permet d'aborder le terrain à travers une flexibilité, méthodologique et théorique, élevée. Lors de ce travail, il est parfois délicat de ne pas glisser vers ce qui est supposé être à éviter, c'est-à-dire la vérification de théories existantes (Guillemette, 2006). Prudence et vigilance s'imposent dans ce type d'approche<sup>23</sup>. Comme le remarque Guillemette, « *on ne peut pas procéder exclusivement par induction ; il y a toujours aussi de la déduction dans la relation entre les données de terrain et la sensibilité théorique de l'analyste* » (2006, 44).

---

<sup>23</sup> Il faut préciser que cette démarche ne suit pas exactement l'approche de la GT. En effet, une revue de littérature, au préalable du travail de terrain, a été effectuée afin de prendre conscience des études déjà réalisées sur ce sujet. On a pu s'apercevoir que, dès 1992, Bachmann dénonçait un « *déficit scientifique* » (129) concernant les études sur les jeunes et la banlieue. C'est surtout sur la génération de la théorie que nous nous éloignons le plus de la GT. On cherche surtout à expliquer plus pour comprendre mieux (Riccœur, 1984).

Justement, Glaser et Strauss précisent que leur approche cherche la comparaison systématique entre les données afin de générer de la connaissance. « *C'est de la comparaison des données qu'émerge la GT* » précisent Demazière et Dubar (1997, 54). En ce qui concerne cette étude, c'est cette particularité qui est intéressante, avec l'idée de mettre en perspective le local avec le national, c'est-à-dire l'histoire et l'évolution de la ville choisie et de la place du sport qui y est faite en comparaison à une focale plus nationale sur les banlieues françaises. À ce propos, Demazière et Dubar préviennent que « *la GT ne peut procéder du simple souci de monographie descriptive* » (*Op. cit.*, 54). Une simple description « historique » de la ville n'aurait aucune portée significative dans ce cadre de recherche. La recherche des différences et des ressemblances fondamentales entre les occurrences observées, selon un point de vue local puis national, apparaît génératrice de connaissances.

## 2.2 Le choix de l'interactionnisme symbolique

Dans un souci de clarté et d'intelligibilité, nous avons décidé de préciser, en premier lieu, les approches théoriques proches du cadre de recherche, à travers des explications qui se veulent être brèves et concises, pour situer la portée de ce travail. Puis, en second lieu, en lien à ce travail de terrain, et dans un désir d'effectuer un aller-retour permanent entre l'empirisme et la théorie, nous reprendrons ces concepts théoriques dans le corps du raisonnement afin d'effectuer une reconstruction théorique *a posteriori*. Le choix a été fait d'insérer, progressivement et tout au long de ce travail, comme a pu le faire Dubet (1987), des concepts permettant d'éclairer théoriquement le lecteur, conjointement aux découvertes issues du terrain. En somme, dans cette recherche, on considère que les approches actionnistes (Crozier, Friedberg, 1977 ; Dubet, Jazouli, Lapeyronnie, 1985 ; Dubet, 1987) et interactionnistes (Merton, 1949 ; Goffman, 1968, 1973a, 1973b, 1974), permettent d'aider à la compréhension des agissements des acteurs.

Le travail de Glaser et Strauss est ancré, en partie, dans la tradition de l'École de Chicago. Cette approche de la sociologie est privilégiée dans cette étude. Park et Burgess (1921), qui font partie de la première génération de chercheurs de l'école, incitent dans leur ouvrage à comprendre un phénomène de l'intérieur, par le truchement d'une sociologie qualitative. Ils reprennent les propos du premier directeur du département de sociologie de l'université de Chicago, Albion Small, qui encourageait, dès 1892, les étudiants à entreprendre des recherches sur le terrain, par observation directe, et non plus en laboratoire. Plusieurs générations de chercheurs se succèdent dans cette école et Blumer, dès 1937, fonde

le néologisme de l'Interactionnisme Symbolique (IS), qui détermine la vie sociale comme une situation à la fois intentionnelle, interprétative et interdépendante (Etienne et *al.*, 2004). La finalité est de comprendre le monde social à travers l'influence réciproque que les individus exercent sur leurs actions respectives. Cette approche permet de saisir le sens du processus d'interrelation sociale (Callède, Dané, 1991). Becker explique que « *pour comprendre la conduite d'un individu, on doit savoir comment il perçoit la situation, les obstacles qu'il croit devoir affronter, les alternatives qu'il voit s'ouvrir devant lui ; on ne peut comprendre les effets du champ des possibilités, des sous-cultures de la délinquance, des normes sociales et d'autres explications de comportement communément invoquées, qu'en les considérant du point de vue de l'acteur* » (1986, 106). L'IS s'intéresse au sens que les hommes attribuent à leurs actions (Bagla, 1998). En somme, « *la compréhension et le fonctionnement d'une société, et les comportements de ses acteurs, ne se fait plus de manière unilatérale mais dynamique, en observant les interactions entre les contraintes et les marges de liberté, les déterminations sociales et la part d'autonomie des acteurs* » (Chantelat, Fodimbi, Camy, 1996, 22).

Deux traits fondamentaux déterminent ce type de sociologie : « *les acteurs définissent la situation [...] et le chercheur doit chercher à comprendre au plus près les mécanismes concrets par lesquels se construit une situation* » (Berthelot, 1991, 93). En bref, l'analyse qualitative, à partir d'observations directes et personnelles, prônée par la nouvelle génération de chercheurs de l'École de Chicago, tels que Goffman (1968), Becker (1963) ou encore Strauss (1992), est un modèle à suivre dans l'approche du terrain. Au final, après la mise en place de cette approche sur le terrain, le courant de l'écologie urbaine<sup>24</sup>, instauré dès les premières années de l'École, permettra de comprendre les connaissances acquises *in situ*. De plus, la délinquance juvénile, un des thèmes phares de l'École de Chicago, analysée en termes de crise et de désorganisation, alimente le quotidien de ces banlieues sensibles.

Parallèlement à cette première école, et au courant interactionniste dont Goffman et son concept de « *stigmaté* » (1975, 13) éclaireront une partie du travail, l'approche de Crozier et Friedberg (1977) semble être proche de cette sensibilité théorique<sup>25</sup>. À travers l'utilisation du paradigme systémique, stratégique et participatif, ces auteurs analysent le comportement des

---

<sup>24</sup> L'écologie urbaine marque le début de l'application des sciences sociales à la ville, avec l'étude de la relation entre cette dernière et ses habitants, perçue comme une lutte incessante, tout comme le prévoyait déjà Simmel (1908).

<sup>25</sup> Crozier et Friedberg assurent néanmoins que l'analyse stratégique ne peut adopter qu'« *une démarche hypothético-inductive* » (1977, 444), c'est-à-dire basée sur une hypothèse mais induite du terrain, car le mode de pensée va du particulier au général.

individus par l'intermédiaire des organisations<sup>26</sup>, qui sont elles-mêmes complexes, parce que fondamentalement construites sur des interactions entre individus (Vidaillet, 2003c). Critiques de l'approche « goffmanienne », qui, selon eux, privilégie trop « *les stratégies interpersonnelles d'acteurs en situation* » (*Op. cit.*, 96), en négligeant les organisations, Crozier et Friedberg définissent l'individu comme « *un acteur à part entière qui, à l'intérieur des contraintes souvent trop lourdes que lui impose le système, dispose d'une marge de liberté qu'il utilise de façon stratégique dans ses interactions avec les autres* » (*Op. cit.*, 29). L'acteur est en soi un « *acteur stratégique, soit empirique, humain et calculateur* » (Friedberg, 1993, 208). La relation acteur-système aiguillera en partie l'analyse avec le souci d'aborder l'histoire de la ville en repérant les réseaux, les sources de pouvoir, la vie des groupes, les marges de manœuvre afin d'analyser les groupes de pression, les concurrences, les conflits d'intérêts, les relations, etc.

En soi, l'approche de Strauss (1992), soucieuse de comprendre l'ensemble du système et de sa dynamique, et de s'intéresser aux changements dans les interactions, est un consensus légitime dans cette réflexion. Strauss invite à considérer les organisations comme « *des systèmes de négociation permanente* » (*Op. cit.*, 21). Ceci incite à étudier l'organisation d'une ville, « *non pas comme une entité objective préexistante et déterminant l'activité humaine mais plutôt comme le produit du commerce des hommes, c'est-à-dire des rencontres entre groupes, de leur travail, de leur négociation, de leur conflit, ...* » (*Op. cit.*, 14). On cherche à montrer « *le sens que donnent les gens à leurs actions dans l'interaction, [pivot autour duquel s'organisent les processus (Op. cit., 43)]* » (*Op. cit.*, 40).

Suite à la plongée dans le terrain d'étude, et lors de la découverte d'éventuels conflits, plusieurs questions peuvent cadrer la réflexion : quelles sont les conditions de l'action ? Quelles sont les interactions parmi les acteurs ? Quelles sont les stratégies et les tactiques élaborées ? Quelles sont les conséquences de l'action ? L'aller-retour permanent entre le terrain et la théorie a permis de construire des connaissances sur le sujet. Strauss précise justement que lors d'une étude, il est important de « *comprendre l'ensemble du système et sa dynamique* » (*Op. cit.*, 50), et de « *ne pas commencer avec une théorie pour la prouver* » (*Op. cit.*, 53) pour ne pas « *perdre l'épaisseur des destins individuels* » (*Op. cit.*, 58). Il ne faut pas non plus oublier que « *les hommes font leur propre histoire, mais ils ne le*

---

<sup>26</sup> On part de l'idée, développée par Weick et reprise par Vidaillet, qu'« *une organisation est une entité réifiée dotée de caractéristiques propres et indépendantes des individus qui la composent* » (2003a, 6), soit un lieu de dynamique sociale, qui régularise le déroulement des relations de pouvoir. Selon Weick, « *il y a un aller-retour permanent entre l'individu, le groupe et l'organisation, via les interactions et les processus. Processus qui parfois sont en difficulté et en retard sur certains territoires* » (*Op. cit.*, 6).

*font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux seuls, mais dans des conditions directement données et héritées du passé* » (Marx, 1852, 15).

Justement, ces destins individuels s'inscrivent dans un contexte historique, qu'il est, ici, primordial d'étudier dans l'optique d'un travail de type monographique. Dans cette recherche, on adopte une attitude résolument pluridisciplinaire afin de croiser les différents regards. Il semble que les réalités sociales ne peuvent se comprendre isolément (Avery, 1987) et que l'on se prive de l'essentiel si on ne regarde pas autour de l'objet pour le comprendre (Morin, 1984). De ce point de vue, entremêler diverses postures pour cerner les vérités de ce monde social semble être pertinent. L'ethnologie, grâce à son travail d'introspection sur la ville et ses habitants, permettra de décrire finement l'atmosphère de la commune. La sociologie, par son étude des interactions dans la ville, nous aidera à accéder aux relations internes entre les acteurs. L'histoire, quant à elle, avec son désir de comprendre le présent grâce au passé, retracera les différentes étapes décisives de la construction de la ville. L'approche socio-historique permet de dégager des dynamiques qui donnent sens et cohérence à la vie politique, de rester attentif aux incertitudes de l'histoire, aux moments de conflits, constituant une seule aventure de l'esprit (Braudel, 1969). Et comme le disait Durkheim, « *non seulement la sociologie ne peut se passer de l'histoire, mais elle a en même temps besoin d'historiens qui soient en même temps des sociologues* » (1898, 3 [III])<sup>27</sup>.

On cherche à jongler dans ce travail entre l'ici et le maintenant de l'approche goffmanienne et les processus à long terme privilégiés dans les études d'Elias. D'autres concepts théoriques éclaireront au fur et à mesure les données issues du terrain, comme par exemple l'idée d'étiquetage de Becker (1963) ou de la prophétie autocréatrice de Merton (1949). À travers ces divers concepts, on cherchera à déchiffrer les différents enjeux autour de l'articulation des termes « sport » et « politique ». Ces enjeux peuvent être de l'ordre du territoire (préserver certains espaces, programmer des plans d'aménagement), du développement (économique, d'activités de tourisme, de création d'emplois, de prestations), de l'image (choix des symboles – clubs, évènements, pratiques), de la cohésion (sociale, géographique), de l'environnement et de la préservation (limitation des risques, préservation des modes de vie et du cadre de vie) (Bayeux, 1996). Sachant qu'« *élaborer une politique, c'est fixer les objectifs d'une organisation en fonction des attentes des bénéficiaires* » (Op. cit., 31), plusieurs choix s'offrent à la municipalité responsable : « *une mise en place stratégique, constituant l'orientation de la politique sur le long terme, et/ou une solution*

---

<sup>27</sup> Extrait de la préface de la revue « *L'année Sociologique* » qu'il créa en 1898.

*tactique présentant le programme qui applique, à court et à moyen terme, les décisions stratégiques en ordonnant les moyens nécessaires* » (Bayeux, Dupuis, 1999, 29). Qu'en est-il au sein de la localité choisie ? Est-ce une politique communale délibérée ou, au contraire, voit-on la mise en place d'une politique publique locale ? Rappelons qu'une politique publique est entreprise lorsqu'« *il y a un problème à résoudre* » (Muller, 1990, 28), dans « *un secteur de la société ou sur un espace géographique* » (Mény, Thoenig, 1989, 130). Et si l'on reprend la terminologie de Thoenig (1985), une politique publique est visible lorsqu'il existe un ensemble de mesures concrètes, s'inscrivant dans un cadre général d'action, avec un public visé, un territoire visé, selon une orientation normative et coercitive. Et pour interroger une politique publique, Muller (1990) propose, entre autres, de poser le problème des effets de la politique sur la société et/ou une localité, afin de comprendre comment la politique publique modifie le tissu social qu'elle cherche à affecter, ce qui permet d'apprécier l'écart entre l'élaboration de celle-ci et leur mise en œuvre, qualifié par Pressman et Wildavsky en 1973 de processus d'« *implementation* ». Ce phénomène peut intervenir entre un niveau national où s'élaborent les décisions, et un niveau local par lequel les directives sont censées être mises en œuvre ; ou bien encore entre un système politique local et les conséquences sur le terrain. Ceci sera, entre autres, décrypté et analysé tout au long de ce travail.

### **3. Portée de la monographie**

#### **3.1 L'intérêt monographique**

Dévoiler l'identité de la collectivité locale choisie n'est ici en rien une finalité. Bien plus qu'un exemple ou qu'une simple illustration, cette « banlieue à problèmes » est une manière de se plonger au plus près du terrain, à travers l'histoire de la commune et le rôle des acteurs locaux, pour comprendre l'influence de la politique sportive, l'impact des décisions politiques et le rôle du sport dans la construction identitaire des jeunes et de la commune. En définitive, comme il a été expliqué précédemment, l'exemple permet l'analyse, tout comme l'a réalisé Paugam avec la commune de Saint Briec pour son livre *La disqualification sociale* (1991), ou bien Elias et Scotson en 1965 avec *Logiques de l'exclusion* et la ville au nom imaginaire qu'est Winston Parva, ou bien encore, et particulièrement dans le domaine du sport, Callède et Dané, dans leur enquête sur la politique sportive de Bègles (1991).

L'acuité de l'immersion dans le local n'est plus à démontrer. Dans le domaine de l'insertion des jeunes par exemple, s'intéresser aux solutions adaptées et issues de la réalité du terrain paraît être un gage de réussite et d'évaluation. Mais travailler sur un seul cas permet-il d'éclairer la réalité d'ensemble ? Le risque concernant ce choix méthodologique n'est pas seulement celui de l'impossible « représentativité », ou non, de la ville retenue mais plutôt de l'utilité même du genre monographique (Bozon, 1984). Est-ce que l'étude localisée consent à répondre à des questions plus générales ? Becker prévient subséquemment qu'il faut « *éviter de confondre [le] cas spécifique avec toute la classe de phénomènes à laquelle il appartient* » (1998, 229). L'écueil, connu et perçu, est de faire uniquement un travail sociologique d'une ville française comme ont pu le faire autrefois Clément et Xydias (1955). Ce type de sociologie, de description totale d'un microcosme, très prisée aux Etats-Unis durant des décennies, n'est pas l'objectif de cette recherche. Davantage située dans l'émergence des productions des années 1970, la perspective choisie est d'aborder un sujet à travers le champ précis, qu'est, ici, la politique sportive et ses finalités, tout en relativisant bien entendu la portée d'un tel travail dans sa confrontation à la généralité. Par conséquent, l'approche monographique semble être une décision apodictique dans le sens où l'étude des villes permet d'identifier des phénomènes macroscopiques à partir de phénomènes microscopiques (Boudon, 1979). Face à la complexité de la société, le recours au local, à une unité territoriale plus restreinte, est un moyen privilégié pour délimiter un terrain d'étude tout en visant une compréhension d'ensemble de la vie sociale. Par exemple, il apparaît nécessaire d'aborder l'histoire locale et la micro-histoire des quartiers pour appréhender les problèmes au sein même de la ville (Stébé, 1999), en considérant que « *l'avènement du local, comme échelle de l'énonciation des problèmes à résoudre, est un bon opérateur du changement et de la prévention de la délinquance notamment* » (Vourc'h, 1991, 266). Le local sert ici de laboratoire (Loncle-Moriceau, 1998) et permet d'étudier les modifications du contexte social en relation avec les mesures et les décisions prises.

De même, comme Elias et Scotson (1965) le préconisent, il est inconcevable de séparer l'analyse du *hic* et du *nunc* de l'analyse historique. Retracer l'histoire de plusieurs générations pour comprendre les relations, les sentiments d'appartenance et les comportements de solidarité qui se sont structurés, paraît être un gage de sécurité dans la compréhension du terrain. Tout comme il apparaît primordial de retracer l'histoire de la politique locale pour comprendre la situation actuelle de la localité (Ruprich-Robert, Bencivenga, 2002). Le cadrage monographique offre la possibilité de situer les interactions dans des temporalités locales et nationales. En bref, les limites temporelles de cette étude émergeront en fonction de



l'histoire de la municipalité, où l'on peut repérer des changements (Rocher, 1968) significatifs, des mutations (Balandier, 1968) ou bien encore des ruptures (Gras, 1979) sur le plan politique par exemple.

Parallèlement, le sport, considéré comme le reflet par excellence de la transformation des mœurs (Elias, Dunning, 1986), est un véritable « *fait social total* » (Mauss, 1923, 274). Il est un fabuleux laboratoire social, reflet de nos sociétés contemporaines (Duret, Bodin, 2003), où il est possible d'observer des comportements, de décrypter des fonctions, de mesurer des changements (Anstett, 1995) et de réfléchir sur les rapports sociaux et leurs modifications, ce qui est déterminant dans un tel travail. Considérons que « *la connaissance du sport est la clé de la connaissance de la société. On ne peut [donc pas] étudier le sport sans étudier la société* » (Elias, Dunning, 1986, 25). Le constat suivant illustre parfaitement la logique interne de cette recherche. Il faut prendre néanmoins conscience que « *le domaine du sport est faussement simple à identifier dans la mesure où il est quasiment devenu coextensif à la société elle-même* » (Augustin, Callède, 1995, 15). Le sport est devenu un fait social total « *qui condense un ensemble d'attributs (valeurs, représentations, comportements) construisant une diversité de médiations entre la société et l'individu* » (Pigeassou, Garrabos, 1997, 28).

### **3.2 Trappes : une opportunité à saisir**

Une stratégie de recherche qualitative a été adoptée. Et pour ce faire, la ville de Trappes<sup>28</sup>, du département des Yvelines (78) en Île-de-France, a été choisie. Commune de 29 818 habitants (recensement 2006), elle se situe à l'Ouest de la capitale, à une trentaine de kilomètres. Dans cette première présentation, nous chercherons plutôt à préciser la pertinence de ce choix et expliquer le caractère opportuniste d'une telle décision qu'à définir concrètement les contours de la commune.

Dans le cadre d'une recherche-action<sup>29</sup>, deux villes d'Île-de-France avaient été choisies : Trappes et La Courneuve, du département Seine-Saint-Denis (93). Nous avons pu être confronté à ce terrain d'enquête avant même de l'avoir déterminé, ce qui a été en soi une étape décisive dans le choix définitif. Tout comme Wacquant (2000), lors de son étude sur les boxeurs noirs américains de Chicago, nous avons pu « approcher » les acteurs sans mesurer

---

<sup>28</sup> Tout au long de ce travail, Trappes sera conjuguée au féminin, afin de faire référence à « la ville ».

<sup>29</sup> La recherche-action, « *Le club sportif, lieu de pratique intégrative et éducative dans les Zones Urbaines Sensibles en France ?* », a été coordonnée scientifiquement par Vieille-Marchiset G. La recherche a été effectuée sur 6 régions françaises, 12 ZUS et 24 clubs sportifs. La région francilienne a été coordonnée par Charrier D. et Jourdan J. (2008), avec qui nous avons collaboré lors de la première phase de diagnostic.

les réelles conséquences de ces premières rencontres. L'auteur insiste amplement sur cette possibilité qui est offerte au chercheur de s'insérer innocemment dans un univers *a priori* étranger, d'y entrer par le biais d'« *informateur – médiateur* » (Sauvadet, 2006, 30) comme l'a pu l'être Primo auprès de Bourgeois dans son étude sur le trafic de crack à New York (1995). Le fait d'aborder les acteurs à travers un projet concret, une recherche-action où la finalité est d'agir auprès des associations sportives<sup>30</sup>, de façon tangible et parfois matérielle, constitue un atout favorable pour mettre en confiance les interviewés.

La première rencontre avec la ville a été encourageante et prometteuse. Sa comparaison avec la commune de La Courneuve a pu mettre en exergue sa relative autonomie et discrétion dans le monde scientifique des banlieues. Le 9-3, comme il est usuel de le nommer, est défini comme le foyer des « banlieues françaises à problèmes », avec en figure de proue des villes telles que La Courneuve, Bobigny, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil ou bien encore Saint-Denis. Le département est même devenu l'épicentre des études sur le domaine, avec le centre de ressources « Profession Banlieue », destiné aux professionnels de la Politique de la Ville<sup>31</sup>. La Courneuve est, elle, historiquement marquée par les batailles, les conflits, les émeutes urbaines, comme ont pu l'être par le passé Vaulx-en-Velin (Département du Rhône, 69) ou Vénissieux (69). De nombreux scientifiques se sont penchés sur ce territoire, comme par exemple Lepoutre (1997) dans son ouvrage ethnographique ou bien encore Avery (1987) avec sa vision iconographique de la ville.

La recherche bibliographique réalisée par Pennetier et Viet-Depaule (1988b) illustre ces propos, malgré son ancienneté, démontrant, travaux à l'appui, que des villes comme Saint-Denis, La Courneuve ou bien encore Nanterre sont plus séduisantes et plus prolifiques en termes d'études que Trappes, quasiment vierge de toute recherche. En dehors des rapports de stages (Tollet, 1994), des mémoires (Delacour, 1992 ; Le Berre, 1993 ; Moulende, 1994), des rapports d'études (Dramé, 1991 ; Verrecchia, 1991 ; Brunati et *al.*, 1992 ; Charrier (dir), 1993 ; Della Giustina, Grémion, 1994, etc.), des chapitres d'ouvrages (Jazouli, 1995 ; Deltombe, 2003, 2005), d'articles journalistiques (Truong, 2006 ; etc.), ou encore des simples

---

<sup>30</sup> Cette recherche-action comprenait une phase d'observation dans les clubs sportifs et une phase d'entretien, avec les responsables politiques de la commune, les présidents et entraîneurs des clubs choisis (sur Trappes, le club d'athlétisme et celui du football ont été désignés) et les jeunes licenciés de l'association.

<sup>31</sup> La Politique de la Ville est la pièce majeure des politiques publiques de lutte contre toutes formes d'exclusion dans les milieux urbains. La Politique de la Ville, amorcée en 1977, engagée dans les années 1980, et complétée par la création d'un Ministère de la Ville en 1990, ne désigne pourtant pas l'ensemble des politiques urbaines. « *Elle ne s'intéresse qu'aux quartiers en crise, c'est-à-dire aux îlots résidentiels dont les habitants accumulent les difficultés sociales et vise à arrêter ou prévenir les violences urbaines* », précise Jaillet (2003, 5). Elle est une coproduction entre la Ville, l'État et de nombreux acteurs, publics et privés, et se présente comme un catalogue de bonnes intentions, tentant de mobiliser des moyens financiers et humains afin de parvenir aux besoins. Dans la première partie, l'histoire et l'évolution de cette Politique de la Ville seront détaillées.

exemples (Dhoquois, 2006 ; Geissler, Zemouri, 2007), cette ville est presque « intacte » scientifiquement. Cependant, des ouvrages historiques et descriptifs, réalisés tantôt par la municipalité, tantôt par des historiens, tantôt par des enseignants (Belot, 1973 ; Guillerm, 1990 ; Lavigne, 1997, Pain et *al.*, 1998 ; Degois et *al.*, 2007), serviront de base au travail d'enquête, bien qu'il faille bien évidemment se méfier du possible caractère partisan de ces livres. L'authenticité de ce terrain est un attrait indéniable, tout comme son passé communiste et sa relative « apathie » lors des mouvements d'émeutes en France. Et comme le remarque Duret, « *il faut se méfier de l'équivalence tacite entre cité difficile et cité médiatisée* » (1996, 7), car les émeutes urbaines « *mettent en avant certains quartiers alors que d'autres restent dans l'ombre, paisibles en apparence, vivent dans une misère quotidienne discrète ou dans une illégalité bien rôdée* » (*Op. cit.*, 7). L'étude sur la ville permettra de comprendre la raison de cette relative discrétion.

Trappes n'est apparue que tardivement dans l'annuaire des banlieues difficiles. La ville ne fait pas partie des priorités politiques, contrairement à La Courneuve, déjà visée par la réhabilitation voulue par Habitat et Vie Sociale en 1977. Trappes n'est ni dans « *les 23 premiers quartiers prioritaires* » (Anderson, Vieillard-Baron, 2003, 31<sup>32</sup>), ni dans le programme de Développement Social des Quartiers (DSQ)<sup>33</sup> du 9<sup>e</sup> plan (1984-1988), où 148 DSQ sont signés et où le département des Yvelines est bien représenté avec Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et le quartier du Val-Fourré. Les premiers contrats d'aide pour la commune ne sont signés qu'en 1990, avec la convention de Développement Social Urbain (DSU<sup>34</sup>) et le classement d'une partie de la ville en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP<sup>35</sup>). Est-elle trop discrète, trop calme, trop effacée, trop dangereuse, trop militante, trop politisée ou bien pas assez violente, pas assez pauvre, pas assez en difficulté pour oser s'y pencher ? Les élus locaux y étaient-ils opposés ? L'analyse, historique et actuelle, de la ville va permettre de répondre à ces différentes questions.

<sup>32</sup> Source : Délégation Interministérielle à la Ville. 23 sites sont choisis au cours de l'année 1982 et sont considérés comme de véritables laboratoires. On y retrouve par exemple les 4 000 de La Courneuve.

<sup>33</sup> Le 23 décembre 1981, le Conseil des Ministres institue la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers, chargée de la mise en œuvre de programmes de réhabilitation. La commission est présidée par Hubert Dubedout, député maire de Grenoble. Placé sous l'autorité des maires, le DSQ cherche à « *décloisonner les interventions sectorielles et à traiter les problèmes dans toutes leurs dimensions : éducatives, sociales, économiques, préventives* » (Jaillet, 2003, 7).

<sup>34</sup> Le DSU remplace les DSQ suite au [décret n° 88-1015 du 28 octobre 1988](#). L'objectif est, entre autres, de « *lutter contre les processus d'exclusion* » (Article 1<sup>er</sup>). (Consulté le 22/02/2011). Cette convention est signée à Trappes le 13 septembre 1990 et est effective sur trois quartiers, les Merisiers, Camus et Sand-Pergaud-Verlaine, avec pour objectifs : la paix sociale, la fin de la relégation et la transformation des cités.

<sup>35</sup> La Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) est un établissement doté de moyens supplémentaires pour faire face à des difficultés d'ordre scolaires et sociales. Ce projet est officialisé par la [circulaire de l'EN n° 81-238 du 1<sup>er</sup> juillet 1981](#) (Consulté le 22/02/2011). La première ZEP est créée à Trappes lors de la rentrée 1990, malgré une demande dès 1982 (*Toutes les nouvelles de Versailles*, n° 1756, mercredi 15 septembre 1982).

On s'aperçoit aujourd'hui que la ville, et particulièrement son quartier Les Merisiers, situé au cœur de la ville, accumule les sigles de la Politique de la Ville, ce qui en fait une commune singulièrement stigmatisée, étiquetée. Plusieurs conventions ont été signées ces dernières années, comme celles de Zone Urbaine Sensible (ZUS) et de Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU)<sup>36</sup>, en 1996, ou encore celle de Zone Franche Urbaine (ZFU)<sup>37</sup> en 2004. La ville fait partie des projets, entre autres, de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU)<sup>38</sup>, depuis 2006, et celui du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)<sup>39</sup> depuis 2007.

Lors des émeutes urbaines de 2005, Trappes s'est fait un nom auprès des spécialistes. Par exemple, Kokoreff, dans son analyse très fine des émeutes, concède que « *d'autres communes, dont il n'est pas usuel d'entendre parler, émergent, comme Trappes ou Vitry* » (2008, 69). C'est à partir de ce moment-là que Trappes entre réellement dans l'annuaire des banlieues difficiles, ou du moins dans le discours des spécialistes. Il est évident que l'image des 22 bus calcinés, le jeudi 3 novembre 2005, dans le dépôt de Trappes, a fait partie d'une des images chocs diffusées dans les médias français et étrangers<sup>40</sup>. Mais quelle a été l'histoire de cette localité ? Comment s'est-elle construite ? Est-elle symptomatique des difficultés que connaissent la plupart des banlieues françaises ? En revanche, on peut se demander pourquoi elle est définie comme « *la ville qui tient debout sur un fil* » (Truong, 2006, 44) ? En marge des émeutes de 2005, malgré sa relative proximité de l'épicentre des violences, de l'incendie des bus<sup>41</sup> et de la mort d'un gardien de lycée<sup>42</sup>, Trappes n'a pas

---

<sup>36</sup> La [loi n° 96-987 du 14 novembre 1996](#), relative à la mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville, a défini dans son article 2A les ZRU. Elles correspondent à des ZUS, tout en tenant compte « *du nombre d'habitants du quartier, du taux de chômage, de la proportion des jeunes de moins de 25 ans, de la proportion des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et du potentiel fiscal des communes intéressées* ». La commune de Trappes bénéficie de ce classement dès 1996, et le [décret n° 96-1157 du 26 décembre 1996](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>37</sup> La [loi n° 96-987 du 14 novembre 1996](#), relative à la mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville, a défini dans son article 2B les ZFU. Elles sont créées dans « *les quartiers de plus de 10 000 habitants particulièrement défavorisés au regard des critères [...] ZRU* ». Trappes bénéficie de ce classement pour le quartier des Merisiers en application du [décret n° 2004-219 du 12 mars 2004](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>38</sup> La [loi n° 2003-710 du 1er août 2003](#) d'orientation et de Programmation Nationale de Rénovation Urbaine (PNRU) met en place l'ANRU (article 10) en vue de réduire les inégalités sociales. Trappes signe une convention le 16 janvier 2006, dont le but prioritaire est le désenclavement physique (Consulté le 22/02/2011).

<sup>39</sup> Les Contrats de Ville avaient été créés suite à la [loi n° 89-470 du 10 juillet 1989](#) pour intervenir sur l'habitat, l'environnement, l'éducation, les transports, la sécurité, la culture, les équipements sportifs. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les CUCS les remplacent ([circulaire du 24 mai 2006](#) - Consulté le 22/02/2011). Élaborés à l'initiative du maire, ils comportent cinq objectifs prioritaires : l'accès à l'emploi, l'habitat, la réussite éducative, la délinquance et la citoyenneté, l'accès aux soins. À Trappes, le CUCS (2007-2009) est signé le 24 août 2007 et concerne Les Merisiers, La Plaine de Neauphle, le quartier Jean Macé et le centre urbain.

<sup>40</sup> Il est difficile de prouver la véracité de ces données quantitatives. Plusieurs sources divergent concernant le nombre exact de bus brûlés. Le nombre 22 a été retenu au vu de sa répétitivité.

<sup>41</sup> Le maire depuis 2001 tient à préciser que « *ce n'est pas des garçons de Trappes qui ont fait ça* ». Même si les causes de cet accident restent floues et évasives pour nombre d'habitants, la directrice du secteur « Prévention

réellement « explosé »<sup>43</sup>. Tous les facteurs semblent pourtant être réunis pour que la ville s'embrace à chaque débordement violent. Mais elle tient sur un fil... De quoi parle ce journaliste du *Monde de l'éducation* ? C'est justement cet étonnement, ce questionnement qui sera moteur dans cette recherche afin de comprendre au plus près du terrain pourquoi Trappes tient, et plus généralement d'évaluer la part de responsabilité du microcosme local sur l'environnement social, et la place de la politique sportive dans cette histoire.

Pour entreprendre ce travail de recherche, il faut s'armer d'une méthodologie bien définie. Pour retracer l'histoire de la ville, pour rester attentif à ses incertitudes et à ses périodes de conflit, pour distinguer ses différents acteurs, éclairer leurs stratégies, une large palette d'outils a été utilisée. Afin d'être intelligible par la suite, il est primordial de dresser d'ores et déjà la méthodologie employée.

## 4. Réflexions méthodologiques

La monographie a recours à toute la palette d'outils mise à sa disposition : observation ethnographique, entretiens, analyse de documents anciens et récents, etc. Ce n'est bien évidemment pas l'accumulation des données qui est déterminante, mais plutôt le jeu critique instauré entre ces diverses sources, dans une double perspective diachronique et synchronique. Adepte de la méthode qualitative, nous adhérons à la pensée de Caplow qui considère que « *les personnes interrogées accordent beaucoup moins d'attention à un questionnaire écrit qu'à un entretien* » (1970, 204). La méthodologie a été mise en place avec l'ambition d'utiliser en simultanée les différents procédés afin d'avancer progressivement sur un terrain quasi inconnu. Tout d'abord, nous reviendrons sur le travail d'archives qui nous a permis de faire un état des lieux de l'évolution de la ville. Ensuite, nous expliciterons le rôle de l'observation et du travail ethnographique dans cette plongée dans l'intime de la localité

---

Sécurité » depuis 2005 confirme les propos du maire, en accusant « *un ancien collaborateur qui s'est vengé en vue de son licenciement* ». Cependant, ces informations n'ont pas pu être vérifiées lors du travail d'investigation.

<sup>42</sup> Le gardien du lycée est décédé dans la nuit du 21 novembre 2005, en tentant d'éteindre un feu de voitures, aux abords du lycée.

<sup>43</sup> Pour l'ensemble des interviewés, il est clair que la ville n'a pas souffert des émeutes urbaines. Ainsi, par exemple, le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, considère que « *Trappes a connu des violences urbaines, euh, pas extraordinaires* », et cela malgré les nombreux bus brûlés. Tous les Trappistes se félicitent également qu'il n'y a eu ni écoles, ni gymnase brûlés au sein de la ville, ce qui, pour eux, signifie déjà beaucoup. Cependant, les personnes extérieures à la ville ne considèrent pas, pour leur part, que ces événements soient mineurs, comme le laissent supposer les élus locaux ou encore la population trappiste. Selon le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, Trappes, « *c'est quand même la ville des Yvelines qui a le plus bougé en 2005. Des bus ont brûlés, un garage entier, un gardien... Des dizaines et des dizaines de voitures brûlées* ». Les Trappistes cherchent ainsi dans l'ensemble à se protéger du regard extérieur et à minimiser les événements.

pour enfin terminer sur le corps de l'enquête, la passation des entretiens et leur analyse. Suite à la présentation de ces différents outils, la stratégie d'analyse sera décrite.

## 4.1 Les archives

Dès le choix de la ville entériné, un travail d'archives<sup>44</sup> est débuté aux Archives Départementales des Yvelines et dans des structures municipales telles que « Mémoire de Trappes »<sup>45</sup> ou « Le musée de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines ». Des thèmes, vastes et variés, tels que l'histoire de la municipalité, son évolution, sa population, sa place dans la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en Yvelines et dans le département, mais aussi sa politique, scolaire, sportive, d'urbanisation, de prévention, etc., sont abordés afin d'appréhender l'univers de la ville. Le passé a été une source indéniable pour comprendre le présent et mieux anticiper l'avenir.

La collecte de données a consisté en un dépouillement méthodique de la presse écrite locale, en l'occurrence le journal *Toutes les nouvelles de Versailles*, dont plus de 1 000 numéros ont été examinés, des années 1975 à aujourd'hui, avec un intérêt tout particulier sur la période 1979-1992. Il faut une nouvelle fois préciser que ce n'est pas la quantité des documents qui fait la qualité de la démarche mais plutôt son analyse. La sensibilité de l'hebdomadaire, plutôt de droite, en opposition au communisme en vigueur à Trappes, se doit d'être prise en compte par le chercheur, car cet antagonisme peut nuire à la perception de la réalité du terrain. Le chercheur, qui questionne ces documents, se doit de connaître toutes les composantes, car c'est lui qui « bouscule » les archives, qui les interroge sans se contenter de les recopier, ce qui lui permet de reconstituer la chronologie de l'histoire par recoupements et de prendre la pulsation d'une époque (Tétard, 2008). Par ailleurs, à travers la lecture de revues spécialisées<sup>46</sup>, des bulletins officiels<sup>47</sup>, de la *Revue de Presse* municipale, d'arrêtés, de procès verbaux, etc., il s'agissait de répertorier toutes les informations s'appropriant de près ou de loin une partie de l'histoire de la commune. La richesse des fonds est bien entendu tributaire

---

<sup>44</sup> « Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité » ([Loi 79-18 du 3 janvier 1979](#) relative aux archives, article 1<sup>er</sup>). (Consulté le 22/02/2011). Dans le CD d'annexes, à la rubrique 2 Archives, l'essentiel des documents que nous avons utilisé lors de ce travail d'archives est consultable. On fait référence aux documents donnés par certains acteurs locaux, aux articles de presse, aux archives de Mémoire de Trappes ou encore ceux de la CASQY.

<sup>45</sup> « Mémoire de Trappes » est une structure municipale créée en 1989 par le maire de 1966 à 1996. Ce fonds documentaire a pour objectif de réaliser des interventions en milieu scolaire et de collecter, de classer, de conserver des archives sur Trappes.

<sup>46</sup> *Banlieues'Art* ; *Paroles de Jeunes*.

<sup>47</sup> *Trappes Ville d'Avenir* (1965-1978) ; *Trappes Information Municipale (TIM 1978-2001)* ; *Trappes aujourd'hui* (2001-aujourd'hui).

des organismes qui les constituent. L'archive n'est évidemment pas neutre et peut être l'objet de convoitises, de règlements de comptes entre partis politiques, ce qui ne facilite pas son accession et sa disponibilité.

En complément de ce travail, une recherche sur les médias a été entreprise. Le champ archivistique audio-visuel a été mis à contribution par le truchement de l'Institut National de l'Audiovisuel qui réunit, collecte et met à disposition les productions des radios et télévisions publiques pour constituer une mémoire audio-visuelle en France. Dans le but de comprendre et d'examiner l'image produite et/ou renvoyée par les médias sur la ville de Trappes, une brève enquête quantitative a été menée auprès de cet établissement sur la période 1976-2009. Pour ce faire, les deux principales chaînes hertziennes, TF1 et France 2 (Antenne 2), et leurs productions ont été analysées. Enfin, en complément, et dans un souci d'information et de compréhension, plusieurs reportages vidéo et émissions télévisuelles ont été visionnés.

## 4.2 L'observation

Simultanément, un travail d'observation, en adéquation avec les fondements de l'Interactionnisme Symbolique, a été appliqué. De toutes les techniques de recherche utilisées en sociologie, « *l'observation est peut être la plus importante* » (Caplow, 1970, 149) car il convient de « respirer » le problème avant de s'engager dans son investigation, de s'imprégner de l'ambiance, de l'atmosphère de la ville. Des balades, des rencontres sportives, des moments passés à observer « *le football de pied d'immeubles* » (Travert, 1997) ou à boire un café dans un bar de la rue principale Jean Jaurès, entre autres, apportent toujours de nouvelles informations au chercheur. L'observation est la technique de recherche la plus fondamentale dans la panoplie sociologique, car rien ne peut remplacer le contact direct de l'enquêteur avec son terrain<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Nous nous sommes impliqué sur le terrain de façon plutôt anonyme. À part les personnes interviewées, très peu connaissent l'étendue de ce travail. Ne cherchant pas à dévoiler la thématique, tentant par ailleurs de conserver une certaine discrétion d'action, nos observations n'ont, semble-t-il, pas embarrassé les Trappistes. Si ce n'est à une reprise où, lors d'une observation armée et directe d'un entraînement d'athlétisme, nous avons été pris à parti par un jeune au volant de sa voiture, stationné sur un parking annexe. Profitant de l'absence des sportifs, partis se changer pour débiter l'entraînement, on se hâte d'inscrire sur la grille d'observation toutes nos remarques concernant l'attitude des athlètes, l'environnement, etc.

« *Viens voir toi... Tu fais quoi ? T'es un keuf c'est ça ? Tu notes les plaques des gens ?* »

***Non, non, je fais une étude sur les clubs sportifs et là je suis le club d'athlétisme.***

*Ah ouaih... c'est sûr ça ? Montre-moi tes trucs !*

***Tiens voilà...***

*Ah ok... [Satisfait mais embarrassé] Ben c'est bien. Mais ne restes pas trop par ici. »*

Surpris au début par la virulence de son attitude, nous avons compris très rapidement la situation. Dans sa voiture, il se roulait un joint de marijuana et ne voulait pas être observé, espionné... D'où la limite éventuelle de cet outil qu'est l'observation quand certains acteurs ne sont pas dans les confidences du projet.

L'observation oscille entre deux pôles : l'observation flottante et l'observation focalisée, directe. L'objectif, lors de ce travail, consistait à se déplacer sur ce continuum, en privilégiant une attention flottante, libre. Il faut être conscient que « *l'observation sans arme est vide de sens [et] l'observation trop armée n'apprend rien au chercheur* » (Beaud, Weber, 1998, 141). C'est dans cette logique que le travail de terrain a été réalisé, sans croire non plus en une possible observation désengagée, car le chercheur ne peut s'affranchir de sa subjectivité, de son propre engagement. Lors de ce travail, l'observation directe, armée, n'a été utilisée volontairement qu'à de très faibles reprises, exclusivement lors d'entraînements ou matchs, pour décrire l'activité et son environnement. Cette manière de faire n'est jamais rétrospective et observe le phénomène dans l'instant où il se produit, avec support. L'observateur devient un élément de l'action pouvant influencer les acteurs par sa simple présence. Elle se différencie fondamentalement de l'observation participante, employée usuellement lors de cette recherche, qui s'effectue conjointement à la passation des entretiens. Le chercheur s'insère dans la ville, auprès des habitants, sans appréhension ni gêne, pour voir « de l'intérieur ». Il se définit comme un interlocuteur privilégié (Lepoutre, 1997) et devient même parfois un participant observateur (Wacquant, 2000). On cherche à saisir le sens des faits et gestes par empathie. Un recul est nécessaire par la suite pour resituer ces informations dans des contextes plus larges où se dévoilent les réelles significations (Céfai, 2003).

En soi, l'observation est un outil qui se travaille, car il subsiste une réelle différence entre l'action de voir et celle de regarder (Laplantine, 1996). Selon le Larousse (2006), voir signifie « *percevoir par les yeux – recevoir les images* » et regarder symbolise le fait de « *prêter attention à, porter la vue sur* ». On note ici le passage d'un verbe passif à un verbe actif, qui accompagne le travail du chercheur sur le terrain. Son regard consiste en « *une intensification du voir [car] il s'attarde sur ce qu'il voit* » (Laplantine, 1996, 16). Le regard nécessite un apprentissage, car regarder du coin de l'œil ou d'un coup d'œil ne suffit plus. Il faut « *apprendre à être inattentif, à se laisser approcher par l'inattendu, par l'imprévu* » (Affergan, 1987, 143), car tout ne peut être contrôlé, anticipé.

Tout comme Javeau (1986), on considère que l'observation se divise en trois temps : aborder, regarder, transcrire. Il faut à la fois être précis et complet, où, qui, quand, comment, pourquoi, car il s'agit de « *reproduire la vie et non pas de procéder par impressions* » (Mauss, 1926, 38). Ce qui est l'essence propre du chercheur.



### 4.3 Le carnet ethnographique

La tenue d'un carnet ethnographique est un complément parfait de l'observation, toujours dans le cadre de la perspective américaine de l'École de Chicago. Le carnet se définit comme « *une écriture du visible [...] afin de faire voir avec les mots* » (Laplantine, 1996, 8), de rendre compte le plus soigneusement possible de la réalité du terrain à laquelle le chercheur est confronté dans sa recherche. Comme le précise Mauss (1926), l'intuition n'a rien à voir avec ce type de science, où il s'agit de « *saisir le point de vue de l'individu, de comprendre sa vision du monde* » (Laplantine, 1996, 47), selon un point de vue « *emic*<sup>49</sup> », typiquement wébérien (Olivier De Sardan, 2008, 19).

Prenons l'exemple du marché, lieu symbolique d'une ville, « *élément ponctuel d'un réseau spatio-temporel* » (De La Pradelle, 1996, 93). C'est un univers particulier où l'on peut étudier les modes d'organisation, les relations, les rites d'interaction, etc. S'y balader, y flâner, est un moyen d'accéder à une réalité qui reste parfois mystérieuse, secrète, indécise. Se pencher sur la diversité des relations interpersonnelles contribue à dévoiler la face cachée de la municipalité. Et le marché est indéniablement un moyen d'intégration dans le quartier, dans la ville. Souvent imaginé comme un espace historiquement marqué, le marché de Trappes est, lui, en perpétuelle construction et variation, tant sur plan de ses vivres, de ses commerces, de ses clients. Le travail ethnographique, avec une reconstruction *a posteriori*<sup>50</sup> des observations sur le carnet, a permis une plongée dans l'intime. Ce carnet apporte une preuve « irréfutable », une mémoire vive pour l'analyse et l'écriture. La fraîcheur des propos n'exclut pas de possibles lacunes empiriques<sup>51</sup>, mais le ton employé aide le lecteur, semble-t-il, à mieux comprendre le monde de la cité. L'exemple ci-dessous consiste à faire part de la richesse des informations recueillies, bien entendu retravaillées après une prise de notes qui se doit d'être au préalable détaillée, précise, vive, afin de ne pas perdre l'acuité de l'évènement, des observations et des ressentis.

*« Le samedi c'est marché ! Depuis le temps qu'on m'incite à y aller, je profite de cette fin de matinée ensoleillée pour découvrir un nouveau lieu d'animation de la cité trappiste. »*

<sup>49</sup> « *Emic évoque le sens qu'ont les faits sociaux pour les acteurs concernés* » (Olivier De Sardan, 2008, 19).

<sup>50</sup> Les observations et/ou discours informels ont été retranscrits peu de temps après l'évènement. Toujours armé du carnet ethnographique, il a semblé essentiel de perdre un minimum d'informations. Certaines situations ont pu être « problématiques » pour la prise de notes, au vu de l'environnement, de la durée de l'évènement, de la volonté de ne pas dissiper son identité de chercheur, etc. Cela permet de se concentrer exclusivement sur l'évènement et de ne rien manquer. Dans le CD d'annexes, tous les carnets ethnographiques sont consultables à la rubrique 3 Carnet ethnographique.

<sup>51</sup> On constate par exemple que, malgré une légitime neutralité, le chercheur, dans son analyse, réalise « *une autocensure inconsciente* » (Bourgeois, 1995, 42), ce qui affecte involontairement le terrain à étudier.

*Déambulant dans les allées, mon odorat est tout de suite charmé par les saveurs du Maghreb, puis c'est au tour des stands des téléphones portables d'attirer mon regard, suivis de ceux des étalages vestimentaires parsemés de ce qui fait débat actuellement dans la société française : le voile. Après avoir réalisé un premier tour, les yeux grands ouverts, ébahi par la richesse du marché et la diversité du public, j'entame une seconde "visite". Et là, une nouvelle dimension s'offre à moi. Plus mystérieuse, plus énigmatique, plus discrète... Quoique ! En effet, un savant mélange d'hommes et de femmes se partagent le devant de la scène, avec une majorité d'habitants d'origine maghrébine, et une distinction certaine avec les allées où les vendeurs à majorité sub-saharienne se situent. Il faut noter que, toujours au sein de cette foule massive, le hidjab [voile qui couvre les cheveux] se détache nettement. Habillant près d'une femme sur deux, adultes ou jeunes, suivant une mode traditionnelle ou "fashion", cet outil vestimentaire et/ou religieux intrigue. Autant que le tchador [couvre tout le corps, de la tête au pied] et le niqab [voile-masque posé sur le nez], apparentés à la burka en France. Généralement en minorité dans la ville, les femmes d'origine maghrébine se retrouvent en nombre au marché, véritable catadioptré de l'identité trappiste. Comme dans certains lieux symboliques de la ville, la langue arabe remplace la langue française, avec notamment le Salam (Salam aleykoun) qui évince le Bonjour et les "Inch'Allah"<sup>52</sup> et les "Hamdoullah"<sup>53</sup> qui s'enchaînent. Puis je remarque qu'à chaque artère du marché, une douzaine d'hommes, d'origine maghrébine et âgée en moyenne entre cinquante et soixante-dix ans, en djellaba [qamis] et couverts par un keffieh [calotte], sont postés et brandissent une corbeille. Je croise alors un ancien interviewé à qui je demande, discrètement, ce que font ces hommes. Il m'explique qu'ils font la quête, la "zakat", prescription religieuse qui sollicite les musulmans dans l'aide à l'édification de la mosquée. En effet, une affichette indique en arabe, sur le panier, que la collecte est réalisée pour "le centre islamique de la famille de Limai". Je ne peux malheureusement comprendre les slogans criés à tue-tête par ces hommes. Une femme voilée, chargée de ses cabas, s'approche, s'arrête et y glisse un billet. Le marché est littéralement quadrillé par le "zakat" et les fidèles ne peuvent l'éviter. »*

Carnet ethnographique, samedi 4 octobre 2008<sup>54</sup>

Le passage, du « nous » de politesse ou de convenance au « je » ethnographique, narratif ou méthodologique (Olivier De Sardan, 2000), explique en partie la fraîcheur des propos ethnographiques. La recherche sur le terrain est un travail intime, nécessitant un investissement personnel, autant physique qu'émotionnel, d'où l'emploi du « je » comme une prise de position. Bien entendu, le « je » n'est utilisé que lors de passages ethnographiques bien déterminés et délimités. Ce passage, de l'observation à l'écriture, n'est rien d'autre qu'un problème littéraire, et non psychologique, comme le suggère Geertz, car du « *je "neutre" il faut passer au je "convaincant" par les mots* » (1988, 82). Le souci est de traduire le terrain sans le déformer, dépassant ici la crainte du subjectivisme et des considérations sociologiques pures, pour livrer avec ses propres mots la vérité sociale.

L'ethnographe doit avoir le souci d'être exact, complet et de chercher à comprendre le sens des faits et leurs rapports entre eux (Mauss, 1926). Il faut essayer de comprendre et de

---

<sup>52</sup> Si Dieu le veut.

<sup>53</sup> Grâce à Dieu - Je remercie Dieu.

<sup>54</sup> Une première prise de notes a été effectuée dès l'observation réalisée et terminée, puis un travail de réécriture a été opéré quelques jours plus tard, complété par un travail de recherche et de définition des termes, et enfin, d'énormes retouches ont été accomplies lors de l'écriture finale.

montrer l'envers du décor<sup>55</sup>, ce qui est inaccessible ou invisible à première vue dans la vie quotidienne. Au lieu de se pencher uniquement sur l'autre exotique, réfléchir sur sa propre société permet de recueillir des informations encore inconnues et de nourrir de nouveaux horizons de recherche. Tout ce matériau ethnographique est issu à la fois d'observations réalisées et de discours d'interlocuteurs, recueillis lors d'échanges multiples et informels. Et pour ce faire, il y a eu une certaine volonté de découvrir la ville à travers les différentes périodes de l'année, soit pendant les vacances d'été ou celles de février, soit durant les périodes scolaires et les festivités (Noël), mais aussi à travers ses multiples espaces, comme la mairie, la mosquée, le stade, le gymnase, le musée, les barres d'immeubles, le Kebab, le café, ou la rue qui est un espace très vivant et animé dans ce type de banlieue populaire. Pour se faire accepter plus largement sur le terrain, la modestie doit être le maître mot et le *leitmotiv* de l'enquête. Le vocabulaire, le ton de la voix, les attitudes gestuelles et vestimentaires, sont autant de dimensions à maîtriser afin de se fondre dans le décor, à défaut d'habiter sur place quotidiennement. Chaque cité a son code (Lepoutre, 1997) et il faut s'en imprégner pour que la communication soit plus facile.

## 4.4 L'entretien

Le quatrième outil utilisé dans cette recherche, l'entretien, est le plus fondamental. Au sein de la ville, des responsables politiques, en poste aujourd'hui ou par le passé, des jeunes, sportifs ou non, des habitants, des présidents d'associations sportives, culturelles ou bien encore de prévention, des éducateurs sportifs, des représentants de l'État, le Commandant de Police, mais également des personnages forts et marquants de la ville ont été interviewés. Soit un panel d'environ soixante-quinze acteurs<sup>56</sup> rencontrés en entretien, ce qui a constitué pour ce travail un passage incontournable d'analyse des relations, des réseaux, des conflits, ... Au

---

<sup>55</sup> Diversifier les moyens de locomotion permettant d'accéder au terrain est important à plusieurs titres. Les transports en commun permettent tout d'abord sur un plan purement méthodologique, visuellement et émotionnellement (Kokoreff, 2008), de se « mélanger » à la population. Selon un point de vue pratique, cela permet de ne pas perdre du temps dans les embouteillages et de pouvoir, par exemple, peaufiner un entretien. Sur l'accessibilité de Trappes, la ville ne donne pas le sentiment d'être isolée de la capitale, reléguée, au vu des nombreux moyens de transports (deux lignes de RER avec des départs de Montparnasse et La Défense, des bus provenant de Versailles, de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), de Paris, la Nationale 10) qui « littéralement » la traversent et la desservent.

<sup>56</sup> Nous avons fixé en marge de ce travail un panel d'acteurs à rencontrer pendant une période déterminée. Nous souhaitions contacter tous les acteurs qui ont eu, de près ou de loin, un rôle dans la commune. Nous avons cherché à retracer l'histoire de la ville à travers ses acteurs, et pour cela nous avons interviewé tous les maires de la ville, ainsi que les principaux adjoints aux sports et tous les directeurs des sports, des années 1980 à aujourd'hui. Dans le CD d'annexes, dans la rubrique 4 Entretiens, tous les entretiens sont consultables. Les acteurs sont classés selon leur fonction au sein de la ville. Pour plus d'explications, le document « *1 Listing des interviewés* » est à disposition dans la rubrique 4 Entretiens.

vu de sa prégnance, il est nécessaire de définir et de présenter la méthodologie utilisée pour l'entretien, à travers le choix des interviewés, la définition de l'outil ou bien encore l'attitude employée pour les réaliser. Dans un souci de précision et de justification, et afin d'alléger la présentation de cet outil, le document « *5 Trucs et Astuces* », en annexes, retrace certaines étapes de l'entretien, comme par exemple la position à adopter dans la relation avec l'interviewé, les difficultés rencontrées lors de celle-ci, les éventuels questionnements, etc. ce document est, semble-t-il, en parfaite alchimie avec ce raisonnement et apporte un complément d'informations justifié et justifiable.

#### 4.4.1 Un échantillonnage par filiation

Avant de définir l'entretien, il est utile de retracer la méthodologie employée pour obtenir justement ces rencontres. Une préférence a été apportée à l'échantillonnage « boule de neige », par filiation ou par « arbre généalogique », par « buissonnement » ou « arborescence » (Olivier De Sardan, 2008). De chaque nouvel entretien naît de nouvelles pistes<sup>57</sup>. La possible homogénéité des discours, vu l'intime relation entre les interlocuteurs, est un des premiers soucis de ce type d'échantillonnage. Il faut connaître cet écueil et savoir se laisser bercer de prime abord entre les différents acteurs, proposés par les uns et par les autres, dans le but de percevoir les relations entre les interviewés, leurs conceptions de la société, de la ville, leurs similitudes, leurs divergences, etc. Dans un second temps, au gré de nouvelles recherches et de nouvelles rencontres, d'autres pistes, explicites ou non, apparaissent comme une évidence. En conséquence, le panel constitué s'élargit et constitue une topographie parfaite de l'environnement. Les groupes étudiés ne sont pas déterminés à l'avance mais sont choisis plutôt en fonction d'exigences pragmatiques et théoriques. La stratégie opérée par Bourdieu et *al.* (1993e), où on remarque un caractère très intrusif des intervieweurs dans la vie des gens, ne correspond pas à notre démarche. De ce fait, l'entretien a lieu seulement si l'interviewé accepte la proposition et en aucun cas il n'est forcé dans sa décision.

*« Plusieurs interlocuteurs me déconseillent d'entrer directement en contact avec les habitants et, encore moins, avec les jeunes. Ainsi, le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983<sup>58</sup> avoue n'avoir jamais osé franchir les portes d'une barre d'immeuble seul. "On ne sait*

<sup>57</sup> Dans l'annexe Trucs et Astuces, un passage sur l'utilité pour le chercheur de saisir les différentes opportunités qui lui sont offertes par le terrain permet de revenir sur l'acuité du travail ethnographique (5 Trucs et Astuces ; 2 Savoir être opportuniste).

<sup>58</sup> Précisons que cet interlocuteur a également été Délégué de l'État à Trappes de 2006 à 2009. Les Délégués de l'État sont des fonctionnaires et agents publics en poste, choisis par le Préfet, en concertation avec les chefs des services déconcentrés. Ils bénéficient, à l'époque, d'½ journée de décharge par semaine pour travailler dans la ville. Ils sont chargés d'accompagner la mise en œuvre de la Politique de la Ville sur un quartier en Contrat de

*jamaïs” dit-il. Il poursuit en expliquant qu’on doit “passer par un intermédiaire sinon on est considéré comme un intrus”. Les jeunes eux-mêmes l’admettent. “Si tu étais venu comme ça nous questionner, on n’aurait jamais répondu à tes questions”. Un nouvel éducateur sportif, en difficulté notamment dans sa relation avec les jeunes, me le déconseille vivement : “il faut se faire accepter sinon tu n’auras aucune réponse. Et si tu en as, elles ne seront pas très intéressantes”. »*

Carnet ethnographique, mercredi 17 décembre 2008

Cet échantillonnage s’oppose au procédé utilisé par Kokoreff lors de son étude sur « *La force des quartiers* » (2003a). Cette façon de faire est simple car il s’agit d’aller à la rencontre des adolescents, les plus visibles et ceux réputés « tenir les murs ». Mais ce *modus operandi* peut gêner. Kokoreff, conscient des carences de son intervention, livre certaines remarques qui lui ont été adressées : « *T’es chez nous, tu nous déranges, alors tu nous laisses tranquille, ok ?!* » (64), ou encore « *Tu vas faire du gent-ar sur notre dos, c’est bien ça ?* » (69), ou enfin « *On te voit seulement quand tu as besoin de nous !* » (72). On sent de la méfiance et de l’incompréhension dans ces réactions, car le sociologue pénètre dans un territoire inconnu et transgresse des « interdits ». Cette démarche d’échantillonnage a permis d’éviter ce type de critiques, de freins à l’avancée du travail.

Cette approche, très positive, nécessite des réajustements en début d’entretien. Souvent, on se devait de rassurer les interviewés sur la teneur de leurs propos et leur rôle dans l’étude. Après avoir présenté brièvement l’étude au téléphone<sup>59</sup>, certains interviewés arrivaient méfiants et appréhendaient l’étendue des questions. D’emblée, il était primordial de les rassurer et de leur expliquer que leur possible méconnaissance du monde du sport n’était en aucun cas une gêne pour l’étude, bien au contraire.

*« Je m’excuse... J’aurais peut-être dû vous le dire avant, mais je n’ai aucune connaissance sur le sport. Aucune malheureusement ! »*

Élu municipal de 1977 à 2001

---

Ville. De par son expérience et son vécu, il a été un interlocuteur privilégié dans la découverte de Trappes. Précisons que ce poste a été créé à Trappes suite aux émeutes urbaines de 2005 et que cet interlocuteur a refusé de prolonger son contrat car cette fonction évoluait début 2009 et nécessitait un temps complet.

<sup>59</sup> Après un bref échange téléphonique, un rendez-vous est fixé rapidement afin de se rencontrer avec l’interlocuteur. Lors du premier contact, accrocheur et persuasif, le sujet est expliqué, très sommairement, dans un souci introductif et instructif. Ainsi, après s’être brièvement présenté et avoir expliqué le comment de l’appel, ce qui se résume à dévoiler comment leurs coordonnées ont été obtenues et pourquoi justement on a cherché à les obtenir, le thème du travail est dévoilé. Du moins dans les grandes lignes, ce qui revient brièvement à expliquer que l’étude traite de l’évolution de la ville et de sa politique sportive, et, qu’au vu de leur position, de leur fonction, de leur rôle, de leur statut, ils sont des acteurs privilégiés et éminents de l’étude. La notion « sport » de l’étude les a parfois effrayés, car certains s’en éloignaient largement.

Le premier travail consiste à rassurer l'interlocuteur et à lui faire comprendre que la pluralité des rencontres permet de déconstruire le problème et de faire mûrir cette réflexion<sup>60</sup>. C'est justement cet œil externe et leur connaissance dans leur domaine de prédilection – histoire de la ville, politique du logement, politique scolaire, religion, etc. – qui nous a incité à les rencontrer. Il est vrai que l'hétérogénéité des entretiens apporte une connaissance accrue et croisée sur la ville, déterminante dans l'avancée des travaux.

*« J'étais très inquiet de vous rencontrer sur le sport... Mais votre démarche m'intéresse et je la comprends mieux désormais... Ah oui d'accord... Là ça m'intéresse d'autant plus... Stricto sensu les politiques sportives sont liées à mon histoire... »*

Élu municipal de 1977 à 2001

Cet exemple précis prouve que la diversité des rencontres apporte son lot d'informations et de connaissances sur des thèmes variés mais complémentaires, d'où le choix de cumuler les entretiens avec des personnes diverses. Ainsi, *« accepter les détours et les digressions, comme les hésitations ou les contradictions, n'est pas simplement une question de mise à l'aise [mais plutôt] avant tout une question d'attitude épistémologique »* (Olivier De Sardan, 2008, 60), où le hors sujet ouvre de nouvelles pistes<sup>61</sup>. Réceptivité, largeur d'esprit et attention en même temps que discrétion et neutralité sont les maîtres mots de l'attitude à adopter pour l'intervieweur (Berthier, 1998).

Aucun souci majeur n'est à déplorer sur le terrain ni dans l'obtention des entretiens. Le souhait initial de vouloir rencontrer tous les acteurs décisifs de la ville a été presque exaucé. Un refus notoire est à signaler. Après plusieurs tentatives, l'adjoint aux sports de 1989 à 2008, proche de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), et actuellement encore responsable de la Gymnastique Artistique Masculine (GAM) au Gymnique Club de Trappes (GCT), c'est-à-dire un acteur clé pour cette étude, a malheureusement décliné toutes les propositions d'entretien qui lui ont été faites. Ayant une personnalité qui ne laisse personne indifférent, décrit comme un élu proche du terrain mais politiquement « instable », il refuse, en dépit de nombreux efforts, les demandes de rendez-vous. Déçu par la nouvelle équipe municipale, par l'absence de moyens mis à la disposition de la politique sportive, et par son

---

<sup>60</sup> Les premières minutes de l'entretien permettent de connaître, et surtout calmer, l'interviewé, à l'aide d'une question générale : *« Comment expliquez-vous l'évolution de la ville ? »*. Par exemple, cet ancien élu municipal de 1977 à 2001 se montre très intéressé par la question et se lance dans une analyse historique et critique du traitement social du chômage dans les années 1980. Il aborde l'idée de « pansement social » et en fait un rapprochement avec l'utilisation de la pratique sportive dans les quartiers.

<sup>61</sup> Présenter l'entretien à travers l'outil sport peut parfois inhiber l'interviewé, qui se sent obligé d'y faire référence, comme ici : *« un jeune du tennis de 23 ans s'est fait tuer. Une jeune fille qui allait à Gravaud s'est faite tuer aussi. Je pense à ces deux-là parmi plus de cent qui ont trouvé la mort à cause de la RN 10. Et pour vous, je vous indique des exemples qui vous intéressent, des sportifs »* (Élue municipale de 1965 à 1983).

échec aux élections municipales - il se présente en 2008 tête de liste du groupe d'opposition « *Les Trappistes d'abord – Construisons à gauche pour 2008-2020* »<sup>62</sup> - et du peu de soutien déployé par les Trappistes à son égard, il désire ne pas revenir sur son passé.

*« Je vous prie de ne plus m'appeler et de respecter mon choix. Je ne souhaite plus parler de mon passé concernant la politique sportive de Trappes. Je suis tellement déçu. J'ai décidé de tourner la page. C'est douloureux, mais c'est la meilleure chose à faire. Surtout quand je vois ce qui est fait maintenant. Tout ce que j'ai fait part en fumée. Tout part en fumée. C'est désolant de voir comment évolue la ville et comment elle se transforme. On ne s'intéresse plus aux jeunes et ça, c'est catastrophique. Tout part en fumée. C'est tout simplement catastrophique. »*

Entretien téléphonique, adjoint aux sports de 1989 à 2008

Ce refus est bien entendu néfaste pour l'étude, qui s'est voulue proche de l'exhaustivité dans la construction historique des entretiens. Cet échec est analysable et semble même très pertinent, tout comme peut l'être un silence dans un entretien. Que souhaite dire cet ancien élu dans son mutisme ? Y verrait-il une menace pour son travail passé ? Devons-nous y voir un symbole d'échec et/ou de rupture ? Tout cela sera logiquement repris dans le corps de la réflexion.

D'autres entretiens ont été sujets à de coriaces palabres<sup>63</sup>, où il était finalement demandé au chercheur de montrer « patte blanche » ou de fournir par exemple un justificatif de son projet de recherche. On sentait chez quelques interlocuteurs une appréhension difficilement qualifiable à première vue. Mais de quoi ont-ils peur ? De qui ont-ils peur ? Progressivement le terrain a révélé des maux passés et cachés au premier venu. L'implication *in situ* et la rencontre avec des acteurs forts ont justement permis de découvrir ces secrets. Nous appellerons ça le « *complexe Frédéric Brunnuell* », en référence au réalisateur du reportage « *Trappes à l'heure de la prière* », diffusé le 12 février 2004 dans l'émission « *Envoyé Spécial* ». Ce reportage a largement fait débat dans la ville. Selon la responsable du Collectif « *Croyances et Laïcité* », depuis 2001, une minorité considère que l'émission a été « *instructive* », tandis que près de « *95% des Trappistes, l'ont trouvée insupportable* ». Ce reportage, réalisé avec l'accord initial de l'Union des Musulmans de Trappes (UMT), a

<sup>62</sup> Sur son blog de campagne, [Les Trappistes d'abord](#) (Consulté le 22/02/2011), il explique que sa liste est née d'une « *entente initiée et soutenue par de nombreux Trappistes refusant le diktat [du maire de Trappes]* ».

<sup>63</sup> Il faut parfois lutter de longues semaines pour obtenir le numéro d'un responsable ou trouver une date pour fixer l'entretien. Pour exemple, une nouvelle association de football en salle venait de se créer dans la commune et connaissait déjà de nombreuses difficultés avant même de pouvoir pratiquer. Sentant que cette association avait un rôle tout particulier dans la commune, nous avions souhaité rencontrer son président. Mais après d'innombrables appels auprès de ce dernier, du secrétaire et du trésorier, nous avons su qu'un nouveau bureau venait de se former, avant même que l'association soit reconnue par la ville. Le nouveau président fut plus disponible. Source de conflits dès sa genèse, l'association est un nouvel élément fort dans l'échiquier sportif de la commune et devient un axe réflexif très intéressant. Cet exemple prouve bien le devoir d'implication du chercheur sur son terrain afin de comprendre les rouages de la municipalité et de son réseau associatif.

choqué. D'ailleurs, depuis la diffusion de l'émission, l'UMT communique avec parcimonie, d'où la difficulté pour les rencontrer. Pour exemple, voici un extrait de l'entretien réalisée avec un des responsables de l'association, qui explicite cette confiance bafouée envers « l'étranger » (Becker, 1963).

*« On a été très touché après Envoyé Spécial<sup>64</sup>. C'est sensible, mais les médias y vont pour faire du sensationnel. C'est pour ça qu'ils sont chassés aujourd'hui... Aujourd'hui, j'ai 50% confiance en vous, mon cher Damien... Parce que... J'ai confiance en vous mais la confiance ne tue pas le contrôle... J'ai tellement été déçu... À chaque fois, c'est biaisé. »*

Secrétaire général de l'UMT depuis 2006

#### 4.4.2 Un outil de communication

L'entretien est une communication suscitée dans un souci informatif, de fait et/ou d'opinion, où « *le but est de saisir le point de vue de l'individu [et] de comprendre la vision de son monde* » (Laplantine, 1996, 47), afin de faire émerger sa personnalité, sa conception de vie, son point de vue sur la société. Il se détermine « *comme une situation complexe définie comme un échange conversationnel dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B* » (Blanchet, 1991, 19). En soi, l'entretien est vu comme « *une rencontre, une interaction face à face, qui commence lorsque les individus reconnaissent leur présence mutuelle et directe, et se termine lorsqu'ils s'accordent pour se retirer* » (Goffman, 1974, 88). L'outil est considéré, selon Goffman, comme une interaction particulière, une mise en scène de comportements, verbaux, non verbaux, une représentation théâtrale, constituée de principes dramaturgiques, influant l'entretien temporellement, scéniquement et par une distribution des rôles.

L'entretien, complexe et « *irrecevable du point de vue de l'idéal scientifique* » (Blanchet, 1991, 9), s'avère être irremplaçable pour accéder à des connaissances personnelles et produire des données discursives (Olivier De Sardan, 2008). L'entretien ne se résume ni à un simple bavardage entre amis, ni à une discussion de comptoir, et n'est pas non plus un échange d'arguments politiques. Le chercheur est confronté à la parole des gens qui a une fonction double : d'une part, elle permet de dire ce que l'on pense des choses, d'où l'attribution d'une fonction modale ; d'autre part, elle s'attache à démontrer comment sont les

---

<sup>64</sup> Le secrétaire général de l'UMT depuis 2006 explique que ce reportage « *nous a fait mal. À double titre [car] on lui [le réalisateur] a ouvert les portes. [...] Pendant six mois, on l'a fait venir chez nous. On a tout laissé ouvert pour lui. On s'était arrangé avec l'agence Capa pour montrer les bons et les mauvais côtés. Nous aussi, on voulait avancer vers plus de clarté. Et au final il... [Soupir] Tout un montage à décharge, des erreurs complètes, une mauvaise foi. Et vu que c'était passé à une audience nationale, avec fortes affluences, on s'est fait cataloguer direct !* ».



choses, d'où une fonction référentielle (Demazière, Dubar, 1997). Un jeu de rôle existe entre l'enquêté et l'enquêteur, où le but pour ce dernier est de ne pas perdre la face<sup>65</sup> (Goffman, 1974) lors de l'interaction, malgré des possibles tentatives de déstabilisation ou de fragilisation<sup>66</sup>.

Malgré les éventuelles discriminations, « *le chercheur doit contrôler ses propres sentiments et maintenir, envers et contre tout, une certaine distance.* » (Prost, 1996). Il est en quelque sorte tenu « professionnellement » d'accorder crédit aux propos de son interlocuteur, aussi étranges ou suspects qu'ils puissent paraître et de l'écouter avec « *sympathie, approbation ou connivence* » (Olivier De Sardan, 2008, 62), sans évaluer ni argumenter, car ils peuvent être les prémisses d'un raisonnement implicite, partagé par d'autres. L'empathie reste la règle et c'est une des exigences pour accéder à l'univers de l'acteur et combattre ses propres préjugés. C'est là un vrai dilemme qui n'a pas réellement de réponses... « *Comment combiner empathie et distance, respect et sens critique ?* » (*Op. cit.*, 63). « *L'insertion affective* » (*Op.cit.*, 193), sentimentale, nuit parfois à l'étude avec cette peur de dire du mal des interviewés. Mais il ne faut pas omettre non plus que « *le chercheur est émotionnellement impliqué dans son matériau, auquel il s'identifie* » (Devereux, 1980, 30) et qu'il lui est difficile « *d'écrire sans avouer un sentiment d'encouragement, de sensibilité, accordé à sa population d'étude* » (Laplantine, 1996, 32), avec une volonté implicite de la protéger. Le danger, soulevé par Bourdieu, alors tuteur de Wacquant (2000), est de se laisser séduire par son objet, de se lier de sympathie avec le milieu et de vouloir « *démarginaliser* » les acteurs. Duneier (2006) met lui aussi en garde contre une trop grande proximité avec les individus qui expose le chercheur à des négligences théoriques, tentant par exemple de rendre présentables ceux qui sont vulnérables.

---

<sup>65</sup> Dans 5 Trucs et Astuces ; 3 Savoir gérer la relation intervieweur-interviewé, cette relation est analysée à partir de notre expérience personnelle. Nous revenons par exemple sur les stratégies mises en place sur le terrain pour complaire les interlocuteurs.

<sup>66</sup> Voici deux exemples qui illustrent parfaitement cette tentative de déstabilisation. Le premier interlocuteur cherche à fragiliser la position du chercheur. « *Tout juste entré dans son bureau, l'interlocuteur m'exprime son incompréhension et son désaveu : "Qu'est-ce que vous venez savoir que vous savez déjà ?! Je vous avais pourtant dit que je n'avais pas grand-chose à vous dire sur le sujet et que je n'étais pas le mieux placé pour vous répondre..."* ». S'ensuit alors des prérogatives concernant la durée de l'entretien qui se transforme subitement de l'heure normalement convenue à la demi-heure de politesse » (Carnet ethnographique, vendredi 19 décembre 2008). Le second l'interlocuteur cherche à décrédibiliser le rôle du sociologue. « *C'est très très personnel mais... Un type met le feu à une bagnole, direct on fait un colloque. On épilogue, on réunit des sociologues... Je n'aime pas les sociologues... On réunit les sociologues qui nous expliquent par le menu... [...] Non ce n'est pas possible !* » (Anonyme). Exprimer son assurance suite à des accusations ou des imputations dénote une preuve de maturité et de confiance en soi qui, en retour, peut rétablir la situation.

Dès son arrivée sur le terrain, l'enquêteur est impliqué, le plus souvent à son insu, dans « *un réseau d'alliances et d'oppositions* <sup>67</sup> » (Althabe, 1996, 82), ce qui influence malheureusement certains interlocuteurs. Une partie du savoir-faire de l'enquêteur relève de « *l'art du camouflage* » (Mauger, 2006b, 38). D'ailleurs, selon Caplow « *si le sujet voit ou croit que ses réponses risquent d'avoir des conséquences pour lui, [s'il] reconnaît en l'enquêteur un ami, un voisin ou un associé, un supérieur ou un subordonné, quelqu'un sur lequel il a du pouvoir ou qui a du pouvoir sur lui : l'entretien n'aura plus qu'une valeur douteuse du point de vue scientifique* » (1970, 205). Le concept de « domination », si cher à Bourdieu, n'est pas à ignorer dans le cadre de l'entretien car mener une enquête dans un environnement autant stigmatisé que la banlieue pose *ipso facto* la question de la domination sociale du chercheur. Bien entendu, il est illusoire de penser que la domination s'exerce uniquement dans un sens. Masclet (2003), dans son étude socio-politique sur les cités, égrène les difficultés d'intégration rencontrées par les chercheurs et décrit les nombreux obstacles qui se dressent sur leur chemin, menant à l'empathie et à la confiance. La pauvreté économique, culturelle, sociale ou encore le sentiment d'exclusion ressenti par les habitants peuvent être des facteurs d'incompréhension. Le sociologue est lui-même exclu, car extérieur à la ville, donc dangereux pour l'image de ses hôtes. Il lui faut du temps pour se faire accepter, car le chercheur est « *renvoyé au monde des "autres"* » (*Op. cit.*, 25), et faire accepter qu'une étude soit réalisée sur leur cadre de vie, leur quotidien. Les interlocuteurs redoutent que le chercheur tente uniquement d'« *éclairer [leur] gadoue* » (Anonyme). Autre souci, dans la cité, l'enquête se transforme souvent pour les acteurs en une occasion de corriger l'image du quartier. L'interview devient une tribune où il convient de « *convaincre l'interlocuteur, puisque celui-ci est susceptible de reporter les propos tenus et de contribuer ainsi à l'image du quartier* » (Paugam, Van Zanten, 2001, 37), ce qui leur permet de « *prouver de leur véritable valeur humaine au-delà de leur insignifiance sociale* » (Villechaise-Dupont, 2000, 54). Ces deux écueils ont été évités et n'ont pas porté préjudice à cette recherche.

---

<sup>67</sup> L'entrée sur le terrain par un tiers, un informateur émérite, n'a pas été uniquement un avantage. Par exemple, ses préférences politiques, bien que jamais inscrites sur l'échiquier politique local, sont connues sur la commune de par son engagement associatif et ses prises de position. Consécutivement à cela, un ou deux interviewés, conseillés en amont par cet intermédiaire, ont tenté, au travers de nos discussions, de le désavouer et de la sorte, de nous décrier. « *Il y a un grand changement depuis le nouveau maire. Je te dis ça, hors micro, même si ce n'est pas éteint, parce que je sais que "X" n'aime pas trop notre nouveau maire... Je connais très bien "X", c'est pour ça que je te dis ça* » (Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique). Ce procédé, aussi étrange soit-il, consiste à déterminer sa position et contrer en quelque sorte la possible influence de l'intermédiaire.

Précisons que lors de ces entretiens, quels qu'ils soient, des attaques et/ou critiques peuvent être formulées à l'encontre d'autres interviewés, d'autres communautés, etc.<sup>68</sup>. Souvent gratuites, elles ne font pas forcément avancer le débat, mais déterminent des conflits inter-acteurs ou inter-groupes. Comment les retranscrire ? Est-ce réellement utile ? Est-ce nécessaire de nommer l'acteur visé ? Il est bien évidemment utile de prendre note de ces anathèmes sans nommer les individus. Il s'agit de ne pas mettre les interlocuteurs en défaut. Baslé (2008) condamne cette lapidation verbale et consent à ne pas nommer les personnes. Pour ce travail, l'anonymat est respecté et on déterminera l'auteur de propos diffamatoires, discriminatoires, tendancieux, racistes, etc., par un neutre « Anonyme » afin de ne pas chercher à le stigmatiser à travers ses paroles et/ou actions.

Toutes les critiques seront exploitées et analysées. Lors de la retranscription d'extraits d'entretien dans le corps du texte, les interlocuteurs seront définis et distingués, non pas par leur nom mais plutôt par leur fonction. En ce qui concerne les hauts postes, comme par exemple le premier magistrat de la ville, les dates de leur mandat seront énoncées, ce qui en l'occurrence facilite la reconnaissance. Il y aura par exemple le maire de 1966 à 1996 ou le maire depuis 2001. Ceci est réalisé dans un souci de clarté et d'intelligibilité, et n'est en aucun cas une accusation ou une délation. D'autres acteurs, comme le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009, peuvent occuper diverses fonctions durant leur parcours professionnel. Le médiateur culturel a été par exemple responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999. Systématiquement, lorsque la fonction de l'acteur évolue, en relation à la période étudiée, à la situation décrite, il sera indiqué en note de bas de page, ou dans le texte, le changement de statut de l'interviewé pour expliquer l'éventuelle transformation de son discours. Il se peut qu'il devienne, lors de certaines situations, un acteur engagé, comme peut l'être par exemple le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 sur la problématique de la jeunesse au début des années 1990. De même, tout entretien avec un mineur sera retranscrit sous l'entité « Adolescent » avec un des statuts suivants : « Sportif licencié », « Sportif non licencié » ou bien encore « Non Sportif », suivi de leur âge et du nom du club le cas échéant. En définitif, tout est mis en place afin de préserver un maximum l'identité des individus<sup>69</sup>, de les protéger, sans en revanche minorer leur fonction et leur rôle dans la « société » trappiste.

---

<sup>68</sup> Exemple : « *Je préfère avoir en face de moi des personnes qui ont fait la démarche intellectuelle de faire du sport et de ne pas être obèse. Faut pas condamner les obèses et les handicapés non plus mais bon...* » (Anonyme).

<sup>69</sup> Lorsque ce travail fait référence à des acteurs historiques de la ville, que nous n'avons pas pu rencontrer (décès principalement), leur nom est dévoilé afin de préserver la justesse historique de la commune.

#### 4.4.2.1 Les différents types d'entretiens

Comme le préconise Goffman (1973b), l'apprenti sociologue construit ses propres techniques suite à sa confrontation au terrain. Il adapte forcément les outils classiques du sociologue à son étude et ajuste ces derniers selon ses désirs, ses besoins, ses manques. Chaque chercheur a « *ses ficelles* » (Becker, 1998, 23) pour résoudre les éventuels problèmes rencontrés sur le terrain.

Dans cette recherche, trois types d'entretien, ou « *savoir faire* » (Olivier De Sardan, 2008, 54), ont été utilisés, en fonction du public concerné et des attentes visées. Deux entretiens ont été réitérés à deux reprises<sup>70</sup> afin d'examiner l'évolution, à six mois d'intervalles, de la politique sportive de la ville. L'analyse de ces derniers est très surprenante. Des entretiens informels, dans la rue avec un passant, dans un gymnase avec un gardien, dans un restaurant avec le serveur ou encore à la mairie avec une secrétaire, complètent la liste des entretiens à travers des informations obtenues au cours de discussions brèves mais souvent très riches<sup>71</sup>.

En premier lieu, l'attitude non directive, définie par Kinget et Rogers (1965), a été utilisée lors des trois premiers entretiens, auprès d'acteurs historiques de la ville<sup>72</sup>. Lors de ces interviews, les versants historique et chronologique de la commune ont été privilégiés afin de compléter le travail (en cours lors de ces entretiens) effectué auprès des archives. Une grande marge de liberté leur était attribuée afin de ne pas les perturber dans leur réflexion. Ces entretiens ont duré souvent entre deux et trois heures. La richesse des informations obtenues a permis d'élaborer la grille pour les entretiens suivants.

Dans un second temps, et à une très large majorité, des entretiens semi-directifs<sup>73</sup> ont été réalisés. Suite aux trois premières rencontres, un canevas d'entretien (Olivier De Sardan,

---

<sup>70</sup> Le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008 ; la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007.

<sup>71</sup> Dans ces situations, retranscrites *a posteriori* dans le carnet ethnographique, « tout est bon à prendre ». Passées les formules de politesse, les discours sont souvent intenses et le chercheur peut tenter un coup de poker pour obtenir des confidences. La réussite n'est évidemment pas systématiquement au rendez-vous. Comme le suggère Bourgeois (1995), avant de se risquer à poser des questions personnelles dérangementes, et si l'on veut réellement des réponses sérieuses et réfléchies, il est indispensable d'avoir établi des relations de longue haleine avec les enquêtés. Dans ce travail, le temps nous a sûrement fait défaut. En annexes, dans 5 Trucs et Astuces ; 4. Savoir tenter le tout pour le tout, un extrait du carnet ethnographique met en lumière des situations où nous avons cherché à jouer avec notre position pour tenter d'acquérir des informations supplémentaires.

<sup>72</sup> Ces entretiens ont été réalisés avec le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009, qui fut au préalable responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, le maire de 1966 à 1996, figure charismatique de la commune, et une élue municipale de 1965 à 1983, que le maire qualifie de « *mémoire vivante de Trappes* ».

<sup>73</sup> Ces entretiens peuvent être qualifiés de « *approfondis* », selon le mot de Beaud et Weber (1998, 8), c'est-à-dire que leur durée excède quarante minutes. Ces entretiens sont enregistrés à l'aide d'un dictaphone et retranscrits entièrement. Dans 5 Trucs et Astuces ; 5 Savoir jouer avec le dictaphone, à partir du travail de terrain, de nos

2008) est élaboré. Ce modèle s'oppose au guide d'entretien, trop strict, qui organise à l'avance les questions. L'entretien semi-directif est perçu comme une relation d'écoute active et méthodique, « *aussi éloignée du pur laisser-faire de l'entretien non directif que du dirigisme du questionnaire* » (Bourdieu, 1993d, 904). Le chercheur doit respecter la part de liberté de l'interviewé qui reste la condition *sine qua non* de l'entretien. Le canevas, comparable à un pense-bête, ne se consulte qu'en cas de besoin (Olivier De Sardan, 2008), tout en respectant la dynamique de la conversation afin de ne pas oublier les thèmes importants. Le canevas permet au chercheur de s'adapter à l'individu, acteur de l'entretien, en fonction de ses centres d'intérêt, de ses compétences, de ses points forts. Chaque entretien apporte son lot d'informations et concède de nouvelles interrogations qui peuvent être soumises aux entretiens suivants. Cette manière de faire permet « *de mettre en lumière des aspects du phénomène étudié auxquels le chercheur n'aurait pas pensé spontanément* » (Quivy, Van Campenhout, 1988, 63). Des sujets « brûlants » et inconnus lors de l'entrée sur le terrain ont émergé rapidement, comme l'épineuse question de « *l'intégrisme musulman* », selon les propos des questionnés. L'entretien semi-directif est utile pour « *l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, les lectures de leurs propres expériences* » (Op. cit., 196).

Enfin, le troisième type d'entretien concerne les ateliers jeunes ou entretiens collectifs, qui sont apparus comme une évidence pour obtenir le point de vue des mineurs. Il est clair qu'« *à cet âge, le besoin de parler se fait urgent et permanent. Mais avec les adultes, c'est la loi du silence qui prévaut* » (Lepoutre, 1997, 181). Des recherches préalables (Philippe, 2005 ; 2006) ont pu vérifier cet adage. Le chercheur, qui exerce une influence sur l'interlocuteur, fait douter le jeune partenaire. Bien qu'il n'y ait pas de bonnes ou de mauvaises réponses, la timidité et l'appréhension du jeune créent parfois de l'inhibition dans ses réponses, alternant entre des répliques gestuelles (haussement des épaules), des onomatopées ou bien encore un écho à la question avec la répétition du dernier mot entendu. Pour éviter ce piège, faciliter le contact et la prise de parole, les entretiens collectifs, où les interlocuteurs se retrouvent en nombre (de deux à cinq adolescents) devant le chercheur, visent à rassurer les interviewés, ce qui leur permet de se sentir en position de force avec la possibilité de répondre en toute simplicité, comme si la discussion, orientée par un tiers, se déroulait entre « potes ». La structure « entretien » disparaît quelque peu et laisse place à un débat ouvert, libre, riche,

---

réussites et de nos échecs, une réflexion est menée sur la place et le rôle du dictaphone dans la relation de communication entre l'interlocuteur et l'intervieweur.

argumenté où l'individu se met en avant, défend sa position et où les avis divergent et s'opposent<sup>74</sup>. Sur un plan purement méthodologique, s'entretenir avec les jeunes, souvent critiqués par leur manque d'implication dans la relation d'enquêté-enquêteur, par l'intermédiaire de leur passion, comme par exemple le sport, est une chance incommensurable pour nouer des contacts forts dès les premiers mots échangés. Une référence à l'observation d'un entraînement ou à un résultat passé ou futur, à un illustre partenaire, permet d'apaiser l'inquiétude fort légitime de l'acteur.

#### 4.4.2.2 L'adaptabilité de l'entretien

Outre les réflexions concernant les types d'entretien à employer, des interrogations existent en ce qui concerne l'accessibilité des discours. La diversité des interviewés fait, d'une part, la richesse du travail mais illustre, d'autre part, la complexité et la multiplicité des discours. Ce qui importe, c'est l'adaptabilité de l'entretien (Goffman, 1973a), afin de s'ajuster à l'interlocuteur. Pour exemple, on ne converse pas de la même manière avec une vieille dame se plaignant de surdité qu'avec un jeune adolescent d'une quinzaine d'années. Tout entretien est une cérémonie (Goffman, *Op. cit.*) et le discours employé se doit d'être en accord avec celle-ci.

*« J'en ai vu, moi, des mecs haut placés venir parler dans la cité... Mais ils étaient venus pour se faire mousser... Un mec a parlé mais on ne comprenait rien à ce qu'il disait. Moi, ça allait, mais les gens qui étaient là, les habitants ne comprenaient rien ! "As-tu envie de te faire comprendre ?" [...] Il faut se mettre au niveau du public [et] trouver un juste milieu. Il faut parler pour se faire comprendre. Des jeunes parfois ils me demandaient si le mec ne disait pas des gros mots. [Rire] Moi, je faisais la traduction en deux mots et là direct : "Ah oui, ben là je comprends mieux". »*

Carnet ethnographique, mercredi 17 décembre 2008  
Responsable d'un centre socioculturel depuis 1999

« *As-tu envie de te faire comprendre ?* ». L'entretien est, n'oublions pas, une communication et si l'un des interlocuteurs est inintelligible, aucun échange ne peut avoir lieu. Il faut adapter sa façon de parler avec un vocabulaire contrôlé, traduit, aménagé, pour contrer, par exemple, la « *façade verbale dont les enfants de cité se servent parfois* » (Masclat, 2003, 25) pour renvoyer le chercheur aux préjugés courants. La technique est à la portée de tous, car il suffit de s'intéresser à l'interlocuteur, de le captiver. À partir de là, ces jeunes qui « font si peur » se racontent sans réticence et se dévoilent sans amertume. Avec un

---

<sup>74</sup> Un extrait d'un « atelier jeunes » est consultable dans 5 Trucs et Astuces ; 6 Savoir réguler un entretien collectif. Celui-ci met en lumière la richesse de ce procédé à travers un débat entre trois adolescents sur le thème « Les jeunes et la Police ».

public plus âgé, il est fréquent que l'interviewé cherche à s'adapter et à modifier son propos par rapport à l'intervieweur, afin de ne pas se sentir inférieur. Malheureusement, cela entraîne très souvent une édulcoration du discours usuel. C'est un danger permanent et il est primordial d'éviter que l'acteur se crée un personnage. Sinon, il n'est plus libre, réfléchissant aux mots à employer, et évince la personne et son langage non conventionnel qu'est pourtant venu chercher l'intervieweur<sup>75</sup>. Le premier contact avec l'interviewé est souvent capital et moteur de l'entrevue<sup>76</sup>, car frustré, gêné, il peut ne pas se libérer de cette peur et d'un éventuel complexe d'infériorité.

Comme le propose Goffman (1973b), analyser son propre engagement est l'élément clé de la distanciation. Pour le chercheur, impliqué dans cette interaction, c'est un principe de base à respecter. Comment le chercheur est-il vu ? Comment est-il considéré ? Vu la diversité du public interrogé, la position est ambiguë et nécessite des accommodations incessantes afin de tendre vers « *des situations d'homophilie*<sup>77</sup> » (Chauchat, 1985, 172). Il faut éviter de tomber dans l'excès. De par ses habits, son allure, ses mots, sa façon de parler, l'enquêteur montre au sujet qu'il fait partie du même monde social. Le vêtement par exemple appartient à la scène dans son ensemble (Goffman, 1973b) et ce cas est particulièrement vrai dans cet univers social où le style vestimentaire est une véritable culture. Les deux exemples suivants, issus du terrain, viennent corroborer ces propos et déterminent ces problèmes d'hétérophilie (Chauchat, 1985) que rencontrent parfois les intervenants extérieurs.

*« J'ai vu des directeurs de maison de quartier, ils arrivaient comme les jeunes... Mais de quel côté tu es ? Tu ne sais même plus en le regardant si c'est un jeune ou un responsable. Il ne faut pas non plus venir en "wesch wesch". Et la dernière fois Rama Yade<sup>78</sup> est venue en chaussures de Barbie dans le quartier. Elle était complètement décalée... En Coco Chanel... »*

Carnet ethnographique, mercredi 17 décembre 2008  
Responsable d'un centre socioculturel depuis 1999

*« Un exemple... Quand je suis allé la première fois dans un bâtiment pour un problème social... Je monte au 3<sup>e</sup> étage et moi j'arrive avec mon costume cravate... C'était moi qui*

---

<sup>75</sup> L'entretien avec l'éducateur sportif de 1993 à 2009, âgé d'une trentaine d'années, en est l'illustration parfaite. Avant cet entretien, il avait prévenu que son discours n'était pas conventionnel et pouvait choquer. Il a voulu se contrôler, évinçant malheureusement au début de l'entretien sa véritable identité. Un retour sur ce type d'attitude est consultable dans 5 Trucs et Astuces ; 5. Savoir jouer avec le dictaphone.

<sup>76</sup> Se questionner sur la conséquence du tutoiement et/ou du vouvoiement dans l'entretien est une réflexion pertinente dans la relation interviewé/intervieweur. Une attention à cette démarche est livrée dans 5 Trucs et Astuces ; 7. Savoir jongler entre le TU et le VOUS.

<sup>77</sup> « *Lorsque les apparences montrent au sujet que l'enquêteur fait partie du même groupe social que lui, il s'agit d'une situation d'homophilie* » (Chauchat, 1985, 172).

<sup>78</sup> Femme politique française, membre de l'Union pour le Mouvement Populaire (UMP), elle a été secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Étrangères, Bernard Kouchner, à partir du 19 juin 2007. Puis, elle est, du 23 juin 2009 au 13 novembre 2010, secrétaire d'État chargée des Sports auprès de la Ministre de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot.

*n'étais pas à l'aise. "Mais que vient faire ce mec chez nous ?" C'est ça qu'il pouvait se dire.... »*

Directeur des sports de 1971 à 1977<sup>79</sup>

« *Mais que vient faire ce mec chez nous ?* ». La question est posée et mérite attention. Il faut réfléchir à son attitude, son allure, avant d'aller sur le terrain et se confronter au regard des autres. Le chercheur n'est pas neutre et, implicitement, influe sur les interlocuteurs. Il faut pour cela osciller entre ces deux pôles, l'homophilie et l'hétérophilie, tout en sachant que le premier statut se prête plus à une étude *in situ*. Un juste milieu est à trouver afin de ne pas dénaturer son personnage, quel qu'il soit. La réponse vient elle-même du terrain : « *tu dois rester naturel*<sup>80</sup> ».

#### 4.4.2.3 Le contrôle de la vérité

L'entretien n'est pas l'outil le plus évident à la disposition du chercheur. Outre les difficultés matérielles et purement méthodologiques<sup>81</sup>, un détour par l'histoire est parfois délicat pour certains interviewés qui, soit par choix personnel<sup>82</sup>, soit par souci de mémoire<sup>83</sup>, soit par choix stratégique<sup>84</sup>, ont des difficultés à se souvenir des dates, des chiffres, des noms, etc., et tentent de « tromper » le chercheur. Le travail personnel et la confrontation entre les entretiens aident à reconstruire « cette vérité », même si cette dernière ne doit pas être une obsession. Il s'agit en fait de ne pas être naïf dans la confrontation avec les acteurs. Les interlocuteurs ne disent pas tout, mentent parfois, cachent la vérité ou l'arrangent à leur goût<sup>85</sup>. Pareto parle de « *vernissages logiques* » (1917, 68) pour expliquer que les acteurs ont tendance à manipuler la vérité. Le sociologue doit en être conscient et chercher à savoir s'ils

<sup>79</sup> Le directeur des sports de 1971 à 1977 a également été Directeur Général Adjoint (DGA) à Saint-Quentin-en-Yvelines de 1977 à 1980, mais aussi DGA à Trappes de 1990 à 1995.

<sup>80</sup> Carnet ethnographique, mercredi 17 décembre 2008, responsable d'un centre socioculturel depuis 1999.

<sup>81</sup> Dans 5 Trucs et Astuces ; 8 Savoir choisir le lieu de l'entretien, une brève réflexion est menée concernant les difficultés rencontrées pour choisir le lieu des entretiens.

<sup>82</sup> « *Là vous me demandez de parler d'une toute autre vie... Qui est loin dans le passé. Je suis passé à tout autre chose. Je ne me souviens de rien... Du moins presque rien !* » (Président du SCAAN de 1977 à 1981).

<sup>83</sup> « *La mémoire me fait défaut...* » (Maire de 1966 à 1996).

<sup>84</sup> Afin de s'éviter des questions embarrassantes, certains interlocuteurs, et non des moindres, n'ont pas hésité à « masquer » des vérités. Par exemple, un interlocuteur n'a pas hésité à « mentir » sur sa réelle date d'arrivée dans la ville (années 1990), pour éviter les explications concernant des événements violents concomitants à celle-ci.

<sup>85</sup> Pour exemple, l'auteur du blog, [Trappes-SQY-blog](#), dans [un de ses articles](#), s'insurge contre un discours du maire depuis 2001. Selon le blog, le maire explique que la ville est dominée par la religion musulmane, qui est elle-même divisée en deux communautés. Il reprend mot à mot les propos du maire : « *L'une est maghrébine et diplômée, l'autre est noire africaine et sous-éduquée, ce qui explique les tensions qu'elles entretiennent* ». Soit une discrimination réelle et dure envers la population noire africaine. Tout peut être imaginé à partir de ces propos. Lorsque la vérification est faite, sur [l'adresse Internet du discours](#), il est dit autre chose, ou plutôt de manière différente : « *La communauté sub-saharienne est moins intellectuelle que l'autre, qui a souvent un doctorat en poche* ». Et l'idée n'est sensiblement pas la même... (Consulté le 22/02/2011).



font ce qu'ils disent et s'ils disent ce qu'ils font, en croisant les discours et en apportant d'autres éclairages et des preuves tangibles. En effet, « *beaucoup d'acteurs ne manquent ni de talent ni de bonnes raisons pour falsifier la représentation des faits* » (Goffman, 1973a, 61) et chaque conversation possède son propre équilibre entre révélations et dissimulations. Se sentant compris et accepté, l'interviewé peut confier sa vérité, qui peut ne pas être semblable d'un jour à l'autre, d'un endroit à un autre. L'aphorisme de Romain Gary (1980)<sup>86</sup> illustre parfaitement ces propos : « *méfiez-vous de la vérité, elle commet toujours des erreurs !* ».

Lacan précise justement que l'interlocuteur dit « *toujours la vérité : pas toute, parce que toute la dire, on n'y arrive pas.* » (1974, 9). Bourdieu reprend cette idée et la développe en expliquant « *qu'il serait naïf de s'en tenir seulement à la vérité que l'acteur propose, en toute sincérité et sans intention de tromper, mais il serait infiniment plus naïf encore de récuser cette vérité possible, sans doute vouée à devenir de plus en plus improbable à mesure que se multiplient les rencontres avec des situations propres à la décourager ou à l'inhiber* » (1993b, 85). Eux-mêmes ne savent pas toujours qu'ils se trompent, surtout quand il s'agit d'un fait passé ou lointain. Il arrive qu'on puisse établir, par croisement ou par vérification, que certains renseignements sont faux ; tel fait n'a pas eu lieu à la date citée par exemple. Le mensonge et l'erreur sont significatifs d'une certaine réalité et servent d'indicateurs pour analyser l'intention de l'informateur, son jeu, son rôle. Il peut y avoir par exemple un désir de maintenir son estime de soi, de faire bonne figure, de faire abstraction des erreurs passées à travers un certain « *contrôle stratégique* » (Goffman, 1975, 175) de la présentation de soi, qui est rarement innocente et neutre. Il faut faire attention à ce que les acteurs ne soient pas les idéologues de leur propre vie (Bourdieu, 1986) et il faut pour cela réussir à prendre en compte la position de l'interviewé dans son propre discours, afin de comprendre la raison de ses paroles et de ses actes. N'oublions pas que les interviewés ont toujours raison puisque eux seuls vivent leur situation (Crozier, Friedberg, 1977) et que ce détour par l'intériorité détermine la richesse des analyses. Mais peut-on comprendre le monde sans entendre les « *discoursdeszacteurszeuxmêmes* » (Latour, 2005<sup>87</sup>) ?

L'entretien est plus qu'une rencontre car les acteurs livrent parfois des événements douloureux de leur vie. Chercher à ce que « *la parole de l'interviewé [soit] libérée de ses éventuelles inhibitions et des gênes* » (Morin, 1984, 220) doit être un *leitmotiv* pour le chercheur. Dépassez le simple cadre des questions-réponses est primordial afin qu'une

---

<sup>86</sup> [Lettre de Romain Gary à Paule Constant](#) en avril 1980 après la parution du livre « *Ouregano* ». (Consulté le 22/02/2011).

<sup>87</sup> Conférence à Rennes, en décembre 2005, de Latour sur les « *discoursdeszacteurszeuxmêmes* ».

confiance réciproque s'instaure et qu'une relation partenariale se noue. Dès lors, « *venu d'un autre monde, y repartant parfois sans délai, l'enquêteur, à la fois distant et disponible, rassure précisément par son extériorité et son incongruité* » (Villechaise-Dupont, 2000, 54). Le temps d'une conversation, d'une rencontre, d'une communication, la parole peut parfois se libérer. Certains se livrent au plus profond d'eux-mêmes et souhaitent se dévoiler et revenir sur des périodes délicates de leur vie, de leur carrière, de leur histoire passée sur la ville, sans que cela ne leur soit réellement demandé.

*« Je n'aime pas trop parler de ça parce que je me demande si je ne rêve pas. J'ai mis très longtemps à en parler. Comment te dire... [...] Quand je suis arrivé ici [au Blanc-Mesnil], j'ai pu en reparler un peu plus librement. Mais avec ma femme je ne demandais si je ne divaguais pas... [À Trappes] j'ai reçu des appels à 2h du matin, des menaces sur ma fille qui a été... Bon voilà quoi [Les yeux de l'interlocuteur deviennent larmoyants]. À un moment, on nous demandait de ne plus se garer au même endroit tous les jours, ne plus se garer près de ... »*

Anonyme

L'entretien se transforme parfois en une forme de thérapie, comme si la personne qui leur fait face, l'intervieweur, l'inconnu, peut, à ce moment précis, tout entendre, tout pardonner, tout excuser, tout comprendre. Ils lui en disent parfois plus qu'à leurs proches, lui qui n'a pas d'attache sur la ville et qui, le face à face terminé, retournera dans son travail universitaire, sans apporter de jugements immédiats sur ce qui vient de se dire. Pour cela, l'anecdote est souvent synonyme de liberté, de délivrance, et accouche d'exemples concrets, où le mensonge ne prend qu'une place minime, semble-t-il, vu l'immersion de l'acteur dans son histoire. L'intervieweur est tout de même obligé, de temps à autre, d'encourager son partenaire du jour à se découvrir pour obtenir des informations, des secrets, inavouables, stratégiques, d'initiés, de confidences (Goffman, 1973a), ou tout simplement pour mettre un mot sur une pensée<sup>88</sup>. Dans d'autres situations, l'interviewé survole la question et évite d'y répondre. La non réponse<sup>89</sup> est un signe d'émotion et/ou de crispation, et il est intéressant dans cette situation de

---

<sup>88</sup> L'extrait suivant illustre parfaitement ces propos.

*« [À propos des émeutes de 2005] Je pense que... Je ne peux l'expliquer. [...] Je crois que s'il n'y a rien eu ici, c'est que... Euh... Ben... La tendance, c'est de faire de l'argent, courir derrière... Bon, tu vois quoi...*

*[Intervieweur] Tu parles de....*

*Oui...*

*[Intervieweur] Des histoires de trafic c'est bien ça ?*

*Oui voilà... Même à 12 ans les gamins ils font du "biz" maintenant... »* (Éducateur sportif de 1993 à 2009).

Si l'enquêteur n'est pas vigilant ou trop en retrait dans son interaction, jamais le terme « biz » n'aurait été abordé... Et ceci, au travers d'une question plus ou moins banale, la thématique du trafic devient un élément important de la vie du quartier et de l'étude.

<sup>89</sup> Le non verbal est source d'informations. Que signifie un silence ? Est-ce une gêne, une non-réponse ou une hésitation propice à une déclaration ? Il faut comprendre ce que les acteurs disent, mais aussi ce qu'ils taisent, ce qu'ils n'osent pas dévoiler. Cela révèle des tensions, des sensibilités, des conflits latents que le chercheur doit percevoir. Toute interaction verbale et non verbale s'interprète mais il convient « *d'éviter les trop longs silences car ils risquent de trahir [...] que l'on est incapable de trouver quoi se dire* » (Goffman, 1974, 34). N'oublions

persévérer et de ne pas laisser s'évanouir la question. Il faut avoir le courage de couper la parole de l'interlocuteur, de lui reposer la question, de la transformer, quitte à le gêner, tout en évitant de le blesser et de le perdre.

En outre, une extrême prudence doit être apportée aux données quantitatives car les chiffres sont facilement manipulables. Ils peuvent être truqués, arrangés, ordonnés ou justifiés selon les besoins ou bien encore muets si les mots ne les interprètent pas. Par exemple, le pourcentage d'étrangers ou celui des logements sociaux de la ville n'a jamais été identique à travers les divers entretiens, ce qui renforce l'acuité du travail d'archives préalable auprès des documents officiels.

## 4.5 L'analyse de contenu

« *Tout ce qui est dit ou écrit est susceptible d'être soumis à une analyse de contenus* » (Henry, Moscovici, 1968, 39). En somme, la totalité des documents collectés sur le terrain, de la parole des gens aux archives, de l'observation au carnet ethnographique, peut et doit être analysée. Par définition, « *l'objectif de l'analyse de contenu est la manipulation de messages (contenus et expression de ce contenu) pour mettre à jour des indicateurs permettant d'inférer sur une réalité autre que celle du message* » (Bardin, 1977, 51). Soit un travail d'interprétation de l'explicite mais également de l'implicite, ce qui sous-tend l'action. On opte ici pour une science historico-herméneutique, comme le définit Habermas (1968), s'intéressant au sens des actions et des paroles, à travers une visée compréhensive pour s'approcher de la véracité du terrain.

N'oublions pas non plus que le point de vue du sociologue n'est qu'« *un point de vue sur un point de vue* » (Bourdieu, 1993d, 925), d'où ce réel danger d'interprétation. D'autant plus que les connaissances apportées par les archives et les entretiens ne sont que la réponse à la question posée par le chercheur, car convoquées par ce dernier. Une distance est nécessaire pour analyser ce que dit simplement l'interlocuteur, afin de comprendre pourquoi il le dit. Il faut en somme complexifier cette simplicité, sans tomber dans l'excès du subjectivisme et du misérabilisme. Le chercheur doit se détacher des activités routinières que mène

---

pas que l'entretien est une activité d'observation. Savoir observer l'attitude de l'interviewé, son état physique et/ou mental avant de débiter la conversation permet de s'adapter à la situation et au personnage. Le non verbal est aussi important que le verbal. « *Un coup d'œil imprudent, un changement de ton passager, une position écologique prise ou non, tout cela peut changer l'échange verbal d'un pouvoir révélateur* » (Op. cit., 32). Chaque situation est unique et tout doit être analysé, du simple sourire à la manière de dire bonjour. Tout est observable et analysable, des documents apposés sur la table aux récompenses ornant les murs, afin de resituer l'évènement et de comprendre son univers social.

l'interlocuteur, pour déchiffrer le sens caché des actions que l'acteur dissimule, ou non, volontairement. Dans le feu de l'action, parfois, l'acteur ne perçoit plus la raison de son acte, oubliant les tenants et les aboutissants.

L'analyse thématique a été privilégiée pour l'analyse des entretiens afin d'effectuer l'inventaire de thèmes ou items donnant accès à des contenus plus organisés que des co-occurrences de mots, permettant d'identifier des unités de sens lors des relations verbales, en fonction de la problématique. Cette technique consiste à faciliter l'accès aux connaissances en obtenant le maximum d'informations avec un maximum de pertinence, en disposant l'ensemble des éléments signifiants dans des « sacs à thèmes ». Elle aura une fonction d'administration de la preuve dans ce raisonnement.

Le travail d'analyse des différentes postures de recherche effectué par Demazière et Dubar (1997) est ici réactualisé et détaillé. Les auteurs, conscients que l'analyse des entretiens représentent un « *bricolage approximatif* » (*Op. cit.*, 5), proposent d'explicitier leur manière de faire, leur parti pris. Critiquant les usages purement illustratifs ou restitutifs, s'appuyant sur les principes de la démarche inductive (Grounded Theory), ils suggèrent et mettent en œuvre une méthode de traitement issue de l'analyse structurale du récit. Proche de la démarche inductive, où le terrain constitue le cœur de la recherche et où l'on théorise à partir des données issues de celui-ci, l'analyse doit suivre les traces d'une posture analytique qui tente de « *produire méthodologiquement du sens à partir de l'exploitation d'entretiens* » (*Op. cit.*, 34).

L'analyse de ces procédés permet de s'appropriier l'essence même des différentes postures et d'éviter certains écueils exprimés. En premier lieu, Demazière et Dubar déterminent et critiquent la posture illustrative qui consiste à « *faire un usage sélectif de la parole des gens au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur* » (*Op. cit.*, 16). Le discours des acteurs y est perçu comme « *un réservoir d'exemples* » (*Op. cit.*, 20), afin d'infirmer ou de confirmer les hypothèses du chercheur. Les extraits d'entretien sont sélectionnés « *pour alimenter un raisonnement, conforter une analyse, exemplifier une démonstration, voire simplement faire respirer le compte rendu de recherche* » (*Op. cit.*, 20). Le danger existe dans la découpe arbitraire de l'entretien, qui ignore la cohérence singulière de l'entrevue, détruisant l'architecture cognitive et affective des personnes en cherchant uniquement « *une cohérence thématique inter-entretiens* » (Blanchet, Gotman, 1992, 98). En somme, le chercheur se doit de résister à cet écueil afin de conserver la singularité de l'interviewé dans un souci de production de sens et de confrontation des points de vue.

En second lieu, les auteurs relatent, et critiquent une nouvelle fois, la posture restitutive qui consiste à « *laisser une grande place à la parole des gens et [à la livrer] in extenso au lecteur, [...] lui laissant le soin d'en tirer une opinion, un avis* » (Demazière, Dubar, 1997, 24). Cette posture, inverse de la première et proche de l'hyper-empirisme, stipule que la parole « *se suffit à elle-même* » (*Op. cit.*, 28). Se rapprochant de la logique compréhensive et de la démarche ethnographique, où l'on s'interdit toute hypothèse théorique préalable, la parole de l'individu est considérée comme « *transparente* » (*Op. cit.*, 24), pure, devenant le cœur même de la recherche. Cette manière de faire manque parfois de pertinence dans l'utilisation effective de ces informations, livrées comme des « *matériaux bruts* » (*Op. cit.*, 31), que le lecteur doit, lui-même, analyser et interpréter.

Enfin, troisièmement, la démarche préconisée par Demazière et Dubar s'articule autour de la posture analytique, qui « *considère qu'un propos tenu par quelqu'un en situation d'entretien de recherche ne parle pas de lui-même* » (*Op. cit.*, 34). Le sens des propos tenus devient l'élément de base de l'analyse, qui est « *centrée sur les mondes vécus des enquêtés et sur la construction du sens* » (*Op. cit.*, 38). Ce travail de compréhension implique la confrontation des analyses, afin de « *repérer des identifications et différenciations, des disjonctions et conjonctions, [...]* » (*Op. cit.*, 43). La posture analytique a pour objectif de prendre les données et de produire des connaissances à partir du terrain, pour enrichir le processus d'accumulation propre à la discipline

Cette démarche, d'abord inductive, ne cherche ni à infirmer ou confirmer une hypothèse, ni à livrer des matériaux sans les analyser, mais tente plutôt d'explorer le sens de la parole des gens, comme il est souhaité dans le cadre de cette recherche. On désire retracer l'histoire d'une banlieue, à travers une focale locale et nationale, afin de comprendre le sens des actions des acteurs selon un point de vue générique. Exposer l'histoire de la commune à travers, entre autres, des entretiens, permet d'explicitier des séquences, des ruptures dans ces récits d'entretien, en lien avec l'étude des homologues structurales, issues de la sémiotique narrative (Greimas, 1966, 1970). En soi, osciller entre un hyper empirisme ethnographique et une théorisation extrême émaillée seulement d'illustrations semble être ici une position intermédiaire efficace, mais issue d'un bricolage individuel. Il s'agit de se placer dans une posture de traduction de la vérité sociale, dans un souci d'égalité, de neutralité et de transparence.

## 5. Plan de travail

Cette recherche est née de la volonté de comprendre de l'intérieur le fonctionnement d'une banlieue dite « sensible », d'y décrire la place faite à la pratique sportive et d'observer son influence sur les acteurs, à partir d'un cas concret, représentatif si possible. L'approche inductive permet d'appréhender le terrain sans *a priori* et sans hypothèse. Ce travail prend donc corps autour d'un domaine d'étude, d'un désir de s'attacher à décrire, à comprendre, à expliquer l'histoire contemporaine d'une « banlieue », de sa genèse à aujourd'hui, à travers les archives, les discours politiques, les jeux d'acteurs et par le truchement de la praxis elle-même. Ancrée dans le local, cette recherche, dans une perspective synchronique et diachronique, saisit le recours au sport comme une forme de réponse aux transformations sociales d'une ville aux caractéristiques populaires. De fait, on réalise une analyse socio-historique de la politique de prévention par le sport, à partir de l'exemple de la ville de Trappes, en s'attachant à analyser conjointement les inflexions politiques et le contexte local.

La réflexion s'articule, comme le prévaut la GT, autour d'une mise en perspective systématique entre le plan national et une focale plus locale. Contrairement au travail de Callède et Dané (1991), qui traite exclusivement de la relation contractuelle « municipalité – association », en explicitant trente ans (1959-1989) d'action sportive à Bègles, en Gironde, il sera question ici de distinguer des similitudes et des différences entre ce qui se fait dans la localité choisie, Trappes, et au plan national. Le travail monographique se complexifie dans le sens où la simple description de la ville n'est en rien un gage de réussite dans ce travail. Cette approche n'est pas exclusivement chronologique, mais plutôt chrono-thématique, et mettre en parallèle les deux focales est un véritable *leitmotiv* dans ce travail. Comme l'affirme Callède, « en France, l'histoire des politiques sportives ainsi que la sociologie historique des politiques sportives restent souvent le fait de recherches isolées et cette thématique n'a pas une visibilité disciplinaire très affirmée » (2000, 7). Fort de cela, on peut comprendre cette volonté de ne pas travailler exclusivement sur une seule localité, et selon un point de vue uniquement chronologique, mais plutôt de tenter de la confronter à l'évolution générale de la France et plus particulièrement de ses banlieues. Le terrain est ici à la fois un mode de production de données et une configuration spécifique et méthodologique (Passeron, 1995).

Le cadrage monographique offre la possibilité de situer les interactions dans des temporalités locales et nationales. Dans un souci d'intelligibilité, et afin de pouvoir se mesurer à l'histoire du pays, on détaille dans un premier temps, et particulièrement dans la première partie, ce qui se fait au plan national pour ensuite, dans un second temps, revenir sur l'histoire

locale. L'analyse de l'histoire des banlieues permettra de la confronter aux données issues du terrain. À travers l'évolution de la banlieue au plan national, et celle de la municipalité choisie, l'histoire du « sport dans les quartiers » est retracée afin d'expliquer les raisons de son utilisation, comprendre les effets engendrés par sa sollicitation, définir les éventuels freins rencontrés, analyser les causes de ses possibles échecs, déterminer les sources d'influence et les relations de pouvoir, observer l'emprise du national sur le local, etc.

Afin de poursuivre un raisonnement logique, historique et chronologique, ce travail se décompose en deux parties bien distinctes. Dans la première partie, c'est une approche plus descriptive de l'émergence de la banlieue, du 19<sup>e</sup> siècle au début des années 1990, avec l'alternance national-local. Dans la seconde partie, plus interprétative et contemporaine, de 1990 à nos jours, plus proche en somme des réalités du terrain, la transformation de la politique de prévention sera analysée. Mais avant de pouvoir se pencher sur la place du sport dans une ville « stigmatisée », il est nécessaire de définir dès la première partie ce qu'est réellement une « cité sensible », de décrire son évolution, l'émergence des grands ensembles et la place qu'occupent les habitants dans la société française. Pour cela, tout au long du raisonnement, les archives, les observations, les entretiens, les vidéos, autrement dit toutes les sources récoltées sur le terrain, permettront de mieux comprendre l'évolution de la ville.

Dans la première partie, « *La construction identitaire de la banlieue : entre réalités et fausses évidences (1850-1990). L'exemple de Trappes* », on revient sur la construction sociale et politique de la banlieue, et particulièrement celle de Trappes, du 19<sup>e</sup> siècle au début des années 1990. L'approche locale est systématiquement mise en perspective avec la perception nationale, à travers justement l'étude des divers changements politiques et socio-économiques en France, pour juger de l'éventuelle représentativité de la commune dans le « champ des banlieues à problèmes ». On s'intéresse également à l'évolution de la place du sport tout au long de cette « construction identitaire » de la banlieue. Précisons une nouvelle fois que ce *modus operandi* s'accompagne d'une volonté de comparer, comme la GT, et d'être intelligible. Cette première partie se compose d'une introduction, suivie de quatre chapitres distincts mais complémentaires, et d'une conclusion

En introduction, avant de commencer le travail purement historique, il est apparu nécessaire de revenir sur la perception médiatique de la banlieue et sur les représentations collectives qui l'englobent. Après une redéfinition succincte de la ville de Trappes, on s'est penché sur les représentations collectives qui ont eu une influence néfaste sur la perception de ces villes de banlieues. Mais déjà qu'est-ce qu'une banlieue ? Comment les nomme-t-on ?

Pourquoi ces villes sont-elles stigmatisées par essence ? Il est vrai, comme le souligne Avenel, que ce terme centralise comme « *un réceptacle la plupart des maux de la société* » (2004, 7). Ces quartiers, mis à l'écart, semblent être le côté obscur de ces villes. Dans l'imaginaire collectif, le mot « banlieue » caractérise aujourd'hui à la fois des lieux et des individus qui seraient peu fréquentables, voire dangereux. Trappes fait-elle partie de ce type d'agglomération ? Dans cette introduction, on revient sur les premières impressions issues du travail d'observation, sur les possibles *a priori*, et sur les images, souvent discriminatoires, relayées par exemple par les médias.

Les quatre chapitres suivants reviennent sur la construction identitaire de la banlieue, sur sa réelle définition, et sur la place faite à la pratique sportive au plan national et local. Il faut savoir que la banlieue « *s'est construite dans le temps et dans la diversité* » (Vieillard-Baron, 2001, 3). Pour cela, le découpage historique de la banlieue, effectué par Kokoreff (2003b)<sup>90</sup>, en quatre phases, semble être une méthode efficace pour présenter, de manière chronothématique, d'une part l'évolution des banlieues françaises et l'émergence des politiques sportives, et, d'autre part, la ville de Trappes. Ces quatre phases seront tour à tour présentées, argumentées, illustrées et critiquées.

Le premier chapitre, cette première phase, commence dès le début du 19<sup>e</sup> siècle et met en lumière un processus de marginalisation de l'espace périphérique et de mise à l'écart d'une population aux revenus modestes. Conjointement à cette période, à travers le territoire trappiste, on observe la transformation progressive d'un bourg agricole en une ville cheminote. Ce premier chapitre sera moins étoffé que les trois suivants, en raison des difficultés rencontrées pour obtenir des informations sur la période étudiée.

Le second chapitre retrace, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1960, la construction sociale et politique des mythes fondateurs des banlieues. Pour cela, on revient essentiellement sur l'émergence des banlieues rouges, à travers le Parti Communiste Français (PCF) et l'essor de la classe ouvrière. À travers cela, on examine la place du sport dans la construction identitaire de ces zones et de ces habitants. Justement, l'émergence progressive d'un sport cheminot à Trappes, véritable bastion rouge, est décrite et analysée.

---

<sup>90</sup> Ce découpage historique est visible dans un chapitre du livre dirigé et coordonné par Boucher M. et Vulbeau A. (2003). Cet ouvrage est le prolongement d'une démarche de formation expérimentale : « *Jeunesse, pratiques culturelles émergentes et lutte contre les discriminations* ». Cette étude a fait l'objet d'un financement européen et a été menée par l'Institut du Développement Social (IDS) de Haute-Normandie, organisme de recherche et de formation dans le champ de l'intervention sociale. Ce livre comprend un ensemble de textes produits par des chercheurs et des praticiens venus d'horizons divers mais engagés sur les thématiques de la jeunesse et/ou des pratiques culturelles.



Le troisième chapitre, décrivant la troisième phase du processus de construction identitaire de la banlieue prônée par Kokoreff (2003b), qui chevauche la seconde phase, détaille l'histoire de la construction des équipements d'habitat social et sportif. Parallèlement, Trappes se transforme, évoluant d'une simple cité ouvrière à une ville à forte consonance sociale, à travers la construction de nombreuses barres d'immeubles. Au plan sportif, la commune semble s'adapter à son environnement social, autant en termes d'équipements sportifs qu'en structures d'accueil.

Dans un quatrième chapitre, c'est-à-dire la quatrième phase de l'histoire de la banlieue, en marge des années 1970-1980, le déclin des banlieues rouges et le malaise de celles-ci seront étudiés, par l'intermédiaire de la crise du logement, de la montée d'un racisme latent envers une figure incontournable de ces banlieues à la dérive : le jeune des cités en galère. La territorialisation de la question sociale et des politiques publiques, particulièrement dans le domaine du sport, est aussi étudiée dans cette dernière phase. Trappes, qui se transforme sensiblement au fil des années, est-elle devenue un ghetto urbain ? Les dispositifs mis en place par l'État ont-ils des répercussions positives sur le territoire trappiste ? L'ancrage du sport sur le plan local est-il identifiable dans la commune ? Ces questions animeront ce quatrième chapitre

En conclusion de cette première partie, un retour est fait sur l'évolution générale des banlieues. Quel bilan est-il possible de faire après les premiers dispositifs mis en place par l'État et la Politique de la Ville ? Ont-ils réussi à limiter le malaise ambiant dans ces quartiers ? Ces derniers sont-ils devenus de véritables ghettos ? Cette conclusion revient sur plus d'un siècle d'évolution et de transformation dans ces « banlieues populaires » et dévoile les clés de la partie suivante, qui s'attache elle à décrire principalement l'évolution de la ville de Trappes et la place faite à la pratique sportive, du début des années 1990 à aujourd'hui.

Dans la seconde partie de ce travail, « *Évolution et transformation d'une politique publique locale de prévention par le sport : entre luttes d'acteurs et stratégies politiques. L'exemple de Trappes* », on s'attache essentiellement à comprendre la mise en œuvre d'une politique publique de prévention au plan local, où l'objet sport est le principal support. En somme, à travers l'histoire de la localité choisie, en fonction des ruptures et des conflits, des stratégies d'acteurs et des enjeux de pouvoir, on explique comme on est passé d'une politique sportive dite « traditionnelle » à une politique publique de prévention par le sport. Tout au long de cette partie, on s'intéresse donc à tout le processus, toute la modélisation d'une politique locale de prévention. Pour cela, la réflexion s'articule autour des trois modes

d'approche avancés par Muller (1990) pour décrire et décrypter une politique publique : analyser la genèse de la politique et ses transformations, étudier la boîte noire de celle-ci, c'est-à-dire déterminer les stratégies des acteurs en place et les enjeux de pouvoir, et évaluer les effets de cette politique sur la localité. De même, cela permet de comprendre la place et le rôle du sport dans ces banlieues populaires et de juger de son éventuel impact sur ces territoires. On étudie ainsi toute l'action sportive communale (Callède, Dané, 1991).

Cette seconde partie se base principalement sur des ruptures perceptibles localement, c'est-à-dire que l'histoire de la ville dicte notre analyse. On conçoit ainsi, tout comme Morin (1984), l'évènement comme une information conditionnant la réflexion du chercheur. On a donc choisi de donner à lire des situations concrètes (Debarbieux, 2002) pour pouvoir, dans un premier temps, être proche des réalités du terrain, et pour, dans un second temps, pouvoir analyser les évènements. Cette partie se divise en trois chapitres afin de suivre, de comprendre et d'analyser le rôle de la politique de prévention au plan local, à travers principalement l'outil sport.

Dans le premier chapitre, on explique comment la violence des jeunes est à la genèse des politiques publiques. Il s'agit, ici, de partir du contexte local, d'une situation observée, d'un phénomène de violence, c'est-à-dire d'un élément déclencheur, pour ensuite décrypter la mise en place d'une réponse politique et analyser les éventuelles transformations du tissu local. Pour cela, il faut décoder le rôle des différents acteurs concernés par cette politique publique de prévention, et comprendre les enjeux qui entourent l'objet sport, outil principalement convoqué dans cette décision politique. À partir de l'exemple de Trappes, on montrera comment la politique locale s'est adaptée aux réalités du terrain, à ses difficultés, à son public, en réagissant au conflit opposant le modèle associatif et les jeunes privilégiant l'auto-organisation.

Dans le deuxième chapitre, les évolutions et les transformations de cette politique publique de prévention seront examinées en fonction du public visé, du territoire ciblé, des difficultés rencontrées. On s'intéresse ainsi à comprendre la logique de mise en œuvre et de transformation des politiques publiques. Proche du contexte local, il s'agit, ici, de convoquer la boîte noire de la politique publique locale (Muller, 1990), en analysant les stratégies des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de celle-ci. À partir de l'exemple de Trappes, on verra que nombre d'acteurs locaux sont des acteurs stratégiques (Friedberg, 1993), et que le sport est au cœur d'une quête de pouvoir. Il sera aussi question de s'intéresser aux effets de cette politique publique (Muller, 1990) de prévention sur la localité pour juger de son éventuel impact.

Dans le troisième chapitre, c'est un changement politique qui nous interpelle et qui entraîne une reconsidération de la politique locale. En effet, à travers l'exemple de Trappes, on verra que le début des années 2000 marque le déclin électoral du PCF dans les banlieues populaires (Subra, 2004) et que cela symbolise l'arrivée d'un nouvel acteur fort, les musulmans, qui ont désormais un véritable poids politique dans ces territoires. Il est donc question de s'interroger sur le rôle du contexte politique local dans la gestion de la prévention, et en particulier dans le domaine sportif. On verra justement que l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, avec un nouvel « *arbre des objectifs* » (Baslé, 2008, 101), entraîne un changement dans la mise en place de la politique publique de prévention. Grâce à notre exemple, on s'apercevra que l'urbanisme devient la priorité des élus et que le sport n'a plus réellement sa place dans la politique de prévention.

PARTIE 1 -  
LA CONSTRUCTION  
IDENTITAIRE DE LA  
BANLIEUE : ENTRE REALITES  
ET FAUSSES EVIDENCES  
(1850-1990).  
L'EXEMPLE DE TRAPPES

# Introduction - La « banlieue » et ses fausses évidences

## 1. La difficile définition du terme « banlieue »

Il est légitime de rappeler la difficulté pour cerner l'identité de la « banlieue » et de distinguer son émergence. Tous, sociologues, historiens, urbanistes, ne s'accordent pas sur les définitions des termes et les avis divergent. « *Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), la banlieue n'est pas une catégorie statistique* » (Vieillard-Baron, 2001, 15), ce qui accentue le flou de sa définition. Labadie en conclura que « *la banlieue ne peut être question d'un véritable objet de travail* » (1998, 25), car elle n'est pas catégorie administrative. Si l'on prend la définition émise par le Larousse (2006), la banlieue se définit comme « *l'ensemble des localités qui entourent une grande ville et qui, tout en étant administrativement autonomes, sont en relation étroite avec elle* ». Et même si « *dans l'esprit de tous, la banlieue reste le territoire urbanisé qui entoure une ville* » (Merlin, 1998, 6), il n'est pas rare d'entendre une stigmatisation de ces lieux. Comment l'expliquer ? Est-il possible de définir pertinemment ce territoire ou encore de délimiter ses contours ?

Cubero, par exemple, situe la naissance du terme « banlieue » dès le 13<sup>e</sup> siècle et il désigne ce territoire comme « *l'espace proche de la ville – généralement jusqu'à une lieue, soit environ quatre kilomètres – où s'exerce le droit de ban, c'est-à-dire la juridiction seigneuriale ou municipale qui peut légitimement ordonner, juger ou établir une quelconque redevance* » (2002, 15). Selon cet auteur, il faut attendre le 17<sup>e</sup> siècle pour que « *la banlieue s'applique plus simplement aux environs immédiats de la ville et aux communes suburbaines* » (*Op. cit.*, 15). Meriman explique quant à lui que « *le terme "banlieue" désigne depuis seulement le 19<sup>e</sup> siècle les agglomérations, entourant une ville, qui jouissent d'un statut communal indépendant* » (1991, 306). Vieillard-Baron critique, lui, la vision moderne de la banlieue et explique que les contemporains « *commettent un contresens lorsqu'ils assimilent la banlieue au lieu des bannis [car] elle est au contraire un territoire protégé par les autorités urbaines puisqu'elle est soumise aux règles féodales, et d'abord à la fiscalité urbaine. Il n'y a [donc] pas de véritable continuité entre la banlieue médiévale et la banlieue contemporaine* » (2001, 10-15).

Pour certains, à sa genèse, la banlieue est bien une « *zone protégée qui intègre la périphérie au centre et non pas qui la désintègre en la décentrant* » (Lochard, 2002, 39). Pour Vieillard-Baron, la banlieue est tout simplement née de « *la nécessité d'accueillir des populations nouvelles* » (2001, 5) et il définit les faubourgs comme « *les noyaux des futurs communes de banlieue ; mais ils ne sont pas à proprement parler, la banlieue, [car] ils résultent rarement du manque d'espace dans la ville mais plutôt d'une répartition des tâches et des fonctions* » (*Op. cit.*, 44). Il s'oppose aux écrits de Bron (1968), Meriman (1991), Kokoreff (2003b), Ramonet (2006) qui, eux, ne font pas de réelles distinctions entre le faubourg et la banlieue, et qui les distinguent comme des territoires propres à une population marginale, mise à l'écart. Ramonet insiste sur le fait que « *dès le début, la banlieue est un mot négatif, funeste, pour ainsi dire maudit* » (*Op. cit.*, 4).

Aujourd'hui, chacun y va de son allégorie et la majorité des opinions converge vers une vision plutôt négative de ce territoire. Les termes désignant aujourd'hui la banlieue sont légion : périphérie urbaine, cité, grand ensemble, quartier défavorisé, sensible, en difficulté ou en voie de marginalisation, zone urbaine fragile, ou bien zone de non droit, à risques, poche d'exclusion, ghetto ou encore Zone Urbaine Sensible (ZUS). De la sorte, l'inflation lexicale, qui s'est traduite par la multiplication des catégories négatives tout autant que le recours aux euphémismes, est un symptôme de l'évolution des mentalités.

Dresser le tableau de l'évolution de la banlieue, au sens général du terme, semble être une gageure au vu de sa riche histoire. Il paraît nécessaire de se pencher sur son origine, ses appellations successives, ses publics, ses crises, pour comprendre la place de cet espace social dans la société française. Dans cette première partie, l'histoire de la banlieue va être retracée. Pour cela, la chronologie mise en place par Kokoreff, dans un chapitre du livre dirigé par Boucher et Vulbeau, *Émergences culturelles et jeunesse populaire – Turbulences ou médiations ?*, servira de fil conducteur à la réflexion. Kokoreff, qui cherche à savoir « *à quand faire remonter la naissance des "banlieues"* » (2003b, 123), distingue quatre phases déterminantes dans la construction identitaire de ce territoire. Cette chronologie permettra de comprendre pourquoi la banlieue est un espace discrédité, marginalisé. Avant de détailler ces phases, il est nécessaire de revenir sur la localité qui a été choisie et analysée, car c'est une réflexion à « double-voie » qui a été effectuée. Une focale nationale permet d'expliquer les changements politiques et socio-économiques de la France, tandis qu'une focale locale s'attache à décrire et analyser la commune choisie, c'est-à-dire la ville de Trappes.

Trappes est-elle symptomatique des problèmes récurrents observés dans les banlieues populaires ou est-elle un laboratoire de modernité ? Est-elle un prototype spécifique ? Il paraît

important de préciser d'ores et déjà que ce choix est apparu juste car Trappes est emblématique et exemplaire des autres banlieues dites « sensibles », en de nombreux points, au vu de ses difficultés sociales, urbaines, etc. Cependant, dans certains domaines, et particulièrement à travers son dynamisme associatif et sportif, et c'est ce qui en fait sa richesse d'analyse, Trappes est atypique. Mais, avant toute analyse, et dans un souci de clarté, Trappes se doit d'être située et définie, même succinctement. « Qui est Trappes » ? Comment est-elle perçue ? Il est primordial de se débarrasser immédiatement des éventuels préjugés émis envers la ville, des fausses évidences qui accompagnent la banlieue et qui la marquent négativement, pour éviter tout discours stigmatisant.

## 2. Présentation de la ville de Trappes

Trappes a une identité protéiforme et est porteuse d'un ancrage à la fois historique et politique qui en constitue sa richesse, mais qui oblige à une prise en compte multiple. Selon une récente étude sur le département, Trappes se définit comme « *une poche de pauvreté enclavée dans un environnement riche et performant* » (Gaultier, Rouzeau, 2004, 13). Le département des Yvelines est confronté à un déséquilibre croissant entre des zones résidentielles proches de l'opulence et des quartiers précaires. Du fait de leur « enkystement », ces territoires pauvres, dont Trappes, ont une forte visibilité sur le département. Une stigmatisation est effective à travers une accumulation de sigles distinctifs (ZEP, ZUS, etc.) propre à la Politique de la Ville menée par l'État, qui ne fait que renforcer l'image négative envers la ville ciblée.

Une première explication quantitative va permettre de cadrer numériquement l'univers de la commune, de la placer au sein du département et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) à laquelle elle est rattachée, malgré de multiples controverses, depuis le 11 août 1972<sup>91</sup>. Précisons tout de même que de nombreuses difficultés ont été rencontrées au niveau de la véracité et de la justesse des données, sachant que les différentes sources utilisées, l'INSEE, l'observatoire de la CASQY, la ville de Trappes, entre autres, se contredisent bien souvent. Ces données sont indicatives et doivent permettre au lecteur de se faire une idée, même succincte, de la structure sociale de la ville. Ces informations demandent cependant explications et précisions, qui seront apportées tout au long du raisonnement.

---

<sup>91</sup> [Décret du 11 août 1972](#) concernant la création de l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. (Consulté le 22/02/2011).

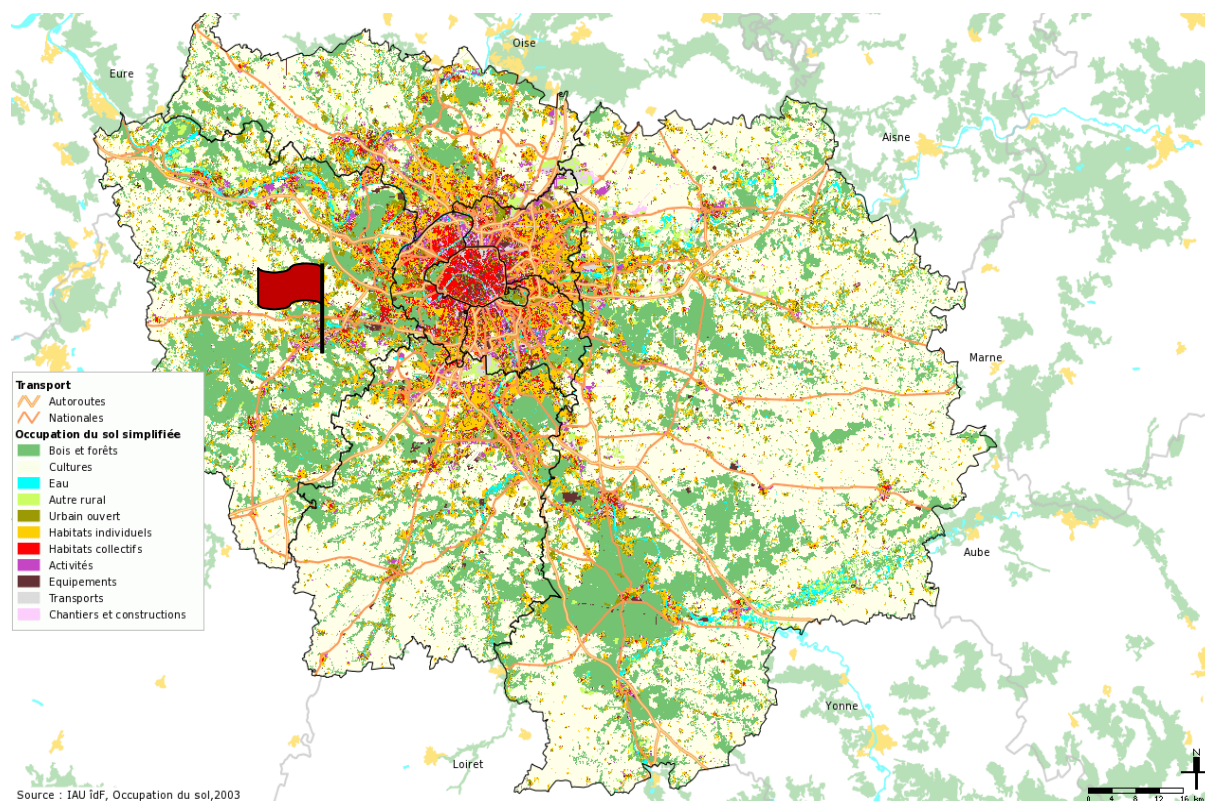
- Région Île-de-France, département des Yvelines, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), Chef lieu du canton de Trappes ; Code postal : 78 190 ; Code INSEE 78 621 ;
- Altitude : 143 m (mini) – 174 m (maxi) ; Superficie : 13,59 Km<sup>2</sup> ; Latitude 48°46'39'' Nord ; Longitude 2°00'09'' Est ;
- Nom : l'origine du nom de la ville se perd dans la nuit des temps mais provient sûrement d'une déformation du gaulois Trébo qui signifie Village. Elle s'appelle successivement Villa Trapas (1004) ; Trappas (1144) ; Trapis (1218) ; Trapes (1351) ; Trappes (1553) ;
- Limitrophe de Bois d'Arcy, Montigny-le-Bretonneux, Magny-les-Hameaux, Plaisir, Élancourt et Le Mesnil Saint Denis, 31 Kms de Paris, 11 Kms de Versailles ;
- Poumon vert avec 925 hectares d'espaces verts publics, soit 298 m<sup>2</sup> par habitant, dont la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) ;
- Sept zones d'activités industrielles, artisanales et tertiaires accueillant plus de 450 entreprises (Trappes-Élancourt, Pépinière, Bruyères, Pissaloup, ...) ;
- Population jeune et cosmopolite : 29 818 habitants (2006), 50% d'hommes, 86 nationalités différentes, 60% de la population d'origine étrangère ou étrangère, 21% d'étrangers, 32% de moins de 20 ans, environ 20% de la population de SQY ;
- Taux de natalité élevé : 22,2% (12,7% en France, en 2010) ; Taux de mortalité faible : 4,1% (8,5% en France, en 2010), Densité urbaine : 73,6 hab/km<sup>2</sup> (114 hab/km<sup>2</sup> en France, en 2010) ;
- Logement : 10 806 logements dont 7 208 logements sociaux (70,4%) (Pourcentage oscillant, selon les sources, entre 66% et 84%), 20% de logements individuels ;
- Emploi : 23,7 % d'ouvriers, taux de chômage : 11% (2009) (1999 : 15,8%), taux de chômage de la ZUS Sand-Pergaud-Verlaine : 18,4%, taux d'activité : 48,8%, 46% (2004) des ménages non imposés ;
- Politique (Gauche) : Parti Communiste de 1929 à 2001 ; Alliance Gauche depuis 2001 ;
- Enseignement : 42 établissements publics ou privés du premier et du second degré (21 maternelles, 15 primaires, 3 collèges, 3 lycées) à la rentrée 2007-2008 soit 6 877 élèves ;
- Religion : Toutes mais à majorité musulmane (35 à 60% selon les chiffres, parfois officieux) ;
- Équipements sportifs : 5 gymnases, 3 stades, 1 piste d'athlétisme, 1 piscine, 6 terrains de proximité ;
- Informations complémentaires : 149 commerces (2005), 260 associations (2008) dont 23 agréées « sport », 3 041 licenciés sportifs et 2 899 sportifs scolaires (2008).

Tableau 1 : Carte d'identité - Trappes<sup>92</sup>

<sup>92</sup> Sources : INSEE ; CASQY ; Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ; Belot, 1973 ; Stéphan, 1980. Dans le CD d'annexes, la rubrique 6 Chiffres de cadrage (Trappes - SQY) apporte de précieuses informations chiffrées.



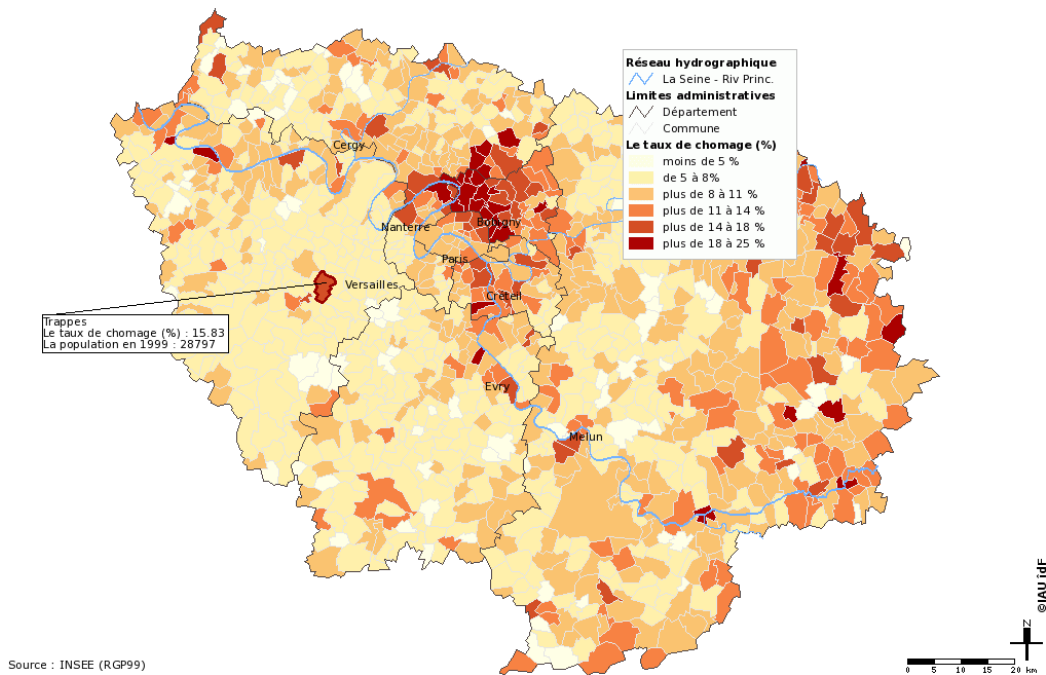
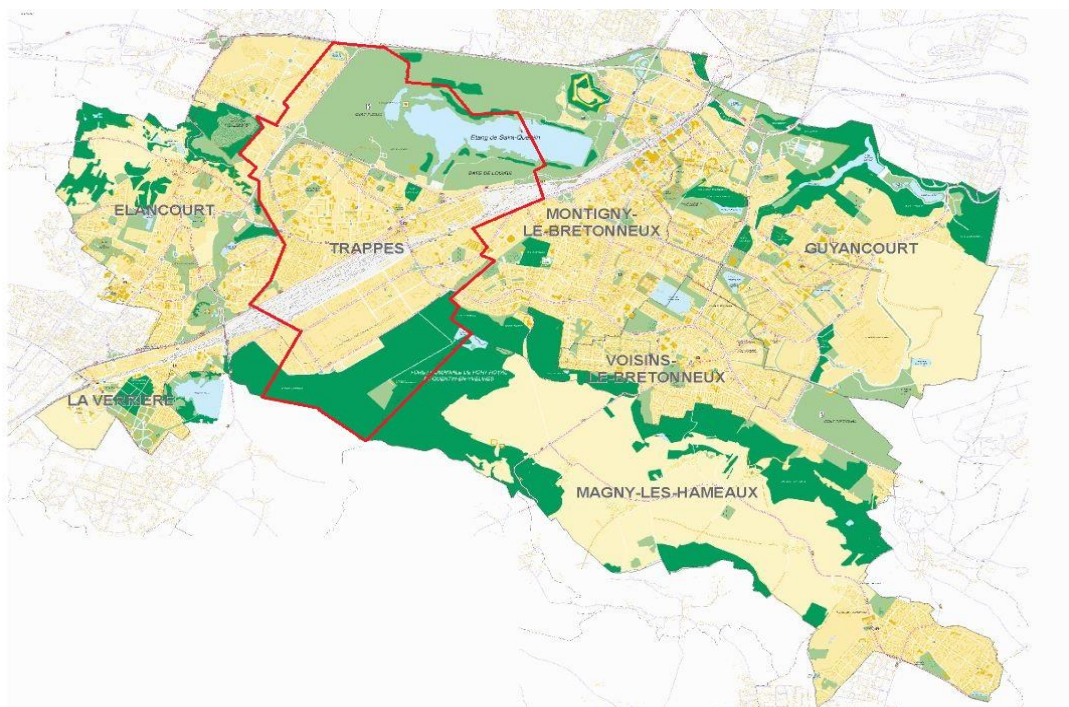
Afin d'illustrer ce premier tableau, cette carte d'identité de la commune de Trappes, voici trois cartes qui permettent de situer visuellement la ville dans la région Île-de-France et dans la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), et d'illustrer le caractère « sensible » du territoire. Pour cela, la carte 1 détermine simplement l'emplacement de la commune dans la région. La carte 2 revient sur la définition explicitée précédemment : « *[Trappes est] une poche de pauvreté enclavée dans un environnement riche et performant* » (Gautier, Rouzeau, 2004, 13). À travers la comparaison du taux de chômage de toutes les communes de la région, en 1999, on s'aperçoit du statut particulier de la ville de Trappes. Avec une estimation du taux à 15,8% en 1999<sup>93</sup>, la ville se distingue au sein de la région et du département des Yvelines. La carte 3 précise le territoire de SQY et les limites de la ville de Trappes.



Carte 1 : Région Île-de-France – Ville de Trappes<sup>94</sup>

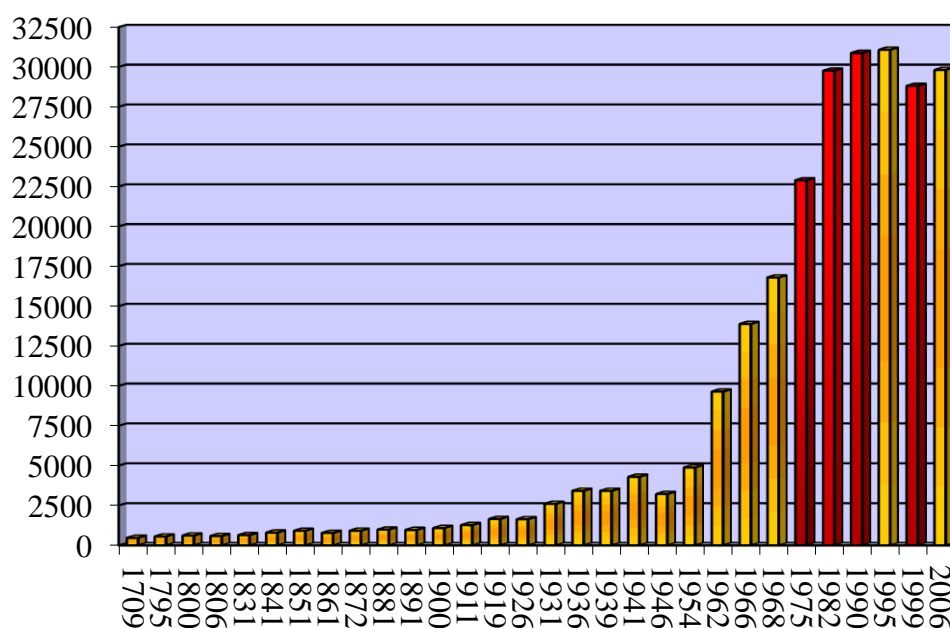
<sup>93</sup> Le taux de chômage est estimé au sein de la ville à hauteur de 16% en 2007.

<sup>94</sup> Source : IAU IdF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France). Cette cartographie a été obtenue suite à un travail effectué à l'IAU. Sur cette carte, la ville de Trappes se situe au pied du drapeau. Dans le CD d'annexes, à la rubrique 7 Cartes, de nombreuses cartes sont consultables.

Carte 2 : Le chômage en Île-de-France et à Trappes<sup>95</sup>Carte 3 : La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Trappes<sup>96</sup>

<sup>95</sup> Source : INSEE (RGP99). Cette cartographie a été obtenue suite à un travail effectué à l'IAU. Il n'était possible à l'époque de travailler que sur des données datant de 1999. Comme l'explique l'adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique, Trappes « est la ville où le revenu par habitant est le plus faible de SQY [avec] 50 % de personnes qui ne payent pas d'impôts ».

La carte 3 détermine l'emplacement stratégique de Trappes au sein de la Ville Nouvelle de SQY, constituée de sept communes. Ce plan de l'agglomération permet de mettre en avant les particularités du territoire trappiste, comme la gare de triage, qui scinde littéralement Trappes en deux, l'étang et la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), au Sud, et les espaces boisés, au Nord, qui montrent en partie que Trappes est le « poumon vert » de SQY. On constate une certaine concentration de l'urbanisation au Sud-ouest de la voie ferrée, avec la cité des Merisiers et la Plaine de Neauphle. Toutes ces caractéristiques seront étudiées et analysées dans les chapitres suivants, tout comme, par exemple, les transformations sociales de la commune. Avant de revenir plus précisément sur l'histoire de Trappes, le graphique 1, ci-dessous, décrit l'évolution de la démographie sur le territoire. On y observe une hausse considérable de la population, notamment entre 1954 et 1982, ce qui laisse présager une transformation brutale du tissu social de la commune.



Graphique 1 : Évolution de la démographie – Trappes<sup>97</sup>

<sup>96</sup> Capture d'écran du [plan interactif de Saint-Quentin-en-Yvelines](#). Un travail à partir du logiciel Paint a ensuite permis de mettre en surbrillance les limites du territoire trappiste. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>97</sup> Sources : INSEE ; Belot, 1973 ; Stéphane, 1980. Les quatre derniers recensements officiels (1975, 1982, 1990, 1999), sont de couleur rouge afin de les distinguer des autres chiffres, provenant parfois de sources officieuses.

### 3. Le danger des représentations collectives

Aujourd'hui, tous les acteurs, concernés ou non par la problématique de la banlieue, ont un avis sur la question. Il n'est pas rare d'entendre des réflexions du type : « *ce sont des quartiers chauds* », « *c'est le ghetto* », « *ici, c'est Chicago* ». On constate par exemple que les médias jouent de cette image négative pour doper leurs audiences, en accolant à la notion de « quartiers » des adjectifs sémantiquement proches comme « difficiles », « en difficulté », ou « défavorisés », termes apparus à la faveur de leur attention croissante pour les désordres urbains. Ces derniers font souvent appel dans des émissions à des scientifiques qui, à leur insu parfois, participent à la stigmatisation de ces banlieues. Les habitants eux-mêmes alimentent ces images pour pouvoir se protéger<sup>98</sup>, tandis que les élus locaux s'organisent pour lutter contre cet étiquetage<sup>99</sup>. Le chercheur se doit, comme l'affirme Calvino, ne « *jamais confondre la ville avec le discours qui la décrit* » (1972, 75)<sup>100</sup>. Il faut pour cela s'armer contre ces représentations collectives et tenter d'entrer sur le terrain sans préjugés. Mais il est vrai que, comme le souligne Bourdieu, « *les lieux dits "difficiles" sont d'abord difficiles à décrire et à penser* » (1993a, 9). Revenons immédiatement sur ces différentes visions, perceptions de la banlieue, et, à l'occasion, envers Trappes, autant chez les sociologues spécialistes de la question, que le quidam, le chercheur impliqué sur son terrain ou bien encore dans les médias.

Alternant entre pléonasmie, « *banlieue reléguée* » (Wyvekens, 2005, 43), et dépit, « *aucune appellation n'est satisfaisante* » (Authier, 2007, 243-244)<sup>101</sup>, les sociologues utilisent très souvent des termes discriminants sans réellement les justifier, comme « *les quartiers pauvres* » (Kokoreff, 2003a, 104) ou encore « *les banlieues sensibles* » (Stébé, 2005). Non seulement ces qualificatifs sont tous négatifs mais, de surcroît, ils n'abordent les quartiers que par les problèmes qu'ils posent, comme la drogue, la violence, l'insécurité, etc. Mettre en avant les connotations criminalisantes assignées à la banlieue est en soi une véritable caractéristique scientifique<sup>102</sup>. En effet, « *depuis le 19<sup>e</sup> siècle, la banlieue est d'abord dans l'imaginaire urbain le lieu des peurs sociales* » (Fourcaut, 1992a, 29). Il y a donc tout un « *substrat mythologique sur la banlieue, dans nos imaginaires collectifs, sur*

<sup>98</sup> On note par exemple chez les jeunes un renversement du stigmate (Wieviorka, 2001) pour en faire une force.

<sup>99</sup> On verra tout au long de ce travail que l'image renvoyée par la localité est au cœur des réflexions politiques locales.

<sup>100</sup> Italo Calvino (1972), met en scène Marco Polo, célèbre explorateur, et l'empereur mongol, puis chinois, Kublaï Khan ; Marco Polo s'exprimant en ces mots : « *personne ne sait mieux que toi, sage Kublaï, qu'il ne faut jamais confondre la ville avec le discours qui la décrit* » (1972, 75).

<sup>101</sup> Authier fait ici référence aux travaux de Kokoreff (2003a) et d'Avenel (2004). À partir de ces deux exemples, il démontre la difficulté que connaissent les sociologues pour déterminer une appellation contrôlée de la banlieue.

<sup>102</sup> Le travail de Thrasher (1927) sur les gangs américains en est un illustre exemple.

*lesquels sont venus se greffer plusieurs représentations successives* » (Boyer, Lochard, 1998, 120). Une reproduction construite à partir des médias et de certains sociologues, qui contribuent, même involontairement, au marquage des banlieues comme zone de non-droit et de déréliction sociale, malgré des attitudes oscillant entre le misérabilisme et le populisme. On peut même dire qu'aujourd'hui, « *certaines des toponymes (Les Bosquets à Montfermeil, les 4000 à La Courneuve ou encore les Minguettes à Vénissieux) ont fini par fonctionner comme antonomases, investis par des stéréotypes stigmatisants* » (Op. cit., 122). Et donc, non seulement ces lieux sont pointés du doigt, mais tous les habitants sont eux aussi visés par ces critiques car, comme l'énonce Lapeyronnie, « *vivre dans un quartier, [c'est] d'abord se trouver piégé ou prisonnier de l'image* » (2008, 164). En effet, comme l'explique Bourdieu, « *le quartier stigmatisé dégrade systématiquement ceux qui l'habitent* » (1993c, 167), c'est-à-dire que les habitants sont désignés automatiquement comme des délinquants, des violents, des dealers ou bien encore comme des intégristes en puissance, à cause d'une minorité. Et les principaux acteurs visés par cet étiquetage sont les jeunes qui se « *se trouvent être les porteurs privilégiés du stigmat spatial* » (Lepoutre, 1997, 39)<sup>103</sup>.

Trappes est, elle aussi, frappée par une stigmatisation commune et médiatique. Il paraît essentiel de se débarrasser de toutes les formes de représentation collective. L'agglomération a une identité forte dans le paysage des banlieues françaises, tout en restant mystérieuse et secrète. Sans réellement la connaître, chacun a son idée sur la question, une image en tête, un jugement à émettre. Le danger existe pour le chercheur qui doit se débarrasser expressément de ces préjugés et prénotions<sup>104</sup>, ces fausses évidences qui finissent par être considérées comme des réalités sociales et qui parasitent l'étude. Le florilège de réactions entendues, à l'approche de notre terrain d'enquête, illustre bien l'image négative d'autrui envers Trappes.

*« Des étudiants, destinés à obtenir le concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS), définissent Trappes comme "une ville en région parisienne où on envoie les jeunes professeurs d'EPS comme nous pour se former et se faire massacrer !", "Elle est réputée comme l'une des villes les plus sensibles de France !". De retour d'un séjour ethnographique, il n'a pas été rare d'entendre des réactions du type : "T'es allé à Trappes ? Mais t'es fou ! Qu'est-ce que t'es allé faire là-bas ? Tu n'as pas eu de problème au moins ?". Mais ce type de réactions n'est pas exclusif aux Provinciaux. En marge d'une recherche de logement à proximité de Versailles, les nouveaux collègues d'une jeune documentaliste lui ont clairement conseillé d'éviter Trappes. Pourquoi ? "Parce ce que ça*

<sup>103</sup> Un jeune de 17 ans, licencié au TSQFC, explique que « *quand on va quelque part, on dit : "Attention, ce sont les jeunes de Trappes". Tout le temps !* ».

<sup>104</sup> « *Il faut donc que le sociologue, soit au moment où il détermine l'objet de ses recherches, soit dans le cours de ses démonstrations, s'interdise résolument l'emploi de ces concepts qui se sont formés en dehors de la science et pour des besoins qui n'ont rien de spécifique. Il faut qu'il s'affranchisse de ces fausses évidences qui dominent l'esprit du vulgaire, qu'il secoue, une fois pour toutes, le joug de ses catégories empiriques* » (Durkheim, 1895, 32).



*crain trop il parait, ben du moins selon mes collègues. J'ai une image négative de la ville en fait. Même si je n'y suis jamais allée. Et sans vraiment savoir à quoi cela ressemble. Je sais juste que c'est un arrêt du train de banlieue que je prends pour aller travailler. Et qu'il ne faut pas que j'y aille !". Même les hautes instances corroborent ce mode de pensée. À travers une discussion avec une responsable du Conseil de l'Europe, lors d'un colloque international<sup>105</sup>, cette dernière concédait, suite à l'explication de mon choix de thèse : "Ah oui Trappes, ville tristement connue en effet. C'est un bon choix...". »*

Carnet ethnographique, discussions informelles

Le concept de représentation collective (Durkheim, 1898) correspond parfaitement à cette idée que s'en fait le quidam. « *Une banlieue chaude à problèmes et à éviter* », voilà comment Trappes est définie, ce qui désigne une perception commune qui permet de voir et de comprendre ensemble sans être réduits à vivre selon les seules perceptions individuelles (Durkheim, 1898). Et cela dépasse les frontières des cultures et des environnements sociaux. Trappes fait peur... et sa réputation dépasse le simple département des Yvelines. Parfois sans avoir ni fondement ni raisonnement, comme l'explique Pedrazzini : « *tout le monde croit bien connaître ce qui s'y passe. Mais ce n'est pas vrai. Comme partout, les gens connaissent ce qu'ils ont envie de connaître et rien de plus. [...] Rien ne sert de dire le contraire* » (2005, 14-15). Le chercheur, qui n'est finalement qu'un individu parmi tant d'autres, est menacé par ce type de jugements. Tant bien que mal, il ne faut pas se le cacher, le chercheur évite d'entrer sur son terrain entaché d'opinions personnelles. En ce qui nous concerne, les représentations sur la ville ne sont ni sinistres ni patibulaires, mais plutôt imprécises et désordonnées.

*« Mes premiers feed-back concernant Trappes datent des années 1996-1998 avec l'émergence de deux "idoles" issues du cru : Nicolas Anelka, footballeur professionnel passé par le PSG, le Real de Madrid et actuellement joueur à Chelsea, et Jamel Debbouze, comédien humoriste et créateur du Jamel Comedy Club. C'est à ce moment précis que "Trappes" intégra mon vocabulaire. Et la télévision aida largement à sa diffusion. Mon premier souvenir date d'un reportage, banal en soi, sur l'histoire d'Anelka, diffusé dans une émission sportive. Il revenait dans son quartier d'enfance à bord notamment de sa voiture, une Ferrari rouge. Le contraste était d'ailleurs mis en avant par le journaliste. Aujourd'hui, les médias contribuent encore et toujours à constituer un bagage de connaissances. Comme l'avancent Demazière et Dubar, "l'accès au terrain est tout sauf naïf et accidentel" (1997, 54) et le chercheur est donc armé d'informations préalables, de familiarités avec le champ et également de doutes sur les prénotions le concernant. Mon arrivée sur Trappes en est un exemple poignant.*

*"Ma toute première fois... J'arrive pour la première fois à Trappes un dimanche d'avril 2008, en soirée, où des trombes d'eau m'accueillent. Une pluie comme jamais ! Et qui plus est dans une nuit noire. J'arrive de Lyon grâce au GPS, pour qui c'est aussi le premier soir. Pour ce baptême du feu, il me fait passer par des chemins biscornus, suite aux différentes déviations mises en place sur l'autoroute en travaux. La radio annonce que Paris vient de se faire écraser à domicile par Nice... Il n'est pas bon d'être un Parisien ce soir ! J'arrive finalement dans les alentours de 2h du matin. La pluie redouble d'intensité. L'hôtel est proche. Le scénario du vieux film américain de série B, avec le motel mal famé au bord de la nationale, sous l'orage, n'est plus réellement un lointain souvenir. Tous les clichés sont réunis pour*

<sup>105</sup> Philippe, D. (2009). « La recherche de sens dans la pratique sportive de quartier : l'exemple de la ville de Trappes ». Rennes, colloque international, *Ethique et Sports en Europe*, organisé par le Conseil de l'Europe et l'Université Européenne de Bretagne, du 15 au 17 avril 2009 à l'ENS Cachan, Antenne de Bretagne.

*prendre peur. Surtout avec l'image si mauvaise de Trappes relayée dans tous ces médias et toutes les bouches de mes proches qui ont pris connaissance de mon projet. Il ne reste plus qu'à trouver le sommeil avant d'entamer ce long périple ethnographique... Mais le lendemain, tout a disparu. Le soleil a chassé la peur en cette belle matinée d'avril. L'arrivée nocturne dans la zone industrielle de la ville n'est qu'un lointain souvenir et il est désormais temps de sentir l'atmosphère de la ville, de flâner dans les quartiers parsemés de barres, ... »*

Carnet ethnographique, lundi 14 avril 2008

D'après les premières observations, Trappes semble résister aux affres d'une banlieue dite « à problèmes ». Y plonger durant de longues semaines contribue à ne pas se fier uniquement aux premières impressions et la litanie de barres d'immeubles, le gigantisme du quartier des Merisiers, le délabrement des façades, la déchéance de certains équipements sportifs, les perpétuels chantiers de construction au centre de la ZUS, apparaissent progressivement. Mais, contrairement à Kokoreff (2008), dans son étude sur Clichy-sous-Bois, nous n'avons pas été choqué par la violence de l'environnement urbain. La ville est propre, avec très peu de tags sur les murs de la commune, verdoyante à souhait, calme et paisible en journée (peu de klaxons, beaucoup de gestes de sympathies et de politesses entre habitants<sup>106</sup>). Cependant, une certaine peur, ou plutôt une appréhension, nous a accompagné avec parcimonie tout au long de ce périple ethnographique. Et pourtant jamais nous n'avons été menacé, effrayé ou bien encore inquiété.

*« Mon travail de terrain touche à sa fin. Quand je me remémore mon arrivée dans la ville, je ne peux que sourire. La peur était présente, du moins la crainte. Mais il n'y a pas une fois où je me suis senti en danger. Ou si, peut-être une fois... Le soir où j'ai pris un raccourci afin de ne pas louper mon RER. Je me suis retrouvé dans une coursive d'un des squares "chauds" de la ville, vers 21h, dans une nuit sombre. En face de moi, cinq jeunes discutent et le doute s'empare de moi. Pas pour ma personne mais plutôt pour mon ordinateur et tout ce travail de thèse. Et pourtant rien ne s'est passé. Pas même un regard. Ni même un mot. Comment en suis-je arrivé là ? Quels sont les responsables ? Eux, moi, nous, les médias ? Cette crainte, présente et pressante, est peut-être issue de cette paranoïa collective créée par ces images maintes et maintes fois diffusées de violence dans les quartiers. Peut-être... »*

Carnet ethnographique, mardi 21 avril 2009

Le battage médiatique est un facteur d'explication. La presse écrite et la télévision, entre autres, sont les principaux instigateurs de cette méfiance engendrée envers les banlieues françaises. Luc Bronner, journaliste au *Monde*, concède que « nous, les médias, nous avons une responsabilité sur la manière dont on aborde la banlieue. À chaque fait divers, nous avons tendance à penser que c'est un phénomène de banlieue... Alors qu'il existe plein de faits divers équivalents dans le monde rural ou dans des petites villes, et dont on ne parle

<sup>106</sup> « Un client de la boucherie sort en courant du magasin et demande au bus de s'arrêter avec un large sourire. Il glisse deux mots au conducteur qui décide d'attendre que son "futur" usager termine sa commande. Les voitures s'entassent derrière mais personne ne manifeste. Tout se passe dans un calme magistral. » (Carnet ethnographique, mardi 21 avril 2009).

*pas... L'erreur majeure des médias, c'est d'avoir le réflexe de penser que tous les faits divers en banlieue, [...] c'est un phénomène* » (2008, 3)<sup>107</sup>. Plusieurs interviewés abondent dans ce sens. Un ancien dirigeant de l'EASQY regrette qu'une « *simple image peut être amplifiée. Une flaque d'eau, c'est une inondation. [...] Parfois c'est juste des conneries faites et pas une révolte* ». De la sorte, ce déferlement médiatique s'offre au lecteur comme un condensé de la réalité. C'est pour cela que les médias sont perçus comme « *les responsables essentiels de cette désignation négative du quartier, de la construction de son image et de la méfiance qu'il inspire* » (Lapeyronnie, 2008, 151). À Trappes, l'essentiel des critiques leur est destiné. « *La presse joue un rôle dégueulasse. C'est mortifère* » dénonce le directeur de Miss' Pop de 2004 à 2009. L'élu municipal de 1977 à 2001 regrette lui n'avoir vu que très peu de « *reportages télévisés intéressants. Des lamentables, beaucoup* ». Parfois, des scénarios sont montés de toutes pièces, selon une « *vision médiatique* » (Champagne, 1993, 61), qui serait en somme « *un reflet déformé du réel* » (De Maillard, 2003, 194). L'exemple suivant illustre ces propos :

*« On a eu une journaliste de TF1 qui est venue sur les combats pitbulls. Elle avait mis en scène un combat. Elle leur avait demandé. Un ami de Trappes avait reconnu les gens et il est parti cuisiner les gamins qui avaient ces chiens pour savoir pourquoi ils avaient fait ça. La nana avait payé les gamins... Tu imagines ! Ces chiens, c'était des crèmes, ils ne faisaient rien, ils n'attaquaient personne. Ils les ont excités. Elle a mis en scène dans la cave, ça va loin, elle leur a demandé de mettre des cagoules pour ne pas les reconnaître... Elle voulait un combat de chiens ! Alors que les chiens, ils s'entendaient bien entre eux... Mais elle a mis en scène ! C'est affreux comme idée... [...] Mais le retour du bâton... On fait un 16<sup>e</sup> de finale de Coupe de France, ou un 32<sup>e</sup> [...]. Le stade Guimier plein... [...] On avait foutu un dispositif de sécurité avec les flics et les journalistes sur un parking à côté. Moi, j'y étais pour gérer. Ça se passait super bien. Je vais pour regagner ma bagnole, et là, je te vois passer un groupe de Sand Pergaud Verlaine, escalader les talus, plein de jeunes. Putain... Le match avait commencé depuis 20 minutes. Ils étaient une vingtaine avec des barres de fer, des cannes de golf, des battes de baseball et ils sont allés directement sur la bagnole de TF1... Explosée ! En représailles de ceux qui avait fait ça. [...] Parce que les gamins n'avaient pas aimé ça... »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Suite à ces heurts, dès que les médias « *avaient besoin de stigmatiser une banlieue, ils parlaient de Trappes [...], donc pour nous, ce n'était pas idéal* » (Directeur des sports de 1995 à 2002). On serait ainsi dans « *la spirale* » que décrit Avery, car après chaque situation, « *le problème est plus grand* » (1987, 175). Ceci expliquerait les relations tendues entre les jeunes et les médias actuellement. On rejoint ainsi Champagne lorsqu'il avance que « *loin d'aider les habitants de la banlieue, les médias contribuent paradoxalement à leur stigmatisation* » (1993, 73). D'ailleurs, comme s'amuse à le dire certains habitants, « *je ne connais pas de journaliste qui habite Trappes [Rire] Le journaliste débarque de je ne sais où,*

<sup>107</sup> Luc Bronner, spécialiste de la question des banlieues, se livre ici aux questions du Conseil de la Jeunesse de Seine-Saint-Denis, dans *Le Monde du 93* daté de janvier 2008.



*interviewe un mec dans la rue, soit la perception d'un mec comme ça, et la retranscription du journaliste... »* (Président du TSQFC depuis 2004<sup>108</sup>).

La lecture des quotidiens<sup>109</sup> est, elle aussi, très significative de l'identité médiatique de la ville. Bien entendu, tous les faits recensés ne sont pas forcément sujets à l'imagination débordante d'un journaliste. Ils existent bel et bien. Mais ils doivent être analysés comme tout document collecté sur le terrain d'enquête et visualisés comme un article de presse, qui peut être parfois imagé, amplifié, transformé, influencé. La presse condamne parfois avec excès la ville et ses habitants. Trappes fait vendre donc, sous un angle parfois tape-à-l'œil, certaines « Une » stigmatisent les événements concernant la ville<sup>110</sup>.

*« En descendant du train de banlieue, en ce froid matin de décembre, je passe devant la petite papeterie, qui indique quotidiennement sur sa porte la Une du Parisien. Et aujourd'hui, le n° 19996 du Parisien nous dévoile : " Trappes : encore une commerçante séquestrée". Le titre est évocateur et déstabilisant. Je m'empresse d'acheter un journal. Mais il suffit de lire l'article pour se rendre compte que le journaliste a surjoué l'information et a surfé sur la psychose régnant autour de la ville et des banlieues en général. Il est vrai que l'information est réelle, mais elle est transformée. En fait, c'est un trio de bandits qui sévit sur tout le département. Ils en sont à leur troisième braquage en une semaine. Trappes n'est ici que le lieu d'habitation de la femme séquestrée et n'est en aucun cas la conséquence ou la cause du problème. Cette commerçante travaille à Saint-Quentin-en-Yvelines. Mais n'importe quel quidam, pressé, comme j'aurais pu l'être, lit qu'une commerçante s'est faite agresser à Trappes et implicitement, qu'il n'est pas rassurant d'y habiter. Le "encore" insiste sur l'accumulation des dangers dans la ville. Alors que Trappes n'y est pour rien ! »*

Carnet ethnographique, vendredi 19 décembre 2008

Les supports télévisuels ont également leur part de responsabilité dans cette stigmatisation ambiante. La recherche archivistique menée à l'INA permet de juger de l'appétence des grands médias dans leur traitement de Trappes. Sur une période déterminée, de 1978 à 2009, une moyenne de cinquante six<sup>111</sup> reportages, sans double ni reprise, est à dénombrer par canal, avec plus d'un quart de ces rubriques invoquant des phénomènes de violence sur la commune. Même implicitement, le chercheur peut être influencé.

En définitive, il est nécessaire de prendre acte de cette pression médiatique afin de s'armer scientifiquement contre les éventuelles prénotions. Le premier travail du sociologue est de déconstruire le problème social, en évitant les raccourcis et les amalgames, afin

<sup>108</sup> Ce dernier va même plus loin en expliquant « *qu'on devrait leur donner le prix Nobel de la Paix à tous ces gens-là... Vivre en paix dans 99,99 % des cas. Qu'on ne leur casse pas les couilles* ».

<sup>109</sup> Par exemple, le lundi 25 février 2008, en page 5, le quotidien *Ouest-France* relate les différentes échauffourées du début d'année 2008 et les interpellations pour outrages, rébellions et violences, qui ont été effectuées au sein de la ville.

<sup>110</sup> Vendredi 19 décembre 2008, n° 19996, *Le Parisien*.

<sup>111</sup> Soixante reportages sur TF1 et cinquante deux sur France 2 (Antenne 2). Les autres thèmes abordés concernent la religion, la politique et l'émergence de Nicolas Anelka et Jamel Debozze. La recherche n'a pu être étendue car aucun reportage concernant la ville de Trappes n'a été recensé avant 1978.

« *d'avancer vers le problème sociologique par une posture de distanciation critique vis-à-vis des images convenues sur la banlieue* » (Avenel, 2004, 13), sans chercher non plus à en devenir les psychiatres (Bourdieu, 2001). Le terrain est, dès lors, un moyen de se confronter à la réalité et d'observer en parallèle la réaction des habitants à cet acharnement. Trappes a une histoire et ne s'est pas réveillée du jour au lendemain dans un climat de violences. Ce passé en fait un espace riche, et qui plus est, prêt à s'ouvrir et à se dévoiler.

Toute une litanie de questions concernant l'histoire de la banlieue reste parfois sans réponses, ce qui contribue à alimenter l'incompréhension environnante. Mais « *nous savons qu'en nommant les choses, nous leur donnons du sens* » (Dubet, 1997, 39). La suite de ce travail servira justement à définir les objets étudiés, comme la banlieue, ses habitants, les politiques sociales, urbaines, sportives qui y sont menées, etc. L'objectif est d'apporter du sens à ces notions, par le truchement d'un travail singulier, atypique, mené sur Trappes. Pour cela, le travail de Kokoreff, dans le livre *Émergences culturelles et jeunesse populaire – Turbulences ou médiations ?*, de Boucher et Vulbeau (2003), servira de support d'écriture. Les quatre phases qu'il détermine vont être tour à tour reprises, décrites, développées, dans les quatre prochains chapitres pour décrypter l'évolution de la banlieue et de la ville de Trappes

Dans un premier temps, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, Kokoreff distingue un processus de marginalisation de l'espace périphérique et de mise à l'écart d'une classe sociale. Dans un second temps, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1960, il revient sur la construction sociale et politique des mythes fondateurs des banlieues. Pour cela, il retrace l'émergence des banlieues rouges, à travers le Parti Communiste Français (PCF) et l'essor de la classe ouvrière. Dans un troisième temps, simultanément au temps précédent, il détaille la construction des équipements d'habitat social dans les banlieues. Dans un quatrième temps, en marge des années 1970-1980, il constate le déclin des banlieues rouges et le malaise de ces dernières.

En filigrane de cet historique, la place de l'objet « sport » et l'émergence des fédérations sportives ouvrières sont analysées, tout comme leurs transformations. Les modifications politiques et sociales de l'État français, la territorialisation et la décentralisation par exemple, qui ont permis aux collectivités territoriales de prendre en charge les politiques d'insertion - par le sport -, de logement, etc., sont elles aussi détaillées. Tous ces éléments sont abordés uniquement lorsqu'ils ont une répercussion, une incidence sur le local, c'est-à-dire Trappes.

# Chapitre 1 - Le processus de marginalisation de la banlieue (1840-1900)

Précisons que ce premier chapitre, reprenant la première étape de la construction identitaire de la banlieue selon Kokoreff, c'est-à-dire la période de marginalisation de l'espace périphérique, n'est pas autant détaillé que les chapitres suivants. Au plan national, les références historiques sont précises et ne nécessitent pas d'éclaircissement particulier. Au plan local, cette première étape ne se traduit pas réellement par un processus d'exclusion, au vu du relatif éloignement du territoire trappiste. Le peu d'informations recueillies sur le terrain, principalement sur le plan sportif, ne permet également pas de détailler précisément cette phase.

## 1. La genèse des banlieues

Kokoreff détermine comme première étape « *un processus de marginalisation de l'espace périphérique* » (2003b, 123), effectif dès la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. La banlieue parisienne voit le jour suite à la décision de construire autour de Paris des fortifications, dans les années 1840 (Fourcaut, 1992b)<sup>112</sup>. Le choix est fait « *d'exclure vers les faubourgs, soit hors du centre, les vagabonds et les chiffonniers accompagnés des industries malsaines et des mauvaises odeurs* » (*Op. cit.*, 123). Meriman (1991), à partir de plusieurs exemples concrets, comme la place des prostituées de Verdun, les ouvriers de Reims ou bien encore les brassiers de Perpignan, retrace la naissance des marges de la ville, à travers différents épisodes de menace des faubourgs sur le centre. À travers l'histoire des prostituées « clandestines », il décrit les faubourgs comme « *le refuge nocturne traditionnel des filles de joies expulsées du centre ville par la Police* » (1991, 10) et explique que pour les élites sociales de l'époque, « *les marges de l'espace urbain, faubourg et banlieue, dessinent un avenir peu rassurant* » (*Op. cit.*, 13), où se mêlent les marginaux<sup>113</sup>.

<sup>112</sup> « *Paris est ceinte de barrières d'octroi suite à la décision d'Adolphe Thiers, chef du gouvernement et Ministre des Affaires Étrangères de Louis-Philippe, prise le 8 février 1841* » (Fourcaut 1992, 14). Une ceinture fortifiée autour de la capitale est construite entre 1841 et 1845, afin, dans un premier temps et de manière officielle, de « *contenir la ville qui s'accroît trop rapidement et de prémunir contre un éventuel envahisseur* » (Leveau-Fernandez, 1992, 57).

<sup>113</sup> Le terme « *marginal* » est utilisé pour la première fois dans ce sens en 1928 par Robert Ezra Park, sociologue de l'École de Chicago.

Le faubourg, terme neutre et plutôt descriptif à l'origine, se stigmatise de plus en plus en lien avec sa population, elle-même étiquetée. Située entre la ville et la campagne, le faubourg, qui provient du latin « *foris burgus* », désigne « *le bourg qui est en dehors* » (*Op. cit.*, 41). En adéquation avec ce constat, Vieillard-Baron considère qu'une « *image de rejet et d'exclusion peut être projetée sur les faubourgs dès l'époque médiévale, véritable lieu d'accueil de la marginalité* » (2001, 45). Rapidement, les faubourgs accueillent les industries trop polluantes, nauséabondes, les hospices et les hôpitaux (Meriman, 1991 ; Vieillard-Baron, 2001), à l'image de la mise à l'écart des lépreux au Moyen Âge. La marginalisation de l'espace périphérique est effective. C'est à ce moment que « *le courant hygiénique monte d'un cran* » (Kokoreff, 2003b, 123), sous le second Empire (1852-1870). Ce régime politique a entrepris de rénover Paris, dans un souci évident d'améliorer l'hygiène et d'éviter les épidémies comme celles du choléra en 1832 et 1849. La loi du 13 avril 1850, relative à la lutte contre l'habitat insalubre<sup>114</sup>, est une des premières décisions fortes de courant hygiéniste et permettra « *l'expropriation des taudis* » (Butler, Noisette, 1983, 47). Un autre objectif, plus implicite, est de maîtriser les éventuels soulèvements populaires. Soulèvements qui s'associent de plus en plus aux faubourgs (Meriman, 1991).

Georges Eugène Haussmann fut chargé de reconstruire Paris et sa méthode fut radicale. Par l'éventrement des anciens quartiers, « *les résultats, volontaires, sont de chasser du centre de Paris, vers les faubourgs, surtout au Nord et à l'Est, quelques 350 000 Parisiens de conditions modestes* » (Meriman, 1991, 104). Les travaux Haussmanniens ont « *refoulé les ouvriers à la périphérie de la ville* » (Bron, 1968, 151), dans « les banlieues » proches, ce qui a accentué la ségrégation entre les quartiers riches et pauvres, entre la capitale et ses villes limitrophes. La redéfinition des limites de Paris, en 1859<sup>115</sup>, avec l'annexion des communes proches (Bertho, 1997) est une énième décision qui engendra la création de la banlieue moderne. Meriman rappelle que c'est « *pour leur donner un peu de dignité que certaines agglomérations limitrophes avaient reçu l'appellation de banlieues, mais surtout dans le but de contrôler ces classes dangereuses et laborieuses* » (1991, 37-38).

La 3<sup>e</sup> République, qui débute en 1870, prolonge ce courant hygiéniste, mais est durement frappée par l'épisode de La Commune de Paris, période insurrectionnelle de deux mois, soit du 18 mars au 28 mai 1871 (Bron, 1968). À certains égards, « *La Commune peut être*

---

<sup>114</sup> La loi n° 2068 du 13 avril 1850, relative à l'assainissement des logements insalubres (X. Bulletin CCLII, n° 2068). Aucune référence Internet n'est disponible pour cette loi, trop ancienne pour être accessible en ligne.

<sup>115</sup> La loi n° 7072 du 16 juin 1859, relative à l'annexion de plusieurs communes voisines à Paris, étendant les limites de la capitale (XI, Bulletin DCCXXXVIII, n° 7072). Cette loi prit effet le 1<sup>er</sup> janvier 1860. Aucune référence Internet n'est disponible pour cette loi, trop ancienne pour être accessible en ligne. Informations disponibles sur [l'Observatoire du Grand Paris](http://www.observatoire-grandparis.fr). (Consulté le 22/02/2011).

*considérée comme la revanche des expulsés* » (Meriman, 1991, 104), car elle oppose dans une lutte sans merci « *les prospères quartiers de l'Ouest et du centre de Paris aux quartiers populaires de l'Est [...] devant une figure exemplaire des divisions économiques, sociales et politiques de la France tout entière* » (Op. cit., 296-297). L'État et la capitale remportent la victoire et expulsent les « faibles ».

La mise à l'écart d'une frange de la population va de pair avec l'émergence au cours du 19<sup>e</sup> siècle de l'industrialisation de la proche banlieue. Les raisons sont hygiénistes et financières, car « *l'espace libre était plus abondant et moins cher au-delà de l'octroi, la barrière où l'on percevait les taxes d'entrées dans toutes les villes de plus de 5 000 habitants* » (Meriman, 1991, 26). Pour Vieillard-Baron, il va de soi que la banlieue parisienne proche se développe avec « *le puissant mouvement d'industrialisation* » (2001, 48) qui s'étend au courant du siècle et qui accentue « *la distinction entre les banlieues résidentielles et les banlieues industrielles* » (Op. cit., 48), et de manière générale entre la banlieue et la capitale.

Usines et entrepôts voient le jour sur des terrains libres et souvent à proximité de voies de transport, tels que les routes, les rivières ou encore les chemins de fer qui naissent progressivement au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Sous l'impulsion de l'État, la première voie ferrée est ouverte en 1827 entre Saint Etienne et Andrézieux<sup>116</sup>. Et en 1837, la première ligne pour voyageurs est créée dans la banlieue parisienne, entre Paris et Saint Germain en Laye (Belot, 1973), suivie de près par les deux lignes de Paris à Versailles, dites de la « rive droite » et de la « rive gauche » en 1839-1840<sup>117</sup>. Les itinéraires de ces lignes auront une influence sur le développement des banlieues (Meriman, 1991) et sur la subordination de ces villes périphériques, créées à partir d'anciens bourgs de campagne, envers la capitale. Puis, en 1850, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest est créée, en reprenant l'actif du chemin de fer entre Paris et Versailles, qui permet dès 1852 l'ouverture totale de la ligne Rennes-Versailles<sup>118</sup> et l'apport progressif des Bretons dans la capitale et sa banlieue Ouest avoisinante. Il est vrai qu'« *à l'approche des grandes agglomérations, la voie ferrée va créer des pôles de peuplement près des gares* » (Butler, Noisette, 1983, 58).

<sup>116</sup> [Historique de la SNCF et des Chemins de Fer Français](#). (Consulté le 22/02/2011). Ce site Internet reste un document non officiel.

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> [Historique de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest](#). (Consulté le 22/02/2011). Ce site Internet reste un document non officiel.

La banlieue parisienne proche se transforme avec, en plus, l'apport d'une population nouvelle, issue de la province, qu'est la classe ouvrière<sup>119</sup>. Les travailleurs étrangers sont en nombre, mais répartis selon les zones frontalières, comme le montre Noiriél, avec les Belges dans le Nord de la France et les Italiens au Sud-est (1986, 17-18). Bertho indique que « *l'histoire de la banlieue est étroitement liée à celle de la classe ouvrière et "s'ouvriérise" autour de ses usines* » (1997, 16-19). Meriman (1991) explique, quant à lui, que ces zones ont tous les avantages pour plaire à cette nouvelle classe, en difficulté et parfois non qualifiée. Il révèle qu'à l'époque s'élève une « *peur de l'ouvrier* » (*Op. cit.*, 13) dans les villes<sup>120</sup>, et que « *les zones périphériques inspirent un sentiment de malaise, une sorte de tristesse* » (*Op. cit.*, 20). En marge des bouleversements de cette fin du 19<sup>e</sup> siècle, « *une profonde crise d'identité a lieu au sein de la classe ouvrière* » (Noiriél, 1986, 95).

En soi, pour résumer cette première étape, les conclusions de Meriman semblent adéquates pour expliquer la transformation des périphéries urbaines à travers trois processus historiques : « *le rôle des remparts et/ou de l'octroi, la persistance de la vie rurale aux abords immédiats de la ville et l'apparition d'une forme d'activité qu'est l'industrie* » (1991, 41). En ce qui concerne la pratique sportive, la fin du 19<sup>e</sup> siècle est marquée par « *le premier âge du phénomène sportif local : l'époque héroïque* » (Callède, Dané, 1991, 10)<sup>121</sup>. Dès 1880, à Paris et dans sa proche région, des patronages de la jeunesse voient le jour. Associations et clubs constituent l'unique maillage sportif de l'époque, où les liens avec leurs municipalités ne sont que purement administratifs. Aucune politique sportive n'est encore mise en place, tant au plan local que national. Les « responsables locaux » peuvent définir les règles à leur convenance. À l'époque, seule la Police municipale veille à la « *non politisation des associations et se trouve soucieuse de la loyauté républicaine* » (*Op. cit.*, 10). La structuration des politiques publiques du sport en France (Callède, 2000) ne sera effective que quelques décennies plus tard, juste après la Première Guerre Mondiale.

<sup>119</sup> « *Le [concept de] classe ouvrière naît dès 1815* » (Butler, Noisette, 1983, 45).

<sup>120</sup> « *La classe dominante va créer la famille ouvrière comme Dieu créa l'homme à son image : la même forme vidée du contenu du pouvoir !* » (Butler, Noisette, 1983, 50). Cette citation, ironique et sarcastique, montre bien que la classe ouvrière à l'époque est dévalorisée. Tout comme l'est son lieu de résidence.

<sup>121</sup> Les travaux de Callède serviront de base de travail afin de retracer « *l'esquisse de la généalogie du phénomène sportif local* » (Callède, Dané, 1991, 10), tout en analysant sous l'angle de la sociologie « *la structuration des politiques publiques du sport en France* » (Callède, 2000, 1).

## 2. Trappes : d'un bourg agricole à une ville cheminote

Trappes a sa propre histoire. Il est bien évidemment difficile de situer exactement sa naissance, mais il semble que Trappes entre réellement dans l'histoire « administrative » le 28 mars de l'an 1003 grâce à la charte de Robert II le Pieux (Belot, 1973). Proche de Versailles, la ville a vite eu les ferveurs des rois par le biais de son univers boisé et c'est grâce à Louis XIV qu'elle voit concrètement le jour avec la création de l'étang de Trappes, creusé dans les années 1677-1678 et dont le but est d'alimenter les « eaux » du château de Versailles (Lavigne, 1997). Puis, à l'amorce du 19<sup>e</sup> siècle, deux grandes familles agricoles, Dailly et Pluchet, se partagent la majorité des terres. La famille Pluchet<sup>122</sup> s'accapare même, et durant de longues années, la municipalité, qui vit exclusivement à l'époque de l'agriculture<sup>123</sup>.

Comme le précise très bien Meriman (1991), le développement des lignes de chemin de fer au milieu du 19<sup>e</sup> siècle a une influence notoire sur le développement des villes périphériques de la capitale. Trappes se voit, contrainte et forcée<sup>124</sup>, de mettre en œuvre des travaux pour le projet reliant Paris à Chartres. Sa toute nouvelle gare est inaugurée le 12 juillet 1849 et le nom de la commune est pour la première fois associé au chemin de fer. La ville reste néanmoins, avec mille habitants, une simple halte sur la ligne Paris-Chartres, puis très rapidement la ligne Paris-Rennes. Ce nouveau moyen de locomotion ne fait pas forcément l'unanimité au sein des habitants (Lavigne, 1997), malgré le fait que Paris ne soit qu'à une heure de transport au lieu des trois heures habituelles.

Parallèlement à la création de cette ligne de chemin de fer, Trappes est très vite étiquetée et stigmatisée. Conjointement à l'émergence du courant hygiéniste et la volonté d'exclure de la capitale les odeurs malsaines, Trappes, au regret du maire de l'époque, Emile Pluchet, devient « *le réceptacle des immondices de Paris* » (*Op. cit.*, 62).

*« Ça a commencé dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle quand les gros fermiers d'ici ont réussi à ce que les "gadoues" [les ordures ménagères] de Paris arrivent par wagons entiers en gare de Trappes. Pour eux c'était du pur bénéfice car c'était de l'engrais gratuit. On envoyait des*

<sup>122</sup> Vincent Pluchet sera maire de 1812 à 1838, puis son fils Emile de 1847 à 1872 et de 1874 à 1876, et son petit fils Eugène, de 1900 à 1919.

<sup>123</sup> Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, Trappes obtient une reconnaissance extra-communale à travers quelques innovations de ces concitoyens, comme la création de la « charrue Pluchet », créée par Vincent Charlemagne Pluchet en 1829, ou bien encore sous l'impulsion de Léon Teisserenc de Bort, le 1<sup>er</sup> juillet 1896, qui installe sur la commune un observatoire privé de météorologie (toujours en activité aujourd'hui) afin d'y mener des expériences basées sur l'exploration de la haute atmosphère. Ces travaux firent connaître Trappes dans tous les milieux scientifiques de l'époque.

<sup>124</sup> « *Le 29 août 1844, Michel Dumouchel, maire de Trappes, prend connaissance d'un courrier de la préfecture. Le texte préfectoral [lui] exige de faire les opérations nécessaires à la confection du projet définitif du chemin de fer de Paris à Chartres dont les travaux commencent immédiatement... Et ce n'est pas à discuter !* » (Lavigne, 1997, 61).

*charrettes pour charger. Mais les charrettes, ce n'est pas étanche et la gadoue tombait partout dans la ville. D'où la première réputation d'une ville "sale". Moi gamin, on l'appelait "Trappes la gadoue" sans savoir d'où ça venait. Pourtant j'habitais assez loin de la ville, vers Chaville [distant d'une vingtaine de kilomètres], mais on connaissait ça. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009<sup>125</sup>

Emile Pluchet regrette qu'au lieu d'être un « *agent de prospérité, [la ville] repousse les visiteurs par les mauvaises odeurs que dégagent les wagons de gadoue* » (Op. cit., 62). C'est toutefois un choix clairement acté par les agriculteurs de l'époque, qui profitent de ces immondices pour fumer leurs terres. Mais cette décision va à l'encontre de son développement. Cette ligne de chemin de fer n'a pas réellement les effets escomptés concernant la population car elle n'évolue guère<sup>126</sup>.

En revanche, et malgré ce premier processus de marginalisation, la ville s'émancipe dès le début des années 1870 où une vague de constructions nouvelles change littéralement la ville. Selon le maire de 1966 à 1996, préfacer d'un livre d'histoire sur la ville (Blanc, Leroyer, 1990)<sup>127</sup>, la rue nationale, principale artère de la cité, se modifie avec, dès 1872, l'installation de l'éclairage public. Puis dès 1878, et sans attendre les décisions législatives, l'instruction publique, gratuite et laïque, est mise en place avec la construction de la nouvelle mairie-école. À l'amorce du 20<sup>e</sup> siècle, Trappes fait figure de « gros bourg agricole », avec plus de 1 000 habitants<sup>128</sup>, dépassant largement les simples hameaux limitrophes. Les premiers immigrants font leur apparition sur la commune au rythme des saisons et surtout de l'agriculture. Ils viennent de Belgique, du Nord de la France, de Bretagne et de Vendée pour trouver du travail. Rares sont ceux qui restent définitivement sur la commune.

Au vu de son emplacement, dans l'angle formé par la Route Nationale 10, dite « route de Bayonne », et la Route Nationale 12, dite « route de Bretagne », créée au 18<sup>e</sup> siècle, et le chemin de fer de l'Ouest, la ville s'ouvre progressivement vers l'extérieur. L'agriculture, dominante sur le territoire, tend à s'industrialiser avec l'implantation progressive de nouvelles entreprises, ce qui laisse entrevoir une évolution majeure de la commune.

<sup>125</sup> Cet interlocuteur a occupé plusieurs fonctions au sein de la ville de Trappes et du département. Il a été par exemple, de 1983 à 1991, membre du secrétariat de l'Union Départementale des Syndicats CGT des Yvelines. Il est ensuite devenu, pour quelques mois, adjoint du directeur des sports de Trappes en 1992. Il occupe après la fonction de responsable du secteur jeunesse à Trappes de 1992 à 1999, pour ensuite être le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009, date où il a pris sa retraite. Au vu des diverses missions de cet interlocuteur, il sera systématiquement désigné à travers la fonction la plus appropriée à son discours.

<sup>126</sup> Il faut attendre le dénombrement par feux des paroisses de la Généralité de Paris, en 1709, pour connaître le nombre d'habitants, 468, sur la commune (Belot, 1973). Avant cela, le chiffre est mal connu. En 1851, on dénombre 910 habitants, puis 918 habitants en 1872.

<sup>127</sup> La préface du maire de 1966 à 1996 est ici très utile pour retracer l'histoire de la ville.

<sup>128</sup> 1 086 habitants en 1900.



Cette époque marque l'entrée progressive de la société française dans la période héroïque du sport local. Mais l'émergence des premières associations sportives n'est effective que dans les grandes agglomérations, en particulier à Paris, qui voit doucement se structurer le monde sportif. À Trappes, peu d'archives font référence à une éventuelle pratique sportive. On note la création d'une première association dans la commune et ce, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

*« Je suis formel pour l'avoir bien étudié et cherché dans les archives, la première association de Trappes est une société de tir au fusil, sous la responsabilité des pompiers, et la seconde un Orphéon, une sorte de chorale voulue par le préfet qui semblait attribuer à cette pratique de grandes vertus civiques... Nous sommes pourtant en 1861 et donc le préfet encourage des activités quelque peu ... illégales ! [...] Le Tir au fusil Lebel était toléré par la Préfecture car encadré par les pompiers qui avaient la charge des fusils. Cette pratique était courante car de bons points dans cette discipline donnaient le droit de choisir son unité le moment du service militaire venu, ce qui, en ces temps belliqueux, pouvait être d'une sacrée importance ! [La pratique] est réputée pour favoriser le lien social, ou plutôt le maintien de la paix sociale. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Ces deux associations, précurseurs d'un certain dynamisme associatif local, s'éteignent très rapidement à l'amorce des années 1900. Le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » fait également référence à « un club informel de foot dès 1899<sup>129</sup>, qui pratiquait sur les terrains de la Météo et dont l'activité a été stoppée par la Première Guerre Mondiale. Ce n'était pas une association mais plus une pratique du football, assez suffisante pour être reconnue. Le fils du maire Pluchet le pratiquait notamment. Un accord avec Teisserenc de Bort amène l'autorisation au groupe de pratiquer le football sur les terrains de la météo, afin de rencontrer l'équipe de Montigny. Mais c'était un embryon ».

Pour résumer, on peut considérer que Trappes évolue, autant sur le plan urbain que social, à travers les multiples transformations nationales. L'arrivée du chemin de fer au sein de la commune bouleverse son quotidien et entraîne une mutation du territoire, avec la venue progressive de nouveaux travailleurs, de nouveaux habitants. Malgré tout, on observe une première stigmatisation de la commune par le biais des ordures ménagères, les « gadoues », qui arrivent par wagons entiers en gare de Trappes. Le monde sportif, qui commence à se structurer dans les grandes agglomérations, est encore imperceptible dans la commune, malgré la création des premières associations. Le football est par exemple une pratique informelle au début du 20<sup>e</sup> siècle.

<sup>129</sup> La genèse de cette pratique reste floue. Sur le [blog du Trappes Saint-Quentin Football Club](#) (TSQFC), un historique du club est dressé (Consulté le 22/02/2011). Selon le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009, le texte comporte plusieurs inexactitudes, ce qui nécessite une extrême prudence dans l'utilisation de ces informations.

## **Chapitre 2 - La construction sociale et politique de la banlieue rouge (1880-1960)**

Kokoreff, dans la seconde étape de la formation identitaire de la banlieue, réfléchit sur l'idée de « *construction sociale et politique d'un certain nombre de mythes fondateurs durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle* » (2003b, 124). L'auteur articule sa réflexion autour de trois processus évoluant conjointement : la création de la ceinture noire et le mythe de la zone, puis « *le mythe des banlieues rouges* » (Fourcaut, 1986, 11) et enfin l'essor de la classe ouvrière. Ces trois étapes se déploient de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1960, se chevauchant avec une troisième phase, définie comme la naissance des cités d'habitat social. Toujours dans une optique d'intelligibilité, un retour méticuleux sur les trois phases de Kokoreff permettra de discuter, tout en se référant à la problématique de travail, de la place de l'outil sport dans l'histoire de la banlieue, et au sein de la ville de Trappes. Après avoir défini en premier lieu la ceinture noire et le mythe de la zone, avec la montée d'une « peur collective » envers les zones périphériques, on reviendra sur l'émergence de la banlieue rouge et la construction identitaire de la classe ouvrière, avec une focale particulière sur Trappes et sur la place du sport dans ce développement politique proche du militantisme. Il ne faut bien évidemment pas omettre non plus que le mythe des banlieues rouges n'existerait pas sans l'apogée de la classe ouvrière, car c'est véritablement dans la période 1900-1930 que se produit le « *décollage permettant à l'industrie française de rejoindre le peloton de tête des pays les plus développés* » (Noiriel, 1986, 120).

### **1. La ceinture noire ou le refuge de la délinquance**

Les fortifications construites autour de Paris, sous la Monarchie de Juillet<sup>130</sup>, voient naître au fil des décennies la zone, véritable « *refuge de la délinquance* » (Fourcaut, 1992a, 29), où se mêlent délinquants, prostituées ou bien encore des groupes de jeunes violents. « *Ceinture noire de la capitale* »<sup>131</sup> (Leveau-Fernandez, 1992, 56), elle est le refuge d'une population parisienne chassée de la capitale : « *c'est le royaume des fortifs* » (*Op. cit.*, 56). Couronne non

<sup>130</sup> La Monarchie de Juillet est proclamée en 1830 et sera remplacée par la seconde République en 1848. Elle a marqué la fin de la royauté.

<sup>131</sup> Le terme de ceinture noire est repris en raison de sa forme circulaire entourant Paris ; « *une bande de terrains de 250 mètres de large, non constructible* » (Leveau-Fernandez, 1992, 56).

*aedificandi*<sup>132</sup>, la zone s'est vue recouverte, au fil des années, de cabanes de fortune. « *Paysage pitoyable et sordide, sale et noir, avec l'absence d'électricité* » (*Op. cit.*, 58-59), la zone fait peur et alimente l'imaginaire. Pourtant, près de 30 000 habitants (Fourcaut, 1992b) y vivent à l'amorce du 20<sup>e</sup> siècle, et le monde ouvrier y est largement représenté (Perrot, 2001). Véritable lieu de transition entre la ville et la campagne, entre les zones périphériques et la capitale, où se côtoient de façon permanente classes laborieuses et classes dangereuses (Chevalier, 1958), la zone fait peur et devient le refuge idéal pour une population jeune en mal de reconnaissance et avide de violence : les Apaches.

Les Apaches règnent en maîtres sur les fortifs et constituent avec les Pierreuses (prostituées) « *le folklore des fortifs, contribuant à donner une image violente de la zone* » (Leveau-Fernandez, 1992, 63). La Belle Époque, période qui s'étend de 1896 au début de la Première Guerre Mondiale, voit « *l'apogée de ces voyous de banlieue, les Apaches* » (Meriman, 1991, 104). Ces bandes de jeunes ne sont pas les premières de l'histoire<sup>133</sup> mais elles ont le plus marqué l'histoire de la banlieue et font figure « d'exemples » aujourd'hui lorsqu'il est question de bandes de jeunes. Allègrement étudiées et analysées (Cousin, 1976 ; Perrot, 1979 ; Fourcaut, 1992b ; Meriman, 1991 ; Perrot, 2001 ; Pierret, 2003), ces bandes ont en soi « *inauguré une forme contemporaine de la violence urbaine : la violence des jeunes* » (Pierret, 2003, 216). Les Apaches, âgés entre 10 et 15 ans, vouaient une haine féroce à trois cibles biens distinctes, responsables pour eux de leur situation d'échec : « *le bourgeois, le flic et le travail* » (Perrot, 2001, 357). Ces jeunes étaient à l'époque fortement craints par les habitants, dépassés par leur mode d'actions, leur mobilité et leur violence. En bandes, mais pas nécessairement organisés, les Apaches font régner la peur sur la capitale. Le phénomène s'estompe dès les affres de la Première Guerre Mondiale.

Trappes, éloignée d'une trentaine de kilomètres de la capitale, n'est pas réellement touchée par ce phénomène de « ceinture noire » et l'apparition de ces bandes violentes au début du 20<sup>e</sup> siècle. Elle fait figure de « gros bourg agricole » mais évolue rapidement avec l'arrivée progressive de deux nouveaux types de travailleurs : l'ouvrier qui, chassé de Paris, migre vers les banlieues, et le cheminot qui découvre en la ville de Trappes un nouvel « eldorado ». Par conséquent, la ville se transforme littéralement début 1900, avec le

---

<sup>132</sup> Non constructible.

<sup>133</sup> On peut se rappeler des « *Cartouches de l'ancien régime, des Escarpes de Louis Philippe et des Sauvageons de 1881* » (Vieillard-Baron, 2001, 160). Puis suivront « *les Gangs en 1930, les Blousons Noirs en 1950, les Teddy Boys en 1960 à Londres* » (Dubet, 1987, 22), puis les Loubards dans les années 1970-1980 (Kepel, 1991, Bachmann, Le Guennec, 1997) et enfin les Racailles (Donzelot, 2006 ; Demiaty, 2006 ; Jobard, 2006 ; Beaud, Pialoux, 2006 ; Dell'Umbria, 2006) des années 2000-2010. Le terme « racaille » est revenu sur le devant de la scène politique et scientifique, en relation à la déclaration de Nicolas Sarkozy le 25 octobre 2005 à Argenteuil : « *Vous en avez assez de cette "bande de racailles" ? Eh bien on va vous en débarrasser !* ».

développement de sa nouvelle gare. Deux éléments sont à la genèse de sa grande mutation : d'abord le rachat en 1908 de la Compagnie de l'Ouest, en difficulté, par l'État et ensuite l'allègement de la gare de Versailles (Lavigne, 1997). Rien ne prédispose Trappes à être plus qu'un arrêt sur le tracé Paris-Brest... Mais en 1911, la ville est choisie pour établir une nouvelle gare de triage.

*« Le choix du site du triage ferroviaire est dû à la conjonction de deux éléments. D'abord l'impossibilité d'une extension du triage de Versailles Matelots, du fait de sa situation dans une cuvette, et donc, une construction à un endroit depuis longtemps réputé stratégique en matière de transports. Ensuite, il faut se souvenir de l'époque des diligences qui toutes faisaient halte à Trappes parce que les chevaux, partis de Paris, exténués, devaient y être remplacés par des chevaux frais. Trappes devient une étape, avec la rue principale où les commerçants sont nombreux. On est à 30 kms de Paris, donc les chevaux à l'époque font une pause à Trappes. Il faut les changer car Trappes est un plateau et avant c'est 30 kms de côte. [...] Dès le départ, donc, le village est un lieu de passage très fréquenté, ce qui n'échappera pas aux rois lors de la construction d'un réseau défensif autour de leur capitale ; c'est la raison du choix de l'implantation d'un château à cet endroit. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

La nouvelle gare de triage entraîne une légère augmentation de la population, passant de 1086 habitants en 1900 à 1270 en 1911. Mais la Première Guerre Mondiale atténue cette expansion, tout comme le développement des associations sportives. Par exemple, l'activité football ne reprend pas après la guerre, car « l'équipe a payé un trop lourd tribut aux tranchées... » (Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009).

## 2. Le Parti Communiste Français (PCF) comme support de développement

### 2.1 Le mythe de la banlieue rouge

Après la Grande Guerre, la France doit se reformer et se reconstruire. En 1919, par exemple, les travaux de démolition des fortifications autour de Paris<sup>134</sup> sont entrepris. Refoulés déjà en partie par les travaux Haussmanniens, les ouvriers forment « *les premiers anneaux de la ceinture rouge* » (Bron, 1968, 151) au début du 20<sup>e</sup> siècle. C'est seulement à partir des années 1920<sup>135</sup> que naît le mythe de la banlieue rouge. C'est à ce moment que, « *à l'inverse de la ceinture noire, la banlieue rouge renvoie à la classe ouvrière une image*

<sup>134</sup> Selon l'étude de Leveau-Fernandez, il est indiqué que la décision de démolir les fortifications est prise dès 1894. Mais les travaux ne commenceront qu'après la Première Guerre Mondiale. La zone sera annexée au territoire parisien dès les années 1930.

<sup>135</sup> Fourcaut (1986), dans son formidable travail monographique sur la ville de Bobigny, précise que le terme de banlieue rouge se constitue pleinement entre 1924 et 1930.

*positive et valorisante d'elle-même* » (Fourcaut, 1992a, 35). Ces banlieues rouges « *ne sont [donc] pas qu'un mythe politique [car] elles furent d'abord une réalité historique, celle d'un contexte local et politique marqué par des liens forts entre les habitants et les élus* » (Masclat, 2003, 16).

La banlieue rouge est en soi « *un mode d'organisation sociale qui résulte de la rencontre, autour d'un système politique communal, d'une communauté populaire et d'une conscience de classe ouvrière* » (Dubet, Lapeyronnie, 1992). Ce terme recouvre de ce fait une réalité plurivoque : urbaine, sociologique, culturelle et politique (Subra, 2004). L'étude historique des communes de banlieue, de ce « *communisme municipal* » (*Op. cit.*, 14), est indéniablement sociale et politique (Prost, 1986). Les ouvriers, tout comme les cheminots, ressentent alors le besoin de trouver des solutions à leur situation et n'hésitent pas à s'engager politiquement auprès d'un parti politique qui prend son envol dans les années 1920 : le Parti Communiste Français (PCF).

Le congrès de Tours, qui a lieu fin décembre 1920, a vu la scission de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Parallèlement à la SFIO, la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC), futur Parti Communiste Français (PCF)<sup>136</sup>, voit le jour. Le parti se fixe comme objectif « *l'émancipation de tous par la maîtrise sociale, le partage des richesses, des connaissances et des pouvoirs* » (Statuts du PCF)<sup>137</sup>. Son développement s'opère dans « *des conditions concrètes de lutte des classes* » (Burles, 1979, 26) et de défense de la classe ouvrière. Par-dessus tout, le PCF souhaite conquérir les communes de banlieue, marginalisées, et les grandes usines de la région, fraîchement installées. Par exemple, dès la naissance du parti, « *Renault-Billancourt*<sup>138</sup> *est l'objectif numéro 1* » (Noirel, 1986, 167) afin d'exploiter la fragilité sociale des ouvriers.

Les années 1920 montrent l'arrivée en force du mouvement communiste sur l'échiquier politique français, avec l'obtention de 26 sièges aux élections législatives de 1924<sup>139</sup>. Quelques années plus tard, le PCF en perd plus de la moitié lors des élections de 1928. Ce n'est en fait qu'à l'approche des années 1930 que le mouvement prend réellement son envol et que la banlieue devient un véritable espace ouvrier et politique. On commence à entendre parler des « *bastions rouges* » (Bertho, 1997, 21), encerclant la capitale parisienne. Le Parti

<sup>136</sup> Le SFIC prend le nom de PCF en mai 1921.

<sup>137</sup> [Le site du Parti Communiste Français](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>138</sup> L'usine Renault voit le jour en 1898, sous l'impulsion de Louis Renault et ses frères. Ils s'implantent à Billancourt, foyer de leur future hégémonie et véritable fer de lance du monde industriel français et parisien. À noter que l'effectif de l'usine Renault-Billancourt évolue sensiblement entre 1914 et 1919, passant de 4400 ouvriers à 21 200 ouvriers (Fourcaut, 1992a).

<sup>139</sup> Le Parti obtient 9,82% des suffrages, soit 26 sièges à la Chambre des Députés. ([Résultats des élections législatives de 1924](#), Consulté le 22/02/2011).

bénéficie de « *cet héritage populaire* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 115) pour s'étendre dans la banlieue, afin que « *le pouvoir communal [devienne], tout comme l'usine, une base d'action contre l'État des monopoles* » (Op. cit., 157). Le PCF se dirige vers « *[ces] populations des mal-lotés* » (Noiriel, 1986, 167). La banlieue rouge est donc pour les communistes « *une véritable contre-société protectrice, un vivier de militants et de cadres, une vitrine politique et une base logistique indispensable au service des campagnes des candidats communistes* » (Subra, 2004, 15).

Les communistes, représentant la majorité des municipalités de gauche, sont considérés comme « *les représentants administratifs et politiques d'une volonté populaire, exprimée par de multiples organismes syndicaux ou associatifs. Autour de la mairie s'organise la bataille contre l'adversaire désigné, le patronat, contre un système, le capitalisme, dans un conflit centré sur le travail, mais qui donne sens à la multiplicité des conflictualités, des besoins qui en émergent, des réponses qui y sont données* » (Bertho 1997, 16). Les ouvriers, syndiqués<sup>140</sup> et encartés, prennent le contrôle de leur lieu d'habitation, ce qui donne naissance à « *un patriotisme de clocher* » (Noiriel, 1986, 191), encouragé par les élus, soucieux d'insérer leurs électeurs dans une lutte sans fin contre l'État et d'ancrer les travailleurs dans l'histoire de leur municipalité respective. Les maires souhaitent « *fidéliser leurs électeurs* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 115) et développer la solidarité entre travailleurs. Et les résultats suivent car, dès 1936, lors des nouvelles élections législatives, le PCF obtient 72 sièges de députés (Noiriel, 1986, 191), en marge de l'avènement du Front populaire<sup>141</sup>. À l'époque, « *la banlieue se pose alors comme un laboratoire de modernité* » (Bertho, 1997, 19).

Selon Touraine, sociologue spécialiste du communisme, l'influence et la puissance du PCF s'expliquent à l'époque par trois facteurs fondamentaux : « *la dureté de la condition ouvrière, l'importance de l'État et de sa tradition jacobine et enfin l'appel à l'absolu de la science et de l'histoire contre le désordre, le conservatisme et la brutalité des intérêts privées* » (1979, 109). Ce qui limite au final son rôle à être uniquement le défenseur des catégories défavorisées.

<sup>140</sup> La Confédération Générale du Travail (CGT) est très proche du PCF et des ouvriers, malgré « *une action très mesurée au début – fin du 19<sup>e</sup> siècle – avec une relative méfiance envers les ouvriers* » (Bron, 1970, 14), mais se donne très rapidement la « *vocation d'unifier la classe ouvrière* » (Op. cit., 111). En effet, « *le lien entre CGT et PC est ténu* » (Costa-Lacoux, Temime, 2004, 127).

<sup>141</sup> Le Front Populaire est une coalition des parties de gauche (SFIO, Parti radical-socialiste, PCF) qui gouverna la France de 1936 à 1937. Cette entente « *marque un tournant dans l'histoire de la classe ouvrière en France, surtout vis-à-vis du mouvement de grèves avec les occupations d'usines qui ébranle l'ensemble de la société française* » (Noiriel, 1986, 151). Concernant le monde sportif, le Front Populaire a milité pour mettre en place une politique publique d'aide à l'équipement communal dès l'automne 1936, avec un budget de 25 millions de francs [3,8 millions d'euros] (Callède, 2000). On attribue la modernisation et la démocratisation du sport et des loisirs à cette période.

## 2.2 La classe ouvrière : entre solidarité et luttes syndicales

Corrélativement à l'émergence du PCF dans les villes de la proche banlieue parisienne, il ne faut pas oublier l'apport en masse, quoique difficilement quantifiable<sup>142</sup>, d'ouvriers étrangers au début du 20<sup>e</sup> siècle, comme les Italiens<sup>143</sup>, les Algériens, ou encore les Polonais, qui n'hésitent pas à prendre « *le travail répugnant* » (Noiriel, 1986, 133) refusé par l'ouvrier français, et qui viennent combler la pénurie d'ouvriers des années 1920, causée par la Grande Guerre. À noter l'émigration bretonne.

L'amplification des luttes ouvrières s'explique par ces mauvaises conditions de travail de l'époque, et par la nouvelle organisation syndicale et politique. Les ouvriers entament dès les années 1930 de longues luttes contre le patronat. Aborder le monde ouvrier, ses crises, son idéologie, sa culture et son histoire, consiste à définir un système de revendications (Touraine, 1966), c'est-à-dire non seulement les protestations contre le pouvoir mais aussi les requêtes pour le travail et les droits. En soi, une lutte qui est menée au nom « *d'une contribution à la société et en vue d'obtenir de celle-ci une meilleure rétribution* » (*Op. cit.*, 117). Suite à la modernisation des industries, à l'instar de Renault qui met en place sa première chaîne de montage dès 1929<sup>144</sup> pour entre autres, limiter les coûts de production, le climat social se dégrade dans les usines, où les ouvriers n'hésitent plus à manifester leur désaccord. Les émeutes de 1936 à Renault-Billancourt font que « *Renault devient la forteresse ouvrière* »<sup>145</sup> (Costa-Lacoux, Temime, 2004, 49). L'île Seguin, propriété de la famille Renault dès 1919, devient « *un lieu emblématique [...] de revendication ouvrière [...] où luttes et conflits syndicaux dépasseront souvent le cadre de l'usine* » (*Op. cit.*, 49). Mais il faut comprendre que « *le mouvement ouvrier n'est presque jamais seulement un mouvement contre, mais un mouvement [...] pour le travail, pour le salaire et pour les droits, c'est-à-dire une lutte menée au nom d'une contribution à la société et en vue d'obtenir de celle-ci une meilleure rétribution* » (Touraine<sup>146</sup>, 1966, 117).

<sup>142</sup> Noiriel (1986), Costa-Lacoux et Temime (1994) s'accordent pour expliquer la difficulté à quantifier la population ouvrière étrangère. Les chiffres avancés, entre 15 et 30%, semblent toutefois être pertinents.

<sup>143</sup> Selon Milza (1992), la région parisienne devient la capitale de l'immigration italienne à partir des années 1920.

<sup>144</sup> [Le site de Renault](#) permet de comprendre l'histoire de la firme. (Consulté le 22/02/2011). Touraine (1995), dans son étude sur l'évolution du travail aux usines Renault, évoque quant à lui la date de 1924.

<sup>145</sup> Les effectifs sont en perpétuelle évolution. En 1919, 21 200 ouvriers sont sur le site de l'île Seguin. En 1929, ils sont encore plus de 30 300 ouvriers. La progression sera moins sensible dans les années suivantes. Ils ne seront « que » 32 600 ouvriers en 1936 (Fridenson, 1992).

<sup>146</sup> Touraine, spécialiste de la question ouvrière, considère l'ouvrier successivement comme « *un individu, un acteur social et un sujet historique* » (1966, 10) et l'étudie comme « *un producteur de biens sociaux et de représentations collectives* » (*Op. cit.*, 356).

La solidarité devient la marque de fabrique de la classe ouvrière (Touraine, 1966), s'exprimant dans les luttes et dans la vie quotidienne. Travaillant dans les mêmes usines, sur les mêmes chaînes, vivant dans les mêmes banlieues, ayant les mêmes opinions politiques, la classe ouvrière forme un tout, dépassant par la même occasion les barrières ethniques. Comme en témoignent Costa-Lacoux et Temime dans leur étude sur l'usine Renault de l'île Seguin, « *la solidarité ouvrière est à Billancourt une réalité que l'on perçoit dès qu'on entre dans l'usine* » (2004, 127). Fraternité et entraide deviennent des modes de vie dans la classe populaire ouvrière. Cette solidarité est liée à la conscience ouvrière qui « *insiste non sur l'exclusion mais sur la revendication, non sur l'isolement mais sur la solidarité, non sur les échanges sociaux mais sur la production sociale* » (Touraine, 1966, 356). Les municipalités communistes vont chercher à consolider cette solidarité ouvrière et à faire émerger une histoire ouvrière dans les banlieues. Pour cela, elles vont progressivement rebaptiser leurs rues (Rab, 1992) à l'effigie de grands politiciens communistes, de grands défenseurs du monde ouvrier, comme par exemple Marcel Cachin ou Jean Jaurès<sup>147</sup>, afin d'unifier la communauté locale derrière une même cause, une même lutte, une même histoire. Noiriel synthétise bien cette idée : « *usine, banlieue, cité : l'ouvrier nouveau est arrivé* » (1986, 120).

### 2.3 Trappes, le bastion rouge

Trappes, qui s'est profondément modifiée avec la gare de triage, voit sa population augmenter progressivement mais logiquement, passant de 1 270 habitants en 1911 à 1 652 en 1919, malgré les affres de la Première Guerre Mondiale<sup>148</sup>. La main d'œuvre cheminote se fait de plus en plus présente sur la ville avec, à l'amorce des années 1920, près de 206 employés cheminots réunis sur la gare de triage, ce qui commence à peser un certain poids sur un bourg en évolution<sup>149</sup>, et qui renforce l'influence de la ville sur les autres hameaux limitrophes.

En marge de la création du PCF lors de la scission du congrès de Tours, et de l'émergence du monde cheminote, un renouvellement politique est visible au plan local, au sein de la municipalité. Les grands propriétaires terriens perdent progressivement de leur importance face à ce monde ouvrier, désireux de combattre les inégalités existantes. Dès

<sup>147</sup> Marcel Cachin (1869-1958) fut après le Congrès de Tours un des principaux dirigeants du PCF ; Jean Jaurès (1859-1914) fut le leader du socialisme français, fonda le journal *L'Humanité* et fut assassiné la veille de la Première Guerre Mondiale.

<sup>148</sup> 53 Trappistes décèdent sur le champ d'honneur lors de la guerre 1914-1948 (Belot, 1973).

<sup>149</sup> L'importance d'une ville se mesure aussi au nombre de ses débits de boissons, de restaurants et d'hôtels, indices significatifs d'une population de célibataires, d'ouvriers saisonniers, de clients de passage. Et dès 1911, on recense près de cinq hôtels, restaurants, cafés, deux marchands de vin et huit commerces autorisés à vendre des boissons (« Mémoire de Trappes », 1990).



1927, une section de la SFIO est créée à Trappes, et les archives font mention pour la première fois en juin 1923 de cinq adhérents trappistes (Maurin, 1997). Les élections municipales de 1929 marquent définitivement la montée en puissance du PCF. Pour la première fois, un cheminot, communiste, devient maire de la ville en la personne de Jean Fourcassa. Trappes est une des premières villes de banlieue à devenir communiste, constituant ainsi une des pierres du bastion rouge (Bertho, 1997) encerclant la capitale. Jean Fourcassa devient le symbole de l'émergence de la culture ouvrière<sup>150</sup> et d'une nouvelle race de travailleurs : le militant (Lavigne, 1997). L'atmosphère change très vite dans la ville, avec le drapeau rouge qui flotte au fronton de la mairie à l'occasion des 1<sup>er</sup> mai 1930 et 1931, malgré l'intervention de la Police pour le confisquer (*Op. cit.*). Le milieu cheminot, fortement empreint d'une culture politique militante et à la pointe du mouvement syndical, est très présent dans les structures communistes de la ville. Et si tous les cheminots ne sont pas forcément encartés, beaucoup d'entre eux sont sympathisants du parti (Trappes, CRAV, 1982). À leur demande, le tissu urbain se transforme : les rues sont refaites, les cités électrifiées et l'école Jean Jaurès est une des premières constructions de la ville, suivie des premiers habitats collectifs. Le nom de l'école n'est pas anodin, avec une municipalité qui cherche à unir ses habitants derrière une idéologie commune prônée par la lutte et le militantisme.

Une cité cheminote ne tarde pas à se dessiner avec une poussée démographique indéniable, avec près de 2 604 habitants en 1931. Après des décisions ministérielles prises en 1931-1932, la gare de triage de Trappes prend son autonomie et son essor (Belot, 1973). Elle devient un des triages les plus modernes de France et est la première à se munir d'un distributeur à billes, permettant la répartition automatique des rames sur les voies paires ou impaires, et devenant de la sorte totalement autonome de la gare de Versailles-Matelots (Lavigne, 1997). Par conséquent, l'espace ferroviaire n'est plus seulement un simple marquage du paysage communal mais constitue véritablement une « marque de fabrique » de l'identité de la ville. L'institution d'un complexe ferroviaire, s'étendant sur cinq kilomètres et occupant 13% du territoire, ne peut que transformer le visage de la localité à l'origine rurale. Un nouveau palier est franchi en 1936, avec plus de 3 419 habitants, soit un taux de croissance de 200% comparé à 1926, et avec pas moins de deux tiers de cheminots (Belot, 1973). Cette envolée est en grande majorité due à une vague d'arrivée de cheminots, en fonction des besoins de la gare de triage. Trappes accueille de nombreux migrants, en

---

<sup>150</sup> Selon la nomenclature, les cheminots sont des employés. Mais le monde ouvrier leur est très proche, avec une ferveur politique très militante.

particulier des bretons<sup>151</sup>, justement en lien avec ce tracé du chemin de fer reliant Paris à la Bretagne. Et la localité se voit une nouvelle fois stigmatisée.

*« Au moment du passage entre bourg agricole et ville ouvrière et cheminote, Trappes est la seule ville aux alentours avec une animation, une vie sociale, avec un cinéma<sup>152</sup>. Donc tous les gens d'autour venaient à Trappes le samedi. Et à la sortie du Bal, ça castagne. C'est normal, c'était partout pareil. Donc ville castagne, ville rouge, ville ouvrière. Donc "Trappes la ville rouge". Donc ça, c'est une réputation dans une Yvelines qui reste bourgeoise. Et ceci dès les années 30... »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

En définitive, d'un bourg à vocation agricole, Trappes se transforme très rapidement en une cité cheminote, à connotation communiste et militante. La mentalité des anciens habitants évolue avec l'arrivée d'une population cheminote unie, solidaire, syndiquée. La commune *« bascule alors d'un certain conservatisme figé, mené par les notables locaux, à une vision plus sociale de la société »* (Lavigne, 1997, 67), où l'égalité et la solidarité sont les mots d'ordre.

*« Cette ville cheminote était guidée [par] cette culture, entre la dynamique [sportive] liée au cheminot, la solidarité liée au communiste, la force du travailleur, les cheminots très impliqués dans la vie [...] à Trappes »*

Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993

Les cheminots se créent une nouvelle vie dans la localité, ayant leurs propres quartiers, comme La Boissière ou les Dents de Scie<sup>153</sup>, quartier limitrophe de la gare. Ils ont leurs propres magasins, avec l'Économat, la centrale d'achat pour les cheminots, installé au cœur de la ville, leur centre d'apprentissage ainsi que leurs propres associations, particulièrement sportives. En relation avec l'arrivée du PCF et des cheminots sur la commune, le monde associatif, en sommeil suite à la Première Guerre Mondiale, va retrouver une nouvelle jeunesse. En marge de la structuration des fédérations ouvrières et des politiques publiques du sport, Trappes se découvre une nouvelle attirance vers le monde sportif corporatif et affinitaire.

<sup>151</sup> Sur un total de 714 cheminots recensés à Trappes de 1921 à 1946, 237 proviennent des différents départements bretons (« Mémoire de Trappes »).

<sup>152</sup> Selon les délibérations municipales du 14 juin 1919, on accorde à Mr Morgan, aubergiste jouxtant le cinéma actuel (Le Grenier à Sel), l'autorisation d'ouvrir une salle de cinéma.

<sup>153</sup> L'émergence du quartier des Dents de Scie sera expliquée, en respect de la chronologie des phases de Kokoreff, dans le chapitre propre à la construction de l'habitat social des banlieues.

### 3. Le sport comme moyen d'expansion de la classe ouvrière

Dans la formation de « l'ouvrier nouveau », le sport tient une place indéniable, avec la création des fédérations spécialisées pour accompagner l'ouvrier dans sa lutte au quotidien. Le sport ouvrier valorise les relations basées sur la camaraderie, presque familiales, où « *le plaisir d'être ensemble est un attrait commun* » (Bretin, 2004, 125). Le sport concourt à l'éducation du citoyen, surtout à celle d'une jeunesse en mal de repères, et à celle d'une population ouvrière en déficit d'identité. On abordera tout d'abord, à travers le développement de la banlieue rouge et du PCF, la genèse du sport ouvrier et l'émergence des premières politiques sportives locales et nationales. Enfin, par le truchement de la focale locale, l'exemple de Trappes permettra d'illustrer concrètement le rôle du sport ouvrier dans l'épanouissement social et associatif d'une municipalité de la banlieue rouge.

#### 3.1 Le sport ouvrier comme moyen de propagande pour le PCF

Le sport ouvrier naît en marge de l'avènement de la classe ouvrière<sup>154</sup> et marque un certain dynamisme au cours des années 1930 (Callède, Dané, 1991), en concordance avec l'avènement du PCF et de la banlieue rouge. Il tente de se structurer en marge de l'évolution des municipalités communistes et socialistes de la couronne parisienne. À la suite de la scission de Tours et lors du congrès de Montreuil en juillet 1923, le sport ouvrier (travailliste)

---

<sup>154</sup> Le sport ouvrier naît en 1908 avec la création de la Fédération Sportive et Athlétique Socialiste (FSAS), officiellement et légalement le 1<sup>er</sup> janvier 1909 (Site de la FSGT, [Origines historiques et évolutions](#), Consulté le 22/02/2011). Fédération qui devient ensuite la Fédération Socialiste des Sports et Gymnastique (FSSG) en 1913 pour s'associer avec les groupements de gymnastes ouvriers. Cette transformation prend effet suite aux modifications sociales qui ont lieu au début du 20<sup>e</sup> siècle en France avec, entre autres, la loi du 30 mars 1900 portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels (L'article 2 précise que la journée des ouvriers ne pourra excéder 11h de travail effectif, avec le projet de réduire ce temps de travail à 10h dans les 4 années à venir - Aucune référence Internet n'est disponible pour cette loi, trop ancienne pour être accessible en ligne), et la loi du 13 juillet 1906 établissant le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers (L'article 1 de cette loi précise que le repos hebdomadaire devra avoir une durée minima de 24h consécutives - Aucune référence Internet n'est disponible pour cette loi, trop ancienne pour être accessible en ligne). Selon Delétang (1982a, 34), « *le sport ouvrier est l'histoire de la conquête, de l'appropriation d'une pratique sociale populaire, mais surtout l'histoire d'une récupération politique des ouvriers* ». Nombre de militants de la Section Française de l'Internationale Socialiste (SFIO) se refusent d'abandonner le sport aux fédérations bourgeoises. À l'époque, l'objectif de la SFIO est de « *créer à la portée de la classe ouvrière des centres de distraction qui se développeront à côté du Parti et qui seront cependant pour le parti des centres de propagande et de recrutement* » (Site de la FSGT, [Origines historiques et évolutions](#), Consulté le 22/02/2011). Mais les débuts sont décevants, avec seulement 1 000 sportifs ouvriers en 1913 (Delétang, 1982a). La scission du parti, lors du congrès de Tours en décembre 1920, transforme le paysage politique français et le monde du sport ouvrier. Dans le CD d'annexes, à la rubrique 8 Suppléments, à l'espace 1 FSGT, le document « *Origines historiques et évolutions* » est consultable.

se scinde en deux organisations : la Fédération Sportive du Travail (FST) qui avait succédé déjà à la Fédération Socialiste des Sports et Gymnastique (FSSG) en 1919 et dont les communistes préservent le contrôle, et l'Union des Sociétés Sportives et Gymnique du Travail (USSGT), proche des socialistes. Le congrès de Montreuil marque véritablement la genèse d'une politique sportive au sein du PCF (Ollier, 2004).

Le sport ouvrier entame une période difficile où son essor est limité. La FST, marquée au fer rouge, est condamnée par les autorités gouvernementales de l'époque, qui n'hésitent pas à interdire des rencontres sportives par la Police (Meynaud, 1966), mais elle continue à mener ostensiblement son combat contre le sport bourgeois. Son orientation politique heurte ceux qui considèrent à l'époque le sport comme apolitique. En éternelle guerre sportive contre l'USSGT, la FST est utilisée comme un moyen de propagande par le PCF, une organisation de masse dont le but est d'opérer la jonction entre le parti et les masses ouvrières (Gounot, 2000). Sa minorité d'athlètes<sup>155</sup> est, à son insu, une représentation de la force et de la jeunesse prolétarienne voulue par le PCF par le truchement d'une utilisation politique du sport.

Mais le 24 décembre 1934, les deux fédérations fusionnent pour créer définitivement la Fédération Sportive et Gymnique du Travail<sup>156</sup> (FSGT), en lien avec la coalition des partis de gauche lors du Rassemblement Populaire (ou Front Populaire). La FSGT prône des valeurs sensiblement proches du gouvernement, en place lors de l'été 1936, soutenue par le socialiste Léo Lagrange<sup>157</sup> qui a l'idée de former « *une jeunesse saine, forte et joyeuse* »<sup>158</sup>. L'objectif de la FSGT est clair : faire la promotion d'un sport populaire. À partir de cette date, on évolue d'une FST qui privilégiait manifestement le sport de classe à une FSGT qui favorise le sport de masse ou plutôt un sport populaire (Ollier, 2004). La fédération cesse de penser le sport comme un sport d'opposition pour se placer au service de l'ensemble des sportifs et favorise le sport pour tous en tentant d'obtenir la cause des travailleurs et en leur permettant un accès plus aisé aux loisirs<sup>159</sup>. Elle se déclare même ouverte à tous les travailleurs, sans distinction de

---

<sup>155</sup> 15 000 sportifs de 1923 à 1934 (Gounot, 2000)

<sup>156</sup> Gymnique car la gymnastique est la forme d'activité de base de la culture physique à l'époque. Et Travail parce que la FSGT est née dans ce monde du travail et est attachée à rendre les activités physiques et sportives accessibles à ceux qui en étaient exclus à l'époque, les ouvriers essentiellement. (Site de la FSGT, [Décris-moi la FSGT](#), Consulté le 22/02/2011).

<sup>157</sup> Léo Lagrange (1900-1940), homme politique français, fut sous-secrétaire d'État aux Sport et Loisirs sous Blum. Il favorisa l'accès des masses aux vacances et fut l'initiateur de nombreuses mesures dans les domaines du tourisme populaire et du sport.

<sup>158</sup> Brochure éditée par la FSGT, 1936, archives du PCF, BrB 2783, « *Le programme social de la FSGT. Pour une jeunesse saine, forte et joyeuse* ».

<sup>159</sup> La FSGT va de l'avant en se munissant d'un appareillage d'éducation sportive cohérent (Ollier, 2004) et réfléchit à la pratique sportive de l'enfant, avec Maurice Baquet, militant FSGT et précurseur de l'éducation sportive et du sport éducatif de masse.

tendance politique, économique ou philosophique, afin de prendre la défense des intérêts sportifs de tous les travailleurs. Les années du Front Populaire voient l'explosion des effectifs.

En complément des ouvriers, une autre frange de la population intrigue le PCF et la FSGT : la jeunesse. Elle est perçue comme « *une ressource et non comme une menace, comme un espoir et un renouveau* » (Bordes, 2007, 222). La tradition politique du Parti permet aux jeunes de s'émanciper, d'obtenir un soutien, une écoute. Cependant, certains chercheurs, comme Ollier (2004), n'hésitent pas à critiquer une récupération abusive de la jeunesse par le Parti dans les années 1930. Ce dernier précise que « *par sa malléabilité et sa perfectibilité, [le jeune] est au centre d'une stratégie de contre récupération dans laquelle le sport [tient] une place de choix* » (2004, 55). L'adolescent serait placé dans des conditions favorables pour devenir un bon militant (Gastaut, 2004).

Ollier (2004), entre autres, critique le PCF qui, pour lui, fait part d'une certaine « *névrose anale* » (*Op. cit.*, 76) dans son utilisation de l'outil sport, qui ne fait sujet d'aucune critique dans le parti. En bref, son raisonnement se résume à considérer que le sport au sein du PCF est exclusivement « *flatté, embelli, promu au rang de rêve populaire, de culture voire même d'art majeur, de magie, mais il n'est pas refusé parce qu'il ne partage pas ses richesses...* » (*Op. cit.*, 259).

### **3.2 Le sport ouvrier à la genèse des premières politiques sportives**

Parallèlement à l'avènement de la banlieue rouge, le premier âge du phénomène sportif local, soit la période héroïque où les associations tiennent un rôle majeur dans l'émergence du sport sur le territoire français, s'estompe peu à peu (Callède, Dané, 1991). L'arrivée dans le monde du sport d'une population autrefois stigmatisée, le public ouvrier, ouvre des perspectives indéniables dans la structuration du monde sportif français. Il est vrai que jusque là le sport intéresse mais n'est qu'un phénomène destiné à une frange aisée de la population (Chifflet, 2005). Une prise de conscience est effective à cette époque au sein de la société mais au sein du gouvernement. Les politiques publiques du sport vont réellement se structurer dans les années 1920. Plus précisément, selon l'étude de Callède, on se rend compte que « *les années 1920-1921 sont déterminantes* » (2000, 2)<sup>160</sup>. Le rôle du sport est admis de tous et

---

<sup>160</sup> La création, le 20 juin 1918, du Comité national d'éducation physique et sportive et d'hygiène social, mis sous la tutelle du député Henry Paté, a été un moteur dans cette transformation. Le député Paté a été le maillon fort de ce renouveau et de cet engouement pour le sport, avec l'élaboration et la structuration des politiques

oscille entre deux versants : « *l'éducation physique et la préparation militaire* » (*Op. cit.*, 20). Des thèmes tels que « *la santé physique, la régénérescence de la race, l'éducation corporelle à des fins patriotiques* » (*Op. cit.*, 165) constituent la genèse des futures politiques publiques par le sport en France.

Dans un souci d'aménagement et d'ouverture, les responsables politiques demandent aux « *communes de plus de 5 000 habitants de mettre à disposition gracieusement des terrains de jeux et de sports* » (*Op. cit.*, 165)<sup>161</sup>. Les élections municipales de 1925 constituent en ce sens un point d'inflexion dans les communes de la couronne parisienne, toute nouvelle banlieue rouge, et dans leur « *mise en œuvre des politiques sportives municipales* » (*Op. cit.*, 27). Les Jeux Olympiques qui se déroulent à Paris, en 1924, ont une influence sur cette (r)évolution. Progressivement, dans les municipalités annexes de la capitale, en majorité de gauche, le sport devient un enjeu électoral où des groupes de pression font valoir leurs opinions, leurs souhaits. Mais ce n'est réellement qu'à partir de 1930 que « *le sport s'impose comme un axe de politique publique nationale détaillée dans ses orientations et objectifs* » (*Op. cit.*, 35).

On assiste, dans le courant des années 1930, à la naissance d'une nouvelle ère, « *la période topique* » (Callède, Dané, 1991, 10), où se développent des relations contractuelles entre les communes et l'État. Ce « *deuxième âge*<sup>162</sup> *se caractérise par la mise en œuvre progressive des premiers programmes municipaux d'équipements sportifs* » (*Op. cit.*, 10). Gymnases, stades et piscines voient le jour dans les grandes agglomérations comme Paris, Bordeaux, Lyon. Ces dernières comprennent rapidement le rôle que peut avoir le sport dans le contrôle des habitants et des pratiquants (Chifflet, 2005). Le sport occupe une position de plus en plus prégnante au sein de la société et les villes de province et de banlieue commencent, tant bien que mal et à une plus faible échelle, à s'équiper.

La banlieue, en (re)structuration, est à la marge de ces deux phases, héroïque et topique, car de nombreuses associations sportives ouvrières, proches du Parti Communiste et des fédérations sportives ouvrières, émergent et « *contribuent à combler le vide culturel* » (Rab, 1992, 80) de ces municipalités. Le PCF souhaite, à travers le système associatif local, attirer de nouvelles franges de la population. Les élections municipales de 1935, une nouvelle fois favorables à la gauche, sont un aboutissement pour le PCF et sont essentielles pour

---

publiques du sport. Il fut commissaire général à l'Éducation Physique, aux sports et à la préparation militaire, en 1924, Commissariat qui était rattaché au Ministère de la Guerre.

<sup>161</sup> Documents parlementaires, Archives du Sénat, séance du 14 avril 1920, n° 141, 47. Cette proposition accompagne la [loi du 14 mars 1919, dite « Cornudet »](#), relative aux plans d'extension et d'aménagement des villes. Ainsi, toute ville de plus de 10 000 habitants sont tenues d'avoir un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

<sup>162</sup> Cette période topique s'étend jusqu'aux années 1970, sans avoir totalement disparu aujourd'hui.

comprendre l'épanouissement « *des politiques sportives municipales visant à la démocratisation et à une plus grande équité sociale* » (Callède, Dané, 1991, 10). Le Front Populaire systématise cette politique d'équipements et les municipalités accèdent à « *une fonction de prestation* » (*Op. cit.*, 10), c'est-à-dire d'apports directs de biens ou de services. La dimension éducative semble prendre le pas sur l'aspect militaire de la pratique sportive et la création en 1936 d'un Sous-secrétariat aux Sports et à l'Organisation des Loisirs, dirigé par Léo Lagrange, démontre la volonté de l'État de se structurer et de clarifier l'organisation du monde sportif français.

### **3.3 Trappes : mise en place d'un réseau associatif militant**

La Première Guerre Mondiale impose une parenthèse aux premières activités sportives comme celle du football, bien qu'informelle à l'époque. Toutes les prémices d'activités sportives semblent avoir disparu suite au conflit. Et ce n'est que dans les années 1930 que l'on remarque un véritable tournant dans la prise de conscience de la municipalité quant au rôle qu'elle doit jouer dans la diffusion de la pratique sportive. Les associations, à forte consonance cheminote, se restructurent. Le lien entre le parti politique et le monde cheminot est d'ailleurs un avantage indéniable pour le dynamisme associatif local et la création d'associations sportives.

*« Les cheminots étaient très proches des "cocos" à l'époque ! Ils fonctionnaient de la même manière. Eux aussi étaient très organisés ! »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Loin des divergences marquant le sport ouvrier national de l'époque, Trappes voit son système associatif et sportif prendre de l'ampleur et se structurer. Le sport cheminot se voit favorisé en amont par les instances dirigeantes des partis ouvriers, qui ont souhaité son essor, et par l'existence de fédérations sportives ouvrières, et en aval par la présence sur le terrain de militants qui créent des clubs sportifs affiliés, qui structurent le sport dans la municipalité, en lien avec les valeurs développées dans l'entreprise. L'exemple du football est symbolique de la transformation du tissu sportif local, avec l'arrivée massive des cheminots dans la commune. Sans réellement se soucier des mesures nationales, le monde sportif trappiste s'agence autour de personnalités locales fortes.

Suite à l'arrêt de la pratique informelle du football d'avant-guerre, ce n'est qu'en 1931 que l'Union Sportive de Trappes (UST<sup>163</sup>) section football est formée à l'instigation de messieurs Lucas et Le Coq, directeurs d'école, Dupuis, caissier à la gare de Trappes et Huzé, entrepreneur de maçonnerie, et de pratiquants cheminots. Ils jouent sur un terrain nommé « *La Porcherie* », prêté gracieusement par Monsieur Cuypers, agriculteur qui possède la quasi-totalité des terres de la commune. La salle du café « *Le Portique Fleuri* » sert de vestiaires. Dès 1933, la construction du stade de la Société Nationale des Chemins de fer Français (SNCF) est achevée entre les bâtiments du dépôt de machines. Le terme « cheminot » est rajouté au nom du club qui devient l'Union Sportive des Cheminots de Trappes (USCT). Monsieur Robert, chef de gare, en est le président. L'impact du monde cheminot se fait dorénavant sentir sur la commune, en marge des transformations notoires de la gare de triage. La même année, à la suite d'un désaccord entre le fils Marzi, gardien de l'USCT et les dirigeants du club, un nouveau club est créé. Le père Marzi fait construire sur son terrain la « *Mare plate*<sup>164</sup> », un stade qui accueille l'Étoile Sportive de Trappes (EST). Deux clubs de football, à consonance ouvrière et cheminote, se partagent les ferveurs des Trappistes.

Plusieurs sections naissent dans la lignée du football et accompagnent l'émergence du sport ouvrier dans la commune. Une société de gymnastique est créée en 1933, puis une section d'athlétisme en 1934, suivie d'une section UST basket-ball féminin en 1936 et masculin en 1937, entres autres. Et une nouvelle fois ce sont les cheminots qui sont à l'origine de ces créations. Monsieur Roussel, qui souhaite que sa fille fasse du sport, décide de créer une section basket-ball féminine. Un an après la première rencontre des féminines, perdue sur le score sévère de 40 à 0, c'est sous l'impulsion de Monsieur Bourrée, chef de l'école d'apprentissage SNCF, que le basket masculin voit le jour. Cette pratique du basket est un énième tournant dans la construction de la « politique sportive » de la ville, car c'est la première à exiger un entraînement en salle, soit un équipement atypique pour l'époque. La commune ne dispose pas de gymnase et les élus locaux ne semblent pas encore disposés à en construire.

C'est une nouvelle fois la SNCF qui est à l'origine de la création de l'équipement sportif municipal, tout comme pour le football. La SNCF, qui avait acheté les terrains du dépôt et la ferme Métayer, transforme cette dernière en « *Salle du dépôt* », premier gymnase local,

---

<sup>163</sup> Travail à partir des archives du club de football de Trappes (TSQFC) et du livre de Guillerme (1990).

<sup>164</sup> La « *Mare plate* » est l'actuel stade Robert Gravaud.



renommée quelques mois plus tard la « *Salle des cheminots* »<sup>165</sup>. Dans la lignée de cette construction, en 1936-1937, cinq courts de tennis sont créés sur la ville : deux courts privés sur le stade des cheminots, un court privé chez Madame Cotterel et deux courts réservés à l'EST à la « *Mare plate* » qui est progressivement racheté par la ville à la famille Marzi. On s'aperçoit que malgré l'hégémonie des cheminots sur l'agglomération, « *le développement [des associations] n'a pu voir le jour que grâce à une aide considérable de la ville de Trappes* » (Guillerm, 1990, 72). Rien d'étonnant si l'on se réfère une nouvelle fois au lien existant entre les cheminots et le PCF en place à la municipalité. En bref, l'engagement personnel des cheminots dans la vie de la cité, à travers les associations sportives, s'explique par une certaine conscience de classe liée à leur métier et à leur entreprise où des valeurs d'organisation et de solidarité ressurgissent.

*« L'ESCT a été du sport corporatif au départ, avec des militants. Ils ont travaillé dans le sport comme des militants du sport, comme ils étaient militants politiques. Avec une population ouvrière. Et ça marchait bien ! »*

Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008

En soi, le monde sportif trappiste se structure dans la commune de manière autonome, sans chercher réellement à s'associer aux structures naissantes, comme par exemple la FSGT. La SNCF permet l'émergence d'un tissu associatif sportif, avec le soutien de la municipalité. Comme le soulignent Callède et Dané (1991), les villes communistes ont alors une fonction de prestation, d'aides et de services au développement de la pratique sportive. Ce qui est le cas à Trappes. Au vu des récentes décisions ministérielles et de sa relative importance (légèrement moins de 3 500 habitants), il n'est pas imposé à la municipalité de participer à la création et à la gestion d'équipements sportifs. Les cheminots, par leurs propres moyens, s'organisent et se structurent en termes d'associations et d'équipements sportifs, pour combler l'éventuel vide culturel de la commune.

*« Les communistes sont intéressants sous plein d'aspects. Par rapport à l'évolution associative et sportive en particulier, ce sont des gens qui ont tendance à favoriser ce genre de pratique. [Ils] savent mettre en place des associations, des activités encadrées. On le voit à l'arrivée des cheminots, un développement associatif complètement dingue, avec apparition de toutes les activités sportives, mais aussi culturelle, du cinéma. Les jeunes des cheminots ont des centres de loisirs aussi [et ils] partent en vacances. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

<sup>165</sup> La « *Salle des cheminots* » est également utilisée par les judokas trappistes, jusqu'en 1970 et la création du premier gymnase de la commune, la salle René Rousseau.

Parallèlement à ce nouvel engouement sportif et à l'émergence du Front Populaire sur le plan national, la municipalité met en place un patronage municipal. Les souvenirs sont lointains et éparses mais paraissent se confirmer. Le maire de 1966 à 1996 se rappelle « *qu'un ami m'avait parlé d'un patronage municipal aussi... Il allait tous les jeudis à l'école Jean Jaurès, la seule à l'époque, pour participer à des jeux et des séances de cinéma, des balades et des jeux à l'étang de Trappes, très sauvage à l'époque, où il pêchait des grenouilles* ». Cet ami, joint ultérieurement, corrobore ces propos en précisant qu'il se souvient très bien « *des films diffusés dans la cour de l'école le jeudi après-midi : c'était du Charlie Chaplin* ». Dater ce patronage paraît être très difficile pour les archives et les mémoires... Tout comme en nommer les responsables. Ce dernier interlocuteur se remémore vaguement, du haut de sa dizaine d'années de l'époque, de la période 1935-1939, sans savoir réellement si le Front Populaire est responsable, ou non, de la création du patronage.

Mais cette expansion, ce dynamisme et cet équilibre social sont une nouvelle fois remis en question avec l'éclatement de la Seconde Guerre Mondiale en 1939. Devenu un pion essentiel du réseau ferroviaire français, Trappes n'est pas épargnée par les bombardements. À la pointe de l'innovation associative, elle doit cesser toutes ses activités au début de la guerre.

## 4. L'après guerre (1945-1960) : (re)structuration du phénomène sportif

### 4.1 Réorganisation du sport ouvrier

La France est dévastée après la Seconde Guerre Mondiale et doit se reconstruire. C'est aussi un nouveau départ pour le monde sportif qui cherche à se restructurer. Toujours dans une phase « topique » d'aménagements des équipements sportifs, la tendance s'accroît, malgré un retard consécutif aux démolitions de la guerre. C'est la période la plus prospère pour la FSGT qui, dès 1945, adopte de nouveaux statuts<sup>166</sup> afin de préparer ses adhérents à un rôle de « *citoyen au service d'une république laïque et démocratique* »<sup>167</sup>. Les effectifs s'envolent très vite avec 51 946 licenciés en août 1945 et 253 843 seulement un an après<sup>168</sup>.

<sup>166</sup> Ces statuts sont toujours en vigueur aujourd'hui.

<sup>167</sup> [Article 1 des statuts](#), rédigés en 1945. (Consulté le 22/02/2011). Selon les statuts, le sport a un rôle national et social, pour construire un monde plus solidaire. « *la FSGT a pour but, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs : de préserver et améliorer la santé et les capacités de la jeunesse ; d'inculquer à ses adhérents des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur ; de les préparer à leur rôle de citoyens au service d'une république laïque et démocratique* » (FSGT, Statuts modifiés par le 14<sup>e</sup> congrès national de Genevilliers, 6-8/11/1959).

<sup>168</sup> Site de la FSGT, [Origines historiques et évolutions](#). (Consulté le 22/02/2011).

Lors du premier congrès national au sortir de la guerre, daté des 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1945 (Archives PCF ; Ollier, 2004, 68), la FSGT promet de devenir le guide sportif de la nation en « *créant un sous secrétariat d'État à l'Éducation Physique, aux Sports et au Plein Air, en organisant réellement le contrôle médico-physiologique et médico-sportif, la formation des professeurs* ». La FSGT, définie comme une fédération de sport travailliste<sup>169</sup> (Delétang, 1982a), tente de mettre en place une pratique sportive idéologique centrée sur les besoins et les aspirations des travailleurs à revenus modestes. Le sport ouvrier s'inscrit dans « *l'immense effort d'éducation et d'organisation du prolétariat* » où il est investi d'une mission d'éducation morale et civique (Delétang, 1982b). En soi, le sport ouvrier est « *l'un des domaines privilégiés servant à la suggestion d'une identité entre attitudes ouvrières et intentions du mouvement communiste* » (Gounot, 2000). Ce qui permet d'accroître ce sentiment de solidarité entre ouvriers et militants, d'associer un parti politique à une fédération sportive. La fédération se fonde sur des valeurs telles que « *le refus de l'intolérance, la solidarité, notamment envers les victimes d'injustice sociale, de persécutions politiques et la défense des intérêts sportifs dans le monde du travail, [...] dans le but de participer à l'émancipation de la personne avec l'objectif d'intégrer le sport à la vie quotidienne pour qu'il soit un élément structurant de la vie des quartiers, des communes, et un élément de santé publique* »<sup>170</sup>. Comme il est souligné, les préoccupations sont « *à la fois hygiénistes et idéologiques : le sport doit créer l'homme nouveau, physiquement et intellectuellement apte* »<sup>171</sup>.

Suite à l'émergence de la Guerre Froide<sup>172</sup>, la fédération est une nouvelle fois enclavée dans un statut unique de fédération sportive politique qui perturbe son évolution, de par sa proximité avec le PCF et la CGT, ainsi qu'avec le « camp socialiste ». Malgré tout, « *d'un bout à l'autre de son histoire, le mouvement sportif travailliste a été directement affecté par l'état des relations entre les partis socialiste et communiste* » (Meynaud, 1966, 69). Ses subventions lui sont même supprimées par les pouvoirs publics car l'Etat la « *considère plus comme un organisme politique ou politisé que comme un groupement sportif propre* » (Op. cit., 69). Plusieurs dirigeants de la fédération sont très liés au PCF. Autant sur l'idéologie que sur leur origine, leur politique, leur public, la FSGT et le PCF sont similaires. Le PCF perçoit

<sup>169</sup> Arnaud (1994) oppose quant à lui le sport ouvrier au sport travailliste, précisant que la signification chez les ouvriers n'est pas dans le militantisme de classe et la revendication politique.

<sup>170</sup> Site de la FSGT, [Origines historiques et évolutions](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>171</sup> Site de la FSGT, [Origines historiques et évolutions](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>172</sup> « Guerre Froide » désigne la période de tensions et de conflits idéologiques et politiques opposant les États-Unis et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) de 1947 à 1991, année de l'implosion de l'URSS.

le sport comme un bienfait et se pose en défenseur de sa pratique à tous les niveaux (Gastaut, 2004). Le sport peut servir « *tantôt comme un moyen d'éducation, tantôt comme un loisir populaire, tantôt comme un symbole de l'identité nationale ou bien encore comme un vecteur de paix* » (*Op. cit.*, 130), avec une réelle volonté de se rapprocher des militants. Pour les fervents du communisme, « *le sport est devenu un besoin humain, une nécessité nationale* » (Guimier, 1966, 167). L'élaboration d'une politique sportive au sein du PCF se fait en parfaite harmonie avec la FSGT (Gastaut, 2004), avec comme point d'orgue une opposition tenace et une critique fertile envers les divers gouvernements français. L'URSS devient même ouvertement le modèle à reproduire.

Nombre de chercheurs (Delétang, 1982a ; Bretin, 2004 ; Gounod, 2004 ; Gastaut, 2004), spécialistes de la question, expliquent la proximité évidente entre le sport travailliste et le mouvement ouvrier politique et syndical, et en particulier entre le sport travailliste et le PCF. Cette dimension, politique et socio-historique, s'accroît tout au long des années 1950, où le sport devient un véritable outil idéologique. Des figures telles que Jean Guimier, à la fois cadre communiste et militant FSGT engagé, ou Maurice Baquet, penseur novateur en éducation physique, sont symptomatiques de l'enchevêtrement des engagements et des préoccupations qui symbolisent le militantisme de la FSGT et du PCF de l'époque. Enfin, Ehrenberg (1980) définit le « sport rouge » de l'époque à partir d'un triple objectif : forger des militants de choix et des soldats de la révolution, constituer des clubs omnisports sur une base de classe et élaborer une doctrine sportive qui trouve son modèle dans le sport soviétique.

## **4.2 Création et développement des Offices Municipaux des Sports (OMS)**

En marge de la restructuration d'un sport ouvrier, une vision démocratique du sport (Callède, 2000) se développe progressivement au sein des communes de la ceinture rouge. Par ailleurs, les politiques sportives locales se développent en étroite collaboration avec la naissance des Offices Municipaux des Sports (OMS<sup>173</sup>) (Bayeux, 1996), dont la plupart se développent à partir de 1945. Leur naissance est effective dès les années 1936 (Arvin-Berod, 1986), au moment, une nouvelle fois, du Front Populaire, où il manque des structures municipales pour coordonner les activités liées aux nouveaux temps libres. Des villes comme

---

<sup>173</sup> « *Placé aux confins du pouvoir municipal et du monde associatif, l'office est une association régie par la loi de 1901. L'OMS est donc un carrefour, un médiateur mais pas un arbitre* » (Arvin-Berod, 1986, 290). L'OMS est une unité de conseil, sans interférer dans le pouvoir des conseils municipaux et dans les décisions de la vie associative.

Brest<sup>174</sup>, Le Havre, Le Blanc-Mesnil, sont précurseurs dans ce domaine (Tiberghien, 1982) et avaient déjà mis en place dès le début des années 1930, des structures pour coordonner la vie sportive communale. Mais cela se précise réellement juste après guerre, suite à « *la circulaire de Jean Sarrailh datée du 22 décembre 1944[...] dont l'objet est de favoriser la création d'OMS en incitant la promotion du sport, non seulement dans les formes de l'époque mais aussi en fonction de ceux qui pourraient en faire* » (Arvin-Berod, 1986, 289). On note ici le rôle décisif des communes dans la volonté de développer le sport dans sa totalité, même si leur véritable organisation ne sera effective qu'en 1958 (Arvin-Berod, 1986) avec la création de la Fédération Nationale des OMS (FNOMS<sup>175</sup>). Jean Guimier<sup>176</sup> souhaite « *faire du sport un compagnon de toute la vie* » (Slogan de la FNOMS<sup>177</sup>, repris par Arvin-Berod, 1986, 290). On peut noter le rôle déterminant de Jean Guimier, véritable novateur dans le sport français et pierre angulaire entre le PCF, la FSGT et la FNOMS.

Callède (2000) affirme que 1958 est une année « clé » dans l'élaboration des politiques sportives locales. Il démontre qu'à partir de la 5<sup>e</sup> république (1958), la France va connaître « *un développement spectaculaire des politiques publiques du sport* » (2000, 157) tandis que la 4<sup>e</sup> république (1946-1958) avait été « *une période de faible action de l'État* » (Chifflet, 2005, 53) en matière sportive. Callède explique que « *la diffusion sociale de la culture sportive résulte, pour une large part, de l'évolution des modes de vie, de l'allongement significatif du temps de scolarisation et de formation des jeunes, de l'affirmation du sport féminin et de l'effet positif des politiques publiques du sport* » (2000, 157). La 5<sup>e</sup> république contribue à formaliser les politiques publiques du sport.

<sup>174</sup> Brest créa même le premier Office des Sports de France, le 15 avril 1930 ([Historique de la FNOMS](#). Consulté le 22/02/2011).

<sup>175</sup> « *Le 3 mai 1958, 165 délégués représentant 67 municipalités et 40 offices municipaux des sports, se rendirent à Mulhouse [...] pour fixer les bases de la FNOMS. Le 7 juillet 1958 [...], un projet de statuts est adopté [...] et le Journal Officiel du 2 octobre 1958 légalise ces décisions. Néanmoins des problèmes administratifs retardent son acceptation et ce n'est que cinq ans plus tard que la FNOMS reçut ses lettres de créance. Le Conseil d'État donne raison à la FNOMS le 28 août 1962 [...] et le 1er mars 1963, l'autorisation de recommander l'adoption des statuts types aux associations désireuses de relever de la Fédération est notifiée* » (Historique de la FNOMS. Support .pdf reçu suite à une demande par mail au siège de la FNOMS. Le document est consultable en annexes, 8 Suppléments ; 2 FNOMS). En lien à ces soucis administratifs et ce retard de mise en œuvre, et conjointement à la réinstauration d'un Sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, Lanfranchi précise qu' « *une véritable politique sportive est lancée [en France] vers 1963* » (2000, 43).

<sup>176</sup> Jean Guimier (date non connue), communiste et militant FSGT engagé, décède en 1975. Il a été secrétaire général de la FNOMS de 1971 à 1974.

<sup>177</sup> En automne 1968, lors du Congrès annuel de la FNOMS (Amiens), la finalité du mouvement de la fédération fut déterminée sous la célèbre formule « *Sport pour toutes et tous, et le plus haut niveau possible pour chacun* » (Historique FNOMS).

### 4.3 Trappes : d'un sport cheminot à une organisation sportive communale

Trappes est sévèrement touchée lors de la Seconde Guerre Mondiale. Dès les premiers jours du conflit, le 4 octobre 1939 précisément, le maire Jean Fourcassa est destitué de son rôle de premier magistrat pour avoir « *refusé de renier sa vie de militant ouvrier* » (Lavigne, 1997, 72). Trappes, qui est devenue un point névralgique avec la gare de triage, subit de lourds préjudices. Plus de 1 600 bombes<sup>178</sup> sont lâchées sur la gare de triage dont plus de 270 écrasent les installations (Lavigne, 1997). Les dégâts sont lourds avec « *12 soldats tués, 12 cheminots tués, 102 prisonniers de guerre, 3 déportés morts, 20 déportés politiques, 98 victimes civils, 44 déportés au travail dont un mort, 243 maisons rasées, 582 maisons sinistrées* » (Belot 1973, 198). Le territoire est saccagé et la ville endeuillée.

On peut dire que Trappes et le train furent mariés pour le meilleur et pour le pire. Pour le pire avec les bombardements du triage et du dépôt qui détruisent 71% de la ville. Une très longue procédure a été mise en place avec le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisation pour faire acte de « ville sinistrée » et c'est seulement le 23 septembre 1952 que le chiffre de 71% est entériné (Lavigne, 1997). Le maire de 1966 à 1996, figure charismatique et symbolique de la ville, en est clairement conscient.

*« Trappes doit son essor et son orientation politique au développement du chemin de fer, au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ce qui lui a valu aussi les bombardements... Mais il y a aussi la volonté gouvernementale d'organiser la croissance de la région parisienne et de décongestionner Paris. Trappes doit donc au chemin de fer son évolution tant politique qu'urbaine. »*

Maire de 1966 à 1996

Pour le meilleur également avec des retombées sociales et économiques en lien au chemin de fer, et l'émergence de la pratique sportive avec la présence des cheminots et la création de clubs et d'équipements sportifs. Les clubs sportifs ne tardent pas à se remobiliser. Tout comme sur le plan national, l'heure est à la mobilisation, à l'éducation, à la citoyenneté, dans un cadre plus ouvert. Les équipes, composées en majorité de cheminots, ont la possibilité de compter dans leur rang trois non cheminots, qui jouissent des mêmes avantages que leurs camarades et peuvent bénéficier des déplacements gratuits. Grâce à la pratique du sport, de nombreux jeunes s'initient au voyage à travers la région parisienne et au-delà, tous frais payés, d'autant plus que les rencontres sportives se font surtout entre clubs cheminots (Chalastacz, 1965). Le club de football est une nouvelle fois représentatif de cette orientation.

<sup>178</sup> Des bombardements ont lieu le 6 mars et le 1<sup>er</sup> mai 1944 sur la gare de triage. Le 1<sup>er</sup>, le 3, le 15, le 22 juin et le 7 juillet 1944, d'autres bombardements rendent le triage inutilisable (Belot, 1973).

Dès 1945, l'USCT et l'EST fusionnent pour donner naissance à l'Étoile Sportive des Cheminots de Trappes (ESCT), savant mélange des deux ancêtres, de par son nom et ses couleurs. Les supporters peuvent s'en aller d'un logique et non banal « Allez les rouges » pour encourager leur équipe fanion. La référence aux vellétés politiques de la commune et de ses militants n'en est que plus forte. Le président de l'époque, Paul Mahier, devient une figure incontournable du monde sportif trappiste. L'histoire de l'ESCT est particulièrement pertinente dans l'approche du sport, avec ses premières dissensions internes et sa volonté d'après-guerre de se restructurer et de s'ouvrir aux autres populations, toujours en référence à des valeurs de solidarité et d'entraide. Gastaut (2004) précise même que le sport ouvrier permet de créer un énième lieu de solidarité. D'ailleurs, selon le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, « à Trappes on a un tissu associatif, une solidarité qui existe de longue date, depuis les premiers clubs sportifs avec des dirigeants militants »

Le premier club affilié à la FSGT, en restructuration sur le plan national, apparaît en 1950 sur la commune. C'est le Vélo Cyclisme de Trappes (VCT<sup>179</sup>), avec à la présidence Monsieur Aniot<sup>180</sup>. Association qui fera figure d'exemple, car aucune autre section FSGT ne s'ouvrira dans la commune avant une vingtaine d'années. Jusqu'au milieu des années 1950, à part le club de l'ESCT et le VCT, il n'existe pratiquement aucune autre activité de loisirs ou de culture pour la population, enfants et adultes confondus. L'association « Arts et Loisirs » est créée en 1947 mais ne connaît pas le succès escompté. D'autres préoccupations perturbent les habitants et les politiques : reconstruire et faire reconnaître la ville en tant que commune sinistrée au niveau de l'État. Seuls les cheminots disposent d'un centre de loisirs et d'une bibliothèque où une centaine d'enfants cheminots peuvent fréquenter le patronage, créé dès 1936 et animé par des moniteurs payés par la SNCF (Lavigne, 1997).

*« Le patronage organisé par la SNCF mettait d'ailleurs à la disposition des deux écoles de l'époque un moniteur d'éducation physique. Il fonctionnait dans la salle dite "du dépôt", avec un service social, avec un accueil de jeunes et d'adultes, de l'initiation à la cuisine et aux travaux ménagers ou encore administratifs. Du côté catholique, il y avait aussi une structure mais qui n'était ni importante ni structurée. »*

Maire de 1966 à 1996

<sup>179</sup> Le VCT est toujours affilié à la FSGT aujourd'hui.

<sup>180</sup> Très peu d'archives concernant l'histoire du club sont disponibles. L'actuel président précise que Monsieur Aniot a créé le club du VCT en 1950. Il semble, mais aucune précision n'a pu être apporté, que Monsieur Aniot était un cheminot, ou du moins qu'il travaillait à la gare de triage. Vu qu'il habitait avenue Kléber, quartier cheminot limitrophe de la gare, cela amènerait à penser qu'il était proche de la SNCF. La raison de l'adhésion à la FSGT paraît plutôt floue... Le lien entre les valeurs de cette fédération et le monde ouvrier pourrait s'avérer déterminante. Malheureusement tout cela reste du domaine des suppositions, ce qui est un frein indéniable dans cette réflexion.

La création du Judo Club de Trappes, en 1952 par Monsieur Bouvet, mais à partir d'une demande du responsable des sports de la SNCF, Monsieur Terrade, marque une énième fois la prégnance du monde cheminot dans l'élaboration du paysage sportif trappiste. La salle des dépôts est mise à leur disposition, mais quelques années plus tard, en 1964, il leur est demandé de modifier l'appellation du club pour pouvoir toujours utiliser l'équipement (Guillerm, 1990). Le club devient la section judo de l'ESCT, club cheminot. Une section tennis voit également le jour en 1952 avec 33 adhérents.

Les années 1952-1954 marquent définitivement l'évolution de la ville. Après que la procédure de « ville sinistrée » soit entérinée en 1952, c'est l'arrivée d'un jeune instituteur dans l'agglomération qui est le symbole d'un renouveau. Ce jeune diplômé de l'École Normale, c'est-à-dire un jeune élève maître, recherche une ville en expansion et proche de ses velléités politiques afin de pouvoir créer un patronage laïc. Il devient en quelques années une figure incontournable et charismatique de la municipalité, remplaçant même quelques années plus tard, en 1966, le maire communiste Robert Gravaud.

*« Je suis arrivé en octobre 53 [...] et je m'occupais d'une association : les francs et franches camarades. Association qui forme les moniteurs de patronage à l'école, patronage laïc. [...] On peut les appeler maintenant les éducateurs de centre de loisirs, soit moniteurs de patronage laïc. J'ai cherché une ville proche de mes convictions politiques et où je pouvais lancer, organiser un patronage. Je suis allé voir les trois mairies communistes du coin, avec Trappes qui était la ville importante, plus St Cyr et Guyancourt, mais qui n'étaient seulement que des villages à l'époque. Seule la ville de Trappes pouvait me loger et moi je voulais qu'on me loge. Le maire était intéressé. J'ai donc créé en 1954 le patronage laïc et aussi le foyer laïc municipal avec le ciné club et tout ça. [...] Aussi j'ai créé plus tard la section sport mercredi, ou plutôt jeudi comme c'était avant. »*

Maire de 1966 à 1996

Le Foyer Laïc de Trappes, association loi 1901, gère le patronage laïc municipal et crée de nombreuses sections en quelques années dans la commune. Dans le désordre, on peut situer par exemple le ciné-club, le cours de danse classique, les sports-jeudi, la lutte et le karaté, le handball et le volley, la troupe théâtrale « *les Coquillards* », la bibliothèque, la section « *Voir et Fixer* » (cinéma et photo amateur), une section « aquarium » avec un élevage de poissons, le festival de l'amitié entre les peuples et la cavalcade annuelle, un bal annuel « *Noir et Blanc* », des excursions, des expositions de peintures et de tapisseries et la tenue d'un bulletin mensuel d'informations, « *La Ronde des Loisirs* », adressé au millier d'adhérents du patronage. On observe ici le rôle déterminant du maire dans l'évolution du tissu associatif local, en collaboration avec ce monde cheminot très en verve à l'époque.



*« Le FLT était municipal car il y avait des représentants du PS, ancien FSIO, qui étaient candidats contre Gravaud, maire sortant. Aussi une minorité de conseillers de droite aussi, anciens Rénovateurs. Ils étaient 7 plus 3 du FSIO. Et des communistes bien entendu... [...] Le FLT s'est consacré alors à l'enfance, à la jeunesse et la culture. On était les pionniers ici sur ce domaine. »*

Maire de 1966 à 1996

La constitution du FLT permet de diversifier les pratiques et les interventions. L'association se destine à « occuper les enfants et leur proposer des activités saines et éducatives tout en étant récréatives » (Archives, Informations municipales, novembre-décembre 1955). Mais s'oppose-t-elle à la pratique cheminote ?

*« Non pas du tout. L'ESCT est une très ancienne association, mais surtout sportive et indépendante. Le foyer laïc était un supplément et a été très important car avec 5 000 habitants, il y avait près de 1 500 adhérents avec des activités post et périscolaires. Avec aussi des enfants de cheminots. Les activités ont rencontré tout de suite beaucoup de succès. Les enfants étaient encadrés par des normaliens de Versailles et des normaliennes de Saint-Germain-en-Laye dont la ville assurait avec un minibus le transport de leur école à Trappes et vice versa. Ces moniteurs étaient formés par les Francas. »*

Maire de 1966 à 1996

L'ouverture et la démocratisation sont les mots d'ordre des années 1950. La création du FLT est synonyme d'un certain rééquilibrage dans le paysage associatif local. Sans chercher à déstabiliser l'ESCT, qui règne sur la commune depuis quelques décennies, le maire de 1966 à 1996 souhaite rendre accessible les activités à une population non-cheminote qui « peut » se sentir exclue de ce sport travailliste, malgré la volonté d'ouverture de l'ESCT.

*« Il n'y a pas de guerres entre l'ESTC et le FLT car les cheminots sont proches du PC, à qui ils fournissent des militants. La création du FLT vient plutôt d'une émulation... »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Conjointement à cette structuration du monde associatif local, la ville croît allègrement avec une population qui va tout simplement doubler de 1954 à 1962<sup>181</sup>. L'apport non négligeable de la population cheminote est une des raisons de cette évolution. Fort de ce nouveau dynamisme, illustré en partie par la création de ce nouveau patronage, d'autres sections de l'ESCT vont être créées, à l'instigation des habitants. L'offre sportive s'étoffe donc dans la commune avec par exemple les Palettistes de Trappes, en 1956, et la toute nouvelle section tennis de l'ESCT, en 1964, pour une pratique sans compétition. D'autres associations émergent et se partagent le tissu local associatif : en 1967, la section ESCT de gymnastique ; en 1968, le club de voile et le Ski club ; en 1969, une section de tennis de table

<sup>181</sup> 3 216 habitants en 1946, puis 4 885 en 1954 et près de 9 643 habitants en 1962.

au sein de l'ESCT et une section gymnastique au FLT ; en 1970 la création de l'escrime club de Trappes et la section du Karaté au FLT ; en 1971 le Trappes Athlétique Club (TAC), club de rugby, les sections hand-ball et volleyball au FLT ; en 1972 le club de pétanque de Trappes, dirigé par Monsieur Perrotte. Ce n'est pas moins de onze associations sportives qui naissent entre 1968 et 1972, période bénéfique pour le système sportif municipal.

Ces diverses associations ont la possibilité d'adhérer à l'OMS de Trappes, créé à l'instigation du maire (de 1966 à 1996), dès 1961<sup>182</sup>. L'office adhère à la FNOMS, dont la doctrine, « *le sport pour tous et le plus haut niveau possible pour chacun* » est le leitmotiv des responsables de l'époque. Selon l'article 2 des statuts, « *l'OMS de Trappes a pour but, en liaison avec les pouvoirs publics, de soutenir, d'encourager, et de provoquer toutes initiatives tendant à répondre et à développer la pratique de l'éducation physique et sportive, des sports de plein air et le contrôle médico-sportif* ». La municipalité prend concrètement conscience de la place des sportifs au sein de la commune et les élus souhaitent les associer pleinement à l'évolution du système sportif municipal. Son fonctionnement est assez simple : « *on écoutait les doléances des sportifs et on essayait de leur faire plaisir* » (Maire de 1966 à 1996).

Le Centre Médico-Sportif (CMS) est mis en place par la municipalité quelques années plus tard, en 1970, et près de 330 personnes passent leur visite de contrôle cette même année. La municipalité insiste sur cette nécessité de contrôle en accordant la gratuité pour cette première visite, réalisée par le Docteur Jarrige. On observe une volonté accrue de la municipalité de structurer le système sportif local en élaborant progressivement une politique sportive en accord avec la doctrine proposée par le sport travailliste. Le point d'orgue de cette réflexion est la création du premier service des sports à Trappes le 14 juin 1971, à l'initiative du maire de l'époque, et de son adjoint aux sports, qui était lui-même cheminot de métier. En amont de cette structuration politique, on se rend compte que la place de la FSGT, malgré une volonté du PCF municipal d'impulser une politique sportive à consonance ouvrière, est encore réduite sur le territoire local. Les entreprises telles que la SNCF ou les Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) s'organisent, sans concertations avec la municipalité, pour proposer des activités à leurs employés et pour mettre à disposition des équipements. Ce sport corporatif semble se constituer à l'insu de la municipalité, qui n'a pas réellement de mainmise sur ce système associatif, malgré une volonté réelle de proposer à ses habitants une multitude d'activités et d'être proches des valeurs du sport ouvrier. Ceci évolue sensiblement avec la

---

<sup>182</sup> Selon *Trappes – Ville d'Avenir*, n° 1, mars 1965, l'OMS est créé en 1961. Le [site Internet de l'OMS de Trappes](#) fait lui référence à la date (erronée selon la nouvelle responsable de « Mémoire de Trappes » depuis 2009) du 17 février 1967. (Consulté le 22/02/2011).

construction du premier équipement sportif municipal, le gymnase René Rousseau, dont le nom fait mémoire à l'un des premiers présidents de la FSGT. Cette construction, analysée dans le chapitre suivant, est moteur de l'élaboration d'une première politique sportive locale et de l'émergence de plusieurs associations, en lien à la FSGT.

En résumé, on peut considérer que Trappes est un parfait exemple de l'émergence des banlieues rouges, avec la transformation de son territoire par le biais de la construction de la gare de triage et l'arrivée, progressive mais soutenue, des cheminots. La commune a évolué au gré des transformations nationales tout en ayant sa propre identité. Un sport affinitaire, fortement marqué par l'empreinte des cheminots, a vu le jour tout en étant en étroite collaboration avec la FSGT.

## **Chapitre 3 - La construction des cités d'habitat social (1900-1980)**

Kokoreff revient dans une troisième phase sur « *la construction massive des grands ensembles et des cités d'habitat social* » (2003b, 124) pour expliquer la construction identitaire de la banlieue. Cette période est bien entendu à imaginer et à visualiser parallèlement à la deuxième phase, soit à l'émergence des banlieues rouges et à l'apparition des municipalités communistes. Dans ce chapitre, on va se pencher sur la naissance et l'évolution de l'habitat social en marge de la transformation de la classe ouvrière, c'est-à-dire du début du 20<sup>e</sup> siècle aux années 1970-1980. Le titre du livre écrit par Butler et Noisette illustre bien cette réflexion : « *Le logement social en France. De la cité ouvrière au grand ensemble* » (1983). La question ouvrière est plus que jamais associée à la question du logement et selon Vieillard-Baron, ce sont « *les logements insalubres, loin de tout et abandonnés par les pouvoirs publics, [qui] conduisent à la naissance de la banlieue rouge* » (2001, 60). Bien entendu, ce délabrement urbain ne peut être l'unique raison de l'émergence de la banlieue rouge, mais il y participe. Suite à un premier travail historique sur l'origine du logement social, on s'attachera à décrypter le mouvement d'urbanisation en France durant les années 1950-1980. Par ailleurs, parallèlement à cette construction du logis en France, on tâchera de retenir les principales dispositions concernant l'équipement sportif sur le territoire national. Enfin pour terminer, à partir de l'exemple de la ville de Trappes, on examinera la place et l'histoire des différents équipements municipaux, autant sur le plan locatif que sur le versant sportif.

### **1. L'origine du logement social**

Le logement social désigne un phénomène historiquement et géographiquement connu, celui « *d'une classe sociale [qui] est, en tant que telle, privée de la maîtrise de son habitat et se trouve logée par une autre* » (Butler, Noisette, 1983, 6). Les auteurs précités, qui expliquent que la compréhension de la question du logement social ne peut être uniquement étudiée sous une vision manichéenne des rapports entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, remontent l'histoire du logement social au premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle. Mais son origine

officielle date principalement de la loi Siegfried, du 30 novembre 1894<sup>183</sup>, relative aux « Habitations à Bon Marché » (HBM)<sup>184</sup>, où l'objectif est de développer ce type d'habitat et les maisons ouvrières. Mais les résultats ne sont pas convaincants et la loi Strauss, du 12 avril 1906<sup>185</sup>, modifie et complète cette première loi, afin d'élargir son champ, tant du côté des bénéficiaires que du côté des actions à entreprendre, en facilitant les opérations de financement. La voie d'une politique du logement social en France prend forme avec une législation qui encadre les opérations.

En amont des premières luttes ouvrières des années 1920, le gouvernement prend de nouvelles dispositions (Vieillard-Baron, 2001) pour relancer la construction de logements sociaux. La loi Loucheur, en 1928<sup>186</sup>, relative à la crise de l'habitation en France, est mise en place pour favoriser l'habitation populaire. La loi Bonnevey<sup>187</sup>, concernant les logements à loyers modérés, modifie cette première loi dès 1930. Ces deux lois montrent une nouvelle fois l'ambition de l'État d'enrayer les difficultés que connaissent les Français lors de cette crise du logement.

Le terme « *grand ensemble* » apparaît pour la première fois sous la plume du géographe marxiste Maurice Rotival (1935, 57), symbolisant un nouveau type d'équipement ayant une visée sociale. Mais ce terme, tout comme l'équipement en lui-même, a des difficultés pour se faire accepter par les habitants. Selon Bachmann et Le Guennec (1996), le premier équipement de la sorte, à Drancy en 1932, est purement et simplement refusé par les habitants. Toujours selon ces chercheurs, l'une des premières enquêtes de l'Institut National des Études Démographiques (INED), conduite par Jean Stoetzel<sup>188</sup> en 1938, montre que « *huit Parisiens (région parisienne) sur dix et neuf Provinciaux sur dix sont contre les immeubles*

<sup>183</sup> [Loi n° 28-799 du 30 novembre 1894 dite « Siegfried »](#), relative aux « Habitations à Bon Marché [HBM] » (XII, Bulletin MDCLXVI, n° 28-799). L'article 1<sup>er</sup> souhaite la création de comités des HBM dans chaque département afin d'encourager la construction de maisons salubres et à bon marché. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>184</sup> Dès 1889, au cours de l'Exposition Universelle, un congrès international des habitations ouvrières détermine un nouvel habitat social dénommé HBM. Pour obtenir des informations complémentaires, [Histoire du logement social en France](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>185</sup> [Loi du 12 avril 1906 dite « Strauss »](#), complément à la loi du 30 novembre 1894, qu'elle abroge et remplace (Aucun numéro de loi n'a pu être identifié dans l'étude de la « Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du conseil d'État », fondée par J-B Duvergier). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>186</sup> [Loi du 13 juillet 1928 dite « Loucheur »](#) établissant un programme de constructions d'habitations à bon marché et de logements, en vue de remédier à la crise de l'habitation (Aucun numéro n'est associé à cette loi. Consulté le 22/02/2011). On prévoit « *la construction de 500 000 logements en dix ans* » (Butler, Noisette, 1983, 26), soit « *200 000 logements HBM et 80 000 logements en accession entre 1928 et 1933* » (Vieillard-Baron, 2001, 59). Une méfiance vis-à-vis des chiffres avancés est toutefois raisonnable, vu la disparité observée dans nos différentes lectures. Ces données semblent ici somme toute logiques et censées.

<sup>187</sup> [Loi du 28 juin 1930 dite « Bonnevey »](#) complétant les dispositions du titre II de la loi du 13/07/1928 concernant les logements à loyers modérés. Aucun numéro n'est associé à cette loi. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>188</sup> Jean Stoetzel (1910-1987), sociologue français, a introduit la méthode des sondages d'opinion et fut à la création de l'Institut National d'Études Démographiques (INED). Il fonde la *Revue française de sociologie*.

*collectifs* » (1996, 119). Mais la Seconde Guerre Mondiale annihile toutes ces avancées, ou du moins les premiers projets réalisés.

Les dommages de la guerre aggravent encore plus la situation du logement en France : « à un déficit d'environ 70 000 logements s'ajoutent après la guerre 452 000 immeubles totalement détruits, 1 436 000 endommagés, soit environ 1/5 du patrimoine existant en 1939 à reconstituer » (Butler, Noisette, 1983, 38)<sup>189</sup>. L'objectif est de reconstruire au plus vite des logements décents. Mais le communiste François Billoux, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme du 26 janvier au 16 décembre 1946, reconnaît qu'il travaille dans l'urgence de l'après-guerre : « je n'ai pas de politique de construction, je pare au plus pressé ! » (in Cubero, 2002, 19)<sup>190</sup>. D'autant plus que le « baby-boom »<sup>191</sup>, l'exode rural et l'arrivée progressive des travailleurs immigrés, pour reconstruire la France, créent de nouveaux besoins en termes d'urbanisation.

## 2. L'histoire des grands ensembles

Faire l'histoire des grands ensembles est un travail délicat. On se situe dans un certain « *vide historiographique* » (Fourcaut, 2003, 8) et il semble difficile d'en faire une chronologie sérieuse, pertinente et exhaustive. C'est au final une « *importante opération de production de logements* » (Préteceille, 1973, 62), que Vieillard-Baron (2001) fractionne en trois phases clés. Sa chronologie des grands ensembles servira ici de base d'écriture.

### 2.1 L'époque des expérimentations

Après des débuts difficiles - refus des habitants, perplexité des urbanistes -, les années 1950 marquent « *l'époque des expérimentations* » (Vieillard-Baron, 2001, 75), avec « *la loi du 21 juillet 1950*<sup>192</sup>, changeant le nom des HBM en Habitation à Loyer Modéré (HLM)<sup>193</sup>,

<sup>189</sup> Les données quantitatives sont une nouvelle fois soumises à ce souci de véracité.

<sup>190</sup> Cette citation, reprise par Cubero (2002), n'est malheureusement ni datée ni localisée. Aucune autre référence n'a pu être trouvée pour authentifier la véracité de cette définition, ce qui nécessite un maximum de précaution dans son utilisation.

<sup>191</sup> Le baby-boom indique une augmentation importante du pic de natalité dans un pays. Il désigne usuellement la période de l'après Seconde Guerre Mondiale. En France, cela commence même dès 1942 pour s'estomper courant 1970.

<sup>192</sup> [Loi n° 50-854 du 21 juillet 1950](#), relative au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (Prêts et garanties). L'article 17 du titre II explique que « l'appellation "Habitations à Loyer Modéré" [HLM] est substituée dans les textes législatifs et réglementaires en vigueur à l'expression "Habitations à Bon Marché" [HBM] ». (Consulté le 22/02/2011).

<sup>193</sup> Les HLM sont « *des habitations collectives ou individuelles, urbaines ou rurales, répondant aux caractéristiques techniques et de prix de revient déterminées par décision administrative et destinées aux*

*ce qui est un [véritable] tournant politique* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 85). L'État ne veut plus être le seul à investir dans le logement, d'où l'entrée dans le marché de nombreux promoteurs<sup>194</sup>. La première vague de logements est « *visible dès 1951, dans une période où la crise du logement atteint son paroxysme* » (*Op. cit.*, 85). L'objectif est clair : faire un maximum de logements en un temps réduit. Le grand ensemble répond alors à « *une volonté politique de loger les Français et à des impératifs de l'aménagement* » (Préteceille, 1973, 105). Le « plan Monnet »<sup>195</sup>, de modernisation et d'équipement, constitue « *une base de départ non négligeable* » (Cubero, 2002, 20) avec « *le début d'une politique d'aide à la pierre de l'État* » (Butler, Noisette, 1983, 39).

Dès sa genèse, l'expression « grand ensemble » pose problème (Bachmann, Le Guennec, 1996 ; Mengin, 1999 ; Vieillard-Baron, 2001 ; Fourcaut, 2003). N'ayant pas « *de définition juridique* » (Vieillard-Baron, 2001, 65), le grand ensemble désigne un espace limité caractérisé par un regroupement de barres et de tours. Sa première définition le caractérise comme « *une masse de logements organisée en un ensemble. Cette organisation [...] repose sur la présence d'équipements collectifs (écoles, commerces, centres sociaux). [...] Ils apparaissent donc comme une unité d'habitat relativement autonome formée de bâtiments collectifs, édifiés en un assez bref laps de temps, en fonction d'un plan global qui comprend plus de 1000 logements environ* » (Lacoste, 1963, 40-41). Kaes (1963) reprend sensiblement la même définition mais souligne les conditions particulières dans lesquelles ce type d'équipement s'est élaboré et insiste sur son caractère révolutionnaire. Fourcaut y apporte une définition plus contemporaine en expliquant que cette expression « *désigne en même temps une forme (les barres et les tours), une taille de plus de 500 ou 1 000 logements, un type de financement par les procédures du logement social, une localisation en banlieue [...]. S'y ajoute le fait d'incarner un moment de l'urbanisation de la France, les années-béton* » (2003, 10).

---

*personnes et aux familles de ressources modestes. À ces habitations peuvent être adjoints, dans des conditions fixées par décision administrative, des dépendances, des annexes et des jardins privatifs ou collectifs, accolés ou non aux immeubles. En outre, les ensembles d'habitations mentionnés aux premiers alinéas peuvent comprendre accessoirement des locaux à usage commun et toutes constructions nécessaires à la vie économique et sociale de ces ensembles.* » (Définition extraite de [l'article L. 411-1 du Code de la Construction et de l'Habitation](#). Consulté le 22/02/2011). HLM ne signifie pas uniquement logement collectif. Des pavillons peuvent être construits sous le statut « logement social ». En effet « *la confusion entre grand ensemble, habitat social, HLM est très fréquente. Le grand ensemble est [donc] une des modalités du logement social* » (Vieillard-Baron, 2001, 66).

<sup>194</sup> On identifie « *les offices publics d'HLM, les sociétés anonymes d'HLM, Les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), les Sociétés d'Économie Mixte (SEM), les promoteurs privés professionnels, les sociétés immobilières d'investissement* » (Préteceille, 1973, 62).

<sup>195</sup> Le 1<sup>er</sup> Plan ou le Plan Monnet (Jean), Commissaire au Plan de 1945 à 1952. L'objectif est de faire redémarrer l'outil de production et de satisfaire les besoins essentiels de la population.



Eugène Claudius-Petit, qui est Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme de septembre 1948 à janvier 1953, impulse une politique de logement et d'aménagement du territoire, en lien avec l'architecte urbaniste Le Corbusier. Mais c'est son successeur, Pierre Courant et sa devise « *Construire est d'abord un acte de volonté* »<sup>196</sup>, qui fait « *inscrire dans les faits la priorité au logement, avec l'objectif ambitieux de construire 240 000 logements par an* » (Mengin, 1999, 106). La mise en place de la contribution obligatoire des entreprises donne des ressources supplémentaires pour la construction de logements. L'année 1954 marque l'apogée des grands ensembles avec « *un discours hygiéniste à son zénith* » (Bachamnn, Le Guennec, 1995, 169). Par exemple, dès 1955, la première pierre est posée à Sarcelles, ainsi qu'à La Courneuve en 1956 où voit le jour la cité des 4 000, véritable « *prototype [...] aux allures d'exploits techniques* » (Cubero, 2002, 25). L'objectif du plan Courant est atteint la même année (Mengin, 1999) avec une politique caractérisée une nouvelle fois par « *l'aide à la pierre* » (Préteceille, 1973, 28). Très rapidement, le grand ensemble représente un élan de modernité et de confort, sachant se substituer progressivement aux taudis et aux bidonvilles, et se voulant être « *le support écologique de la culture de masse et la genèse d'une nouvelle société* » (Kaes, 1963, 308).

L'objectif du gouvernement, tout au long des années 1950, est clair. Il veut à la fois « *arrêter la concentration parisienne, favoriser le transfert de certaines activités en province et assurer le développement harmonieux de différentes régions françaises* » (Sudreau, 1958, 3)<sup>197</sup>. L'État souhaite inciter des créations d'emplois dans les bassins en difficulté, en particulier dans la région parisienne. Autrement dit, les grands ensembles résultent d'une part « *d'une politique globale et volontariste de l'État, menée de manière très centralisée et fondée sur l'urgence, et le rejet de l'anarchie pavillonnaire, et d'autre part d'un corps de doctrine issu du mouvement moderne et porté par des technocrates et des ingénieurs qui fondent leur travail sur des techniques industrielles* » (Vieillard-Baron, 2001, 70). Mais très vite, on observe une distinction notoire dans la répartition de ces grands ensembles. Ces réalisations rencontrent un vif succès dans les communes de gauche, et plus particulièrement dans la couronne de la banlieue rouge et ses municipalités communistes. Il est évident que « *l'implantation des grands ensembles résulte de stratégies politiques* » (Vieillard-Baron, 2001, 83). Les communistes, soucieux de préserver leur électorat, y voient là d'une part une solution pour fédérer la classe ouvrière et d'autre part un moyen pour assurer la couleur de

<sup>196</sup> [Loi n° 53-318 du 15 avril 1953 dite « Courant »](#), facilitant la construction de logements économiques partiellement codifiée. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>197</sup> Conférence de presse au Ministère de la Construction, Mr Pierre Sudreau, Ministre de la Construction, Paris, le 22 décembre 1958, dactylographié, 3.



leur vote. Une certaine homogénéité dans la gestion démocratique des communes est visible avec « *un encouragement à la prolifération des grands ensembles* » (Butler, Noisette, 1983, 178).

Précocement, des voix s'élèvent pour dénoncer ce gigantisme urbain. Dès l'élaboration des grands ensembles, des problèmes divers et variés sont dénoncés comme l'éloignement de certains quartiers, le souci des transports en commun (Préteceille, 1973), le manque de suivi des réalisations et d'anticipation des problèmes liés aux équipements ou encore l'urgence des travaux. En 1956, « *le groupe "Économie et Humanisme"*<sup>198</sup> *sonne l'alarme au sujet des conditions aberrantes de la construction et de l'équipement de certains groupes d'habitat collectif* » (Anderson, Vieillard-Baron, 2003, 21). Les grands ensembles cumulent des traits négatifs, ce qui entraînent des conséquences néfastes pour ses habitants : « *isolement, déséquilibre, apathie, délinquance, désagrégation du tissu social* » (Kaes, 1963, 252). Ce dernier livre un manifeste dès 1963 sur le « *Vivre dans les grands ensembles* » et explique que les premiers grands ensembles sont presque totalement dépourvus d'équipements collectifs. Il va dans le sens du recensement général de 1954 qui dévoile un problème qualitatif des équipements. « *[Ce] recensement fait apparaître que 90% des logements n'ont ni douches ni baignoires, 73 % n'ont pas de WC et 42% n'ont pas l'eau courante* » (Mengin, 1999, 108). Des voix s'élèvent au sein même du gouvernement pour dénoncer ce gigantisme dépassé et l'absence d'équipements sociaux, culturels et sportifs. Les concepteurs, les géographes de l'époque, comme Le Corbusier par exemple, communistes engagés pour la plupart, s'aperçoivent que « *la réalité des grands ensembles est fort éloignée de leurs projets et de leurs rêves* » (Stébé, 1999, 43-44).

## 2.2 La période du « grand doute »

Après quelques années « d'euphorie » dans la construction où l'urgence primait, la fin de la décennie 1950 est plus délicate. Les années 1958-1960 sont le début d'une nouvelle ère, celle du « *grand doute* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 169), concernant l'urbanisation d'après-guerre. Mais l'urbanisation ne va pas s'estomper, bien au contraire. Toujours selon la chronologie de Vieillard-Baron, la fin des années 1950 marque le début d'une nouvelle phase, liée au « *développement des Zones à Urbaniser en (par) Priorité (ZUP)* » (2001, 76), qui marquera la décennie 1960.

<sup>198</sup> « Économie et Humanisme » est une association française d'origine catholique, fondée en 1941 par Louis-Joseph Lebret et qui a développé un concept d'économie humaine. Elle a mené des travaux d'études sur le développement, les politiques et pratiques sociales, etc. et a cessé de fonctionner en octobre 2007.

La loi cadre du 7 août 1957<sup>199</sup>, conditionne les dispositions nécessaires à la construction de logements et d'équipements collectifs et pose le principe du futur décret des ZUP<sup>200</sup>. Ce décret est destiné en premier lieu « à corriger les insuffisances du grand ensemble » (Mengin, 1999, 106). Ensuite, dans les « communes ou agglomérations où l'importance des programmes de construction de logements rend nécessaire la création, le renforcement ou l'extension d'équipements collectifs » (Article 1<sup>er</sup> du décret sur les ZUP), le décret doit permettre la planification et le financement de ces équipements.

Le développement est constant jusque la fin des années 1960 (Mengin, 1999) et permet de combler le déficit de logements. Les critiques sont toujours à l'ordre du jour et mystifient le développement de ces ZUP. Préteceille considère par exemple que la localisation des ZUP « reste pour une bonne part déterminée par le coût des terrains et ne résulte presque jamais d'une planification d'ensemble du développement urbain et d'une programmation coordonnée des efforts d'investissements » (1973, 56). Pouchelle<sup>201</sup>, dans sa monographie de la cité des Cimentiers, à Bourg-Le-Roi, compare le grand ensemble à « une grosse verrue pas trop propre [qui] a poussé là un peu par hasard, parce que le terrain était moins cher qu'ailleurs » (1974, 24). « Les ZUP ont [ainsi] mauvaise réputation » (Butler, Noisette, 1983, 90) et leur stigmatisation est en marche. D'autant plus que « les grands ensembles se peuplent de figures menaçantes : les blousons noirs » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 176), héritiers de la tradition Apache du début du siècle. Malheureusement, les équipements collectifs ne sont pas légion dans les années 1960 et les jeunes sont désœuvrés dans des quartiers dépourvus de terrains de sport.

Cette deuxième phase se termine en 1967, toujours selon Vieillard-Baron (2001), avec la loi d'orientation foncière de la même année qui institue les Zones d'Aménagement Concerté

<sup>199</sup> [Loi n° 57-908 du 7 août 1957](#), tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs. L'article 1<sup>er</sup> désigne un objectif clair : la construction de 300 000 logements en moyenne par an, avec l'institution de programmes pluriannuels de financement. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>200</sup> [Décret n° 58-1464 du 31 décembre 1958](#), relatif aux Zones à Urbaniser par Priorité. Le seuil minimal pour la programmation d'une ZUP est de 500 logements. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>201</sup> Dans cette monographie, la sociologue cherche à « comprendre de l'intérieur et de saisir l'entrecroisement des facteurs qui conditionnent le comportement et le vécu des habitants » (Pouchelle, 1974, 7). Elle vit dans la cité durant toute une année et se lie d'amitié avec ses voisines. Afin de vérifier toutes les anecdotes décrites par les habitants et la presse, elle a défié le quartier en laissant ses fenêtres ouvertes (elle habite au rez-de-chaussée), en rentrant tard, etc. Mais rien ne lui est jamais arrivé et elle en est presque à le regretter. « Ce qu'il faut supporter, ce ne sont pas les grands drames, les viols quotidiens, les attaques, les crimes en tous genres qu'une presse avide de sensations nous présente comme constituant l'ordinaire de la "vie dans les grands ensembles", mais plutôt la médiocrité grise des immeubles en béton, un peu verte des petits squares, un peu sale, une médiocrité qui n'est même pas extrêmement médiocre, tissée par les voix incessantes de mes voisines, et parcourue en tous sens par des enfants inquiets à la recherche d'un ailleurs qui se dérobe » (Op. cit., 6).

(ZAC)<sup>202</sup>, remplaçant les ZUP. En une dizaine d'années, 195 ZUP sont construites en France. Les ZAC ont pour principal objectif de faciliter la concertation entre les collectivités publiques et les promoteurs privés qui étaient réticents à l'égard des ZUP, « *en échec total*<sup>203</sup> : *échec d'esthétique, cadre de vie "inhabitable", cherté des coûts et des loyers, problème foncier plutôt aggravé que résolu, pauvreté quantitative et qualitative des équipements, etc.* » (Butler, Noisette, 1983, 84). Leur localisation périphérique, de plus en plus éloignée de la capitale, a eu raison d'eux et a pour conséquence leur marginalisation et leur exclusion tant au plan physique que symbolique (Stébé, 1999). Leur rapide dégradation a pour effet de ralentir peu à peu leur émergence. « *L'arrivée de nombreux pieds-noirs*<sup>204</sup>, *bénéficiant pendant quelques années d'une relative priorité dans les logements sociaux* » (Costa-Lacoux, Temime, 2004, 154) a aussi un effet de stigmatisation des ZUP, et particulièrement de sa population<sup>205</sup>.

### 2.3 Le procès des grands ensembles

La troisième phase dans l'histoire des grands ensembles débute suite à la loi d'orientation foncière, et plus particulièrement à partir de 1970 où « *les ZAC sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés* »<sup>206</sup>. Ce nouvel effort de construction<sup>207</sup> va de pair avec la volonté du gouvernement d'annihiler tous les bidonvilles<sup>208</sup> sur le territoire.

« *Cette dernière période des grandes réalisations* » (Vieillard-Baron, 2001, 76) marque le début d'une nouvelle ère où un souci d'esthétisme est recherché, afin de corriger les erreurs

<sup>202</sup> La ZAC est une procédure d'aménagement instituée par la [loi n° 67-1253 du 30 décembre 1967](#) d'orientation foncière, se substituant aux ZUP. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>203</sup> Pouchelle fait un bilan plutôt consternant de l'évolution de la cité qu'elle étudie : « *à leur arrivée la cité était un mode d'habitat acceptable. Dix ans après, ça s'est dégradé* » (1974, 63), généralisant l'ensemble des réactions qu'elle a pu recueillir sur son terrain d'enquête.

<sup>204</sup> « *Pied-noir* » désigne un habitant des départements français d'Algérie et est synonyme après la date d'indépendance de l'Algérie (1962) de « *rapatrié d'Algérie* », véritable statut administratif.

<sup>205</sup> En soi, « *deux phénomènes ralentissent l'émergence des HLM : leur rapide dégradation et leur stigmatisation, voire leur marginalisation* » (Cubero, 2002, 50).

<sup>206</sup> [Code de l'urbanisme, 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L 311-1](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>207</sup> En 1958 : 300 000 logements, en 1965 : 400 000, en 1972 : 500 000, en 1979 : 400 000 logements (CNDSQ, 1985).

<sup>208</sup> Tous les bidonvilles sur le territoire français sont à détruire (Préteceille, 1973), en application de la [loi n° 70-612 du 10 juillet 1970, dite « Vivien »](#), tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre. (Consulté le 22/02/2011).

du passé. Mais selon Bachmann et Le Guennec, c'est « *le début d'une nouvelle crise du logement* » (1996, 169), où l'on fait « *le procès des grands ensembles* » (Butler, Noisette, 1983, 79). Albin Chalandon, Ministre de l'Équipement et du Logement de juillet 1968 à juillet 1972, prône la construction de maisons individuelles en accession à la propriété (Mengin, 1999) plutôt que le grand ensemble. Il ira même, le 5 octobre 1972, dénoncer « *le gigantisme d'un urbanisme dépassé, l'absence d'équipements sociaux, culturels et sportifs, ainsi que la part trop importante à ses yeux de personnes qui seraient inadaptées à la vie collective* » (Cubero, 2002, 30), dans le quartier le plus représentatif de la banlieue parisienne : la cité des 4 000 à La Courneuve.

Et la directive ministérielle signée par Olivier Guichard, Ministre de l'Équipement, du Logement et des Transports, en remplacement d'Albin Chalandon, le 21 mars 1973, relative aux formes d'urbanisation dites « grands ensembles » et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat<sup>209</sup>, est un exemple concret de la prise de conscience gouvernementale des dérives de ce type d'urbanisation. On élabore un plan de lutte contre les grands ensembles (Mengin, 1999) afin d'en arrêter la construction. Cette même année, la structure « Habitat et Vie Sociale » (HVS) est créée - mais elle ne verra le jour uniquement qu'en 1977 - pour moderniser l'habitat et rendre à nouveau attractif le quartier afin de conquérir de nouveaux habitants issus des couches moyennes. Suite à la loi Barre (1977)<sup>210</sup> relative à l'aide au logement, on remplace « *l'aide à la pierre par l'aide à la personne* » (Jaillet, 2003, 6). Beaucoup de ménages à revenus stables quittent les grands ensembles pour les pavillons et sont remplacés par une population moins aisée. Les travailleurs immigrés s'installent dans ces quartiers, bénéficiant du regroupement familial mis en place sous le mandat du président de la République Valéry Giscard D'Estaing<sup>211</sup>. Il n'était pourtant pas prévu, à l'origine des grands ensembles, que les couches les plus défavorisées de la société française forment le socle permanent de la population de ces nouveaux équipements. En effet, si ces logements ont de prime abord représenté « *l'arrivée de la modernité et du confort, la mise en œuvre d'un haut degré de technicité dans leur réalisation, leur évolution ultérieure [...] a été génératrice d'un*

<sup>209</sup> [Circulaire Guichard du 21 mars 1973](#), relative aux formes d'urbanisation dites « grands ensembles » et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>210</sup> [Loi n° 77-1 du 3 janvier 1977](#), relative au maintien des aides publiques à l'investissement malgré l'institution de l'aide personnalisée au logement. Selon l'article 5, une aide au logement personnalisée est instituée. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>211</sup> Dès le 3 juillet 1974, avec Jacques Chirac comme Premier Ministre, l'État met fin à sa politique d'incitation à l'immigration. Puis le [décret n° 76-383 du 29 avril 1976](#), relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France, permet le regroupement familial des immigrés. La possibilité est offerte aux membres d'une famille séparée entre plusieurs pays de se retrouver. Le plus souvent, le chef de famille, ayant un travail à l'étranger, se fait rejoindre par le reste de sa famille. La France transforme son immigration de travail en une immigration de peuplement. (Consulté le 22/02/2011).

*certain nombre de difficultés touchant d'abord les habitants* » (Cubero, 2002, 33). Ils deviennent « *l'un des principaux soucis des gouvernements et s'associent au chômage, à la précarité et à la pauvreté* » (Donzelot, 2006, 22) et sont désormais synonyme de délinquance et d'insécurité (Dubet, Jazouli, Lapeyronnie, 1985).

Certaines communes de gauche de la couronne parisienne, où sont implantés en majorités les grands ensembles, « *font un effort assez notable pour assurer dans la mesure de leurs moyens un certain niveau d'équipements [...] et en particulier pour l'équipement scolaire. Pour les autres catégories d'équipements [en matière d'équipements sportifs et socioculturels par exemple], l'effort des municipalités dépend de leur politique d'ensemble* » (Préteceille 1973, 98). En effet, « *chaque maire est conduit [...] de jouer directement de sa capacité à orienter les opérations d'urbanisme pour favoriser le développement des couches sociales où se forme son électorat* » (Butler, Noisette, 1983, 177). Les patronats, eux aussi, sont à l'instigation de ces cités populaires, où se regroupent des millions d'ouvriers<sup>212</sup>. De nombreuses critiques émanent de spécialistes du monde de la banlieue qui considèrent « *[qu'] en dépit de leurs proclamations, les communistes n'ont jamais eu la moindre intention d'attiser les braises sociales sur la question du logement, [...] et qu'ils n'ont jamais eu de véritable stratégie urbaine, tout comme la CGT* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 69). La gestion de cet électorat est une raison plus que plausible.

### 3. La construction des premiers équipements sportifs

Parallèlement à la construction de ces grands ensembles, Charles de Gaulle, président de la République française, nomme Maurice Herzog à la tête du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (1958-1966). Il est véritablement l'homme de confiance du général, qui lui confie le développement de la pratique du sport. La pyramide coubertinienne sera le *leitmotiv* d'Herzog afin de former des champions à partir de la masse. Mais c'est surtout sa velléité à renforcer le paysage national en équipements sportifs qui est ici précieuse.

Dans la construction d'équipements sportifs, Falcoz et Chifflet (1998) distinguent quatre périodes<sup>213</sup>. Suite à la Seconde Guerre Mondiale, de 1945 à 1957, ils distinguent une première « *période diaphane* » (*Op. cit.*, 14) qui marque une faible intervention publique avec une

<sup>212</sup> « *La classe ouvrière atteint les 8,5 millions en 1975* » (Noiriel, 1986, 211).

<sup>213</sup> L'aide technique de l'État dans la construction d'équipements sportifs débute avec la [loi du 16 janvier 1941](#), relative à l'approbation des projets d'équipement sportif et à l'octroi de subventions par les collectivités publiques. Falcoz et Chifflet expliquent que « *jusqu'au début des années 1960, en raison d'une absence de volonté politique, cette aide technique est relativement faible* » (1998, 17). Les lois programmes modifient cette situation d'attentisme. (Consulté le 22/02/2011).

situation plutôt floue concernant la place de l'équipement sportif sur le territoire français. Ces auteurs constatent que plus de cinquante départements n'ont pas de piscine couverte et onze d'entre eux sont dépourvus de stade. Puis, dans une « *période régalienn*e » (*Op. cit.*, 14), de 1958 à 1975, ils notent une intervention forte de l'État avec la mise en place de trois lois programmes d'équipements sportifs et socio-éducatifs, concernant une construction massive d'installations standardisées et normalisées. Cette période est intéressante pour sa contemporanéité avec l'émergence des grands ensembles. La construction des équipements sportifs y devient un « *véritable objet politique* » (*Op. cit.*, 17).

La mise en œuvre des lois programmes d'équipements sportifs et socio-éducatifs marque une prise de conscience de l'État concernant le déficit d'équipements sportifs sur le territoire français. La « Commission Le Gorgeu<sup>214</sup> » (Amar, 1987), en 1951 avait déjà dénoncé cette carence, tout comme le « Rapport De Ségogne<sup>215</sup> » (Arnaud, 1992), publié dix années plus tard, qui réitère les mêmes constats : un manque criant de stades, de gymnases et de piscines. À l'instigation de Maurice Herzog, la France souhaite résorber son retard en termes d'installations sportives et obtient le principe des lois programmes. Cette période régalienn

est par conséquent déterminante. Tout d'abord, la première loi programme<sup>216</sup>, datée de 1961, relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, porte sur les années 1962, 1963, 1964, 1965. L'État met en place un premier budget à hauteur de 575 millions de nouveaux francs [88 millions d'euros] dont 345 millions [53 millions d'euros] spécialement pour les équipements sportifs. Cette première loi programme permet la réalisation de « *30 centres sportifs, 120 stades omnisports, 400 terrains de compétition, 684 terrains d'entraînement, 110 salles de sport, 360 gymnases, 55 piscines couvertes, 445 piscines de plein-air, 10 centres nautiques, 645 maisons ou foyers de jeunes, 120 auberges de jeunesse.* » (Missoffe, 1966<sup>217</sup>). Les efforts sont conséquents mais ne font que pallier le déficit dramatique que connaît le territoire français en ces années 1960. Ce projet national permet « *d'équiper les espaces urbains et de proposer un modèle d'équité socio-spatiale* » (Augustin, 1998, 5). Cette première loi programme a par conséquent permis de mettre en évidence l'ampleur des besoins et a progressivement inclus l'équipement scolaire

<sup>214</sup> Commission de l'équipement scolaire universitaire et sportif, coordonnée par Victor Pierre Le Gorgeu, président au Conseil d'État, en 1951.

<sup>215</sup> Rapport sur la sauvegarde du patrimoine esthétique et culturel, en 1961, remis par Henri De Ségogne, ancien alpiniste et haut fonctionnaire au tourisme.

<sup>216</sup> [Loi programme n° 61-806 du 28 juillet 1961](#), relative à l'équipement sportif et socio-éducatif. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>217</sup> Missoffe, F. (1966). L'équipement sportif et socio-éducatif en France et ses perspectives d'avenir. Archives nationales du Ministère de la Jeunesse et des Sports, côte 770709, article 6. Cette référence, issue du travail de Combeau-Mari sur La Réunion, n'a pu être confirmée et nécessite une précaution d'emploi.



dans les prérogatives. Une nouvelle politique vise à créer « *un seul équipement sportif communal pour satisfaire à la fois les besoins civils et les besoins scolaires* » (*Op. cit.*, 5).

Puis, la seconde loi programme<sup>218</sup>, datée de 1965, relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, établit une participation budgétaire de l'État à hauteur d'un milliard cinquante millions de francs [160 millions d'euros], sur les années 1966, 1967, 1968, 1969 et 1970. L'État maintient par là même sa collaboration en accentuant la responsabilité des départements sous le couvert d'une commission. Le sport est associé à la production de l'urbain (Merle, 2008), incarnant une volonté de démocratisation de l'équipement dans les villes plus petites. C'est à ce moment qu'une « *attention toute particulière est réservée aux équipements sportifs et socio-éducatifs des grands ensembles, souvent négligés* » (Combeau-Mari, 2003, 30) par le passé. Certaines critiques émergent de ces communes, qui n'hésitent pas à dénoncer la centralisation des décisions (Callède, Dané, 1991), tout en profitant de ces dispositifs.

Enfin, la troisième loi programme<sup>219</sup>, datée de 1971, relative à l'approbation du programme d'équipement sportif et socio-éducatif, établit une contribution budgétaire à hauteur de 2 610 millions de francs [398 millions d'euros], sur les années 1971, 1972, 1973, 1974 et 1975. Elle insiste sur la formation des professeurs d'éducation physique et des animateurs, dans le cadre de l'animation de ces équipements. Elle marque pourtant le début du désengagement financier de l'État, passant du statut de tuteur à celui de partenaire, et la fin de la période régalienn<sup>220</sup> mise en lumière par Falcoz et Chifflet (1998). Trois projets émergent de cette nouvelle loi programme : les mille-clubs<sup>221</sup>, les 1 000 piscines<sup>222</sup> et le

<sup>218</sup> [Loi programme n° 65-217 du 2 juillet 1965](#), relative à l'équipement sportif et socio-éducatif. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>219</sup> [Loi programme n° 71-562 du 13 juillet 1971](#), relative à l'approbation du programme d'équipement sportif et socio-éducatif. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>220</sup> Falcoz et Chifflet (1998) définissent deux nouvelles périodes à la suite de la phase régalienn. De 1976 à 1981, ils notent une période de transition, qu'ils nomment « *la période diversifiée* » (*Op. cit.*, 14), marquant la fin d'une politique étatique volontaire, avec un transfert des politiques de construction sportive aux communes. La localité devient libre dans les constructions, avec un glissement notoire « *d'une proximité scolaire vers une proximité du quartier* » (*Op. cit.*, 19). Enfin, la nouvelle phase déterminée par les deux auteurs s'étalonne de 1982 à 1995. Ils la nomment « *la période éclatée* » (*Op. cit.*, 14), en raison d'un double mouvement : les lois de décentralisation et les nouveaux « pouvoirs » attribués aux collectivités et la diversification observée dans la conception des équipements sportifs. Selon eux, les communes sont passées « *du stade de la rareté à une abondance des lieux de pratique, d'une conception unitaire à une polyvalence, d'une fonctionnalité unique à une multifonctionnalité et d'une unité de construction à une diversité tant économique que conceptuelle ou sociale* » (*Op. cit.*, 14). On note un véritable éclatement des politiques d'équipements sportifs.

<sup>221</sup> « *Entre 1970 et 1975, l'opération des "mille clubs" a été la préfiguration d'un type de réponse au besoin des adolescents de disposer de lieux de regroupements et de rencontres. Mais ils ont montré vite leurs limites : faible fiabilité technique, implantations réalisées le plus souvent sans recherche concomitante d'un investissement de jeunes potentiellement concernés, conflits d'usage entre sous-groupes rivaux, ...* » (Chobeaux, 1995, 498).

COMPLEXE Sportif Évolutif Couvert (COSEC<sup>223</sup>). La construction de ces équipements s'appuie sur deux principes : « *la construction d'un type d'équipement en série (industrialisation) et la mise en œuvre au niveau de l'État (conception)* » (Falcoz, Chifflet, 1998, 17). Pour exemple, le COSEC, mis en place au début des années 1970, a pour objectif de développer les salles pour les sports collectifs et d'apporter au système scolaire les possibilités de faire réellement du sport (Augustin, 1995). Il désigne en France une norme de construction des gymnases polyvalents. On l'impose même aux communes, et en priorité à celles qui sont à proximité de la capitale et en pleine expansion. Il est même possible de relever un phénomène de normalisation des espaces (*Op. cit.*) et une prise en compte quasi exclusive de la pratique sportive compétitive. Le bilan de ces trois lois programmes est élogieux avec près de « *4 000 gymnases, 1 500 piscines et 8 000 terrains de sport* » (Falcoz, Chifflet, 1998, 16) construits sur le territoire français<sup>224</sup>.

En marge des années 1960-1970, le sport devient une véritable pratique de masse (Chifflet, 2005), à travers l'aménagement des équipements sportifs qui se fait de manière systématique et progressive au sein de toutes les municipalités, qui deviennent très actives dans le domaine. À partir d'une conception purement compétitive du sport, et par l'intermédiaire exclusif des clubs, l'État français met en place « *une impulsion d'inspiration keynésienne selon une logique très fonctionnaliste, liée à l'aménagement du territoire par des grilles d'équipements normalisés* » (Merle, 2008<sup>225</sup>). Les villes issues de la banlieue rouge, bien que réticentes à « *la conception technicienne étatique* » (Falcoz, Chifflet, 1998, 17), redoublent d'efforts pour aménager au mieux leur cité. L'élaboration de ces équipements semble « *avoir suivi davantage une logique plus politique que sociale* » (*Op. cit.*, 21). D'autre part, on peut noter que l'édification de ces équipements s'est accompagnée d'un réel soutien associatif sur le plan local, afin de développer des activités sportives. Bayeux souligne qu'historiquement « *les communes commencent à s'intéresser au sport par le biais des équipements sportifs* » (1996, 5), ce qui entraîne des ambitions politiques locales.

---

<sup>222</sup> Le programme des 1 000 piscines est initié dès 1969 par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, et a pour but l'apprentissage de la natation. Les piscines Tournesol, Iris, Plein-Ciel, Plein-Soleil et Caneton voient le jour.

<sup>223</sup> Le COSEC, une fois terminé, « *comporte un gymnase C (halle de sport), un gymnase A de 20m\*15, éventuellement une ou plusieurs salles d'entraînement et leurs annexes. [...] Près de 1 315 COSEC sont construits entre 1971 et 1982* » (Augustin, 1995, 168-169).

<sup>224</sup> Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports (1973-1976) considère que le problème des équipements sportifs est résolu et ne propose pas une quatrième loi programme. On estime à plus de 85% le patrimoine d'équipements sportifs appartenant aux communes (Pourcentage proposé par Augustin en 1995).

<sup>225</sup> Article disponible sur le site de la revue électronique [Métropoles](http://www.metropoles.org). (Consulté le 22/02/2011).



Quel constat est-il possible de faire pour Trappes ? Est-elle atypique ou sensiblement identique aux autres banlieues concernant cette expansion du logement social ? L'équipement sportif participe-t-il à l'émancipation de la ville ? Suit-il l'aménagement urbain entrepris pour accueillir les nouvelles populations ? En bref, quel bilan peut-on en faire ?

## **4. Trappes : une construction urbaine active**

Trappes a une histoire et son architecture en est l'exemple. Riche et variée, elle alterne entre une ossature moyenâgeuse avec son château médiéval, son ancienne prison, son pont-levis et ses douves, bien qu'imaginaires, accueillant aujourd'hui le local de « Mémoire de Trappes », et les nouveaux quartiers « Disney » comme s'amuse à les nommer certains habitants, en référence à un urbanisme très design et coloré<sup>226</sup>. Ces deux références s'opposent d'autant plus à la monotonie des barres HLM et à la litanie des maisons des cités cheminotes qui marquent le paysage de la commune. Tout cela amène à comprendre que Trappes est une ville de contraste, un patchwork d'espaces sociaux (Pennetier, Viet-Depaule, 1988a), marquée historiquement et visuellement par plusieurs périodes successives de (re)construction. À travers la description de la phase de construction des cités d'habitat social, nous allons dresser le portrait de la ville de Trappes et de son urbanisation. Deux versants seront analysés : en premier lieu la construction de la cité et en second lieu l'élaboration des premiers équipements sportifs, qui ont permis de développer la pratique sportive associative.

### **4.1 De la cité ouvrière aux premiers logements sociaux**

#### **4.1.1 Les premiers projets de logements collectifs**

Trappes, avant le 20<sup>e</sup> siècle, est surtout connue pour être un grand bourg agricole, marqué par l'hégémonie de grands propriétaires terriens. Très vite, lors du changement de siècle, de nouveaux équipements apparaissent. Dès 1904, en marge de la loi Siegfried, un petit ensemble de sept maisons de ville est aménagé rue de la République, près du cœur du village (Stéphan, 2002). Ce sont des constructions accolées, toutes semblables, à étage unique. C'est le premier équipement de logement collectif communal.

---

<sup>226</sup> Segalen, dans son étude sur la ville de Nanterre, livre un constat semblable sur l'urbanisation de la ville : « Nanterre est une de ces villes de la banlieue parisienne où se côtoient un vieux centre avec ses anciennes fermes dégradées, des maisons pavillonnaires, des HLM construits à la hâte dans un *no man's land* humain. Non seulement la lecture de la ville est confuse mais aussi lui est attachée, encore, peut être plus pour longtemps, une mauvaise réputation » (1990, 9).

En marge de l'arrivée des cheminots sur le territoire et en parallèle avec l'expansion de la gare, les élus locaux votent, lors du conseil municipal du 27 avril 1927, l'élaboration de nouvelles constructions. Vu la pénurie de logements susceptibles d'être occupés par des employés de chemin de fer, ils émettent le vœu que l'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest remédie à cette situation (Stéphan, 2002). Cette demande fait écho au projet de lotissement proche de la gare, proposé par Monsieur Courtois, lors de la séance du 15 janvier 1925<sup>227</sup>. Les travaux s'éternisent et ce sont finalement quarante pavillons avec jardin<sup>228</sup>, des HBM, qui voient le jour en 1931 sous l'impulsion de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest et des architectes André et Henry Gutton. Cité qui fait suite à la loi Loucheur en 1928 sur la création des HBM.

*« Avant les habitants vivaient dans les baraquements de la Première Guerre Mondiale, comme des sangliers. Puis ensuite des logements d'une pièce ou deux. Avant, il n'y avait rien à Trappes. Avant 1929, c'était pourri. Et donc on peut dire que les cheminots ont tout amené à la ville. »*

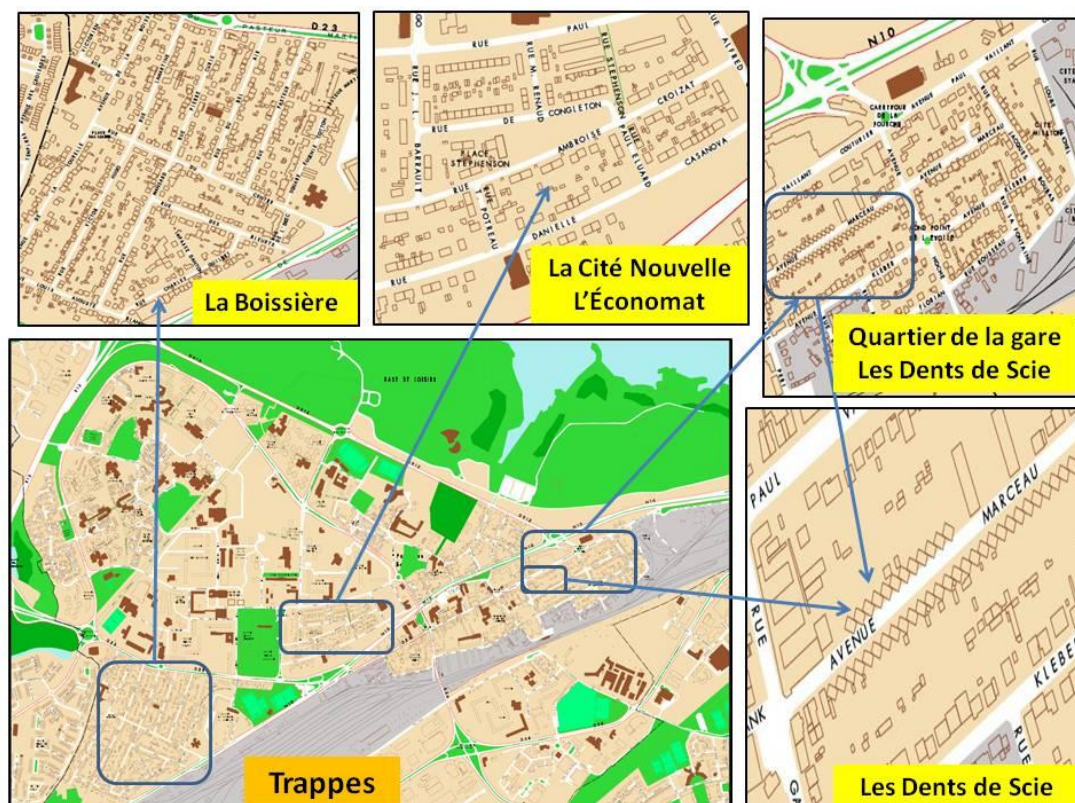
Ancien habitant de Trappes<sup>229</sup>

Les « Dents de Scie », nom de ces pavillons, deviennent l'un des premiers quartiers ouvriers de la ville. Cet urbanisme est révolutionnaire pour l'époque avec une inspiration hygiéniste de la part des architectes. Ils ont cherché à attribuer un certain confort moderne dans ces logements sociaux. Tous les pavillons sont implantés à 45° le long de la voie publique, d'où leur nom les « Dents de Scie », constituant à eux seuls l'avenue Marceau, à proximité de la gare, véritable quartier cheminot. Dès 1936, les logements sont occupés par 39 familles, qui totalisent près de 169 personnes. Les 35 chefs de famille travaillent à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, trois dans l'industrie et un seul est retraité (Stéphan, 2002). Le lotissement de la Boissière, à l'Ouest de la ville, dédié aux cheminots, émerge et constitue le second foyer cheminot de la ville. Plus de 800 parcelles sont mises à la vente dès 1924 (Archives municipales).

<sup>227</sup> Archives municipales. À l'origine, Monsieur Courtois présente à la commission sanitaire un projet de lotissement faramineux. Il prévoit 315 lots de 400 mètres, représentant pour l'avenir un surplus de 1 200 habitants.

<sup>228</sup> Certains critiquent aujourd'hui ces constructions : « *des cubes adossés à des jardins, rien d'extraordinaire en fait... En plus, c'est laid !* » (Anonyme).

<sup>229</sup> Document vidéo, « *50 ans de gestion ouvrière à Trappes* », réalisé en 1979 et paru en mai 1982, par la ville de Trappes et le Centre de Ressources Audiovisuelles de la Ville de SQY (CRAV).



Carte 4 : Les quartiers cheminots de Trappes – Un habitat constitué uniquement de maisons individuelles

On voit bien ici l'emprise cheminote sur Trappes. D'une manière générale, on observe que ces trois quartiers sont systématiquement à proximité de la voie ferrée. On remarque que le style d'urbanisation est classique au monde ouvrier, avec une accumulation de petits pavillons individuels accolés. L'exemple le plus frappant est celui de l'Avenue Marceau, avec les « Dents de Scie », constituant le premier quartier ouvrier de la ville. Cette émancipation de l'urbanisation ouvrière, avec également le quartier de La Boissière et celui de la gare, s'arrête net à l'approche de la Seconde Guerre Mondiale<sup>230</sup>.

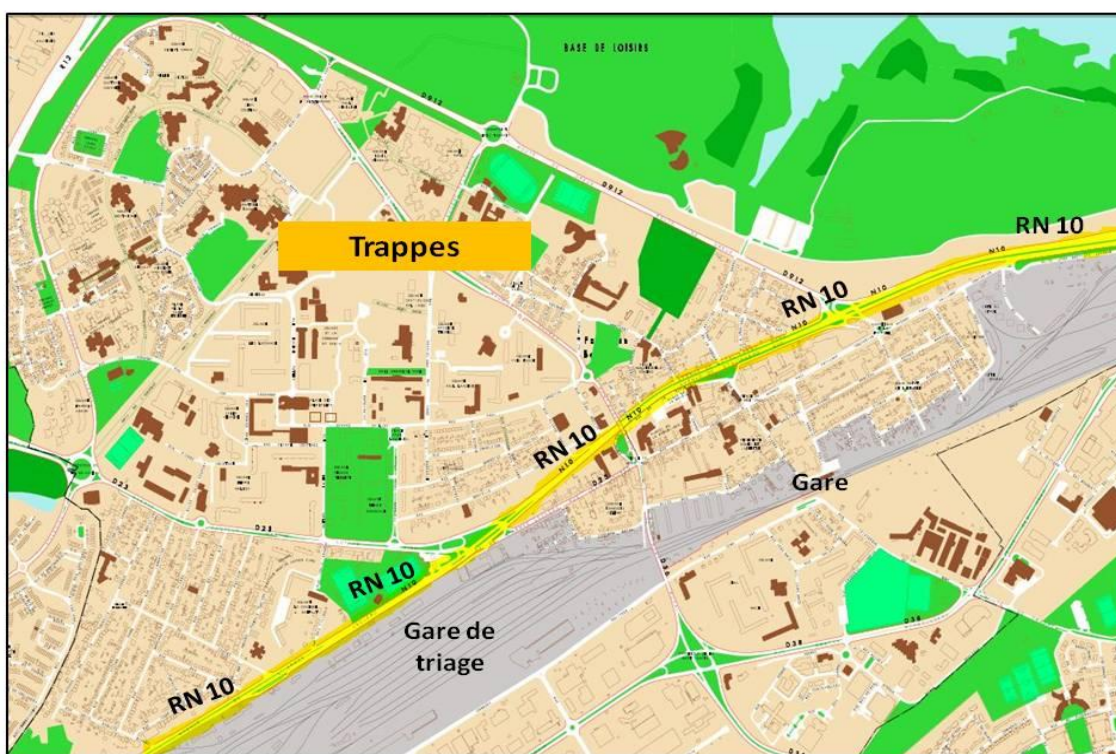
#### 4.1.2 La construction des HLM : un enjeu politique

Trappes est, rappelons le, sévèrement meurtrie par la guerre, avec « 243 maisons rasées [et] 582 maisons sinistrées » (Belot 1973, 198). Mais la population refait surface rapidement, grâce à des dispositions prises par la municipalité. Par exemple, les maisons abîmées peuvent prélever sur celles qui sont les plus touchées les matériaux nécessaires à leur reconstruction (Lavigne, 1997), ce qui permet à la ville de maintenir son caractère historique. La SNCF

<sup>230</sup> Trois pavillons des « Dents de Scie » y sont détruits. Ils sont reconstruits en béton, se distinguant des autres pavillons en briques. Dans les années 1990, les « Dents de Scie » obtient le label honorifique de patrimoine national, ce qui évitera la démolition, un temps prévu, et permettra sa rénovation en 1997.

s'affaire aussi pour rétablir des logements convenables pour ses employés. Mais la ville s'appauvrit et la reconstruction prend du retard suite à la mise en place de la procédure d'aide gouvernementale, obtenue seulement le 23 septembre 1952. Suite à cela, l'État met en place des actions de soutien à la reconstruction. Tardivement néanmoins...

Un autre problème s'oppose au développement de la commune : la réouverture de la Route Nationale 10 (RN 10). Le maire de 1966 à 1996 avoue lui mener un combat depuis son arrivée, ce qui est pour lui « *le premier problème de Trappes* ». Il précise que cet obstacle a empêché « *l'organisation urbaine et le fonctionnement de tous les services* », car la ville se retrouve scindée en deux en plein cœur, suscitant d'innombrables incohérences sur le plan de la sécurité. Aucun aménagement n'est visible à l'époque sur la RN 10, ni un feu rouge, ni même un espace pour traverser, ce qui procure bien des frayeurs aux habitants<sup>231</sup>.



Carte 5 : Trappes et ses « plaies urbaines » – La RN 10 et la gare de triage

<sup>231</sup> Encore aujourd'hui, la RN 10 scinde la ville, ce qui est un problème majeur dans la commune. Dès notre arrivée, notre interlocuteur privilégié a immédiatement souligné la dangerosité de cette route. Les limitations aujourd'hui sont vertigineuses : 110 km/h à l'entrée de la ville, 70 km/h à sa sortie. Selon Lavigne, « *la RN 10 [est] un corps étranger, une blessure perpétuelle et bruyante, au cœur d'une population qui en mesure la gêne à tous les instants* » (1997, 94). Des termes discriminants reviennent souvent dans la bouche des interlocuteurs pour dénoncer « *cette fichue RN 10* » (Responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000), qualifiée comme « *la plaie de Trappes* » (Président de l'EASQY depuis 2003). Le pont Cachin, ou le pont de la RN 10, n'a vu le jour qu'en avril 1971. Des travaux vont prochainement permettre de recouvrir une partie de la RN 10, en centre ville.



La RN 10 traverse la ville et la scinde sur toute sa longueur, comme on peut le voir sur cette carte. Les quartiers cheminots se sont construits justement de part et d'autre de cette Route Nationale qui est encore aujourd'hui une plaie ouverte pour Trappes. La voie ferrée coupe aussi la ville en deux et on s'aperçoit que le quartier de la gare, le cœur historique de la commune, se retrouve enfermé entre les voies de chemin de fer et la RN 10, ce qui n'est pas réellement propice à son développement. La gare de triage, qui a fait la richesse de la commune, son histoire, participe également au fractionnement du territoire local.

Malgré tous les soucis post-guerre et le morcellement de la ville, la population afflue. La municipalité passe de 3 216 habitants en 1946 à près de 9 643 habitants en 1962. Elle triple en seulement 18 ans et la mairie doit s'organiser pour loger tout le monde. Après avoir pris acte de la décision de l'État, la commune décide de mettre en place un projet d'urbanisation conséquent. En marge de la construction de la « Cité Nouvelle<sup>232</sup> », élaborée en plusieurs phases entre 1947 et 1955, et exclusivement destiné aux cheminots, des permis de construire sont accordés à la commune pour la construction de logements HLM, en squares, dès 1958. Le premier logement HLM communal obtient son permis de construire en mars 1958, avec une mise en location des 100 premiers logements en décembre de la même année. Son nom, LOPOFA, sigle de LOgement POPulaire FAmilial, est symbolique de l'époque et détermine clairement son rôle social. Ce premier équipement est distinctement destiné aux employés SNCF de la gare de triage qui représentent une bonne frange de la population du début des années 1960. Pour preuve, le maire, de 1966 à 1996, instituteur à Trappes, se rappelle qu'il avait « 42 élèves dont 27 fils de cheminots. Et une vingtaine de Bretons car ils avaient alimenté la ville en cheminots ».

À la suite du LOPOFA, de nombreux autres équipements émergent sur le territoire, avec le square Henri Barbusse en juin 1959 et ses 234 logements, celui de Jacques Boubas, en avril 1960 et ses 80 logements, le logement Les Yvelines, en octobre 1961 et ses 266 logements. L'appellation de ces équipements est une manière pour la municipalité d'évoquer à nouveau son attachement au PCF et de marquer la ville à l'empreinte rouge. Le maire de 1966 à 1966 précise que, « *quand j'ai été élu, les premiers programmes d'HLM avaient déjà eu un avis favorable [...]. Gravaud<sup>233</sup> avait autorisé les premiers programmes de logement dans*

---

<sup>232</sup> La « Cité Nouvelle » se situe entre le quartier de La Boissière et celui du Village, cœur historique de la ville. Cette cité est construite entre 1947 et 1955 et est constituée de 110 pavillons, c'est-à-dire des logements bi-familiaux (maison et jardin). Ces logements sont mis à disposition des cheminots et sont gérés par la SNCF, puis par La Sablière, bailleur de la SNCF, qui n'oblige plus que les locataires soient exclusivement des cheminots (« Mémoire de Trappes »). À l'époque, dès leur retraite, les cheminots devaient quitter obligatoirement leur habitation. L'Économat a été construit à l'intérieur de cette cité.

<sup>233</sup> Le maire de 1966 à 1996 remplace Robert Gravaud, dont la santé s'est détériorée en cours de mandat.

*l'optique des 12 500 habitants* ». Ces équipements font recette et s'inscrivent dans la phase d'expérimentations des grands ensembles sur le plan national. La loi du 7 août 1957, tendant à favoriser la construction de logements et d'équipements collectifs, facilite la construction sur le plan local, grâce à l'institution des programmes pluriannuels de financement nationaux. Et ces constructions sont synonymes de modernité et d'enrichissement personnel, car « *nos équipements étaient de qualité à l'époque* », comme l'explique le maire de 1966 à 1996. Propos confirmés par plusieurs interlocuteurs, présents sur la ville dès la genèse de ces équipements.

*« Les logements HLM ne sont pas forcément des cages à lapin, nous on avait des logements magnifiques. »*

Élue municipale de 1965 à 1983

Ces acteurs insistent sur l'idée de promotion sociale, connue grâce à ces équipements, et surtout sur la modernité de ces logements. Trappes est en pleine (r)évolution et la commune constitue un véritable eldorado pour plus d'un ouvrier, heureux d'avoir un logement HLM.

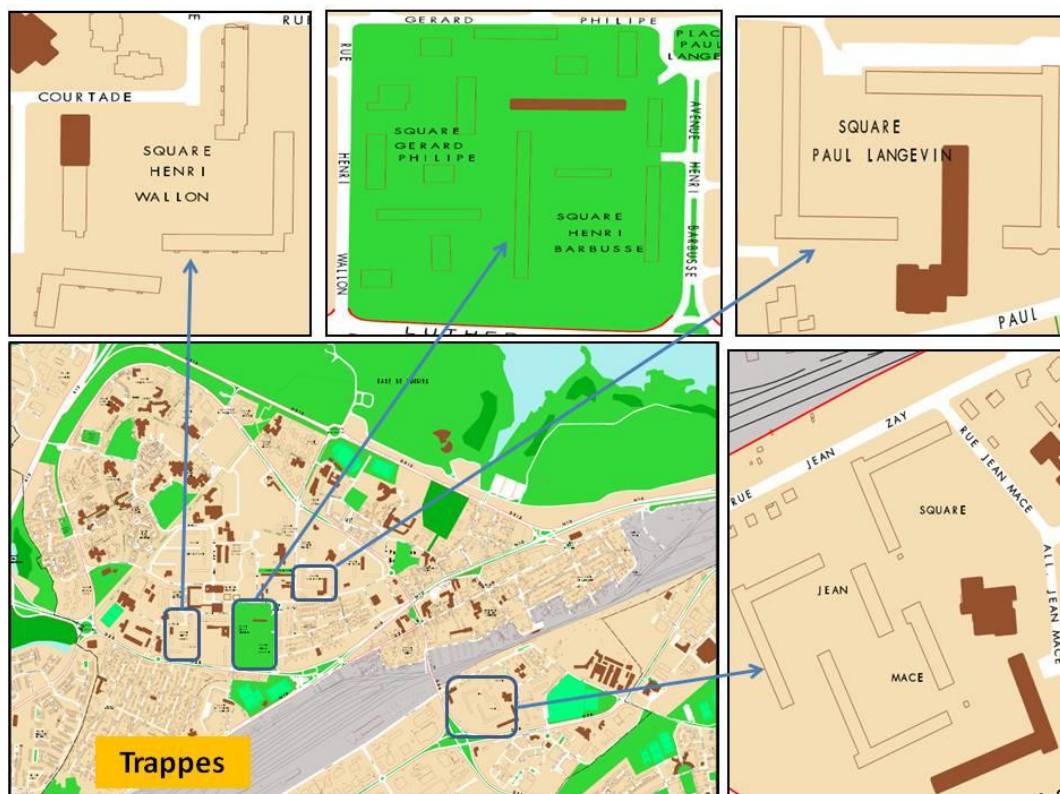
*« Beaucoup faisaient un exode rural, ce que j'ai fait. La ville a décidé de construire beaucoup d'HLM, un moment de promotion sociale importante, puisque des gens venaient des taudis, de la campagne [où ils] n'avaient aucun confort. Là, on était dans des HLM, avec des salles de bains, des chauffages. [...] Courant des années 60 la ville a tenté de relever le défi du mal-logements. »*

Élu municipal de 1977 à 2001

*« Ils sont entrés dans des appartements avec des salles de bain eau chaude. Les gens arrivaient des hôtels de Paris où il n'y avait pas d'eau courante, avec la salle de bain sur le palier. Donc c'était le grand luxe ! Il faut les resituer ces quartiers sensibles. C'était un plus indéniable. Il fallait voir les hôtels à Paris. Peu s'en souviennent. C'était épouvantable. Détruits en 1970. Donc des cités avec une qualité de vie extraordinaire. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Après une légère pause dans les constructions, de 1961 à 1964, une série de squares se déploie sur la commune. Le square Gérard Philipe, en juin 1964, augmente le capital locatif avec 320 nouveaux logements, suivi par le square Henri Wallon, construit en deux phases distinctes, et dont la première émerge lors de l'été 1966 avec pas moins de 484 nouveaux logements. Suivent le square Paul Langevin et celui de Jean Macé.



Carte 6 : Trappes et son nouvel urbanisme – Les barres d'immeubles

Trappes se transforme littéralement courant des années 1960 avec une accumulation de barres d'immeubles. Sur cette carte, il est visible que cette nouvelle urbanisation, avec des équipements tout en longueur, avec une verticalité encore mesurée, s'oppose totalement aux quartiers cheminots, qui proposaient principalement des maisons individuelles. On remarque que les nouveaux squares, comme ceux de Wallon, Philippe, Barbusse ou Langevin, sont construits autour des quartiers cheminots, tout en s'écartant du cœur historique de la ville. Le square Macé est quant à lui isolé au sein de la commune, séparé du reste par la RN 10 et la voie ferrée. Comment expliquer un tel attrait envers ce type d'urbanisme ? On observe que les élus locaux font tout à l'époque pour séduire une nouvelle frange de la population, les ouvriers, parallèlement aux cheminots bien entendu, qui par essence, sont proches des orientations politiques de la municipalité. Un choix réfléchi et non anodin.

*« À l'époque les cocos jouaient l'électorat. On pensait qu'avec les HLM on perdurerait l'électorat communiste. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

La création des grands ensembles devient un authentique enjeu politique. Les élus en sont conscients et jouent sur cette fibre militante et politique des ouvriers pour accroître leur

influence dans la commune et sur les villes environnantes. Le maire de 1966 à 1996, lucide sur ce choix stratégique, livre les raisons de cette décision.

*« Il y avait plusieurs raisons mais deux notamment. Il y avait aussi un souci politique où à l'époque on pensait... [Il s'arrête un instant puis reprend] On avait tout d'abord une vocation sociale chez les villes communistes. Donc on souhaitait avoir des travailleurs dans une optique économique. Mais aussi politique. On durera plus longtemps... [Il s'arrête à nouveau et semble embarrassé... mais suite à un énième relance il explique] Oui c'est vrai une ville ouvrière, on fait du logement social, ça sera les ouvriers pour nous. On avait aussi cette réaction par rapport aux autres qui n'avaient pas de logements sociaux. C'était aussi une volonté gouvernementale de noyer les municipalités communistes, soit celles de Trappes et de Guyancourt. Et vu que nous on avait la naïveté de penser que les ouvriers voteraient communistes jusqu'à la fin de leurs jours, eh bien on favorisait cette construction-là, cette population-là. »*

Maire de 1966 à 1996

Rapidement, les critiques émergent, au sein même du conseil municipal. Le maire, dès 1966, ne peut que constater la situation : *« je me suis vite aperçu qu'on allait se faire avoir »*. Mais les permis de construire sont signés avant sa magistrature. Lui-même avoue que cette folie du logement s'est emparée de la ville, qui s'agrandissait de jour en jour, et que personne n'a su, pu, voulu arrêter ce processus...

*« Mais la grosse erreur qu'a faite la ville c'est d'avoir fait une politique de logement absolument démente ! La consigne au PC était : "on prend les logements sociaux". Certains avaient tiré la sonnette d'alarme mais bon... la logique était : "On prend des logements sociaux. On prend des logements sociaux !" »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

D'autres soucis émanent de ces constructions : les bailleurs sociaux qui, comme l'OPIEVOY ou le Nouveau Foyer, sont des organismes de construction des logements sociaux HLM, achètent des espaces pour y faire construire des logements.

*« Le Nouveau Foyer achetait les logements par capillarité en quelque sorte. Comme il n'y avait pas de loi foncière et pas de procédure des actes, les bailleurs achetaient des terrains côte à côte et après essayaient de faire des projets de logement là-dessus. Le maire ne pouvait pas s'opposer à l'acquisition des terrains. »*

Maire de 1966 à 1996

Suite à la vente, la ville ne peut plus réglementer les constructions. Et sur ce point, les bailleurs sociaux « jouent » avec la loi du 31 décembre 1958, relative à la programmation d'une ZUP. Par exemple, dès que la construction dépasse les 500 logements, les bailleurs sociaux sont priés, à travers cette loi, de planifier et de financer des équipements sociaux et/ou scolaires et/ou sportifs annexes. Mais pour la commune de Trappes, rien n'est fait dans ce sens...



*« Il n'y a que des logements de moins de 500 pour ne pas devoir construire des équipements sociaux. 490 logements à Macé. Beaucoup de squares ont ce chiffre avec des additifs pour arriver à 600. »*

Élue municipale de 1965 à 1983

*« Dans les Zones d'Aménagement Concerté<sup>234</sup> il fallait qu'il n'y ait pas plus de 500 logements car sinon on devait mettre en place un certain nombre d'équipements, comme stades, écoles. Donc le Nouveau Foyer [...] présentait toujours des programmes de moins de 500 logements. Des programmes de 492 par exemple. Les différents squares dans la ville de Trappes avaient moins de 500 logements. On ne pouvait pas leur imposer la construction d'équipements de proximité. C'était une faille. »*

Maire de 1966 à 1996

Se reporter au nombre de logements prévus sur les permis de construire est un bon indicateur et permet d'étayer la thèse de l'élue municipale. Le square Jean Macé culmine bien à 490 logements. On observe que le square Henri Wallon corrèle cette logique. Après une première phase de construction en mai 1966, où 484 logements sont bâtis, un additif, trois années plus tard, début 1969, de 116 logements est effectué. Ce qui n'oblige pas l'organisme, responsable de l'édification du square, à se soucier des équipements sociaux annexes. Les élus locaux ont bien pris conscience de cette faille, mais semblent dépourvus de tout recours possible.

*« Quand le Nouveau Foyer proposait des programmes, on demandait l'avis du maire et l'avis du Directeur Départemental de l'Équipement, le DDE, et le préfet tranchait. Moi je me suis opposé à x permis de construire mais le DDE estimait que ces logements étaient conformes au point de vue de la construction, de sa sécurité, du respect des normes... Soit de l'aspect général et plus de la forme. Donc il donnait toujours un avis favorable à la construction de ces logements et le préfet tranchait toujours en sa faveur. Et jamais en faveur du maire. Voilà pourquoi le combat que nous avons mené était perdu d'avance. On a été un peu victimes. [...] À l'époque ce n'était pas le maire qui signait le permis de construire, c'était le préfet. On construisait la ville à mon insu. Je n'ai jamais signé au début d'avis favorable de construction de nouveaux logements. »*

Maire de 1966 à 1996

« On construisait la ville à mon insu ». Le message du maire de 1966 à 1996 est fort et le sentiment d'impuissance est palpable. La décision stratégique d'accueillir un public ouvrier s'est finalement retournée contre la ville elle-même. Oui, mais à l'époque, le discours n'est pas forcément identique et les logements HLM se construisent à une vitesse plus qu'accélérée. Un article de *L'Humanité*, journal communiste, daté du 26 avril 1968, se livre même à imaginer l'avenir de la ville en titrant « *Trappes : avant 30 ans – Une agglomération de 200 000 habitants* ». Titre évocateur et prospectif, qui est complété par une interview du maire de Trappes, qui avoue avoir le projet de « *faire une ville de 70 000 habitants à Trappes* ».

<sup>234</sup> Pour rappel, les ZAC remplacent les ZUP le 30 décembre 1967.

*dans les 15 ans à venir* ». La ville a son propre projet d'expansion avec la création dans les années 1965-1966 de la Zone Industrielle (ZI) de Trappes-Élancourt. Une ancienne élue précise qu'à l'époque « [le] souci à la ville était de créer l'équilibre emplois-logements » (Élue municipale de 1965 à 1983). À l'initiative du maire Robert Gravaud, cette ZI<sup>235</sup> a pour objectif de trouver un travail, à proximité du lieu d'habitation, à ses 14 000 habitants de l'époque, et particulièrement à ceux qui ne sont pas employés comme cheminots. On remarque un lien ténu entre cette expansion urbaine et l'apogée de l'industrialisation sur le territoire français, et ce besoin de main d'œuvre au sein des entreprises automobiles.

### 4.1.3 Renouveler la population : une stratégie à double tranchant

Les élus locaux cherchent à attirer de nouveaux habitants dans leur commune. Et dès novembre 1967, sur une initiative municipale, le square Léo Lagrange est édifié avec 518 logements, ce qui permet la construction d'équipements sociaux annexes, en lien avec la ZAC. Cet édifice voit l'installation des premiers ouvriers de Renault Billancourt (Costa-Lacoux, Temime, 2004) dans la commune.

*« Les cheminots étaient là depuis longtemps. Les Renault, c'est une évolution. Ça a été un choix. Avec la volonté de répondre à la demande de logement des couches populaires, donc le logement social y répondait. »*

Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001

Le square Lagrange s'élève avec un objectif prioritaire : attirer les ouvriers de la firme Renault (Costa-Lacoux, Temime, 2004). Selon le maire de 1966 à 1996, à l'initiative de cette opération, « *les Renault, vus comme l'aristocratie ouvrière, continuaient la tradition ouvrière de la ville de Trappes, celle des cheminots* » (Costa-Lacoux, Temime, 2004, 161-162). Démarche qui tend à ouvrir la ville à un autre type de travailleurs : l'ouvrier (étranger). Comme le suggère Vieillard-Baron (2001), l'implantation des grands ensembles résulte bien de stratégies politiques menées sur le plan local. Corrélativement à cette volonté, avec la mise en place d'un service de transports en commun personnel<sup>236</sup>, l'entreprise Renault-Billancourt facilite le logement de ses ouvriers dans les villes avoisinantes, comme Trappes par exemple.

<sup>235</sup> La ZI s'étend sur 27 hectares (ha) mais rapidement cela sera dépassé, nécessitant un agrandissement, passant progressivement à 127 ha puis 230 ha. De grandes entreprises s'y implantent en marge des années 1970, avec principalement l'usine UNIC-FIAT (automobile), qui est transférée de Puteaux à Trappes de 1971 à 1973, et qui rassemble 13 000 emplois. Près de 154 entreprises s'y regroupent en 1984. (Références issues du travail d'archives, et de *Toutes les nouvelles de Versailles*, du mercredi 13 avril 1988, n° 2046).

<sup>236</sup> Le service de cars sera effectif dès 1973 (Costa-Lacoux, Temime, 2004).

La proximité de l'usine de Renault Billancourt, première usine Renault, de l'usine de Talbot à Poissy et la création de l'usine Renault Flins<sup>237</sup> en 1952 accentuent le visage ouvrier de la commune. Usines qui emploient massivement à l'époque des ouvriers étrangers, qui doivent être logiquement relogés.

*« À Trappes, on regroupe les gens qui sont liés à l'automobile. On regroupe des familles qui font les 3 huit à Renault Billancourt, ou à Renault Flins, ou à Talbot Poissy, ou encore à Fiat dans la Zone Industrielle de Trappes Elancourt. On les a parqués. Pourquoi ? C'est simple. Le mode de répartition de l'attribution des logements à l'époque favorise énormément la préfecture et le 1% patronal, et aussi la commune, mais pas autant qu'après la décentralisation. Les patrons ont tendance à regrouper leurs ouvriers dans des villes afin de les ramasser en bus de manière plus facile. On les ghettoïse dès le départ. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Cet interlocuteur distingue plusieurs raisons pour tenter d'expliquer la « ghettoïisation » des ouvriers dans la commune. Les patronats, dans un souci de commodité et d'employabilité, n'hésitent plus à « parquer » leurs ouvriers pour faciliter le transport de ces derniers. La préfecture de l'époque décide d'envoyer une grande partie des demandeurs, des ouvriers immigrés pour la plupart, dans des villes semblables à celles de Trappes. *« La préfecture, et pas le maire, a amené toute cette population immigrante dans nos immeubles »*. Voici le constat d'impuissance reconnu par le directeur des sports de 1980 à 1991. Les villes communistes, soucieuses de développer le logement social dans leur municipalité, se sont vues démunir de tout pouvoir de décision. Stigmatisée par sa couleur de vote, Trappes l'est davantage dans un département<sup>238</sup> des Yvelines, historiquement de droite.

*« La préfecture, son jeu est autre. Ici, on est dans les Yvelines, Versailles, avec une préfecture de droite. "Attends Trappes ville rouge on va leur envoyer tous les cas sociaux et ils vont s'amuser avec, les cocos". Ça, c'était leur jeu. On est dans l'un des départements les plus bourgeois de la France. Donc des villes comme Trappes et La Verrière, et historiquement Les Clayes, St Cyr, etc. Versailles, Rambouillet, St Germain, s'il vous plaît en face. Ça, c'est l'histoire des années 60-70. Les préfectures nous amènent tous les cas sociaux et ici, on loge tous les ouvriers de l'automobile. Et ce sont des Maghrébins, les ouvriers liés à l'automobile. Avec des Portugais, des Italiens, des Espagnols, ... »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Par conséquent, la population trappiste évolue et se modifie en fonction du contexte social. L'érosion du monde cheminot, progressive, perturbe l'équilibre de la ville. Noiriel, spécialiste du monde ouvrier, explique qu'à partir des années 1960, *« c'est toute la cohésion*

<sup>237</sup> Pour exemple, l'usine Renault Flins voit sa superficie passer de 80 000 m<sup>2</sup> à 850 000 m<sup>2</sup> entre 1952 et 1982, et dans le même temps, la taille de son effectif augmenté de 1 700 à 18 000 salariés (Costa-Lacoux, Temime, 2004).

<sup>238</sup> Le département des Yvelines est créé le 1<sup>er</sup> janvier 1968, appartenant à la nouvelle répartition des départements de la région Île-de-France.

*de la vieille société cheminote qui est remise en cause [avec] une instabilité du personnel. »* (1986, 227). Il explique encore que les cheminots ne sont plus issus, comme auparavant, du monde rural, mais plutôt de la ville. Ce ne sont plus des migrants bretons qui envahissent la ville pour s'accaparer les postes SNCF, mais dorénavant les enfants de ces derniers. Et le métier de cheminot, si recherché par le passé, n'a plus la même signification pour les jeunes. La transformation progressive du métier de cheminot évolue avec l'arrivée de l'électricité et du diesel en lieu et place de la vapeur par exemple, ce qui se répercute sur le nombre de cheminots dans la ville.

Les élus locaux se tournent vers ce nouveau public, les ouvriers automobiles. Dès l'après-guerre, une main d'œuvre maghrébine, portugaise, italienne, espagnole, fait irruption sur le territoire français, pour aider le pays à se reconstruire. Corrélativement à une forte demande des usines automobiles en 1965, comme à Renault Billancourt (Costa-Lacoux, Temime, 2004), un nouveau recrutement massif d'ouvriers étrangers, encore une fois à forte dominante maghrébine, est effectué. Ces nouveaux travailleurs doivent trouver des logements et d'emblée, ils s'accumulent dans les bidonvilles à proximité de Paris, comme celui de Nanterre (Hervo, 2001), jusqu'à ce que le patronat s'organise, que les villes de la banlieue rouge militent pour accueillir ces ouvriers, et que les bidonvilles<sup>239</sup> soient résorbés à l'amorce des années 1973-1975. Trappes, après avoir axé sa construction pour le public ouvrier, comme le square Léo Lagrange, voit arriver un nouveau type d'habitant, pauvre et en grande misère.

*« La main d'œuvre immigrée, il fallait la loger là où il y avait des logements sociaux et donc seulement dans les municipalités de gauche et encore, surtout plutôt dans les villes communistes. Les autres refusaient déjà les logements sociaux. C'est pour cela qu'on voit souvent que les villes communistes sont très marquées par l'empreinte des immigrés. [...] On se battait aussi, pour que les immigrés votent au moins pour les élections locales. »*

Maire de 1966 à 1996

Trappes accueille une population à forte consonance immigrée, toujours dans l'optique de créer son électorat et avec la volonté de donner un droit de vote aux populations immigrées. Mais le PCF local se trouve très rapidement pris au piège de cette politique d'aide au logement. À son insu, de nombreux immigrés se présentent à la mairie pour obtenir des logements, courant 1970<sup>240</sup>. Parfois par le bouche-à-oreille, parfois par hasard, mais souvent

<sup>239</sup> Dès le début des années 1960, la question des bidonvilles alerte l'opinion française. La [loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964, dite « Debré »](#), tendant à faciliter aux fins de reconstruction ou d'aménagement, l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles », est votée. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>240</sup> En 1968, un nouvel équipement est édifié sur la commune, le square Yves Farge, avec 316 logements.

par réflexe. La résorption des bidonvilles met à la rue de nombreux travailleurs<sup>241</sup>, qui sont dirigés vers les villes communistes.

*« Trappes s'est dégradé au niveau du logement social au moment où les maires n'ont plus eu l'emprise sur l'attribution des logements sociaux. Le préfet donnait la moitié des logements sociaux. Quand on voyait dans le journal qu'à Paris ils avaient viré 60 kenyans, et bien on savait que 3 jours après, ils étaient à Trappes dans les logements sociaux. Ça ne loupait pas... »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Cette forme d'attribution du logement social contribue à modifier le panorama de Trappes. Outre l'édification des barres HLM, la population se transforme avec une hausse notoire du nombre de nationalités dans l'agglomération. Les immigrés se regroupent dans la commune et diversifient le paysage social local. Trappes apparaît comme la fin d'un itinéraire éprouvant pour nombre d'habitants qui admettent pousser un « ouf ! » de soulagement quand ils ont enfin accès aux logements dans la ville (Dramé, 1991). Des déséquilibres entre les diverses localités ne tardent pas à se manifester, fortement influencés par des politiques, régionale et départementale, de logement et d'équipement axées sur un seul type de municipalités : les villes communistes.

*« Un autre point de discordance, c'était les logements sociaux. Ici, la ville réclamait une proportion hallucinante d'HLM logements sociaux, et moi, à l'époque, je prévalais pour que les logements sociaux soient dispatchés sur l'ensemble des villes plutôt que de les récupérer sur les nôtres... Soit les villes communistes. Je le voyais en Seine-Saint-Denis, on voyait arriver le grand désastre avec la concentration sur les villes communistes, le 1% patronal, les subventions du département. Quand une ville construisait 100 logements sociaux, elle avait l'attribution de 10 d'entre eux. 90 lui échappaient. Donc le 1% patronal plus le service des mal-logés envoyaient massivement les gens qu'ils ne voulaient pas et le 1% patronal, bâtiment et automobile, envoyait les immigrés ici. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Trappes est touchée, tout comme d'autres villes communistes, par ce nouveau processus de « ghettoïsation » forcée, entamée par le patronat et par les préfetures. Trappes est de ce fait représentative de nombreuses autres villes, toutes principalement issues de la banlieue rouge, qui commence, à l'amorce des années 1970, à s'estomper progressivement. Ce phénomène d'immigration massive au sein de ces collectivités n'est pas étranger à sa propre extinction. *« C'est vrai qu'à certains moments, la ville n'a pas été favorisée vu son statut de communiste. Certains préfets [...] nous envoyaient tous les cas sociaux ! Trappes était la poubelle, voilà. La poubelle. On nous envoyait les cas sociaux virés des autres communes. Si les gens ne payaient pas leurs loyers, on les envoyait chez nous »* (Élue de l'opposition de

<sup>241</sup> En France, en 1973, on comptabilise environ 400 000 personnes habitants dans les bidonvilles (Hervo, 2001).

1983 à 2001). Voici un exemple reprenant les difficiles relations entre Trappes et le département des Yvelines.

*« La ville s'est faite [...] avec des déséquilibres comme pour les logements sociaux, comme Guyancourt, Trappes et La Verrière parce que ville communiste. On voulait loger les gens mais pas seulement ici. Cette obligation faite aux villes avec le pourcentage de logements sociaux n'est pas respecté. J'ai assisté à une réunion avec le sous-préfet où je n'étais [pourtant] pas invité. Quand je suis arrivé dans le bureau, tous les représentants du pourcentage patronal, le maire de St Cloud, Ministre de l'Équipement, et aussi des mecs du département. J'avais eu une indiscretion de la part d'un responsable de la préfecture qui m'avait dit qu'ils allaient discuter des constructions HLM sur la ville de Trappes. Mais sans nous prévenir ! Sans inviter un représentant de la ville. Je me revois dire au maire de St Cloud : "Vous en prenez combien des mecs de Boulogne-Billancourt ? C'est à coté de chez vous pourtant. Moi je n'ai plus de place". Il m'a dit qu'il n'avait plus de place. Je lui ai dit "déplacez des logements en logement HLM et là vous aurez de la place. Vous pouvez le faire, vous êtes maire et en plus Ministre". Voilà la preuve éclatante qu'on avait une politique de logement contre une vie locale et la décision en dehors des élus. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

La ville semble avoir été construite « à son insu ». Certaines voix s'élèvent pourtant pour dénoncer une politique structurée, stratégique et réfléchie de la part du PCF. À Trappes, la figure emblématique de l'opposition, au sein d'un parti de droite, forcément, critique cette culture de la révolte.

*« C'était voulu [les logements sociaux]. C'était un postulat de base du Parti Communiste. Car là dedans ils avaient leur électorat. Quand vous créez les conditions du mécontentement, vous créez la possibilité pour des gens de se révolter. Si vous par derrière vous récupérez cette révolte et vous l'orientez, vous en faites un électorat qui vous est acquis. [...] Quand les gens sont bien chez eux, pour simplifier, ils ne sont pas communistes en général. C'était voulu et constitué délibérément. Voilà sur quoi je me suis battue. »*

Élue de l'opposition de 1983 à 2001

Bachmann et Le Guennec abondent en ce sens. Selon eux, pour les communistes, « *le pouvoir communal devient, tout comme l'usine, une base d'action contre l'État des monopoles. Faire du local le champ de bataille de l'anti-étatisme n'est pas dénué de pertinence : les alliés sont nombreux* » (1996, 157). Le divorce est entamé, comme bien souvent dans ces conditions de luttes politiques. D'un côté, on dénonce une volonté d'accroître ce sentiment de pauvreté. De l'autre, on se pose en victime du système. Le PCF en a d'ailleurs fait son *leitmotiv* en France, en menant une lutte incessante contre l'État. Bachmann et Le Guennec attisent une nouvelle fois ce constat en affirmant « *qu'en dépit de leurs proclamations, les communistes n'ont jamais eu la moindre intention d'attiser les braises sociales sur la question du logement* » (*Op. cit.*, 69). Les responsables politiques locaux évoquent tous ce manque d'aide de l'État et critiquent cette stigmatisation accrue des villes communistes.

*« Si on n'avait pas eu ces difficultés sociales majeures et s'il n'y avait pas eu cet égoïsme des villes avoisinantes qui ne voulaient pas de cette population, probablement la ville n'aurait pas été affectée comme elle l'a été. »*

Élu municipal de 1977 à 2001

Le décalage grandissant entre Trappes et les villes avoisinantes stigmatise la commune et ses habitants. Décalage nourri par une motivation intrinsèque de luttés. Le maire de 1966 à 1996 explique qu'il *« voulait privilégier la ville ouvrière, motivation politique et aussi partisane, avec des gens modestes pour faire le contrepoids de ces quartiers de ... Pas des bobos mais des couches moyennes »*. On comprend très bien à travers son discours cette volonté de s'opposer fermement à l'évolution de la société française et de privilégier au contraire une lutte des classes. Tous conviennent d'une certaine erreur stratégique dans la gestion des logements sociaux par le PCF, autant au plan national que local, et dans l'accumulation localisée. Le président de l'OMS de 1977 à 1994 utilise le terme *« d'apprenti sorcier »* pour symboliser le rôle du pouvoir local, responsable pour certains de *« la déchéance progressive de la commune »* (Anonyme).

D'autres squares sont édifiés au début des années 1970, toujours dans une certaine hystérie urbaine. Citons entre autres le square Maurice Thorez en 1970 avec 248 logements, ou bien encore La Commune de Paris, la même année, avec pas moins de 946 logements. Accompagnés dans les années suivantes par le square Luther King en 1971 et celui de Castiglione Del Lago en 1975. Concernant le square de La Commune de Paris, des erreurs ont été évitées de justesse. *« il y a eu une erreur au départ qui aurait pu être plus grave... On a arrêté les programmes en cours... Square de La Commune on a fait 700 logements au lieu de 1 400 heureusement... »* (Président du SCAAN de 1977 à 1981). Le maire de 1966 à 1996 confirme ces propos en expliquant qu'ils se sont battus *« comme des chiens pour le réduire à 750, et non comme au début où il était prévu d'y faire 1 500 logements. On a réussi. Heureusement ! Ils étaient de qualité en plus. Mon fils y a habité. Mais 1 500, c'était une vraie poudrière »*. Outre le problème du gigantisme de l'équipement, c'est dans son appellation que des regrets existent.

*« Si je prends le square de La Commune de Paris, c'est aussi une erreur stratégique de notre part de l'avoir appelé comme ça. Sans penser que les gens ne diraient jamais Square de La Commune de Paris, mais square de La Commune. Et ces logements avec ses difficultés se sont donc associés à la vision de la commune, de la ville. »*

Maire de 1966 à 1996

Ce square devient, avec ses difficultés naissantes, le symbole d'une ville à la dérive. Les élus locaux sont plutôt réalistes par rapport aux différentes constructions locales et regrettent

certaines édifications faites par des urbanistes déconnectés de la réalité, selon eux. Autant sur le plan local que national. L'urgence des besoins a entraîné une urgence des travaux afin de résorber cette crise du logement, mais les matériaux utilisés n'ont pas été de la meilleure des qualités, ce qui explique en partie son délabrement et son vieillissement rapide.

*« Il y a eu des bêtises énormes faites par les urbanistes. Les élus n'avaient pas tout le temps non plus une idée précise de ce qui était fait. Aussi les architectes avaient l'habitude de travailler dans l'idée des squares. C'est plus un morceau de ville. Donc c'est un puzzle et non une ville. L'urbain en 1970 a été un désastre, il faut le dire. Certains sont des criminels en puissance. »*

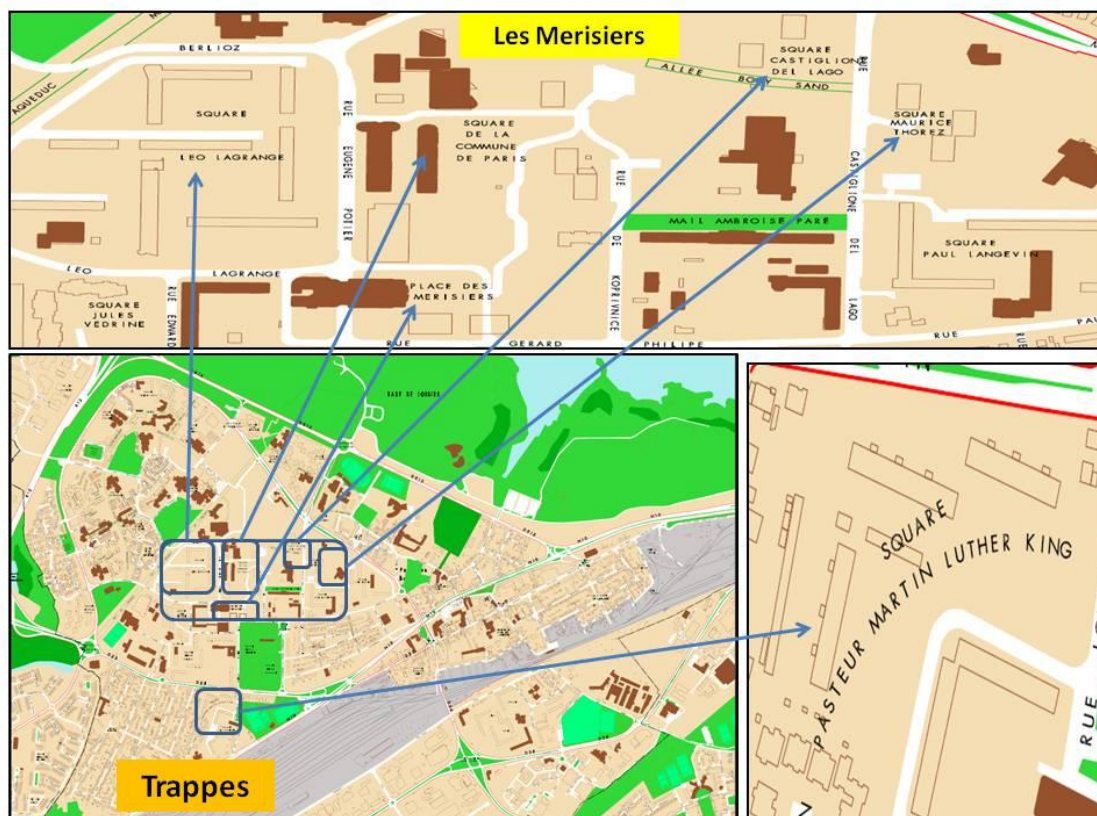
Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

L'idée de squares semble être une hérésie, tant au plan urbain que social. Situation qui, aujourd'hui encore, est très délicate à gérer. « *Une construction rapide sans réflexion* », voici le constat fait par la directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005, qui doit faire face à ces constructions des années 1970. Sans chercher à s'absoudre de toutes ses responsabilités, l'ancienne municipalité n'oublie pas non plus qu'elle a subi une série d'erreurs et d'incompréhensions dans la construction de la ville. Les termes de lutte et de combat sont très fréquents dans les discours de ses anciens responsables politiques, encore marqués par ce contexte de lutte prôné par le PCF. En marge de toutes ces constructions, la ville n'a cessé de s'accroître, sans atteindre les projets les plus farfelus comme les 70 000 ou même les 200 000 habitants relevés dans l'article de *L'Humanité*. Pour preuve, sa démographie est démente depuis 1962. Chaque année, plus de 1 000 nouveaux habitants arrivent dans la ville. Les chiffres sont plus qu'éloquents : 9 643 habitants en 1962, 13 882 en 1966, 16 799 en 1968, 22 895 en 1975, année du recensement national. Le phénomène s'estompe finalement en marge des années 1980 où son apogée sera atteinte avec près de 30 000 habitants<sup>242</sup>. Les Trappistes, les anciens du moins, sont dépassés par cette mutation, expliquant le malaise et le mal-être qu'ils ont ressentis en passant « *du village à la ville brusquement* » (Lavigne, 1997, 105).

Par exemple, de 1964 à 1975, le quartier des Merisiers, nouveau cœur de la ville croît sur le « champignon des merisiers », ancienne terre agricole. Distant de quelques centaines de mètres du centre historique de la ville, mais séparé de celui-ci une nouvelle fois par la RN 10, véritable poison au sein même de la localité, l'ensemble avoisine les 3 000 logements.

<sup>242</sup> Ce chiffre est identique en 2010. Pendant 20 ans, de 1962 à 1982, la ville est passée de 9 643 habitants à 29 763. Par la suite, durant ces trente années, la population oscille aux alentours des 30 000 habitants.

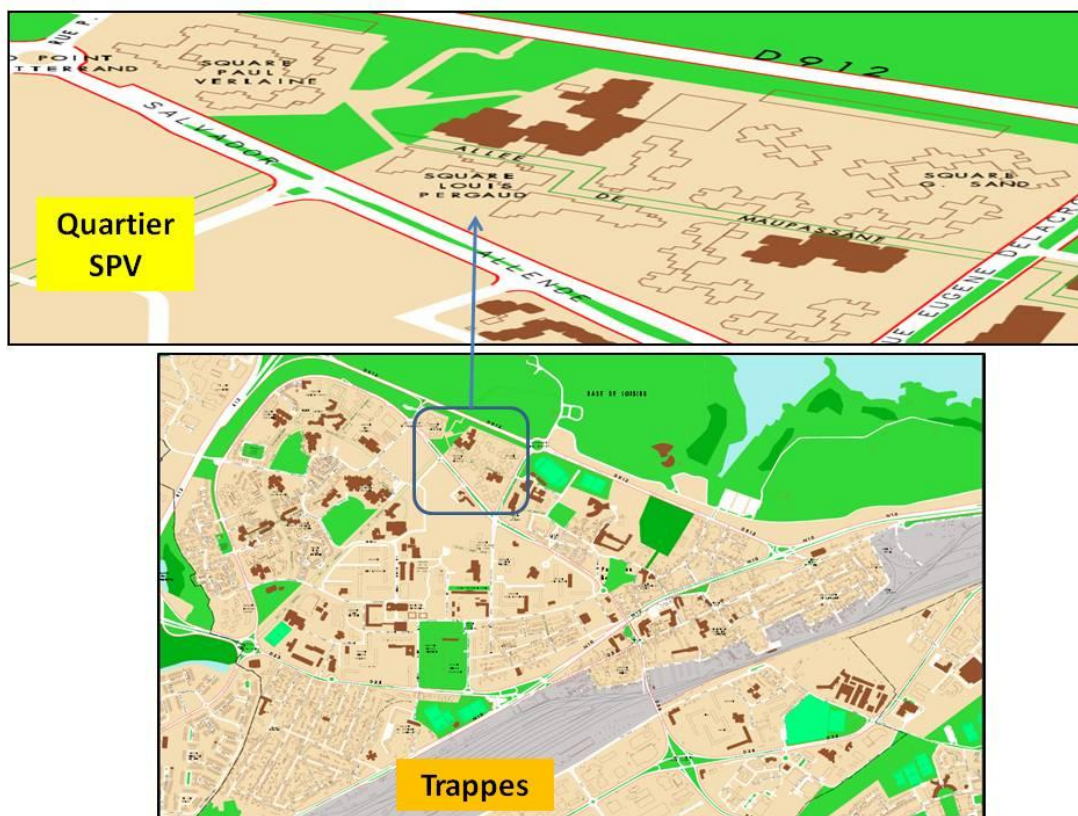




Carte 7 : Trappes et son quartier des Merisiers – Une ville dans la ville pour les ouvriers immigrés

Construit essentiellement par Le Nouveau Foyer, propriétaire des lieux, le quartier des Merisiers abrite pas moins de 11 000 habitants répartis en 9 squares (Archives Municipales). On observe une nouvelle fois à partir de cette carte le type d'urbanisation choisi, avec une suite de barres d'immeubles. La verticalité des tours devient étourdissante dans le quartier, comme dans les squares Castiglione Del Lago ou Thorez, en opposition totale à la « Cité Nouvelle », quartier cheminot limitrophe. Toutes ces barres sont regroupées en une multitude de squares, ce qui entraîne un repli sur soi, un renfermement, comme on peut le voir au niveau des squares Lagrange ou Luther King par exemple.

Un nouveau quartier émerge dans les années 1976-1978, proche de la base de loisirs, et comprend trois nouveaux squares : George Sand, Louis Pergaud et Paul Verlaine. Le quartier Sand-Pergaud-Verlaine (SPV) est réalisé sur un espace triangulaire limité, compris entre la route de Dreux et l'avenue Salvador Allende. Ce quartier comprend 829 logements dont 287 en accession à la propriété.



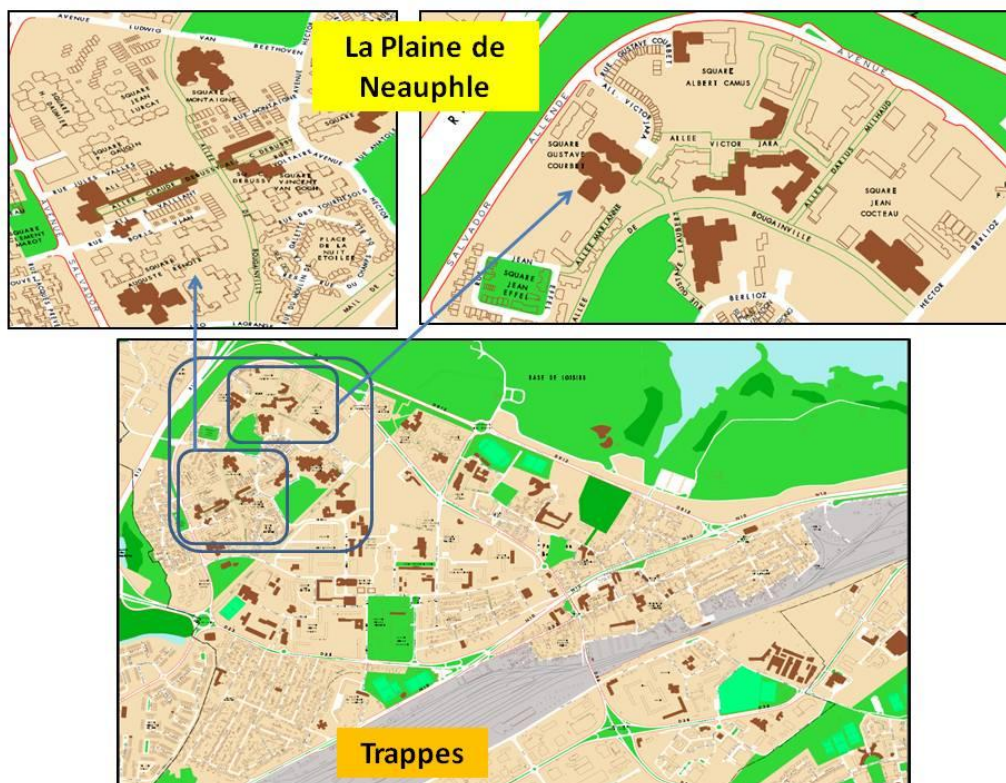
Carte 8 : Trappes et ses nouveaux quartiers – L'exemple du quartier SPV

Le permis de construire pour le square George Sand a été obtenu le 27 décembre 1973. Ce square comptabilise 430 logements. Le square Pergaud réunit quant à lui 212 logements, suite à la signature du permis de construire le 20 mars 1974. Enfin, le square Verlaine comprend 187 logements avec un permis de construire validé le 17 octobre 1977. Ces trois squares sont à l'écart de la ville et sont, à travers le schéma de construction choisi et l'enfermement inhérent au territoire désigné, des vases clos. L'objectif initial pour les élus locaux est d'agrandir le périmètre urbain de la commune car ces squares viennent en complément de la Plaine de Neauphle<sup>243</sup>, nouvelle zone de construction au Nord-ouest de la

<sup>243</sup> Une étude exploratoire [Institut Culture et Promotion. (1975). « Un nouveau quartier à Trappes – Résultats et réflexions sur un processus de consultation ». Paris, ICP.] permet à SQY et Trappes de travailler sur les possibles aménagements en faveur de ce quartier. Le square Jean Cocteau est livré dès 1973 avec près de 200 logements ; en 1975, sont construits le square Michel de Montaigne avec 181 logements, celui de Claude Debussy avec 263 logements, celui de Clément Marot avec 67 maisons, celui d'Auguste Renoir, en deux parties, avec les 476 logements des HLM Logirep et les 118 logements De La Sablière (en 1977) ; en 1976, ce sont les squares Honoré Daumier, 179 logements, et Francis Carco, 125 logements, qui voient le jour ; puis en 1978, celui de Jean Lurçat avec 19 maisons et 74 logements collectifs, et celui de Paul Gauguin et ses 82 logements collectifs ; en 1979, le square Anatole France est construit avec 128 logements, avec une extension de 118 logements en 1986 ; d'autres squares suivent dans les années 1980, comme celui de Vincent Van Gogh en 1980 avec 80 pavillons et 111 logements, celui de Henri Beyle Stendhal en 1981 avec 8 bâtiments comprenant 107 logements, celui de Gustave Flaubert en 1985 avec 16 maisons, celui de Gustave Courbet en 1987 avec 34 maisons, celui des Cottages de Trappes, la même année avec 71 maisons, celui des Terrasses du golf en 1988 avec 31 logements et enfin celui de Gustave Eiffel en 1989 avec 46 maisons.



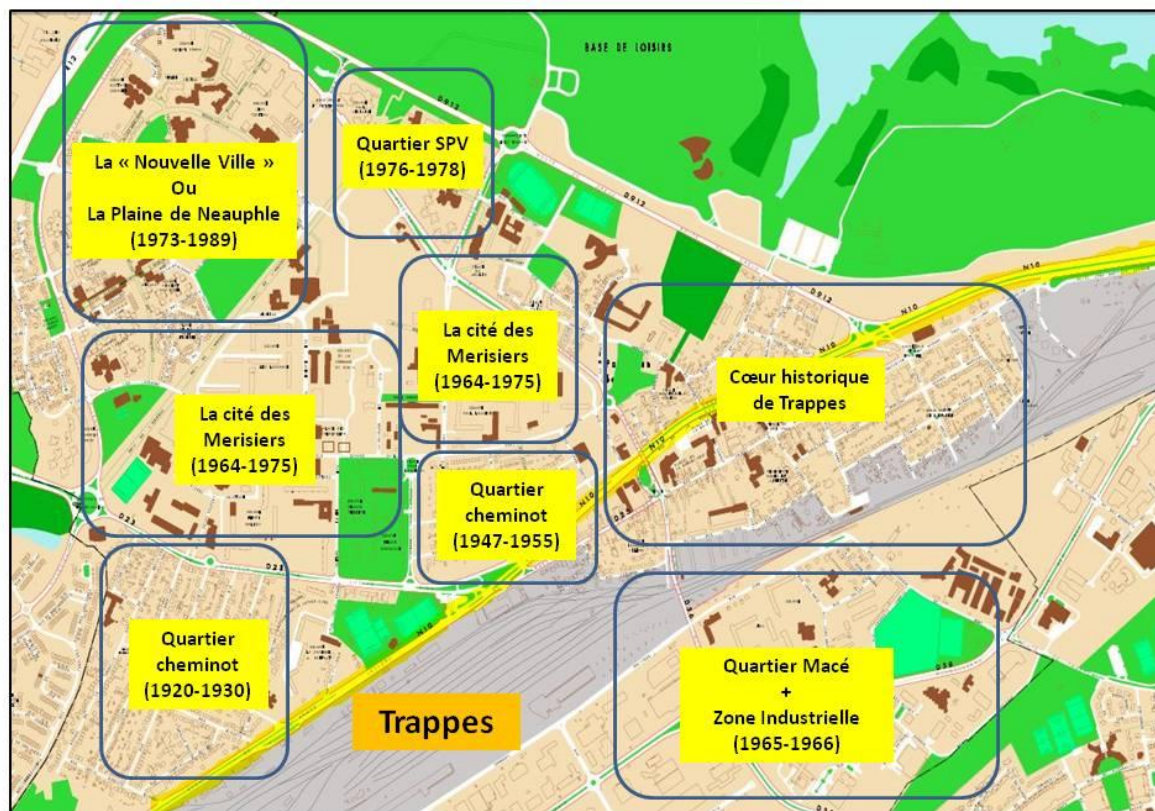
ville, en forme de coquille d'escargot, qui a pour objectif de désengorger le quartier des Merisiers. Ce nouveau quartier, dont les travaux débutent dès 1973, de part et d'autre de l'avenue Salvador Allende, et dans un secteur compris entre l'ancien aqueduc, la route de Dreux et la RN 12, est entrepris, en partie, par la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et comprend quelques années plus tard, près de 10 000 habitants, 2 500 logements collectifs et 500 en copropriété et pavillonnaire.



Carte 9 : La « Nouvelle Ville » de Trappes – Une urbanisation mixte

L'objectif est clair avec ce quartier de la Plaine de Neauphle. La « Nouvelle Ville » est censé désengorger le quartier des Merisiers et surtout faire évoluer une urbanisation qui se radicalise de plus en plus. Dans cette « coquille d'escargot », on retrouve une mixité dans les constructions urbaines avec, une nouvelle fois, des barres d'immeubles comme au Sud-est de la Plaine, avec un effort qui est réalisé pour rendre ces bâtiments moins « austères », et au Nord-ouest du quartier, une alternance entre des petits immeubles collectifs et des maisons individuelles pour attirer une nouvelle population et favoriser l'accession à la propriété. La Plaine de Neauphle est composé d'un habitat varié, avec deux tiers d'appartements et de maisons individuelles en location, et un tiers en accession. Ce nouvel espace aménagé au sein de la ville, ou plutôt à l'écart du centre ville historique de Trappes, symbolise le début des

travaux menés conjointement entre la municipalité et la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, mais aussi les premiers conflits entre la mairie de Trappes et SQY. Avant d'y faire référence, voici une carte de Trappes qui permet de faire le point sur les différents espaces de la ville et sur les éventuels clivages observés dans l'urbanisation et dans l'animation sociale de ces territoires.



Carte 10 : Trappes et son territoire morcelé

Sur cette carte, la fragmentation du territoire de Trappes est facilement décelable ainsi que la transformation progressive du paysage urbain. Après avoir vu son expansion s'articuler autour de la voie ferrée et de la RN 10, avec les quartiers cheminots en particulier (1920-1950), avec essentiellement des maisons individuelles, de nouveaux quartiers ont été construits avec, par exemple, la cité des Merisiers (1964-1975) qui regroupe aujourd'hui près d'un tiers de la population locale, soit environ 11 000 habitants, dans, essentiellement, des barres et des tours d'immeubles. Deux autres quartiers, celui de Macé (1965-1966) et celui du SPV (1976-1978) sont quant à eux relativement isolés au sein de la ville. La « Nouvelle Ville », c'est-à-dire la Plaine de Neauphle (1973-1989), avait pour objectif de constituer le nouveau cœur de la commune, mais c'était sans compter sans la grogne du cœur historique, de

ses commerçants, qui ne voulaient pas disparaître au profit de ce nouveau quartier. C'est le début des conflits entre les habitants, les anciens et les nouveaux, entre la mairie de Trappes et SQY.

## 4.2 La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines : un (dés)espoir pour Trappes ?

Il est nécessaire de revenir sur la création de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), à laquelle Trappes est rattachée depuis le 11 août 1972<sup>244</sup>. L'analyse de son émergence et son évolution, est utile pour comprendre les diverses difficultés rencontrées à Trappes. Ce projet émerge dans les années 1960 avec, à l'origine, le Général de Gaulle qui projette de désengorger la capitale. Paul Delouvrier, père des Villes Nouvelles, est promu en 1961, délégué général au district de la région de Paris<sup>245</sup>. Cinq projets naissent sur le territoire parisien, avec les Villes Nouvelles de Cergy-Pontoise (1969), d'Évry (1969), de Saint-Quentin-en-Yvelines (1970), de Marne-la-Vallée (1972) et de Sénart<sup>246</sup> (1973). La Ville Nouvelle se définit comme une ville, un ensemble de communes, qui naît d'une volonté politique, avec de Gaulle à sa tête, et qui s'élabore sur un territoire peu ou pas habité. Elle repose sur le constat d'échec des grands ensembles (Butler, Noisette, 1983), anticipe en quelque sorte une démographie exponentielle prévue par les démographes et libère Paris. La loi Bosher du 10 juillet 1970<sup>247</sup> tend à faciliter la création de ces nouvelles agglomérations et propose de définir le périmètre de l'agglomération nouvelle en Syndicat Communautaire d'Aménagement (SCA), permettant de préserver les anciennes limites communales en individualisant le territoire à urbaniser (Sauvayre, Vanoni, 2004) par un comité syndical composé de représentants de chaque conseil municipal.

Roselyne Chenu, dans son livre *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, interroge ce dernier et livre sa pensée sur les Villes Nouvelles. Il explique que ces aménagements sont conçus comme « *des anti-banlieues* » (1994, 256), ou, en d'autres termes, pour être une ville à la campagne. Il précise le choix de SQY en expliquant « *qu'au Sud-ouest de Paris s'opérait*

<sup>244</sup> [Décret du 11 août 1972](#) concernant la création de l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>245</sup> [Décret du 9 août 1961](#) concernant la nomination de Paul Delouvrier comme délégué général au district de la région de Paris. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>246</sup> En 1999, SQY (7 villes) a une population de 142 737 habitants ; Sénart (10 villes) de 93 069 habitants ; Marne-la-Vallée (26 villes) de 246 607 habitants ; Évry (4 villes) de 79 726 habitants ; Cergy-Pontoise (11 villes) de 178 656 habitants (Archives CASQY).

<sup>247</sup> [Loi n° 70-610 du 10 juillet 1970, dite « Bosher »](#), tend à faciliter la création d'agglomérations nouvelles. (Consulté le 22/02/2011).



*une forte poussée d'urbanisation à partir de Versailles en direction de Rambouillet, avec la région de Trappes en train de se miter* » (Op. cit., 256). Delouvrier a justement l'ambition de « rénover » Trappes et ses alentours et de rectifier sa préalable urbanisation, assez relative encore. Assez vite, les maires sont associés au projet, obligés de se soumettre aux décisions de l'État, ce qui engendre nombre de réflexions. Delouvrier explique que les différentes Villes Nouvelles furent « *le résultat d'une lente maturation, nourrie de confrontations innombrables, de discussions passionnées, d'observations multiples, de la synthèse des cris des trop nombreux insatisfaits de Paris et de ses banlieues. Quant à ceux qui avaient des terres destinées aux Villes Nouvelles, ils ne furent pas sans se douter que l'arrivée de nouveaux habitants risquait de leur poser des difficultés électorales. Beaucoup de maires de petites communes furent effectivement balayés. Des conflits surgirent, mais dans l'ensemble régna une grande compréhension de l'intérêt général* » (Op. cit., 242).

Concernant Trappes, les élus locaux sont mis face au fait établi, tout comme les autres villes limitrophes, sans pouvoir réagir. Le maire de 1966 à 1996 précise qu'il n'y a eu « *aucune discussion avec les élus* » (Belot, 1973, 23) pour ce projet.

*« On a commencé à parler de la Ville Nouvelle en 1966-67, au moment où j'ai été élu maire, soit en 66. Je suis allé visiter, en 68, des Villes Nouvelles en Angleterre pour voir ce que c'était. En 1968 on a créé les sections d'études pour la création de la Ville Nouvelle de Trappes. Normalement un million d'habitants et 100 000 sur Trappes. On en est loin. [Rires] De Gaulle avait souhaité porter la région parisienne à 16 millions. 10 millions sur Paris et ses alentours. Et puis 5 Villes Nouvelles soit 5 millions d'habitants. Mais les élus toutes tendances politiques ont combattu ce projet gigantesque dont la mise en œuvre avait été proposée à Delouvrier. »*

Maire de 1966 à 1996

Des débats houleux ont alimenté les premières réunions d'information, ainsi que les premières décisions. Le maire de 1966 à 1996 admet que, quelques décennies plus tard, Delouvrier lui a avoué : « *Monsieur [le maire], qu'est-ce que vous avez pu me faire chier à l'époque* ». Il est vrai que toutes les villes et tous les partis politiques confondus combattent cette idée qu'ils trouvent saugrenue et inappropriée.

*« Au début, j'avais combattu l'idée de mettre 20% de la population nationale sur 2% du territoire. Une absurdité vis-à-vis du désert que l'on laissait. [...] Il y avait ce climat-là. La plupart des élus était opposée par rapport à ce qui nous paraissait imposé par le haut. De Gaulle avait dit à Delouvrier : "Eh bien s'il nous faut des Villes Nouvelles, et bien faites-nous des Villes Nouvelles". »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Malgré toutes ces réticences, en particulier de la part des maires concernés<sup>248</sup>, la décision était prise et dès le 21 octobre 1970<sup>249</sup>, un Établissement Public chargé de l'Aménagement (EPA) est créé pour SQY. Cet EPA est chargé, selon l'article 2 du décret, de faciliter l'aménagement de l'agglomération nouvelle et, selon l'article 3, est habilité à acquérir des immeubles, bâtis ou non, nécessaires à cet aménagement. L'établissement est constitué de quatorze membres : sept représentants de l'État et sept représentants des collectivités locales, dont trois élus municipaux. Le maire de 1966 à 1996 est leur représentant et considère que l'EPA est « *une institution pour court-circuiter les communes* ». S'ensuit la création du Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle (SCAAN) le 1<sup>er</sup> janvier 1973<sup>250</sup>, quelques mois après la définition du périmètre de SQY, qui détermine les compétences de l'agglomération. Le maire de 1966 à 1996 estime que ce Syndicat a pour seul objectif « *d'écarter les élus de leurs communes et d'instituer une gestion à un deuxième degré* » (Belot, 1973, 241). La Ville Nouvelle s'appuie sur onze communes<sup>251</sup> et s'articule autour de Trappes. À l'origine, « *la Ville Nouvelle devait s'appeler Ville Nouvelle de Trappes, mais vu que Trappes avait une connotation depuis bien longtemps communiste... Pas très plaisant donc d'appeler Ville Nouvelle de Trappes* » (Président du SCAAN de 1977 à 1981<sup>252</sup>). Trappes était la ville la plus importante et la plus dynamique à la genèse de la Ville Nouvelle, contrairement par exemple à « *Montigny-le-Bretonneux [qui] n'existait pas ou alors seulement avec une mairie et trois ou quatre grandes fermes, c'est tout* » (Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008). Mais c'est bien l'étang de Saint-Quentin, sur le territoire de Trappes, qui donne son nom à la Ville Nouvelle, ce qui reste une déception pour nombre d'élus trappistes.

<sup>248</sup> « *À l'époque il y a eu plutôt une opposition des élus de la ville, notamment du maire qui était rétif à cette idée. Tous avaient des problèmes d'écharpe parce qu'ils sentaient que l'autorité leur échappait. Chacun avait ses propres motivations ; contre en raison des écharpes, car elle ne valait plus rien avec le SAN. Et l'attachement d'un maire à son écharpe, c'est quelque chose* » (Président du SCAAN de 1977 à 1981). Ce dernier évoque la « *Ville Nouvelle de Villeneuve d'Asq [qui] a bien marché* ». Pourquoi ? « *On a supprimé les mairies des trois communes. Dès l'origine. Un maire, un syndicat, une entité. Plus simple. Ici les conseils finissaient à 4h du mat' parce que tel maire ne voulait pas accepter, parce que sa mairie était lésée. Si dès l'origine on avait rayé les communes, ça aurait été très simple et ça aurait mieux fonctionné* ».

<sup>249</sup> [Décret n° 70-974 du 21 octobre 1970](#), portant création, par application de l'article 78-1 du code de l'urbanisme et de l'habitation, d'un Établissement Public chargé de l'Aménagement de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>250</sup> Une autre date fait référence du 21 décembre 1972.

<sup>251</sup> La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) comprend aujourd'hui sept villes : Élancourt, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, La Verrière, Magny-les-Hameaux et Trappes. Quatre autres villes y figuraient initialement, mais ont obtenu leur autonomie quelques années plus tard. Il s'agit de Plaisir, Maurepas, Coignières et Bois d'Arcy.

<sup>252</sup> Précisons que le président du SCAAN de 1971 à 1977 est un Trappiste et qu'il a été 2<sup>e</sup> adjoint du maire de 1971 à 1977, puis 1<sup>er</sup> adjoint de 1977 à 1983.

Cette rancœur est effective dès les prémices de SQY. Les élus locaux communistes, et en particulier les Trappistes, se positionnent pour obtenir un droit de regard sur les projets d'urbanisation, en s'opposant à la volonté de l'État de créer à terme, une ville unique qui fusionnerait les différentes communes (SAN SQY, 1999). Mais ils se retrouvent en infériorité, au sein d'une politique menée essentiellement par la droite.

*« Au début de la Ville Nouvelle, le conseil général est de droite, la région de droite, soit les 7 représentants des hauts fonctionnaires et les 3 représentants du district étaient de droite. Donc 10. Puis 4 élus dont 3 sur 4 de gauche. La majorité à droite. »*

Maire de 1966 à 1996

Au vu du dynamisme précédent de la ville de Trappes, l'arrivée de la Ville Nouvelle de SQY est finalement plus contraignante qu'autre chose, pour son propre développement. Le rattachement de la Zone Industrielle (ZI) de Trappes est un véritable coup dur pour la commune qui misait sur son développement et celui de l'industrie pour s'enrichir, s'étendre et surtout financer et aménager ses propres équipements. Son avance, comparée aux autres villes « villages » fraîchement rattachés à SQY, est remise en question.

*« Quand la Ville Nouvelle a été imposée, il y a eu un partage des villes en Zone d'Agglomération Nouvelle et hors ZAN. Soit en ZAN, toute la partie au-delà du chemin de fer avec la ZI, donc les retombées de la ZI allaient au SCAAN et échappaient à la ville. Tous les poids des équipements devaient donc être payés hors ZI. Très difficile car on n'avait plus d'argent vu que la ZI ne nous appartenait plus. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Cette nouvelle modalité, mise en place par l'EPA et le SCAAN, perturbe l'équilibre financier de la commune. Étant la seule zone d'activités à l'époque, « *Trappes payait pour le reste donc ça, il l'avait en travers* » (Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique).

*« Vu [...] que la Taxe Professionnelle (TP) allait dans les caisses de l'EPA, on s'est fait avoir. L'argent de la TP a été détourné d'abord à l'EPA puis au SCAAN. [...] En gros, les communes ne perçoivent plus la TP et ne participent plus aux investissements ; par contre elles assurent le fonctionnement de leurs équipements. »*

Maire de 1966 à 1996

Trappes perd tout le pouvoir financier de la ZI qu'elle a pourtant agrandi en marge de la création de la Ville Nouvelle, afin de subvenir à ses besoins et de se développer convenablement, d'où cette volonté de combattre la Ville Nouvelle. « *On a pataugé dans la gadoue* » avoue sur ce point une ancienne élue (Élue municipale de 1965 à 1983). Cette lutte accrue contre SQY, entraînée par cette perte d'autonomie et de pouvoir au sein de la



commune, accentue en quelque sorte la stigmatisation effective de Trappes. En premier lieu, dès son amorce, le tertiaire est privilégié à SQY pour accroître la Ville Nouvelle. Secteur qui s'oppose à l'industrialisation privilégiée sur le territoire trappiste. « *La ville était en décalage* » soupire la directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001. En second lieu, vu l'expansion déjà réelle de Trappes, le SCAAN s'est attaché à d'abord développer et équiper les communes en « retard ». Comme l'explique le maire de 1966 à 1996, l'EPA, en lien constant avec le SCAAN, « *devait réaliser des opérations urbaines qui lui rapportent de l'argent pour vivre, pour avoir des bénéfices. L'EPA a joué son rôle et recelé les terrains aux promoteurs en les viabilisant, beaucoup plus cher pour avoir un bénéfice. [...] Pour favoriser la vente de ces pavillons, de ces appartements, l'EPA favorisait la construction des équipements publics. [...] Ces constructions étaient favorisées où il y avait une volonté commerciale pour l'EPA* ». Vu que Trappes continue à s'aménager et à s'équiper, l'EPA se dirige tout naturellement vers les autres communes. Dans un troisième temps, vu sa couleur politique, et sa perpétuelle opposition à la Ville Nouvelle, Trappes s'est vue mise à l'écart des premiers équipements. Trappes est en quelque sorte « *la parente pauvre de la Ville Nouvelle, volontairement et involontairement. L'argent n'était pas distribué autant à Trappes qu'ailleurs. Certaines villes étaient servies en premier* » (Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001). Un véritable jeu politique se met en place entre les diverses communes et l'EPA.

*« L'EPA, avec le premier directeur, a joué de ça pour distribuer les priorités. "Si vous êtes sage, vous aurez des retombées nécessaires. Sinon, on sera réticent". Des partages se faisaient selon la docilité des villes. Des maires très habiles en ont profité comme à Montigny, qui a eu une belle part des équipements en priorité, sur le plan sportif notamment... Une constante de la part de l'EPA de contraindre à accepter leur objectif par donnant-donnant. "Vous refusez, donc nous, on vous refuse les équipements". Vu qu'ils déterminaient les équipements. J'ai le souvenir de réunions avec l'EPA ou je finissais par dire : "on a le droit de choisir la couleur du volet, mais ce qui est dommage c'est que la couleur de la peinture a déjà été achetée !" Cette distinction de qualité d'équipements provient de cette démarche-là de l'EPA qui distribuait des bons et mauvais points [...]. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Dans les premières années de SQY, Trappes se trouve confrontée à des luttes d'influence où la couleur politique a son importance. L'urbanisation orchestrée par l'EPA se distingue entre les villes de droite et celles de gauche. Le maire de 1966 à 1996 explique que « *l'EPA, avec la complicité des élus de droite, favorisait la mise en place de logements de qualité, ou plutôt de logements autres que sociaux, [...] dans les autres villes, pour des classes moyennes. [...] Et nous, on nous imposait des projets de construction. C'était le directeur général de l'EPA qui dirigeait réellement l'urbanisation de la Ville Nouvelle donc les élus*

*étaient court-circuités* ». La préfecture soutenait l'EPA pour diriger les populations en difficulté vers Trappes.

On peut conclure que la Ville Nouvelle a en soi appauvri la commune, en lui subtilisant les fonds engendrés par sa propre ZI. Processus accentué par l'apport d'une population ouvrière, qui va très vite être confrontée à la crise de l'industrialisation des années 1970. Le maire de 1966 à 1996 précise que cet appauvrissement s'est associé à un service social de plus en plus développé, ce qui a nécessité un investissement financier d'aide au logement par exemple plus lourd en soi.

*« Donc "Trappes la ville rouge", c'est une réputation dans une Yvelines qui reste bourgeoise. Et ceci des années 30 jusqu'aux années 60. Puis, arrive après, la construction des logements sociaux. La première tranche est en concertation avec les élus locaux. Ils y voient un bénéfice car "vu qu'on construit du logement social, on va loger de l'ouvrier et ça tombe bien parce que l'ouvrier, c'est notre électorat". Et de l'autre côté, la Ville Nouvelle et la préfecture : "tiens on va se débarrasser des ouvriers et les patrons, ça va vous intéresser, on va les mettre au même endroit". »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009<sup>253</sup>

Ces phénomènes de stigmatisation ne se remplacent pas mais s'accumulent, comme des couches successives, ce qui accentue la discrimination de la ville. Trappes constitue un véritable lieu d'implantation privilégiée, tant pour la population de province affluant vers Paris que pour les couches parisiennes refoulées, elles, par la crise du logement et la cherté des loyers. Mais s'est-elle tout simplement transformée en une triste cité dortoir ? Ou, au contraire, s'est-elle développée, en marge de sa transformation urbaine et sociale, en une authentique ville dynamique et équilibrée, à travers une expansion sportive riche en équipements et en associations ? Comment juger de cette expansion ?

## 4.3 Structuration du monde sportif

### 4.3.1 Un développement massif des équipements sportifs

Dans cette période de création de Ville Nouvelle, rappelons tout d'abord que Trappes est en avance sur les villes avoisinantes, et en particulier le secteur sportif. Notons qu'au cours de la période 1901-1968, Trappes s'est montrée justement active dans la création d'associations. Par exemple, 54% des associations créées dans la Ville Nouvelle l'ont été dans l'unique ville de Trappes (Brunati et al., 1992). Bien entendu, Trappes se différencie à l'époque des autres

<sup>253</sup> Rappelons que le médiateur culturel a été, de 1983 à 1991, membre du secrétariat de l'Union Départementale des Syndicats CGT des Yvelines. On peut légitimement penser qu'il « oriente » l'histoire en fonction de son histoire et de celle du PCF au plan national et local.

villes qui ne sont encore que des villages, mais cela démontre tout de même un engouement associatif local conséquent. Il est aussi utile de rappeler que le secteur sportif est largement représenté à l'époque par le monde ouvrier. Il se structure même à partir de la SNCF, qui met en place les premiers équipements sportifs sur le territoire, comme le stade de football ou la salle de dépôts par exemple. Au départ, les équipements sont somme toute assez rudimentaires.

*« Quand je suis arrivée en 1961, il n'y avait aucun équipement sportif sur la ville si ce n'est quelques équipements dépendant de la SNCF comme le stade, mais pas d'équipements sportifs municipaux. »*

Élue municipale de 1965 à 1983

Les conditions s'améliorent dès la création du premier équipement sportif municipal, le gymnase René Rousseau, livré en 1970 sur le terrain administratif de la rue Alfred Costes, à proximité de l'Économat des cheminots, et dont le nom fait référence principalement à l'histoire de la FSGT. Cette salle multisports marque véritablement la genèse de la politique sportive locale. Ce projet, mûrement réfléchi depuis quelques années, et justement depuis le changement de maire en 1966, fait acte d'une réelle volonté d'accompagner l'évolution sociale de la ville et la construction des logements sociaux, avec une recherche de la qualité avant tout.

*« Trappes avait au niveau du sport un gymnase [Rousseau] technologiquement assez important avec un sol en tartan lisse. Avant l'ouverture de ce gymnase, la gym se faisait dans la salle du presbytère. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

S'ensuit la création du premier service des sports, le 14 juin 1971, toujours à l'initiative du maire de 1966 à 1996. Bayeux (1996) précise que les communes s'intéressent souvent au sport par le truchement des équipements sportifs, avec la création de la plupart des services des sports communaux au cours des années 1970, ce qui se vérifie sur Trappes. Créer son propre gymnase permet de contrôler et de gérer la pratique sportive locale, ce qui entraîne des ambitions politiques « sportives ». La création du service des sports est la suite logique de cette nouvelle gestion communale. Une organisation nécessaire et bénéfique pour une collectivité qui devient la pierre angulaire du développement des politiques sportives. Il est évident que les agglomérations *« où la densité démographique est la plus forte sont généralement celles dans lesquelles le maillage institutionnel (gamme d'équipements sportifs, degré de structuration des services municipaux du sport et/ou de la jeunesse [...]) connaît le*

*processus de développement le plus avancé* » (Callède, Dané, 1991, 11). Trappes se situe dans ce dynamisme national.

*« Je suis recruté à Trappes en 1971 pour créer un service des sports. La demande est du maire et de son adjoint chargé aux sports, Monsieur L., qui était lui cheminot. Il voulait faire le mieux possible ce qu'il faisait, avec ses exigences. Il avait 50 ans et moi le petit jeune ; ça s'est très bien passé. Il y avait une confiance et une formation en permanence pour moi. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Ce premier directeur des sports, qui arrive du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis, était « *enseignant en primaire* ». Fortement marqué par la culture sportive ouvrière – « *mon père était moniteur sportif à la SNCF* » – et par la politique sportive menée sur la commune où il enseigne – « *le premier service des sports dans une ville, c'est ici, au Blanc-Mesnil* (Directeur des sports de 1991 à 1994) – il est séduit par le projet de Trappes : « *je me rends compte à Blanc-Mesnil que la ville de Trappes recherchait un poste et était intéressée par la création d'un service des sports. Je pose la candidature et je suis retenu et je commence en 1971* ».

Le premier directeur des sports, de 1971 à 1977, précise que « *le fait d'avoir un service, la politique sportive a pris son effet dans la ville et on a pu réaliser d'autres équipements sportifs* ». En marge de la construction du gymnase Rousseau, le stade Jean Macé est construit en 1971, le stade Gravaud est lui rénové en 1972<sup>254</sup>, avec la construction, l'année suivante, d'un local servant de vestiaires et, à l'étage, de salle de tennis de table ou d'arts martiaux, selon les sources. Cinq courts de tennis sont construits au même moment sur le complexe. Le directeur des sports insiste sur la modernité de ces premiers équipements.

*« Les 5 courts de tennis... On ne les a pas faits en terre. Il y avait cette acceptation de la ville, vu que j'étais aussi moi jeune, d'innover. Donc on les a faits en Taraflex, tennis Becker, en plastique. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Ces premiers travaux, sous l'instigation de la municipalité, accompagnent la création de la Ville Nouvelle de SQY. En marge de la troisième loi programme d'équipement, datée de 1971, de nouvelles structures standardisées apparaissent sur le territoire national. Les projets des 1 000 piscines, des mille-club et des COSEC constituent des normes de constructions, qui sont suivies par la ville de Trappes, financées en partie par l'EPA de SQY. Ces nouvelles constructions sont même imposées à une certaine période. Ce sera le cas à Trappes. Le directeur des sports, qui arrive du Blanc-Mesnil où la culture de l'équipement sportif est déjà

<sup>254</sup> « *Le stade Robert Gravaud, on l'a rénové parce qu'il donnait sur un cabanon qui était un café. C'était une des premières difficultés qu'il a fallu surmonter en changeant l'entrée. C'est le patron du café qui avait tout compris et pas le système associatif* » (Directeur des sports de 1971 à 1977).

ancrée depuis le début des années 1960, est en quelque sorte influencé par cette politique d'urbanisation. Son nouveau poste lui permet, en compagnie de plusieurs élus, d'expérimenter de nouvelles méthodes d'équipements, comme les COSEC par exemple.

*« Les années 71 sont sortis les COSEC et les piscines. Donc on a fait le COSEC Gagarine, révolution pas dans la qualité du bâtiment parce que ..., ça coûtait 2 millions 500 000 à l'époque, rien à voir avec les prix de maintenant mais malgré tout... J'avais eu un coup de fil du directeur de la jeunesse et sport qui ne comprenait pas qu'on mettait un sol en Taraflex au lieu de mettre de l'enrobé et qu'on mettait un faux plafond, et une salle pour les profs. Ils n'avaient pas besoin de ça, eux. Les choses étaient vues dans l'avenir. J'avais seulement 26 ans en 1971 donc... »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Tout comme les courts de tennis de Gravaud, le gymnase COSEC Youri Gagarine, qui est livré en 1975, est en recherche permanente de modernité, afin d'être à la pointe de la technologie. Un terrain de football stabilisé, un dojo, une salle de musculation, une salle de gymnastique et de boxe complètent l'équipement. Cependant, la marche de manœuvre est réduite, sachant que *« pour le(s) COSEC, on a été forcé d'en faire »* (Directeur des sports de 1971 à 1977). La logique de donnant-donnant instaurée par l'EPA minimise les pouvoirs municipaux.

Le gymnase COSEC Guimier, livré en 1977, suit cette logique. La liberté d'action des élus locaux leur a permis parfois de déjouer les règles de la normalisation de la structure COSEC. Le directeur des sports projette de moderniser l'équipement avant même sa réelle utilisation, en prévision des futurs besoins.

*« Quand on a fait le gymnase Jean Guimier, il était prévu avec un stade [...] qui allait venir par la suite. Ça coté Ville Nouvelle et demandé par Trappes. Le gymnase au lieu de faire le COSEC traditionnel, le 20X40, devenu 44X24 parce que le hand de par son règlement international avait besoin de plus de place, plus que le 38X18 prévu au départ...A partir de là, on a mis la salle A' devant et on a pu faire une salle de 56 m de long en tartan, sur 24 m, qu'on mettait en piste extérieure. On pouvait faire tous les sports co, mettre des couloirs de vitesse, et mettre des sautoirs en longueur ou en hauteur ou encore à la perche. On a cumulé... Ça ne gênait personne. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Le gymnase Guimier, c'est-à-dire une salle multisports, aux dimensions 55\*25\*7, est complété par un stade d'athlétisme, un stade de football stabilisé ainsi qu'un terrain d'honneur, un dojo 15\*12 et une salle de danse aux dimensions identiques.

*« Avec le gymnase Jean Guimier, au départ, l'objectif était de tout mettre en place pour l'athlé, une spécialisation en fait. Avec le stade à côté du gymnase. [...] C'était une volonté municipale de privilégier la pratique du sport. Il devait avoir un embryon à l'époque d'athlé pour que ce gymnase leur soit dédié. »*

Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008

L'origine de la spécialisation « athlétisme » pour ce gymnase reste en suspens. Un autre complexe, celui de Léo Lagrange, est construit la même année avec trois courts de tennis, un mur de tennis et une piscine 25\*10. En lien avec les COSEC de la troisième loi programme, le projet des 1 000 piscines apparaît et intéresse immédiatement la municipalité. Les élus locaux profitent des aides proposées par l'État pour développer les équipements sportifs sur le territoire local, tout comme le font les élus des autres communes de la banlieue rouge.

*« On remarque que le projet des 1 000 piscines s'est beaucoup implanté dans des villes communistes, villes qui décriaient ce projet pourtant. Parce qu'il était insuffisant, pas majestueux. Pas à la hauteur de ce que les élus attendaient. Parce que ça ne correspondait pas à la réalité du moment. Il y avait de l'ambition dans le sport. Le projet de l'État était insuffisant, trop petit, trop étroit. Les 1 000 piscines n'étaient pas à la hauteur. [Le maire de 1966 à 1996] voulait une plus grande piscine. Il n'avait pas les moyens même au niveau de la gestion, mais il y avait l'envie. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Cette situation est confirmée par le premier magistrat de la ville de l'époque. Il précise « qu'il voulait une grande [piscine], limite olympique. C'est au moment des 1 000 piscines, et on m'a proposé la "Plein Ciel". J'ai accepté mais en disant qu'il faut que..., que c'est un pis aller. C'est intéressant, mais il faut qu'elle soit plus importante avec la possibilité de faire la compétition. » (Maire de 1966 à 1996). Il confirme les propos précédents et montre sa détermination de faire de la pratique sportive un élément moteur du développement social de sa commune, avec une recherche une nouvelle fois de l'excellence et de la nouveauté. Le choix est imposé une énième fois à la municipalité. « Pour les 1 000 piscines, c'était ça ou rien. On a fait celle de Trappes [...] mais ça n'avait pas une durée non plus... » (Directeur des sports de 1971 à 1977). Il y a un jeu politique qui s'instaure, une lutte d'influence qui existe entre la municipalité de Trappes et la Ville Nouvelle de SQY qui équipe également les autres communes. Et, au vu de sa relative avance concernant les équipements sportifs, et au vu de son opposition politique, Trappes ne se voit pas attribuer les projets les plus novateurs, mais plutôt les plus utiles et les plus rudimentaires.

*« Le premier gymnase construit à Maurepas, ville de droite, [...] était d'un luxe insolent à côté des halles de sport qu'on faisait à Trappes par exemple, comme Rousseau. Des halles de sport. La piscine pareil. [...] Des équipements tirés à l'économie à certains endroits et quand on voit la piscine de Maurepas, on voit deux qualités à part... Cette distinction de qualité d'équipements provient de cette démarche-là de l'EPA qui distribuait des bons et mauvais points. Les équipements ici sont moins bons. Ici, on faisait les COSEC, alors qu'à Montigny on faisait les beaux trucs. On apportait ici la réponse à l'indispensable, plus qu'au nécessaire. Il fallait répondre donc voilà. Ça, mais pas plus... Il y avait cette démarche. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Répondre à l'indispensable et non au nécessaire... Voici le constat d'impuissance évoqué par les élus locaux, qui se rendent compte rapidement que la qualité de leurs équipements n'est pas à la hauteur de leurs attentes, mais ils ne peuvent rien y faire. Toutefois, l'acharnement de la municipalité lui permet d'accumuler les équipements, « *un peu aux frais de l'intercommunalité quand même...* » (Président de l'OMS de 1977 à 1994). Ceci procure à la ville une capacité indéniable d'accueil des pratiquants, avec une prise en compte quasi exclusive de la pratique sportive compétitive. Le dynamisme local associé à la détermination de la Ville Nouvelle d'équiper ses villes alimentent le désir des élus locaux de développer, en amont des logements sociaux, l'espace sportif.

*« Il y avait cette logique à l'époque, unique, de mettre des équipements sportifs à proximité. On a fait en très peu d'années ce que des villes n'ont pas pu faire depuis la dernière guerre. Il y avait l'argent. Et aussi cette politique de la Ville Nouvelle. Donc à nous de mettre en place pour tout faire. On demandait à tout le monde de regarder dans le futur et ne pas faire seulement pour le moment. Trappes en a profité. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

C'est sur le territoire de la ville, et celui de Montigny-le-Bretonneux, qu'est construite la base de loisirs de SQY. Imaginée et souhaitée par le conseil municipal dès le début des années 1960<sup>255</sup>, le maire de 1966 à 1996 en est à l'origine : « *[...] la base de loisirs... J'en suis un peu à l'origine. Avec trois autres maires, on voulait créer une base de loisirs, vers 1968. La région n'était pas encore en place donc...* ». Mais ce n'est qu'en 1972 que la base de loisirs ouvre ses portes avec la création de la « légendaire » piscine à vagues quelques années plus tard (1976). Selon le chargé de mission à la base de 1995 à 2010, « *l'image de la base de loisirs d'ailleurs, avant, c'était la piscine à vagues, Trappes, Trappes, la piscine à vagues ! C'était associé dans la tête des gens. Pour eux, il n'y avait que la piscine à vagues* ». De par cet équipement, une population nouvelle a pu découvrir la ville, malgré le relatif isolement de la base au sein de la ville. Le service des sports a lui pu créer des événements sur le terrain de la base avec des cross scolaires par exemple.

Des regrets perdurent sur la faculté de la ville à utiliser les moyens mis à sa disposition. Certains pensent que « *la ville de Trappes ne s'est pas saisie de toutes les opportunités qui se sont offertes à elles* » (Directeur de l'ACT de 1987 à 2003). Les opposants politiques de

<sup>255</sup> « *En 1962 devant la nécessité pour les Parisiens et les Trappistes de s'oxygéner, le conseil municipal de Trappes demande à l'État l'aménagement de l'étang en base intercommunale de loisirs où pourra notamment se pratiquer la natation. Réponse négative. Il faut attendre 1965 et le projet de Ville Nouvelle pour que ce soit accepté* » (Lavigne, 1997, 19). Trappes s'est battue pour obtenir la gratuité des principales activités (planche à voile, natation, pêche, golf,...) mais le syndicat mixte qui gère la base et la région ont eu plus tendance à créer des activités privées plus rentables, comme le golf et ses deux 18 trous, son 9 trous et son practice en 1981.

l'époque sont plus fermes et plus catégoriques et n'hésitent pas à déclarer ouvertement que « *les élus de l'époque n'ont pas su profiter de ce qui était possible de réaliser vu qu'on était dans une Ville Nouvelle. Quand on regarde Élancourt, Voisins ou Montigny, les maires de l'époque ont su profiter de la manne pour faire quelque chose de bien et équilibré. [...] Trappes non ! Il y avait pourtant beaucoup d'argent* » (Élue de l'opposition de 1983 à 2001). D'autant plus qu'à partir des élections de 1977, la Ville Nouvelle bascule à gauche avec un nouveau président élu au SCAAN, de 1977 à 1981 : un élu communiste, trappiste de surcroît. Ceci n'arrange pas la situation, qui reste pour le moins conflictuelle. La construction du gymnase Guimier en est un bon exemple.

*« Le gymnase Guimier, à l'époque, il y a eu une bagarre au sein même du conseil de la ville de Trappes. Moi, j'étais président du SCAAN, et [le maire de 1966 à 1996] ne voulait pas entendre parler d'une gestion SCAAN de ce gymnase. Mais pour quelle raison ? "C'est à Trappes, c'est pour notre population, il nous appartient". Mais c'est une absurdité. C'est à Trappes et les habitants de Trappes vont y aller. Essentiellement les Trappistes. Si le SCAAN prend la gestion on évite des frais. On se heurtait à des choses comme ça, problèmes d'écharpe et de mentalité... comment... restreinte sur une identité qui leur échappait. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Toujours étiquetée par ces luttes, même dans une période plus faste pour elle avec une Ville Nouvelle à gauche, Trappes ne semble pas en avoir profité pour obtenir de meilleurs équipements. « *On avait la présidence... On aurait pu tout avoir. Mais on a réussi à rien avoir. Non ce n'est pas vrai on en a profité mais sans doute pas assez.* » (Directeur des sports de 1980 à 1991). L'élue local, en place à l'époque au sein de la présidence du SCAAN, conclut que « *malgré tout ça, il y a eu heureusement des équipements, et malgré les tiraillements, l'obtention de constructions. Beaucoup sportives qui ont vu le jour avec la demande des villes et une démarche il est vrai du SCAAN. Moi, j'ai toujours veillé à ce qu'il y ait un équilibre entre les équipements sociaux, vu le besoin énorme, mais aussi la part pour le sport et la culture* » (Président du SCAAN de 1977 à 1981).

En marge de ces luttes, un nouvel équipement sportif finit de quadriller le territoire communal. Le gymnase Debussy voit sa construction, en 1980, prise en charge par la Ville Nouvelle. Géré par le directeur des sports de 1980 à 1991, ce gymnase, axé sur la pratique des scolaires, est constitué d'une salle multisports de type C 20\*40, d'une salle de gymnastique 20\*15 et d'une salle de danse 15\*12. C'est l'un des premiers gymnases en France à avoir une fosse pour la pratique de la gymnastique, ce qui illustre une nouvelle fois le souhait des élus locaux d'innover et d'être à la pointe en matière sportive.



« À l'origine, quand on a le projet Debussy, la gym avait déjà un lieu de pratique [Gagarine] [...]. On avait fait une salle en Taraflex comme ça s'était déjà fait. Gymnova a évolué aussi en fonction de notre relation. Donc à Debussy, on a mis de la mousse, deux ou trois mètres de haut, dans une fosse, avec les barres asymétriques, on ne se faisait pas mal du tout. Ce n'était pas intégré dans le sol... On avait l'idée de travailler pour l'avenir donc... [...] On travaillait avec l'architecte de la Ville Nouvelle pour ce truc, c'était quand même enrichissant parce qu'on suivait du début à la fin de l'équipement. C'était un régal de voir l'évolution. »

Directeur des sports de 1971 à 1977

En bref, ces équipements ont pour objectif, comme les COSEC par exemple, de développer les salles pour les sports collectifs et d'apporter au système scolaire les possibilités de faire réellement du sport (Augustin, 1995). La polyvalence est, quant à elle, recherchée principalement dans ces équipements, malgré quelques spécialisations permettant l'enrichissement de ces gymnases. Comme le précise Bayeux, « *par définition, l'équipement polyvalent ne satisfait personne* » (1996, 60). La municipalité s'est donc attachée à lier ces équipements au développement de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) à l'école.

« En arrivant à Trappes, il y avait cette envie de développer l'Éducation Physique et le sport, il y a bien cette nuance de la notion à la fois politique et de plein emploi de créer des équipements et de bien les utiliser. [...] Nous on regardait le nombre d'élèves, le nombre de classes, et le nombre d'équipements qu'on pouvait mettre en place. Avec le nombre d'heures par classe, par exemple trois heures pour le collège. On regardait aussi dans l'avenir l'évolution des classes, avec une notion de prospective très présente à ce moment-là... [...] La démarche de donner au prof d'EP une classe, donc un gymnase, une piscine, etc., ça allait de soi. Tout pour l'EP et le sport... »

Directeur des sports de 1971 à 1977

Par l'intermédiaire des dires du premier directeur des sports de la ville, on décèle aisément le lien extrêmement ténu entre le monde scolaire et le monde sportif à Trappes. L'OMS, qui a une place prépondérante au milieu des années 1970 dans la commune, précise cette pensée et explicite la politique sportive trappiste : « *Sport pour tous, oui mais dès l'école avec des crédits, des enseignants EPS et des équipements* »<sup>256</sup>. Et ceci se matérialise avec la construction simultanée des plateaux EPS<sup>257</sup> dans la commune. Ces équipements, associés à la première massification du système scolaire et à l'entrée de la pratique sportive en cours d'EPS<sup>258</sup>, sont mises à disposition de l'État, par le truchement des municipalités, pour démultiplier la construction de terrains de sports extérieurs à proximité des écoles (Gasparini, Vielle-Marchiset, 2008). Construits dans les années 1960 et en priorité pour le sport à l'école, ces plateaux EPS se distinguent comme la première génération d'espaces sportifs en libre

<sup>256</sup> Référence issue de la revue trimestrielle de l'OMS, « *Trappes et le sport* », mars 1974.

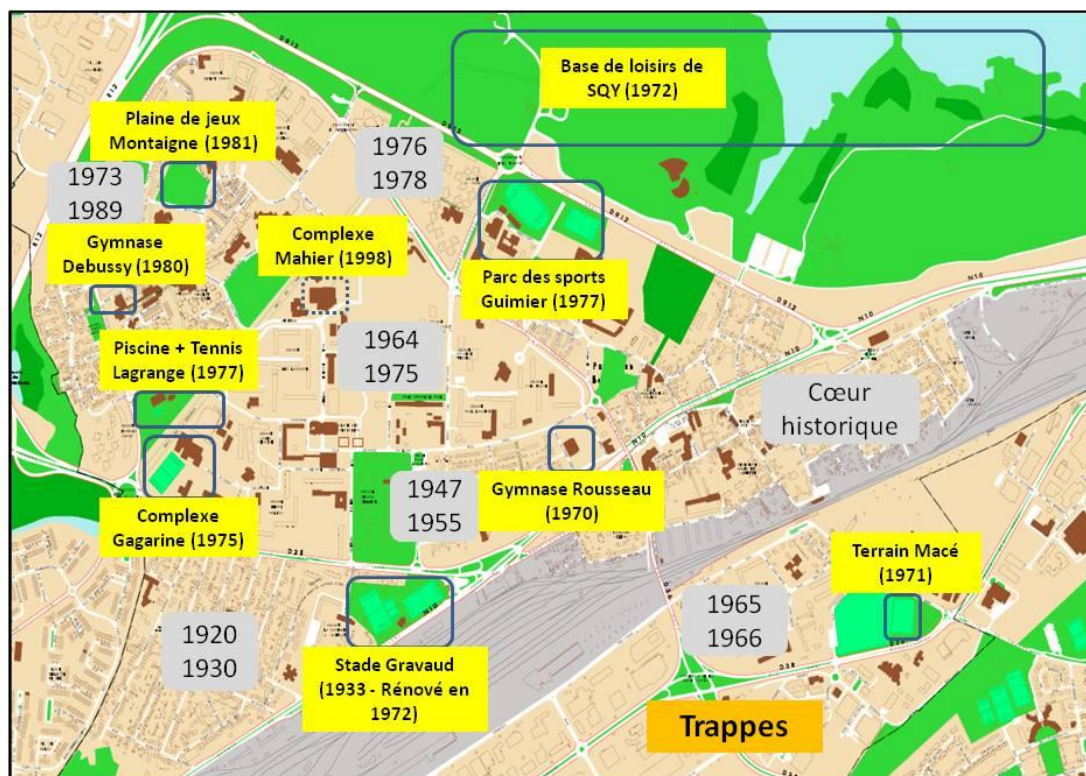
<sup>257</sup> Le revêtement est uniquement en goudron, avec une localisation proche des équipements scolaires et une structure uniformisée (panneaux identiques, grillages, clos et normé) (Vielle-Marchiset, 2007).

<sup>258</sup> Dans le cadre du monde scolaire, le sport prend une tout autre envergure avec la [loi n° 75-988 du 29 octobre 1975, dite « Mazeaud »](#), relative au développement de l'EPS et du sport. (Consulté le 22/02/2011).

accès en France. Leur enjeu est « *d'accroître le nombre de sportifs compétiteurs pour en extraire une élite, susceptible de briller sur la scène internationale* » (*Op. cit.*, 83).

Les élus locaux, en marge de la construction des gymnases Gagarine et Guimier, en 1975 et 1977, ont mis en place des plateaux EPS pour faciliter la pratique du sport. Le directeur des sports insiste, lors d'un colloque du FNOMS, sur l'idée que « *l'équipement sportif peut favoriser la première démarche pour l'accès aux Activités Physiques et Sportives (APS) et procurer l'envie d'y revenir. Ne réalisons pas l'équipement pour l'équipement, mais situons-le dans le cadre de l'urbanisation de la cité à partir du Plan d'Occupation des Sols (POS), en tenant compte d'un certain nombre de données essentielles telles que la fonction, l'évolution démographique et la population scolaire* » (1982, 121). Ce désir de conjuguer le sport comme moyen d'éducation trouve sa genèse dans l'idéologie politique du PCF. Gastaut (2004) précise par ailleurs que cette idée, affirmée irrégulièrement depuis 1920, reprend de la vigueur au milieu des années 1960 au sein des partisans communistes.

« *Le sport est un nouveau moyen d'éducation* », confirme Jacques Rouyer, militant d'exception, en 1965, dans les colonnes des *Cahiers du Communisme*. Pour exemple, en 1973, la ville met en place un Centre d'Initiation aux Sports (CIS) qui fonctionne comme un centre aéré de formation éducative et multisports. Les jeunes peuvent aller pratiquer du sport sous l'égide de la municipalité, le mercredi principalement. Le terrain de jeux de Montaigne, créé en 1981, va dans ce sens avec une pratique libre en marge du monde scolaire. Avec son mini-terrain de grands jeux en stabilisé, ses 4 couloirs de 110m en synthétique, son aire d'athlétisme, son sautoir en longueur et son aire de lancer du poids, cet équipement favorise une pratique de l'athlétisme en marge de l'EPS. Voici une carte permettant de faire le point sur tous les équipements sportifs qui marquent le territoire trappiste, en relation avec la construction du territoire urbain.



Carte 11 : Trappes et ses équipements sportifs vieillissants

Tous ces équipements sportifs s'incorporent dans un développement communal conséquent. On remarque, par l'intermédiaire de cette carte, que la quasi-totalité des équipements sportifs locaux ont été construits entre 1970 et 1980, soit en marge de la transformation urbaine de la ville de Trappes et à la genèse de la Ville Nouvelle de SQY. On constate également que, par le passé, l'équipement sportif venait, quelques années après, se joindre au paysage urbain, comme le gymnase Rousseau par exemple. Puis, au fur et à mesure, on voit que la place de l'équipement sportif est réfléchi simultanément à la construction du quartier, comme le Parc des sports de Guimier par exemple. Mais tout ceci laisse à penser que l'ensemble des équipements est vieillissant. Par exemple, aujourd'hui, le terrain Macé est laissé à l'abandon et le stade Gravaud ne répond plus aux exigences du monde sportif actuel. Il faut noter que sur cette carte le complexe Mahier a été inscrit à titre indicatif, en pointillés, car il n'est construit qu'à partir de 1998, ce qui laisse à penser que l'espace entre le gymnase Rousseau et la plaine de jeux de Montaigne est resté vierge de tout équipement sportif durant plusieurs années. De même, depuis peu, le gymnase Debussy a été détruit et un nouvel équipement a vu le jour en lieu et place de la plaine de jeux de

Montaigne<sup>259</sup>, au cœur du quartier de la Plaine de Neauphle, qui était orphelin depuis sa création d'un véritable équipement sportif. On peut noter également que la plupart des équipements se situent principalement à la limite du territoire local et que le cœur de la ville n'est que très peu équipé, exceptés Rousseau et désormais Mahier.

Outre les stades, les gymnases, les plateaux EPS, Trappes s'est équipée en structures scolaires, sanitaires, sociales, socioculturelles, etc., au cours des années 1970. Cette décennie a vu la ville prendre définitivement une autre dimension. Après les premiers équipements scolaires du 1<sup>er</sup> degré construits dans les années 1960, comme l'école Marcel Cachin en 1958, l'école Pierre et Marie Curie en 1962, l'école Paul Langevin en 1966 aux Merisiers, ou encore les établissements Louis Aragon et Eugénie Cotton en 1968 dans le quartier cheminot de La Boissière, plusieurs écoles naissent sur le territoire local avec, entre autres, pour ne pas tous les citer, l'école Léo Lagrange dans le quartier des Merisiers, en 1972, ou celle de Maurice Thorez en 1973, ou bien encore les écoles Louis Pergaud et Albert Camus, en 1976, dans le nouveau quartier phare de la ville, la Plaine de Neauphle. Ce ne sont pas moins de 19 écoles primaires qui naissent dans la commune, de 1958 à 1980. Les équipements du secondaire ne tardent pas non plus à émerger avec la création en 1969 du collège Youri Gagarine, en 1974 le collège du Village (en référence à l'histoire de la ville et son passé de village agricole) ou encore en 1973 le lycée Paul Matisse, en référence au peintre français, dans le quartier du Village. La ville se dote de plusieurs équipements sanitaires et sociaux au cours des années 1970, avec par exemple une des premières crèches du département dès 1964, un centre de planification familiale dès 1972 aux Merisiers, ou encore le Centre Médico-Sportif (CMS) en 1977. Parallèlement aux constructions des logements sociaux, la ville, en relation avec la circulaire relative à l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitations collectives parue en 1965<sup>260</sup>, se doit de proposer à ses habitants des Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) pour faciliter les réunions entre usagers. Fin des années 1970, plusieurs LCR voient le jour dans les HLM municipaux, comme à Camus en 1977 ou à Sand l'année suivante. D'autre part, en lien à la troisième loi programme, le mille-club Jean Moulin est créé en 1974 dans le

---

<sup>259</sup> Ce gymnase, « *écoto* » ([Article du Parisien](#) daté du 14 septembre 2010, consulté le 22/02/2011), a été inauguré en septembre 2010 et a pris le nom d'un couple de dirigeants, très impliqué dans la vie sportive locale, au sein de l'AOT et de l'ESCT SQY. Pour rappel, tous les articles du *Parisien*, cités dans cette thèse, sont consultables dans le CD d'annexes, à la rubrique 2 Archives ; 3 Presse ; 2 *Le Parisien*, tout comme l'ensemble des articles de presse référencés dans le document.

<sup>260</sup> [Circulaire n° 65-29 du 9 juin 1965](#), relative à l'action sociale et culturelle, complétée par la [circulaire n° 71-139 du 15 décembre 1971](#), encourage les communes à créer des équipements collectifs répondant aux besoins socioculturels des habitants des logements collectifs. Les Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) naissent pour remplacer les premiers locaux spéciaux, sur la base d'un local d'1 m<sup>2</sup> par logement à partir de 50 logements. (Consulté le 22/02/2011).

quartier des Merisiers. Une énième fois, la ville, tout en critiquant les choix de l'État, continue à se structurer avec les dispositifs proposés.

Les mille-clubs, qui apparaissent comme une réponse aux demandes des jeunes, tout comme le concept des 1 000 piscines ou du COSEC, se sont vite avérés insuffisants et limités dans leur utilisation. Ces opérations de promotion d'un équipement font suite aux premiers mouvements d'humeur observés au début des années 1970 dans les quartiers de La Courneuve en région parisienne et de Vaulx-en-Velin en région lyonnaise. Mais ces projets, ces équipements n'ont-ils pas l'unique volonté « *d'occuper les jeunes des cités et d'apaiser le sentiment d'insécurité d'une population qui voyait, au sens strict du terme, s'embraser certains quartiers, et qui craignait l'invasion des bas-quartiers vers les centres villes* » (Bodin, Debarbieux, 2001, 26) ? Ce questionnement est légitime, mais n'est pas d'actualité dans une ville comme Trappes, en évolution perpétuelle et qui ne connaît pas, encore, de problèmes de désordre urbain.

En lien avec l'augmentation de la population, et avec une hausse de la demande sportive, la ville s'inscrit dans une logique de développement des équipements afin de satisfaire toutes les requêtes et de lier son essor au monde sportif. Elle devient l'interface entre le pouvoir et les acteurs de terrain, et plus spécifiquement dans les villes communistes qui aiment le sport et qui lui attribuent un réel poids idéologique (Gastaut, 2004). L'équipement est, lui, perçu comme « *un phénomène urbanistique, s'intégrant à la définition collective des programmes, instaurant une concertation nécessaire entre le service des sports et l'OMS* » (Paul, 1982, 138)<sup>261</sup>. En bref, on s'aperçoit que les années 1960-1970 marquent le début de l'ère « *topique* » (Callède, Dané, 1991, 10) pour le territoire trappiste, en décalage avec les premiers programmes municipaux de politique sportive ayant émergé dès les années 1930. Seules les grandes agglomérations s'étaient équipées en marge du Front Populaire. Ce sont les besoins en équipements sportifs qui insufflent la nécessité de se structurer et de créer un premier service des sports au début des années 1970. En lien à cette « *urbanisation sportive* », les associations ont continué à se développer considérablement dans la commune. Rappelons que ce ne sont pas moins de onze associations sportives qui naissent entre 1968 et 1972. Une remarque peut être apportée sur la nouvelle gestion de ces associations par la commune et le

---

<sup>261</sup> Cet extrait est issu de la revue FNOMS, datée de 1982 et dont le responsable, à l'époque, n'est autre que le premier directeur des sports de Trappes. Une nouvelle fois on remarque le lien fort existant entre la politique sportive trappiste et la politique prônée par la FNOMS.

lien tout particulier qui semble apparaître entre quelques associations et la fédération affinitaire de la FSGT.

### 4.3.2 Un dynamisme associatif local

L'équipement de la ville sur le plan sportif s'est fait simultanément à une recrudescence des associations sportives qui, elles, entrent immédiatement dans la « *période stratégique* » (Callède, Dané, 1991, 12) des années 1970. Cette ère marque un accroissement considérable du nombre de licenciés. Charrier, dans son travail de thèse<sup>262</sup>, a évalué les taux d'accroissement des licenciés et il en conclut que la période de 1970 à 1981 est une phase de croissance explosive<sup>263</sup>. Cette période est marquée par une multiplication des clubs sportifs, une diversité des offres, notamment dans le loisir de plein air, une hiérarchisation des sports de compétition (sport de masse, moyen, haut niveau) et une marge d'autonomie et d'initiative politiques des communes qui s'élargit (Callède, Dané, 1991).

Trappes, quelque peu en retard sur ces premières constructions d'équipements sportifs, est cette fois-ci en adéquation avec les phénomènes nationaux décrits par Callède et Dané. Ces derniers expliquent que cette troisième phase du système sportif se décrit essentiellement par un processus de segmentation du modèle sportif et la multiplication des clubs. À Trappes, un nouveau club omnisports émerge en 1971 : l'Association Omnisports de Trappes (AOT). L'AOT comprend progressivement plusieurs sections, comme la lutte, la musculation, la natation, le tennis de table, le tir à l'arc, le hand-ball et le volley-ball<sup>264</sup>, qui naissent suite à la demande des pratiquants et grâce à la volonté des élus locaux de laisser le « pouvoir » aux associations locales et non plus aux clubs d'entreprises. La création de l'AOT volley-ball exprime bien cette résolution.

*« Il y avait un créneau pour le volley pour des gens des PTT. Ce créneau a été abandonné parce qu'ils [les élus] voulaient donner plus aux associations qu'aux gens d'entreprise. Donc la ville privilégiait les associations. Nous on n'en était pas une à l'époque. Donc j'ai créé une association de volley, en 75. On a lancé une petite section et on a bloqué le créneau. Il fallait un responsable et j'étais parrainé par le président du basket. »*

Président de l'AOT depuis 1975

<sup>262</sup> Charrier a calculé les taux d'accroissement annuels et quinquennaux en moyennes glissées des effectifs totaux des licenciés. Il conclut à la succession de trois étapes, de 1958 à 1969, de 1970 à 1981, et de 1981 à la date de fin de son étude.

<sup>263</sup> Plus de 121% de croissance, ce qui est d'autant plus remarquable que le stock de départ est important.

<sup>264</sup> Toutes ces sections évoluent au fil du temps. Certaines seront dissoutes comme le tennis de table, d'autres deviennent autonomes comme la musculation, d'autres encore sont créées comme le badminton. Aujourd'hui l'AOT comprend trois sections : le volley, le badminton (« *qui n'est pas adhérent de la FSGT car aucune section badminton n'existe dans cette fédération* ») et la natation, et regroupe près de 600 personnes.



L'AOT, imaginée et créée par Noël Lelay, employé communal au service des sports, vient d'une volonté de diversifier les pratiques sportives et de compléter le paysage associatif local, en complément des autres associations existantes comme le FLT ou l'ESCT. L'AOT se rapproche de la FSGT dès ses premières heures<sup>265</sup>, afin de concevoir « *une pratique populaire, où les impératifs sont moins rigoureux, où c'est plus convivial, plus ludique, moins compétitif, avec plus de loisirs. En soit du sport pour tous* » (Président de l'AOT depuis 1975). Voici la politique développée par l'association, dès sa création, avec la mise en place de la double licence, permettant la pratique au sein de la FSGT et des fédérations respectives, lorsqu'il y a un attrait tout particulier pour la compétition, plus relevée dans les fédérations nationales. Mais pourquoi un tel rapprochement avec la FSGT ? Pourquoi à ce moment précis ? Le président l'AOT depuis 1975 explique que c'était un juste retour des choses, avec « *un rapprochement vers le sport populaire [qui était] dans les gênes, les optiques de la mairie. [...] Et la FSGT offrait toutes les garanties pour un sport populaire* ». Le maire de 1966 à 1996 rappelle « *qu'il est certain que le PCF qui gérait la ville depuis 1929 impulsa l'orientation du sport local vers la FSGT pour développer le sport ouvrier, C'était aussi pour lui un terrain de rencontre si j'ose dire avec les travailleurs* ». C'est selon lui une solution pour « *se débarrasser de toutes ces activités* », afin de ne pas devoir les gérer, et de laisser la responsabilité aux associations de se gérer elles-mêmes. Callède (2003) parle de relation de coopération entre la municipalité et les clubs afin que le club s'engage à favoriser la diffusion du modèle sportif avec son propre encadrement bénévole. La mairie peut alors elle s'occuper « *uniquement* » des équipements et des subventions, en lien avec l'OMS. Trappes est dans ce cas de figure et ceci, lors des années 1970, satisfait pleinement le monde sportif.

Ce nouvel attachement à la FSGT, qui fait suite à la première adhésion du VCT datant de 1950, est illustré par la création et l'inscription du Gymnique Club de Trappes (GCT) à la fédération travailliste. L'association est créée en juin 1974 suite à une forte demande des habitants. Club à vocation multisports<sup>266</sup>, comme la plupart des associations FSGT, il est affilié à deux fédérations, dont celle de la Fédération Française de Gymnastique (FFG).

La ville devient un véritable soutien pour la FSGT. Le comité des Yvelines de la fédération, créé en 1973, y établit son siège dès 1975. Un accord existe entre la ville et la fédération pour installer « *gratuitement* » une permanence sur le plan local. La permanence

<sup>265</sup> Revue trimestrielle de l'OMS, « *Trappes et le sport* », janvier – mars 1974.

<sup>266</sup> Plusieurs sections existent aujourd'hui au sein du club : la Gymnastique Artistique Masculine (GAC), la Gymnastique Artistique Féminine (GAF), la Gymnastique d'Entretien et de Fitness (GYMFIT) et la Salsa Cubaine. Deux autres sections ont existé par le passé et sont aujourd'hui mises en sommeil : le Modern'Jazz et la Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS).

FSGT Trappes gère tout le territoire Sud du département des Yvelines<sup>267</sup>, afin de promouvoir une pratique populaire, en adéquation avec des quartiers plus en difficulté, ce qui fera dire au président de la FSGT des Yvelines depuis 2002 que « *c'est difficile quand même à Versailles. On n'a pas d'accès, pas d'attrait* ». En résumé, on comprend aisément, de par son histoire, sa culture, ses envies, que « *la ville de Trappes [soit] largement marquée par une culture FSGT, sur le rôle du sport, sur le sport éducation... C'est marqué !* » (Directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995). Le lien entre le monde sportif et le monde politique était extrêmement ténu, avec une logique d'éducation indéniable. Le maire de 1966 à 1996 en est l'exemple.

*« Je me suis vivement rapproché des sportifs et j'étais très proche du mouvement associatif. Je me suis retrouvé très lié avec eux. Je me suis retrouvé dans toutes ces associations. J'ai eu un contact avec le monde sportif permanent. [En effet], dès 1959, en tant que maire adjoint, je m'occupais du sport, de la culture, soit un secteur d'activités large. C'était sans doute ma vocation. »*

Maire de 1966 à 1996

En bref, tout ce dynamisme associatif local, marqué par un urbanisme sportif florissant, fait la réputation de la ville dans le département. « *Trappes est la ville des Yvelines qui fait le plus d'efforts culturels* » avoue Henri Bagno, animateur de la commission du premier festival pour la paix et l'amitié, dans le journal de *L'Humanité*, dès le 26 avril 1968. On comprend que Trappes, ville ouvrière, soit vue comme une communauté, porteuse d'une identité collective, avec ses propres repères. Mais cette détermination associative ne peut pas réellement cacher les difficultés naissantes de la commune, liées à son urbanisation massive. La construction des logements sociaux et l'arrivée de cette nouvelle population immigrée modifient sensiblement le paysage social de la commune qui entre, dans les années 1980, dans une profonde crise d'identité. Cette période correspond à une phase de remise en question, autant sur le plan de l'urbanisation que sur les modèles d'intervention et d'équipement sportif (Augustin, 1995), mais également sur le plan de l'intégration d'une partie de la population à la société française.

---

<sup>267</sup> L'autre permanence se situe à Houilles.



## **Chapitre 4 - La crise des banlieues (1970- ...)**

La quatrième phase, détaillée par Kokoreff, détermine « *la fin des banlieues rouges et [...] le malaise ou la crise des banlieues, [...] caractérisés par une territorialisation de la question sociale et des politiques publiques* » (2003b, 124). La « *crise des banlieues* » (Stébé, 1999) est manifeste dès le milieu des années 1970 et est particulièrement visible et violente au début des années 1980 avec l'émeute des Minguettes, quartier de Vénissieux dans la région lyonnaise. Dans ce quatrième temps de la construction identitaire de la banlieue, le déclin des banlieues rouges, au cours des années 1970, sera détaillé à travers particulièrement la crise du monde ouvrier. Parallèlement à cette désindustrialisation, on observe la montée d'un racisme latent dans ces quartiers populaires (Wieviorka, 1992), avec un rapport dichotomique entre les anciens habitants de ces cités, les ouvriers, et les nouvelles figures de la violence urbaine, les jeunes. Ces derniers, stigmatisés, font émerger la question de leur insertion, ce qui engendre une réflexion gouvernementale en marge de cette crise du lien social et une territorialisation de la question sociale et des politiques publiques. Le sport y apparaît comme « *un contre-feu immédiat à la violence des cités* » (Duret, 2001a, 107) et est envisagé comme un élément à part entière des politiques sociales. Comment Trappes a-t-elle subi ces évolutions ? A-t-elle été touchée, comme nombre de quartiers, par cette montée du racisme et frappée par des émeutes urbaines ?

### **1. Le déclin des banlieues rouges**

Dans un premier temps, il est nécessaire de retracer le déclin des banlieues rouges, et tout particulièrement celui de la classe ouvrière (Bouamama, 1993). L'émergence du secteur tertiaire et la robotisation des usines sont les premiers facteurs explicatifs. Dès le courant des années 1960, les spécialistes s'aperçoivent que « *c'est l'organisation du travail qui fait disparaître l'unité apparente de la condition ouvrière, en créant des contraintes professionnelles et [...] organisationnelles* » (Touraine, 1966, 9). À la fin des années 1970, les villes de la couronne parisienne sont encore identifiées comme « *banlieue rouge* », mais au sens sociologique, elles n'en sont plus réellement. Dubet explique que cette dénomination symbolise bien plus qu'une simple couleur politique et résulte à la fois « *d'une force de la conscience de classe ouvrière et de la cohésion des communautés populaires* » (1987, 220).

Force qui disparaît à l'orée des années 1980, dans « *un mouvement de décomposition et d'épuisement* » (*Op. cit.*, 223) de la classe ouvrière.

L'usine de Renault-Billancourt, sur l'île Seguin, est symptomatique de ces difficultés. Dès les années 1973-1974, on observe « *un ralentissement général dans la croissance économique française, [accompagné] par des transformations dans les techniques et les structures qui [provoquent] une diminution sensible du personnel, surtout des non qualifiés* » (Costa-Lacoux, Temime, 2004, 182). Noiriel déclare que « *la crise du monde ouvrier [début] en 1975* » (1986, 238) avec une forte croissance du monde tertiaire. Bertho explique, lui, que « *l'espace ouvrier est en plein séisme* » (1997, 29) et connaît de plein fouet la montée du chômage avec des usines qui sont dans l'obligation de licencier. Par exemple, dès 1978, l'usine Renault-Billancourt voit ses effectifs baisser, avec une perte de plus de 30% d'ouvriers entre 1978 et 1984 (Costa-Lacoux, Temime, 2004). Les chiffres du chômage sont alarmants. Pour comparaison, en 1975, 3,9% des ouvriers sont au chômage ; sept ans plus tard, le pourcentage est de « *7,7%, alors que, en moyenne, le taux de chômage s'élève à 6,7% des actifs* » (Noiriel, 1986, 240-241)<sup>268</sup>. Noiriel invoque différentes raisons pour expliquer ces profondes lacunes du monde ouvrier : l'apparition de l'informatique et de la bureautique, l'inadaptation de l'école aux jeunes du monde ouvrier, etc.

Cette crise profonde s'accompagne « *d'un éclatement des représentations politiques de la classe ouvrière* » (*Op. cit.*, 259). Dès les élections municipales de 1977, le communisme s'essouffle et laisse la classe ouvrière « *sans repères, sans utopie* » (Bertho, 1997, 106). La guerre des partis au sein de l'Union de la Gauche<sup>269</sup> dans les années 1977-1978 (Touraine, 1979) accentue le trouble au sein des partis politiques et c'est logiquement que, lors des élections municipales de 1983, « *le PCF perd [...] 22 villes de plus de 30 000 habitants* » (Noiriel, 1986, 259) parmi les 72 villes qu'il gérait auparavant. Le Parti, qui, historiquement, a basé sa puissance sur un triple dispositif - organisationnel, idéologique, territorial<sup>270</sup> - (Subra, 2004) se retrouve en situation périlleuse.

Tout ce délitement du système ouvrier met en péril ces zones urbaines, et en particulier leurs habitants, essentiellement les ouvriers immigrés. Le chômage et la précarité (Bertho, 1997) accentuent leur marginalisation et leurs difficultés dans la vie quotidienne. Pour

<sup>268</sup> Noiriel (1986, 240) reprend les chiffres de l'étude d'Huet et Monnier (1985).

<sup>269</sup> Ce terme est utilisé pour désigner une alliance entre le Parti Socialiste (PS), le Mouvement des Radicaux de Gauche (MRG) et le Parti Communiste Français (PCF) de 1972 à 1977. Puis sera repris de 1981 à 1984, disparaissant lors de l'éviction (départ) du Parti Communiste.

<sup>270</sup> « *Organisationnel [...] avec le contrôle de la principale centrale syndicale, la CGT ; idéologique [...] avec une hégémonie dans les milieux intellectuels ; territorial [...] avec un système politico-territorial ou géopolitique spécifique* » (Subra, 2004, 14).

exemple, « en 1980, près de 45% des loyers des HLM ne sont pas payés » (*Op. cit.*, 243). Dès lors, avec « un mouvement ouvrier affaibli, l'image des communautés de vie désorganisées, des régulations autonomes défaites, la conscience enfin de la crise d'un modèle éducatif incarné par l'école, [...] l'unité de départ de la crise [se constitue] dans les banlieues françaises » (Dubet, 1987, 246). Cette décadence du monde ouvrier entraîne les jeunes des classes populaires dans une vertigineuse perte de sens dans les valeurs de la société. « La galère » (*Op. cit.*, 23), qui se définit comme « la forme de marginalité liée à la fin du monde industriel » (*Op. cit.*, 23), devient un mode de vie pour une population jeune en crise.

En effet, « l'identification à la conscience de classe ouvrière est [...] devenue difficile pour la majorité des jeunes [car] la socialisation ne passe plus par le travail industriel » (*Op. cit.*, 224). On peut se demander logiquement si l'insertion des jeunes est encore effective dans les « anciennes banlieues rouges » à l'amorce des années 1980. Les jeunes, à l'écart totalement du monde du travail, se retrouvent en situation de galère, établie par un long et douloureux processus de désorganisation, d'exclusion et de rage (Dubet, 1987). On déplore « le déclin d'un certain type de rapports et de conflits de classes » (Touraine, 1978, 21). Vieillard-Baron ajoute que « le sentiment d'appartenir à un même groupe n'existe plus [...] et les anciennes solidarités se sont délitées » (2001, 154). La classe ouvrière se désagrège et tout ce qui pouvait, autrefois, réunir les ouvriers, disparaît. « Les associations ouvrières, les comités de fête, les conseils de quartier qui jouaient un rôle important de médiation dans les cités ne font plus recette » (*Op. cit.*, 155), tout comme « les organisations communautaires traditionnelles qui s'affaiblissent » (Dubet, Lapeyronnie, 1992, 73). Dubet en conclut que « depuis [...] l'épuisement du mouvement ouvrier, le lien social est détruit. Le tissu local, les solidarités et les régulations se défont et provoquent un vide de la socialisation et une absence de communication » (1987, 230). Vide dans lequel s'engouffre une population de jeunes sans repères. Ces derniers sont les premiers touchés par l'augmentation du chômage et sont rendus « responsables de leur non insertion, [ce qui les conduit à] une situation de passivité et de désespérance » (Schwartz, 1981, 26-27).

Les jeunes des quartiers deviennent l'image d'Épinal de la désorganisation dans les ZUS et sont mis en lumière lorsqu'il est question de définir ce processus de galère. Ainsi, « la jeunesse, à l'instar de la population ouvrière du 19<sup>e</sup> siècle, est stigmatisée comme classe dangereuse, porteuse de logiques déviantes, anomiques, en rupture avec les logiques d'exclusion économique, sociale, raciale, urbaine, de domination insensée ; logiques qui provoquent la rage flottante de ces nouvelles classes dangereuses qui s'expriment dans des comportements d'émeutes et d'expérience de galère » (Legras, Clément, 1998, 67). Il semble

que les jeunes de banlieue des années 1980 se rapprochent des Apaches du début du siècle (Pierret, 2003), de par leur refus de la société et de la place qui leur est accordée. Ils ne sont en fait que les descendants d'une longue lignée de jeunes en marge de la société et demeurent l'encombrant produit de l'exclusion française.

## 2. Les jeunes des cités : une nouvelle classe dangereuse

D'une stigmatisation urbaine, les quartiers HLM, on évolue très rapidement vers une stigmatisation nominative avec comme figure de proue, les jeunes de ces quartiers. On peut bien évidemment se questionner sur cette dénomination. Qui sont ces jeunes ? Comment sont-ils désignés ? Mais au fait que signifie réellement être jeune ? La jeunesse n'est-elle qu'un mot comme le suggère Bourdieu (1981) ? Se poser la question semble déjà les prémices d'une réponse (Gauthier, 2000) et l'on peut considérer, comme Pareto (1896), qu'on ignore à quel âge commence la jeunesse, tout comme on ignore quand débute la vieillesse ou bien encore la richesse.

On peut retenir l'idée de Galland qui concède, malgré quelques réticences<sup>271</sup>, que « *la jeunesse n'est pas de tous les temps ; elle est une invention sociale, historiquement située, dont la condition de définition évolue avec la société elle-même* » (1984, 79). Dans cette logique, la catégorisation « jeunes des cités » n'est pas une donnée, mais plutôt un construit social. Galland, dans un autre ouvrage (1991), dessine les contours de plusieurs jeunesses<sup>272</sup>, comme la jeunesse traditionnelle, perpétuant le mode ouvrier, mais aussi celle qui est prolongée et où l'accès à l'âge adulte est repoussé, oscillant entre une indépendance vis-à-vis des parents et un manque d'autonomie, et une autre, plus en retrait, qui est la jeunesse en difficulté. De nombreuses figures de la jeunesse émergent, donnant naissance à une jeunesse réellement éclatée (Ion, Augustin, 1993). Considérons que la jeunesse n'est pas qu'un, mais plusieurs mots, qu'il n'y a pas une jeunesse ni des jeunesses, mais plutôt des jeunes<sup>273</sup>

<sup>271</sup> Galland (1984) considère lui-même que la jeunesse est un concept indéfini et indéfinissable, tout comme l'adolescence qui est « *une notion claire-obscur* » selon Fize (1998, 10), devenant même de nos jours une maladie qu'il faut traiter, ou désigne encore « *un peuple dominé par le monde adulte, soumis à toutes les privations : de parole autant que d'activités sociales* » (Op. cit., 102).

<sup>272</sup> D'autres chercheurs comme Bourdieu (1981), reprenant un travail préalable de Thévenot (1979), privilégie l'étude de deux jeunesses, avec des positions extrêmes que sont l'étudiant bourgeois et le jeune ouvrier privé d'adolescence.

<sup>273</sup> Dans la catégorisation des jeunes, la subjectivité subsiste. Chaque enquêteur, chaque sociologue, aborde la question en fonction de leurs études respectives. Par exemple, Kokoreff (2003a) choisit trois catégories : les adolescents (13-18ans), les jeunes adultes (18-25 ans) et les plus grands (25 ans et plus). Sauvadet (2006) différencie quant à lui trois classes d'âge : l'enfance jusqu'à 10 ans, l'adolescence jusqu'à 20 ans, le jeune âge adulte jusqu'à 30-35 ans. Selon l'INSEE, les jeunes constituent la tranche d'âge de 16 à 29 ans, et au sens

(Schehr, 2000) dont la place est de plus en plus « *incertaine, floue, mal définie et provisoire* » (Galland, 1984, 4). Et particulièrement celle des jeunes issus des quartiers populaires, en manque de repères.

Galland décrit une jeunesse en difficulté, en précarité familiale, économique, géographique, démographique et sociologique. Dès 1980, l'expression « jeunes de cité » devient usuelle (Sauvadet, 2006), décrivant de la sorte « *la génération malaise* », propos repris quelques années plus tard (le 21 novembre 1990) par Antenne 2. La désignation (Becker, 1963) de ces jeunes par leur lieu de résidence s'avère particulièrement significative : ils sont enclavés dans leur quartier. Même si le vocabulaire n'a jamais été réellement fixé, ces quartiers sont devenus tout à la fois un qualificatif et une marque dont les jeunes sont affublés négativement. « *Ces expressions "jeunes des banlieues" ou "jeunes des cités" sont métonymiques [car] elles désignent contenant et contenu comme formant un tout* » (Arène, 2004, 144), ce qui est problématique pour la population jeune des quartiers. Transporter le marquage négatif des espaces aux jeunes (Kokoreff, 2003a) renforce la stigmatisation de ces derniers.

La stigmatisation, définie comme « *un attribut qui jette un discrédit profond* » (Goffman, 1975, 13), s'apparente parfois à une faiblesse, un déficit ou bien même un handicap. Goffman distingue trois types de stigmate : les monstruosité du corps, les tares de caractère et les stigmates tribaux tels que la race, la nationalité et/ou la religion par exemple. Si on peut identifier des caractéristiques de ces jeunes, telles que leur origine, Goffman ouvre deux autres perspectives propres à la stigmatisation : les minorités ethniques et/ou raciales<sup>274</sup> et les membres des classes inférieures<sup>275</sup>, qui « *peuvent à l'occasion se retrouver pareils à des stigmatisés, anxieux de l'accueil qui les attend et accaparés par les diverses réactions qui s'offrent à eux* » (Op. cit., 198). Ces jeunes se retrouvent étiquetés (Becker, 1963), et déviants<sup>276</sup> par essence selon le concept de la désignation, théorie compréhensive de la déviance, développée par Becker ou Lemert (1967) ou encore même selon « *l'audience*

---

statistique, selon Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (1995, 4), « *est jeune tout individu âgé au moins de 16 ans et au plus de 24 ans* ».

<sup>274</sup> Selon Goffman, cette catégorie regroupe « *des individus qui partagent une histoire et une culture (et ont souvent une même origine nationale), qui se transmettent leur qualité de génération en génération, qui sont en position de se réclamer mutuellement une certaine loyauté et qui enfin occupent une place désavantagée dans la société* » (1975, 168).

<sup>275</sup> Selon Goffman, cette catégorie regroupe « *des individus qui portent à l'évidence les marques de leur statut dans leur discours, leur aspect et leurs manières et qui lorsqu'ils considèrent nos institutions publiques, constatent qu'ils sont des citoyens de second ordre* » (1975, 168).

<sup>276</sup> Selon Becker, « *la déviance est une propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte* » (1963, 38). « *La conduite déviante est [donc] une conduite qu'autrui désigne de cette manière* » (Op. cit., 9).

*sociale* » distinguée par Erikson (1962, 296). Goffman insiste sur l'idée que posséder un stigmaté n'est pas une condition suffisante pour produire un déviant, car « *le stigmatisé n'est pas une personne mais est un point de vue socialement construit* » (1975, 161). Ce dernier invite à renoncer à appliquer mécaniquement le concept de déviance à des groupes sociaux qui sont prédisposés à subir les affres de l'ostracisme et de l'exclusion.

Le transfert du stigmaté affublé aux cités HLM aux jeunes y habitant marque les années 1970-1980 et homogénéise l'image négative renvoyée par cette catégorie de la population. Comme le souligne Lapeyronnie, « *la mauvaise réputation d'un quartier n'a pas simplement pour effet de le salir, [mais] elle contribue à l'isoler et à rendre ses habitants peu fréquentables* » (2008, 144-145), effaçant la réalité complexe des individus. Cette mauvaise réputation, qui a pour fonction première le contrôle social (Goffman, 1975), fabrique « *une région morale* » (Lapeyronnie, 2008, 165) où l'habitant devient suspect. Il est « tatoué » à vie. Massiah (2006) concède, laconiquement, que les ennemis de la France sont par nature, jeunes, pauvres et étrangers. Pouchelle dresse même, à partir de ses investigations ethnographiques, le portrait type de l'individu stigmaté dans les cités de l'époque : « *l'Algérien de 18 ans* » (1974, 45), qui devient l'acteur emblématique de la galère et progressivement « l'icône » de la rébellion. Le « ghetto » devient un raccourci, médiatique et politique, pour déterminer ces nouveaux quartiers qui font peur<sup>277</sup>, sur lesquels les détracteurs ont « *tiré un rideau [...] et sur celui-ci, ils ont peint des monstres* » (Body-Gendrot, Le Guennec, Herrou, 1998, 3).

Cette dénomination de « jeunes des cités » constitue une catégorie « fourre-tout » qui masque une multiplicité de situations. Pourtant « *les jeunes représentent tout sauf un ensemble homogène, mais ce qui les unit, c'est leur exclusion de la société et leur désespérance devant l'absence de perspectives* ». Le constat fait ici par Bertrand Schwartz (1981, 21), dans son rapport « *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* », demandé par le Premier Ministre socialiste de l'époque Pierre Mauroy, met en lumière l'hétérogénéité du public jeune, en difficulté, dans les cités. Ces expressions métonymiques des « jeunes des cités » sont d'autant plus problématiques qu'elles poussent à considérer les jeunes les plus virulents ou déviants comme la totalité de ceux qui habitent dans les quartiers pauvres (Kokoreff, 2003a). Les jeunes incarnent la mauvaise réputation de la cité et sont, à ce titre, rejetés (Avenel, 2000), car ils « sont » le quartier (Avenel, 1993). On ne voit pas dans cette dénomination ce qu'Amrani et Beaud (2004, 230) appellent « *le ventre mou des banlieues* » ou encore « *les invisibles* » de Sauvadet (2006, 46), c'est-à-dire toute une kyrielle de

---

<sup>277</sup> On peut ici se référer aux propos du journaliste Roger Gicquel, lors de l'ouverture du journal télévisé de 20h sur TF1, le 18 février 1976 : « *la France a peur* ».

diplômés, de petits employés et même de chômeurs, qui n'opposent guère de résistance mais qui reflètent véritablement l'hétérogénéité du peuple banlieusard. Une marginalisation des jeunes, et généralement des habitants de la banlieue, s'opère et dénote la montée d'un racisme latent, envers justement les jeunes d'origine maghrébine.

### 3. La montée d'une xénophobie envers les banlieues

La disparition des « banlieues rouges » transforme profondément le portrait de ces jeunes, avec dorénavant l'image de l'immigré, du « *déraciné* » (Riard, 1998, 64), empiétant sur les libertés. Le parallèle avec « *l'hypothèse du déracinement* » (1897, 406) développée par Meuriot à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, en relation avec son travail sur les agglomérations urbaines en Europe, en particulier « *sur les populations déracinées* » (Meriman, 1991, 28), est saisissant. Cette catégorisation masque un racisme latent et rampant, s'immisçant de plus en plus dans les débats politiques du début des années 1980.

Progressivement, « *la peur des îlots sensibles et des immigrés a conduit, ici ou là, à des dérives extrémistes* » (Vieillard-Baron, 2001, 87) en raison de la difficulté de ces villes à « *accompagner les processus de recomposition sociale qui se dessinent avec le renouvellement du peuplement et l'arrivée de ménages très modestes, souvent d'origine étrangère* » (*Op. cit.*, 87). On observe une montée de la xénophobie en France (Costa-Lacoux, Temime, 2004). Comme l'analyse Wieviorka, le racisme populaire se façonne à partir « *d'une perte de repères, d'une peur de la chute sociale, d'un épuisement d'anciens rapports sociaux et de naissance difficile de nouveaux* » (1992, 21). Immédiatement la faute est rejetée vers cette population immigrée, déracinée, qui est pour certains la principale cause de la crise traversée par la France durant les années 1970-1980. Wieviorka évoque la montée « *d'un racisme culturel*<sup>278</sup> », essentiellement causé par « *la différence culturelle avec l'autre* »<sup>279</sup>, et non plus uniquement par la seule différence de couleur de peau. Selon lui, « *la montée du racisme [...] est concomitante à la déstructuration des rapports sociaux propres à l'ère industrielle* » (Wieviorka, 1997, 15). Synthétisant la pensée d'Elias, qui remania l'étude première de Scotson, Wieviorka précise une nouvelle fois que « *le racisme n'a nul besoin d'une différence physique objective, préalable, pour se déployer, tout simplement parce qu'il a la possibilité de la créer, de la construire* » (*Op. cit.*, 15).

<sup>278</sup> Wieviorka, M. (2009). « La diversité : histoire et enjeux d'un débat multiforme ». Conférence à la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB), Rennes, le 13 mars.

<sup>279</sup> « *Cette personne étrangère me menace car elle est culturellement différente et elle me menace dans mon identité nationale* » (Wieviorka, 2009).

Les villes de la couronne parisienne sont touchées par ce racisme, où on observe souvent un rapport dichotomique entre les « anciens habitants », issus du monde ouvrier et présents depuis quelques décennies sur l'agglomération, et « les jeunes immigrés », en situation précaire. Soit un réel problème de générations (Dubet, Lapeyronnie, 1992), ou plutôt un souci d'ancienneté au sein de la cité, car parfois les vieilles familles considèrent les nouveaux venus comme des intrus (Elias, Scotson, 1965). Pouchelle, dans son travail ethnographique, met très bien en évidence les difficultés d'échange entre ces deux types d'habitants. Un habitant de la cité lui livre ses sentiments : « *ce que je reproche aux HLM, c'est qu'ils mélangent trop les gens, il n'y a pas de sélection ; ils mélangent les biens et les gens pas bien, en espérant peut être que les biens vont déteindre sur les autres, mais c'est le contraire qui se produit. Vous avez vu, il n'y a que des étrangers ici !* » (1974, 44). Elle met en lumière les difficultés de voisinage entre les familles d'origines ethniques différentes, n'ayant pas les mêmes habitus culturels (Bourdieu, 1980) et les mêmes modes de vie. Elias et Scotson (1965), dans leur étude sur Winston Parva, distinguent deux types de population : « *the established and the outsiders* »<sup>280</sup>, ou encore les « *in et out* » selon Touraine (1991, 8). Les deux auteurs expliquent, à partir de leur cas concret, que l'exclusion s'inscrit dans des rapports sociaux de pouvoir. Ils décrivent trois zones distinctes l'une de l'autre dans la ville et considèrent qu'il existe « *un véritable fossé entre les jeunes des familles ouvrières du lotissement qui essayaient de donner une bonne éducation à leurs rejetons, qui les incitaient à réussir, qui se souciaient de leurs résultats et de leurs succès, et ceux des familles qui laissaient leurs enfants voler de leurs propres ailes, qui n'avaient guère la volonté ni la possibilité d'améliorer leur sort et celui de leur progéniture. Ces derniers vivaient au jour le jour sans projet de carrière.* » (Elias, Scotson, 1965, 227).

La montée en puissance du Front National (FN), au cours des années 1980<sup>281</sup>, est symptomatique de cette peur de « l'étranger » (Becker, 1963). Ce phénomène se conjugue à une baisse des effectifs militants, due à la quasi-disparition du travail de terrain du PCF (Subra, 2004). L'ancienne population ouvrière, intégrée, syndiquée, employée par les grandes manufactures, proche des valeurs du PCF, s'est faite progressivement remplacer dans ces banlieues par « *une population de pauvres, exclue durablement du marché du travail ou n'y participant qu'épisodiquement dans des statuts précaires, [...] souffrant de ce facteur*

<sup>280</sup> Titre originel du livre d'Elias et Scotson (1965).

<sup>281</sup> Les élections présidentielles sont un très bon indicateur. Lors des élections de 1974, le FN obtient un score très faible, à peine 0,75%. En 1981, le parti n'est même pas représenté lors des élections, n'ayant pas obtenu les 500 signatures nécessaires. C'est lors des élections de 1988 que l'on remarque un changement radical, avec plus de 4 millions de votes exprimés pour le FN, soit 14,38% des votes. Une hausse qui était perceptible dès les élections européennes de 1984 et les élections législatives de 1986 (9,65% des votes).



*supplémentaire de marginalisation que constitue une nationalité étrangère ou une origine immigrée* » (Op. cit., 22). Et, lentement, s'est creusé un rapport dichotomique entre ces diverses populations. Dès 1985, un rapport<sup>282</sup> gouvernemental concède laconiquement que « *ceux qui avaient l'espoir de partir des cités n'en ont plus les moyens, et les nouveaux arrivants, des immigrés ou des Français, sont pour une grande majorité dans une situation plus précaire que leurs prédécesseurs. Population d'origine française en régression sociale et population d'origine étrangère sans perspective de promotion sociale se trouvent confrontées. La première voit la seconde comme un miroir reflétant l'échec de ses espoirs d'élévation sociale, ce qui rend la cohabitation extrêmement tendue et difficile* » (CNDSQ, 1985, 7-8).

Quant aux jeunes, ils ont « *le sentiment d'entrer dans une société qui ne veut pas d'eux et [qui] les rejette* » (Dubet, Lapeyronnie, 1992, 147). Ils ne savent pas comment s'insérer ou s'intégrer à cette société française, qui en fait un encombrant produit de son histoire. Jazouli (1982), dans un essai sur l'immigration maghrébine, détermine quatre schémas différents de comportements de cette population. Tout d'abord, le fait de renier le monde des parents pour adopter les styles du Blanc moyen ; puis ne voir que le négatif, être ni un Français, ni un Maghrébin ; ensuite rejeter la mentalité française pour devenir agressivement berbère ; et enfin, utiliser activement cette double origine pour s'inventer un destin différent. Jazouli favorise justement cette dernière approche, qui est la solution la plus abordable pour s'enrichir et devenir un citoyen français. Mais les jeunes des cités, généralement, « *se sentent victimes de l'ordre dominant* » (Beaud, Pialoux, 2003, 200), ce qui engendre de la haine, de l'agressivité, et toutes formes de violence envers tout ce que représente l'institution. Les premières flambées médiatiques, dans les quartiers dits « sensibles », éclatent au grand jour dans l'année 1981, révélant au pays « *les souffrances des jeunes dans les quartiers [périphériques]* » (Jazouli, 1995, 177). Outre les actions entreprises suite à ces événements, comme la Marche des Beurs (1983)<sup>283</sup> et la création de SOS Racisme (1984)<sup>284</sup>, les jeunes ont

<sup>282</sup> Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers. (1985). « Ces quartiers où s'invente la ville ». Paris, CNDSQ.

<sup>283</sup> La Marche des Beurs, ou la Marche pour l'égalité et contre le racisme, est une marche antiraciste qui s'est déroulée en France en 1983. Des habitants du quartier des Minguettes, suite à la mort d'un jeune, ont l'idée d'une longue marche, pour obtenir principalement le droit de vote pour les étrangers. Cette marche débute le 15 octobre 1983, à Marseille, avec une trentaine de personnes et est d'abord prévue pour « *refuser la banalisation qui se met en place suite aux divers problèmes vécus par les jeunes de quartier* » (Cubero, 2002, 42). Le phénomène prend de l'ampleur lors de l'arrivée à Paris, le 3 décembre, « *avec une foule estimée à 100 000 personnes* » (Bachmann, Le Guennec, 1995, 420). Une délégation rencontre le président de la République, François Mitterrand, qui accorde une carte de séjour et de travail valable 10 ans. Selon certains spécialistes, « *en faisant le tour du pays, les jeunes [...] faisaient en quelque sorte le tour du propriétaire comme l'on fait d'un lieu que l'on souhaite s'approprier* » (Barou, 1996, 37). Au final, cette marche n'aura pas les résultats escomptés et sera considérée par les jeunes comme un nouvel échec (Sauvadet, 2006).

conforté leur image négative et apparaissent comme « *un danger menaçant la cohésion sociale* » (Berlioz, 2002, 111).

#### 4. La territorialisation des politiques publiques comme solution aux problèmes

Parallèlement à la chute des « banlieues rouges » et à ce phénomène de crise dans les banlieues françaises, Kokoreff (2003b) précise, qu'au début des années 1980, on voit une réaction de l'État, avec une territorialisation de la question sociale et des politiques publiques. On assiste à « *une transformation de l'État français, notamment sur le terrain des politiques sociales* » (Bertho, 1997, 37). La banlieue devient un objet de politique publique, avec la volonté indéniable du gouvernement de territorialiser la question sociale de « l'exclusion ».

Rappelons qu'une « *politique publique est un processus d'action par lequel les pouvoirs publics apportent une réponse plus ou moins institutionnalisée à une situation jugée problématique. La notion de politique publique renvoie donc à un ensemble complexe de programmes, de procédures et de régulations (interventions financières, réglementation, campagne d'informations,...) qui concourent à un même objectif général* » (Benhayoun, Lazzeri, 1998, 23). À l'évidence, l'État entreprend la création d'une politique publique car « *il y a un problème à résoudre*<sup>285</sup> » (Muller, 1990, 28), dans « *un secteur de la société ou sur un espace géographique* » (Mény, Thoenig, 1989, 130). Il faut apporter des solutions politiques à des conflits d'intérêts, comme c'est le cas au début des années 1980 dans certains quartiers sensibles français. Cette nouvelle approche des politiques publiques met l'accent sur les spécificités des territoires, en opposition à la précédente politique, plus générale et globale de l'État, afin de s'adapter aux contraintes locales. La transformation de l'État en un État providence (Merrien, 1997) se veut être une solution pour résoudre la crise des banlieues. Il a « *un devoir social* » (*Op. cit.*, 8) afin d'intervenir et de remplacer le rôle que la famille, par exemple, ne peut plus tenir.

---

<sup>284</sup> SOS Racisme est une association créée le 15 octobre 1984, suite à la Marche des Beurs, et a pour but de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination raciale en France.

<sup>285</sup> Muller précise que « *la mise en place de politiques publiques est liée, non pas à une augmentation ou un pic d'insécurité par exemple, mais plus à une modification de la perception du problème* » (1990, 28). Si l'on s'accorde sur cette précision, on verra que l'histoire de la politique publique des quartiers, soit l'élaboration de la Politique de la Ville, n'est pas réellement un bon exemple pour l'illustrer.

## 4.1 La création de la Politique de la Ville

Le premier gouvernement constitué sous la présidence de François Mitterrand, en mai 1981, souhaite rapidement réfléchir à la situation des quartiers. Il abroge la loi « *Sécurité et Liberté* »<sup>286</sup>, mise en place en février 1981. Cette loi fait suite au rapport écrit en 1977 par le Ministre de la Justice Alain Peyrefitte<sup>287</sup> et à la création du Comité National de Prévention de la Violence et de la Criminalité (CNPVC)<sup>288</sup>. Ces actions sont jugées liberticides par le nouveau pouvoir en raison des mesures qui légalisent le contrôle d'identité afin de lutter contre la délinquance. Mais la gauche est prise au dépourvu par les premières émeutes urbaines de juillet 1981 (Les Minguettes) qui catalysent la réflexion politique (Bertho, 1997). Des émeutes suivent dans la banlieue lyonnaise, comme dans les quartiers de Bron et Villeurbanne. Près de deux cent cinquante voitures sont détruites en l'espace de deux mois. Lors de cette irruption de la violence médiatisée<sup>289</sup>, « *la droite s'est mise à parler d'échec du socialisme naissant et à dresser le procès des jeunes d'origine étrangère. La gauche, quant à elle, vitupère l'héritage de la droite, promet la relance économique et davantage de social* » (Bachmann, Le Guennec, 1997, 9). Certains, comme Lagrange (2006a), voient dans ces premières émeutes une lettre ouverte des jeunes aux politiques pour dénoncer leur mise à l'écart. Ils se sentent exclus de la promesse de changement que le nouveau pouvoir veut incarner.

Pointées du doigt et décriées par les médias, ces banlieues deviennent au début des années 1980 l'apanage des politiques sociales françaises. Imaginé dès 1977, le projet « Habitat et Vie Sociale » (HVS) se présente pour moderniser le logement et rendre à nouveau attractif le quartier, afin de conquérir de nouveaux habitants de couches moyennes. Mais l'arrivée de ménages, qui n'ont pas les mêmes revenus et qui subissent la montée du chômage, est à l'origine des maux dont souffrent les banlieues, selon Estèbe (2004). Le gouvernement, soucieux de répondre à ces nouvelles difficultés d'insertion des jeunes, met très (trop ?) rapidement en place des projets pour contrer ces débordements, comme le Plan Avenir Jeune

<sup>286</sup> [Loi n° 81-82 du 2 février 1981, dite « Peyrefitte »](#), renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>287</sup> « [Réponses à la violence](#) », juillet - septembre 1977. Rapport du comité d'études présidé par Alain Peyrefitte. Le comité dresse un panorama de la violence en France et suggère des propositions pour élaborer une politique de lutte contre la violence. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>288</sup> [Décret n° 78-248 du 28 février 1978](#), portant création d'un Comité National et de Comités Départementaux de Prévention de la Violence et de la Criminalité. Le comité a pour mission de suivre les évolutions de formes de criminalité en France et de prévenir ces diverses violences. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>289</sup> Des émeutes urbaines ont déjà frappé le territoire français dans les années 1970 avec les émeutes de La Courneuve ou de Vaulx-en-Velin, mais ces événements n'avaient pas été médiatisés et n'avaient pas suscité d'émotion nationale.

en août 1981, les loisirs quotidiens des jeunes en octobre, le programme 16-18 ans en mars 1982, suivi par les opérations d'été (Chevalier, 1988).

La mise en place progressive de la Politique de la Ville<sup>290</sup>, qui se définit comme un ensemble d'actions visant à revaloriser certains quartiers urbains, constitue en soi « *l'une des premières initiatives visant à rendre l'action publique plus efficace en matière de politique sociale* » (Arnaud, 1999, 76). Mais rapidement on comprend que la Politique de la Ville « *ne s'intéresse qu'aux quartiers en crise* » (Jaillet, 2003, 5), c'est-à-dire aux communes qui collectionnent les difficultés, autant sociales qu'urbaines, et stigmatise ces banlieues. Dans un premier temps<sup>291</sup>, plusieurs commissions voient le jour afin de réfléchir aux différents problèmes engendrés dans ces zones sensibles. Dès le 23 décembre 1981<sup>292</sup>, le gouvernement instaure une Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers (CNDSQ), présidée par Hubert Dubedout, maire de Grenoble, afin de lutter contre la ghettoïsation de ces derniers. Un plan d'action est mis en place pour 16 quartiers dégradés (Chevalier, 1988). Le rapport « *Ensemble refaire la ville* » émerge de cette commission, en 1983, et instaure le programme de Développement Social des Quartiers (DSQ), qui marque véritablement la genèse de la Politique de la Ville. Placé sous l'autorité des maires, le DSQ cherche à « *décloisonner les interventions sectorielles et à traiter les problèmes dans toutes leurs dimensions : éducatives, sociales, économiques, préventives* »<sup>293</sup> (Jaillet, 2003, 7). Les politiques sociales prennent le pas sur les politiques urbaines et l'insertion des jeunes devient l'objectif prioritaire de ces politiques. Le bilan est positif dès les premiers mois avec une implication réelle et une volonté de réhabilitation (*Op. cit.*) dans les zones touchées et visées.

En 1981, en amont des évènements, le gouvernement a déjà mis en place les Zones d'Éducation Prioritaire<sup>294</sup> (ZEP) pour enrayer l'échec scolaire dans les quartiers. Mais l'été mouvementé qu'a subi la France, a conduit le gouvernement à missionner plusieurs rapports

<sup>290</sup> Au vu de la difficile naissance de la Politique de la Ville, retracer son histoire de manière exhaustive ressemble plus à « *une gageure* » (Anderson, Vieillard-Baron, 2003, 18) qu'à un réel travail de redéfinition et de précision. Nous avons choisi de sélectionner les informations utiles à la compréhension afin d'être intelligible et pertinent dans l'analyse et la construction de la réflexion.

<sup>291</sup> Anderson et Vieillard-Baron (2003), déclinent cinq phases dans l'histoire de la Politique de la Ville. La première phase va d'octobre 1981 à mai 1984, avec les nouveaux rapports et dispositifs mis en place, puis une seconde, de juin 1984 à mai 1988, avec un temps de consolidation de la politique contractuelle. De juin 1988 à mai 1995, c'est le passage au Développement Social Urbain. L'arrivée de Jacques Chirac au pouvoir débute une nouvelle phase qui manque d'unité selon les auteurs. Elle s'achève fin 1999 pour activer la dernière phase avec les opérations de renouvellement urbain du plan Borloo.

<sup>292</sup> Officiellement, la commission ne naît que suite au [décret n° 86-183 du 6 février 1986](#), portant création d'une Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>293</sup> Selon Jaillet, la Politique de la Ville est « *au service d'une utopie : faire de ces quartiers le laboratoire du changement social* » (*Op. cit.*, 7).

<sup>294</sup> La Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) est un établissement doté de moyens supplémentaires pour faire face à des difficultés d'ordre scolaires et sociales. Ce projet est officialisé par la [circulaire de l'EN n° 81-238 du 1<sup>er</sup> juillet 1981](#) (Consulté le 22/02/2011). 380 ZEP sont créées entre 1982 à 1984 (Pain et al., 1998).

pour résoudre les problèmes rencontrés. Outre le rapport Dubedout, Bertrand Schwartz, éminent spécialiste de l'insertion des jeunes, rend le rapport « *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* » en septembre 1981 (publié en 1983) et crée dans le même temps les Missions Locales<sup>295</sup> pour jeunes en 1982. Soixante Missions Locales voient le jour la première année (Lapeyronnie, 2003). Puis, très rapidement, de nouvelles mesures sont prises en faveur des jeunes, comme les stages 16-18 ans, créés en 1983, qui ont pour objectif de permettre aux jeunes défavorisés d'entamer un processus d'insertion sociale et de qualification professionnelle (Benhayoun, Lazzeri, 1998), ou encore les Travaux d'Utilité Collective (TUC)<sup>296</sup> créés à la fin 1984, qui prend le pari d'une insertion par l'activité pour des jeunes de 16 à 21 ans.

Gilbert Bonnemaïson, député de Seine-Saint-Denis, est chargé, lui, de travailler sur la sécurité des zones sensibles, en tant que nouveau président de la commission des maires sur la sécurité et sur la prévention de la délinquance (28 mai 1982). Il rend son rapport « *Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité* » au Premier Ministre en décembre 1982 avec 64 propositions. Il préconise une coopération accrue entre l'État et les collectivités territoriales pour mener à bien des politiques de prévention. Il démontre, chiffres à l'appui, qu'une prévention réfléchie permet d'obtenir des résultats concrets (Lapeyronnie, 2003). Ce rapport prône en conséquence la création d'un Conseil National de Prévention de la Délinquance (CNPD)<sup>297</sup>, celle des Conseils Départementaux (CDPD)<sup>298</sup> et celle des Communaux (CCPD)<sup>299</sup> dont le maire est président et anime l'action des acteurs locaux de sécurité. Une autre mission, celle de « Banlieues 89 » est lancée par les urbanistes Roland

<sup>295</sup> [Ordonnance n° 82-273 du 26 mars 1982](#), relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes de 16 à 18 ans une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale. « *Par cette ordonnance [...], le gouvernement entend [...] conduire en 1983 à ce qu'aucun jeune ne se présente sur le marché du travail s'il n'a acquis une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme* ». Pour aider à cela, 60 missions locales sont créées dès 1982. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>296</sup> [Décret n° 84-919 du 16 octobre 1984](#), portant application du livre IX du code du travail (formation professionnelle et éducation permanente) aux Travaux d'Utilité Collective (TUC). Ces TUC sont destinés aux jeunes de 16 à 21 ans sans emploi et sont financés entièrement par l'État. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>297</sup> [Décret n° 83-459 du 8 juin 1983](#) portant création d'un Conseil National et relatif aux Conseils Départementaux et Communaux de Prévention de la Délinquance. Le CNPD est présidé par le Premier Ministre et a pour mission, selon l'article 2, « *d'assurer en permanence la connaissance des diverses formes de délinquance et de suivre leur évolution ; de proposer aux pouvoirs publics les mesures de toute nature propres à prévenir la délinquance et d'en réduire les effets ; [etc.]* » (Consulté le 22/02/2011).

<sup>298</sup> [Décret n° 83-459 du 8 juin 1983](#) portant création d'un Conseil National et relatif aux Conseils Départementaux et Communaux de Prévention de la Délinquance. Le CDPD s'inscrit dans la même logique que les CNPD (Consulté le 22/02/2011).

<sup>299</sup> [Décret n° 83-459 du 8 juin 1983](#) portant création d'un Conseil National et relatif aux Conseils Départementaux et Communaux de Prévention de la Délinquance. Selon l'article 15, le CCPD peut être constitué par tout conseil municipal qui en voit l'intérêt. Ce conseil, placé sous la présidence du maire, doit « *dresser le constat des actions de prévention entreprises sur le territoire de la commune ; définir les objectifs ; ...* ». (Consulté le 22/02/2011).

Castro, proche de François Mitterrand, et Michel Cantal-Dupart, dès novembre 1983, afin de réhabiliter et de relier les quartiers à leurs villes respectives.

Tous ces rapports font une critique sévère des procédures d'intervention publique antérieures (Bertho, 1997), qualifiées de sectorielles, et défendent le principe d'une action globale des problèmes sociaux. « *Engagé sous le signe de la mobilisation interinstitutionnelle et du redéploiement des moyens* » (Chevalier, 1988, 237), le secteur de l'intervention étatique s'articule autour de trois dispositifs, s'appuyant par ailleurs sur les collectivités locales : le CNDSQ, le CNPD et la Délégation Interministérielle pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficulté (DIPSJD)<sup>300</sup>. Des soucis émergent très rapidement pour ces différents dispositifs. Outre leur difficile financement, le CNDSQ ne possède pas de budget propre jusqu'en 1986 et le CNPD résulte de la taxation imposée aux différents ministères. C'est surtout ce décalage entre le pouvoir central et local (Chevalier, 1988) qui est ici mis en lumière. Chevalier explique que le CNPD repose sur « *des agents, les maires, dont la légitimité n'est pas reconnue au sein de l'État central* » (*Op. cit.*, 240), que les CDPD ont un fonctionnement « *trop épisodique et trop formel* » (*Op. cit.*, 240), ou encore que les commissions régionales de DSQ ne sont que des « *lieux de pouvoir* » (*Op. cit.*, 245). Les habitants, premiers visés par ces dispositifs, constituent « *à la fois une force de progrès capables d'opérer une reconquête du quartier, et [à la fois] des victimes d'une logique technocratique* » (*Op. cit.*, 246). Malgré ces « dérives », la France semble être « *le pays ayant poussé le plus loin les logiques de territorialisation des politiques d'assistance et plus largement des politiques sociales* » (Estèbe, 2004, 22).

En marge de cette territorialisation, l'État français a contribué à mettre en place un processus de décentralisation, soit un transfert de ses compétences à des institutions distinctes, c'est-à-dire les collectivités territoriales. En aval des événements dans les banlieues lyonnaises, le 15 juillet 1981<sup>301</sup>, François Mitterrand, président de la République, déclare : « *la France a eu besoin d'un pouvoir fort et centralisé pour se faire [...] ; elle a aujourd'hui besoin d'un pouvoir décentralisé pour ne pas se défaire* » (Bodineau, Verpeaux 1993, 101). Ce discours fait écho à un propos du général de Gaulle daté du 24 mars 1968. Une nouvelle

<sup>300</sup> [Décret n° 83-925 du 21 octobre 1983](#) portant création d'une délégation interministérielle et d'un comité interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Cette délégation, selon l'article 1<sup>er</sup>, doit « *assurer la promotion, l'animation et le développement des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté ; elle assiste et anime le réseau des missions locales ; ...* ». (Consulté le 22/02/2011).

<sup>301</sup> Le discours s'effectue à Lyon. Étrangement, ou non, le lendemain, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, couronne de la banlieue lyonnaise, les premières voitures sont incendiées. C'est le début des émeutes urbaines.



organisation de l'État français s'établit avec la loi de la décentralisation du 2 mars 1982<sup>302</sup>, qui devient « *la réelle locomotive* » (*Op. cit.*, 111) de l'émancipation de la démocratie locale. Cette loi donne lieu à « *la suppression de la tutelle administrative, au transfert de l'exécutif départemental et régional et à la transformation de la région en collectivité territoriale* » (*Op. cit.*, 102). Une volonté de rupture est entreprise avec ce processus de décentralisation, dont l'objectif est de permettre aux collectivités décentralisées d'être maîtres et acteurs de leur devenir (Baguenard, 1980). Ceci tend à exacerber le processus de territorialisation, même si ces deux transformations politiques ne renvoient pas aux mêmes réalités.

La création du premier contrat de projets État-Région (1984-1988)<sup>303</sup>, dans la foulée de la décentralisation, accélère la signature des conventions. On passe très vite de 15 à 148 conventions DSQ sur 17 régions et 22 quartiers sensibles (Body-Gendrot, 1993). Néanmoins, à travers la délégation des pouvoirs aux élus locaux, le DSQ, qui entre dans le champ de la contractualisation, « *perd son dynamisme et sa capacité d'innovation*<sup>304</sup>, mais gagne en *légitimité politique* » (Jaillet, 2003, 8). L'idée de traiter les maux uniquement à l'échelle du quartier, et non pas à l'échelle de la municipalité, ne permet pas le développement conséquent des dispositifs. Pour cela, suite à la réélection de François Mitterrand, un décret<sup>305</sup> est signé afin de créer un Comité Interministériel des Villes (CIV), un Conseil National des Villes (CNV), une Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) et un programme de Développement Social Urbain (DSU) qui regroupe le CNPD, la CNDSQ et Banlieues 89<sup>306</sup>. Pour Donzelot (2006), l'objectif de ce décret est double : d'une part, montrer aux habitants qu'ils ne sont pas abandonnés et, d'autre part, ne pas stigmatiser ces quartiers. Les signatures

<sup>302</sup> [Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, dite « Defferre »](#) (Ministre de l'Intérieur, socialiste), relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. Elle vise à réorganiser les relations entre l'État et les collectivités locales et laisse plus d'autonomie à ces dernières en ce qui concerne les questions d'insertion par exemple. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>303</sup> [Loi n° 82-653 du 29 juillet 1982](#) portant réforme de la planification. Le contrat de plan État-Région, prôné par Michel Rocard (Ministre du Plan), est un document sur lequel les deux parties s'engagent à la programmation et aux financements pluriannuels de projets importants. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>304</sup> Phénomènes signalés par le rapport du groupe de travail présidé par Lévy, F. (dir.) (1988). « Bilan / perspectives des contrats de plan de développement social des quartiers ». Rapport gouvernemental, Paris, Commissariat Général au Plan.

<sup>305</sup> [Décret n° 88-1015 du 28 octobre 1988](#), portant création d'un Conseil National et d'un Comité Interministériel des villes, du Développement Social Urbain et d'une Délégation Interministérielle à la ville et au développement urbain. L'objectif est, entre autres, de « *lutter contre les processus d'exclusion* » (Article 1<sup>er</sup> – Consulté le 22/02/2011). Le CNV est officiellement installé par le Premier Ministre, Michel Rocard, le 7 février. Le CIV lance les actions de la Politique de la Ville et accorde les crédits de l'État ; le CNV est une instance de réflexion et de proposition ; la DIV anime cette Politique de la Ville (Jaillet, 2003).

<sup>306</sup> Ces dispositifs disparaissent suite à ce nouveau programme du DSU.

s'accélèrent et dès l'amorce du nouveau plan État-Région (1989-1993), près de 296 conventions DSQ sont paraphées<sup>307</sup>.

À travers tous ces dispositifs à consonance sociale, on comprend que la Politique de la Ville s'articule autour de l'habitant et de son territoire, et plus particulièrement de ces jeunes qui y « galèrent ». Cette politique marque justement l'apparition des jeunes de banlieue sur le calendrier politique. En soi, la question de la jeunesse devient, courant des années 1980, interministérielle, partenariale, transversale, décentralisée, territorialisée (Ion, Augustin, 1993 ; Arnaud, 1999). C'est alors que les dispositifs de prévention et d'insertion des jeunes en difficulté vont émerger, avec comme support principal : le sport.

## 4.2 Le sport comme solution de secours aux émeutes urbaines

La pratique du sport prend toute son acception dans l'élaboration des premiers dispositifs gouvernementaux, comme les Opérations Étés. Suite aux premières émeutes urbaines, l'État souhaite « reconstruire » du lien social, et tout particulièrement dans ces zones où la violence est présente. C'est dans cette perspective, entre autres, que la pratique sportive est instituée comme solution de secours. En soi, « *il est admis que la problématique de la prévention et de l'insertion sociale par le sport apparaît en France dans les années 1980 [où] le consensus se fait notamment autour du quartier des Minguettes à l'été 1981* » (Charrier, Jourdan, 2005, 17). Le terme « insertion » fait d'ailleurs son entrée dans le discours politique suite au rapport de Bertrand Schwartz, « *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* » (1981).

Après avoir été considéré par les pouvoirs publics français, depuis les années 1960, comme « *une voie d'éducation possible notamment à l'école* » (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008, 105), le sport se voit attribuer une nouvelle fonction de prévention, d'insertion et de pacification dans les zones sensibles. À partir des années 1980, il est perçu, toujours sous l'impulsion de l'État, « *comme élément des politiques sociales* » (*Op. cit.*, 105) à part entière. Ses valeurs intrinsèques de respect des règles et d'égalité des chances font du sport un outil formidable pour l'État. Cela se traduit dans les textes et sur les terrains, par des programmes de prévention par le sport.

Pour exemple, le premier dispositif, l'« opération anti-été chaud » en été 1982, organisé sous l'égide du Ministère des Affaires Sociales et celui de l'Intérieur, a pour objectif

<sup>307</sup> [Circulaire n° 3465 du 22 mai 1989, dite « Rocard »](#), relative au programme d'action du Comité Interministériel des Villes et du Développement Social Urbain. (Consulté le 22/02/2011).



prioritaire de prévenir les débordements<sup>308</sup> de l'été passé en « *[éloignant] les jeunes turbulents des cités et [en ramenant] le calme* » (Brevan, 2003, 4) dans ces quartiers. Le dispositif s'articule en premier lieu autour de onze départements qui reçoivent une aide individualisée de 420 000 francs<sup>309</sup> [64 000 euros] (Lapeyronnie, 2003). Selon une fiche technique de l'époque, Dubouchet (1990) précise que la finalité prioritaire est la prévention de la délinquance juvénile, dans une optique à court terme, sur un espace limité géographiquement, envers un public jeune, âgé de 12 à 23 ans. Dans une évaluation de ce dispositif, Dubouchet rappelle qu'on est « *en présence d'une politique préventive indiquant des prévisions et des anticipations de phénomènes et développant des stratégies d'évitement* » (*Op. cit.*, 11).

Gaston Defferre, Ministre de l'Intérieur à l'époque, approuve l'idée « *d'éloigner [le jeune] des cités, l'expédier loin des lumières de la ville, de ses mauvaises fréquentations et de ses hideuses tentations pour [le] placer sous la houlette d'une haute surveillance* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 362). Le gouvernement se divise entre le droit de répression et le devoir de prévention. Le Ministre de l'Intérieur, chef de file des « durs », comme le présentent Bachmann et Le Guennec, propose, lors des opérations estivales, la création d'un camp de vacances surveillé, pour certains jeunes délinquants, surnommé la « *colonie de vacances Trigano-Defferre* » (*Op. cit.*, 363). Véritable symbole médiatique, cette colonie réunit 340 jeunes, de 8 à 14 ans, dans un petit village d'Ardèche<sup>310</sup>, « *le Club Méditerranée en la personne de son fondateur, Gilbert Trigano, et ses clubistes, quelques énarques à la fibre sociale, des militaires en survêt et des CRS<sup>311</sup> en moto* » (*Op. cit.*, 363).

Malgré l'idée de faire uniquement « *un coup visible et à la limite du spectaculaire* » (Lapeyronnie, 2003, 11), le but est de montrer à l'opinion publique que le gouvernement, de gauche, s'attache à réguler les problèmes de délinquance. Sans objectifs très clairs, les projets sont créés dans l'urgence des premières émeutes et n'ont pas souhaités d'être pérennisés. Plusieurs réserves sont émises par les structures et les municipalités à qui on fait appel pour accueillir ces jeunes. En effet, « *vouloir occuper à tout prix les jeunes pendant les vacances, et de façon brouillonne, afin de les empêcher de nuire, n'a rien à voir avec une démarche éducative* » selon Bachmann et Le Guennec (1996, 366). L'homologie entre l'éducatif et

<sup>308</sup> Suite à la réunion du 18 mai 1982 à Matignon, le Premier Ministre, Pierre Mauroy, décide de prévenir le renouvellement de l'été chaud de 1981 par un ensemble d'actions de prévention en direction des jeunes (Lapeyronnie, 2003).

<sup>309</sup> Cette première opération aura concerné 10 000 jeunes à travers 500 projets pour un coût total de 7 millions de francs [1,06 million d'euros], dont 6 [910 000 euros] sur le budget unique du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale (Lapeyronnie, 2003).

<sup>310</sup> Saint-Jean-le-Centenier et ses 544 habitants en 1982.

<sup>311</sup> Compagnie Républicaine de Sécurité.

l'occupationnel inquiète. Nombre de critiques émergent à la suite de ce premier programme : le coût de l'opération et de sa communication, la finalité de recherche de la paix sociale au détriment d'une aide individuelle, l'action sur les symptômes et non les causes, etc. (Julliard, 2003). Et ces opérations entraînent inéluctablement une certaine stigmatisation de ces jeunes (Dubet et *al.*, 1985) qui, éloignés de leur quartier, ne peuvent pas réellement s'intégrer (Duret, Augustini, 1993), créer du lien. Il apparaît utopique de vouloir transformer « *du jour au lendemain des jeunes plus ou moins délinquants en de bons citoyens responsables* » (Dubet et *al.*, 1985, 69). Il semble clair également que « *la participation aux activités d'animation n'est en rien un gage d'abandon de la délinquance. [...] Rien ne prouve que l'animation soit un contre feu contre la délinquance* » (*Op. cit.*, 102).

Le dispositif « Opération anti-été chaud » est quand même renouvelé année après année et devient « Opération Prévention Été » (OPE) en 1985<sup>312</sup>. Il s'inscrit dans le projet plus vaste de la Politique de la Ville et se définit comme une « *vaste opération interministérielle visant à mobiliser les pouvoirs publics locaux sur un objectif précis et limité dans le temps* » (*Op. cit.*, 61). Le programme s'étend sur quatorze départements en 1984, vingt-quatre en 1989<sup>313</sup> (Lapeyronnie, 2003), et s'articule autour d'acteurs tels que la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), les services déconcentrés de Jeunesse et Sports ou encore la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), qui « *constituent l'attelage des cellules départementales et impriment au dispositif une visée éducative et sociale* » (Dubouchet, 2003, 42). Né sous le signe de l'activité uniquement occupationnelle, le programme OPE « *a progressivement affirmé l'exigence éducative comme la marque distinctive de qualité* » (Kirszbaum, 1999, 53). Dans une lettre de commande<sup>314</sup> pour l'évaluation de ces OPE, le Premier Ministre, Michel Rocard, apporte une définition officielle du dispositif. Il s'agit pour l'État de « *répondre au désœuvrement estival des jeunes issus des quartiers défavorisés par*

<sup>312</sup> Pour faciliter la lecture, l'acronyme OPE sera utilisé, malgré les légères discordances dans le temps. En effet, ce programme n'est appelé officiellement OPE qu'en 1985. En 1982, le nom du dispositif est « Opération anti-été chaud ». En 1983 et 1984, le nom exact est « *Programme de vacances pour les jeunes : vacances et loisirs pour tous, opération prévention-été* » (Castanier, 2003, 189). L'opération Ville-Vie-Vacances (VVV) succède en 1996 à l'OPE. Depuis 2000, l'ensemble du territoire français est impliqué dans ce dispositif (Kirszbaum, 1999 ; Lapeyronnie 2003).

<sup>313</sup> La prise en compte des nouveaux départements se fait en fonction de trois critères : taux de chômage des jeunes, faits de petite délinquance et pourcentage de population urbaine dans les Zones de Peuplement Industriels et Urbains (ZPIU) (Lapeyronnie, 2003).

<sup>314</sup> Ce travail est destiné au département Recherche du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, dirigé par Dubouchet. Il s'agit ici d'analyser les contenus des circulaires interministérielles depuis 1982 et de faire la synthèse des recherches effectuées sur les OPE. Dubouchet et son équipe dévoilent les différentes évolutions de ce programme : par exemple en 1983, l'insertion sociale des jeunes devient une nouvelle finalité du projet ; en 1986, le public visé sera âgé uniquement entre 13 à 18 ans ; etc. Le flou autour de cette population « *jeune* » est clairement identifiable dans ces dispositifs, se résumant uniquement à délimiter des catégories d'âge sans raison et sans explication.

*des activités de développement personnel de sport, de loisir ou de culture*<sup>315</sup>, contribuant ainsi à la réalisation d'une politique cohérente en faveur des familles, à une meilleure insertion sociale des jeunes, à la prévention de la délinquance, et à accorder une attention prioritaire [...] aux jeunes les plus en difficulté » (Dubouchet, 1990, 5).

L'analyse des circulaires OPE par Dubouchet et son équipe montre une évolution des objectifs et des finalités du dispositif au fil des années. Un véritable « glissement » est observé : « d'une prévention défensive visant à combattre des symptômes d'une situation de crise (1982), on est passé à une prévention offensive qui ne contrôle pas les populations, ne les protège pas, mais met à leur disposition des espaces où elles peuvent elles-mêmes forger leur bonheur » (*Op. cit.*, 13). Ce travail d'évaluation précise que « l'approche n'est pas axée sur les personnes mais sur les territoires, [...] à forte population jeune en situation difficile » (*Op. cit.*, 13). En définitive, cette analyse admet que ce dispositif a su faire appel dès ses débuts au partenariat de diverses institutions (action sociale, prévention de la délinquance, animation sportive), tant au niveau national qu'au niveau local, malgré une volonté de l'État de « court-circuiter les professionnels et les élus locaux, en s'adressant directement aux acteurs de terrain » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 365).

Parallèlement à ces dispositifs nationaux, de nombreuses actions locales voient le jour et s'auto-labellisent « d'intégration ». Ces multiples « actions de prévention et d'insertion par le sport » (Charrier, Jourdan, 2005, 17), autant nationales que locales, perçoivent immédiatement le sport comme un remède immédiat à ces violences. Et, justement, cet ancrage de la pratique sportive sur le plan local, en marge de la structuration des services des sports, effective dès les années 1970, prend une toute nouvelle envergure grâce aux lois de décentralisation des années 1982-1983.

### **4.3 Le sport comme nouvel outil pour la prévention locale**

Au plan local, on observe, début 1980, un renouveau politique avec « la décentralisation [qui] renouvelle le registre des politiques publiques du sport » (Callède 2000, 153). En oubliant le sport, « les lois de décentralisation ont profondément modifié le paysage traditionnel, en fragilisant le modèle sportif organisé autour de l'État » (CNOSF<sup>316</sup>, 2006, 78), mais elles ont laissé libre cours à l'initiative en renforçant le poids des communes et leur

<sup>315</sup> En 1988, 21 départements sont touchés par ce dispositif, avec pas moins de 200 000 jeunes qui y participent. Les activités (3 000 actions) sont diverses et s'articulent principalement autour « du sport (38%), des voyages (24%), de la culture (18%), des sciences (8%) et des chantiers (5%), autres (7%) » (Dubouchet, 1990, 3).

<sup>316</sup> Comité National Olympique du Sport Français.

indépendance de décision, d'action et de gestion (Monneret, 1998). L'État change de statut<sup>317</sup> et devient « *partenaire et non plus tuteur* » (Callède, 2000, 154). La conjoncture de la décentralisation, associée à l'augmentation des inégalités territoriales, permet de comprendre plus aisément pourquoi le sport est progressivement utilisé par les collectivités comme un outil des politiques urbaines à destination des quartiers (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008). La commune devient un acteur plus autonome dans la mise en œuvre de sa politique sportive, où le sport se traduit comme un secteur incontournable et révélateur d'idéologies politiques (Rémy, 2007). Comme le concède Bourg et Nys, « *si l'intervention des municipalités se fait au nom d'une fonction publique, elle se fait aussi au nom d'une fonction idéologique* » (1999, 61).

Les territoires visés par les programmes OPE ont dû « s'adapter » à ce nouveau dispositif et ont pu, à un certain moment, en abuser. Ces municipalités, dont certaines anciennes banlieues rouges, ont considérablement modifié leur rapport au sport, comprenant que cette politique de l'immédiateté et du spectaculaire pouvait être vue comme « *un robinet auquel il faut remplir son budget et non pas la possibilité décentralisée, localisée, d'une pratique démocratique, limitée à un temps et à un espace, soucieuse de l'engagement de chaque partenaire* » (Paquot, 2007, 21). Chaque commune, ayant déjà sa propre idée de la gestion de la politique sportive, a pu y réfléchir en fonction de ses nouveaux objectifs, de ses convictions, de ses obligations. Prévenir les violences juvéniles, renforcer le lien social, animer la cité, construire des équipements adaptés, etc., telles sont les multiples orientations proposées aux communes. Il ne faut pas omettre non plus que pour élaborer une politique sportive cohérente, il doit y avoir concordance entre le pouvoir politique en place et les besoins des habitants (Monneret, 1998). Monneret rajoute que les besoins ne sont pas systématiquement les mêmes, car « *la composition sociologique de la ville, de certains quartiers est à prendre en compte afin de trouver la réponse adéquate au public les composant* » (*Op. cit.*, 9). Et ces villes, touchées par ces débordements estivaux, sont d'autant plus soucieuses de s'y attacher que la société les stigmatise. De nombreuses actions locales, qui voient le jour en lien aux dispositifs nationaux OPE, ont pour objectif d'insérer et/ou d'intégrer les jeunes par le biais de l'activité sportive.

---

<sup>317</sup> [Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983](#), relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements et les régions de l'État, précise les modalités de transfert de compétences. L'État partage ses pouvoirs avec les collectivités territoriales qui deviennent des entités autonomes. (Consulté le 22/02/2011).

La loi Avice du 16 juillet 1984<sup>318</sup>, qui fait de la promotion du sport une obligation nationale, renforce implicitement le rôle des communes. Ces dernières comprennent rapidement que le monde sportif déploie des valeurs transversales<sup>319</sup> et peut régler les problèmes de la cité. Selon l'article 1<sup>er</sup> de la loi Avice, « *les activités sportives et physiques constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun ; elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général et leur pratique constitue un droit pour chacun quels que soient son sexe, son âge, ses capacités ou sa condition sociale* ». L'État souhaite structurer le monde sportif (l'EPS, les fédérations, les associations, le haut niveau, etc.) et réaffirmer sa responsabilité en matière sportive malgré son désengagement, relatif à la décentralisation, ce qui offre de nouvelles compétences aux collectivités locales dans le domaine du sport. On cherche à promouvoir la pratique du sport pour le plus grand nombre, selon un système égalitaire. « *Dans le sport comme dans la vie, chacun a sa chance, il faut savoir la saisir : tel est le credo de la plupart des politiques publiques de développement social par le sport* » (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008, 152). Les collectivités territoriales en sont conscientes et mettent en avant des projets multiples pour encourager la pratique (Charrier, 2002). Bayeux (1996, 27) quantifie cette évolution du financement sportif<sup>320</sup> : en 1981 le montant de l'apport s'élève à 1,3 milliard de francs [200 millions d'euros] ; en 1990 il est de 3,3 milliards de francs [503 millions d'euros].

En conclusion, on considère que les politiques d'insertion par le sport peuvent être analysées comme « *une nouvelle forme d'encadrement et de contrôle des jeunes issus des classes populaires* » (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008, 11). Au plan local, et bien entendu en fonction des prérogatives nationales, on est passé d'une politique de construction d'équipements sportifs dans les années 1960-1970 à une politique éducative d'animation de ces équipements suite aux premières émeutes urbaines, qui ont eu un rôle indéniable dans cette transformation politique et stratégique. Outre une augmentation massive du nombre de licenciés sportifs (Charrier, 1990), on assiste à une transformation progressive de l'espace des sports (Pociello, 1981) avec une nouvelle forme de pratique qui émerge, l'auto-organisation, en opposition avec la pratique institutionnelle. Par conséquent, « *le monde des sports effectue*

<sup>318</sup> [Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, dite « Avice »](#), relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>319</sup> Selon Bayeux il est clair « *qu'une politique sportive est [...] une politique sectorielle et transversale. [...] Sectorielle car elle vise au développement de la pratique sportive et transversale car elle interfère sur les mêmes finalités avec d'autres politiques publiques* » (1996, 31), autant sur le plan social que culturel et éducatif.

<sup>320</sup> Bayeux, dans la réédition de 2006, emprunte les données issues du rapport des États Généraux, daté de 2002.

*sa révolution symbolique* » dans « *un mouvement de rupture symbolique avec les traditions du passé* » (Defrance, 2000, 307). Qu'en est-il du territoire trappiste ? La ville a-t-elle été touchée par cette hausse de la violence, autant verbale que physique, autant symbolique que discriminatoire ? La population est-elle en rupture avec les valeurs du sport institutionnel ?

## 5. Trappes : d'une banlieue rouge au « ghetto » ?

### 5.1 Une localité en crise

Trappes, dès le milieu des années 1970, est en grande difficulté. Le monde ouvrier est en crise, avec comme chef de file le secteur de l'automobile qui licencie nombre de ses employés, en majorité les travailleurs immigrés, suite au premier choc pétrolier de 1973. Costa-Lacoux et Temime (2004), dans leur analyse de Renault Billancourt, parlent justement de 1973-1974 comme des années charnières, où la vague de licenciements est plus que conséquente. Ils précisent même que ces deux années sont un tournant dans le monde automobile. Elles correspondent à un ralentissement général de la croissance économique, ce qui provoque une diminution sensible du personnel, et précisément des ouvriers non qualifiés. Le même constat peut être fait concernant l'usine de Renault Flins, où des Trappistes sont employés. Au même moment, la France, sous le gouvernement de Giscard D'Estaing, met en place une politique d'immigration de longue durée en autorisant le regroupement familial. On accepte que ces pères de familles, pour la plupart au chômage technique, partiel ou total, fassent venir femmes et enfants. La ville voit arriver une population en grande difficulté<sup>321</sup>, sans travail, sans revenus, et parfois ne parlant pas la langue française.

*« Intervient le regroupement familial alors que quelques années avant, on commence à les licencier parce qu'on les remplace par des robots. On leur autorise de faire venir leurs femmes et leurs gosses, et la possibilité d'en faire aussi, et on leur enlève leur boulot. La situation devient explosive. Les familles de Trappes sont en difficulté et Trappes est en*

<sup>321</sup> Au début des années 1980, le taux de chômage est en pleine expansion à Trappes. En 1980, dans la ZAC du Nouveau Foyer (Les Merisiers, 13 321 habitants), le pourcentage de chômeurs dans la population active est équivalent à 16,10%, soit 678 chômeurs pour 4 209 actifs, dont 30% de chômeurs immigrés (Bureau Conseil CODRA, juin 1983). Quelques années après, suite au recensement de 1990, et sur le même quartier des Merisiers, on recense 14,52% de chômeurs dans la population active du quartier, soit 649 chômeurs pour 4 474 actifs. En une dizaine d'années, le taux de chômeurs n'a que très peu évolué. Dans la ZRU, on estime le taux de chômeurs à 11,7%, soit 1 094 chômeurs pour 9 372 actifs. À l'échelle de la commune cette fois-ci, on estime le pourcentage de chômeurs dans la population active à 9,7 % (soit 1 476 habitants pour 15 148 actifs) (Le Berre, septembre 1993 ; Chiffres INSEE). On constate que, sur les 15-24 ans actifs, le pourcentage de chômeurs est équivalent à 15,2% (DSU, septembre 1992 ; Chiffres INSEE). Pour comparaison, la même année, le pourcentage de chômeurs dans le département des Yvelines est de 6,5%, selon [Population, logement, activité dans les Yvelines – Données INSEE](#). (Consulté le 22/02/2011). L'ensemble de ces données sont consultables dans le CD d'annexes, rubrique 6 Chiffres de Cadrage (Trappes - SQY) ; 1 INSEE.

*difficulté. C'est la fin des années 70 [...]. Fiat ferme et devient centre de distribution de pièces détaillées. Talbot et Renault licencient. Les papas sont au chômage, les enfants aussi avec des difficultés scolaires. Et peu de choses pour eux. Parce qu'on ne sait pas... »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Le constat est clair et alarmant. La ville souffre de cette période de crise, tout comme de l'absence des revenus obtenus par la ZAN. Bénéfices qui sont redirigés vers la Ville Nouvelle, au grand désarroi des élus locaux. Les nouveaux logements, construits lors des années 1960-1970, sont désormais occupés par une population pauvre connaît les plus grandes difficultés pour subvenir à ses besoins.

*« Le rapatriement, la crise économique, les licenciements, on a jeté en pâture des gens qui n'étaient pas préparés. Totalement inaptés. Sans aucune organisation. Il n'y avait pas de boulot. À Trappes vous enlevez Poissy et Renault c'est fini... Pour les cheminots et les PTT, il fallait être de nationalité française partout. Donc impossible pour les immigrés. Donc à la rue. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Les cheminots, majoritaires il y a quelques années dans la commune, connaissent des difficultés dans les années 1980, avec une réorganisation de la SNCF, c'est-à-dire une modification progressive de son fonctionnement et des installations. La SNCF, ayant pris « *la décision de reculer les gares de triage* » (Maire de 1966 à 1996), le centre de Trappes a été progressivement supprimé, dans les années 1986-1987. La gare de triage ne devient plus qu'un simple « *dépôt matériel et humain* » (Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009), destiné uniquement à un travail d'entretien des trains.

### 5.1.1 La crise du logement comme symbole des difficultés

En grande misère, « *les gens ne payaient pas les loyers, parce qu'ils étaient en difficulté, en précarité* » (Élue de l'opposition de 1983 à 2001)<sup>322</sup>. Des soucis émergent dans la gestion du parc locatif communal. La municipalité, qui continue tout de même à s'équiper, avec la fin de l'urbanisation de la Plaine de Neauphle, en 1985, en collaboration avec l'EPA de la Ville Nouvelle de SQY, est confrontée à ce phénomène de pauvreté. Selon le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009, « *on continue, par réflexe, à envoyer à Trappes les ouvriers, les cadres moyens à Montigny-le-Bretonneux, et les cadres supérieurs à Voisins-le-Bretonneux* ». Cette distribution, à l'insu des élus municipaux, stigmatise la ville. Le projet de

<sup>322</sup> Cette interlocutrice explique d'ailleurs dans les colonnes de l'hebdomadaire *Toutes les nouvelles de Versailles*, daté du mercredi 9 février 1982, n° 1777, que « *dans le centre de Trappes, on a l'impression d'être au cœur d'un roman de Zola* ».

la Plaine de Neauphle illustre bien les rapports complexes et souvent conflictuels qu'entretient la municipalité de Trappes avec les aménageurs de la Ville Nouvelle.

Le maire de 1966 à 1996 précise que l'EPA a surtout imposé son point de vue, et n'a pas réellement cherché à consulter la mairie. « *Nous sommes à peine associés aux discussions avec les promoteurs* » avoue-t-il. Les élus sont particulièrement réservés concernant l'urbanisation choisie par l'EPA pour la Plaine de Neauphle, et par rapport au boulevard circulaire formé par l'avenue Salvador Allende. Ils étaient plutôt favorables à une extension à la française : des avenues et rues en sens unique se coupant à angles droits, protégées par des feux. Composé d'un habitat varié, avec deux tiers d'appartements et maisons individuelles en location, un tiers en vente, le patrimoine se dégrade rapidement.

*« Il faut aller voir la Plaine de Neauphle. Un quartier construit à partir de 1975 et sur le plan urbanistique, c'est une réussite avec des petites maisons, avec, c'est vrai, des constructions loupées à côté, et de bas de gamme. Et une absence d'entretien surtout. Certains bailleurs faisaient "tache" par rapport à d'autres quartiers plus ou moins autonomes. »*

Président de Médianes depuis 2008

L'OPIEVOY, grand bailleur social d'Île-de-France, est en partie chargé de gérer ce patrimoine. Et, toujours selon le maire de 1966 à 1996, il n'a pas été très efficace dans sa gestion en laissant se détériorer le square Albert Camus par exemple, les immeubles et les espaces verts, et en poursuivant inlassablement le relogement de familles en difficultés sur le territoire local. Le maire de 1966 à 1996 concède que les équipements d'accompagnement, comme le gymnase Debussy, bien qu'éloigné du cœur du quartier, ou l'école Cocteau, sont réalisés en temps utile. D'autres sources ajoutent que les conflits opposant la ville à SQY, en particulier concernant la Plaine de Neauphle, tournent parfois à l'avantage des élus municipaux qui auront, cette fois-ci, le droit de construire 75 % de logements sociaux dans le quartier (Gladieu, 2003). Le statut de la ville de Trappes, très puissante à l'époque, est une des raisons évoquées. Cependant, les habitants commencent progressivement à manifester leur mécontentement contre ces logements délabrés, destinés à faire réagir les élus locaux.

*« Trappes : encore un problème pour les habitants du square Clément Marot. Il y a quatre ans, quand ils sont venus s'installer, aucun habitant n'aurait pensé tout ça... Coupures d'eau, pannes d'électricité, des enfants qui pataugent dans la boue, des livreurs écaillés qui rebroussent chemin... Trop, c'est trop. »*

mercredi 28 octobre 1981, n° 1710, Une et 6

De manière générale, c'est tout le parc locatif communal qui inquiète. Dès 1980, le Nouveau Foyer, société privée d'HLM, est au bord du dépôt de bilan et souhaite se



débarrasser de son patrimoine<sup>323</sup>. Les chiffres sont alarmants et le déficit est estimé à un million de francs [152 500 euros], avec près de 11% des logements impayés. Depuis quelques années déjà, le pouvoir du Nouveau Foyer inquiétait les élus locaux, sans qu'ils puissent intervenir.

*« Quand on a construit le square de La Commune de Paris, [...] il y avait une tour [...] de 85 logements. Le Nouveau Foyer était gestionnaire, et une espèce de marchand de travail et de sommeil, est venu me voir. [Il] venait me voir tous les jours pour qu'on lui attribue une des tours, pour que des travailleurs turcs y habitent, [alors] qu'ils étaient toujours en Turquie et qu'ils ne parlaient pas un mot en français. Il attendait qu'on donne notre aval, que la préfecture donne son aval, que la Direction des HLM le donne aussi pour faire venir ses travailleurs dans une tour où il n'y avait pas d'équipements. »*

Élue municipale de 1965 à 1983

Les élus locaux craignaient que le bailleur social cède des logements sans concertation. Au vu des difficultés du Nouveau Foyer, la ville réfléchit au rachat de l'ensemble du parc locatif. Non sans craintes, et suite à des conseils prodigués par Roger Quilliot<sup>324</sup>, Ministre du Logement et de l'Urbanisme, et accessoirement, ou non, voisin au Sénat du maire, de 1966 à 1996, la ville rachète le patrimoine locatif en 1985, par décision majoritaire du conseil municipal, au prix de 130 156 458,49 francs [20 millions d'euros] (Lavigne, 1997). Le premier magistrat de la ville pense que le rachat du parc locatif du Nouveau Foyer, soit près de 3 000 logements, permettrait *« d'améliorer sensiblement la vie des habitants de ce quartier et de mieux contrôler l'attribution d'un plus grand nombre de logements afin d'organiser une réelle mixité »*. Le prix fixé correspond à la valeur des emprunts qui restent à rembourser. En vue de la réhabilitation, le conseil municipal crée une Société d'Économie Mixte<sup>325</sup> (SEM) afin de *« sauver du marasme le quartier des Merisiers. C'est la première opération d'une telle ampleur réalisée en France. Nous sommes observés et pas à l'abri des croche-pieds y compris de l'État. [En effet], nous sommes la ville de France la plus endettée, car le remboursement des emprunts augmente considérablement notre dette, mais le montant des loyers perçus doit couvrir l'achat du patrimoine donc il s'agit en principe d'une opération blanche pour la ville »* (Maire de 1966 à 1996). Un plan de réhabilitation est prévu sur cinq années, par strates successives, afin d'aérer le square de La Commune de Paris et

<sup>323</sup> Seuls deux squares restent sa propriété : Jules Védrine, récent et en bon état, et Jean Macé, très dégradé. Ces deux quartiers sont repris par le bailleur EFIDIS, qui, sous la pression des élus locaux, réhabilite le square Jean Macé en 1985.

<sup>324</sup> Ministre de l'Urbanisme et du Logement dans le second gouvernement de Pierre Mauroy (1981-1983). Il est à l'origine de la [loi n° 82-526 du 22 juin 1982, dite « Quilliot »](#), relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>325</sup> La Société d'Économie Mixte est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques (État, collectivité territoriale, etc.). *« Trappes, maître de ses logements »* titre même le journal de *Toutes les nouvelles de Versailles*, du mercredi 3 octobre 1984, n° 1862.

celui de Léo Lagrange. Des démolitions y sont programmées<sup>326</sup>. D'autres projets envisagent, en association avec les locataires, de rénover toutes les terrasses, toutes les fenêtres, toutes les cages d'escaliers, la domotique, les locaux sociaux et d'accueil, dans tous les squares simultanément et sans augmentation des loyers. Les travaux sont réalisés grâce au remboursement de la TVA sur les travaux. Seules les collectivités locales pouvaient à l'époque se faire rembourser la TVA sur les investissements. Une astuce que le maire de 1966 à 1996 avait trouvée avec le Ministre Quilliot...

*« En gros, on a eu la moitié des immeubles gérés par une économie mixte de la ville, avec un deal entre le maire sénateur et l'ancien Ministre socialiste Quilliot. Parce que quand vous faisiez des travaux de rénovation, la ville se faisait rembourser la TVA. Soit 20% des travaux, ce qui est énorme. Avec ces remboursements elle continuait à rénover. »*

Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique

Les résultats sont positifs dès les premières années. Un article du journal *Toutes les nouvelles de Versailles*, daté du mercredi 21 mai 1986<sup>327</sup>, précise justement que depuis la création de la SEM SATRA, dont la ville est le principal actionnaire, il n'y a plus que 5% de logements impayés, contre 11% il y a quelques années. On constate une baisse des impayés et des logements vacants. Le maire de 1966 à 1996 précise au journaliste venu l'interviewer que la ville souhaite *« rééquilibrer la population en refusant d'attribuer des logements vacants à des familles immigrées déjà trop nombreuses. Nous avons déjà fait un grand effort pour ces populations mais nous devons empêcher la création de ghettos. Ainsi, nous pourrions continuer à satisfaire la demande en logements locatifs pour les familles de la localité et agir contre la ségrégation sociale dans l'habitat. Notre choix est l'amélioration quotidienne des conditions de vie »*. Ce montage financier va être mis à mal très rapidement avec un décret promulgué par Michel Rocard.

*« Tout allait très bien. Jusqu'à ce que Rocard, Ministre, change les règles du jeu et déclare que les sociétés d'économie mixte ne seront plus remboursées de la TVA. Certains mêmes ont appelé ça "le décret Rocard pour Trappes"<sup>328</sup>. C'était vraiment une combine entre [le maire de 1966 à 1996] et Quilliot. Et à ce moment-là, plus de pognon. Donc la rénovation stoppée. Des immeubles en délabrement et un mécontentement de la population. Et au lieu de changer le mode de gestion de ces HLM, on s'est obstiné à dire que c'était l'État qui devait changer. Oui mais quand vous avez 200 villes de 30 000 habitants qui gueulent, l'État change, mais quand vous en avez qu'une seule comme Trappes, rien ne bouge. Pendant des années, on est resté figé avec des immeubles en friche. C'était une très bonne solution [cette combine] mais*

<sup>326</sup> Deux immeubles sont détruits par implosion, au square de La Commune de Paris, fin février 1989. Il est prévu la démolition de trois autres immeubles à la mi-mars, puis deux autres à la fin de l'année (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> mars 1989, n° 2092).

<sup>327</sup> N° 1947.

<sup>328</sup> « Le décret Rocard » aurait été déposé en 1988, selon le maire de 1966 à 1996, mais aucune information n'a pu être obtenue pour le vérifier malgré de nombreuses démarches et requêtes.

*on s'est obstiné. Une très bonne solution, mais quand Rocard change les règles du jeu ce n'est plus une très bonne solution. Mais c'est vraiment la faute de l'État, ça c'est sûr. Dès lors, quand vous avez une société d'économie mixte, peu importe la forme juridique, qui loge et qui ne gère que des immeubles et en plus pour aller vite, et ce n'est pas injurieux dans ma bouche, ne loge que des pauvres... Vous avez des impayés de loyers et la société est en difficulté. Rocard vous pique 20% donc vous ne pouvez plus rénover, donc c'est une sorte de cycle dans lequel vous ne pouvez plus vous en sortir. »*

Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique

La toute nouvelle disposition gouvernementale ralentit les projets de réhabilitation entrepris dans la commune. Les élus, en conflit perpétuel avec l'État, ne s'en remettent pas, et l'habitat local en subit les conséquences. En décrépitude, le bâti symbolise l'affaiblissement de la commune, qui sombre dans une extrême pauvreté. Les élus, qui avaient, à travers ces travaux, la volonté de modifier et de rééquilibrer la population (Della Giustina, Grémion, 1994), sont abasourdis et ne semblent plus à même de pouvoir réguler le flux migratoire de la commune.

### 5.1.2 Le PCF local au bord de la rupture

Selon un point de vue national, les élections municipales de 1983 sonnent le glas des espoirs du PCF. Noiriel précise que le PCF y est en difficulté car il perd presque le tiers des villes qu'il gérait auparavant, soit 22 sur 72 villes de 30 000 habitants. Dans la Ville Nouvelle de SQY, les élections municipales de 1983 mettent en avant un net recul du Parti qui n'enlève que deux mairies, contre six en 1977 (Gladieu, 2003). La Verrière et Trappes résistent. Pour Trappes, cela a été compliqué. Véritable symbole de la crise d'identité que traverse la ville, les élections ont fait face à une lutte sans partage. Au sein de la commune, le climat est tendu depuis la fin des années 1970 et le début de l'urbanisation de la Plaine de Neauphle.

*« L'idée était de déplacer le centre ville à la limite du centre des Merisiers et de la Plaine de Neauphle. [...] Nous avons retenu l'idée que le centre de la Plaine de Neauphle devienne le centre ville, ce qui explique la construction d'équipements structurants comme le centre commercial, le lycée, la perception... Le projet d'Hôtel de Ville avait aussi été accepté. Le centre ville actuel devenait un centre secondaire. Mais cette décision n'a pas plu, notamment aux vieux habitants. [...] On a senti un mécontentement important. »*

Maire de 1966 à 1996

Les élus locaux, qui ont cru voir leur salut dans la construction de logements sociaux, afin d'attirer des électeurs, se retrouvent pris au piège par la crise économique qui frappe de plein fouet le monde ouvrier. Désœuvrés, les ouvriers n'ont plus confiance en la doctrine communiste et comptent manifester leur désappointement à travers le vote électoral. Le délabrement progressif de l'habitat social est une raison supplémentaire, tout comme la

montée de l'insécurité et la hausse de l'immigration au plan local. Les opposants politiques en ont bien pris conscience et tiennent justement à évincer les communistes du territoire.

*« Dans la "Nouvelle Ville" de Trappes [la Plaine de Neauphle], il y avait un fort sentiment d'insécurité. Très fort. Des femmes âgées seules, qui avaient peur de parler, peur de sortir, peur de supposer dire qu'elles votaient pour moi par peur de représailles. En 1983, j'ai connu l'époque où dans chaque hall d'immeubles de la ville, il y avait un responsable communiste qui vendait L'Humanité le dimanche. Même les non communistes l'achetaient pour être tranquilles. [...] En 83 certains m'avaient fait jurer qu'ils voteraient pour moi mais que cela ne devait pas se savoir... Ils ne supportaient plus cette ville qui se dégradait, qui était moche... C'était devenu n'importe quoi ! »*

Élue de l'opposition de 1983 à 2001

Lors de ces élections, les communistes ont failli perdre la municipalité au profit de la droite, et précisément du Parti Républicain. La droite proposait un renouvellement urbain, avec la démolition des « *barres insalubres qui vieillissaient mal* » (Élue de l'opposition de 1983 à 2001). Des habitants demandent même de « *virer les immigrés* »<sup>329</sup>.

*« J'ai une connaissance aigüe de la ville et c'est ce qui m'a permis en 1983 de me présenter. À l'origine, je suis infirmière donc j'allais au domicile des gens. Je les rencontrais dans tous les quartiers. Y compris au square de La Commune où je montais les étages à pied parce que les ascenseurs ne marchaient jamais... Voilà, j'avais un vrai contact très proche... Y compris avec les familles communistes. J'étais au courant de plein de choses. [...] Il faut savoir qu'en 1983, quand je me suis présentée, ça faisait 54 ans que le communisme était majoritaire sur la ville, donc n'avait jamais connu l'alternance. Ça a été une révolution dans la ville. Au 1<sup>er</sup> tour, il me manquait 16 voix pour avoir la majorité absolue dès le 1<sup>er</sup> tour. Ça a déclenché un... Ça a été d'une telle force, vous ne pouvez pas imaginer ! Plus que ça encore. C'était une folie ! Une folie collective. De leur côté. »*

Élue de l'opposition de 1983 à 2001

Le second tour, qui a lieu sept jours plus tard (6 et 13 mars), se déroule dans une atmosphère tendue. D'un côté, on milite pour maintenir le PCF à la mairie avec « *la création d'un comité de soutien au maire sortant, donc moi, par les gars du Parti Socialiste, c'est dire !* » (Maire de 1966 à 1996). De l'autre, on constate une volonté manifeste d'empêcher les communistes de briguer un nouveau mandat. « *On voyait des gens de Versailles venir distribuer des tracts ici pour que les communistes soient chassés de la ville* » (Élue municipale de 1965 à 1983). C'est au final les communistes qui remportent cette élection avec 129 voix de plus pour le maire sortant<sup>330</sup>. L'opposition dénonce des fraudes électorales et pose un recours au tribunal afin de « *nettoyer les listes électorales [...]* » (Élue de l'opposition de

<sup>329</sup> Intervention d'un habitant de Trappes dans un document vidéo, « *Trappes : les élections de 1983* ». Aucune information complémentaire sur ce document vidéo, ni date, ni réalisateur. Il s'agit d'un patchwork d'interventions journalistiques, soit un mélange des journaux télévisés de TF1, Antenne 2 et FR3. Ce document a été visualisé au CRAV (Centre de Ressources Audiovisuelles de la Ville de SQY).

<sup>330</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 23 mars 1983, n° 1783.

1983 à 2001). Deux nouveaux tours sont prévus durant l'été, le 3 et le 10 juillet, au grand dam de l'élue de l'opposition : « *le préfet avait des préférences, on va dire, de gauche. Les communistes ont fait le forcing dans son bureau pour que les élections aient lieu durant l'été. Moi, je voulais que ça se fasse en septembre [...]. Moi, mes électeurs m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas rester, qu'ils partaient en vacances. De l'autre côté, les communistes ont acheté des votes. [...] Il y a eu un démarchage indécent de leur part, vraiment dans une logique stalinienne du communisme. Le préfet a donc favorisé le vote des communistes sur le plan local* ».

Ces élections revêtent une importance indéniable pour Trappes et pour la Ville Nouvelle qui, si la droite passait, pouvait changer de couleur politique. Jacques Chirac, maire de Paris, en est conscient et rappelle leur devoir de citoyen aux Trappistes, afin que la Ville Nouvelle retrouve, selon lui, une gestion rigoureuse et non démagogique<sup>331</sup>. Le maire de 1966 à 1996 dénonce d'ailleurs une manœuvre de la droite pour prendre la Ville Nouvelle<sup>332</sup>. Après 50 jours de régence, ce dernier est tout de même réélu et retrouve son statut de maire<sup>333</sup>. Consécutivement à ces différents votes, il promet d'ouvrir un dialogue permanent avec la population, afin de reconquérir son électorat<sup>334</sup>. Il y a une volonté de maîtrise du développement urbain, avec l'idée très précise de terminer la ville (Brunati et al., 1992).

*« On a fait marche arrière [concernant le nouveau centre ville à la Plaine de Neauphle] et on a mis le paquet envers nos commerçants [...] Les "vieux" habitants ont manifesté leur désaccord lors des élections municipales de 1983 où la majorité municipale a bien failli basculer. Donc, on a changé de cheval et pris une direction autre après les élections. »*

Maire de 1966 à 1996

### 5.1.3 Trappes/SQY : d'une logique contestataire à un partage des pouvoirs

Malgré toutes les difficultés rencontrées par les élus locaux au début des années 1980, autant sur le plan urbain que politique, cette victoire lors des élections municipales est un tournant dans la Ville Nouvelle. Si l'opposition avait remporté les élections municipales, la droite aurait géré la Ville Nouvelle, avec la gestion de six villes sur onze (Gladieu, 2003). Au

<sup>331</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 29 juin 1983, n° 1796.

<sup>332</sup> Intervention du maire de 1966 à 1996 dans le document vidéo, « *Trappes : les élections de 1983* ».

<sup>333</sup> Le procès des fraudes électorales s'ouvre au mois de novembre 1987. La droite conteste l'issue des élections. Quatorze électeurs avouent à la barre ne pas avoir voté, malgré leur signature sur le registre. Le jugement est donné le 15 décembre et quatre des huit accusés sont condamnés pour fraudes électorales. Le maire de 1966 à 1996 juge que ce procès est tout simplement « *un procès contre Trappes* ». (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 11 novembre 1987, n° 2024 ; mercredi 16 décembre 1987, n° 2029).

<sup>334</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 27 juillet 1983, n° 1801.

contraire, c'est la gauche qui maintient sa position de force au sein de SQY, qui voit son statut évoluer suite à la loi du 13 juillet 1983, dite « loi Rocard »<sup>335</sup>, qui remplace la loi Boshier, et qui modifie la répartition des compétences entre cette dernière et les communes. L'article 4 de cette loi incite à procéder, avant la fin de l'année, à une révision du périmètre d'urbanisation et, le cas échéant, à une modification de la liste des communes. Suite au décret du 23 décembre 1983 (Archives SQY), Coignières, Maurepas, Plaisir et Bois d'Arcy quittent la Ville Nouvelle de SQY. Depuis, sept communes constituent le territoire de SQY : Élancourt, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, La Verrière, Magny-les-Hameaux et bien entendu Trappes. Cette dernière a sollicité son départ de SQY en 1989, mais cela lui a été refusé, en raison de son emplacement au cœur de l'agglomération, comme le précise le maire de 1966 à 1996. La loi Rocard (article 6) entreprend la transformation du SCAAN, soit par le principe d'une fusion en une seule ville, soit en communauté d'agglomération, soit en un Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN), proposition choisie par SQY suite à l'arrêté du 19 juin 1984 (Archives SQY). Ceci permet d'assurer une solidarité au niveau de l'agglomération, et de préserver les prérogatives des communes (Sauvayre, Vanoni, 2004).

L'année 1983 marque la fin du règne de l'EPA et le renversement de la tendance en faveur des élus (Gladieu, 2003). Après avoir longtemps contesté les choix de la Ville Nouvelle, en particulier lors de l'année 1981, « *année de la crise principale que traverse l'agglomération nouvelle à l'occasion de l'aménagement de son centre ville*<sup>336</sup> » (SAN SQY, 1999, 62), les élus locaux ont obtenu la possibilité de ne plus coopérer avec l'EPA. « *Ce conflit, dont l'issue sera favorable aux élus, marque, avant même la promulgation de la loi Rocard, renforçant le pouvoir des communes, un tournant dans la construction de la Ville Nouvelle et dans les rapports entre l'EPA et les élus, avec l'affirmation de la primauté du politique : désormais, affirme le SCAAN, l'EPA doit être un outil technique au service des élus. [...] La loi Rocard [...] tente de remédier aux incohérences nées des législations antérieures, et avant tout, donne satisfaction aux maires en leur restituant leurs*

<sup>335</sup> [Loi n° 83-636 du 13 juillet 1983, dite « Rocard »](#), portant modification du statut des agglomérations nouvelles. Le maire de 1966 à 1996 précise, qu'en tant que sénateur (1977-1986), il s'est battu pour obtenir la réforme de la loi Boshier. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>336</sup> L'année 1981 marque véritablement la crise entre les élus locaux et les aménageurs techniciens dépêchés sur place par l'administration de la Ville Nouvelle. La position des élus locaux est simple : ils ne veulent pas de centre sans pouvoir politique, donc pas de centre pour SQY (SAN SQY, 1999). Le maire de 1966 à 1996 met un point d'honneur à « *ne jamais dire dans mes interventions centre ville de la Ville Nouvelle mais plutôt cœur de l'agglomération nouvelle ; ce n'est pas une question de vocabulaire mais une question politique* » (Document écrit issu de son intervention télévisée, lors de la table ronde réalisée par TV-Fil 78, sur le thème « *Image de Trappes*, le 23 février 2004).

*responsabilités sur l'ensemble du territoire communal, tout en maintenant le principe de l'intercommunalité. [...] Les communes récupèrent la gestion des équipements de proximité (écoles, crèches, équipements culturels et sportifs, ...), à l'exception de ceux retenus d'intérêt commun, ainsi que les taxes principalement payées par les ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) » (Sauvayre, Vanoni, 2004, 28-29). Le maire de 1966 à 1996 acquiesce en ce sens en expliquant qu'à partir de « 1983, soit la décentralisation et la loi Rocard, on [les élus locaux] n'était plus obligé de coopérer avec les EPA. Jusqu'en 83, l'EPA faisait tout. Pas d'informations pour les élus. Il décidait tout, tout seul. Là, ça changeait ». On passe d'une logique contestataire à un certain partage des pouvoirs, avec la possibilité pour les communes membres du SAN de percevoir une dotation de coopération composée en partie des pertes fiscales de la taxe professionnelle.*

## 5.2 Trappes sous tension

Le début des années 1980 est un véritable tournant politique pour la municipalité trappiste. Une scission semble s'y opérer, avec d'un côté, les anciens habitants, cheminots et/ou ouvriers, et de l'autre, les immigrés au chômage, en situation de précarité<sup>337</sup>. Ce sont les jeunes qui sont les plus touchés par cette transformation du monde du travail.

*« Le recul de l'industrie au profit du tertiaire était un phénomène national et les logements construits étaient pour ceux du tertiaire, soit les couches moyennes. Nos jeunes restaient donc sur le carreau, car les postes qu'on leur proposait n'étaient pas destinés à la formation qu'on avait mise en place forcément. Il y avait donc un déséquilibre. [En effet], la tertiarisation a fait que les jeunes de Trappes, qui allaient à l'école, où nous avons créé les anciens CAP en fonction de ce qui existait dans le secteur, soit à caractère plus professionnel, ou plus métal [avec] la création des outilleurs par exemple. Ça existait ici à ce moment-là et ça correspondait à des emplois ! Mais la modification a tout changé. Et ce n'était pas la direction prise par la Ville Nouvelle. »*

Maire de 1966 à 1996

Les jeunes se retrouvent en situation de précarité, même si la crise du monde du travail touche la ville dans son ensemble<sup>338</sup>. Parallèlement aux événements qui frappent les banlieues lyonnaises, la ville ne tremble pas, mais des phénomènes de bandes et la montée d'un racisme latent y sont visibles.

*« À partir de 81, un peu comme en 68, il y a une sorte de divorce qui se fait entre la société et la jeunesse. Et à partir de la fin des 70, c'est un peu plus grave, un divorce bien plus grand.*

<sup>337</sup> Le parallèle avec l'étude d'Elias et Scotson (1965) est particulièrement saisissant sur ce point.

<sup>338</sup> « La Zone Industrielle de Trappes est passée de 10 000 à 7 000 emplois, soit un phénomène entamé depuis 1984 » (Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 13 avril 1988, n° 2046).

*Ce n'est plus : "J'en ai marre de ce monde d'adulte qui m'étouffe", mais plutôt : "J'en ai marre de cette société dans laquelle je trouve du racisme, des inégalités". Ça commence à être profond. En 68, on n'avait pas évoqué le racisme tellement c'était absent. En 81, les Beurs en ont marre que leurs parents soient exploités comme des chiens et soient destinés à ça. [...] Mais en 81, Trappes n'est pas touché. Seulement la banlieue lyonnaise. [...] Ici, le public était très réceptif à ce qui se passait mais c'était encore un peu loin. Et puis il y a eu des petits phénomènes de bande, mais surtout liés à d'autres influences, de type portoricain, jamaïcain, plutôt que reubeu. Comme "Touche pas à mon pote", essentiellement reubeu. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

L'urbanisation massive a transformé le visage de la commune et c'est une ville de plus en plus hétérogène et multilingue qui se forme. Pour preuve, une enquête, demandée par l'EPA en 1975, a été menée par l'Institut Culture et Promotion (ICP) auprès des habitants. L'ICP a cherché à les consulter pour les faire participer à la construction de leur quartier. Pour cela, l'Institut a posé des affiches et distribué près de 1 300 tracts. Pour répondre à l'hétérogénéité du public, et afin de se faire comprendre, les tracts ont été traduits en trois langues : 800 en français, 300 en portugais et 200 en arabe. Ce détail, qui n'en est pas vraiment un, prouve la mixité grandissante dans la commune, et les difficultés que rencontrent les travailleurs immigrés à s'intégrer (Duret, 2001b), c'est-à-dire à créer du lien dans la cité. Le décalage linguistique est une des raisons de ce souci d'intégration. Le regroupement familial a permis de faire venir en France une population parfois analphabète, ne maîtrisant pas les usages de la langue française. C'est à ce moment qu'on constate la montée en France de la xénophobie (Costa-Lacoux, Temime, 2004). Les élections de 1983, où certains anciens habitants demandaient à l'opposition de « virer les immigrés », sont le point d'orgue du divorce entamé entre les anciens et les nouveaux habitants.

## 5.2.1 Violence et insécurité urbaine

En amont des soucis électoraux, une montée de l'insécurité semble visible, en lien à la lecture de la presse régionale. L'analyse de celle-ci est un très bon indicateur du climat ambiant. Les premiers signes sont visibles dès l'année 1979, où le journal *Toutes les nouvelles de Versailles*, principal organe de presse étudié, relate certains faits de violence dans la commune. Le mercredi 30 mai 1979<sup>339</sup>, un premier phénomène de vol en bande avec violences est évoqué, mais Trappes ne semble pas être outre mesure un îlot de violences. C'est surtout dans les années 1980-1981 que le phénomène s'amplifie, avec une rubrique de plus en plus importante faite aux événements violents sur le territoire. Le mercredi 30

<sup>339</sup> N° 1584, 36.



septembre 1981<sup>340</sup>, le titre de la Une est évocateur : « *Trappes : l'insécurité* ». La ville est pointée du doigt par l'hebdomadaire, et chaque semaine, le journal relaye les débordements dans une chronique « *Faits et méfaits* », propre à la commune. Le maire de 1966 à 1996 réagit et regrette que le vandalisme se développe avec la détérioration des logements communaux. Tout au long de l'année 1982, la liste s'allonge avec des séries de plaintes déposées par des habitants. C'est pour Trappes que la rubrique est la plus longue ; ce journal décrit pourtant le quotidien de plus d'une vingtaine de municipalités.

*« Triste record pour les gendarmes de Trappes. Ils ont relevé la semaine passée 75 infractions à la législation sur les chèques. Par ailleurs six vols à la détourne ont été effectués. La librairie du centre commercial George Sand a été cambriolée. RF porte plainte pour le vol de son portefeuille le 22 janvier. AD le vol de son cyclomoteur. AN a eu des dégradations sur sa voiture. FT le vol de son cycle le 22. CC le vol de son cycle le 23. DL pour le vol de ses papiers le 23. LD pour le vol de sa voiture le 25. FL pour le vol d'accessoires dans sa voiture le 25. RG pour le vol de son fourgon le 25. DP pour le vol de son vélomoteur. [La liste est ici loin d'être exhaustive] »*

mercredi 3 février 1982, n° 1724, 6

*« Bilan de la gendarmerie pour l'année écoulée : délits en augmentation de 40 %, soit 2 392 délits en 1981 contre 1 690 en 80. Surtout des petits délits mais pas de grande criminalité Point noir : la délinquance juvénile. »*

mercredi 3 mars 1982, n° 1728, Une

*« Selon le Commissaire de gendarmerie de Saint Cyr, Trappes n'est pas Chicago. Selon lui, il y a une inexistence de la grande criminalité, une présence de plus en plus importante de la petite criminalité, mais peu de danger physique pour les habitants et avec une absence de danger pour les policiers. [...] Le milieu délinquant se situe entre 16 et 25 ans. »*

mercredi 22 décembre 1982, n° 1770, 4.

*« Trappes - La mort d'Alicia E. pose une nouvelle fois le problème de la sécurité : inquiétude dans la ville, la jeune est tuée par un toxicomane. "Éviter les ghettos" (Maire de 1966 à 1996). L'insécurité n'est pas un phénomène nouveau. Elle tisse sa toile autour de la ville qui en sera bientôt prisonnière. Peur et tension raciale. Le danger est surtout en Plaine de Neauphle. "Ce sont les immigrés qui font la loi" (Anonyme). »*

mercredi 9 février 1983, n° 1777, Une et 6

*« Un jeune homme abattu dans le quartier de la Plaine de Neauphle - Excédé par les vols à la roulotte, l'homme tue le voleur »*

mercredi 5 septembre 1984, n° 1858, Une

Ce patchwork d'extraits d'articles de presse est significatif des problèmes encourus par les habitants sur le territoire trappiste au début des années 1980. Essentiellement de la petite délinquance, avec des faits qui se banalisent de plus en plus, qui se multiplient (40% de délits supplémentaires). Le climat s'assombrit nettement au fil des mois sur la commune, laissant

<sup>340</sup> N° 1706.

planer une forte tension entre les anciens habitants et les plus jeunes, livrés à eux-mêmes. Le journal stigmatise cette délinquance juvénile. L'idée de « *tension raciale* » est même avancée pour décrire le *hiatus* entre les jeunes immigrés et les anciens, qui, excédés par toute cette délinquance, n'hésitent plus à se défendre. « *L'absence de perspectives pour les jeunes* » a fait glisser la ville « *vers des situations explosives* » (Élu municipal de 1977 à 2001). Après des années où sa réputation ne lui était pas forcément favorable (« *Trappes la gadoue* », « *Trappes la rouge* », « *Trappes la castagne* »), Trappes est maintenant stigmatisée médiatiquement et mise sur le devant de la scène. Le maire de 1966 à 1996 et ses élus en sont conscients et comprennent l'ampleur de ce danger qui ternit l'image de la ville et tente d'éviter absolument la création d'un véritable ghetto urbain. Le décalage grandissant avec la population jeune semble irrémédiable, avec en plus une discrimination croissante à leur égard et un racisme latent qui s'accroît. Les accusés sont désignés : les jeunes immigrés. « *Quand les problèmes d'immigration sont devenus plus aigus, on s'est retrouvé devant les problèmes qu'on voyait dans les banlieues lyonnaises, où les gymnases brûlaient. Donc une mutation complète. Des gamins libres, qui dégradent le climat* » (Président de l'OMS de 1977 à 1994).

### 5.2.2 Racisme et délinquance juvénile

Dès les années 1960, Trappes a son destin lié à celui des immigrés, en majorité issus du Maghreb. Par exemple, outre les ouvriers du monde automobile, « *dans les années post fin de guerre d'Algérie, on a dû loger les rapatriés et après les années 70, il a fallu accueillir les Algériens qui ne pouvaient plus rester chez eux. On n'a pas trouvé mieux que de proposer des logements à Trappes. Ça a commencé comme ça...* » (Président de Médianes depuis 2008). D'autant plus que pour construire la Ville Nouvelle, il fallait des gens du bâtiment. Dès lors, « *avec la construction, plein d'entreprises du bâtiment, dont Bouygues par exemple, ont employé beaucoup de main d'œuvre immigrée. Il fallait les loger là où il y avait des logements sociaux...* » (Maire de 1966 à 1996). Ce dernier avoue avoir été surpris par l'apport massif d'immigrés dans la commune. Et les logements sociaux, perçus à leur genèse comme un facteur de promotion sociale, sont stigmatisés et définis comme de véritables « *cages à poules* » où on a littéralement « *stocké des cargos entiers d'immigrés* » (Secrétaire général de l'UMT depuis 2006). Justement, pour certains, leur arrivée massive sur le territoire trappiste coïncide avec les soucis engendrés sur la commune. « *[Le maire de 1966 à 1996] a eu des problèmes aux élections de 1983... Oui mais parce que l'immigration est arrivée. [...] Donc,*

*là, les gens ont vu, se sont vus dépossédés de leurs équipements* » (Directeur des sports de 1980 à 1991). Le terme « déposséder » est ici symboliquement très fort. On y décèle aisément une peur de l'étranger, de l'immigré.

Une étude nationale et locale<sup>341</sup> précise qu'en 1982, près de 20% de la population est étrangère, dont 55% d'origine maghrébine. L'analyse de la presse *Toutes les nouvelles de Versailles* apporte des précisions sur le climat ambiant, sur cette « *tension raciale* » qui émerge. L'hebdomadaire titre à la Une du mercredi 31 juillet 1985<sup>342</sup> : « *Trappes – Square Henri Wallon : bagarre entre des Noirs et des Maghrébins* ». Progressivement, ce journal distingue deux types de population, les Français et les immigrés, avec une vision très réduite de l'immigration et de l'intégration, proche de l'extrémisme, et participe à cette montée de la xénophobie, à cette peur de l'étranger, de l'« *outsiders* » (Elias, Scotson, 1965). Segalen, dans son étude sur la ville de Nanterre, décrit le même phénomène, ce racisme latent qui gangrène les banlieues françaises au cours des années 1980. Elle explique que les vieux ne se mêlent pas aux nouveaux habitants, qui ignorent tout de l'histoire de la ville, ne s'identifiant ni à son passé communiste, ni à son passé ouvrier. Elle se demande « *comment ne pas comprendre le malaise de ces vieux [...] puisque leur mémoire n'évoque plus que des lieux aujourd'hui disparus, la maison construite en famille mais démolie, les mares, les arbres, tout ce que le béton a recouvert* » (1990, 189). C'est ce manque de reconnaissance et de respect qui est à la genèse de cette peur. L'étranger s'accapare de son histoire, celle de l'ouvrier, et devient naturellement la figure à prohiber, à éliminer, pour les anciens. Tout cela semble s'ordonner autour d'une « *identité négative qui ne repose pas seulement sur des symptômes objectifs de la disqualification sociale, mais aussi sur des commérages discriminatoires* » (Paugam, 1991, 161). Le pouvoir discriminatoire de la presse, où l'ensemble de la population immigrée est mise sur le banc des accusés, est ici mis en exergue.

*« Donc une ville de chômage, avec des jeunes issus de l'immigration. La castagne est remplacée par les guerres ethniques. Donc "Trappes le ghetto". Là, c'est plus dur. Avec une montée de Le Pen qui intervient à ce moment-là. On est dans les années 80. Tout ce qui est explosif se transforme en racisme latent. Racisme ressenti qui renforce la haine. Et les élus ont mis du temps à s'en remettre et à s'en soucier. Et depuis, ça fluctue. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Les élections présidentielles de 1988, où Mitterrand l'emporte pour la seconde fois, représentent le point d'orgue de cette montée du racisme en France, et en particulier dans ces

<sup>341</sup> Étude nationale et à Trappes – Document obtenu à « Mémoire de Trappes ». Aucune donnée complémentaire. Il est précisé que de 1968 à 1975, au moment de l'ouverture des derniers HLM du Nouveau Foyer, le nombre d'habitants étrangers a explosé de plus de 325%.

<sup>342</sup> N° 1905.

zones où délinquance, violence et immigration s'entrecroisent. Jean-Marie Le Pen, président du Front National, absent des élections en 1981, n'ayant pas réussi à réunir les 500 signataires pour se présenter, obtient 14,38% des suffrages au premier tour. Dans le département des Yvelines<sup>343</sup>, les chiffres sont éloquentes : 15,05% pour le FN. Le PCF s'effondre avec à peine 4,68% des suffrages. Le phénomène est identique dans toute la région parisienne (Subra, 2004), et principalement dans les anciennes banlieues rouges. À Trappes, Le Pen arrive en seconde position derrière Mitterrand, avec plus de 16% des voix. Le PCF chute et Raymond Barre, avec seulement 11%, n'arrive qu'en quatrième position. Ce déclin électoral, sur le plan national, semble lié à deux phénomènes, selon Subra : « *le puissant mouvement de désindustrialisation [et] la concentration géographique de la population d'origine étrangère sur une partie du territoire* » (2004, 21). Sur le plan local, c'est un ras-le-bol général qui est exprimé à travers ce vote. Une partie des habitants manifeste sa déception face à cette violence accrue, cette délinquance juvénile réunie en bandes.

Outre les violences, ce sont les bandes délinquantes qui inquiètent. La jeunesse de ces bandes alarme les responsables locaux. Véritable fléau des années 1980, ces regroupements deviennent la marque de fabrique du territoire. « *C'était à la mode [de se regrouper], surtout depuis la sortie du film "The Warriors"<sup>344</sup> en France. [...] C'est à ce moment-là que [...] Trappes est devenue une mauvaise ville avec les bandes. C'est une image qui lui colle à la peau* » (Éducateur sportif de 1993 à 2009). La presse s'organise pour faire remonter les angoisses et les appréhensions des habitants concernant ces innombrables violences. Le journal *Toutes les nouvelles de Versailles*, dans son édition du mercredi 18 octobre 1989<sup>345</sup>, prévient que « *le climat général s'assombrit sur la ville et le journal se veut faire l'écho de toutes vos inquiétudes. Souvent des écoles sont pillées, les centres de loisirs dévalisés, plus les viols collectifs...* ». Depuis quelques mois, l'hebdomadaire relate dans ses colonnes la peur régnant sur la ville et les débordements engendrés par ces bandes délinquantes<sup>346</sup>.

« *Trappes : délinquants à 12 ans !*

*On remarque depuis quelques temps à Trappes la création de bandes d'adolescents qui sont déjà bien engagés dans la délinquance. Par exemple, les "Blacks Spiders", 20 jeunes de Trappes, des Noirs, des Maghrébins et aussi des Français, attaquent les vieilles femmes dans*

<sup>343</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 27 avril 1988, n° 2048.

<sup>344</sup> *The Warriors* est un film américain réalisé par Walter Hill en 1979. En France, le film sort sous le titre « *Les guerriers de la nuit* », en 1980, et est interdit aux moins de 18 ans. C'est l'histoire de Cyrus, leader du plus grand gang de New York, les Grammercy Riffs, qui rêve d'unir sous une seule fédération les 100 000 membres des gangs. Mais après son meurtre, les Warriors sont accusés et poursuivis par tous les gangs de la ville qui n'ont qu'une seule consigne : la mort des Warriors. Le film retrace la fuite du gang et leurs différents affrontements.

<sup>345</sup> N° 2125, 6.

<sup>346</sup> Comme le souligne Dubet, « *les bandes de jeunes seraient la réponse à la désorganisation ambiante* » (1987, 128).

*les passages souterrains. Il ya aussi les "Ravageurs" et les "Blacks Bombers". Ils sont munis de barres de fer, ou encore de gaz lacrymogène. Ce nouveau phénomène de délinquance inquiète beaucoup les élus locaux. »*

mercredi 27 janvier 1988, n° 2035, Une et 6

*« 4 Jeunes violaient sans pitié dans une cave de Trappes. Ignobles agissement de 2 Noirs et de 2 Maghrébins. [...] Ils signent BSP : Baiseurs Sans Pitié. »*

mercredi 6 décembre 1989, n° 2132, Une

La fin des années 1980 est marquée par une montée de la délinquance juvénile, à travers les phénomènes de bande et le nouveau concept des tournantes, et de la peur de l'étranger à travers un racisme latent. À travers la lecture de la presse de l'époque, on s'aperçoit de la distinction faite entre les Français, les Blancs en somme, et les autres, forcément de couleur, les Noirs ou les Maghrébins. Un Français ne peut pas être de couleur selon l'hebdomadaire, tout comme un Noir ou un Maghrébin ne peut être un Français... Mais, à cette époque, ce qui inquiète le plus les élus locaux, c'est « *cet enfermement, couplé ensuite par le communautarisme* <sup>347</sup> » (Directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005). Enfermement qui serait principalement causé par un urbanisme en squares.

*« Les architectes avaient l'habitude de travailler dans l'idée des squares. C'est plus un morceau de ville. Donc c'est un puzzle et non une ville. On avait donc forcément des bandes. GSP pour Sand Pergaud, et quand ils se rencontraient avec les autres squares, ça bastonnait. »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Il règne dans la ville un climat particulièrement électrique et tendu, avec une peur exacerbée pour certains et une volonté pour d'autres de marquer leur territoire. C'est une véritable guerre de territoires qui oppose plusieurs « gangs » des différents squares de la ville. L'écologie urbaine décline ce procédé en expliquant que la ville peut être un lieu où se déroulent des processus de compétition et de sélection entre des individus et/ou des groupes pour l'appropriation, notamment, d'un territoire (Etienne et *al.*, 2004). Il est précisé que, dans les endroits laissés à l'abandon, dans lesquels la population des immigrés est désorganisée, des gangs s'organisent pour gérer l'organisation de la cité. La ville est stigmatisée par cette violence quotidienne qui heurte l'opinion publique, qui n'hésite plus à définir Trappes comme un ghetto urbain. Terme qui n'est ni renié, ni contredit par ses habitants, conscients des dangers inhérents à la ville et particulièrement à certains quartiers.

<sup>347</sup> Ce phénomène est confirmé par un élu municipal de 1977 à 2001 qui considère que la ville « *a eu une occupation [...] très communautariste. Les Noirs, les Italiens... Je pense qu'on a connu une ghettoisation de nos cités, avec une concentration des malaises sociaux, de la misère économique. Le fait qu'on concentre des familles étrangères, [...] quand ça se constitue, une dynamique terrible se crée... Départ de ceux qui arrivent et arrivée de ceux qui échouent. Je pense qu'il y a eu ça... »*.

*« Avant oui, c'était un vrai ghetto. Dans les années 80. Le square de La Commune, en face de la Maison des Jeux, ce quartier, les flics ne rentraient pas dedans. Petit, je trouvais ça extraordinaire. Les flics n'y entraient pas. Un vase clos ! C'était dangereux. »*

Secrétaire général de l'UMT depuis 2006

*« Léo Lagrange, avant, c'était un carré, donc c'était un lieu de délinquance. [...] On a été obligé d'y faire des ouvertures dans les bâtiments. Ça devenait trop dangereux. Un peu comme à Fort Knox<sup>348</sup>. Avant, t'y mettais pas les pieds, c'était trop dangereux et eux [les jeunes], ils avaient pigé, ils fermaient les entrées... »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

Les élus locaux ne baissent pas les bras, comme le précise le maire de 1966 à 1996 : *« ceci dit, Trappes, ville combattant le racisme, fait de gros efforts notamment aux plans social et culturel, pour les [les immigrés] accueillir en favorisant leur insertion dans la vie locale et tout spécialement dans la vie associative »*. Les responsables locaux s'appuient également sur le monde associatif, culturel et/ou sportif, pour régler tous les problèmes émergents sur leur commune. Mais qu'en a-t-il été durant toute la décennie 1980 ? Les dispositifs nationaux et/ou locaux ont-ils eu une incidence sur ces jeunes des cités, nouvelle classe dangereuse ?

## 5.3 Un monde associatif en déliquescence ?

### 5.3.1 Un essoufflement du modèle sportif local

Après une longue phase de construction des équipements sportifs, durant la décennie 1970, Trappes se retrouve, au cours des années 1980, très bien desservie. C'est tout le système sportif qui s'est mis en place à travers un processus dynamique de diffusion des valeurs du sport. Déjà influencés par une tradition associative indéniable, en lien avec le monde cheminot, de nombreux clubs se sont structurés progressivement avec l'arrivée, tardive, de la FSGT sur le territoire local. *« La démarche venait du terrain »* insiste le directeur des sports de 1971 à 1977, *« sous l'impulsion de moi-même [néanmoins] et de l'élu »*. Le service des sports reste à l'époque encore très classique et ordinaire.

*« Il y avait un service des sports fort avec des équipements, [...] Un service de sport conséquent, mais de gestion. Qui assurait la sécurité, base d'un service des sports traditionnel. [...] Ça fonctionnait bien, mais c'était traditionnel. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

<sup>348</sup> Camp militaire américain.

En 1980, c'est un nouveau directeur des sports qui prend fonction dans la commune. N'ayant pas une réelle expérience dans le domaine, mais proche des valeurs prônées par les communistes en place, il est recruté pour gérer le service des sports de la ville et pour travailler en relation avec le système associatif, très développé à l'époque.

*« À cette époque-là, il fallait tenir le tissu associatif. Je suis quelqu'un de très relationnel et comme j'avais une personnalité d'aller au devant des gens, il fallait absolument continuer à tisser le lien associatif. J'ai passé beaucoup d'heures à faire ça. Attention, c'était des semaines à 50-60 heures, on ne regardait pas. [...] Le tissu associatif était très riche. Très riche pourquoi ? Des gens très motivés ! Avec un OMS qui tenait tout ça et très costaud avec une personne comme [...] qui était prof de gym. [...] J'ai eu une bonne époque ! J'avais une bonne équipe municipale, qui était en plus derrière moi ! [...] J'étais libre, c'est ça qui était génial. Le maire et le maire adjoint étaient vachement à l'écoute du monde sportif. C'est clair. Je discutais de tout avec eux. Pour moi, c'est ma meilleure ville pourtant c'était difficile. Il y avait beaucoup d'anciens, avec une richesse du sport important. Avec des dirigeants incroyables. Ils m'en ont fait baver, mais bon, c'était fabuleux... [...] Trappes restera ma ville référence. J'ai appris beaucoup. J'avais des moyens pour m'exprimer. Trappes m'a fait. J'avais la liberté de m'exprimer, de dire aux gens oui ou non et pourquoi... [En plus], moi, j'étais à 9%, entre 9 et 10% [de budget alloué aux sports], c'était énorme... »*

Directeur des sports de 1980 à 1991

Ce dernier précise que lors de son arrivée, *« le sport n'était qu'un loisir où on donnait un ballon pour jouer. On ne respectait pas assez encore le sport. J'ai mis du professionnel. Je voulais que le personnel soit pro et bien payé. Et j'ai eu de la chance, [...] j'ai pu embaucher du personnel [...], plein de jeunes. Bon ça n'a pas réduit tous mes soucis mais c'était hyper intéressant. Bon après la gauche a réduit ça mais c'était bien. Des jeunes y travaillent encore. J'ai eu la chance de pouvoir les motiver à faire ça, de leur créer en quelque sorte une qualification, un emploi »*. Encore dans une logique d'occupation de la masse, la politique sportive semble prendre une toute autre envergure avec l'arrivée de ce directeur des sports<sup>349</sup>. Malgré les difficultés rencontrées sur le territoire, les élus donnent l'impression de vouloir s'accaparer les retombées du monde sportif.

*« Il y avait une émergence autour du sport. Le maire faisait très attention au sport et aux sportifs, parce que ce sont aussi des électeurs. Vu que le sport était bien implanté avec des dirigeants forts, c'était intelligent pour lui de dire que ces personnes-là étaient de l'électorat possible... Si je les gêne, je peux avoir des retombées. »*

Directeur des sports de 1980 à 1991

Le sport devient très rapidement un véritable outil électoral pour les responsables politiques locaux. Cette politisation du sport est vivement critiquée par certains opposants

<sup>349</sup> Son activité est critiquée par certains cadres de la ville. Par exemple, il a été précisé qu'*« il avait été recruté pour être chef des équipements et en fait ils ont fait des économies d'un poste et ils l'ont mis directeur. Il m'a toujours suivi, mais il ne pouvait faire que ça. Il n'a pas été formé pour être directeur. Il n'avait pas grand-chose à dire. Donc, là, c'était calme plat »* (Président de l'OMS de 1977 à 1994).

politiques, qui considèrent que cela nuit à l'avancée et à la démocratisation de la pratique sportive sur la commune.

*« J'avais une année décidé de faire les assises locales du sport, pour faire des propositions face aux problèmes rencontrés. Ça avait eu un franc succès. Je suis allé à la mairie pour tirer une plaquette à 50 exemplaires. Je venais tout le temps la chercher et on me disait au début qu'ils n'avaient pas eu le temps, puis à la fin qu'ils l'avaient perdue. [Hausse la voix] Ils me l'ont piquée ! Et les élections, deux ans après, tout le contenu de la plaquette était devenu leur politique. C'est mauvais, on ne peut pas travailler comme ça. C'était trop politicien. Je connaissais certaines villes à côté où ça marchait très bien. Si le maire travaille avec l'OMS, ça marche bien. Nous, on n'avait rien. À Trappes, on craignait que l'OMS prenne le contre-pouvoir. »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

L'influence de l'OMS est redoutée et particulièrement son aura auprès des associations sportives. *« On était incontournable, mais sans réel pouvoir de décision »* déplore le président de l'OMS de 1977 à 1994. Le premier directeur des sports de la ville, qui a siégé à l'OMS de Trappes, et qui fut responsable à la FNOMS, explique ainsi que, pour éviter ce biais, la fédération *« essaye maintenant que les élus ne prennent pas trop de place parce que si la ville est maîtresse du lieu, [...] la démocratie est mise de côté »* (Directeur des sports de 1971 à 1977). À l'époque, les élus prennent donc rapidement conscience du rôle du sport et décident de séduire « les sportifs » à travers une politique à destination du monde associatif.

*« Moi, je suis arrivé et j'ai voulu savoir les priorités politiques, tac tac tac... Quelles sont les priorités politiques ? Je me souviens qu'à l'époque, c'était priorité à la vie associative, le primaire et le secondaire en dernier. »*

Directeur des sports de 1980 à 1991

Le système associatif apparaît comme la pierre angulaire du monde sportif trappiste au cours des années 1980. Le directeur des sports précise que *« ce sont les dirigeants qui tenaient le sport dans la ville, ce n'était pas les politiques, eux ils sont tenus »*. Lentement mais progressivement, des difficultés apparaissent pour les nouveaux arrivants et particulièrement les jeunes. En situation de précarité, suite aux affres de la crise, ils se retrouvent en décalage vis-à-vis des valeurs prônées par le monde sportif. Pour eux, *« la fréquentation d'un club sportif est encore souvent assimilée à un luxe destiné aux cadres, aux professionnels ou aux employés de bureau »* (Costa-Lacoux, Temime, 2004, 182). De même, ils n'ont pas les moyens d'adhérer au club. D'autres parents ne le souhaitent tout simplement pas, afin de pouvoir surveiller leurs enfants.

*« Participer au mouvement associatif, ça évolue avec les générations. Au départ ce n'était pas ça... [...] Certains jeunes me tannaient pour jouer au football, ou à autre chose, donc j'allais*



*chez les parents. Un jour, je suis allé dans une famille et le père m'a convié dans sa cuisine, et il m'a rapproché de la fenêtre. Il m'a dit : "regarde, il est en bas là et je le vois. Quand il ira dans ton stade, je ne le verrai plus et je ne pourrai pas le surveiller. Je veux savoir ce qu'il fait". Que dire à ça ? C'est compliqué. Cette culture est apparue au fur et à mesure avec une implication des familles. Ça se fait, mais ça prend du temps. »*

Entraîneur au TSQFC de 1989 à 1997, Conseiller municipal de 1995 à 2001<sup>350</sup>

Cette nouvelle logique apparaît sur le territoire trappiste avec l'arrivée d'un public étranger, en inadéquation avec le monde ouvrier. On remarque progressivement un essoufflement du modèle sportif local<sup>351</sup>, avec un *hiatus* saisissant une nouvelle fois entre les anciens et les nouveaux habitants, et avec des jeunes de plus en plus éloignés des valeurs prônées par les différentes associations de la ville. Les clubs eux-mêmes changent quelque peu leur politique sportive avec l'apparition d'une logique plus commerciale qu'affinitaire. Par exemple, le club de football local, l'ESCT, donne naissance en 1986 au Trappes Saint-Quentin Football Club (TSQFC)<sup>352</sup>, afin d'obtenir des subventions supplémentaires de la Ville Nouvelle. Son attachement historique au monde cheminot, si prégnant par le passé, disparaît en un laps de temps très réduit. La recherche de profit devient plus importante que l'appartenance historique, et les clubs semblent en quelque sorte « se vendre » à la Ville Nouvelle, afin de subvenir à leurs besoins. D'autres n'en ont pas la possibilité et subissent de plein fouet les difficultés du monde ouvrier et cheminot.

*« Suite à des problèmes politiques et internes à l'APSTT, on a été obligé de mettre toutes les équipes cadettes et juniors en sommeil. Il y avait eu des problèmes suite à des grèves. Des problèmes dans le travail des gens qui étaient au centre de tri et qui jouaient au rugby. Ils ne sont pas venus pour les phases finales parce qu'ils n'avaient pas obtenu satisfaction au travail. Donc l'équipe senior en sommeil. On est allé monter le club à côté, à Maurepas-Élancourt... 24 joueurs sont partis dans les années 1980. »*

Président de l'ASPTT Rugby depuis 1982

<sup>350</sup> Cet interlocuteur a multiplié les fonctions au sein de la ville. Il a d'abord été instituteur de 1983 à 1992 pour ensuite devenir Conseiller sportif à la DDJS des Yvelines de 1992 à 1997, puis de 2004 à aujourd'hui. Entre 1997 et 2004, il a été Conseiller Technique Départemental (CTD) à la Fédération Française de Football, département des Yvelines. Il s'est également impliqué au sein du club de football local, le TSQFC. Joueur de 1989 à 1992, il a entraîné aussi plusieurs équipes et catégories, de 1989 à 1997. Il fut enfin conseiller municipal de 1995 à 2001 et vice-président du SAN SQY de 1996 à 2001.

<sup>351</sup> Le président de l'OMS de 1977 à 1994 est conscient que la ville se transforme et des éventuelles répercussions que cela peut occasionner sur le système sportif local. Il alerte les élus locaux et précise que « l'OMS doit s'adapter à une situation difficile, avec notamment un changement de société. L'OMS doit s'adapter à plus de temps libre et à des nouveaux besoins » (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 16 décembre 1981, n° 1717, 6).

<sup>352</sup> Le maire de 1966 à 1996 exprimera « son regret de voir disparaître l'Étoile Sportive des Cheminots pour le nouveau nom » dans *Toutes les nouvelles de Versailles*, du mercredi 3 septembre 1986, n° 1962. Il avoue qu'en raison des difficultés financières du club, le lien avec la Ville Nouvelle devenait nécessaire. La section basket de l'ESCT fait de même quelques années plus tard, en 1992, avec la création de l'Étoile Sportive des Cheminots de Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCT SQY), gardant néanmoins, elle, une certaine attache historique. L'étoile rouge sur le logo actuel du club est d'ailleurs un clin d'œil à cette histoire et au passé communiste dont l'étoile rouge est un véritable symbole.

Cet exemple permet de mettre en lumière les difficultés rencontrées par certains clubs de la ville avec la crise du monde ouvrier et cheminot. Trappes, sévèrement frappée par ce phénomène, a vu son système sportif touché par ces difficultés. Divers événements violents ont éclaté sur le territoire local mais la commune n'a pas brûlé comme les banlieues de la région lyonnaise. Les élus locaux, en difficulté à l'époque, ont voulu prendre les devants et mettre en place une politique de prévention, afin d'éviter tout débordement de ce type. La pratique sportive y prend une place non négligeable, tout en évitant qu'elle soit considérée comme la solution miracle.

### 5.3.2 La genèse d'une politique de prévention par le sport

À l'occasion des premiers débordements violents dans la ville, et lors de l'apparition de bandes délinquantes à la fin des années 1970, les élus locaux décident d'agir immédiatement et de ne pas laisser se développer ce type de rassemblement. Dès 1980, le maire de 1966 à 1996 fait une intervention remarquée dans l'hebdomadaire *Toutes les nouvelles de Versailles*.

*« Prévenir plutôt que réprimer !*

*La délinquance est un phénomène logique et inéluctable du système capitaliste libéral de notre pays. Mais, en qualité de premier magistrat de la ville, je considère que notre devoir est de tenter d'y porter remède sans délai et donc de collaborer sur ce point, objectivement, avec un régime que par ailleurs, je combats. La répression est, hélas, nécessaire. Je suis pour le rétablissement d'ilotiers, armés s'il le faut, comme cela se pratique dans d'autres villes, comme à Sarcelles par exemple. Nos effectifs sont dérisoires : 10 policiers au lieu de 50 nécessaires. Sur le plan de la prévention, on met en place une double initiative. D'abord une animation globale, sportive et culturelle, en liaison avec les associations à la disposition desquelles on met des animateurs. À terme, je souhaite que la population prenne en charge les équipements socioculturels que la municipalité lui offre, et les gère comme elle l'entend. »*

mercredi 12 mars 1980, n° 1625, 25

Il est assez rare pour le souligner que la ville a décidé, sur ce point, de travailler « main dans la main » avec l'État, en adhérant à sa politique de prévention. À travers de multiples interventions journalistiques<sup>353</sup>, le maire, en campagne pour les élections municipales, tente de rassurer ses électeurs. Il précise justement que le gymnase Debussy, avec près de 17 000 entrées en six mois d'existence, fait partie des apports qui ont contribué à la décrispation dans

<sup>353</sup> Le maire de 1966 à 1996 avoue avoir « essayé de collaborer avec le journal local [afin de] faire passer des messages. Un journal doit permettre de faire passer un maximum d'informations. [...] Mais c'était un journal de droite et ne souhaitait pas qu'on fasse de la propagande exagérée de Trappes, ville communiste. Quand on fait des déclarations publiques, on nous fait dire des choses. Un journaliste nous a d'ailleurs très bien compris et nous a bien aidés. L'information, c'est la résultante de toutes les sources d'informations. Certains sont sensibles à la télévision, d'autres à la presse, d'autres aux tracts ; donc il ne faut en négliger aucune. Ce qui reste, c'est un bout de chacune ». Il a, en soi, tenté de faire passer des messages à ses électeurs à travers cet organe de presse, dans le souci de contredire les rumeurs ou les images néfastes propagées sur la commune.

la Plaine de Neauphle<sup>354</sup>. Selon le journaliste, « *le gymnase n'est pas la panacée miracle pour donner vie à la Plaine, mais il a montré le chemin à suivre* »<sup>355</sup>. Le maire annonce que la politique sportive permet l'accueil des élèves et favorise la pratique sportive pour l'ensemble de la population, dans des équipements de qualité<sup>356</sup>. Dans un autre numéro<sup>357</sup>, le maire explique les différentes revendications émanant de responsables politiques locaux afin de contrecarrer cette montée de violence. Les élus proposent des mesures permettant de s'attaquer aux causes de l'insécurité, avec la mise en place d'une gendarmerie, d'îlotiers, la création d'une ZEP et d'un comité local de l'emploi. Le maire prévient que la ville a décidé d'avoir une véritable politique de prévention de la délinquance, en prenant justement l'initiative de mettre en place un club de prévention. Quelques semaines plus tard<sup>358</sup>, le journal fait acte d'une réunion du conseil municipal afin d'installer au plus vite une commission de sécurité publique dans la localité, pour lutter contre la petite criminalité. Le maire de 1966 à 1996 précise lors de cette réunion que « *le soubassement indispensable à la sécurité est le logement, [...] mais nous n'avons pas les moyens pour lutter* »<sup>359</sup>. En janvier 1983, il dénonce une nouvelle fois la stigmatisation de la ville, alors que celle-ci est la mieux équipée du département dans le domaine sportif, la plus dynamique au niveau de l'enfance, des handicapés, de la culture<sup>360</sup>. Il regrette la non-implication de la population immigrée dans les clubs sportifs<sup>361</sup>. Tout cela débouche sur la mise en place d'un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) le 25 janvier 1984. Sur le procès verbal de l'installation de ce conseil, un bilan des Opérations Prévention Été est réalisé et il informe que, depuis la mise en place de ce dispositif sur le territoire trappiste, soit l'été 1982, les résultats sont très positifs<sup>362</sup>. Le budget de ces opérations est précisé, avec un montant équivalent à 200 000 francs [30 500 euros] pour l'été 1984, dont 50 000 francs [7 600 euros] injectés par la commune. L'objectif prôné par le maire, de 1966 à 1996, est de « *prévenir, dissuader, réprimer en réinsérant* »<sup>363</sup>. La ville adhère à la politique de prévention mise en place par l'État, malgré les réticences.

<sup>354</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 17 février 1982, n° 1726, 10.

<sup>355</sup> *Ibidem*.

<sup>356</sup> *Ibidem*.

<sup>357</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 15 septembre 1982, n° 1756, 5.

<sup>358</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 22 décembre 1982, n° 1770, 4.

<sup>359</sup> *Ibidem*.

<sup>360</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 26 janvier 1983, n° 1775, 4.

<sup>361</sup> *Ibidem*.

<sup>362</sup> Aucun résultat n'est apporté pour conforter cette prise de position, ce qui laisse incomplète la démonstration.

<sup>363</sup> Extraits de l'intervention du maire de 1966 à 1996 lors de la mise en place de la commission de sécurité publique, le 17 décembre 1983.

*« Les OPE ? Oui, on les a menées. On n'était pas contre au début. On a considéré que tous les moyens étaient bons et que parfois ce n'était pas suffisant. On a pris tout ce qui arrivait. On en bénéficiait, donc on les soutenait mais on prend le problème par le petit bout de la lorgnette. Ce n'était pas notre volonté d'attaquer de front comme ça, mais on ne pouvait pas faire autre chose. On se battait pour avoir les moyens d'une politique sociale. Et pas seulement des projets à court terme. Là, on met en place des solutions qui ne sont pas les bonnes, ou les vraies. Mais ça, c'est un problème de politique générale. »*

Maire de 1966 à 1996

Rapidement, les difficultés inhérentes à ces dispositifs sont détectées par les responsables, qui comprennent que ces programmes ne peuvent réguler tous les problèmes de la cité. *« On donne de l'argent et on envoie des jeunes au ski pendant une semaine. Mais ça n'a jamais permis de résoudre les problèmes »* (Directeur des sports de 1980 à 1991). *« À Trappes, on a fait ça comme ailleurs ; [...] on envoyait un ou deux groupes au ski et là-dedans il y avait les plus emmerdeurs du lot et voilà. Pareil l'été »* précise le Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008. Les dispositifs y sont de très courte durée et cette logique du spectaculaire, de coup, déplaît fortement aux responsables.

*« On a envoyé les plus bandits faire du parachutisme. Et ils se dégonflaient comme tous les gamins. Ça n'apportait pas grand-chose. Ils avaient profité du truc. Ils étaient contents. C'est-à-dire, ce n'était pas inscrit dans un projet éducatif à long terme. C'était des actions au coup par coup. C'était condamné à l'échec. »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Très vite, ces types de dispositifs périssent sur le territoire local, sous l'instigation des hauts responsables locaux, au grand plaisir des acteurs de terrain qui s'opposent à ces formes de « prévention ».

*« Et là je reviens à mon premier métier, animateur socioculturel dans les banlieues ; je disais à l'époque, il y a déjà 25 ans, les politiques qui consistent à mettre un max de blé, parce qu'on met un max de blé, qui sont simplement là pour faire de la consommation, c'est ruiné. C'est même hyper contre productif, hyper contre productif [Il insiste bien sur toutes les syllabes et hausse sensiblement la voix]. »*

Président du TSQFC depuis 2004

C'est ce manque de projet qui gêne le plus les acteurs trappistes. *« On donnait de l'argent sans véritable projet »* insiste le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999<sup>364</sup>. Toujours soucieux de fonctionner à travers des valeurs d'entraide, de solidarité, mais surtout d'éducation, les élus locaux dénoncent, tout en l'utilisant, cet apport soudain d'argent, sans véritable objectif, autre que la simple occupation des jeunes. À travers ces programmes, *« tout le monde est pris au piège [car] on fait de la consommation en réalité »* (Président du TSQFC

<sup>364</sup> Ce dernier est le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009.

depuis 2004). La consommation est-elle utile pour l'éducation des jeunes ? La pratique sportive est-elle perçue comme un facteur d'intégration et/ou d'insertion ? Au plan local, une politique, autre que celle de la consommation passive, va être mise en place, en interne. Les opérations de type OPE, « *ça nous a mis en difficulté* » précise le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, même si de manière générale, « *le positif l'a largement emporté* » comme le dit le directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995. À cette époque, afin d'éviter cette politique du portefeuille, les élus locaux ont établi de nouvelles directives pour encadrer les jeunes<sup>365</sup>. Afin de démocratiser le sport de haut niveau, et tenter de décrédibiliser la stigmatisation effective de la commune, les responsables locaux ont décidé d'amener des sportifs de haut niveau à se produire devant les jeunes de la ville.

*« J'ai organisé après Moscou<sup>366</sup>, on n'a jamais eu autant de médailles d'or, avec Lamour et tout ça... Après ça, j'ai organisé un mois et demi de sport dans la ville ! On avait des moyens, ceux de la Ville Nouvelle... En organisant des événements avec des Lamour, Noah, Tuslane<sup>367</sup>, etc. L'objectif c'était de... L'objectif de montrer aux gens qu'on pouvait amener du haut niveau dans les quartiers, c'était de la démonstration comme l'équipe de basket américaine ou yougoslave, ou équipe de France en volley ou en hand, bon en piscine, on n'avait rien, mais bon... En montrant que le haut niveau est à leur portée... Le vélo, on faisait un Grand Prix mais ce n'était pas évident avec la Nationale mais on faisait vachement de choses. On se débrouillait. J'ai appris énormément là bas. [...] Je me souviens, à Guimier, vers 1983-85, où c'était un hiver très froid, j'avais organisé un grand tournoi de foot en salle... C'était l'un des premiers ! Avec le PSG, Monaco, ... Toutes les grosses équipes qui venaient jouer à Guimier. Ils recherchaient ça... Le foot en salle, pour les jeunes, ça a été un événement où tout le monde pouvait jouer. On avait donc mis un tournoi pour les clubs pros, un autre pour les jeunes des squares. Et ça avait été pour moi une réussite exceptionnelle. Les jeunes se sont retrouvés dans cette pratique. Des pros pratiquaient devant eux le foot qu'eux jouaient dans leurs squares. »*

Directeur des sports 1980 à 1991

La volonté des responsables est d'apporter du haut niveau dans les quartiers, de démocratiser en quelque sorte le haut niveau, afin de montrer aux jeunes qu'on peut accéder à l'excellence, même si on est né ou on habite dans les quartiers. Quelques résultats sont même probants dès le milieu des années 1980, avec le club de basket qui s'illustre au niveau national<sup>368</sup>. Les élus souhaitent à l'époque diversifier les pratiques afin de faire découvrir de

<sup>365</sup> Le directeur des sports, de 1980 à 1991, affirme qu'il n'a pas connu, durant ses onze années, « *la politique où on donnait de l'argent* ». Malgré quelques tentatives, cette logique a vite été oubliée.

<sup>366</sup> Les Jeux Olympiques de Moscou en 1980. Ces JO vont connaître un boycott massif, suite à l'appel des États-Unis après l'invasion de l'Afghanistan par l'Union Soviétique. La France y remporte 14 médailles.

<sup>367</sup> Une erreur est réalisée par l'interviewé qui confond les résultats de Jean-François Lamour aux JO de Moscou (aucune médaille) et ceux de Los Angeles (deux médailles). Les événements relatés par le directeur des sports de 1980 à 1991 sont, semble-t-il, de 1984-1985 ; Yannick Noah remporte le tournoi de tennis du Grand Chelem, Roland Garros, en 1983 ; Thierry Tulasne est un joueur de tennis, champion du monde junior en 1980.

<sup>368</sup> « *Ils entrent dans la légende : les basketteurs minimes de la ville de Trappes sont en 1/2 finale de coupe de France* » (Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 18 avril 1984, n° 1839, 2).

nouvelles activités aux jeunes comme le hand-ball, le tennis, le judo<sup>369</sup>, ou encore le football en salle, pratique très appréciée par les jeunes. Et toute cette nouvelle programmation, qui dure environ une dizaine d'années, a pour objectif de démocratiser la pratique sportive au sens général.

**« Y a-t-il à l'époque une volonté d'influencer les jeunes pour qu'ils s'orientent vers une pratique particulière, notamment en club ?**

*Non, pas cette idée d'influencer mais le fait de dire que ce n'est pas exclusif de voir ça à la télé ou à Paris, mais qu'on peut voir ça aussi à Trappes. Indirectement ça avait aussi ce rôle-là. Au départ, pour le sportif et pour la population, nous aussi on peut avoir ce spectacle-là, parce que ça ne coûtait pas cher, on pouvait avoir ce type de match là aussi. Et là, la salle était comble. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Une politique qui se destine à apporter, lors d'événements particuliers, le haut niveau sur le territoire trappiste et permet de divertir le public, les habitants, les jeunes. En aucun cas cette politique ne s'est voulue d'insertion et/ou d'intégration, ou encore élitiste<sup>370</sup>. L'objectif est tout autre. Les responsables souhaitent développer le sport pour tous, sans distinctions, dans des valeurs proches de la FSGT. Le dilemme, observé à Trappes, entre le sport pour tous et le haut niveau, est identique à la position du Parti qui repose, elle, sur un compromis idéologique<sup>371</sup>. Comme le prévient Gastaut (2004), il s'agit d'une part de défendre l'idéologie communiste à travers l'idée du sport pour tous, et d'autre part, de concéder à l'idéologie capitaliste la défense d'un sport de haut niveau. Les communistes sont favorables au spectacle sportif, où l'accent est mis sur « *le rôle social et culturel du champion dont l'image a valeur d'exemple et reflète des vertus éducatives* » (Op. cit., 134). Ils privilégient de ce fait la pratique sportive en situation de compétition. À travers cette démocratisation du sport, ils

<sup>369</sup> « *Que la fête continue : le sport à l'honneur avec 24h de natation non-stop et du judo avec Thierry Rey, champion olympique de judo aux JO de Moscou* » (Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 15 mai 1985, n° 1894, 4).

<sup>370</sup> À plusieurs reprises, différents interlocuteurs hauts placés (directeurs des sports, maires, etc.) ont déclaré ne pas être pour une politique d'élitisme, c'est-à-dire avoir des clubs de haut niveau au sein de la commune. L'opposition a vivement critiqué cette prise de position : « *ils n'avaient pas de politique sportive comment dire... L'élitisme c'est quelque chose qui les défrise ! Avoir une politique sportive c'est éventuellement avoir aussi une politique de... euh, d'avoir de bons résultats, de gagner des compétitions... Eux, c'était plus le côté associatif de bons pères de familles. Il y avait ce côté familial avec parfois des résultats. Mais c'était une gestion familiale. Mais ils auraient pu dans certaines disciplines recruter des personnes de haut niveau pour s'occuper des jeunes... [...] On ne mettait pas la main à la poche pour recruter un bon entraîneur. C'était bon enfant, familial ! Voilà ce que j'appelle moi une politique sportive, c'est mettre le paquet sur un ou deux sports pour faire sortir des gens, des choses et que ce soit une vitrine valorisante de la ville. Ça n'a pas été fait.* » (Élu(e) de l'opposition de 1983 à 2001).

<sup>371</sup> Selon Gastaut (2004), la position la plus difficile à défendre pour le PCF est celle du sport de haut niveau. Pour le Parti, « *le sport de masse et de performance sont inséparables* » (Op. cit., 135). Mais l'auteur souligne que le danger est réel car la notion d'élite n'entre guère dans les valeurs de base de l'idéologie communiste. Gastaut considère que « *la question du sport se révèle en amont annonciatrice des mutations à venir du PC* » (Op. cit., 136).

désirent attirer toutes les familles, même les plus précaires, dans les clubs ou encore dans des activités qu'ils créent, comme l'école des sports à la fin des années 1980.

*« On a été très novateurs au niveau de l'humanisme, du sport pour tous... On s'occupait de faire une politique de transfert pour éviter que les clubs tirent chacun de leur côté. Pour cela, on avait monté une école des sports, commencé avec [Directeur des sports de 1980 à 1991] et sous [Directeur des sports de 1991 à 1994]. Je la dirigeais d'ailleurs cette école. On avait deux interventions, une sportive et une autre culturelle. Tout ça dans la même demi-journée. Le mercredi matin. Les gamins avaient le choix entre une sportive et une culturelle. Parmi cinq ou six activités au choix. C'était chouette. Ça, c'était intéressant. Et ça a eu pour conséquence d'intéresser les gamins mais aussi de faire travailler les deux services ensemble... Surtout que dans les municipalités, ils s'ignorent. Ils ne souhaitent pas travailler ensemble, c'est souvent la bagarre, question de concurrence ; et là on avait vu une certaine connivence. »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Cet essor en commun du sport et de la culture est très significatif du territoire trappiste. Soucieux de ne pas voir le sport comme un remède miracle aux débordements dans les quartiers, avec la volonté de poursuivre l'élan culturel développé par les ouvriers sur la commune, le secteur « culture » se développe sensiblement au cours des années 1980 et œuvre dans une optique de prévention.

### 5.3.3 Un secteur culturel en expansion

Parallèlement au système sportif, c'est le monde culturel qui prend de l'ampleur au début des années 1980<sup>372</sup>. Le Foyer Laïc de Trappes (FLT) encadre déjà la population depuis une trentaine d'années, à travers une multiplicité d'activités, comme par exemple le ciné-club, le théâtre, la bibliothèque, etc. Véritable moteur culturel au sein de la ville, le foyer est dissous à la fin des années 1970 pour laisser la place à des organisations multiples<sup>373</sup>, telles que l'école de musique, de danse, le comité de jumelage. De ce schisme naît l'Association Culturelle de Trappes (ACT)<sup>374</sup>, à l'instigation, une nouvelle fois, du maire de 1966 à 1996.

*« Je suis à l'origine. Quand on est maire, on est souvent à l'origine... C'était une idée d'un adjoint qui était aux relations publiques et qui [faisait] l'accueil des nouveaux arrivants. [...] Il nous fallait donc une politique culturelle dynamique. Donc on a acheté le cinéma. On s'est*

<sup>372</sup> Georges Hage, Député communiste du Nord, précise, en amont des élections législatives de 1978, que « le sport doit être considéré comme une condition irremplaçable du développement de l'homme dans la société moderne, comme une composante essentielle de la culture » (Revue EPS, 1977, 5). Il associe, au nom de son Parti, le sport à la culture.

<sup>373</sup> « La ville a repris les activités culturelles du foyer qui est mort en 1980, d'une belle mort. Tous les équipements qu'il avait créés avaient été repris en gestion par la ville » (Maire de 1966 à 1996).

<sup>374</sup> « L'Association Culturelle de Trappes : la recette du succès ? L'association a vu le jour en 1980 » (Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 1981, n° 1693, Une). Le maire de 1966 à 1996 précise que l'ACT a vu le jour en novembre 1979.

*battu pour un tas de trucs. [...] On voulait aussi une vie associative dans laquelle les gens pouvaient venir donner leur point de vue, avec des groupes de travail. [...] On était les pionniers ici. L'ACT s'est substituée au foyer laïc, et moi président jusqu'en 1992. »*

Maire de 1966 à 1996

La ville, qui désire redynamiser son service culturel, crée l'ACT, une association paramunicipale<sup>375</sup>, solution mise en place par les élus pour pouvoir créer leur propre association et obtenir des subventions. Le budget de la première année est estimé à 911 000 francs [139 000 euros] (Brunati et al., 1992), et progresse pour atteindre un budget de 3,6 millions de francs [548 800 euros] en 1989. Dès sa création, l'ACT gère « Le Grenier à sel »<sup>376</sup>, cinéma d'arts et d'essais, ouvert en février 1980, puis met en place un travail en continu avec les scolaires, à travers « des expositions de [...] sur le train, le cirque, l'espace ; souvent des expositions de huit semaines » (Directeur de l'ACT de 1987 à 2003). L'ACT a pour objectif de démocratiser la culture sur le territoire, afin en quelque sorte de diversifier les activités des habitants.

*« C'était essayer de modifier un climat social qui se démobilisait, pas intervenir directement en prévention sur la jeunesse, mais l'idée était de toucher toutes les couches de la population, tous les âges, à travers l'école aussi. »*

Directeur de l'ACT de 1987 à 2003

En définitive, l'ACT a pour projet initial de « coordonner la vie associative et le développement de l'animation culturelle de Trappes » (Maire de 1966 à 1996). Cette mission a pour but de « donner de nouveaux moyens pour toucher un public plus large, d'intervenir en direction du public scolaire, de faire revivre le cinéma pour tous, de défendre la création et le contenu des équipements et enfin de s'assurer d'une politique de programmation de qualité » (Association Culturelle de Trappes, 1994, 4). Parallèlement à l'émergence de l'ACT, d'autres dispositifs et équipements socioculturels ont vu le jour comme le Centre Loisir d'Animation (CLA) Charlie Chaplin, en 1981, la Maison des Jeux, en 1988, la salle municipale Jean-Baptiste Clément, en 1989. Des ateliers d'arts plastiques sont créés en 1984, dans le quartier de la Plaine de Neauphle, et qui seront, dès 1987, déplacés dans la nouvelle galerie Le

<sup>375</sup> L'association change de statut en 1995 suite à la loi Sapin ([décret n° 95-225 du 1<sup>er</sup> mars 1995](#), pris pour l'application de l'article 41c de la [loi n° 93-122 du 29 janvier 1993](#), relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, concernant les modalités de publicité des délégations de service public. (Consulté le 22/02/2011). Le maire, de 1966 à 1996, en était le président. L'association a dû se mettre en conformité avec la loi avec un nouveau président nommé, en 1995. Il occupa ce poste jusqu'en 2001, après deux mandats de trois années.

<sup>376</sup> Le rachat du Grenier à Sel, ou cinéma Renoir, et surtout sa réhabilitation, ont posé quelques soucis financiers aux responsables politiques locaux. Le Grenier à Sel peut aujourd'hui accueillir près de 230 personnes assises.



Corbusier. La ville continue de s'équiper afin d'accueillir au mieux ses nouveaux habitants<sup>377</sup>, avec la création de crèches, comme celle de Jean Jaurès en 1980 ou celle de la Plaine de Neauphle en 1984, une Maison des familles en 1986 dans le quartier Jean Macé, de nouveaux LCR dans les squares Debussy (1981) ou Van Gogh (1982).

Pour animer ces équipements, la ville crée le Service d'Animation Sociale et Culturelle (SASC)<sup>378</sup> en 1985, ancêtre du secteur jeunesse qui, lui, ne voit le jour qu'en 1992. Ce service est mis en place immédiatement à la suite du rachat du patrimoine locatif par la ville, avec la SEM SATRA. Les précédents bailleurs sociaux n'avaient pas axé leur gestion sur les équipements socioculturels, d'où un manque conséquent dans ce domaine. Des animateurs sont recrutés pour encadrer les activités des jeunes âgés de 8 à 12 ans des quartiers de La Commune, Wallon ou encore Langevin. Le SASC, bien qu'encore assez timoré à la fin des années 1980, est un élément fondamental de la mise en place d'une certaine politique destinée à « occuper » la jeunesse, avec la création du centre informatique. Le service d'animation a pour principal objectif de développer l'animation du CLA Chaplin<sup>379</sup>.

On constate que, de manière générale, les élus locaux ont de l'ambition sur les plans sportif et culturel, et savent s'équiper pour concrétiser cette ambition de l'excellence, qui reste axée sur le désir d'ouverture. La connivence entre ces deux secteurs permet un développement commun et une politique plus globale de prévention, sans se prévaloir d'un titre honorifique de prévention de la délinquance. La plupart des interviewés s'en interdisent l'usage et la dénomination.

*« Il n'y avait pas de scission entre la culture et le sport... Ni la jeunesse... Un peu les mêmes parcours, les mêmes sensibilités, le même âge aussi. Souvent le lien entre les "cultureux" et les sportifs se passaient bien même. D'habitude ça ne se passe pas bien... »*

Directeur de l'ACT de 1987 à 2003

<sup>377</sup> Pour preuve, entre 1977 et 1982, près de neuf groupes scolaires sont ouverts et cinq nouveaux centres de loisir pour l'enfance. On dénote une réelle volonté de développer les équipements dans le secteur sportif, de l'enseignement et du péri scolaire (Brunati et al., 1992).

<sup>378</sup> Une réunion dans le cadre de l'action-prévention du service est menée le 13 novembre 1985. Neuf projets y sont étudiés afin de dynamiser le service, ainsi que le secteur sportif. Un projet global d'insertion sociale est présenté par le club de prévention, ainsi qu'un autre de fresque murale, l'aménagement d'une piste de bicross, d'une piste de patins à roulettes, l'installation de jeux dans trois squares, de buts de football au square Macé, l'animation d'aires de jeux, ainsi qu'au centre informatique et l'ouverture d'un bureau d'aide aux victimes. La ville s'engage à verser 1 309 000 francs [200 000 euros] et promet que l'État versera l'autre moitié. Certains projets ne resteront qu'à l'état de la réflexion, comme par exemple la piste de bicross qui ne verra jamais le jour.

<sup>379</sup> « Prévention Été 87 : objectif 1 000 jeunes atteint au centre Chaplin. Mieux vaut prévenir que guérir, voici l'adage de la ville, donc on propose beaucoup d'activités » (Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 9 septembre 1987, n° 2015, 2). Après avoir mis en avant le travail préventif de la ville, un autre article, dans le même numéro, fait état des violences sur le territoire et des guerres entre les jeunes et la Police. « *Altercation aux Merisiers entre voyous et flics ; "Il faut lyncher les flics" disent les jeunes. Un policier tire en l'air et tout rentre dans l'ordre* ».

Tout comme dans le secteur sportif, les élus locaux n'hésitent pas à faire appel à des têtes d'affiche pour satisfaire le public. Les grands événements ne perturbent pas les responsables, habitués à cette démarche et à cette logique de travail, qui s'étend sur les différents services de la commune. De grands meetings politiques sont organisés, avec par exemple la venue de Georges Marchais, ou encore sur le plan culturel avec des spectacles de haut standing.

*« Personne n'a attendu pour créer des événements culturels. On faisait ça dans l'ancien marché... On a eu du beau monde ici. Reggiani, Ferrat. Avec des salles combles [...]. Il y avait une volonté de faire quelque chose. Avec l'ESCT, une démarche vers les moins favorisés des gamins pour faire de l'évènement. Il y a toujours eu cette volonté. »*

Président du SCAAN de 1977 à 1981

Cette richesse culturelle et sportive provient d'une véritable puissance militante, instaurée par les pionniers<sup>380</sup> de la commune. Le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, précise que ces pionniers ont travaillé dans le domaine de la culture et du sport *« comme des militants du sport, comme ils étaient militants politiques »*. Ce passé ouvrier et solidaire est sans cesse remis au goût du jour afin de garder cette vitalité associative<sup>381</sup>. Cependant, toutes ces opérations ne sont pas systématiquement efficaces et efficaces auprès des jeunes. Des mouvements d'humeur, bien qu'encore pacifiques, font leur apparition sur le territoire. Certains jeunes, se sentant exclus de ces programmations ou des clubs sportifs par exemple, n'hésitent plus à faire part de leur mécontentement. Jazouli (1995) reprend l'histoire d'une association locale, dont le nom très atypique, *« Issue de secours »*, prouve bien des difficultés croissantes rencontrées par les jeunes.

*« Au printemps 1985, les adolescents du quartier Sand occupent un local à vélo afin de se réunir en toute tranquillité. Il n'y a plus de maison de quartier [...] et la présence, cinq heures par semaine, d'un animateur jeunesse, ne suffit pas à distraire les jeunes gagnés par l'ennui. [...] En mai, 200 adolescents et jeunes organisent un sit-in dans la mairie pour obtenir un local. [...] Le maire accepte, convaincu par la détermination des jeunes et rassuré par le suivi des adultes. [...] Le curé de la ville en devient le responsable. [...] En décembre 1985, au moment où l'association coule, il organise avec les garçons les plus motivés une semaine de vacances. Sortir du quartier est le seul moyen de créer un espace neutre d'échanges et de*

<sup>380</sup> Le terme « pionnier » fait débat au sein de la Ville Nouvelle car sa définition est confuse et mélange deux types de population. D'une part, le terme « pionnier » peut servir à désigner les anciens habitants de Trappes, ceux qui étaient présents au sein de la commune avant même la création de la Ville Nouvelle de SQY, c'est-à-dire avant les années 1970. D'autre part, comme c'est le cas ici, le terme « pionnier » peut servir à représenter les Trappistes arrivés dans les années 1970, au moment de la création de la Ville Nouvelle. Ces derniers ont contribué au développement culturel de la commune, comme par exemple la responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001, qui avoue qu'au moment de son arrivée au sein de la ville, en 1973, *« tout était à construire [...] Un jour, il y a eu une exposition à l'écomusée et ils nous ont appelé les pionniers ; on ne savait pas qu'on s'appelait comme ça ! [...] On avait la fibre militante, associative, politique, sociale »*.

<sup>381</sup> En 1982, par exemple, près de 20 associations sont créées dans la seule commune de Trappes. Pour comparaison, 70 autres associations ont vu le jour la même année sur le territoire de la Ville Nouvelle (Brunati et al., 1992). On s'aperçoit de la perpétuelle vitalité associative de la ville, et de la croissance progressive des autres communes de SQY, qui, lentement mais sûrement, se développent socialement.

*dialogue. [...] L'évolution la plus intéressante se produit dans les têtes. Car progressivement, les jeunes passent de la consommation [...] à l'offre d'activités en direction des plus petits. En 1986, ils s'inscrivent à une formation BAFA mais ne la suivent pas jusqu'au bout car il y avait de réels décalages entre "ce que nous vivions et voulions et ce qu'on nous proposait". [...] »*

Jazouli, 1995, 237-239

Malgré un dynamisme associatif culturel et sportif indéniable, Trappes entre dans une période de crise au cours des années 1980. Outre la résistance du PCF dans la commune, qui masque des difficultés électorales, un réel *hiatus* se crée entre les jeunes et les anciens, entre les Français et les étrangers, entre les travailleurs et les chômeurs, entre les pionniers et les « *primo-arrivants* » (Wieviorka, 2001, 114). Pour preuve de cette fracture sociale, voici une anecdote révélatrice des conflits entre les différentes populations de la ville.

*« Ça va peut être vous paraître bizarre mais, au square de La Commune de Trappes, il y a eu une pétition signée par les locataires disant : "Puisque les Français ne savent pas vivre en bon voisinage avec nous, qu'ils partent ailleurs !". Il n'y avait pratiquement pas de Français... euh... Français, c'est difficile... Disons celui qui apparaissait être le Français de souche. Ils n'étaient pas beaucoup et ils étaient rejetés. [...] Parce que dans les immeubles, pendant le ramadan, c'est la nuit qu'ils [les musulmans] vivent donc ça fait du bruit. Les gens d'origine africaine sont bruyants dans leur façon de parler, d'écouter de la musique. Ça a posé des problèmes de nuisance de voisinage. Certains rouspétaient. Il y a eu une pétition en 1983. Les Français étaient conviés de partir. »*

Élue de l'opposition de 1983 à 2001

En résumé, on peut dire que Trappes est dans les années 1980 en crise, tout comme l'ensemble des anciennes banlieues rouges. Une crise politique, urbaine, sociale avec la montée de la xénophobie. Des conflits naissent entre les diverses populations et les jeunes deviennent la figure de proue de ces événements. Malgré un climat particulièrement tendu, avec l'émergence d'une délinquance juvénile en bandes, aucune émeute urbaine n'est à déplorer au sein de la ville, contrairement à la région lyonnaise. Signalons que dès les années 1980, les élus locaux tentent de lutter contre la stigmatisation médiatique, cette idée de ghetto urbain, à laquelle la ville est soumise, à travers une politique sportive et culturelle. Le sport devient rapidement un enjeu électoral et est un véritable moyen pour calmer les habitants et en particulier les jeunes. Les bribes d'une politique de prévention de la délinquance sont visibles, avec, au début, l'utilisation d'opérations gouvernementales, comme les OPE. Ces actions sont très vite oubliées afin de mettre en place une politique propre à la ville, avec le soutien des associations sportives. Mais la ville peut-elle résister éternellement ? N'est-elle pas justement un terreau propice à des révoltes urbaines ? Les signatures des premiers dispositifs gouvernementaux, ZEP et DSU, au début des années 1990, sur le territoire local, vont-elles permettre de combattre utilement et efficacement ces débordements ?

# Conclusion - Vers une ghettoïisation des banlieues françaises ? (1980-1990)

## 1. Ghetto : une stigmatisation et un abus de langage

Tout au long des précédents chapitres, à l'aide du phasage effectué par Kokoreff (2003b), l'histoire de la « banlieue » a été retracée, ainsi que celle de Trappes. Il a été montré que, dans les années 1970-1980, comme l'annonce Subra, « *la banlieue, ouvrière par essence, [...] ne l'est plus que par héritage et de manière résiduelle* » (2004, 21). Un malaise y est perceptible avec une montée de l'insécurité, l'apparition d'un racisme latent envers une nouvelle population, issue non plus d'une immigration de main d'œuvre, mais désormais de peuplement<sup>382</sup> (Dubet, Lapeyronnie, 1992 ; Wieviorka, 1992) et la stigmatisation de cette population. « *Le malaise des banlieues* » (Avenel, 2004, 13), qui surgit à la face des Français au tout début des années 1980, est, en soi, la nouvelle question sociale de la fin du 20<sup>e</sup> siècle et remplace les conflits ouvriers qui ont marqué la France tout au long du siècle. On peut dire que « *les conflits du travail et de l'entreprise ont laissé place à l'exclusion et à la question de la ville* » (Dubet, Lapeyronnie, 1992, 7), car « *malgré quelques sursauts, l'affrontement entre ouvriers et patrons autour des questions liées à l'industrialisation et au progrès n'a cessé de s'affaiblir depuis les années 1970* » (Hérault, Lapeyronnie, 2005, 253). La banlieue n'est donc perçue qu'à travers les phénomènes de violences. Boyer et Lochard (1998, 37) vont plus loin en parlant « *d'héritage* », ce qui amène à penser que les territoires périphériques auront été, tout au long de leur histoire, des faubourgs aux banlieues rouges, des lieux marginalisés et stigmatisés.

Le projecteur médiatique, bien que récent, est un vecteur inéluctable de cette discrimination. Les discours journalistiques au lendemain des premières émeutes urbaines « médiatisées », ont contribué à forger dans les représentations collectives l'idée nouvelle de « ghettoïisation » des banlieues, en transposant le modèle américain, en déperdition, à l'Hexagone, symbolisant la mort des banlieues rouges. Pour les journalistes, ces nouveaux ghettos sont tout à la fois des zones de relégation, de non droit et de repli dans un « entre

<sup>382</sup> De nombreuses dispositions sont d'ailleurs prises en faveur des étrangers, et en réaction aux débordements estivaux dans ces quartiers. Par exemple, la [loi n° 81-909 du 9 octobre 1981](#) porte modification de la [loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901](#) relative au contrat d'association, en ce qui concerne les associations dirigées en droit et en fait par des étrangers. Les articles 22 et 28 de cette loi de 1901, qui interdisaient aux étrangers de créer des associations, sont supprimés. (Consulté le 22/02/2011).

soi », excluant et protecteur, favorisant une territorialisation de la société. Cette idée d'exclusion<sup>383</sup>, à visualiser non pas comme un état mais plutôt comme un processus (Castel, 1991), a fait son apparition dans le vocabulaire politique français lors de la mise à l'écart de ces territoires. Effectivement, ces jeunes ne savent pas s'ils sont « *established* » ou « *outsiders* » (Elias, Scotson, 1965) de la société, qui elle-même ne sait pas réellement si elle veut les accepter, les insérer ou bien les intégrer, et encore moins comment elle pourrait s'y prendre. En les considérant exclus, ils sont de la sorte laissés à l'abandon et disqualifiés socialement (Paugam, 1991). Ils sont décrits comme des marginaux<sup>384</sup>, perçus comme des acteurs exclus, rejetés et mis en dehors (Dubet, Lapeyronnie, 1992), et tentent, par la violence, la délinquance, la révolte, l'émeute, d'inverser le processus qui les donne pour perdus avant même d'avoir pu esquisser le moindre geste. Les « ghettos », où s'entremêle un ensemble d'images et de clichés négatifs, symbolisent ces jeunes. Mais ce terme est-il réellement bien adapté au contexte français ? Est-il pertinent pour qualifier ces banlieues qui, par des réactions de violences, des moments de rébellion, « manifestent » leur désarroi ? Comment au final déterminer ce terrain d'étude sans y adjoindre un qualificatif plus que négatif ?

Il semble de prime abord que le concept de « ghetto » soit une idée « *fourre-tout* » (Vieillard-Baron, 1996, 25). Si le débat est quelque peu rhétorique<sup>385</sup> (Avenel, 2004), les différents critères énoncés par Vieillard-Baron (1990) et Wacquant (1992) permettent d'éclairer ce contresens à la française et de surclasser les représentations collectives engendrées par les discours « médiatico-politiques ». En effet, « *l'usage français du terme, pour l'essentiel métaphorique ou dérivé, peut [...] poser problème* » (Boisson, Collombet, 2010, 1), car « *au-delà de la querelle du lexique, ce recours induit un risque de stigmatisation* » (*Op. cit.*, 1). En France, trois principales critiques sont appliquées à cette utilisation du concept de « ghetto » : l'abus de langage, la stigmatisation et le terme écran (*Op. cit.*, 1). Ici, le contresens sociologique et le phénomène de stigmatisation seront détaillés. En ce qui concerne le « terme écran », cela signifie que « *la prégnance de la question du*

<sup>383</sup> « *La revue Esprit participe à l'émergence de la notion exclusion et joue un rôle encore plus décisif en établissant un lien direct entre cette notion et la question des banlieues* » (Tissot, 2007, 90-91). Le terme « exclusion » apparaît dès décembre 1988, dans le numéro consacré à « *L'extrême pauvreté et le RMI* » (n° 145), puis s'affirme réellement dans « *le "Manifeste contre l'exclusion" lancé par la revue en mai 1991, qui l'érige de fait en véritable question de société* » (*Op. cit.*, 91).

<sup>384</sup> Dans les années 1970, l'exclusion désignait essentiellement les catégories marginales jugées inadaptées à la société (Villechaise-Dupont, 2000). Dorénavant, ce concept est utilisé pour désigner ces jeunes, adaptés à la société moderne mais exclus de cette dernière. Cette disqualification semble même s'enraciner dans les quartiers et devenir *nolens volens* un mode de vie.

<sup>385</sup> Aujourd'hui, le débat sur la notion de « ghetto » semble avoir dépassé ce simple problème linguistique, comme l'atteste la réflexion menée en 2010 par le Centre d'Analyse Stratégique (CAS), organisme qui a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques. L'utilisation, ou non, du terme « ghetto » renvoie désormais à une inquiétude gouvernementale.

*ghetto risque d'occulter d'autres mécanismes d'inégalité sociale, notamment le fait que les caractéristiques socioéconomiques initiales ont une influence plus grande sur la destinée des individus que celle de leur lieu de résidence* » (Op. cit., 6).

Pour Vieillard-Baron (1990), quatre idées permettent d'infirmer la thèse de l'émergence de ghettos en France. Leur constitution suppose un espace géographique réglementairement circonscrit et imposé par le pouvoir, un lieu d'homogénéité culturelle, diversifié économiquement, socialement et professionnellement, soit une microsociété interne, et enfin un espace discrédité. Pour l'auteur, il est certain que les banlieues françaises ne répondent pas à la plupart de ces critères et se différencient de la ghettoïisation américaine. Pour Stébé, seule la situation économique précaire des cités françaises peut-être considérée comme un dénominateur commun avec les Etats-Unis<sup>386</sup>, ce qui le conduit à affirmer que « *nos banlieues ne sont pas des ghettos* » (1999, 91). Wacquant (1992), pour sa part, de manière plus pertinente, oppose les quartiers français et américains en différenciant leurs tailles<sup>387</sup>, les types de populations qui les composent, le manque de ressources, la paupérisation et la criminalité qui peut y exister. Selon cette nouvelle grille d'analyse, seul le critère de l'homogénéisation de la population rejoint les propos de Vieillard-Baron (1990). Tout comme précédemment, cela corrobore l'idée d'opposer les banlieues françaises à celles des États-Unis. Néanmoins, caractériser le regroupement de populations socialement homogènes n'est pas sans poser problème car, comme le suggère Merlin (1998), prenant l'exemple de l'installation originelle des Bretons à Paris, autour de la gare Montparnasse, le regroupement spatial n'est pas la caractéristique essentielle du ghetto.

L'usage de ce terme en marge des années 1980-1990 renvoie à une catégorisation inappropriée et ne semble pas être transférable, immédiatement du moins, à la France<sup>388</sup>. L'utilisation de ce terme n'est vraisemblablement ni plus ni moins qu'un abus ou une facilité de langage (Vieillard-Baron, 1994 ; Lagrange, 2010). Comme le souligne Wacquant, « *les banlieues françaises sont, sociologiquement parlant, des anti-ghettos* » (2005a, 170). Réfuter l'idée de ghettoïisation à l'américaine ne revient pas à nier le déclin de certains quartiers et leurs transformations progressives. Sous le poids des préjugés, de l'appauvrissement, de

<sup>386</sup> La discréditation de l'espace géographique est, selon nous, et selon la présentation qui a été faite au préalable de la construction identitaire des banlieues en France, un autre dénominateur commun entre les deux pays.

<sup>387</sup> Aucune cité française n'atteint le dixième d'un ghetto en termes de population.

<sup>388</sup> Aujourd'hui, le débat sur la question du ghetto en France, au Centre d'Analyse Stratégique (CAS), mène aux mêmes conclusions. « *Il ne s'agit en aucun cas de postuler que les quartiers populaires de banlieue seraient désormais les égaux des ghettos noirs américains* » (Boisson, Collombet, 2010, 1). Le CAS s'inquiète cependant des « *effets du renfermement de ces quartiers sur eux-mêmes* » (Op. cit., 1). De nouvelles études ont relancé le débat et cette idée de ghettoïisation, comme celles du sociologue Lapeyronnie (2008) ou du journaliste Bronner (2010). Ce diagnostic reste discuté et discutable, comme le précise la note de veille du CAS.

l'affaiblissement des liens sociaux mais également de la spatialisation ethnique organisée par l'action conjuguée de la pression immobilière et des organismes de logements sociaux eux-mêmes, certains quartiers deviennent des « *quartiers d'exil* » (Dubet, Lapeyronnie, 1992) et parfois les terreaux propices à des violences urbaines en réaction à des violences sociales vécues et subies (Bachmann, Le Guennec, 1996 ; Beaud, Pialoud, 2003). Avenel (2004) concède que l'évolution des quartiers sensibles donne du poids à la thèse des dynamiques du ghetto<sup>389</sup>, rejoignant en cela Touraine qui, à l'orée de la décennie 1990, affirme que la France tend vers le modèle américain du ghetto dans ses grandes villes en remarquant « *une ségrégation dans sa forme la plus dure, le ghetto... Vu la logique générale d'accroissement de la ségrégation nous pouvons nous attendre à ce que nos grandes villes prennent le chemin de Chicago* » (Touraine, 1990<sup>390</sup>).

En définitive, ce contresens sociologique (Wacquant, 2005b) apparaît comme « *un artefact* » (Vieillard-Baron, 1996, 44), c'est-à-dire comme « *une construction intellectuelle qui permet de faire comprendre une réalité complexe* » (*Op. cit.*, 44) tout en employant un terme, chargé de sens, dont l'usage sert autant à dénoncer qu'à tenter « *d'exorciser le mal* » (*Op. cit.*, 25) et qu'à justifier les politiques sociales proposées. « *En jouant sur les affects les plus refoulés, un objet flou est enfermé dans un concept extensible à l'infini* » (*Op. cit.*, 32), qui souffre « *d'un excès médiatique et d'une surcharge sémantique* » (*Op. cit.*, 139). Cette surcharge sémantique induit un double phénomène de stigmatisation et de discrimination, nuisible à l'ensemble du territoire visé. Le terme ghetto véhiculerait « *une image homogénéisante de ces espaces résidentiels et de leurs habitants* » (Boisson, Collombet, 2010, 7), ce qui renforcerait cette ségrégation et gommerait l'essence même du territoire.

Pour éviter cela, il est décidé d'employer, pour la suite de cette recherche, et tout comme Bonelli l'a fait, l'expression « *quartier*<sup>391</sup> [*banlieue*] populaire » (2008, 18). Le quartier populaire définit les zones majoritairement peuplées par les classes populaires, au sens où

---

<sup>389</sup> Avenel (2004) déplore la transformation des quartiers, passant d'une ségrégation verticale, par immeubles, où les bourgeois logent en bas et les ouvriers en haut des immeubles, à une ségrégation horizontale entre quartiers riches et pauvres. Il distingue la ségrégation urbaine comme étant « *toujours à la fois un fait social de mise à distance et une séparation physique* », selon la définition de Grafmeyer (1994, 39).

<sup>390</sup> Extraits de l'article de Touraine, A. (1990). « Le syndrome américain ». *Le Figaro*, 9 octobre 1990. Aujourd'hui, selon Lapeyronnie (2008), les évolutions récentes des banlieues populaires françaises tendent à donner de la réalité à ce concept de ghetto.

<sup>391</sup> « *C'est en 1991 [suite aux différents débats qui ont lieu en aval des émeutes urbaines] que le mot "quartier" a pris la place des "grands ensembles", et qu'il s'est imposé comme terme générique [et transversal] pour désigner l'ensemble des territoires à problèmes* » (Tissot, 2007, 32).

l'entend Hoggart<sup>392</sup> (1970). Ce choix évite une vision trop misérabiliste de la banlieue, une déformation de la réalité et présente une grande hétérogénéité des statuts et des conditions de vie<sup>393</sup>. De plus, si l'on reprend les propos de Dubet, « *nous savons qu'en nommant les choses, nous leur donnons du sens* » (1997, 39). Cette dénomination apporte de la précision au travail, même si le terme reste très généraliste. Il ne faut pas oublier que « *la manière [...] dont on définit les gens leur assigne une place et une identité* » (*Op. cit.*, 39). Dubet regrette l'apparition de « *concepts mous* » (*Op. cit.*, 39) depuis le déclin empirique et théorique de la classe ouvrière. Cette difficulté pour nommer la population des quartiers n'est pas nouvelle. Petonnet, dans son livre sur les bidonvilles et les quartiers, explique justement « *qu'il est difficile de présenter une population quand on ne peut pas la nommer, quand elle n'est pas homogène, qu'il ne s'agit ni d'un groupe, ni d'une ethnie, ni d'une stricte catégorie socioprofessionnelle, et qu'on ne peut sinon la définir, du moins la désigner d'un mot* » (1972, 13).

Éviter d'utiliser des termes fortement marqués et discriminants, tels que ghetto ou quartier défavorisé, permet de s'absoudre de toute stigmatisation éventuelle. Dubet, qui s'interroge sur « *Comment nommer les "classes populaires" ?* » (1997, 39), propose d'emprunter ce dernier qualificatif, bien qu'il soit trop banal selon lui. Il décide d'utiliser l'expression « *classe populaire* », tout en précisant que cette notion « *est tellement ample qu'elle peut, sans grand risque, comprendre une population hétérogène* » (*Op. cit.*, 40). Le terme est, certes, banal, mais il est sans aucun doute représentatif de l'hétérogénéité qui est la marque de fabrique de ces quartiers, de leur essence et de leur histoire.

Ces problèmes de définition et de clarification des banlieues, et de leurs habitants, expliquent, en partie, les difficultés rencontrées dans l'application de la Politique de la Ville. Où intervenir ? Envers qui ? Comment appliquer une politique lorsque les sujets visés par ces réformes ne sont pas totalement reconnaissables ? Cette orientation politique, prise en aval des premiers débordements estivaux sur le sol français, a dès lors contribué à fabriquer, à son insu, « *une catégorie générique des problèmes sociaux : les quartiers* » (Avenel, 2004, 7), avec comme figure de proue, les jeunes.

---

<sup>392</sup> Dans son livre, l'auteur utilise « *working-classes* » et les traducteurs ont pris le parti de traduire l'expression par « *classes populaires* » (1970, 37). L'auteur se réfère à « *un style de vie, une constellation d'attitudes et un ethos qui caractérisent tout un symbole de couches sociales* » (*Op. cit.*, 37).

<sup>393</sup> Cette appellation permet de se distinguer des « *ghettos du gotha* » étudiés par Pinçon et Pinçon-Charlot en 2007.



## 2. La Politique de la Ville : une copie à revoir

La mise en place de la Politique de la Ville, au début des années 1980, a entraîné beaucoup d'espoir. Mais rapidement on comprend que la Politique de la Ville « *ne s'intéresse qu'aux quartiers en crise* » (Jaillet, 2003, 5), c'est-à-dire aux communes qui collectionnent les difficultés, autant sociales qu'urbaines. Elle participe à accroître la stigmatisation de ces quartiers et de ces jeunes qui sont à la marge, exclus de la société. Les critiques des différents dispositifs de la Politique de la Ville sont légion à la fin de la décennie 1980. La grande invasion des dispositifs, intervenant sur tous les fronts, du chômage des jeunes à la pauvreté des banlieues, sème le trouble, car les acteurs font face à « *une boulimie d'actions* » (Body-Gendrot, 1993, 212). Ces programmes perdent de leur vitalité, ressemblant plus à « *des prothèses* » (Bachmann, Le Guennec, 1996, 388) qu'à de véritables avancées politiques. Outre les Travaux d'Utilité Collective (TUC) qui prennent le pari d'une insertion par l'activité pour les jeunes, les Opérations Prévention Été (OPE), entre autres bien entendu, ont eu la lourde tâche d'occuper les jeunes. Mais apparaît clairement une représentation de « *guichet vacances* » (Dubouchet 1990, 33) à l'égard de ces dispositifs, destinés uniquement à « *occuper le terrain* » (*Op. cit.*, 56). Les maires, eux, concluent à une déficience du couple prévention/répression (Dubet et al., 1985).

Le second septennat de François Mitterrand (1988-1995) s'ouvre sur la volonté de porter la politique de développement social et urbain à l'échelle cette fois-ci de l'agglomération et non plus uniquement du quartier (Jaillet, 2003)<sup>394</sup>. Consécutivement à cela, le Conseil National des Villes (CNV), le Conseil Interministériel des Villes (CIV), la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) et le Développement Social Urbain (DSU), qui regroupe, lui, l'ensemble des dispositifs créés initialement, voient le jour afin d'éviter toute stigmatisation. Le contrat de ville<sup>395</sup> est lui créé en application du X<sup>e</sup> Plan (1989-1992) de développement économique, social et culturel, qui élargit l'action de la Politique de la Ville à

<sup>394</sup> On constate que « *l'opposition "ségrégation-mixité" devient plus structurante dans la Politique de la Ville et les réflexions qui accompagnent son développement* » (Boisson, Collombet, 2010, 4).

<sup>395</sup> [Loi n° 89-470 du 10 juillet 1989](#) approuvant le X<sup>e</sup> Plan (1989-1992). (Consulté le 22/02/2011). Le contrat de ville permet de réaliser des projets urbains sous une forme contractuelle entre l'État, les collectivités locales et les partenaires, à partir d'un programme pluriannuel (au départ 5 ans, puis désormais 7 ans). Il permet d'intervenir sur de multiples fronts, tels que l'habitat, l'environnement, l'éducation, les transports, la sécurité, la culture, les équipements sportifs ou les services sociaux. Dès 1989, 13 contrats de villes sont lancés, mais beaucoup de communes restent hésitantes pour s'engager dans une démarche globale d'agglomération (Jaillet, 2003). La difficulté consiste à associer le social à l'économique dans un projet d'ensemble de Politique de la Ville.

400 sites difficiles<sup>396</sup> (Body-Gendrot, 1993), et permet la réalisation de Grands Projets Urbains (GPU) en collaboration entre l'État, les collectivités locales et les partenaires. L'État envisage même la restructuration complète des quartiers et non plus uniquement leur simple aménagement (Jaillet, 2003). La démolition, longtemps refusée, apparaît comme une solution parmi tant d'autres. Mais tous les efforts sont réduits à néant suite au décès d'un jeune habitant du Mas du Taureau, quartier de Vaulx-en-Velin (Rhône). Le 6 et le 7 octobre 1990, le quartier s'enflamme. Pour Jazouli, ces évènements « *sont tout sauf le fruit du hasard [car] d'une certaine manière, ils étaient prévisibles. Petit à petit, ils se sont préparés sur des souffrances, des inégalités et des injustices* » (1995, 70). Mais deux petits mois plus tard, le 4 et 5 décembre, c'est à peine à cinq kilomètres de là, à Bron, que se tiennent les Assises de « Banlieues 89<sup>397</sup> ». Assises qui sont prévues de longue date et qui sont censées marquer la fin de ce dispositif et le renouveau de la Politique de la Ville. Le titre du congrès est clair et sans équivoque : « *Pour en finir avec les grands ensembles* ». François Mitterrand y proclame<sup>398</sup> le caractère urgent de la mise en place d'une véritable Politique de la Ville, avec la volonté de défendre à tout prix les banlieues, tandis que Castro signe définitivement l'arrêt de mort des grands ensembles (Estèbe, 2004). Pour beaucoup de spécialistes, ces Assises marquent un véritable tournant dans la politique menée par l'État français envers les banlieues populaires. Bachmann et Le Guennec précisent même « *qu'il y a un avant-Bron et un après-Bron* » (1996, 444).

Suite à différentes déclarations, il est proposé d'établir un Ministère propre à la Politique de la Ville. Justement, le 21 décembre de la même année, soit seulement 15 jours après ces Assises, un Ministère de la Ville est créé. En créant ce nouveau Ministère, le gouvernement démontre de manière symptomatique sa volonté d'afficher une politique de globalisation des banlieues. Michel Delebarre, maire de Dunkerque, est nommé à la tête de ce Ministère et est aidé dans sa mission, dès janvier, de 13 sous-préfets. Michel Delebarre est chargé de transformer la politique des quartiers en une véritable politique publique (Tissot, 2007) et de faire exister sur le plan local, avec le soutien des sous-préfets, la fonction d'État animateur (Donzelot, Estèbe, 1994). Dès sa prise de fonction, il demande un rapport<sup>399</sup> sur la situation

<sup>396</sup> L'action de la Politique de la Ville est élargie à 400 sites difficiles. Toutes les régions françaises adhèrent au dispositif, tout comme 14 Ministères (Body-Gendrot, 1993).

<sup>397</sup> Dispositif entamé dès 1983 avec l'objectif initial d'en finir avec les banlieues.

<sup>398</sup> [Discours de Monsieur François Mitterrand](#), Président de la République, sur les principes d'action et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les banlieues les plus défavorisées et lutter contre l'exclusion sociale, Bron, le 4 décembre 1990. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>399</sup> Michel Delebarre commande d'autres projets, avec une réflexion à mener sur le développement économique des quartiers, sur la formation des fonctionnaires, sur les services publics de proximité, etc.

dans les quartiers. Jean-Marie Delarue, haut fonctionnaire et délégué à la DIV lui rend le rapport, « *Banlieue en difficulté : la relégation* », durant l'été 1991.

Malgré ce nouveau Ministère, les violences dans les quartiers ne cessent pas. Elles éclatent systématiquement dans les mêmes zones, tout comme le 8 février 1991 aux Mureaux (Yvelines), le 9 février à Vaulx-en-Verin (Rhône) et aux Ulis (Essonne), ou à la Cité des Indes à Sartrouville (Yvelines) au mois de mars, ainsi que début juin dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines). On remarque une décentralisation de ces violences, qui ne sont plus uniquement l'apanage de la région lyonnaise. La région parisienne et particulièrement le département des Yvelines sont touchés, ce qui confirme l'idée que la banalisation de ces émeutes urbaines est effective et que le phénomène s'étend au territoire français, et précisément à ces banlieues populaires frappées par cette précarité. Dans ces communes, il n'est pas rare de voir des inscriptions, s'inspirant d'un discours du Président des États-Unis, John Fitzgerald Kennedy<sup>400</sup> : « *nous sommes tous de Vaulx-en-Verin* » (Bonello, 1996, 36). Inscription qui illustre la solidarité de ces jeunes exclus sur le sol français. Dans l'année, les responsables politiques avancent que 106 quartiers sont touchés par des émeutes urbaines, à des degrés bien entendu divers (Avenel, 2004) mais toutes émanent « *des quartiers défavorisés, d'espaces stigmatisés, de populations exclues, et mettent en cause la Police et des jeunes socialement mal intégrés au cœur de populations hétérogènes et marginalisées* » (Body-Gendrot, 1993, 177).

L'année 1991 est charnière dans l'implication de l'État pour lutter contre les mécanismes ayant engendré les problèmes dans les banlieues populaires. Pour cela, deux lois majeures sont votées. Tout d'abord la loi du 13 mai 1991 qui institue une Dotation de Solidarité Urbaine<sup>401</sup> et un fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France. Cette loi a pour objectif d'instaurer un principe de solidarité entre les communes riches et les communes pauvres. Ensuite, à peine deux mois plus tard, le 13 juillet, le Ministre Delebarre met en place la Loi d'Orientation pour la Ville (LOV)<sup>402</sup>, qui se revendique comme une loi « anti-ghetto ». Elle prévoit de ne plus concentrer l'habitat social dans les quartiers périphériques, de réinsérer

<sup>400</sup> Le Président Kennedy avait déclaré, le 26 juin 1963, devant le mur de Berlin: « *Ich bin ein Berliner* » (Je suis un berlinois).

<sup>401</sup> [Loi n° 91-249 du 13 mai 1991](#) instituant une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU\*) et un fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes. C'est une enveloppe distribuée par l'État aux communes confrontées à une insuffisance de ressources et supportant des charges élevées. (Consulté le 22/02/2011).

\* On s'aperçoit ici de la possible confusion entre le sigle DSU (Développement Social Urbain), qui a remplacé courant 1988 les DSQ (Développement Social des Quartiers) et celui de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine).

<sup>402</sup> [Loi n° 91-662 du 13 juillet 1991](#) d'Orientation pour la Ville. (Consulté le 22/02/2011).

dans la ville les grands ensembles et de faire participer les habitants grâce au tissu associatif (Cubero, 2002). L'État affiche une volonté accrue de lutter contre la ghettoïisation en exigeant pour la première fois un principe de mixité sociale. Elle oblige chaque commune à disposer d'un minimum requis de logements HLM. Mais, de manière générale, la Politique de la Ville est critiquée pour ses « *mises en scènes spectaculaires et ses effets d'annonce, souvent conçus en réponse à l'évènement* » (Chevalier, 2005, 11), c'est-à-dire dans une perspective uniquement réactionnelle. On peut souligner la volonté au début des années 1990 « *de restaurer l'ordre républicain* » (Jaillet, 2003, 10) dans ces territoires en ébullition. Mais « *l'équation banlieues-jeunes-immigration-délinquance* » semble être une « *vision réductrice [...] des cités* » (Bodin et al., 2007, 26) et nuire à la perception des divers problèmes qui frappent ces banlieues populaires. Le sport, à qui on fait une nouvelle fois appel lors des émeutes de 1990-1991, va-t-il réussir à pacifier les quartiers ?

### 3. Le sport : une réponse dans l'urgence

Tout au long de cette première partie, en parallèle à la description historique et sémantique de la banlieue, le rôle et la place du sport ont été décrits. Différentes époques du phénomène sportif local ont pu être décelées, en lien avec le travail réalisé par Callède et Dané (1991). Il a été démontré qu'aucune politique sportive, tant au plan local que national, n'existait au début du 20<sup>e</sup> siècle. Associations et clubs constituent à l'époque l'unique maillage sportif des municipalités. En marge de la construction identitaire de la banlieue rouge, le sport a été utilisé par le PCF, puis par les fédérations affinitaires, comme la FSGT, pour faire adhérer l'ouvrier à une doctrine nationale. Dans la formation de « l'ouvrier nouveau », le sport devient progressivement un outil idéologique et accompagne justement ce dernier dans sa lutte au quotidien. Basée sur des valeurs ouvrières, telles que la solidarité et la camaraderie, la pratique sportive concourt à l'éducation du citoyen. Au plan national, en termes d'urbanisation sportive, la France prend des dispositions pour s'équiper à travers les lois programmes, imposant des normes d'équipement. Au cours des années 1960-1970, le sport devient une véritable pratique de masse (Chifflet, 2005). Cet aménagement urbain s'accompagne sur le plan local d'un réel soutien associatif, afin d'accroître le panel d'activités sportives. Les collectivités locales s'organisent et se structurent avec des services des sports, créés pour la plupart au début des années 1970, pour réguler la pratique sportive sur leur territoire. Parallèlement à la crise des banlieues, le sport prend une toute autre envergure et est perçu comme « *un outil privilégié de la trousse d'urgence de régulation des quartiers*

*sensibles* » (Duret, 2008, 52). On peut percevoir l'année 1981 comme un bon repère pour l'analyse des politiques d'intégration et d'insertion par le sport. Consécutivement à cela, les valeurs de l'association, du club, s'amenuisent, et en particulier dans les banlieues populaires, frappées par des débordements estivaux.

Tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, on constate que le rôle du sport a sensiblement fluctué, en corrélation avec l'évolution des banlieues populaires. D'abord perçu comme un outil idéologique, proche des valeurs ouvrières, dans une logique affinitaire, il s'est vu pourvoir au début des années 1980 d'une fonction multiple de prévention, d'insertion, d'intégration, d'occupation. Malgré de nombreuses critiques suite aux premiers programmes OPE mis en place dans l'urgence des émeutes urbaines, le dispositif est renouvelé lors des débordements des années 1990-1991. Après avoir opté pour une logique d'animation et d'occupation des jeunes, par le biais de la pratique sportive, c'est une politique d'équipement de proximité qui fait l'unanimité au gouvernement<sup>403</sup>. Après avoir établi des programmes d'équipements dans les années 1960-1970, le système sportif se retrouve en difficulté, avec un refus de pratique institutionnelle. Pour cela, Frédérique Bredin, Ministre de la Jeunesse et des Sports, du 16 mai 1991 au 30 mars 1993, propose la mise en place de nouvelles structures<sup>404</sup>, plus aptes à accueillir les jeunes en manque de repères et en conflit avec les clubs. « *Les actions que je vous demande de mettre en œuvre s'inscrivent dans l'urgence* »<sup>405</sup> prévient la Ministre.

Les Équipements Sportifs de Proximité (ESP), rebaptisés J-Sports, ont pour vocation de répondre à une demande et à des besoins importants en matière de pratiques sportives informelles et de loisirs sportifs des jeunes inorganisés dans les quartiers sensibles. Pour la Ministre, « *la création des J-Sports est donc une mesure simple, rapide, concrète, efficace, pour mettre les jeunes en situation d'acteurs, de trouver une voie d'insertion dans la société, en déployant leurs capacités d'initiative, de participation, de prise de responsabilité* » (Bredin, 1992, 207). Ces équipements apparaissent comme « *le fer de lance d'une politique socio-sportive de l'État* » (Vieille-Marchiset, 2007, 145). Le projet d'urbanisation est vaste mais résolument ordonné. L'État programme 1 500 J-Sports sur trois années, soit 500 équipements par an avec une aide gouvernementale à hauteur de 300 000 francs [45 700 euros] au maximum. Ces équipements constituent la deuxième génération d'espaces sportifs

<sup>403</sup> Les OPE sont toutefois encore reconduits. Le Premier Ministre, Michel Rocard, adresse d'ailleurs une circulaire en mars 1991 ([Circulaire n° 3663 du 8 mars 1991](#) relative à l'OPE 1991, 1992, 1993) pour préciser aux préfets le but des opérations : « *lutter contre l'exclusion d'une partie de la jeunesse pour rendre déterminante la réussite d'une politique d'insertion sociale et de prévention de la délinquance* ». (Consulté le 22/02/2011).

<sup>404</sup> Schwartz, dans son rapport, paru en 1983, incitait déjà les villes à développer des installations au cœur des quartiers. Il dénonçait la difficulté d'accès aux installations pour les jeunes.

<sup>405</sup> [Extraits de l'instruction n° 91-116 JS du 14 juin 1991](#). (Consulté le 22/02/2011).

en libre accès, suite à la construction dans les années 1960 des plateaux EPS. Avec un revêtement goudron, au pied des grands ensembles, ils sont plus ouverts, plus sécurisés que leurs aînés et ont pour fonction d'animer le quartier (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008). Implantés au cœur des quartiers, ils sont ouverts en permanence, permettant un accès libre et gratuit, à l'opposé de la compétition institutionnelle. La nouveauté provient de l'implication des jeunes du quartier dans la conception, la réalisation et la gestion de l'équipement (Augustin, 1998). Dès la première année, en 1991, 446 équipements construits, dont 56 % sont des espaces multi-activités (Vieille-Marchiset, 2007). En plus du terrain fourni, les collectivités locales doivent confier l'équipement à un animateur diplômé. Ces équipements s'inscrivent dans un dispositif large d'accompagnement de la jeunesse avec la poursuite des OPE et la mise en place des Tickets sport (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008).

Mais quels sont les résultats engendrés par cette nouvelle politique sportive ? L'urgence des actions a-t-elle été une nouvelle fois nuisible à la logique interne de prévention, prônée par le gouvernement ? Comment est-ce perçu sur le terrain ? On peut d'ores et déjà s'étonner de la similitude des actions suite aux deux principaux mouvements d'émeutes urbaines dans le pays, ceux de 1981 et ceux de 1990-1991, malgré les nombreuses critiques qui ont accompagné les premiers dispositifs OPE. Pourquoi chercher systématiquement à mettre en avant la pratique sportive pour contrecarrer les événements violents des banlieues populaires ? Quelles sont justement les réactions des collectivités ? Adhèrent-elles à ce nouveau principe d'urbanisation ou en profitent-elles pour augmenter leur surface d'espaces sportifs ?

Avant même de s'interroger sur les répercussions de cette politique, qui marque une nouvelle fois la peur exacerbée des banlieues populaires, mais aussi le renouveau de la Politique de la Ville (nouveau Ministère, nouvelles lois, etc.), il apparaît nécessaire de faire un retour, un bilan sur l'évolution de la ville de Trappes et sur la place occupée par la pratique sportive. Rappelons que le local est un bon opérateur du changement et des problèmes à résoudre (Vourc'h, 1991). Il ne faut pas non plus omettre que chaque territoire est unique, ce qui nécessite d'être proche du terrain pour comprendre son histoire. La périodisation empruntée à Kokoreff (2003b) n'est pas forcément celle de Trappes. Kokoreff précise très justement que « *les processus d'industrialisation et d'urbanisation, de désindustrialisation et de désurbanité, ne se sont pas réalisés partout au même moment, ni au même rythme et avec les mêmes effets sociaux. D'où la nécessité de prendre en compte l'histoire locale et la micro-histoire des quartiers permettant de restituer notamment la sédimentation des lieux et la succession des vagues migratoires* » (Op. cit., 125). Quel bilan est-il possible de faire pour la ville de Trappes ?

## 4. Trappes : le point à l'amorce des années 1990

Tout au long de ce premier travail d'analyse historique, de la genèse du territoire au tout début des années 1990, il a été question de l'éventuelle représentativité de la ville de Trappes en tant que banlieue populaire. Outre sa relative conformité, c'est surtout l'utilité de genre monographique qui était ici en suspens. Son découpage historique, à travers les quatre phases de Kokoreff (2003b), a permis, entre autres, de conforter ce choix théorique et/ou méthodologique. Sans chercher à confondre « *le cas spécifique avec toute la classe de phénomènes à laquelle il appartient* » (Becker, 1998, 229), cette analyse autorise à approuver ce choix. Forte de toute son histoire, la ville apparaît représentative, emblématique et exemplaire des autres banlieues populaires, en de nombreux points<sup>406</sup>. Dans certains domaines, et en particulier pour son dynamisme associatif, tant sur le plan sportif que culturel, elle est plutôt atypique.

Fort d'un passé agricole, la ville s'est muée progressivement, parfois à son insu, comme lors de l'élaboration, contrainte et forcée, de la gare de Trappes en 1849, en une ville cheminote. Le développement des voies de chemin de fer a eu une influence notoire sur l'histoire de la ville, avec l'arrivée de nombreux cheminots sur le territoire. Organisés, syndicalisés, les cheminots ont rapidement adhéré au Parti Communiste Français, afin, entre autres, de défendre leurs droits. La ville, dès 1929, est gérée par les communistes. Le développement de l'industrialisation et l'essor de la classe ouvrière modifièrent le paysage social de la ville, avec une population proche une nouvelle fois des valeurs du PCF. Véritable bastion rouge, son destin fut semblable en tous points aux banlieues rouges de la proche région parisienne. Communiste et militante, la ville évolua rapidement après la Seconde Guerre Mondiale, se transformant d'une simple cité ouvrière en une ville à forte consonance sociale, à travers la construction de nombreuses barres d'immeubles. Simultanément à la croissance nationale, Trappes a mis en place une urbanisation massive pour accueillir de

---

<sup>406</sup> Le parallèle est saisissant avec la ville de Winston Parva, étudiée par Elias et Scotson (1967). Les auteurs y décrivent une ville stigmatisée, territorialisée, ouvrière, avec un racisme sévère entre les anciens habitants et les nouveaux. Ils expliquent que la ville est séparée en deux par la voie ferrée et qu'elle n'a pas de véritable centre. Tous ces paramètres se retrouvent dans la ville de Trappes. On remarque également des ressemblances troublantes avec une ville comme Bègles, étudiée par Callède et Dané (1991). Le lien avec Bègles est très ténu, car cet ancien bastion rouge est, lui aussi, traversé par une ligne de chemin de fer. Anciennement surnommée « *Bègles la rouge* », en raison de son penchant pour le monde industriel et le Parti Communiste, la commune avait (a) mauvaise réputation ; il n'était pas rare d'entendre autrefois la blague « *T'es con ou t'es de Bègles ?* » (Directeur des sports de 1995 à 2002, ayant travaillé quelques années à Bègles), stigmatisant les 25 000 habitants. Les noms des quartiers rappellent, tout comme à Trappes, l'attachement politique de la commune au PC, avec les cités Farge ou Thorez par exemple.

nouveaux habitants, des ouvriers immigrés en majorité. Mais, tantôt à son insu, tantôt suite à des erreurs stratégiques locales, la ville s'est transformée en une banlieue dite « sensible ».

La pratique sportive a sensiblement évolué. Quasi-absent au 19<sup>e</sup> siècle, le sport s'est organisé autour du modèle associatif, très proche des valeurs ouvrières et cheminotes, et selon une logique très affinitaire. Les prérogatives gouvernementales, sur le plan de l'urbanisation sportive, au cours des années 1960-1980, ont permis à la ville de s'équiper convenablement (gymnases, courts de tennis, piscine, etc.). Malgré un dynamisme associatif local, la commune entre dans une période de crise au cours des années 1980, tant sur le plan urbain, que sur le plan social et sportif. Malgré un climat particulièrement tendu dans la localité, avec une délinquance juvénile en bandes, aucune émeute urbaine n'est à déplorer. Et contrairement aux principales banlieues rouges de la couronne parisienne, le PCF résiste et maintient son pouvoir au sein de la commune, malgré la création de la Ville Nouvelle de SQY. La stigmatisation du territoire et de ses habitants n'en est que plus accrue. Au sein même de la commune, des conflits opposent les nouveaux aux anciens habitants, qui ne supportent pas le fait d'être dépossédés de leurs équipements par des étrangers et/ou immigrés. Des zones de non-droit sont visibles sur le territoire avec des violences qui éclatent. Malgré cela, la ville n'explose pas en tant que telle. Son dynamisme associatif est sans cesse mis en avant par les habitants, ainsi que par les élus<sup>407</sup>. Les dispositifs gouvernementaux, utilisés mais pas revendiqués par les responsables, y ont sans doute eu un rôle à jouer.

*« [Le programme] Banlieues 89 a été d'une grande aide pour la ville. Aussi bien sur le point de vue urbanistique que pour les arts. Regarde l'hippopotame à côté de l'école maternelle... Avant, à la place, il y avait un préau, avec des tables de tennis de table, qui servaient plus à la fin à être au calme pour fumer son joint. Banlieues 89 a permis ainsi de désenclaver la ville, comme ce préau, le parc des bateleurs ou encore la place de l'horloge »*

Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009

En plus des programmes sportifs, c'est le renouvellement urbain qui est à signaler avec par exemple l'implosion d'immeubles dans le quartier des Merisiers, courant 1989. Sept immeubles sont détruits et/ou transformés. Par cela, les élus veulent que le quartier devienne exemplaire dans le logement social<sup>408</sup>. La présidente de la SEM SATRA, première adjointe à Trappes explique que la ville veut « éviter les ghettos et ouvrir les immeubles sur

<sup>407</sup> Le phénomène est identique encore aujourd'hui. Par exemple, pour expliquer la certaine apathie lors des émeutes de 2005, le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, avance que c'est grâce « à [ce] tissu associatif, cette solidarité qui existe de longue date, des clubs sportifs avec des dirigeants militants ».

<sup>408</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 6 décembre 1989, n° 2132, 6. Les élus se félicitent d'ailleurs que les loyers n'aient pas augmenté depuis plus de trois ans dans le quartier.



*l'extérieur* »<sup>409</sup>. Le maire de 1966 à 1996 ajoute que « nous avons refusé, nous communistes, cet engrenage de la pauvreté et avons choisi d'agir avec la population afin d'agir dans un élan de solidarité »<sup>410</sup>. On remarque que les élus locaux cherchent à comprendre, comme le décrit Subra (2004, 24), « comment éviter la transformation des villes communistes en ghetto social, tout en conservant le contrôle politique ? ». Le problème urbain ne semble d'ailleurs pas l'unique cause des débordements, comme le soulignent nombre d'interviewés, soucieux de déconstruire ces préjugés.

*« Je suis de Corrèze et on peut voir des barres HLM et tout se passe bien. Parce qu'il y a cette diversité sociale. À Paris, quand la mixité sociale est gardée, ça fonctionne. Les grands ensembles collectifs, au niveau écologique, c'est la solution. Moins gaspilleur. »*

Élu municipal de 1977 à 2001

*« Ce n'est pas l'urbanisme qui en est la cause selon moi. Dans le 16<sup>e</sup>, à Paris, il y en a des tours de 20 étages, et il n'y a pas de délinquance. Mais c'est les conditions de vie des gens qui posent problème... »*

Entraîneur au TSQFC de 1989 à 1997, Conseiller municipal de 1995 à 2001

Selon le directeur des sports de 1991 à 1994, c'est tout simplement « *l'être humain qui en a fait un ghetto* ». La mixité est déficitaire sur le territoire trappiste, tout comme dans les autres banlieues populaires, où les populations les plus en difficultés sont concentrées. Bertho, spécialiste de la question, s'étonne « *d'entendre des élus communistes réclamer une meilleure répartition des immigrés entre les communes de la région parisienne. À vouloir préserver les acquis et la gestion des communes, contre la montée de la pauvreté et de ses charges, on en arrive ainsi à tourner l'identité et la culture de la classe contre elle-même* » (1997, 32). À Trappes, la situation est semblable mais les élus locaux sont conscients de leurs propres échecs.

*« C'est une ville où il y avait à l'époque 75% de logements sociaux, ce n'est pas une honte parce qu'il fallait bien des villes qui construisent des logements sociaux quand il y a eu la crise de logement d'après guerre mais ça a l'effet pervers de concentrer les difficultés et la misère. Ce qui au total donne un effet de masse aux difficultés, qui est très compliqué à gérer. »*

Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique

<sup>409</sup> Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 27 décembre 1989, n° 2135, 10.

<sup>410</sup> Ibidem.

En marge des années 1989-1990, les violences ne cessent pas et le quotidien *Toutes les nouvelles de Versailles* titre une nouvelle fois en Une, le 18 octobre 1989<sup>411</sup> : « *Trappes : ras-le-bol de l'insécurité* ». Ce n'est plus forcément l'apanage exclusif de la presse locale car la stigmatisation et la peur franchissent les frontières de la ville. L'hebdomadaire *France Soir Ouest*, du 19-25 mars 1990<sup>412</sup>, précise dans sa Une, que « *deux villes, Nanterre et Trappes, deviennent de véritables ghettos à la tombée du jour* ». À la même période, le *Nouvel Observateur*<sup>413</sup> consacre un article à la ville et définit le collège Gagarine comme « *un cas limite, un bateau ivre ballotté sur un océan de chômage et de racisme ordinaire* » (Degois et al., 2007, 89). Situation confirmée par le président de l'OMS de 1977 à 1994, qui fut également le premier professeur d'EPS du collège.

« *À Gagarine, c'était merveilleux. Il y avait une sélection d'élèves qui se faisait On se faisait une élite en 3<sup>e</sup> presque ; les gamins étaient charmants. Souvent des fils d'ouvriers. Mais après quand on a eu des ... Trappes s'est dégradé.* »

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Trappes est en extrême difficulté à l'amorce des années 1990. Violences, insécurités et bandes juvéniles rythment son quotidien. La réélection du maire, en 1989, masque les difficultés rencontrées par le PCF sur la localité. Soucieux de ne pas perdre définitivement sa jeunesse, les élus locaux tentent de proposer aux jeunes des activités diverses, mises en place par l'État, mais sans succès une nouvelle fois.

« *Quand j'ai reçu ces jeunes début 1990... Le chef de la bande, je l'ai reçu aussi et il voulait du boulot. Je l'ai amené sur 2 ou 3 activités ponctuelles, avec les TUC<sup>414</sup> je crois à l'époque... Il y a eu tellement de trucs comme ça que... Il m'a dit : "Moi je veux bien bosser à la mairie et ça m'arrêtera de faire mes conneries..." ". Je lui ai dit que ça m'étonnerait mais bon... Il m'a*

<sup>411</sup> N° 2125. Ce titre fait référence justement au climat ambiant dans la ville. N'oublions pas que dès le mercredi 30 septembre 1981, dans l'édition n° 1706, ce quotidien évoquait déjà en Une ce danger : « *Trappes : l'insécurité* ». Un peu moins de 10 ans après, ce problème ne semble pas réglé.

<sup>412</sup> Cet hebdomadaire est un supplément gratuit du quotidien *France Soir*. Ce supplément est le n° 10 daté du 19-25 mars 1990, et il se penche sur les soucis liés à la drogue dans les villes limitrophes à Paris. La Une de ce supplément est consultable dans le CD d'annexes, rubrique 2 Archives ; 3 Presse ; 4 *France Soir*.

<sup>413</sup> Les auteures du livre utilisent cette citation sans donner la référence exacte de l'hebdomadaire. Nous les avons contactées pour obtenir cette information : « *Je ne peux malheureusement pas répondre à votre demande. Cet article est sorti avant mon arrivée en 1990, je ne l'ai personnellement jamais lu. On m'en a beaucoup parlé en citant la formule accablante employée par le journaliste* » (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996).

<sup>414</sup> [Décret n° 84-919 du 16 octobre 1984](#), portant application du livre IX du code du travail (formation professionnelle et éducation permanente) aux Travaux d'Utilité Collective (TUC). Ces contrats auront des difficultés à exister, n'étant perçus que comme une simple étape dans le parcours d'insertion. « *Ils ont été perçus par les uns - enfants des classes moyennes - comme de petits boulots de type jobs étudiants, alors que pour les autres - jeunes issus de l'immigration en particulier -, la mesure était dégradante, dans la mesure où elle renvoyait au travail déqualifié de leurs pères* » (Martel, 2007, 219). Ces contrats se transforment en Contrat Emploi Solidarité (CES), suite au [décret n° 90-105 du 30 janvier 1990](#), mis en place sous le gouvernement Rocard. Il tente de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, tout comme les TUC. (Consulté le 22/02/2011).

*dit : "Moi je ne veux pas un TUC là, parce que 2 000 balles par mois... Moi sinon je continue mon trafic d'autoradio et je gagne beaucoup plus". Il avait réglé la question. »*

Directeur de cabinet de 1983 à 1989, élu de 1989 à 1996,  
Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008

Le conflit est réel entre les élus et les jeunes, qui semblent, à l'amorce des années 1990, ne plus supporter leur situation et les contrats et dispositifs à court terme qu'on leur propose. Conscients de ces manques, les responsables politiques locaux veulent absolument éviter de « perdre » leur jeunesse. Au vu des difficultés du Parti, des dysfonctionnements du monde associatif, ils redoutent de ne plus pouvoir tisser et entretenir ce lien social qui est une des clés de la réussite de la prévention trappiste. D'autant plus que, suite aux évènements du quartier de Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, les évènements s'étendent à la région parisienne et en particulier au département des Yvelines. Des villes quasi limitrophes<sup>415</sup> à Trappes sont frappées par des débordements violents, ce qui inquiète les responsables. La proximité spatiale des évènements et les éventuelles répercussions dans leur territoire angoissent les élus, tout comme les difficultés croissantes connues par ces banlieues populaires, identiques à Trappes. La ville peut-elle résister à ces violences ? N'est-elle pas justement un terreau propice à des émeutes urbaines ? Le conflit ouvert entre les associations locales et les jeunes va-t-il engendrer des évènements violents sur le territoire ? Son passé sportif, avec une mise en place très tôt dans son histoire d'un réseau associatif, a-t-il aidé à éviter ces débordements ?

Toutes ces questions méritent réflexion et ouvrent de nouvelles perspectives de travail. Après avoir retracé l'histoire de la banlieue, et celle de Trappes, il est temps de se pencher sur les années 1990-2010. Pour cela, la deuxième partie de ce travail va faire l'objet d'une étude plus approfondie de la politique de prévention sur le plan local. Les échecs et les réussites de cette politique vont être analysés, pour pouvoir décrypter l'évolution de la commune à travers ses guerres de territoires, religieuses, etc., et tenter de comprendre comment la ville a utilisé les dispositifs et programmes nationaux de prévention par le sport.

---

<sup>415</sup> La plupart des villes de la région parisienne se situent en moyenne à environ 30-40 kms de Trappes (Les Mureaux, 34 kms ; Les Ulis, 23 kms ; Sartrouville, 27 kms ; Mantes-la-Jolie, 38 kms).

PARTIE 2 -  
ÉVOLUTION ET  
TRANSFORMATION D'UNE  
POLITIQUE PUBLIQUE DE  
PREVENTION PAR LE SPORT :  
ENTRE LUTTES D'ACTEURS ET  
STRATEGIES POLITIQUES.  
L'EXEMPLE DE TRAPPES

## Introduction

Il semble légitime de se questionner immédiatement sur les raisons qui ont poussé à diviser ce travail en deux parties. Tout d'abord, dans la première partie, on a pris la décision de suivre et de respecter la chronologie réalisée par Kokoreff (2003b). Pour cela, la partie a été scindée en quatre chapitres, dans le souci de conserver de l'intelligibilité et de la clarté dans la définition de la banlieue. Ensuite, sachant que les banlieues populaires se retrouvent à la fin des années 1980, pour la plupart, dans ce qu'il est usuel de nommer « *le malaise des banlieues* » (Avenel, 2004, 13), il est apparu nécessaire de construire une seconde partie en s'appuyant sur une temporalité propre à la localité choisie. Le début des années 1990 est également symptomatique de l'échec dans ces banlieues populaires avec, dans un premier temps, une nouvelle vague d'émeutes en France et la création du Ministère de la Ville, et, dans un second temps, à Trappes, une rupture dans la gestion politique des jeunes.

Au début de la décennie 90', une rupture est perceptible dans la gestion de la Politique de la Ville. Fin 1990, le Ministère de la Ville est créé, ce qui tend à prouver l'envie du gouvernement français de prendre à bras le corps le problème des banlieues et de marquer un renouveau politique dans la gestion de ces territoires. Quelques mois plus tard, la loi du 13 mai 1991 institue la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et le 13 juillet de la même année, le Ministre Delebarre met en place la Loi d'Orientation pour la Ville (LOV). Plusieurs dispositifs sont actés pour venir en aide à ces espaces avec, semble-t-il, une réelle volonté de l'État de contrer cette montée de la ghettoïsation en France. Ces dispositions sont prises en marge d'une nouvelle vague d'émeutes qui frappe le pays, d'octobre 1990 à l'été 1991. À cette époque, des quartiers populaires s'enflamment tour à tour, comme celui du Mas du Taureau, quartier de Vaulx-en-Velin (Rhône), ou encore la Cité des Indes à Sartrouville (Yvelines). On constate que, dix ans après les émeutes des Minguettes, et malgré de nombreuses opérations telles que les Opérations Prévention Été (OPE), pour réguler ces événements, la France se retrouve une nouvelle fois confrontée à la révolte des banlieues populaires. Ces émeutes marquent un échec relatif de la Politique de la Ville, qui se voit ici remise en question. Cette nouvelle décennie s'ouvre sur des guerres de territoire de plus en plus fortes, de plus en plus violentes. Des conflits ethniques et même religieux font leur apparition dans les banlieues, ce qui accroît la stigmatisation de ces quartiers.

Au plan local, une rupture politique est également perceptible. Il s'agit d'un véritable tournant dans la gestion politique de la commune. Rappelons d'abord que le maire est réélu

lors des élections de 1989, et qu'il brigue, à cette occasion, son cinquième mandat<sup>416</sup>. Il est réélu avec 53,83% des voix<sup>417</sup>. Avant même ces élections, le maire s'était voulu très rassurant auprès de ses concitoyens, en leur exposant les projets de son Parti : « *transformer les HLM en HCLM (Habitations Confortables à Loyer Modéré), optimiser les services communaux, réduire les inégalités, mettre en place des actions vers l'école, avoir un accès pour tous vers la culture et le sport et une prise en compte de la question de la santé* »<sup>418</sup>. Suite à sa réélection, il promet de « *s'attaquer aux gros problèmes de la ville, [c'est-à-dire] à la déviation de la RN 10, la construction de notre salle culturelle, de grands équipements et du commissariat de Police, la réhabilitation des Merisiers et des autres quartiers anciens, la fin de l'urbanisation de la Plaine de Neauphle afin d'inverser l'image de marque de la ville et de faire vivre ensemble les diverses populations* »<sup>419</sup>.

Afin d'inverser l'image négative de la ville et d'éviter des émeutes urbaines, qui se rapprochent dangereusement du territoire trappiste, comme à Sartrouville<sup>420</sup>, aux Ulis<sup>421</sup> ou à Mantes-la-Jolie<sup>422</sup>, des premiers contrats d'aide gouvernementale sont paraphés par la municipalité. Dès septembre 1990, la première Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) voit le jour dans un établissement scolaire de la commune. Simultanément, la convention Développement Social Urbain (DSU) est signée entre l'État, le Conseil Régional, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) et la ville de Trappes. Les quartiers des Merisiers, Camus et Sand-Pergaud-Verlaine sont visés par le dispositif. Trappes ne peut cependant pas recevoir les retombées de la Loi d'Orientation pour la Ville (LOV), mise en place pour casser la logique de ghettoïsation, en raison de la richesse inhérente à la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY).

<sup>416</sup> Il est élu maire en 1966, un an après la victoire de Robert Gravaud aux élections municipales de 1965. Ce dernier se retira de la vie politique en 1966 suite à des problèmes de santé. Il effectua un premier mandat de cinq années. Puis, avec son Parti, il remporta les élections municipales de 1971, 1977, 1983, 1989 et 1995. Il se retira de la vie politique locale un an après avoir sa victoire aux élections de 1995.

<sup>417</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 22 mars 1989, n° 2095. Lors du premier tour, le maire de 1966 à 1996 était déjà en tête avec 38,64% des voix, contre 30,93% pour l'opposition (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 15 mars 1989, n° 2094).

<sup>418</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 25 janvier 1989, n° 2087.

<sup>419</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 5 avril 1989, n° 2097.

<sup>420</sup> « [...] Le 29 mars, à Sartrouville (Yvelines), une émeute éclata à la Cité des Indes, en réaction au décès de Djamel Chettouh, tué par un vigile du centre commercial » (Bui-Trong, 2000, 18).

<sup>421</sup> « [...] Le 8 mai, embuscade contre des vigiles et démonstration de force contre des vitrines et des voitures de clients du centre commercial Carrefour des Ulis (Essonne) » (Bui-Trong, 2000, 23).

<sup>422</sup> « [...] Le 25 mai, embrasement du Val-Fourré de Mantes-la-Jolie (Yvelines), par généralisation d'une bagarre entre une bande et des vigiles » (Bui-Trong, 2000, 23-24). D'autres phénomènes de violences sont visibles dans la région d'Île-de-France avec, par exemple, « le 6 juin, une série d'incendies à la Pierre Collinet de Meaux (Seine-et-Marne), à la suite du décès d'un jeune homme, mort noyé après s'être jeté dans la Marne pour échapper aux policiers qui le poursuivaient après un vol à l'étalage ; le 27 juin, incidents dans le quartier des Doucettes à Garges-lès-Gonesse, après le tir d'un riverain sur un jeune qui s'en prenait à sa voiture » (Op. cit., 24).

La mairie attend beaucoup de ces classements en ZEP et en DSU. Grâce à un apport financier, elle espère pouvoir réhabiliter le territoire. Les élus locaux ont pour ambition de rénover sept écoles primaires pour un coût total estimé à 80 millions de francs [12 millions d'euros] (Della Giustina, Grémion, 1994). Mais ces travaux sont refusés par l'État et le SAN. Les responsables de la ZEP précisent que « *travailler avec la mairie est difficile, [car] on [nous] dit systématiquement que les caisses sont vides. La municipalité ne s'implique pas assez [car] la mairie renvoie toujours à des critiques de l'État. La mairie se désiste, pas par volonté de bloquer toute initiative, mais pas peur de ne pas contrôler*<sup>423</sup> » (Op. cit., 37). Cette peur de ne pas contrôler est perceptible depuis les années 1970-1980 auprès des élus communistes locaux qui se sont vus notamment imposer des logements sociaux par le préfet. Ces derniers veulent donc désormais contrôler la situation.

En ce qui concerne le Développement Social Urbain (DSU), la situation est problématique. Les élus locaux adoptent la « loi du silence » concernant la signature de cette convention. Dans le rapport du DSU, plusieurs raisons sont évoquées pour justifier cette prise de position. « *La première est le manque de moyens [car] passer une convention de DSU signifie pour la commune de s'engager également financièrement ; la deuxième est la crainte de l'effet de stigmatisation [car] le DSU peut être le signe d'une mauvaise gestion communale ; [la troisième raison est que] l'ignorance de la pauvreté peut aussi être cause de réélection* » (DSU Trappes, 1990, 47). On se rend compte, une énième fois, que les élus locaux acceptent un dispositif gouvernemental tout en évitant de le faire savoir. Il en a été de même avec le programme OPE, comme le soulignent Della Giustina et Grémion : « *les élus de Trappes refusent de cautionner les mesures palliatives de lutte contre le chômage [par exemple], qu'ils qualifient de poudre aux yeux. Ils accusent les gouvernements successifs de ne pas traiter les vrais problèmes de fond, à un niveau macro-économique* » (1994, 33). Ces deux sociologues en concluent que « *la mairie, qui est dans un système d'opposition par rapport à la ZEP et qui exclut le DSU de toutes négociations, est en fait très présente et active par le biais de ses propres associations ou dispositifs (Issue de secours, ACT, Miss' Pop<sup>424</sup>, Centre Informatique, etc.)* » (Op. cit., 37). Ces prérogatives « locales » ont-elles une incidence sur le climat social ? C'est sur quoi nous allons nous interroger.

<sup>423</sup> Des divergences politiques entre le maire de 1966 à 1996, le représentant Syndicat National des Instituteurs (SNI), communiste, et le responsable de la ZEP sont d'ailleurs visibles et perturbent l'avancée des réflexions.

<sup>424</sup> Nom donné à la Mission Populaire de Trappes, association d'éducation populaire très appréciée par les acteurs locaux et qui a une véritable « aura » (Responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001) au sein de la commune.

À l'époque, les élus locaux prennent conscience du danger qui se rapproche de leur territoire, avec la multiplication des émeutes urbaines dans les Yvelines. Au plan national, la Commissaire Bui-Trong, responsable de la section « Villes et banlieues » des Renseignements Généraux<sup>425</sup>, réalise une première cartographie « *des zones à risques* » (2000, 77) en juillet 1991. Après une phase d'observation, Bui-Trong crée une échelle d'évaluation des quartiers sensibles, qui comprend huit degrés, allant de la violence en bandes, dénuée de caractère anti-institutionnel (degré 1), aux émeutes (degré 8)<sup>426</sup>. Selon cette échelle, on comptabilise, en 1991, « *106 quartiers touchés, au moins, par le 1<sup>er</sup> degré de violence. [...] Ces quartiers, de tailles très inégales, se répartissent dans 82 villes et 35 départements. [...] 66 d'entre eux connaissaient seulement des phénomènes de bandes (degré 1 à 3); [...] 40 quartiers présentaient, de manière assez coutumière, des incidents situés sur les degrés 4, 5 ou 6, c'est-à-dire des violences collectives dirigées contre les policiers* » (Op. cit., 77-78).

Trappes ne figure pas, *a priori*<sup>427</sup>, dans cette première liste des quartiers sensibles. Afin d'éviter ce genre de débordements, d'inverser l'image de marque et chercher à mieux comprendre les jeunes, « leurs » jeunes, les responsables politiques communaux font appel à l'Association Nationale de FORMation (ANFOR) pour établir un bilan de la situation. Ce rapport, *La jeunesse à Trappes : diagnostic social des 15-24 ans*, qui concrétise l'étude dirigée par Verrecchia, entre juin et novembre 1991, va être déterminant pour l'avenir de l'agglomération, et en particulier dans la gestion de la jeunesse locale. Les responsables politiques semblent vouloir agir en prévision d'éventuels débordements plutôt que réagir, et ne plus forcément appliquer, sans réfléchir, des dispositifs nationaux. En effet, la mairie impute l'essentiel de ses difficultés à des facteurs extérieurs comme les injustices de la gestion de la Ville Nouvelle, les difficultés financières ou la responsabilité de la Préfecture dans l'attribution des logements (Della Giustina, Grémion, 1994). Et malgré les nouveaux dispositifs et l'envie des élus locaux de reconquérir la jeunesse trappiste, dès la rentrée scolaire 1991, Trappes sombre dans une violence quotidienne sans précédent...

« *[Cette partie] a un parti pris d'écriture : celui de donner à lire un maximum de situations concrètes et de paroles d'habitants et de professionnels* » (Debarbieux, 2002, 9). La construction de cette partie est donc établie en relation à l'histoire locale, et n'est plus, cette

<sup>425</sup> La section « *Violences urbaines* » voit le jour en juin 1991. Mais très vite, « *le concept de violence urbaine se heurte à de fortes résistances idéologiques* » (Bui-Trong, 2000, 6). La section « *Violences urbaines* », que Lucienne Bui-Trong dirigea neuf années, se transforme rapidement en section « *Villes et banlieues* ».

<sup>426</sup> Dans le CD d'annexes, dans la rubrique 8 Suppléments, 3 Indicateurs de la violence (Bui-Trong), l'échelle d'évaluation des quartiers sensibles est consultable.

<sup>427</sup> Aucun document n'a pu confirmer cette information.



fois-ci, uniquement basée sur l'évolution nationale des banlieues. De la sorte, sur une période déterminée, des années 1990 à aujourd'hui, une chronologie propre à la localité, se basant sur des ruptures effectives et déterminantes, tant sur le plan politique, que sportif ou religieux, est mise en place. Comme le conçoit Morin, « *l'évènement doit être conçu [...] comme une information qui fait irruption aussi bien dans le système social que dans le système mental du sociologue* » (1984, 210). Pour cela, la rupture, l'évènement, qui permet de comprendre la nature et le fonctionnement du système étudié, tient une place prépondérante dans la construction de ce travail chrono-thématique. Une temporalité propre à la localité est respectée afin d'analyser et comprendre les évolutions politiques et sociales dans la ville. Bien entendu, le parallèle avec les évolutions nationales n'est pas ignoré car ces transformations sont symptomatiques. Au fil de l'analyse, les raisons de ce choix, de la prégnance du local sur le national, des décisions communales au profit des dispositifs gouvernementaux, sont expliquées afin d'apporter de la légitimité à l'analyse. Il est évident, au vu du peu de recul sur l'histoire contemporaine des banlieues populaires françaises, que la localité prenne les devants dans cette seconde partie. C'est à l'épreuve du terrain que la politique de prévention évolue et se transforme et l'on va tenter ainsi de comprendre pourquoi Trappes est « *la ville qui tient* » (Truong, 2006, 44) alors que, pourtant, « *tous les ingrédients [sont réunis] pour que ça puisse exploser* » (Directeur de Miss' Pop de 2004 à 2009).

Dans le premier chapitre, on explique comment la violence des jeunes est à la genèse d'une politique publique de prévention. En partant du contexte local, d'un phénomène de violence, c'est-à-dire d'un élément déclencheur, on cherche à décrypter la mise en place d'une réponse politique et en analyser les éventuelles transformations sur le tissu local. Dans le deuxième chapitre, on cherche à comprendre la logique de mise en œuvre et de transformation des politiques publiques, en analysant les stratégies des acteurs en place. Dans le troisième chapitre, on remarque qu'un nouveau contexte politique local est synonyme de rupture dans la politique de prévention. Ici, la prévention urbaine prend le pas sur le lien social.

De manière générale, dans cette seconde partie, la politique locale de prévention est analysée, à travers la focale du sport, en cherchant à en évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et l'effectivité, comme le propose Baslé (2008). Il s'agit plus particulièrement d'observer si « *l'arbre des objectifs - stratégiques, intermédiaires, opérationnels -* » (*Op. cit.*, 101) mis en place par la politique municipale, mais aussi celui des associations, en fonction du contexte, des enjeux, des choix politiques, est en cohérence avec « *l'arbre des valeurs* » (*Op. cit.* 101).

# **Chapitre 1 - La violence : genèse d'une politique publique de prévention. D'un enjeu social à un enjeu politique**

## **1. Introduction**

Depuis des décennies, la violence est dans les banlieues populaires incitatrice de politiques publiques. Un mouvement de révolte entraîne inlassablement une réponse gouvernementale, qui s'applique dès lors à toutes les banlieues concernées par cette politique, sans analyse préalable du territoire, de ses problèmes, de ses difficultés, de son histoire, de ses acteurs. Par exemple, de nombreux dispositifs ont vu le jour suite à des émeutes urbaines comme les Opérations Prévention Été (OPE) dans les années 1980 ou bien encore les J-Sports au début de la décennie 1990. À travers ces opérations, il est question d'agir durant un temps limité sur un objectif précis, soit ici le désœuvrement de la jeunesse des banlieues populaires, pour combattre notamment les symptômes d'une situation de crise (Dubouchet, 1990).

Toutes ces opérations n'ont pas réellement eu les résultats escomptés, du fait de leurs actions « coup de poing », destinées à occuper les jeunes sur du court terme, et à un projet éducatif trop mince. Ces orientations politiques n'ont eu finalement de vertu que de pacifier le climat ambiant et n'ont pu résoudre toutes les difficultés identifiées au préalable. Fort de l'exemple de Trappes, on s'est aperçu que les politiques publiques locales s'établissaient également sur le même modèle, c'est-à-dire qu'elles cherchent avant tout à résoudre un problème. Problème qui, bien souvent dans ce type de banlieues populaires, se manifeste par une situation de violences où les jeunes font part de leur désarroi face à la situation vécue. On est en droit de s'interroger justement sur les politiques mises en place localement suite à ces phénomènes de violence et sur le décalage qui peut exister entre l'action gouvernementale et les prérogatives locales. De ce fait, la place de la prévention par le sport en au cœur de cette réflexion.

À travers l'exemple de Trappes, on a pu mettre en valeur le rôle du contexte dans la mise en place d'une réponse politique et décrypter l'élaboration d'une politique de prévention par le sport. Cette dernière fait suite à une situation conflictuelle entre le modèle associatif et les jeunes, qui demandent le droit de pratiquer « autrement », en privilégiant l'auto-organisation,

ce qui est contraire à l'essence même du système fédéral. Ils veulent de ce fait être reconnus en tant que citoyens à part entière. On a voulu, à travers cet exemple, montrer comment la politique locale s'est adaptée aux réalités du terrain, à ses difficultés, à son public, en proposant une réponse alternative au monde associatif, avec le projet de faire avec les jeunes (Duret, Augustini, 1993). Ce premier chapitre a pour intérêt de décrire la situation de violence observée, cet élément déclencheur, d'analyser la gestion de cet événement, de décrypter les éventuelles transformations politiques au plan local, de décoder le rôle des différents acteurs concernés, c'est-à-dire en particulier les élus, les responsables associatifs et les jeunes, pour finalement comprendre les enjeux qui entourent l'outil sport.

Mais avant toute chose, il est important de resituer le contexte dans lequel la ville de Trappes évolue au début des années 1990. « *Trappes : ras-le-bol de l'insécurité* »<sup>428</sup>. C'est sur ce slogan que s'ouvre la décennie, avec une commune désormais fragilisée par un excès de violence. « *Le quartier approchait l'anomie* » (Truong, 2006, 44), avec de violents affrontements opposant les jeunes des Merisiers à ceux de « Chicago », surnom attribué au quartier du Bois de L'Étang, à La Verrière, commune limitrophe. Puis, très vite, cette violence pénètre les institutions de la ville, comme l'école par exemple. Le collège Gagarine, qualifié « *d'établissement lambda* » (Degois et al., 2007, 109) durant les années scolaires 1987-1989, en est une parfaite illustration. Le collège va d'ailleurs changer « *radicalement en 1990, au moment où une partie de la ville est classée ZEP, [ce qui] correspond également à une montée de violence sur le plan international, national et local. Gagarine devient alors une sorte de chambre d'échos dans laquelle se répercutent, à des échelles différentes, tous ces problèmes* »<sup>429</sup> (Op. cit., 109). Le classement en ZEP est étonnamment contemporain à la montée de la violence dans les quartiers de la ville. La stigmatisation entreprise par cette classification pourrait être, entre autres, un facteur déclenchant.

<sup>428</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 18 octobre 1989, n° 2125, Une.

<sup>429</sup> Les auteures font état de la montée dans la ville d'un nationalisme Pro-Saddam Hussein (Président de la République Irakienne, de 1979 à 2003), avec la volonté de reconquérir l'honneur dont les jeunes se sentent lésés, mais aussi d'un climat électrique suite aux événements de Vaulx-en-Velin, en octobre 1990.

## 2. La violence comme catalyseur d'une politique de prévention

### 2.1 L'auto-organisation : un modèle alternatif en réponse au modèle associatif traditionnel en crise

Afin de rompre avec cette violence quotidienne et ce sentiment d'immobilisme politique, les élus locaux commandent, en juin 1991, une étude à Verrecchia, de l'Association Nationale de FORMation (ANFOR), afin d'établir un diagnostic social sur sa jeunesse. À Trappes, « *les élus savaient que ça n'allait pas bien début 1991. Ils sentaient la montée de cette crise. C'était latent* » (Directeur des sports de 1991 à 1994).

*« On était emmerdé parce que c'était dur et on n'arrivait pas à s'en sortir de cette situation de tension. Il y a eu un sentiment d'immobilisme, oui sans doute. On avait du mal à s'en sortir. Pourtant on essayait d'initier des choses. Cette période... La fin des années 80... L'échec de la gauche a eu des effets terribles pour l'État. Elle avait levé un espoir immense... Un peu comme Obama. Quand ça se casse la gueule et que les gens ne s'y retrouvent plus, ça en rajoute au désespoir des gens, à des comportements extrêmes. »*

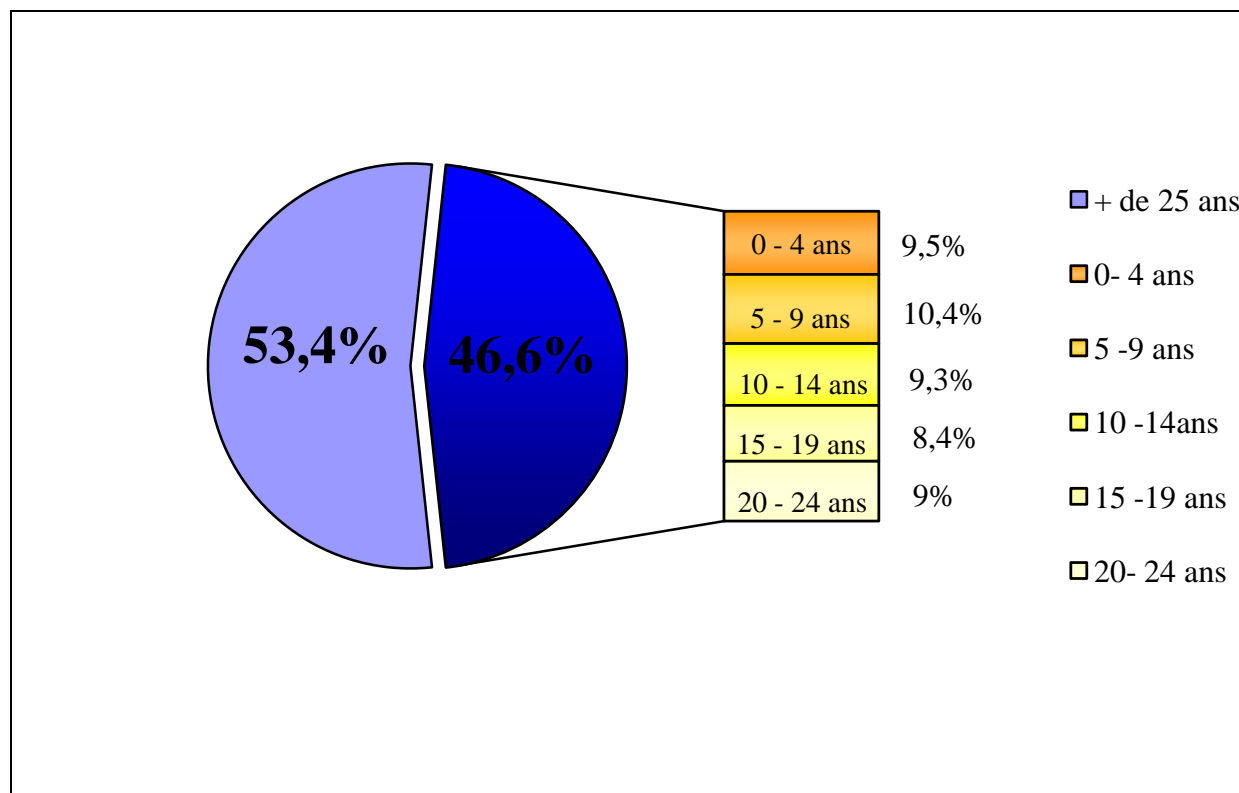
Élu municipal de 1977 à 2001

Cette étude<sup>430</sup>, réalisée, en partie, à partir des données du recensement de 1990 et d'entretiens avec des jeunes ciblés par les structures locales, a pour objectif « *d'aider au recueil d'informations quantitatives concernant les 15-25 ans et au traitement des données pour cerner les besoins et les caractéristiques de cette population, [pour] réaliser un bilan de l'existant en matière de politiques sectorielles, des actions menées par les différents services municipaux et institutions locales en direction de la jeunesse trappiste. Ce bilan et ce constat devraient permettre de définir des axes de réflexion afin d'optimiser l'adéquation entre les objectifs municipaux et les besoins de cette catégorie de la population. Il s'agit d'une étape d'un travail collectif visant à la redéfinition de la philosophie du projet municipal, de la nature des outils et des moyens à mettre en œuvre pour concrétiser cette volonté d'agir pour et avec les jeunes trappistes* » (Verrecchia, 1991, 3). Les politiques sectorielles de l'emploi, de la formation, de la santé, du social, du logement, de la scolarité, de la culture et du sport, sont visées. Il s'agit à partir des entretiens « *de pointer un certain nombre de problématiques posées par les jeunes [pour] pouvoir donner une image sociologique de cette catégorie d'âge*

<sup>430</sup> Verrecchia tient à préciser que ce rapport n'est pas « *une étude scientifique exhaustive* » (1991, 11).

et tenter de saisir [...] leurs rapports à la ville, pour [...] définir des axes de travail » (Op. cit., 10).

Les résultats de cette étude, attendus avec impatience par les responsables politiques, jettent littéralement « *un pavé dans la mare* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999), lorsqu'ils sont publiés, en interne. Le rapport dévoile que 46,6% de la population de Trappes a entre 0 et 24 ans et que les 15-24 ans représentent 17,4% de la population. Le maire de 1966 à 1996 indique que lui et ses élus « *n'en avaient pas conscience à l'époque* » et que ce rapport leur a ouvert les yeux sur la réalité de la ville. Pour information, en France, en 1990, les moins de 20 ans représentent environ 28% de la population<sup>431</sup>, c'est-à-dire un pourcentage largement inférieur à ceux de Trappes.



Graphique 2 : Démographie 1990 - Trappes<sup>432</sup>

<sup>431</sup> [Estimation de la population, 1990-2010, INSEE](#). La population française est estimée, en 1990, à hauteur de 58 millions et les moins de 20 ans à hauteur de 16 millions. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>432</sup> Ces données sont issues du travail de Verrecchia (1991, 5). La population y est estimée, en 1990, à 31 227 habitants, soit 351 habitants de plus que les chiffres officiels du recensement de 1990 (données INSEE), qui comptabilisait 30 876 habitants, ce qui paraît assez étonnant et suspect à la fois. Selon l'étude de Verrecchia, on dénombre 2 952 enfants de 0 à 4 ans, 3 257 de 5 à 9 ans, 2 898 de 10 à 14 ans, 2 626 adolescents de 15 à 19 ans et 2 823 jeunes adultes, pour un total de 14 556 jeunes de 0 à 24 ans.

Toujours selon l'étude, on observe « *un relatif déficit de la prise en compte transversale et unificatrice des problèmes de la jeunesse*<sup>433</sup>, [ce qui] entraîne une absence de politique d'ensemble » (Verrecchia, 1991, 107). En plus de ce constat d'échec, le rapport dévoile « *une inquiétante organisation sociale autour du trafic et de la consommation [de drogue] dans les quartiers DSU* » (Op. cit., 51) et un renfermement urbain lié particulièrement à « *des rues mal éclairées qui désespèrent les déplacements à pied* » (Op. cit., 100) et des « *lignes autobus qui ne favorisent pas les échanges inter-quartiers* » (Op. cit., 100). À travers les divers entretiens, les jeunes justifient « *une réelle volonté de rester à Trappes* » (Op. cit., 25), afin d'y trouver un emploi<sup>434</sup> et d'y fonder une famille, car « *dans la globalité, la ville est vécue de façon positive* » (Op. cit., 102).

Comme il est précisé dans le rapport, « *leur insertion locale ne peut se poser simplement en termes d'accès au logement ou de configuration urbaine, mais aussi en termes de configurations sociales et culturelles, ce que ne pourra ignorer une politique jeunesse* » (Op. cit., 60). Cette étude pointe les difficultés inhérentes à une politique jeunesse quasi-inexistante sur la ville. Malgré un développement conséquent de l'urbanisation dans les années 1960-1980, Trappes ne s'est pas armée suffisamment de structures sociales pour accompagner la jeunesse et animer les équipements, entre autres, à vocation culturelle. Ce n'est qu'en 1985, suite au rachat du parc locatif des Merisiers par la ville, que le Service d'Animation Sociale et Culturelle (SASC) est créé. Mais son action reste limitée.

« *Le SASC était essentiellement sur les Merisiers. [...] Avant que j'arrive, le but, c'était de garder les jeunes, de les occuper. Rien de plus ! Éviter qu'ils taggent...* »

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

La logique est d'occuper les jeunes afin d'éviter qu'ils traînent dans les quartiers et qu'ils détériorent les murs de la ville. Mais cela n'a plus aucun impact sur eux. Le rapport ANFOR détaille justement les problèmes de ce service en insistant particulièrement sur « *la faiblesse de l'activité sur la tranche d'âge 16-20 ans, le cloisonnement extrême du SASC et [son] fonctionnement en autarcie, [sa] difficulté d'effectuer un projet éducatif commun, cohérent et globalisant* » (Verrecchia, 1991, 92). Il demande d'apporter de la cohérence à la présence du SASC et/ou de revoir la structure complète du secteur jeunesse.

<sup>433</sup> Le rapport fait état des difficultés pour établir un bilan de l'existant sur la problématique jeunesse. « *Si des acquis existent, le cloisonnement administratif entraîne un traitement hétérogène de la problématique jeunesse, d'où le problème de la transversalité et de l'unification du thème jeunesse, ainsi que le problème de l'information qui en découle* » (Verrecchia, 1991, 11).

<sup>434</sup> « *Sur 2 101 actifs de 15-24 ans ayant un emploi, 34 % travaillent à Trappes, soit un pourcentage relativement important. Pour comparaison, en 1982, 14% des actifs de la Ville Nouvelle trouvaient un emploi sur place* » (Verrecchia, 1991, 21).

La politique sportive est étudiée et prise en compte dans ce diagnostic social de la jeunesse. Malgré « *le peu d'informations statistiques disponibles* » (*Op. cit.*, 82) dans ce domaine, les conclusions sont très critiques. Il y est précisé que malgré une vie associative très riche dans la ville<sup>435</sup>, elle « *semble peu adaptée<sup>436</sup> et peu attractive pour les jeunes* » (*Op. cit.*, 85). Par conséquent, « *les jeunes se déclarent mal informés [et] ont le sentiment d'avoir tout dans la ville mais d'en être exclus* » (*Op. cit.*, 102). Ce sentiment d'exclusion est particulièrement visible auprès des associations sportives, qui ne semblent plus jouer leur rôle d'insertion des jeunes dans le tissu social local. Au cours des entretiens, les jeunes dévoilent « *leur difficulté à intégrer une structure rigide* » (*Op. cit.*, 85), comme celle d'une association sportive. Le rapport met en cause le système associatif qui apparaît lacunaire dans son accessibilité et dans sa gestion des publics. Il existe un réel conflit entre les jeunes et les associations, qui n'arrivent plus à se comprendre, à dialoguer. La différence entre l'offre et la demande est symptomatique des problèmes rencontrés sur le terrain. Ces jeunes expriment un besoin de pratiquer sans cadre rigide, pour pouvoir s'auto-organiser et moduler eux-mêmes leurs efforts. Le libre-accès dans les gymnases est recherché par ce public, pour une pratique autonome. Cette demande s'oppose tout simplement à la logique associative qui a fait le bonheur du monde sportif local par le passé, mais se retrouve à ce moment précis en décalage complet avec les jeunes. Sans chercher à exclure les jeunes, le système associatif y parvient quand même, ce qui engendre luttes et conflits.

Les jeunes, à travers ce rapport, souhaitent obtenir de meilleures informations sur les activités, des lieux de vie destinés à leurs activités, un soutien municipal pour l'auto-organisation, une aide à la construction de projets, le développement d'une vie de quartier et d'une vie associative tournée vers leurs préoccupations et une diversification des activités sportives avec une souplesse de pratique. Le rapport conclut sur la nécessité pour « *la structure jeunesse de se doter d'une identité, avec une démarche dynamique visant à responsabiliser les jeunes* » (*Op. cit.*, 112), et avec le besoin de « *s'acheminer vers des petites unités décentralisées d'accueil* » (*Op. cit.*, 115). Semblables aux conclusions de Chantelat et

---

<sup>435</sup> Les équipements sportifs apparaissent « *peu attractifs (dégradés et vétustes)* » (Verrecchia, 1991, 85). Delacour, dans son mémoire de recherche, accentue même cette critique : « *l'état des équipements sportifs de la ville de Trappes est déplorable avec des tatamis déchirés, les fermetures de portes cassées, les murs délabrés* » (1992, 36). L'étudiant déplore une vétusté des lieux de pratique et un manque de ressources évident au sein du service des sports. L'étude, qui se porte sur les années 1981-1991, constate que « *la part des dépenses liées au sport représente à l'époque moins de 5% des dépenses totales de la municipalité* » (*Op. cit.*, 36). Souvenons-nous que le directeur des sports de 1980 à 1991, soit la durée de cette étude, avançait un chiffre compris entre 9 et 10% pour le budget de l'époque alloué aux sports.

<sup>436</sup> Par exemple, il est expliqué que le hand-ball et les arts martiaux, très pratiqués en milieu scolaire, ne sont pas relayés au niveau local (Verrecchia, 1991).

al. (1996), les jeunes veulent, à Trappes, être considérés comme des acteurs à part entière et montrer que ce qui est proposé par les associations sportives et les services de la municipalité n'est pas en adéquation avec leurs souhaits. Cela s'oppose à leur nouvelle manière de pratiquer du sport et les responsables, au sein de la mairie et des clubs, n'ont pas vu évoluer les demandes. Ils n'ont pas su non plus écouter les jeunes ni prendre en compte leurs requêtes pour modifier l'offre sportive locale. En était-il tout simplement capable ?

Le constat est alarmant et très inquiétant pour les élus locaux, qui « *ont eu un temps de retard [car] ils ont mis du temps à s'apercevoir de ce qu'il se passait* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999). Ce rapport, publié en novembre 1991, leur a permis de prendre conscience des difficultés et de la problématique naissante avec un public jeune en situation de « *galère* »<sup>437</sup> (Dubet, 1987), c'est-à-dire inscrit dans un processus de désorganisation, d'exclusion et de rage. Le rapport survient lors de la montée en puissance de la révolte des jeunes et d'un conflit ouvert entre ces derniers, les associations sportives et les élus locaux.

## 2.2 La violence : la « parole politique » de la jeunesse

L'été 1991 marque un véritable tournant dans la gestion des jeunes de la ville. La municipalité demande à l'ANFOR, au mois de juin, de mener une étude et délivrer un rapport sur la jeunesse. De même, plusieurs associations et éducateurs décident de prendre en main ces jeunes qui, de plus en plus nombreux, traînent dans la ville durant l'été. En effet, « *beaucoup d'habitants [issus] du Maghreb, et notamment de l'Algérie, ne partaient plus au pays à cause des problèmes de terrorisme* »<sup>438</sup> (Éducateur sportif de 1993 à 2009). Les jeunes, habitués à rentrer dans leur pays d'origine durant les vacances scolaires, se retrouvent « bloqués » à Trappes pour l'été. L'association « *Issue de Secours* », par exemple, s'organise

---

<sup>437</sup> Le directeur des sports de 1991 à 1994 déclare même que les jeunes, début 1990, « *sont dans un cheminement intellectuel de destruction* ». Pour preuve, selon lui, « *dans le cursus du vrai Trappiste, les jeunes se devaient de passer à Bois d'Arcy [la maison d'arrêt, limitrophe de Trappes]. Ce n'était pas possible autrement, sinon le cursus n'était pas "réalisé". Ils intégraient cette notion de case "prison". [...] Si je n'y vais pas, je ne suis pas normal* ». La case prison devenait un véritable rite intégratif dans le cursus du jeune caïd trappiste. Aujourd'hui encore, ce processus est visible car « *le respect à l'extérieur vient du temps passé à l'intérieur* » (Carnet ethnographique, mercredi 17 décembre 2008, Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983).

<sup>438</sup> Suite aux émeutes d'octobre 1988, l'Algérie propose d'oublier sa gestion initialement autocratique pour laisser la place à la démocratie. Cette ouverture s'accompagne de l'entrée des islamistes dans le champ politique, puis de la victoire du Front Islamiste du Salut (FIS) en juin 1990. Cette révolution politique entraîna l'Algérie dans une vague de violence et de terrorisme sans précédent.



pour coordonner des activités, parfois sportives<sup>439</sup>, durant les mois de juillet et d'août. Mais, le secteur jeunesse, quasi-inexistant, ne met rien en place pour les adolescents.

*« Vers 1990, le secteur jeunesse s'occupait des élémentaires, un peu des collèves, mais après il n'y avait rien... [...] Il n'y avait pas de structure, rien pour les jeunes. Il y avait des créneaux, soit le scolaire, soit les centres de loisirs, mais rien sur les gymnases pour les jeunes. On ne leur permettait pas de le faire. Ils avaient pourtant envie de taper dans le ballon. [...] Donc, je me suis proposée un été, en 91, pour faire de la prévention de rue avec les gamins 16-25 ans. Je suis arrivée avant l'été et rien n'était prêt pour l'été. Je n'en revenais pas. J'arrivais sur une structure en juin qui était prête depuis le mois de janvier... En juin, rien n'avait été fait. Rien. Je suis venue le dimanche travailler. Les jeunes se demandaient pourquoi j'étais là. Moi, je leur disais que je préparais des trucs pour eux... [...] Moi, j'étais toute seule en tant que permanente avec des vacataires dans la rue. [...] Il y avait une demande des jeunes et ils ont vu ma motivation. Pas besoin de parler... Je me suis retrouvée dans un square aux Merisiers et j'essayais d'aller devant les jeunes pour savoir ce qu'ils voulaient faire, s'ils étaient contents de ce qu'ils avaient. Mais tous les 2 ou 3 ans, un nouveau programme sortait, avec un nouveau préfet. [...] Ces années-là, ça a été surtout du saupoudrage ! On fait ça l'été pour occuper les gens avec les OPE. On est passé par plusieurs logos et cycles mais concrètement rien de bon. [...] Moi, ma politique, c'était d'aller au devant des jeunes, me déplacer dans tous les squares, surtout le soir parce que c'est là que tu les voyais. [...]*

Responsable d'un centre socioculturel depuis 1999<sup>440</sup>

Ces jeunes, en mal d'écoute pendant l'été, ont besoin d'oreilles attentives pour les aider à mettre en forme leurs projets et répondre à leurs interrogations<sup>441</sup>. C'est le service des sports qui, le premier, fait un pas vers ces jeunes, malgré les changements inhérents au sein du service. Après avoir changé d'adjoint aux sports suite aux élections de 1989<sup>442</sup>, c'est un nouveau directeur des sports qui arrive dans la commune en juin 1991, remplaçant ainsi le directeur, en place de mai 1980 à juin 1991, parti pour raisons personnelles. Le nouveau directeur des sports, décrit par les acteurs qui l'ont connu comme un acteur très proche du terrain, débute dans un climat particulièrement tendu entre les jeunes et « *tout ce que peut représenter l'État* » (Éducateur sportif de 1992 à 1995). Avant de partir, le directeur des

<sup>439</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 26 juin 1991, n° 2213. Le reportage consiste à se pencher sur les villes du département qui sont, durant l'été, sur « *le fil du rasoir* » (13) et sur « *les solutions locales mises en place pour faire baisser la tension* » (*Op. cit.*, 13). L'association « *Issue de secours* » réunit 50 jeunes autour d'activités principalement sportives. Le responsable insiste sur le rôle du sport, sans que cela soit de « *l'assistanat* » (*Op. cit.*, 13). Il est précisé dans ce numéro que le Préfet veut prendre des mesures pour « *éviter l'été chaud* » (*Op. cit.*, 13), et pour cela, il propose deux millions de francs [304 900 euros] pour la création d'équipements sportifs, notamment à Trappes. Cependant, rien ne sera construit sur la commune à cette période.

<sup>440</sup> Cette dernière a été éducatrice de 1991 à 1999 sur le quartier des Merisiers.

<sup>441</sup> La ville est en restructuration avec 476 logements détruits sur le quartier des Merisiers. La démolition est très souvent perçue et vécue comme un traumatisme par les habitants du quartier. Pour certains interviewés, ceci est véritablement « *un drame, [car] démolir après avoir fait la sottise [de construire], c'est la double peine ! Les gens pleuraient* » (Président du SCAAN de 1977 à 1981). D'autres perçoivent cela comme « *un aveu d'impuissance* » (Président de l'OMS de 1977 à 1994) qui, au final, attriste plus qu'autre chose les habitants, qui se voient priver d'une partie de leur histoire, de leur passé.

<sup>442</sup> L'adjoint aux sports de 1989 à 2008, a refusé l'entretien. Depuis de longues années, il est responsable au sein du club de gymnastique de la ville. Il s'est très investi sur le terrain, en particulier auprès des associations sportives locales.

sports de 1980 à 1991 autorise les jeunes à utiliser le gymnase Gagarine, pendant l'été, pour pratiquer des activités sportives, et en particulier le football en salle.

Grâce à cette liberté de pratique, et à cette souplesse du service des sports, l'été se passe relativement bien dans la commune, avec des jeunes qui semblent heureux de pouvoir pratiquer des activités sportives dans un gymnase mis à leur disposition. Septembre arrivant, les associations reprennent de droit leurs créneaux afin de renouer avec leurs activités hebdomadaires, et en ont exclu les jeunes. C'est à ce moment précis que les problèmes semblent avoir commencé.

*« C'est-à-dire qu'on leur a donné des créneaux l'été et, ensuite, ils n'avaient plus rien pour eux ! On leur a donné un avant-goût d'une activité pendant les vacances. Et ils ont cru que c'était acquis. [...] Après ça, il y a eu ce clash quand, à la rentrée, les associations sont revenues. Donc eux n'avaient plus de créneau. Mais ce n'était pas possible. Les créneaux étaient réservés depuis le mois de mai. Pendant l'été oui, mais après non... »*

Président de l'AOT depuis 1975

Les jeunes n'acceptent pas de quitter les créneaux qui leur avaient été attribués durant l'été. Des conflits explosent entre les jeunes, qui aspirent à une « *pratique auto-organisée* » (Chantelat et al., 1996, 15<sup>443</sup>), et les associations sportives, structurées, qui souhaitent récupérer leurs biens. Le directeur des sports de 1980 à 1991 regrette qu' « *on ne les [ait] pas accompagnés après, quand ils n'avaient plus de créneaux...* ». Il semble que la genèse du problème soit multiple. Outre la volonté des jeunes d'avoir une autonomie de pratique, c'est le passage de relais entre les deux directeurs qui pose problème car le nouveau responsable avoue ne pas avoir été mis au courant de la situation.

*« Quand on m'a recruté, on ne m'avait pas tout dit. Quand je suis allé sur le terrain, je me suis aperçu que Gagarine était squatté par les jeunes. Fin 1991. Plus personne n'y allait avec des incivilités. Des trafics épouvantables. Je suis arrivé juste après les événements. [...] C'était urgent parce qu'il y avait le feu. On ne me l'avait pas expliqué ou je n'avais pas compris... »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Fraîchement intégré au service des sports, le directeur n'a pas pris conscience immédiatement des risques inhérents à la pratique libre des jeunes. Il a, comme il le précise, été dépassé par les événements, tout en voulant se dédouaner de toutes responsabilités concernant ces violences. Il indique par exemple qu'il est « *arrivé juste après les*

<sup>443</sup> Les auteurs privilégient le terme de « *pratique auto-organisée* » (Chantelat et al., 1996, 15) au profit d'une « *pratique informelle ou sauvage* » (Op. cit., 15), car elle présente « *une dimension auto-organisationnelle* » (Op. cit., 15). C'est le cas dans le discours tenu par les responsables locaux même si de nombreuses appellations leurs sont tour à tour attribuées : « *les non-structurés* », « *les auto-organisés* », « *les autonomes* », « *les non-conformes* », « *les informelles* ».

évènements », ce qui n'est pas compatible avec les dates de son contrat et les premiers débordements. Les jeunes, « chassés » du gymnase par les associations, sont en conflit ouvert avec les clubs et décident de « manifester » leur colère en envahissant le gymnase Gagarine.

*« [...] Ils venaient perturber les activités, la GRS<sup>444</sup>, le judo, le volley, le badminton. C'était perturbant parce qu'ils venaient sur les créneaux qu'ils voulaient. Pendant que nous, on travaillait. C'était une période difficile pour toutes les associations. On a quitté Gagarine, soit sept associations ! Pendant trois mois ! Pour dire que ce n'était pas possible ! Ils voulaient pratiquer. Ils prenaient le ballon de volley, tapaient au pied, crevaient les ballons, cassaient les filets. Ils voulaient nous perturber. Ils allaient sur les filets de tennis pour les empêcher de jouer... Ah oui c'était vraiment incroyable. Ils arrivaient dans le couloir et nous menaçaient. Quand on leur demandait de sortir, ils marchaient à reculons... [...] [Ils] volaient dans les sacs ou venaient sur le terrain faire du vélo. [...] Un mec avait pris un jeune la main dans le sac. Le jeune est allé chercher son grand frère et l'entraîneur a été menacé. Il avait un bâton pour le frapper... Il a réussi à se parer. C'était infernal ça... Un s'est fait casser le nez, avec un coup de boule. [...] Moi, j'ai eu ma voiture saccagée. Un soir, je faisais un match amical et ils ont forcé ma voiture, et lancé des bouteilles en verre sur le terrain. Et ils ont fouillé un vestiaire. Il y avait toute une bande. Alors, moi, je leur ai demandé de partir parce que ce n'était pas leur créneau. Et le leader<sup>445</sup> n'a pas voulu et m'a menacé. Lui, il voulait prendre le gymnase. Je l'ai empêché de passer et là il m'a sorti son couteau et l'a mis sur mon ventre. Après ma voiture a été mise sur le côté, la capote lacérée et les pneus crevés. C'était de la violence gratuite. J'avais déjà eu ma voiture déplacée sur le parking... C'était une 2CV donc pas de frein donc c'était facile. [...] Ma porte a été défoncée. Je n'étais pas le seul. En combat aussi, il y a eu des problèmes. En twirling aussi... »*

Président de l'AOT depuis 1975

Les actes de vandalisme, dans et hors du gymnase, les intimidations et les menaces envers les gardiens, les agressions verbales, les violences physiques envers les responsables associatifs, se multiplient dès les mois de septembre-octobre, avec des présidents d'associations qui démissionnent, ayant « *la peur au ventre* » (Éducateur sportif de 1992 à 1995), face à une bande organisée autour de leaders charismatiques (Weber, 1919). La délinquance règne autour du gymnase et on peut considérer que « *la violence est, sans aucun doute, le seul recours des groupes sans pouvoir et sans ressources pour faire entendre leurs revendications* » (Lipsky, 1977, 73). On peut dire que la violence est pour les jeunes un outil pour se faire entendre, et même une véritable « *parole politique* » si l'on reprend les propos de Nicolas (2006, 87).

*« À l'époque, on aimait le sport. On venait sur les créneaux de club pour perturber, il y avait de la casse. Au-delà de 18h, il n'y avait rien pour nous. Les jeunes zoniaient dans la ville. On*

<sup>444</sup> La Gymnastique Rythmique et Sportive, section du Gymnique Club de Trappes (GCT), dont l'adjoint aux sports de 1989 à 2008 est responsable.

<sup>445</sup> « Le leader s'appelait K. Lui, il faisait du rodéo avec des voitures alors qu'il n'avait même pas le permis. Sur le terrain de foot. Il conduisait comme ça. C'est lui qui m'a pointé le couteau. Il est allé au Maroc voir sa sœur et il a braqué une banque et il s'est fait descendre... Il pensait que c'était comme à Trappes ! Là-bas, ils ne l'ont pas loupé. C'était un dur. Ici, sa sœur ne pouvait pas le garder. Il était ingérable. Il avait 16 ans... C'était un pur et dur. Ingérable. On le voyait dans des voitures de sport, avec des jeunes dedans en plus » (Président de l'AOT depuis 1975).

*n'avait accès à rien. À part en s'inscrivant dans un club, mais nous, les jeunes, on voulait juste pratiquer entre nous, avec nos règles. Et on n'y avait pas accès. »*

Éducateur sportif de 1993 à 2009<sup>446</sup>

Même le monde scolaire est touché par ces débordements, ne pouvant plus assurer les cours sur les équipements extérieurs. Le gymnase subit une véritable « prise d'otage » (Président du TFS depuis 2009) et constitue « une zone de non droit où les jeunes [font] leurs lois » (Éducateur sportif de 1993 à 2009).

*« Les jeunes étaient en mal d'écoute. Donc ils avaient été entraînés par ceux qui avaient le discours le plus revendicatif. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Un phénomène de bande est décelable dans cette prise d'otage, comme il est fréquent de le voir dans ce type de banlieues populaires (Roché, 2001 ; Mauger, 2006b ; Mucchielli, Mohammed, 2007). Tous les responsables politiques de l'époque l'attestent en constatant que près de 200 jeunes pouvaient se réunir le soir pour bloquer le gymnase. Mais ils estiment que seulement « dix à vingt voyous » constituaient le noyau dur qui faisait véritablement la loi sur les autres, les suiveurs, avec à leur tête, « cinq ou six leaders négatifs », « bien connus [...] par la Police<sup>447</sup> ». Ce groupe, structuré comme des hooligans (Bodin, 2003<sup>448</sup>), met la pression sur les responsables politiques pour, « certains, avoir accès à la pratique, et d'autres... ça les amusait » (Éducateur sportif de 1992 à 1995). Ces derniers, ceux qui prennent plaisir à menacer, à brutaliser, ressemblent particulièrement aux jeunes qui constituent « le pôle des chauds » décrit par Sauvadet (2006, 90), avec un fort capital guerrier. Toutefois, la plupart des jeunes souhaitent obtenir des créneaux afin de pouvoir pratiquer une activité librement, ce qui a été compris par l'ensemble des responsables locaux. « Tous ces jeunes refusaient les structures organisées et leur rigueur. Ils voulaient une pratique libre à leur façon<sup>449</sup> » (Éducateur sportif de 1992 à 1995). Ils ont exigé, en squattant le gymnase, qu'on prenne leur projet au sérieux.

<sup>446</sup> De nombreux interviewés ont avoué avoir participé à ce blocage du gymnase, à ce « squattage » de l'équipement. Âgés aujourd'hui entre 30 et 40 ans, ils revendiquent cette action qui leur a permis de trouver un emploi, d'obtenir des créneaux, etc. « Je suis fier de ce qu'on a obtenu » précise un éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994.

<sup>447</sup> Président de l'OMS de 1977 à 1994 ; Directeur des sports de 1991 à 1994 ; Éducateur sportif de 1992 à 1995.

<sup>448</sup> Bodin (2003) fait référence à une étude menée en Belgique par Dupuis (1993) sur la structuration des groupes « hooligan », qui distingue trois entités dans les bandes : « les meneurs, les leaders, où le nombre varie entre 5 et 10 personnes ; le noyau dur qui peut compter de 10 à 200 membres, [...] responsables des incidents ; la masse du groupe, les suiveurs » (1993, 135-137).

<sup>449</sup> Les élus trappistes s'opposent à ce qui semble être une constante sur le plan national, comme l'avance Zouari, c'est-à-dire une « tendance à la confusion entre déviance sociale et ce qui peut être considéré par une partie des acteurs du système sportif urbain comme une déviance sportive » (1996, 115). Les élus perçoivent bien que les

*« Mais la demande n'était pas une demande rebelle, pas des casseurs. Des jeunes qui voulaient pratiquer, exister tout simplement. Les familles étaient en échec, eux-mêmes étaient en échec. Ils étaient en échec partout. Il fallait juste leur expliquer ! Echec économique, familial, etc. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Ces jeunes ne comprenaient pas pourquoi ils ne pouvaient pas pratiquer leur sport favori, le football en salle, alors que l'équipement sportif était dans leur ville, à leur disposition, libre parfois. Et pour se faire entendre, le blocage du gymnase, même par la force et la violence, a été leur seule solution. Mais ce sont, au final, les gardiens des équipements qui furent pris en otage. *« Certains gardiens ont voulu s'interposer mais ils ont bien vu qu'il ne valait mieux pas... Ils n'étaient pas payés pour ça »* (Président de l'OMS de 1977 à 1994). Une discussion avec un gardien de gymnase permet de comprendre cette situation.

*« Moi, je suis arrivé en tant que gardien en 1992 à Gagarine. J'ai eu le couteau sous la gorge là-bas. C'était un vrai coupe-gorge. On avait un pyromane qui mettait le feu aux serviettes. Un autre qui avait un casier judiciaire plus gros qu'un dico ! Ils n'avaient même pas 18 ans ! »*

Carnet ethnographique, mercredi 11 février 2009

Le directeur des sports de 1980 à 1991 regrette que ces gardiens aient été mal accompagnés. *« C'est là que le bât blesse. On aurait dû mettre du professionnalisme »*. La situation ne cesse de s'empirer, avec en plus des gardiens dépassés et ayant parfois des attitudes déplacées, voire racistes, envers les jeunes.

*« On avait certains gardiens de gymnase, ou des agents d'équipements, plus racistes qu'eux c'est dur. [...] Ces différentes populations<sup>450</sup> ne se comprenaient pas, s'insultaient, se marchaient dessus. Avec trois ou quatre cultures différentes. Très rapidement c'est devenu racial parce qu'il y avait des présidents d'associations qui étaient épouvantables. Certains s'en prenaient aux jeunes avec des actes raciaux et les traitaient de tous les noms... Ils étaient donc exclus. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Certains n'hésitent pas à parler de *« haine entre les associations et les jeunes »*, avec *« des problèmes de personnes, des responsables d'associations, qui étaient anti-jeunes, je ne sais pas si ça se dit, peut-être racistes... »* (Éducateur sportif de 1992 à 2005). D'autres se rappellent d'une *« telle hostilité, tant au niveau de certains responsables associatifs que des jeunes, qu'ils ne pouvaient pas se dire bonjour »* (Éducateur sportif de 1992 à 1995). Haine, hostilité, racisme... Les termes sont forts et éloquents pour évoquer le conflit ouvert entre les

---

jeunes peuvent être en conflit avec le système sportif sans être déviant dans la vie, malgré les difficultés inhérentes à la vie dans les quartiers populaires.

<sup>450</sup> Les gardiens, des Français de souche, et les jeunes, d'origine étrangère.

anciens dirigeants, issus pour la plupart de l'école cheminote<sup>451</sup>, et les nouveaux pratiquants, des jeunes d'origine étrangère, qui sont en totale inadéquation avec les valeurs prônées par les associations sportives<sup>452</sup>. À l'époque, le système sportif local est essentiellement basé sur la relation municipalité - mouvement associatif. Cette logique compétitive dépasse totalement les jeunes des quartiers populaires, qui n'adhèrent plus au système fédéral<sup>453</sup>, à ses règles et normes de pratique. Tout cela ne convient plus à ces jeunes qui ne souhaitent plus qu'une chose : pratiquer librement, avec leurs propres règles (Duret, 2001a ; Travert, 2003).

Tout au long de ces débordements, les jeunes ne dérogent pas à leur volonté d'utiliser la salle quand elle est libre, et surtout, quand ils le souhaitent. « *On leur a dit : "Nous on ne bouge plus tant qu'on n'a rien reçu"* » (Éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994). Leur leitmotiv est clair : « *Le gymnase est à nous !* » (Directeur des sports de 1995 à 2002). Pour eux, la solution paraît simple et limpide : « *on veut occuper un gymnase. [Pour cela] on n'a besoin de personne. Vous nous donnez un ballon. Vous nous dites nos créneaux. Pas de souci* » (Directeur des sports depuis 2003). La situation, début novembre, est urgente car le gymnase devient un véritable lieu de tension et de dégradation, symbole de l'échec des jeunes et du quartier des Merisiers. L'ouverture du commissariat, quelques jours plus tard, en plein cœur de la cité des Merisiers, ne calme pas non plus les esprits, en raison des perpétuels conflits observés entre la Police et les jeunes de banlieue (Mohammed, Mucchielli, 2006). Les jeunes, qui revendiquent leur existence, en tant que citoyens trappistes, vont finalement se faire entendre par les acteurs locaux qui prennent définitivement conscience de l'ampleur des difficultés<sup>454</sup>. À Trappes, et comme le souligne Roché (2006, 44), « *les parties en conflit [c'est-à-dire ici les jeunes, la municipalité et les associations] savent qu'à un moment, elles devront se rencontrer pour faire des compromis, pour négocier. La violence est pour eux [ici les jeunes] un moyen efficace de s'inviter, voire de s'imposer à la table des négociations* ». Le

<sup>451</sup> « *Le mouvement associatif était dans le sacro-saint de la fédération. Tu es adhérent, licencié, donc tu joues. Pas d'autres pratiques possibles. Très structuré. Un mouvement sportif basique à l'époque. Avec ses valeurs et ses repères qui ont donné satisfaction à nombre de personnes de la population mais pas à ces jeunes* » (Directeur des sports de 1991 à 1994).

<sup>452</sup> Selon Delacour, « *la population trappiste révèle un taux faible d'engagement dans les associations sportives. La non-réponse des clubs à la demande des sportifs devient une hypothèse tout à fait envisageable* » (1992, 16). De plus, il est expliqué que « *le quartier dans lequel on pratique le plus est "Marot" alors que c'est dans celui-ci que le taux d'immigrés est le plus faible. À l'inverse, "SPV" et "Jean Macé" sont les deux quartiers dans lesquels le taux d'adhérents est le plus faible et où la concentration d'immigrés fait partie des plus importantes* » (Op. cit., 28). Il semble que les associations n'ont pas de « *politique de recrutement* » (Op. cit., 34), avec une recherche exclusive de « *la compétition et du haut niveau* » (Op. cit., 47).

<sup>453</sup> Charrier révèle que pour la saison 1991-1992, on dénombre « *5 041 adhérents, 4 643 licenciés et 2 969 licenciés hors Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), avec 66,08% d'hommes et 33,92% de femmes* » (1993, 31), soit des chiffres très faibles pour la ville.

<sup>454</sup> Le conflit est perçu par les élus comme une forme de socialisation, de pacification des rivalités, d'apaisement des tensions, de production de lien social, comme le conçoit Simmel (1908).

rapport du diagnostic social de la jeunesse, qui est rendu simultanément à ces débordements, en novembre 1991, fait ouvrir les yeux à de nombreux responsables politiques.

*« À notre grand étonnement, on s'est rendu compte que les jeunes se plaignaient que les équipements ne leur étaient pas disponibles alors qu'ils avaient été construits dans les quartiers... Il fallait passer par le filtre des clubs, mais on ne voyait pas pourquoi ça ne marchait pas. Des chercheurs nous ont bien aidés sur ça... Il fallait réfléchir à des dispositifs plus ouverts... On s'est rendu compte à un moment que ça ne marchait pas. Au niveau national, c'était pareil aussi. »*

Élu municipal de 1977 à 2001

Le mal semble profond à Trappes. *« C'est vrai que notre jeunesse était en difficulté »* déclare le directeur des sports de 1971 à 1977, devenu Directeur Général Adjoint (DGA) en 1990, mais c'est surtout un conflit générationnel et identitaire qui frappe le territoire. *« Avec [le maire de 1966 à 1996], à un moment, on s'est retrouvé avec des jeunes qui ne se retrouvaient pas en lui »* (Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001). Les élus paraissent dépassés par cette nouvelle génération, en conflit perpétuel avec le système associatif et sportif de la commune. Beaud et Pialoux, dans une analyse très fine des émeutes qui ont touché la ZUP de la Petite-Hollande, à Montbéliard, dans le Doubs, constatent que *« c'est au moment où le terrain a été perdu par les associations, mais aussi par les diverses instances d'encadrement de la jeunesse, que les incidents se sont multipliés et que la réputation du quartier s'est profondément dégradée »* (2003, 378). Le constat est similaire. L'analyse est identique. À Trappes, on regrette de ne pas avoir su déceler ces changements de comportement au sein de la population jeune, et de n'avoir pas été assez prompt pour éviter ce que l'on peut appeler l'émeute de Gagarine.

*« [Le maire de 1966 à 1996], j'ai beaucoup de respect pour lui, il a essayé de malaxer tout ça, mais on n'a pas été assez bon. [...] On n'a pas réfléchi assez sur les équipements ouverts de proximité. [...] Les jeunes ne comprenaient pas non plus pourquoi il y avait une pelouse aussi verte, mais qui pouvait être utilisée seulement par une équipe... d'un club. Et seulement dix heures par semaine. Les jeunes se sont retrouvés en opposition... »*

Directeur des sports de 1980 à 1991

Le maire, lui-même, est conscient de ce décalage. *« On s'est heurté pendant toute une période aux jeunes. On voulait mettre en place des choses mais les jeunes ne le voulaient pas. On essayait de faire des choses encadrées, des structures organisées mais les jeunes disaient : "il n'y a rien à Trappes" »*. Un constat d'échec s'abat sur les acteurs locaux mais l'étude menée par l'ANFOR fait littéralement figure d'électrochoc.

*« À ce moment-là, ils [les élus] se sont dit : “On va se regarder dans la glace pour comprendre”, et ça, c’est déjà pas mal. “Pour mieux se voir, on va descendre dans le quartier et on va discuter avec les gens”. Même ça, c’était pas mal. Ils s’en sont pris plein la tronche. Les jeunes avaient raison, il n’y avait rien pour eux. Au-delà de tous les clubs, il n’y avait pas de concept pour les jeunes. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

## 2.3 Le dialogue : une solution politique dans l’urgence

« *La problématique jeunesse avait été sous-estimée, méconnue, mésestimée* ». Le constat, fait par le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, est dur mais démontre clairement la situation dans laquelle se situent les élus en novembre 1991. Tout comme l’expliquent Bachmann et Le Guennec, dans leur enquête menée à Melun, les élus découvrent la question de la jeunesse seulement dans un contexte de crise, alors qu’ils refusaient de rencontrer les jeunes auparavant. Ainsi, « *presque toujours, les émeutes urbaines prennent au dépourvu les pouvoirs publics. Pendant les évènements, élus et hauts fonctionnaires sont pris par la tempête, et naviguent à vue. Juste après, ils sont tenus de réagir, de comprendre, de commenter et de proposer* » (1997, 94). Et c’est justement ce qui se déroule localement, à Trappes, où élus et responsables, prennent l’initiative d’aller sur le terrain pour se confronter aux jeunes, à la recherche d’un dialogue perdu. Et c’est souvent « *à la lumière des situations [conflictuelles] qu’apparaît la place fondamentale des interactions humaines* » (Vidaillet, 2003b, 160). Cependant, l’insécurité demeure toujours dans le gymnase où les associations craignent de plus en plus les réactions violentes des jeunes.

*« Il n’y avait plus de sécurité ! On avait quand même des gamines de 10 à 15 ans qui étaient en sport avec nous... [...] À 22h30 on les libérait donc à Gagarine c’était dangereux parce qu’en plus, avant, il y avait une longue haie donc des gens auraient pu être derrière et les attaquer. Moi j’étais le dernier à quitter le gymnase donc je les ramenaient pour les protéger... On aurait pu les attaquer sinon. Elles m’attendaient parfois, mais, moi, je devais tout ranger donc j’étais tard. Je n’étais pas en sécurité. »*

Président de l’AOT depuis 1975

Les élus, avant d’entreprendre un travail basé sur le dialogue, et afin de renforcer la sécurité sur le complexe sportif, essaient de résoudre les problèmes en consolidant tout d’abord les équipes de gardiennage, avec la présence de deux gardiens en permanence dans le gymnase, avant d’installer, ensuite, une porte d’entrée, avec un sas, permettant de filtrer les entrées, tout en terminant de sécuriser l’ensemble par la mise en place d’une procédure téléphonique pour alerter au plus vite les élus municipaux en cas de débordements (Charrier et al., 1999). Mais la situation empire, même lorsque les élus décident « *d’amener un berger allemand pour surveiller le gymnase... Ça n’a pas été une bonne chose. Je crois que ça a été*



*pire même... »* (Président de l'AOT depuis 1975). Un énième évènement, toujours au gymnase Gagarine, met définitivement le feu aux poudres.

*« Un jour, on fait cette cérémonie de remise de récompenses<sup>455</sup> avec un monde fou à chaque fois... Il y a eu un truc, une bombe lacrymogène qui s'est pointée et on a fini 15' plus tôt. En plein dedans. En sorte, il y a eu le problème Gagarine qui montait mais nous on a maintenu nos cérémonies. Les gens sont sortis tout de suite pour ne pas avoir de problèmes. Et puis là j'étais en colère. Non ce n'est pas possible. Au niveau de la ville tout le monde attendait qu'il y ait des réactions policières parce que c'était très grave quand même, il y avait des bruits, dans la salle, des gens qui avaient vu des gens armés... Mais on ne sait jamais si c'est vrai ça... »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Suite à ce nouvel acte de violence, les élus décident d'aller au contact des jeunes, afin de discuter avec eux et de « crever l'abcès », même si le maire de 1966 à 1996 ne considère pas être visé par ces violences. *« Je n'ai pas ressenti que les jeunes s'opposaient à la ville et que je perdais pied avec eux »,* dit-il. *« Il a fallu attendre le moment où les problèmes deviennent vraiment sérieux... Nous trois [le directeur des sports de 1991 à 1994, le président de l'OMS de 1977 à 1994 et le directeur des sports de 1971 à 1977, alors Directeur Général Adjoint], on n'a pas décidé parce qu'on n'est pas les décideurs. Mais, la mairie, on l'a poussé au cul parce qu'ils n'en avaient pas conscience... [...] On a tiré la sonnette d'alarme »* précise le Président de l'OMS de 1977 à 1994. C'est en fin d'année, en novembre 1991, quelques jours après la remise du rapport de l'ANFOR, que les élus décident d'aller sur le terrain et de mettre en place des ateliers pour discuter avec les jeunes<sup>456</sup>. Le conseiller municipal chargé de la jeunesse livre ses impressions<sup>457</sup> sur cette décision : *« nous avons des difficultés à débattre avec tous les jeunes de la ville. Pourtant, la commune est perçue par les jeunes comme proche d'eux et de leurs préoccupations. Mais les rapports avec les jeunes ne sont pas simples. Car comme le disait le maire de Vaulx-en-Velin : "il y a des cris qu'il faut savoir entendre". Notre premier objectif doit être de rencontrer le plus grand nombre possible de jeunes »*. Sans chercher à en faire un coup médiatique, douze jours de débats et d'échanges<sup>458</sup>, avec près de 2 000 jeunes, ont lieu du 15 au 30 novembre 1991.

<sup>455</sup> Le mérite sportif a lieu cette année-là début novembre et est géré par le directeur des sports de 1971 à 1977, Directeur Général Adjoint de 1990 à 1995.

<sup>456</sup> Soulignons d'ailleurs que le *Trappes Information Municipal* (TIM, n° 67) de novembre 1991, est intitulé « Place aux jeunes ». Page 10, le maire de 1966 à 1996 s'exprime en ces mots : « notre conviction se confirme, Trappes se construit et se construira en les [les jeunes] associant aux décisions de la ville ».

<sup>457</sup> Cet extrait est issu d'un article de presse, non référencé.

<sup>458</sup> Il faut préciser qu'en décembre 1991, aucun TIM n'est paru, aussi surprenant que cela puisse paraître, vu que le journal municipal n'a, depuis ses débuts, jamais loupé une édition mensuelle. Le TIM n° 68, de janvier 1992, revient longuement sur ces 12 journées d'échanges.

*« Il y avait une écoute tout simplement. Les élus sont allés sur le terrain. Il ne fallait pas avoir peur, il fallait les écouter, les voir. Une réunion a été faite sur le complexe, sur le terrain, avec le maire. Une réunion appréhendée par certains mais qui s'est très bien passée, sans la Police, sans vigiles. [...] Tout s'est passé normalement. Ils avaient des choses à dire, dans leurs mots, leurs langages, leurs verbes mais sans agressivité. Avec l'envie d'aller vite. Six mois c'est long quand même pour un jeune. Pour un élu, c'est court. Expliquer le pourquoi de comment de chacun. S'entendre, se comprendre, expliquer pourquoi, montrer pourquoi on s'engage. La réunion s'est bien tenue<sup>459</sup> et tout est parti. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Le nom de l'évènement, de ces journées d'échanges, est très révélateur de la problématique : « *Envie de vivre* ». Les propos d'un adolescent, en conclusion d'une journée de débat, sont symptomatiques : « *nous, les jeunes, nous sommes prêts à travailler avec la mairie, main dans la main. Qu'on nous donne les moyens de concrétiser nos rêves. C'est tout* »<sup>460</sup>. Lors de ces rencontres, les jeunes critiquent « *le rejet de la politique politicienne, les magouilles, la tendance à mettre tout le monde dans le sac* » et demandent « *des locaux pour se retrouver* »<sup>461</sup>. Le maire de 1966 à 1996 précise que « *même si nous n'avons pas de réponses toutes faites à vos demandes, l'essentiel est de chercher des réponses* »<sup>462</sup>.

Pour clôturer ces journées d'échanges<sup>463</sup>, une conférence de presse se tient au gymnase Gagarine, lieu symbolique de l'émeute, le mardi 11 février 1992, devant près de 200 personnes<sup>464</sup>. La rencontre, orchestrée par les élus et le maire, est placée sous le signe de l'ouverture. « *Le dialogue au lieu de la violence* » souligne le maire de 1966 à 1996, tout en rappelant que le vandalisme a coûté 600 000 francs [91 400 euros] en 1991 à la commune. Après avoir analysé ces journées de débats, la municipalité décide de transformer sa politique afin de revaloriser le rôle de la jeunesse. Les élus ont souhaité structurer leurs actions. Pour cela, un secteur jeunesse est créé au sein de la municipalité. « *Du jour au lendemain, la jeunesse est devenu l'atout n° 1 de la ville* », précise le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, lui qui avait, dès la fin de l'année 1991, pris contact avec le maire<sup>465</sup> pour l'aider à ériger une politique digne de ce nom. Il y a à ce moment-là une réelle volonté des responsables locaux pour que les jeunes trouvent leur place dans la société, ainsi que dans la

<sup>459</sup> « [L'élu municipal de 1977 à 2001] a été très clair avec les jeunes, qui avaient beaucoup de demandes. Il a dit non à certaines, oui à d'autres. Il a été très clair avec eux. Du moment qu'on explique à l'enfant, il comprend. Eux ont compris. Moi on me refuse le passage... Pourquoi ? Si on ne m'explique pas, je deviens vite agressif. Pareil avec les jeunes » (Éducateur sportif de 1992 à 2005).

<sup>460</sup> TIM, n° 68, janvier 1992, 5-6.

<sup>461</sup> TIM, n° 68, janvier 1992, 5-6.

<sup>462</sup> TIM, n° 68, janvier 1992, 5-6. Dans ce TIM, il est souligné que, le 3 décembre 1991, le maire de 1966 à 1996 a reçu en préfecture la médaille d'or de la jeunesse et des sports.

<sup>463</sup> *Le Parisien*, du 7 février 1992, dans un article consacré à la ville de Trappes, annonce cette conférence presse en titrant, « *Jeunes : le maire vous attend* ».

<sup>464</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 19 février 1992, n° 2247.

<sup>465</sup> « *J'ai pris contact avec [le maire de 1966 à 1996] et je lui ai dit : "tu as des problèmes avec tes jeunes, laisse-moi faire, réintègre moi".* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

commune. Le nouveau responsable du secteur jeunesse<sup>466</sup> décide de « *recentrer [...] tous les petits trucs [le SASC, les actions jeunesse en place comme SOS rentrée, les soirées des jeunes diplômés, les chéquiers jeunes, etc.], de les rassembler et de créer un véritable service jeunesse* ». Le service des sports et celui de la jeunesse sont définitivement dissociés afin que les « *jeunes s'y retrouvent* » (Directeur des sports de 1991 à 1994). Les acteurs de l'époque sont tous unanimes pour dire que « *sans cette remise en cause des élus, sans ce service jeunesse, la ville aurait brûlé* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999). Une autre décision politique a clairement modifié la relation entre la commune et les jeunes et a sensiblement aidé à pacifier les rapports. En effet, suite aux différents échanges, la municipalité opte pour une politique de prévention de la délinquance, avec comme principal outil, la pratique sportive.

### 3. D'une politique sportive dite « traditionnelle » à une politique publique de prévention par le sport

Traumatisés par cette prise d'otage du gymnase Gagarine, les élus, après avoir discuté avec les jeunes et compris leurs diverses requêtes, décident que le complexe sportif, après avoir été la cause, devienne la solution du problème. Pour cela, le directeur des sports de la commune est désigné pour « récupérer » le gymnase et la confiance des jeunes.

*« [Le maire de 1966 à 1996] m'a demandé de reprendre en main cet équipement, sans faire appel à la Police, sans faire appel à ce qu'on faisait d'habitude avec les CRS qui arrivaient pour des opérations coup de poing, mais ça ne réglait rien. Ça repoussait simplement juste au lendemain. Donc [le maire] m'a demandé d'adopter une autre démarche, de la créer pour essayer de reprendre contact avec ces jeunes, de voir ce qu'ils voulaient et ce qu'on pouvait mettre en place. [Donc], à un moment donné, quand le maire demande : "Je veux qu'on aille voir les jeunes, qu'on les comprenne, qu'on ne les exclue pas, qu'on les intègre au dispositif, et qu'on ne fasse pas appel à la violence et à la Police", qu'est ce que tu fais ? Ben tu y vas pour trouver des solutions. Il y avait une terrible volonté du maire. Il avait mal au ventre de voir ça. [Le maire], c'est un enseignant, il a ça dans le sang. Et voir les équipements squattés alors qu'ils étaient faits pour eux, c'était dur pour lui. Tout ce qui développait au niveau des élus, c'était pour les jeunes, pas pour détruire. C'était l'inverse de ce qu'il voulait. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Le « squattage » du gymnase est symboliquement très fort. Pour cela, les responsables décident de trouver « *une solution par le sport, parce que c'était le sport qui était touché au travers de l'équipement squatté. Ça aurait été la culture si un évènement culturel avait été squatté* » (Directeur des sports de 1991 à 1994). À l'époque, peu d'équipements sont ouverts

<sup>466</sup> « [On] m'a proposé de fonder le service jeunesse... Je ne pouvais pas faire autre chose que d'accepter » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009).

pour les jeunes, et surtout à une heure avancée. Le gymnase est, lui, « *ouvert, avec de la lumière, chauffé, etc.* » prévient le directeur des sports depuis 2003, qui était à l'époque gardien de gymnase dans la ville. Il est même assez simple de comprendre pourquoi un équipement sportif a été squatté plutôt qu'un autre.

*« Pourquoi un équipement sportif ? Parce que c'était le seul équipement ouvert jusqu'à 23h et le samedi et dimanche aussi. Voilà tout. Et les jours fériés. C'était ça la réalité. Les équipements publics étaient fermés à 17h et seuls les équipements sportifs étaient encore ouverts. Les jeunes qui ne savaient pas quoi faire allaient donc dessus. Donc dégradait. Ni plus ni moins. Si c'était le cinéma ça aurait été ça. Cet équipement était aussi en libre accès, gratuit [...] donc c'était ouvert à tous. Le sport a payé les pots cassés. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

On peut légitimement se demander pourquoi les jeunes ont bloqué le gymnase Gagarine et pas celui de Debussy, de Guimier ou encore celui de Rousseau, premier complexe de la commune ? Ce blocage a-t-il du sens ? Y a-t-il une logique derrière ce mouvement de révolte de la jeunesse ? Est-ce finalement un acte politique ? À travers ce squattage, il y a la volonté de se faire entendre et de manifester leur désir de pratiquer librement. Au cœur du quartier des Merisiers, cet équipement aurait dû symboliser l'ouverture vers la jeunesse locale mais il n'a, au final, que renforcé leur sentiment d'exclusion. Nombre de responsables ont compris que « *quelque chose se passait autour du sport à ce moment-là. C'était sidérant [de voir] que les gamins se sont attaqués au sport. Un lieu sportif. Pas l'école* » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993). Le gymnase devient le lieu de tous les conflits et particulièrement Gagarine, en raison de son type de pratique.

*« Les jeunes voulaient rentrer dans les équipements, pas parce qu'ils n'avaient pas de licences, parce que certains en avaient, mais ils voulaient avant tout s'amuser. Il fallait les comprendre. Ils ne prenaient pas Debussy... Pourquoi ? Ils ne voulaient pas la gym eux. Ça ne les intéressait pas... L'athlétisme, ils ne voulaient pas. Le tennis peu. Le ballon est donc une excuse. Permet de se rassembler. Et d'être en dehors du système. »*

Directeur des sports de 1980 à 1991

La pratique du football est devenue une véritable institution au sein de la ville. Sport populaire, largement diffusé dans les milieux en difficulté, il est simple d'accès et permet de jouer à plusieurs avec comme seul matériel nécessaire, un ballon. Le football de pied d'immeuble (Travert, 1997) est très prisé à l'époque par les jeunes qui recherchent simplement le plaisir de jouer. Le football en salle permet, lui, une pratique tout au long de l'année, été comme hiver, ce qui fait le bonheur de ces jeunes, qui n'adhèrent pas, ou très peu, à « *la génération glisse* » des années fun (Loret, 1995).

*« C'était foot en salle ou rien pour eux. Le foot en salle était à la mode. Le skate, ils n'avaient pas les moyens de s'en payer. Le foot, c'était simple. »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Simple, gratuit et populaire à la fois... La pratique du football en salle devient l'icône du nouveau secteur du service des sports. Sous la houlette du directeur des sports de 1991 à 1994, et suite à la demande du maire de reprendre le gymnase par le sport et en fonction des souhaits des jeunes, le secteur « Prévention par le sport » est créé en février 1992.

### 3.1 Première étape : « le sport comme contre-feu à la violence »

Dès la création du secteur « Prévention par le sport », les responsables locaux n'ont qu'une idée en tête : « *utiliser le sport pour éteindre le feu*<sup>467</sup> ». Dans une logique purement occupationnelle, du moins à la genèse du secteur, des créneaux libres de football en salle sont débloqués pour permettre aux jeunes de pratiquer, le soir, dans la journée, le samedi, les jours fériés, etc. Condition *sine qua non* de la mise en place de ce secteur, deux éducateurs sportifs sont recrutés afin d'encadrer les jeunes dans leur pratique.

*« On a bien voulu mettre à disposition les équipements mais avec des conditions. Respect des équipements et des autres, de vous, du public scolaire, associatif, en échange de la mise à disposition de plusieurs créneaux horaires pour une pratique dite "informelle". Par contre vous n'aurez pas les clés. Vous organisez mais un éducateur est présent. Qui organise aussi un peu. Et ils ne demandaient pas mieux d'ailleurs. Ils suffisaient d'y aller. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Et, dès le 12 février 1992, soit le lendemain de la conférence de presse tenue sur la ville, deux animateurs-éducateurs, deux « grands frères », sont recrutés pour réguler le secteur de « Prévention par le sport », éviter des débordements violents dans le gymnase et renouer contact avec les jeunes. Voici en quelques lignes leurs présentations.

*« Je suis un Français d'origine algérienne. Je suis entré ici en France en 1984. [...] En Algérie, j'étais prof de gym et j'étais également joueur de foot de haut niveau. Un peu professionnel on va dire. [...] Trappes a cherché des éducateurs sportifs au service des sports. Je l'ai su via Repères<sup>468</sup>. Je me suis fait connaître. [L'adjoint aux sports de 1989 à 2008, le*

<sup>467</sup> La citation est ici empruntée au président de l'OMS de 1977 à 1994. Il faut souligner que tous les responsables de l'époque livrent la même analyse. La volonté est claire et manifeste pour tous, il faut récupérer le gymnase. Pour cela, la pratique sportive va permettre d'éteindre « le feu » engendré sur le gymnase. Le président de l'OMS de 1977 à 1994 explique « *qu'on a surtout pallié au pire, en essayant de faire cohabiter tout le monde* ». Cette politique sportive locale s'inscrit donc dans la logique de « *contre-feu immédiat à la violence des cités* » (Duret, 2001a, 107).

<sup>468</sup> Repères est une association communautaire, maghrébine et à forte consonance algérienne, créée au début des années 1990, dans laquelle travaillait cet éducateur. L'association Repères essayait « *de monter une équipe de*

*DGA de 1990 à 1995, directeur des sports de 1971 à 1977, et le directeur des sports de 1991 à 1994] m'ont recruté et voulaient mettre en place un service pour répondre aux attentes des jeunes hors structures traditionnelles et parce que les associations dans le domaine n'arrivaient plus à répondre aux nombreux jeunes. Moi, j'ai commencé le 12 février 1992. Les événements étaient déjà arrivés. Donc en 1992 fonction d'éducateur sportif au sein du service sportif pour prendre en charge tous ces jeunes qui refusaient les structures organisées et sa rigueur. Moi j'étais le grand frère de par mon âge. J'avais, en 1992, 36 ans. »*

Éducateur sportif de 1992 à 1995<sup>469</sup>

*« J'étais à l'extérieur de la ville. J'ai été recruté... Par connaissance. Certains disaient piston à l'époque... [Rire]. J'avais... J'avais 33 ans, j'aimais beaucoup le sport et je connaissais un peu en dehors [le directeur des sports de 1991 à 1994], qui était le chef du service des sports. On se connaissait. On discutait toujours de sport. Je faisais de la plongée, du tennis de table, ... »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005<sup>470</sup>

Les deux éducateurs, « *plus éducateurs que sportifs* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999), sont les deux premiers à aller « *au charbon. Mais ils ont fait un travail de fou. Franchement respect. À eux deux, ils ont sauvé Gagarine !* » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993). Très différents l'un de l'autre<sup>471</sup>, ils ont travaillé sans relâche, ensemble, afin d'être soudés devant les jeunes, malgré les difficultés apparentes.

*« On était toujours sous la menace, sur le qui-vive. Un peu moins moi mais mon collègue plus. Certains considéraient que je leur appartenais et que j'étais là pour être un exemple. Je jouais avec eux et j'étais même meilleur qu'eux parfois. Mais j'avais le souci vis-à-vis de mon collègue. Il fallait réussir à le faire accepter, étant d'origine française pur souche, comme ils l'appelaient à l'époque. Il n'était pas complètement accepté. Et leur dire que s'ils le touchaient, ils me touchaient. Il fallait être solidaire, avoir une union, une force. »*

Éducateur sportif de 1992 à 1995

Les débuts sont durs pour cet éducateur, ce « Français pur souche », qui n'est pas accepté par les jeunes. « *Ils m'appelaient "Chaytan", ça veut dire le diable. Mais ils savaient qu'au fond de moi, il n'y avait pas de diable* » avoue celui-ci. Les deux animateurs entreprennent un travail de terrain afin d'éteindre le feu et d'apporter des règles de pratique aux jeunes, pour tenter de pacifier les relations avec les associations.

*« Au départ, c'était éteindre le feu qu'il y avait sur le gymnase car les jeunes ne respectaient plus rien, ni les gardiens, ni les associations, ni l'établissement. Ils voulaient se l'acquérir et*

---

*football et faire en même temps du social, de la médiation, et prendre en charge les jeunes qui [voulent] pratiquer mais hors structures traditionnelles »* (Éducateur sportif de 1992 à 1995).

<sup>469</sup> Cet éducateur est perçu comme un véritable « *personnage ; dans sa manière d'être, il a joué un rôle énorme* » (Directeur des sports de 1971 à 1977). Après 3 ans en tant qu'éducateur sportif, il est devenu coordinateur du secteur « Prévention par le sport » de 1995 à 1997, et est depuis 2001 chargé de mission à la vie associative.

<sup>470</sup> Cet éducateur est depuis 2005 responsable du secteur retraite. C'est un Français « *pur souche* » selon l'éducateur sportif de 1992 à 1995.

<sup>471</sup> « *Ils n'ont pas la même vision. Plus une vision du sport et plus du foot [pour l'un], et [pour l'autre], plus atypique, qui travaillait à la Sécu et qui adorait la glisse. Deux personnes atypiques* » (Directeur des sports de 1991 à 1994).

*en faire leur gymnase. Il fallait retrouver la paix sociale. Une cohésion avec les associations et vivre en harmonie tous ensemble. Laisser les associations travailler tranquillement. [...] On a mis du temps. Un travail de longue haleine. Dès qu'on a donné des créneaux aux jeunes, ça s'est apaisé, il y avait moins de tensions, et petit à petit les associations revenaient. »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005

Le respect est le mot d'ordre prôné dans le gymnase par les éducateurs, soutenu par les élus locaux et les responsables du service des sports. Respect de l'équipement, des éducateurs, des horaires, des associations, des autres jeunes, etc. Les éducateurs cherchent, à travers la pratique sportive, à réconcilier les jeunes avec les élus locaux et les responsables associatifs. Ils tentent de redonner confiance en eux aux jeunes. En complément de l'encadrement des jeunes et l'apprentissage des normes de respect à adopter sur l'équipement, « *mon boulot était [...], dans une seconde période, de mettre en place des passerelles avec les associations. Notamment au foot car j'avais des fonctions au club. Donc facile pour moi de faire émerger des jeunes dans le club qui avaient leur place. On mettait en place une sorte de sélection pour les meilleurs jeunes*<sup>472</sup> » (Éducateur sportif de 1992 à 1995). Avant d'entreprendre ce travail, l'autre éducateur rappelle qu'on « *était livré à nous-mêmes dans la fosse aux lions... Les lions, c'étaient les jeunes, mais ils ne sont pas si méchants que ça quand on les connaît* ». Et c'est justement par ce travail que les éducateurs commencent leurs actions, afin de savoir « à qui ils ont affaire »<sup>473</sup>. Soucieux de connaître ces jeunes, ils s'activent auprès de chaque individu afin de les faire parler, de les faire s'ouvrir aux autres. Et pour cela, le sport devient un véritable outil par lequel la discussion et l'échange sont possibles. Après avoir dans un premier temps cherché uniquement à occuper les jeunes et éteindre le feu, le secteur de « Prévention par le sport », des éducateurs aux responsables, a, dans un second temps, évolué pour chercher, à travers la pratique sportive, à recréer du lien social et dialoguer avec les jeunes. À Trappes, on considère que « *ce n'est pas l'activité qui structure le sujet mais la relation établie entre l'animateur, le jeune et le groupe* » (Legras, Clément, 1998, 49). C'est pour cette raison que certains préfèrent, à l'idée de prévention par le sport, celui de « *dialogue interactif autour de la pratique sportive [ou du sport]. [De plus], le nom "Prévention par le sport" s'est vite avéré réducteur face aux problématiques soulevées par la situation des*

<sup>472</sup> Ce principe de recrutement n'est pas la panacée pour les responsables. « *Si le jeune se découvre une passion, eh bien, c'est parfait, et on le dirige vers un club. Mais là, on théorise. À la base, ce n'était pas ça [car] les jeunes voulaient entrer, jouer et sortir sans problèmes* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

<sup>473</sup> L'éducateur sportif de 1992 à 1995, considéré comme « *la personne référent dans le domaine du sport, en plus de mes origines* », précise tout de même qu'il connaissait « *ces gamins. Dans mon cursus, je me suis occupé de centres de loisirs avec des jeunes, entre guillemets, dits difficiles. Et je connais la population d'origine maghrébine, donc ça aide. Et aussi la population africaine. Je les connais. Les jeunes, je les connaissais aussi* ». Il connaissait la problématique liée à ces jeunes mais il fallait, avoue-t-il, les connaître personnellement afin de leur apporter, si possible, une aide individuelle.

*jeunes. Je pense qu'à l'origine, le mot prévention connaissait un phénomène de mode depuis Les Minguettes* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999<sup>474</sup>).

### 3.2 Deuxième étape : le sport comme générateur de lien social

Comme après tout état de crise, une série de mesures d'urgence sont prises (Chaline, 1997) afin de résoudre les problèmes engendrés sur le territoire. Comme il est fréquent d'observer, les émeutes imposent des mesures, dans l'urgence (Body-Gendrot, 1993). Ceci est vérifiable sur la commune de Trappes, qui dans l'effolement des événements, est appelée à prendre une décision immédiate. Après avoir utilisé le sport comme « *un contre-feu immédiat à la violence* » (Duret, 2001a, 107), après quelques semaines d'expérimentations, le secteur « Prévention par le sport » évolue et se structure. Les responsables désirent faire des jeunes les acteurs du changement, afin de leur donner une place dans la société trappiste. Et pour cela, « *notre culture était simple : la discussion. Aller les voir, discuter, comprendre, connaître, mieux appréhender les problèmes et apporter des solutions pertinentes et parfois novatrices. Discuter avec les jeunes, [nous], on l'a fait*<sup>475</sup>. [...] *Et on s'est rendu compte qu'ils n'étaient pas si méchants que ça* » (Directeur des sports de 1991 à 1994). Tous insistent pour dé-stigmatiser ces jeunes, « *ces lions* », qui sont au final plus accessibles qu'ils le laissent entendre. La « *tactique* », mise en place par les responsables locaux, va être déterminante pour la suite. Il s'agit d'isoler les meneurs, les leaders négatifs, et s'appuyer sur des leaders positifs pour pouvoir travailler avec « *la masse* ».

*« Il y avait des rebelles, des loubards mais sur 100 ou 200 jeunes, 5 ou 6 étaient leaders négatifs et aussi des leaders positifs qui pouvaient prendre la parole. Ils étaient crédibles et on pouvait s'appuyer dessus. Les négatifs, les gangsters, les loubards ceux qui entraînaient sur la voie de la violence, notre boulot était de les isoler. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

L'objectif des éducateurs sportifs est d'isoler les meneurs, les mettre de côté afin de pouvoir travailler sereinement avec le reste des jeunes. « *Si les meneurs ne proposaient rien, [la foule] était docile. Quand ils venaient, l'activité cessait* », prévient le président de l'OMS de 1977 à 1994. De la même manière, « *quand les leaders négatifs [...] ont vu que d'autres*

<sup>474</sup> Ce dernier utilise le mot « *dialogue* » dans l'entretien à une quinzaine de reprises, comme un *leitmotiv*.

<sup>475</sup> L'éducateur sportif de 1992 à 2005 prévient que les débuts ont été difficiles. « *Au début on était des flics pour eux. À force, on a gagné la confiance, mais ça ne vient pas du jour au lendemain. Mais ils ont vu qu'on n'était pas des flics mais des éducateurs. On était là pour les aider parce qu'on pouvait passer un coup de fil pour eux pour une demande d'emploi* ».



*centres d'intérêt s'ouvraient aux autres jeunes, qui attiraient, eux se sont retrouvés seuls et sont partis faire leurs conneries ailleurs* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

Un des éducateurs a livré sa manière de fonctionner pour isoler ces meneurs.

*« Moi, j'étais à l'extérieur pour prévenir, car je connaissais un groupe de jeunes sans limites, sans repères, qui était très dur et qui aimait bien venir sur ce type de créneaux. [...] Moi, je m'en occupais. Il fallait que je sois là pour les occuper. Il fallait les isoler. C'est ce qu'on a fait. Ceux qui posent problèmes, ils n'étaient que 5 ou 10. Ils se sont éteints et déplacés. Au bout de trois mois, ils venaient épisodiquement parce que ça ne les intéressait pas. Ils tapaient la balle 5 minutes et partaient. C'était une bande à part qui mettait la pression. Par leurs exploits aussi. Ils en ont fait. Lancer des baignoires sur les murs de l'équipement. J'en ai vu. À la recherche d'un exploit qui pouvait ramener tout le monde. Ils étaient dans leur délire. Quand ils sont partis, on a structuré et mis le paquet sur les autres. »*

Éducateur sportif de 1992 à 1995

L'autre versant de cette politique est de travailler avec des leaders positifs, de leur faire confiance et de leur offrir une place et un rôle dans le développement du secteur « Prévention par le sport ». Ces jeunes y sont perçus comme « *une source de dynamisme et d'innovation et non comme des perturbateurs* » (Loncle-Moriceau, 2001, 85).

*« Quand j'ai commencé, pendant un mois, je n'intervenais pas, j'étais en observateur et je cherchais des jeunes, des leaders positifs pour leur donner des responsabilités. Pendant un mois ! J'ai fait éclater ce groupe en enlevant les leaders positifs pour mettre en place mon programme, et on a travaillé ensemble et au bout de trois mois, on avait tout réglé. »*

Éducateur sportif de 1992 à 1995

C'est ainsi que plusieurs jeunes, et particulièrement ces leaders positifs, ont pu s'insérer, c'est-à-dire obtenir une place dans la société grâce à un travail. Le partenariat avec la DDJS des Yvelines, et particulièrement avec son directeur<sup>476</sup>, en poste de 1987 à 1995, qui a précisé qu'on « *sentait qu'à Trappes, il y avait une volonté incontestable de les former...* », a été déterminant dans la formation de ces jeunes. Plusieurs d'entre eux sont même devenus animateurs ou éducateurs sportifs dans la ville<sup>477</sup>. Un de ces leaders retrace son parcours.

*« La jeunesse et sport avaient mis en place les BAFA OPE dès 92<sup>478</sup>. [...] J'ai passé ça pour pouvoir travailler. J'ai travaillé pendant les vacances surtout, avec [les deux éducateurs]. Ce*

<sup>476</sup> « On a eu de la chance [d'avoir] [un directeur de la DDJS] avec qui on était en relation permanente et qui prenait ces jeunes et les mettait en formation » (Directeur des sports de 1971 à 1977).

<sup>477</sup> « On y est allé, on a discuté, repéré les leaders positifs et négatifs. Les leaders positifs sont animateurs, éducateurs sportifs aujourd'hui. Un qui est directeur du service des sports, jeunesse, enfance à Coignières, ce qui n'est pas rien. Un autre à Montigny. Un autre responsable de la Maison des Jeux à Trappes. On a repéré ceux qui avaient besoin d'un coup de pouce pour s'en sortir. La condition sine qua non, c'est qu'eux-mêmes voulaient s'en sortir. Car j'en ai eu des échecs quand on impose à quelqu'un » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

<sup>478</sup> L'éducateur sportif de 1992 à 1995 se rappelle avoir « fait de l'insertion. [...] J'ai travaillé avec des réseaux et notamment la DDJS, avec des dispositifs OPE par exemple. Je travaillais beaucoup et notamment avec [le directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995] et [Entraîneur au TSQFC de 1989 à 1997, Conseiller

*sont les deux premiers au charbon. Mais je n'étais pas le seul à travailler comme ça. À l'époque, c'était pour avoir des sous. Je n'ai pas choisi ce métier, c'est le métier qui m'a choisi. Mon responsable était content et un poste se créait donc il m'a choisi. J'étais en Bac Pro et ça m'intéressait de faire ça. Il y avait une politique sportive très affirmée. »*

Éducateur sportif de 1993 à 2009

Avec le dialogue, c'est la négociation qui est au cœur de la relation entre les jeunes et les responsables, élus et éducateurs mélangés. D'ailleurs, « *la négociation est toujours associée à la notion de conflit* » (Bellenger, 1984, 3) car elle apparaît pour trouver des compromis dans des situations conflictuelles où la violence fait parfois irruption. On peut définir la négociation comme « *une preuve de confiance entre des gens accessibles, reconnaissant un minimum de solidarité entre eux. Négocier, c'est [donc] accepter et valoriser les relations d'interdépendance* » (Op. cit., 121). Et c'est ce qui est visible et observable à Trappes, et particulièrement dans ce secteur de « Prévention par le sport », ou plutôt dans ce dialogue interactif autour de la pratique sportive. Les jeunes voulaient avoir leur propre gymnase mais il a fallu leur expliquer, négocier avec eux, afin de leur faire comprendre qu'il était impossible de les laisser seuls, sans surveillance, sans éducateur, dans un équipement public, où nombre d'associations avaient déjà une activité.

*« On a libéré des créneaux horaires pour eux, qu'on partageait avec d'autres associations. Les jeunes étaient intégrés à un public sportif et ça les aidait à comprendre ce système sportif qui était à la base fermé à eux. On leur a expliqué qu'il y avait des priorités. Telle association paie donc elle a le droit. On a partagé l'équipement, on leur a donné le droit et un éducateur pour les aider. Pas pour les embêter mais parce que la loi l'obligeait de les encadrer. Ça c'est lancé comme ça. Ils ont bien compris que le maire ne pouvait pas prendre de risques avec la loi, et que s'il y avait un accident, c'est lui qui prenait. Donc on a expliqué aux leaders positifs que c'était comme ça... [...] Mais la demande n'était pas une demande rebelle... »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Les deux parties ont été à la recherche d'une « *négociation constructive* » (Bellenger, 1984, 77), afin de satisfaire autant les jeunes que les responsables associatifs et politiques. Ainsi, « *la phase de négociation doit aider à établir, non une relation de dépendance, mais d'interdépendance, dans laquelle l'autonomie de la volonté de chaque partie est reconnue* » (Vidalenc, 2001, 64). Et vu que « *la négociation est une manière de favoriser la communication pour des personnes ayant des difficultés à s'exprimer* » (Op. cit., 64), les jeunes, souvent en retrait lors des échanges, ont pu obtenir, en partie, ce qu'ils souhaitaient<sup>479</sup>.

---

*municipal de 1995 à 2001, Conseiller sportif à la DDJS des Yvelines depuis 1992]. On arrivait toujours avec des quotas de formation de BAFA OPE. [...] On avait mis en place une organisation stricte et rigoureuse et la DDJS nous donnait toujours 10-15 places ».*

<sup>479</sup> « *Grâce à nous, les gamins ont des terrains maintenant, les gymnases ouverts. Moi, je faisais partie des squatteurs, mais des gentils. Toute la journée, on galérait. Grâce à ce qu'on a fait, on a eu des trucs. Et les gamins d'aujourd'hui aussi. Je suis fier de ce qu'on a obtenu* » (Éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994).

La création de postes pour les deux éducateurs semble être un bon compromis, proche d'une négociation raisonnée<sup>480</sup> (Fisher, Ury, 1981) ou d'intégration<sup>481</sup> (Walton, Mc Kersie, 1965). Cette négociation est réelle sur le terrain, où les deux éducateurs, confrontés à ces jeunes, doivent négocier avec eux pour, par exemple, respecter les horaires de pratique. On décèle « *un système de négociation permanente* » (Strauss, 1992, 21), où « *la réflexion et le dialogue sont nécessaires, non seulement pour l'altération des règles, mais aussi pour leur maintien et leur reproduction* » (Op. cit., 42).

*« On fermait [le gymnase] et les jeunes rentraient tout seuls chez eux. À 22h en général. Parfois c'était dur d'arrêter à 22h pile parce que c'était le dernier but. Parfois ils ont exagéré [...]. Si le lendemain je travaillais, j'ouvrais avec le temps de retard de la veille. Mais j'étais présent pour leur dire ! Vous ne respectez pas, je ne respecte pas. On arrivait à négocier. Parce que le soir il n'y avait plus rien après. Le gymnase fermait. [...] Au début on avait du mal à terminer à l'heure juste. Les associations n'étaient pas contentes... Et remontaient tout ça au [directeur des sports de 1991 à 1994]. Mais [il] comprenait et essayait de leur expliquer que nous deux, on essayait de remettre en route un fonctionnement normal du gymnase. Il fallait un peu de temps. Pour avoir la paix, il fallait donner 15 minutes par ci, 15 minutes par là. Au fur et à mesure, on faisait respecter les créneaux. Pour 22h, ils comprenaient les jeunes. Parfois, il y avait des demandes pour continuer plus tard. Et quelquefois on acceptait. Dans un cadre exceptionnel, en hiver par exemple. Mais pas tout le temps. S'il y avait un tournoi, on pouvait aller au-delà de 22h. On avait une autorisation. Un accord avec nos jeunes et nous, et la direction. Tout le monde était dans le coup. Les jeunes comprenaient. Ils sont capables de tout comprendre. Il suffit de leur expliquer, de discussion, d'échange, de négociation. Tout ne se fait pas en claquant des doigts... Et parfois il ne fallait pas grand-chose pour repartir en arrière... »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005

Le discours de cet ancien éducateur est clair. Il se rappelle de l'accord pris avec les jeunes pour vivre en parfaite harmonie avec les associations, sur des créneaux serrés. Les clubs sportifs ont, eux aussi, dû revoir leurs velléités à la baisse pour fonctionner avec les jeunes, car, comme le souligne cet éducateur, « *tout le monde était dans le coup*<sup>482</sup> ». Les auto-organisés deviennent un public à part entière, que les responsables locaux souhaitent gérer comme une association<sup>483</sup>. Le directeur des sports de 1991 à 1994 précise que « *les plus organisés, c'étaient les inorganisés ! On ne donne pas un rendez-vous à 200 jeunes comme*

<sup>480</sup> Ce mode de résolution de conflits repose sur quatre grands principes, afin de trouver un accord commun entre les parties. Il s'agit tout d'abord de traiter les demandes, puis de se concentrer sur les intérêts des différents groupes, ensuite de rechercher des solutions pour enfin trouver une entente (Fisher, Ury, 1981).

<sup>481</sup> On est dans une situation de négociation d'intégration lorsque les deux groupes en présence perçoivent qu'elles peuvent bénéficier de leur interaction et ont la possibilité de travailler ensemble (Walton, Mc Kersie, 1965).

<sup>482</sup> Cet éducateur n'hésite pas à citer plusieurs clubs qui « *ont joué le jeu* » comme le Bushido Club, club où le judo, le karaté ou encore le taekwondo se mélangent, ou encore les club locaux de football ou de basket. Il avoue que certaines difficultés ont été visibles avec d'autres associations, comme celle de « *la GRS... Nous, on avait 99, 99 % de garçons donc ils ne voulaient pas aller à la GRS, donc dur de respecter cette association. Il y avait des problèmes entre les responsables de la GRS et les jeunes...* ».

<sup>483</sup> Cette volonté de la part des élus de considérer les jeunes auto-organisés comme une association prouve qu'ils deviennent « *un interlocuteur de poids pour la commune* » (Monneret, 1998, 127).

*ça. On leur disait : “vous êtes hyper organisés dans votre inorganisation. Vous allez voir on va mettre en place des choses pour vous faciliter et tout va rouler”. ».*

*« On a obtenu des créneaux au même titre que les autres associations dans une planification bien réfléchi. Un planning était affiché et connu de tous. On a géré ces jeunes comme une association. [...] On avait plusieurs créneaux dans la semaine et c'était une politique très claire sur ce sujet-là. Au début, ça a été difficile de faire respecter ça par les jeunes. »*

*Éducateur sportif de 1992 à 1995*

Comme le prévient cet éducateur, tout n'a pas été facile au début de l'opération car *« les jeunes voyaient le gymnase comme un centre commercial »*, regrette le directeur des sports depuis 2003. L'éducateur de 1992 à 2005 se souvient qu'à la genèse du secteur *« Prévention par le sport »*, *« les jeunes envoyaient de l'alcool, des chiens, des couteaux... Alors moi je leur demandais à quoi ça servait le chien pour jouer au foot en salle. C'étaient des effets de mode avec aussi les bagarres de chiens. Il ne fallait pas les prendre pour des imbéciles et il fallait être correct et ne pas les tromper... »*. Et parfois les éducateurs avaient comme unique solution la fermeture du gymnase.

*« Il a fallu faire passer des messages, fermer quand ça dérapait. Les éducateurs se mettaient en poste d'accueil mais n'ouvraient pas les salles. [...] On a été aidé aussi par les jeunes qui étaient très intéressés par l'activité donc ils ont fait un peu la morale à d'autres, qui venaient sans volonté, donc : “laissez-nous pratiquer dans de bonnes conditions ou quittez le gymnase et aller faire votre truc autre part... ”. »*

*Directeur des sports depuis 2003*

Il a fallu que ces jeunes s'organisent alors qu'ils refusaient ce mode de gestion au préalable. Mais peut-être faut-il y voir, comme Strauss, le fait que *« les processus de négociation caractérisent la vie d'une organisation »* (1992, 88). Pour ce faire, les éducateurs ont instauré, durant les créneaux du soir, un championnat. Gérer cent à deux jeunes nécessitait de la discipline et de la rigueur, instaurées progressivement par les éducateurs. On peut dire que *« là où l'action n'est pas réglementée, elle doit être l'objet d'un accord »* (Op. cit., 98), d'où, au début de chaque tournoi, l'établissement des règles de pratique. Effectivement, *« la négociation implique une recherche entre partenaires d'un accord concernant des points précis »* (Vidalenc, 2001, 63). Strauss rappelle justement que *« les résultats des négociations ont des limites temporelles ; ils seront à l'occasion revus, réévalués, révisés, renouvelés ou révoqués »* (1992, 250). L'éducateur sportif de 1992 à 2005 se souvient qu'*« au tableau, à la craie, on faisait des équipes avec des noms... On remplaçait les jeunes qui perdaient. Souvent l'équipe qui gagnait restait en place »*.

### 3.3 Troisième étape : le sport au cœur d'une réflexion politique locale

#### 3.3.1 Une politique de proximité. L'exemple du secteur « Prévention par le sport »

L'année 1992 est déterminante dans la gestion politique des jeunes. Ces derniers ont fait leur apparition sur l'échiquier politique de la ville et y prennent une place conséquente. Ce conflit, autour du gymnase Gagarine, est qualifié de « tournant », de « déclic », de « moment clé » par nombre d'interviewés, conscients que « c'est là où on a tout calé » politiquement et que ce fut le moment où « on a commencé à relever la tête pour s'en sortir par nous-mêmes<sup>484</sup> ». Dans un article paru dans le magazine de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines<sup>485</sup>, en mars 1992, le maire de l'époque rappelle que « *Trappes se construit et se construira en associant les jeunes aux décisions de la ville. Une chose est sûre, les jeunes trappistes sont, depuis ces échanges, de plus en plus nombreux à participer au mouvement associatif et même au montage de certaines manifestations importantes comme la Fête de la musique, le forum des associations, ou la grande fête populaire de Trappes. Sachant qu'il y a toujours une oreille attentive pour les écouter, et que leurs idées ont des chances d'être les bienvenues, ils sont désormais acteurs de leur ville, et même si cela ne met pas, hélas, à l'abri de certains dérapages, cela contribue sérieusement à les éviter* » (1992, 27). « *On a eu un contact qui a permis qu'il n'y ait pas d'explosion* » tient à préciser le maire de 1966 à 1996.

*« Quand je rediscute avec mes animateurs de l'époque, on se dit qu'on était des malades. On n'était pas des intervenants sur l'axe socio-éducatif jeunesse ou sportif, on était des militants. Il fallait y passer les jours et les nuits. Mais on avait instauré un tel dialogue permanent que les difficultés, on arrivait à les arrondir, à les estomper avec presque rien, à des moments difficiles où des villes brûlaient. Mais pas la nôtre ! Jamais ! »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Cette démarche locale, proche du militantisme, avait du sens au vu de l'histoire de la commune. Encore très proche des valeurs ouvrières et communistes, les « militants », ces responsables et élus de l'époque, après avoir dans un premier temps oublié et mis de côté sa jeunesse, en décalage et en grande difficulté, ont ensuite, dans un second temps, cherché à replacer ces jeunes au centre des préoccupations politiques. Cette politique locale, avec ce secteur de « Prévention par le sport », est unique dans le département.

<sup>484</sup> Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 ; Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 ; Président de l'AOT depuis 1975 ; Directeur des sports de 1991 à 1994 ; Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996.

<sup>485</sup> *Le Petit Quentin*, mars 1992.

*« Dans certaines villes par exemple à Mantes, ils se sont dit : “[les jeunes] veulent le gymnase, on leur laisse le gymnase”, ce qui était une erreur. Nous, on n’a pas fait ça du tout. D’abord, on a fait attention à ne pas dire : “le sport va tout résoudre !”. Ou inversement. C’est un fait, mais il est intérieur à la société elle-même... À travers le sport en faire des bons citoyens... »*

Directeur des sports de 1971 à 1977<sup>486</sup>

Le football a permis d’abord d’attirer les jeunes pour, ensuite, tout en occupant le terrain, recréer du lien social avec eux<sup>487</sup>. Pour cela, les interviewés, qui ont, de près ou de loin, vécu pendant les débordements de Gagarine, tiennent à féliciter et mettre en avant *« le travail fait [par les] deux éducateurs [qui] ont aidé à étouffer le feu dans l’œuf »* (Président de l’OMS depuis 1994). Ces derniers n’hésitaient pas à interpeller les familles quand il y avait des problèmes dans le gymnase, quitte à outrepasser leur rôle qui n’était finalement pas réellement circonscrit, d’où les difficultés rencontrées quelques années plus tard. Le sport était un prétexte pour dialoguer, pour converser avec ces jeunes, en grande difficulté autant sur le plan social et familial qu’économique. Ce secteur avait des vertus de prévention de la délinquance, sans que cela soit établi et affirmé concrètement dans les textes. Mais les deux éducateurs ont ressenti, après quelques mois, que le travail portait ses fruits.

*« Un jour, j’ai vu quelque chose de fantastique [...]. Les jeunes, qui changeaient d’équipes, ne s’impliquaient pas, donc ça gênait les autres. Ils savaient qu’ils allaient jouer tout le temps. Un jour, un leader négatif, qui arrivait, voulait jouer. Eh bien, le reste de l’équipe a dit ; “Non, notre équipe est complète. On n’a pas besoin de toi”. Il s’est retrouvé esseulé et s’est remis dans les gradins. C’est là que j’ai réalisé que notre travail, nos explications portaient leurs fruits. Mais au bout d’un moment... Les leaders négatifs se sont éteints au fur et à mesure. Ils n’avaient plus d’emprise... 99% jouaient au foot et une petite poignée venait foutre le bordel<sup>488</sup>. À force, ils se sont fait exclure par l’ensemble, avec notre collaboration [...]. »*

*« Il nous le [le directeur des sports de 1991 à 1994] faisait sentir... Réduire, diminuer la délinquance si on pouvait. [...] On a essayé de faire de la prévention de la délinquance... [...] Je pense qu’on a sauvé des jeunes. [...] [Le gymnase, c’est] une sorte d’exutoire, au lieu de courir derrière les forces de l’ordre. Ils étaient dans un gymnase pendant 2h, ils se dépensaient. Et je pense qu’ils rentraient chez eux crevés. Certains ont dû faire des bêtises après 22h, mais on ne peut pas savoir. J’ai un jeune, dont je ne donnerai pas le nom, il est en prison parce qu’il a fait une bêtise, qu’il reconnaît. C’était le jour de l’Ascension. On ne travaillait donc pas. Et il ne faisait rien... Pas au gymnase. Il a fait une bêtise. [...] Avant, je lui laissais les clés du gymnase. Quand j’ai su que ce jeune était tombé, je me suis dit “Merde, pas lui”. Le jour de l’Ascension. On était fermé. Fermé... Il a été pris dans un engrenage. Je me suis rendu compte alors que si on n’avait pas été fermé... Je n’ai pas culpabilisé mais je*

<sup>486</sup> Le directeur des sports de 1971 à 1977 occupe alors la fonction de Directeur Général Adjoint, de 1990 à 1995. Il avoue que la création du secteur « Prévention par le sport » est issue d’une réflexion menée entre tous les responsables communaux, les éducateurs et les jeunes, et d’une analyse des situations conflictuelles locales.

<sup>487</sup> *« Pour eux [les jeunes], c’était de l’occupation [...]. Certains ne faisaient rien de la journée donc venaient là pour discuter entre eux, puis avec nous. C’était du lien social. Ils ne pouvaient pas rester dans les halls, chez eux non plus, donc voilà. Petit à petit, avec nous, on a discuté aussi sur la notion de respect des agents d’accueil, à quoi ils servent, etc. »* (Éducateur sportif de 1992 à 2005).

<sup>488</sup> L’éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994, qui affirme avoir fait partie des « gentils », explique que *« certains ont compris et d’autres sont toujours dans le même état d’esprit ; certains sont nés pour foutre le bordel, point barre »*.

*me suis rendu compte qu'il n'aurait pas fait de bêtises ce jour-là... [...] Là, je me suis aperçu de beaucoup de choses, que notre travail était utile. [...] On a peut être évité à des jeunes de faire des bêtises à l'extérieur. Mais ça, on ne peut pas le quantifier. Mais j'en suis persuadé. [...] Parfois, on en voyait certains disparaître pendant quelques temps du foot en salle. Au début, naïfs, on croyait qu'ils étaient absents. Après, j'apprenais qu'ils étaient à Bois d'Arcy. Après, quand ils revenaient, c'est là que je discutais avec eux et j'essayais de leur faire comprendre qu'ils n'avaient plus l'âge de faire des conneries. On discutait pour les prévenir du danger. Certains nous ont écoutés. D'autres non. Certains n'ont pas fait de conneries parce que [les éducateurs] leur ont dit... Ça s'est sûr. Après, combien, je ne sais pas... »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005

L'implication des éducateurs sur le terrain a été sans aucun doute un facteur décisif dans la pacification du quartier des Merisiers, et ici de la ville toute entière. Ils étaient là, comme ils le disent, avec un peu d'exagération, « 24 heures sur 24 ». Ces derniers faisaient confiance aux jeunes qui, en retour, s'impliquaient dans le dispositif afin de le faire vivre. Les pratiquants avaient « l'occasion de se gérer, de reprendre confiance en eux » (Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983). Et les résultats furent autant visibles dans le comportement des jeunes que sur leur visage, plus souriant, autant dans le respect de l'installation que dans la relation avec les associations.

*« On s'est aperçu qu'au bout de six mois, les jeunes permettaient aux associations de rentrer à Gagarine. Les jeunes qui crachaient avant ne crachaient plus, celui qui rentrait les souliers pas propres se voyait refuser l'entrée, et ainsi de suite. Ça s'était tout simplement renversé. [...] Au début ils rentraient tristes, ils ne rigolaient pas, baissaient la tête. Quand on leur laissait un ballon de basket, ils avaient peur. Même dans un endroit où ils auraient pu bien se sentir, ils étaient en échec. Leur redonner confiance. Après on a vu qu'ils venaient heureux, avec le sourire, ils criaient, sautaient Cette pratique sportive a permis de leur redonner confiance. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

S'ils avouent avoir eu de la chance, les responsables locaux ont tout misé sur le rôle éducatif de la pratique sportive, sur son essence préventive, pour pacifier le territoire, sans chercher à afficher un quelconque pouvoir d'insertion par le sport. Ceci a permis aux élus locaux de lutter contre un « déficit de réglementation, [...] de filiation, [...] d'intégration » (Duret, 2001b, 67) des jeunes dans la société. Les responsables ont même soutenu une vision éthique du sport, c'est-à-dire un sport articulé autour de règles de conduite. « Nous, on n'est pas une fonction répressive, mais une fonction éducative. [...] On était dans l'éducatif tout simplement ! Expliquer aux uns et aux autres qu'ils avaient les mêmes droits » rappelle le directeur des sports de 1991 à 1994. D'emblée, ils ont dévoilé leurs ambitions, tout en se refusant de voir le sport comme la panacée aux problèmes de la cité. Le sport est une solution

parmi tant d'autres<sup>489</sup>, qui a, sur le plan local, été exploitée au maximum et qui a eu les effets escomptés. Mais ont-ils fait du sport un outil d'insertion ?

*« Ce nom est apparu inadéquat lorsque l'expérience nous a mis devant des réalités jusqu'alors mésestimées. Certes, les jeunes étaient demandeurs de possibilités de pratiquer du sport informel [...], mais ce qui les avait amenés à squatter et chasser les autres utilisateurs du gymnase prenait racine bien plus profondément et demandait des actions d'accompagnement sur des problématiques telles que la scolarité, la formation, l'emploi, le logement, la santé, les démarches administratives, etc. Je n'aime pas beaucoup le mot insertion, mais s'il désigne la possibilité de prendre sa place dans la société locale, alors je me risque à l'employer. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

À travers un suivi des jeunes, une implication totale sur le terrain, un travail de formation avec les gardiens de gymnase<sup>490</sup>, une entente commune avec les associations sportives et les enseignants d'EPS<sup>491</sup>, les responsables et les éducateurs ont voulu que « *les jeunes trouvent leur place* » (Directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995) dans la société trappiste. Si l'on se réfère à la réflexion menée par Duret et Augustini (1993), on constate que le sport, du moins à Trappes, a permis à certains jeunes, et spécialement aux leaders positifs, de s'insérer, c'est-à-dire trouver une place dans la société grâce à un travail, et surtout de s'intégrer, dans un sens plus relationnel, c'est-à-dire de créer du lien avec les adultes. Les responsables locaux ont surtout cherché à rendre perceptible le rôle éducatif du sport, comme en convient un responsable de la DDJS.

*« Je ne dis pas : "je fais du sport donc je fais de l'insertion, surtout si c'est de l'occupationnel !" C'est un danger de dire ça... Mantes faisait de l'occupationnel. Le directeur des sports voulait avoir le plus de monde possible pour faire le plus d'occupationnel. Mais il y avait trop de monde à la fin... Il suffisait qu'un jeune ouvre le gymnase et ça tapait le ballon toute la journée... Sans rien apporter ! Là, c'était de l'occupation. [Trappes] était plus dans l'éducation. Il y a aussi que la ville de Trappes est largement marquée par une culture FSGT, sur le rôle du sport, sur le sport éducation...<sup>492</sup> »*

Directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995

Fort de cette nouvelle gestion politique de la jeunesse, par le truchement de la pratique sportive, la ville a rapidement fait parler d'elle, mais pour une fois, positivement. Oubliée

<sup>489</sup> « *Je ne veux pas dire que si on n'avait pas mis ce secteur en place, la ville n'aurait pas trouvé une autre solution. Mais pour nous, ça a été la solution ! Ça ne résout pas tout ce qui peut se passer dans les quartiers comme la drogue. Mais ça a participé à ce que la ville vive correctement* » (Directeur des sports depuis 2003).

<sup>490</sup> « *On avait aussi l'idée, non pas d'avoir des gardiens, mais plutôt des agents de service sport, responsables de l'entretien et de la maintenance des équipements, mais aussi d'avoir une notion d'accueil. [...] C'était interactif et ça permettait de savoir d'un côté comme de l'autre comment ça fonctionnait. Il y avait sans cesse cette relation* » (Directeur des sports de 1971 à 1977).

<sup>491</sup> « *[Un lien], y compris [avec les] profs. La prof avait un grand cahier et inscrivait quand elle passait [au gymnase avec les élèves]. [...] On aurait pu faire ça autrement mais ça marche. Il y avait cette relation, ce lien, et pas seulement un truc à remplir* » (Directeur des sports de 1971 à 1977).

<sup>492</sup> Selon cet interlocuteur, Trappes n'a pas explosé comme Mantes-la-Jolie grâce « *une vie associative intense* » et « *une connaissance des réalités du terrain* ».



l'étiquette de « ville sensible », la commune plaît par son dynamisme, surprend par sa faculté d'adaptation et intrigue pour sa gestion des émeutes. « *Dans la région, on est les premiers à avoir tenté cette expérience ; donc on a été instigateur d'un mouvement* », se remémore le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999. Trappes « *a servi de laboratoire*<sup>493</sup> » et même de « *modèle*<sup>494</sup> » pour de nombreuses villes aux caractéristiques semblables.

*« Je pense qu'on a été une des premières, sinon la première [ville], à mettre ce type de secteur en place en Île-de-France C'est vrai que, même avant que [le directeur des sports de 1991 à 1994] parte, des directeurs des sports et des élus sont venus nous voir pour comprendre ce qu'on avait fait, parce qu'eux aussi rencontraient un peu les mêmes types de problèmes que nous, dans des villes de même type. On n'était pas les seuls malheureusement. Mais ce que nous avons mis en place à Trappes, ça ne veut pas dire que ça va marcher autre part, à Argenteuil ou à Saint-Denis... »*

Directeur des sports depuis 2003

Mais tous les responsables politiques, les éducateurs de terrain, tenaient un seul et même discours : « *chaque ville a sa façon de faire. Chaque ville a son identité* » (Éducateur sportif de 1992 à 2005). Chaque ville a son histoire, sur laquelle elle peut s'appuyer pour trouver des solutions, comme a pu le faire Trappes au moment des débordements de Gagarine. Mais, comme le prévient le président de l'OMS de 1977 à 1994, « *le résultat a été de sauver l'essentiel : pas de gymnases brûlés !* ». Et justement cette politique locale intrigue les autres communes, notamment en raison du refus, bien que partiel, des élus communaux d'utiliser des dispositifs nationaux, tels que les OPE et les équipements de type J-Sport.

### 3.3.2 Une politique éducative. L'exemple du refus des OPE

Les élus locaux, communistes, rappelons-le, ont toujours souhaité manifester leur désaccord envers les décisions gouvernementales. Malgré la signature de différents dispositifs d'aides, tels que les contrats signés pour la ZEP ou le DSU, courant 1990, c'est la « loi du silence » qui prévaut pour les élus, afin, en premier lieu, de ne pas accroître la stigmatisation du territoire, et, en second lieu, ne pas donner raison à l'État et à ses dispositifs. On est ici

<sup>493</sup> Éducateur sportif de 1992 à 2005. Ce dernier précise qu'il ne s'en est pas rendu compte, car investi totalement sur le terrain. Les responsables locaux ont conscience, quant à eux, que leur expérience plaît et intrigue. « *[Le directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1985] nous poussait, nous demandait de théoriser. On s'est retrouvé dans des structures de réflexion, à l'INJEP [Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire] par exemple, pour en tirer, des réflexions* » précise le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999. Il est vrai que la période est propice à ce type de recherche car, comme le détermine Duret, « *suite aux flambées de violence survenues dans les cités durant les années 1990, les recherches sur le sport insertion se sont développées, poussées par de fortes attentes politiques* » (2001b, 63).

<sup>494</sup> Éducateur sportif de 1993 à 2009. Ce dernier tient d'ailleurs à préciser qu'avant, « *Trappes était à la mode. Tous les partenaires venaient. Beaucoup [de villes] venaient nous demander comment on avait fait* ».

dans une prise de décision politique forte des élus locaux, proche de l'éthique de la conviction de Weber (1919), au détriment d'une éthique de la responsabilité. Les élus préfèrent ainsi ne pas marquer négativement la ville avec les sigles de la Politique de la Ville, quitte à ne pas profiter de certaines aides financières allouées par les divers dispositifs gouvernementaux. Puis, lorsque l'émeute de Gagarine est survenue, les élus et les responsables ont dû réagir, dans l'urgence, afin d'éviter que les débordements se propagent dans la ville toute entière. Pour cela, la pratique sportive a été privilégiée pour pacifier les mœurs, avec l'ouverture du gymnase, au cœur du quartier, soit une structure alternative entre la rue et le club, et la création du secteur de « Prévention par le sport ». Localement, une réponse a été apportée à la révolte des jeunes. Par contre, le dispositif Opération Prévention Été (OPE), à la mode depuis le début des années 1980 et les premières émeutes sur le territoire français, n'ont été utilisés qu'avec parcimonie par les responsables politiques communaux.

Très critiques vis-à-vis du dispositif OPE, dès son émergence dans les années 1980, les élus locaux, dès qu'ils furent confrontés à des débordements violents dans leur commune, n'ont pas changé d'avis et ont souhaité réfléchir à une solution plus axée sur le local et tournée vers les désirs et les volontés de sa jeunesse. *« J'appelle ça les politiques du portefeuille parce que c'est de l'argent et puis c'est tout »* peste le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, qui avouera tout de même les avoir utilisés<sup>495</sup>. Selon le maire de 1966 à 1996, *« on a considéré que tous les moyens étaient bons »*.

Mais, après quelques mois, les responsables se sont vite aperçus que ces dispositifs OPE allaient à l'encontre de leur politique. Sur le terrain, l'objectif était clair et défini : écarter les jeunes délinquants, les leaders négatifs. Mais l'utilisation de l'argent gouvernemental pour ce type de dispositifs nuisait à leur propre politique, car c'était systématiquement les plus durs, les plus délinquants, qui partaient en voyage.

*« Forcément, tu amenais les plus durs quand tu partais au voyage d'hiver. On s'est fait piéger par ça, avec tout le fric qui était donné. Les projets étaient attirants. À un moment donné, on devenait des "Tour operator", des agences de voyage. Et qu'on pensait qu'il fallait sortir ces gamins du ghetto. Mais on se trompait de gamins. Ce n'était pas eux qu'il fallait prendre... »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Emmener loin du territoire certains jeunes, pour s'en débarrasser, était contraire à la politique menée par les élus locaux. À travers ces dispositifs, il n'était pas possible pour les

<sup>495</sup> *« Parfois, on laissait partir des gamins sans véritable projet. Mais à certains moments, on est crevé, on laisse partir. Parfois même à Disney. Et moi, je ne supportais pas ça. Mais d'autres fois, on avait des surprises géniales avec des reportages photos, des restitutions. Ça, on est fier quand on voit ça »* (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

animateurs de recréer du lien social ou encore d'inculquer des valeurs de respect. Mais c'est surtout l'idée de « récompense à la délinquance » qui est pointée du doigt.

*« Avec leur connerie de politique d'OPE, ils en arrivaient là, à l'idée de récompense, d'avoir été les plus grands délinquants de la ville ! Je l'ai entendu plusieurs fois ça... "On va foutre le bordel, comme ça, tu nous fileras des séjours"<sup>496</sup>. J'ai failli passer par la fenêtre de l'ancienne mairie. Tout simplement parce qu'il y avait eu une fuite, révélé à un jeune délinquant, que moi, j'étais contre un voyage au ski. Il y avait des représentants d'associations, de la préfecture, ... Ils sont arrivés à trois, que je connaissais et qui étaient connus des services de Police. Il avait son pétard sous le pull. Mais je ne me suis pas rabaissé. J'ai continué à dire que j'étais contre. Les jeunes ont été surpris que j'affirme ma position. "Si on vous laisse partir, c'est la prime à la délinquance, et on n'a plus qu'à dire aux jeunes de faire la même chose que vous pour partir. Faites en autant, comme ça vous partirez au ski". À partir de là, ils ont bien vu que je ne changerais pas d'avis. Et ils sont partis. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Cette anecdote est caractéristique de cette prime à la délinquance. Les jeunes ont rapidement pris conscience des possibilités qui leur étaient offertes pour « partir en vacances ». Dans ces OPE, l'aspect éducatif a disparu. Les responsables, et particulièrement le directeur des sports de 1991 à 1994 et celui de la jeunesse, de 1992 à 1999, très complices dans la vie, ont toujours évité ce type d'opération. Le premier OPE qui a été réalisé, lors de l'hiver 1992, a mal tourné, comme l'avaient prédit les responsables<sup>497</sup>.

*« C'était en 1992. Et j'avais eu raison... Le voyage a duré une journée. Dès que le minibus s'est arrêté pour faire de l'essence, [les jeunes] ont mis la station service à sac. Moi j'ai rien dit, j'ai le triomphe modeste. Mais c'était évident. Ils [les jeunes] sont cons, ils auraient pu attendre d'être à la station [de ski]. [Rire] Mais c'était évident vu le public qui avait été choisi. C'était plus fort qu'eux. C'était l'élite. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Confortés dans l'idée de refuser ce type de dispositif, les élus et les responsables ont été rassurés par la réussite du secteur « Prévention par le sport ». De même, ils étaient plus à la recherche d'une coopération avec les jeunes, d'un partenariat, sans devoir leur donner sans réfléchir. La responsable d'un centre socioculturel depuis 1999 dévoile son objectif d'alors : « j'étais là pour leur apporter quelque chose et pas seulement pour leur donner. Il faut que les efforts soient dans les deux sens ». Il y a la volonté de travailler sur le territoire de la

<sup>496</sup> D'autres interviewés avouent avoir déjà entendu des propos du même genre. « Des gamins nous disaient : "Moi, je ne fais pas de conneries et ce n'est pas moi qui vais à la neige ou en classe verte". » nous déclare un ancien dirigeant de l'EASQY, critiquant ce type de dispositif. La responsable d'un centre socioculturel depuis 1999 précise qu'elle s'est toujours battue contre ces OPE. « Moi j'étais contre ça. Je me suis battue contre des jeunes, des adultes, des éducateurs aussi parce que j'étais contre ça... J'étais contre ça. C'est méritant, donnant-donnant. Tu ne peux pas dire à un jeune : "Viens avec moi au ski parce que tu as cassé je ne sais quoi". Je suis désolée, moi, non, je ne fais pas ça. »

<sup>497</sup> « On a fait les mêmes erreurs que les autres. [...] Mais nous, on n'a pas fait ça longtemps. On a vite compris que ça ne pouvait pas marcher » (Directeur des sports de 1991 à 1994).

commune et non pas expatrier ces jeunes. Il était nécessaire, selon les responsables, de fonctionner dans un environnement qui peut être parfois néfaste pour les jeunes. Justement, le travail entrepris n'en était que plus fort au vu des difficultés inhérentes de la ville.

*« Nous, on va dire que ce qu'on a mis en place sur ce secteur, dans un premier temps, c'était : "Allons rencontrer ces jeunes, échangeons avec eux, en restant quand même sur la ville". L'idée n'était pas de faire tous les ans des séjours au ski ou de plongée. [...] Le but n'est pas de partir de Trappes pour aller s'éclater... »*

Directeur des sports depuis 2003

Dans un souci de diversification du secteur « Prévention par le sport », et pour toucher un public différent des « footeux », les services de la ville accompagnent certains projets de séjours. Critiques de la logique interne des OPE, c'est surtout la construction et l'élaboration des voyages qui plaisent aux responsables. Ils désirent en effet accompagner les jeunes dans leur recherche de financement, de logement, de transport, etc. Ces projets restent toutefois rares dans la ville.

*« Il fallait évaluer la notion de demande et savoir si elle était justifiée. Il y a un gros travail au préalable pour justifier devant le préfet, pour dire que c'était bien avancé. Ça, on l'a travaillé avec les jeunes. Pour telle ou telle raison. Amener l'individu qui grandissait à voir autre part qu'à la ville... D'amener le citoyen à se prendre en charge. C'est pour ça que le sport pouvait être un moyen, mais n'était pas le seul à pouvoir... Bon ça a été la tentation de certaines personnes à l'époque : avec le sport on va tout résoudre. L'intégration formidable... Non ! Ah non, pas de ça chez nous. Pas du tout. C'est ce qui faisait ailleurs. Nous on travaillait davantage et on aura davantage de résultats, c'était ça notre leitmotiv. On se battait pour ça. À travers le sport en faire de bons citoyens... Ne pas faire comme on a trop fait, donner de l'argent et pendant ce temps, ils se taisent... Mais avec un projet, [...] avec cette idée de recherche de subvention afin de la vivre avec eux<sup>498</sup>... »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

C'est le calme ambiant, constaté dans la ville durant la période estivale, qui a poussé les responsables à ne pas utiliser les opérations du type OPE. L'apparition progressive de compagnie Low Cost<sup>499</sup> et le départ massif des familles d'origine maghrébine durant l'été, a amené les responsables à diminuer progressivement leurs activités au mois de juillet-août et à ne plus craindre les émeutes estivales.

<sup>498</sup> Le directeur des sports depuis 2003, à Trappes depuis de longues années, corrobore cette idée en critiquant la consommation « pure et dure ». « Quand [les jeunes] partent, voir comment ça vit à l'extérieur, rencontrer les gens de la région [...]. Dans les séjours au ski par exemple, ils n'ont pas du ski du lundi au samedi. Ils auront des sorties avec des diversifications sportives, culturelles et relationnelles. Ski, luge, rencontre avec des habitants du crû, visite de fromagerie, guide de haute montagne. On ne reste pas focalisé sur une activité de consommation. "Oui super j'ai skié"... Non, on veut faire passer des messages ». Le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 rappelle que pour les projets, « il ne fallait pas seulement payer... [Les jeunes] recevaient une aide sur un projet mais l'autre moitié, les jeunes allaient travailler en chantier ou peindre des cages d'escalier pour l'obtenir ».

<sup>499</sup> Le Low Cost est un modèle économique utilisé par exemple par les compagnies aériennes pour baisser les prix du transport.

*« Un exemple... “Ah l’été, ouah la la, faut faire attention avec les bandes ! Il faut être prêt et créer un tas de trucs”. La première année on l’a fait. Et puis au fil des années, c’était la période la plus tranquille. Si on tenait compte de la réalité des jeunes, en plus s’ils étaient maghrébins, ils partaient dans leurs pays, etc. Et puis l’idée de bande n’existait pas de manière générale, et en période estivale, ce n’était pas un silence absolu, mais presque. On n’y a jamais subi de difficultés. L’année suivante et après j’ai dit aux élus qu’il fallait s’organiser, il faut pour certains jeunes mais ne pas mettre des choses en plus qui ne serviraient à rien. On s’en est rendu compte. C’est ce qui a été fait après. Mais les jeunes avaient toujours de quoi faire. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Les élus et les responsables, du secteur jeunesse et sport, ont adapté leurs contenus aux jeunes et aux problématiques de la ville, sans chercher à s’accorder forcément avec les dispositifs nationaux. Ils en sont fiers avec le recul, comme le précise un ancien élu municipal, de 1977 à 2001 : *« sur le fond, je pense qu’on a bien fait [...] d’adapter ces politiques et de présenter une offre à nos jeunes en difficulté »*. Une réflexion était menée dans les hautes sphères locales pour éviter de succomber aux sirènes de la consommation, comme cela pouvait être le cas dans d’autres villes, aux caractéristiques semblables, à proximité de Trappes.

*« À un moment donné, à Sartrouville, les responsables locaux étaient complètement dépassés. Bredin<sup>500</sup> finançait... [...] L’argent était distribué sur des structures et pas vraiment sur des jeunes... J’ai craint à Sartrouville à ce moment-là, parce qu’on donnait de l’argent comme ça à des projets sans socle ! Mais pas à Trappes ! »*

Directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995

### **3.3.3 Une politique réfléchie et adaptée. L’exemple de l’utilisation des financements publics des J-Sports**

Trappes a résisté pour ne pas céder aux sirènes des OPE. La situation est identique pour les nouveaux équipements apparus alors sous la tutelle de Frédérique Bredin, Ministre de la Jeunesse et des Sports. Cette dernière propose de nouvelles structures, des J-Sports, afin de contrecarrer les émeutes urbaines qui frappent la France au début des années 1990. Ces équipements, créés dans l’urgence de la situation (Chobeaux, 1995), sont destinés à éviter le désœuvrement des jeunes dans les quartiers populaires et s’inscrivent dans un dispositif large d’accompagnement de la jeunesse, tout comme les OPE. Les J-Sports, situés au cœur du quartier et ouverts à tous, sont ajustés pour les besoins d’une jeunesse en conflit ouvert avec les vertus fédérales. Mis en place pour une pratique spontanée, auto-organisée, ces équipements n’auront pas la faveur des responsables trappistes des années 1990-2000.

<sup>500</sup> Frédérique Bredin, Ministre de la Jeunesse et des Sports, du 16 mai 1991 au 30 mars 1993.

L'urgence du dispositif effraie. À peine quelques jours après les événements violents dans certains quartiers français, durant l'été 1991, la Ministre Frédérique Bredin décide de réagir. « *Il y a eu certains dangers avec l'immédiateté* » révèle le directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995<sup>501</sup>, qui n'a eu que « *quelques jours pour faire remonter les demandes [émanant des quartiers]* ». Il regrette qu'« *on ne donnait pas le temps de faire* » et surtout de réfléchir sur la localité, sur son histoire et ses problématiques, confirmant les propos des campagnes menées par « *les entrepreneurs de morale* » (Becker, 1963, 171) ou encore la prise de décision face aux exactions venant troubler « *l'ordre en public* » (Roché, 1996, 11), les décideurs politiques se devant tout à la fois de rassurer l'opinion publique et de justifier leurs rôles.

Au delà de l'immédiateté du dispositif<sup>502</sup>, c'est surtout sa logique interne qui gêne les responsables locaux. Ils s'accordent tous pour critiquer l'équipement. « *Nous nous sommes battus pour ne pas avoir d'équipements de proximité type J-Sport. On cherchait plus à inciter les jeunes à rentrer dans des structures municipales ou bien encore des clubs* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999). Ces équipements vont à l'encontre du secteur « *Prévention par le sport* », qui milite pour recréer du lien social à travers l'engagement des éducateurs et le travail des associations. Le directeur des sports est lui catégorique sur ce type de structure.

« *On était contre les équipements préfabriqués où on enfermait les jeunes. Pour être plus peinarde même, on mettait un filet au-dessus, au cas où un jeune voulait s'échapper. C'était la prison. [...] J-Sport, c'est de la merde. Quand ils [les jeunes] voient qu'on leur donne des grilles, une prison et qu'à côté les gens du club ont un superbe terrain synthétique, ça les révolte.* »

Directeur des sports de 1991 à 1994

« *C'est de la merde* »... Le constat est clair et sans ambiguïté. Les élus, tout comme les responsables des services jeunesse et sport, sont tous d'accord pour s'opposer à la construction de ce type d'équipement dans la ville. Ils répètent à tue-tête que ces J-Sports ne font que « *favoriser la ghettoïsation* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999) car « *s'il n'y a pas de l'humain pour accompagner, progresser, c'est insuffisant* » (Entraîneur au TSQFC de 1989 à 1997, Conseiller municipal de 1995 à 2001). L'accompagnement social et

<sup>501</sup> À travers sa critique du dispositif, le directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995 vise la Ministre qui a, selon lui, plus cherché à être reconnue qu'à résoudre véritablement les problèmes des quartiers et mettre en valeur la pratique sportive.

<sup>502</sup> Duret constate que tous les politiques, au début des années 1990, ont cherché uniquement à privilégier « *la médiatisation des actions plutôt que leur évaluation* » (1998, 53), en interrogeant uniquement « *l'angle quantitatif* » (*Op. cit.*, 53) des dispositifs.

local est devenu, depuis l'émeute de Gagarine, le *leitmotiv* des politiques de prévention dans la ville. Et les J-Sports vont à l'encontre de cette politique.

*« Il n'y a pas de sous-pratiquant dans un sous-équipement. Ce sont des êtres humains. Mêmes valeurs, mêmes repères que les autres. Donc pas de sous-équipements ! Pourquoi on ne mettrait pas alors un ballon sous-gonflé ? On se battait pour faire comprendre ça. J'ai toujours dit que les jeunes de banlieue ont le droit de pratiquer sur un terrain gazonné de qualité. Au nom de quoi ? Parce qu'ils ne sont pas dans une équipe de foot ? Pourquoi ? De quel droit ? Il faut respecter les gens en face de toi, sinon ils ne te respectent pas. Et ils ne respectent pas ce qu'on leur donne puisqu'on leur donne de la sous-merde<sup>503</sup>. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Pourquoi proposer aux jeunes un équipement de petite taille, grillagé, sans accompagnement alors qu'il est possible de leur ouvrir un gymnase ? Voilà la réflexion des dirigeants politiques trappistes qui, unis contre les J-Sports, se refusent d'en construire sur le territoire, même si certains jeunes en demandent<sup>504</sup>. Les élus seront intransigeants sur la question. D'autre part, à travers ce refus, ils veulent absolument éviter de donner sans recevoir et redoutent que ces équipements soient « *squattés par un groupe de jeunes qui interdit la venue des autres* » (Directeur des sports de 1991 à 1994).

*« Ces équipements de quartier [...] ont été immédiatement récupérés par les bandes dominantes. Et quand la bande dit : "le terrain est à nous", personne n'ose les occuper. Même quand ils sont libres. [...] Certains en faisaient l'apologie ! Notamment sur l'auto-arbitrage, le respect... Moi je dis, il n'y a pas de violence parce que la bande dominante avait le pouvoir. »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Il existe derrière ce refus, non pas une opposition au dispositif, mais un réel projet qui réfute le « préfabriqué » et le « prêt à porter » au bénéfice d'une réflexion plus globale qui vise à intégrer tout à la fois l'existant mais également l'humain au cœur du projet en cherchant à « fabriquer » un citoyen plutôt que d'opérer une simple « discrimination positive ». Celle-ci reviendrait tout simplement à fustiger davantage encore, peut-être, une population fragilisée aux tendances à l'auto-marginalisation (Duret, 2001a ; Bodin et al., 2008).

La bande permet aux jeunes « *de se mettre en valeur aux yeux de [leurs] pairs* » (Cubero, 2002, 86), avec, en plus, la possibilité de trouver une valorisation aux yeux des autres à

<sup>503</sup> Le supérieur du directeur des sports de l'époque tient le même type de propos : « *Ça c'est des ghettos. On ne les [les jeunes] a pas coffré là-dedans. [...] Ça, on n'en a jamais fait* » (Directeur des sports de 1971 à 1977, Directeur Général Adjoint (DGA) de 1990 à 1995).

<sup>504</sup> « *Il y avait des demandes des jeunes. [...] Ils voulaient des terrains de cross ou des terrains de basket au pied des immeubles. [...] Ils voulaient tout ; forcément à 15 ans, on veut tout* » avoue lucidement l'éducateur sportif de 1992 à 2005.

travers un certain nombre de hauts faits et gestes (Fize, 1993 ; Mucchielli, Mohammed, 2007). Pour contrecarrer ce risque, les responsables locaux ont cherché à exploiter une autre forme de prévention : l'ouverture d'un gymnase pour une pratique auto-organisée. Toujours dans un déni des dispositifs de l'État, les élus locaux « *ont quand même demandé les subventions pour faire [des équipements J-Sports], mais pas le truc comme ça...* » (Directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995). Les élus locaux se sont tournés vers le gouvernement pour obtenir des financements pour la construction d'un équipement J-Sport, en lien avec le Développement Social Urbain (DSU), mais ont « détourné » l'argent, débloqué pour l'opération de construction voulue par Frédérique Bredin, de son objectif prioritaire pour en faire une autre utilisation.

Le « *Rapport DSU – J-Sport* »<sup>505</sup>, daté du 29 juin 1992, dévoile « *un projet d'aménagement d'un centre sportif en direction des jeunes de Trappes* ». Consécutivement à la création du secteur « Prévention par le sport », et suite au programme de construction d'équipements sportifs voulu par la Ministre de la Jeunesse et des Sports, les responsables entreprennent l'élaboration d'un équipement jeunesse et sport, avec un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, d'une salle de danse et de musculation avec douches, et des salles de répétition pour les groupes de musique de la ville<sup>506</sup>. Le directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995, explique que ce nouvel espace, par le truchement d'une « *magouille administrative* », a pu voir le jour grâce au financement de l'État pour les équipements J-Sports, soit un complément de 300 000 francs<sup>507</sup> [45 000 euros].

L'équipement est décrit dans le rapport comme suit : « *cette action s'inscrit dans une politique à long terme de développement des pratiques sportives de jeunes. L'entretien régulier du J-Sport est assuré par la commune. Accès libre et gratuit mais une animation régulière est assurée par un animateur qualifié. Pour l'assister, un jeune du quartier est placé en situation pratique de formation. En effet, suite au premier "Rendez-vous des Jeunes", le*

<sup>505</sup> Le rapport n'est pas paginé et propose différents documents « en vrac ». Le premier d'entre eux décrit la structure du dossier, comme suit : « *Promoteur : ville de Trappes, 29 juin 1992 ; Projet : aménagement d'un centre sportif en direction des jeunes de Trappes ; Financement = 2 642 749 francs [402 900 euros] (Hors Taxe) ; Recettes ; État 35% soit 924 962 francs [141 000 euros]; SAN SQY 30% soit 792 825 francs [120 900 euros], Trappes 20% soit 528 550 francs [80 600 euros], Le Conseil Général 15% soit 396 412 francs [60 400 euros]. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour ce projet, qui fait suite à la convention signée le 18 juin 1992 entre le préfet du département des Yvelines, agissant au nom de l'État, et [le maire de 1966 à 1996]. Le projet coûtera au total 3 131 300 francs [477 400 euros] (Toutes Taxes Comprises) ».*

<sup>506</sup> Ce local, situé au cœur du quartier du centre ville, était, jadis, un ancien lieu de pratique pour la gymnastique (ex Garden Gym), donc il disposait, déjà, de certains aménagements. Ce nouvel équipement se veut ouvert aux jeunes et les élus de l'époque souhaitent en faire un lieu d'information, autant dans le domaine de la culture, que du sport, ou encore du travail. Des animateurs y siègent pour, le cas échéant, orienter les jeunes vers les services concernés.

<sup>507</sup> Dans ce dossier DSU Sport, on trouve une copie de la lettre du maire de 1966 à 1996, qui demande à la DDJS le complément de 300 000 francs [45 700 euros], donné par l'État pour la création des équipements J-Sports.



*principe étant de faire “avec” et non “pour” les jeunes. C’est à partir de ces rencontres, complétées par d’autres, suite à des problèmes importants au sein d’un équipement sportif que plusieurs propositions ont émergé<sup>508</sup> ».*

Les élus sont décidés à réagir selon les demandes de ces jeunes, selon les problématiques locales, et à ne pas axer leur politique sportive de prévention sur les dispositifs de l’État. Un exemple tend à le prouver avec la création d’un mur d’escalade, au gymnase Debussy. Le directeur des sports de 1991 à 1994 s’explique sur ce choix en déclarant : « *on ne pouvait pas se permettre d’attendre. On était réactif. Sport France<sup>509</sup> n’était pas du tout dans cette idée. Eux, ils vendaient leurs buts et paniers de basket, tout fait, et c’est tout* ». En affirmant cela, ce dernier montre, d’une part, la volonté clairement affichée d’agir vite et prévenir les problèmes, et, d’autre part, de tenir compte des attentes des jeunes en se détachant des « prêts à porter » que certains chercheurs n’hésitent à surnommer « *pédagogie couscous* » ou « *social ethnique* » (El Houssaine, 2001, 136), fustigeant les politiques visant à proposer comme unique projet aux jeunes des banlieues populaires du basket ou du football. Dans la perspective de développer du lien social, ce type d’équipement « tout fait » ne satisfait pas les dirigeants politiques. Un terrain extérieur de basket est tout de même créé conjointement à la construction du gymnase Rousseau, en 1970, afin de diversifier les pratiques dans la commune. En 1992-1993, l’équipement extérieur est complété de quatre panneaux de basket. Ces équipements, bien que rudimentaires, obtiennent un réel succès auprès des jeunes, et précisément ceux du square Yves Farge, limitrophe de l’équipement Rousseau<sup>510</sup>. Le début des années 1990 se prête très bien au basket, ou plutôt au street-basket, pratique à la mode suite aux exploits de la Dream Team américaine, avec à sa tête, Michael Jordan, lors des Jeux Olympiques de Barcelone, en 1992. Ce type d’équipement confirme les dangers imaginés par les responsables politiques, avec la création de bandes, qui dictent leurs lois, et une « *logique des micro-territoires* » (Chantelat et al., 1996, 121) qui se renforce. Loin de pacifier naturellement les mœurs, le sport peut parfois engendrer des conduites agonistiques (Roché, 2005).

<sup>508</sup> Parmi les propositions en matière de jeunesse et de sport, voici ce qui est présenté dans le rapport : « *pouvoir accéder à des équipements sportifs jusqu’à présent réservés aux scolaires et aux associations, en dehors des pratiques traditionnelles parfois trop structurées à leur gré, et disposer d’autres équipements, d’éducateurs, de lieux de rencontres, d’une meilleure écoute et ainsi pouvoir être mieux informés* ».

<sup>509</sup> Sport France est une entreprise de conception, de fabrication et d’installation de matériel et d’équipements sportifs, très en vogue lors de la construction des J-Sports.

<sup>510</sup> Selon le directeur des sports de 1991 à 1994, « *il s’agissait à la fois de répondre à une pression exercée sur les installations sportives par les jeunes, tout en prenant des mesures afin de pouvoir travailler à long terme. Les associations devaient pouvoir y intervenir en proposant des animations. Un podium avait été créé, sorte de kiosque à musique et des gradins pouvaient être sortis de Rousseau afin de transformer l’endroit en arène, forum, cirque...* ». Des terrains extérieurs sont construits dans le quartier Jean Macé.

*« Pour le basket de rue, le but était de gagner pour avoir le terrain. Mais la bande dominante faisait la meilleure équipe et ne laissait jamais prendre sa place ! Je marque et je garde l'engagement. Les autres attendaient leur tour. Mais c'était dangereux. Et les terrains de basket, c'était la mode avec Jordan, donc tous les panneaux étaient déglingués. Il n'y en avait plus. »*

Président de l'OMS de 1977 à 1994

Le président de l'OMS de 1977 à 1994 continue en avouant que *« le but de la manœuvre était de faire du foot en salle »*, afin d'éviter la constitution de bandes, avec un apprentissage de règles de vie dans le gymnase auprès des éducateurs. Cela permet aux jeunes de se sociabiliser, de se déplacer au gymnase, de sortir de leur quartier et de ne pas chercher uniquement à rester dans les limites de leur square, de leur « territoire ». Construire un équipement de proximité dans chaque square ne semble pas être la solution aux problèmes, car, comme le souligne Godart, *« la proximité spatiale des équipements sportifs n'est, en aucune manière, une condition suffisante pour provoquer l'apparition de pratiques diffusées dans ces équipements »* (1979, 249).

Contrairement à certaines municipalités, le service des sports de Trappes n'a pas cherché à construire de nouveaux équipements de type J-Sport puisque la politique menée est : *« pas de sous-équipement pour des sous-jeunes ou des sous-pratiquants »* (Directeur des sports de 1991 à 1994), s'opposant alors aux volontés gouvernementales (Tollet, 1994). Il est choisi d'employer des animateurs issus du quartier et dont le but est d'animer ces équipements, véritables lieux de rencontres, afin de recréer, grâce au gymnase, un espace de vie et de création de lien social. Trappes s'accorde avec la vision du sport prônée par la FNOMS, qui considère que *« le sport ne saurait résoudre les carences de la société, mais il peut pallier le désœuvrement, jouer un rôle positif dans l'insertion ; encore faut-il qu'il y ait des structures d'accueil susceptibles de faire éclater les effets de regroupements et de marginalisation »* (Lacour, 1991<sup>511</sup>). Pour conclure sur les J-Sports, une étude récente constate qu'*« en raison d'une incontestable précipitation, par manque de concertation, et sans doute parce que les problèmes relevaient d'une autre problématique que celle consistant à occuper les jeunes, ce dispositif fut perçu comme une occasion ratée »* (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008, 84). Comme le craignaient à l'époque les dirigeants politiques trappistes, de manière générale, *« ces espaces furent détournés de leur usage initial pour en faire des lieux de drogue, de*

<sup>511</sup> Discours effectué par le secrétaire de la FNOMS, Lacour, lors de l'assemblée de la Fédération à Le Havre en juin 1991 (Référence incomplète, « Mémoire de Trappes », *Revue de Presse*\*).

\* La *Revue de Presse* est réalisée par le Service Documentation de la mairie de Trappes depuis le 19 juin 1981. Elle a pour but de *« rassembler à partir de revues et de publications, les informations intéressant les collectivités locales et la ville de Trappes en particulier »* (Maire de 1966 à 1996) Cette revue de presse est effectuée à partir de la lecture de plusieurs quotidiens et hebdomadaires comme *Toutes les nouvelles de Versailles, L'Humanité, Le Monde, Le Parisien, Libération, Les Échos*.

*squat, de violences et devinrent souvent des friches sportives inutilisables* » (Op. cit., 84). Ceci ne fut donc pas le cas à Trappes, même si les dealers se sont bien évidemment trouvés d'autres espaces pour « travailler ».

## 4. La modélisation d'une politique locale de prévention pour prévoir les conflits

L'émeute de Gagarine a permis aux élus de se rapprocher des jeunes et aux jeunes trappistes d'obtenir, non seulement des créneaux libres de football en salle, mais également la prise en compte de leurs attentes et problèmes. La création du secteur « Prévention par le sport » n'a pas eu pour effet de canaliser totalement la violence. Comme le souligne l'éducateur sportif de 1992 à 1995, « *pendant deux ans, ça a été assez chaud. Il y a eu des récurrences, avec des moments très forts, très durs, très violents* ». Malgré le retour au calme dans le gymnase, d'autres institutions ont été touchées par des débordements, comme le collège Gagarine, limitrophe du gymnase, dans le quartier des Merisiers, et le commissariat, inauguré en novembre 1991 en plein cœur du même quartier. Le lien établi avec les jeunes, grâce aux deux éducateurs sportifs, a aidé à contrôler ces événements. Il est important de revenir sur la création des autres structures de prévention de la délinquance dans la ville, afin de déchiffrer l'engouement associatif post-Gagarine et les méthodes utilisées.

### 4.1 Valoriser la jeunesse. Le collège comme lieu d'expérimentation

L'histoire du collège Gagarine est représentative de l'histoire de la ville<sup>512</sup>. À partir de la rentrée 1990, l'établissement est classé en ZEP<sup>513</sup>. Le président de l'OMS de 1977 à 1994, professeur d'EPS au collège, explique qu'avant les années 1990, « *Gagarine, c'était un collège formidable* » mais « *c'est malheureusement devenu un collège épouvantable, très*

<sup>512</sup> « *Architecturalement, le collège est à l'image de la ville : ni parfaitement monstrueux, ni franchement gracieux. [...] L'impression d'ensemble n'est pas catastrophique. Les bâtiments sont propres, vierges de tout graffiti* » (Pain et al., 1998, 19). La capacité y est estimée à 1 200 élèves. À la rentrée 1990, 75% des élèves sont issus des DOM TOM ou sont étrangers, 45% sont boursiers, 70% ont un ou deux ans de retard. Quelques années plus tard, à la rentrée 1994, au collège Gagarine, les élèves étrangers sont estimés à 41,3% (Pain et al., 1998).

<sup>513</sup> La ZEP de Trappes, créée à la rentrée 1990, englobe aujourd'hui l'ensemble des établissements scolaires de la ville, c'est-à-dire les 29 groupes scolaires\* de la commune (21 écoles maternelles, 15 écoles élémentaires, 3 collèges, 2 lycées professionnels (Matisse et Blériot) et un lycée général (La Plaine de Neauphle) et une école (maternelle et élémentaire) privée). Les trois collèges de la ville (Gagarine, Courbet et Le Village) font partie du premier groupe d'établissements scolaires classés sensibles par le [décret n° 92-657 du 13 juillet 1992, dit « Glavany-Lang »](#), relatif à la procédure disciplinaire. (Consulté le 22/02/2011).

\* Un groupe scolaire regroupe parfois sous le même bâtiment une école maternelle et une école élémentaire.

*difficile, très marquant* ». La directrice reconnaît ressentir, au moment de son arrivée, des montées de fièvre en relation à des événements extérieurs<sup>514</sup>, comme par exemple les émeutes en Algérie ou encore à Vaulx-en-Velin, et une ferveur Pro-Saddam Hussein de plus en plus inquiétante. Dès début 1991, « *le quartier approche l'anomie* » (Pain et al., 1998, 70) et la vie au collège s'en ressent. Des incidents sont recensés aux abords du collège, fin 1991 et début 1992<sup>515</sup>, simultanément à l'émeute qui touche le gymnase Gagarine.

Durant l'année scolaire 1991-1992 se développent « *les intrusions, les agressions, en bandes extérieures, [...] des guérillas avec des jeunes encagoulés, surtout dans le second trimestre, et ce jusque fin 1992* » (Op. cit., 73). Le journal de bord, tenu par la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996, et repris dans le livre de Pain et al., illustre parfaitement cette montée de violence au sein du collège.

« *Lundi 6 janvier : cambriolage au collège ; mardi 7 janvier : un ancien élève frappe une enseignante ; semaine du 13 au 20 janvier : deux débuts d'incendie sans gravité ; du 15 au 20 janvier : deux jeunes font des rodéos à la sortie du collège ; nuit du 18 au 19 janvier : graves incidents dans Trappes ; mardi 21 et jeudi 23 janvier : les deux jeunes font le rodéo dans le collège ; jeudi 23 janvier : un ancien élève insulte une professeure ; vendredi 24 janvier : professeur d'EPS frappé par des jeunes inconnus pendant son cours, rodéo à la sortie du collège ; etc. »*

Journal de bord de la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996  
Repris par Pain et al., 1998, 74

Les auteurs symbolisent cette année scolaire comme une « *guérilla d'intrusion* » (Op. cit., 74), faisant référence à la prise d'otage du gymnase Gagarine. Dès le mois d'avril 1992, les enseignants se mettent en grève et les tracts qu'ils distribuent sont éloquentes : « *Nous ne voulons pas que Trappes deviennent Mantes*<sup>516</sup> » (Op. cit., 72). Les solutions semblent manquer et l'unique réponse est pour l'heure répressive, avec l'exclusion des élèves fautifs. Comme le soulignent Pain et al., « *Gagarine est l'épicentre et l'analyseur [du] quartier, des rapports de son quartier à la ville et à la société française* » (Op. cit., 64). Ce constat est fait par la directrice du collège, qui décide d'entreprendre un travail de prévention afin d'essayer de prévenir les violences au sein du collège et de redorer l'image de ce dernier, en luttant

<sup>514</sup> Elle précise d'ailleurs que le collège « *devient [au moment de son classement en ZEP] une sorte de chambre d'échos dans laquelle se répercutent, à des échelles différentes, tous les problèmes [internationaux, nationaux, locaux]* » (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996, Degois, 2007, 109).

<sup>515</sup> Selon le rapport d'activités de T.R.A.P. Association, ancêtre de Médiannes, on apprend qu'« *un jeune appelé anonymement "K" est le leader d'un groupe perturbateur* ». Ce dernier, « *suite à des incidents le 3 février 1992, menace d'incendier le collège. La directrice fait appel aux forces de l'ordre* ».

<sup>516</sup> La grève a lieu le jeudi 9 avril 1992. Les enseignants demandent plus de sécurité. « *Depuis décembre 1991, nous multiplions les démarches auprès de la municipalité, de la Police, des associations de prévention de la délinquance, de la préfecture, du Conseil Général, de l'inspection académique. Nous voulons des mesures d'urgence et des moyens exceptionnels* » préviennent les professeurs (Pain et al., 1998, 74).

contre la stigmatisation de l'établissement et de la ville toute entière. Et de sa réflexion est né le projet de « Démarche Image » de Gagarine.

*« J'ai personnellement ressenti une stigmatisation insupportable. Insupportable oui. Mes collègues me donnaient à comprendre que j'étais partie dans un enfer, que les jeunes étaient une sorte de sous-humanité. Des mots excessifs [...]. De la sorte, j'étais devenue une principale de seconde zone, comme s'il y avait eu une mutation à titre disciplinaire. Je ne l'ai pas supporté. C'était fort partagé. Une souffrance des élèves, des parents, difficile pour les professeurs aussi. [...] J'ai compris que nous étions tous dans une galère incroyable, épouvantable. [...] La réputation qu'avaient la ville et le collège : image de voyou, de drogue, d'échec, de violence... C'est sûrement un aspect de la réalité. Il y avait une réelle violence, mais on ne voyait pas les belles choses. [...] Et il y a 15 ans ça ne se disait pas encore. C'était "pas de vagues", on met un étouffoir. C'est l'horreur là-bas et on ne dit pas ce qui s'y passe. Si on est nommé là-bas, on demande sa mutation après les 3 ans obligatoires. C'était ça l'état d'esprit. Et dans ma démarche, [...] je vais utiliser un mot grossier, j'ai eu envie de taper sur la table et de dire : "Mais putain, il y a des choses bien, il faut les montrer, il faut les voir". Je les ai vues les belles choses, la qualité des profs, le boulot des associations, et moi, je voulais le montrer. J'étais dans le bain. J'ai voulu qu'on dise que je fais quelque chose de bien. Je voulais sortir le collège de l'anonymat. Je refusais qu'on dise que je dirige un collège de deuxième zone. Et j'espérais qu'on dise que ce collège était intéressant. Devenu intéressant, atypique, où il se passait des choses. Qu'on nous regarde dans le bon sens. Je n'ai pas supporté cette stigmatisation. »*

Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996

Stigmatisé, le collège Gagarine, au sein même de la ville, n'est perçu qu'à travers les actes de dégradation, de délinquance, de violence. Les délinquants ont la main mise sur l'image du collège, même s'ils n'en font plus partie. En lançant le projet « Démarche Image », la directrice entreprend un travail global sur l'image du collège, à travers un projet d'établissement. Oubliant le versant répressif, elle choisit, elle aussi, le versant éducatif pour apprendre aux élèves à vivre ensemble. *« On n'était pas là pour faire centre de loisirs, ni centre aéré, ni centre social »* précise-t-elle, mais bien au contraire apporter des règles de vie, comme c'était le cas, depuis peu, au gymnase Gagarine, avec le soutien des enseignants. Mais avant toute chose, elle souhaite connaître l'avis des Trappistes et l'image qu'ils ont du collège. Avec l'aide financière du DSU et des financements annexes de l'État, estimés ici à 200 000 francs [30 400 euros], une étude a pu être réalisée<sup>517</sup>.

*« L'idée était que... Si le quartier et le collège avaient une image épouvantable, il fallait essayer de la connaître. Il fallait aller voir les porteurs d'image, les habitants, les notables, les élus, les gardiens, le recteur, les politiques, bref tout le monde qui [fait] la réputation. Aller les*

<sup>517</sup> *« Nous avons eu 250 entretiens, faits par les profs et moi-même. Un travail colossal. On a eu l'aide de deux consultants [dont le boulot en général était d'aider des managers dans des entreprises]. [...] Ce que j'avais trouvé de meilleur dans la méthode, c'était du côté du management de l'entreprise. [...] Sans chercher bien sûr à faire du profit... [...] Moi, ma plus-value, ce sont des élèves qui ont un meilleur comportement, qui acquièrent des savoirs, préparent leur avenir, vont au lycée. [Les consultants], je les ai mis sur une problématique d'image, non pas sur une entreprise mais sur un collège d'un quartier. Ils nous ont donné des méthodes de travail, on a appris à faire des entretiens, des analyses. Ils n'ont pas fait le boulot, ils nous ont accompagnés dans le travail. Nous on a fait le boulot »* (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996).

*voir et leur demander comment ils voyaient Trappes. C'était étonnant car, dans un premier temps, ils déversaient des horreurs, que c'était violent, de la drogue, "avant c'était bien, il y a 15 ans, maintenant c'est l'horreur, j'ai envie de partir". Mais au fur et à mesure, le discours changeait. Ils racontaient des choses qui étaient bien, "c'est dommage que ça soit gâché", une ville verdoyante, les immeubles pas si énormes... Si vous voulez, au cours des entretiens, les porteurs d'image négative changeaient leur propos et faisaient émerger du positif après avoir évacuer le négatif... Le positif émergeait donc... [...] L'image s'est inversée au fur et à mesure du travail mais surtout la réputation a changé car partout dans la ville, mais aussi dans le département, on s'est mis à parler de ce qu'on faisait. Ce n'était pas miraculeux mais au lieu de dire que "c'était un abominable ghetto de voyous", "ils ne baissent pas les bras", "ils font des choses intéressantes", on s'intéresse au collègue. Ce sont des petites choses, mais c'était énorme. »*

Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996

L'analyse des entretiens est assez éloquente. Il est remarqué que l'image du collège est « *complexe, fragmentaire, composite, agrégative, flottante et paradoxale* » (1993, 20)<sup>518</sup>. Trappes a, quant à elle, l'image d'une « *ville dégradée, et ce depuis longtemps, à mauvaise réputation. En résumé c'est une ville qui est une non-ville* » (Op. cit., 24). Un sentiment d'échec tourmente les différents interviewés. La directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996 explique qu'« *en menant 250 entretiens, on s'est mis à connaître plein de personnes. Après une heure d'entretien, on se connaît et donc on a créé du réseau et un maillage. On n'est plus seul donc... Le collège dans le quartier est devenu une sorte de tête de pont* ». Grâce à « Démarche Image », le lien avec les élus et les responsables locaux est devenu très étroit<sup>519</sup>, permettant de tisser un réseau d'intervenants actifs dans la ville. Les nouveaux responsables des services jeunesse et sport, mais aussi les éducateurs, se sont investis dans ce programme de revalorisation de l'image du collège, de la ville et de ses habitants.

*« "Comment se fait-il qu'à Trappes, nous, les acteurs sociaux, qu'on soit si nombreux, et qu'on travaille si peu ensemble ?". Question posée, on a tenté de répondre. C'est venu de la "Démarche Image" de Gagarine. Et ça nous a permis de se rencontrer. Avec le secours populaire sur Langevin, Médiannes sur Camus et Merisiers, un ancien prêtre ouvrier, les femmes d'ouvriers [...] qui en avaient marre qu'on traite leurs jeunes de délinquants, les associations étrangères, des Tchadiens par exemple qui avaient envie de communiquer, échanger, les assistantes sociales, plus les institutionnels avec nous. À un moment donné, on s'est dit, ce n'est plus possible. On doit travailler ensemble, aborder les problèmes ensemble, chacun sur son créneau sans se marcher sur les pieds. J'apportais un œil sur un quartier, puis, d'autres venaient... Même les bailleurs sociaux sont rentrés avec nous. De ce mouvement est né un nombre de structures. Comme le service logement avec les bailleurs sociaux. Aussi au niveau de la prévention avec Médiannes et la Police. Un certain nombre de choses mises en place à ce moment-là sont restées encore maintenant. Ce mouvement était un mouvement militant ! Lié par la personnalité de la principale de Gagarine, de l'élue jeunesse,*

<sup>518</sup> Informations issues du Rapport intitulé « "Démarche Image" pour les jeunes du collège et du quartier des Merisiers », du Centre Technique Conseil (CTC), paru à Trappes en décembre 1993.

<sup>519</sup> Selon la directrice du collège, « *vu qu'on représentait le service public, [...] on a pu rassembler tout le monde. [...] Avant, il y avait une impression d'accablement qui régnait. "Ça ne va pas mais comment faire ?". Moi, j'ai montré qu'à mon niveau, ça pouvait bouger. Donc il me semble que ça a redonné de la détermination, de la vitalité* ».

*du pasteur de Miss' Pop. Il y a eu un nombre de personnalités fortes qui ont déclenché ce mouvement. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Ce dernier décrit parfaitement cet engouement, impulsé par la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996, pour travailler ensemble dans la revalorisation de l'image de la ville et de sa jeunesse. La directrice de l'établissement se félicite d'avoir pu « *initier une mise en mouvement, un processus de changement, [que] d'autres ont continué. [...] On a été déclencheur. Le collège était le pilote de la globalité. On avait fait un organigramme [avec] à la tête un co-pilotage entre moi et [l'élue municipale de 1977 à 2001]* ». Elle précise que tous, élus, associations, professeurs, parents d'élèves, jeunes, etc., avaient « *tout simplement la même volonté que cela change, la même énergie. C'était ça qui nous rassemblait !* ». La mise en place d'un dispositif d'accueil et d'aide au devoir<sup>520</sup>, au sein du gymnase, fut l'un des premiers dispositifs mis en place à partir de ces différentes collaborations entre collège, associations et élus.

*« On a retapé une salle à Gagarine, avec du mobilier, et on a ouvert un soutien scolaire. On les [les jeunes] aidait. [...] Les résultats scolaires se sont améliorés du jour au lendemain. Je me souviens d'un gamin, un petit black en CE1, adorable, qui ne disait jamais rien. L'institut n'avait jamais eu affaire à lui, [et] jamais regardé ce qu'il faisait non plus. On est allé le voir. Nous, il s'asseyait dans notre salle, tout seul, et restait sans bouger. On allait l'aider et on s'est aperçu qu'il écrivait tout, il essayait de s'en sortir, les parents étaient inexistantes et l'enseignante ne l'aidait pas vraiment. Comme par hasard, après, les résultats ont augmenté d'un coup. Il n'y a pas de miracle. À Gagarine tu n'as pas 800 ignares, tu en sors des avocats, des maîtres de conférence et ainsi de suite... »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Les éducateurs sportifs, en fonction au gymnase Gagarine, deviennent très rapidement les référents pour les jeunes, autant au plan scolaire que sportif, au plan de l'éducation que de l'insertion professionnelle<sup>521</sup>. Certaines familles n'hésitaient pas à déléguer « leur pouvoir » aux éducateurs. Le directeur des sports de 1991 à 1994 se souvient que certains pères, en manque d'autorité, n'hésitaient pas à dire aux éducateurs : « *s'il fait une bêtise, vous avez*

<sup>520</sup> « *Un espace de proximité comme je l'appelais, soit une salle de réunion jouxtant le gymnase que j'ouvrais en permanence pour les jeunes. Ceux qui venaient 3h avant [les créneaux foot en salle], pour discuter, jouer, lire* » (Éducateur sportif de 1992 à 1995). « *On touchait 200 jeunes par le bouche à oreille, sans publicité. Des gamins de CP, dès la sortie de l'école, jusque 21h, qui ne partaient pas si on ne leur disait pas de partir* » précise d'ailleurs le directeur des sports de 1991 à 1994.

<sup>521</sup> « *On rentrait en relation avec les instits, les parents. Tout simplement pour leur dire : "votre enfant est en activité sportive tel soir à telle heure, à tel endroit. Si vous avez envie de le voir, n'hésitez pas". Et ils venaient. Première fois qu'ils recevaient une lettre d'une administration dans le sens positif, où on disait : "votre fils a fait ça, a fait ci". Les parents revenaient parce qu'ils avaient confiance* » (Directeur des sports de 1991 à 1994). L'éducateur sportif de 1992 à 2005 se souvient d'avoir été là « *pour les aider, parce qu'on pouvait passer un coup de fil pour eux, pour une demande d'emploi, remplir un papier. On était "un travailleur social". On a aidé à faire des démarches, les envoyer à la mairie pour bosser. Il y avait cette notion donc de les insérer dans la collectivité. On a vu certains jeunes devenir ensuite collègue de travail* ».

*droit de le frapper* ». Les éducateurs, eux, travaillaient toujours avec l'idée de valoriser le jeune et de l'aider à se dépasser, sans chercher à être dans l'assistantat.

*« Moi, je voulais bien les aider, donner des conseils. Comme quand ils voulaient téléphoner ou pour un rapport de stage, je donnais les grandes lignes mais moi, je ne le faisais pas. Avec leurs propres mots. Je ne voulais pas qu'ils butent sur un mot que j'ai inscrit et qu'ils ne connaissent pas. Je ne voulais pas les mettre en difficulté. Je me limitais. Je voulais bien les aider mais je ne voulais pas les assister. [...] Je les aidais, je donnais des conseils mais pas d'assistantat. »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005

Le leitmotiv du collège est clair : valoriser les élèves<sup>522</sup>. Tout comme cherchent à le faire les éducateurs sportifs au gymnase. De nombreuses opérations<sup>523</sup> ont ainsi été menées au sein de la ville et du collège pour améliorer l'image déployée vers l'extérieur. Et « *dès qu'il y avait des résultats visibles, on communiquait sur ses résultats*<sup>524</sup>. [...] *Je voulais qu'on sache qu'on faisait du positif. L'objectif était d'inverser cette réputation* » insiste la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996. Tous les problèmes inhérents à l'établissement scolaire ne disparaissent pas pour autant.

Des incidents ont encore lieu le jour de la rentrée scolaire en septembre 1992 ou en octobre de la même année avec de graves anicroches entre les jeunes de Trappes et ceux de La Verrière (Pain et al., 1998). Puis survient le problème du séjour ski, attribué cette fois-ci aux 4<sup>e</sup> et non plus aux 3<sup>e</sup>. Ces derniers veulent faire grève et la directrice du collège avouera lucidement que c'est « *ce jour-là [que] j'ai compris qu'il fallait à Gagarine savoir négocier avec les élèves* » (Pain et al., 1998, 75). Une négociation est entamée, comme au gymnase Gagarine quelques mois plus tôt, par le truchement du dialogue avec les jeunes leaders positifs, c'est-à-dire ici les délégués de classe. Le voyage au ski, un rêve pour les collégiens, sera purement et simplement annulé cette année-là, ce qui alourdira le climat dans l'établissement. Le journal de bord, tenu par la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996,

<sup>522</sup> « *Vu qu'on était dans un lieu de relégation, tout ce qui pouvait montrer que c'était beau, que les filles étaient belles, avec un public, on cherchait à le valoriser. Pas seulement sur le corps. Aussi sur le niveau intellectuel* » (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996).

<sup>523</sup> « *Par exemple, on avait une SEGPA [Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté] où nous avions une prof qui travaillait la couture. On montrait ce qui était beau. Les vêtements étaient présentés avec un prof d'EPS. On leur apprenait à défiler. C'est dur avec ce genre de filles qui ont QI faible. On leur apprenait à présenter leur corps. Ces filles étaient valorisées. C'était un spectacle. Le défilé avait lieu tous les 2 ans, le temps de faire les costumes* » (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996).

<sup>524</sup> « *Moi, à ce moment-là j'ai appris à faire des conférences de presse. [...] On appelait le mec de Toutes les nouvelles de Versailles pour faire des photos. On valorisait nos avancées et on le faisait savoir. Donc le collège a été très puissant. Extrêmement puissant* » précise la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996, dans son rapport « *Échos des projets – "Démarche Image" Youri Gagarine* », paru en interne en février 1994. Il y est fait référence à une conférence de presse, tenue le mardi 23 novembre 1993, par la directrice du collège, qui déclare que « *l'école peut contribuer à la paix sociale* », et par le maire de 1966 à 1996, qui précise que le but de la démarche est de « *revaloriser le collège, le quartier* » et d'aller contre l'idée « *on ne fait rien à Trappes* ».



et repris dans le livre de Pain et *al.*, décrit divers incidents recensés durant l'année scolaire 1993-1994.

*« Semaine du 1<sup>er</sup> mars : pare-brise de la voiture du chef d'établissement brisé ; bagarres, panneaux arrachés, voitures abîmées ; semaine du 8 au 15 mars : insultes envers un professeur d'EPS qui craque, dégradations multiples,... ; semaine du 15 au 22 mars : vandalisme pendant la nuit, climat très tendu, nervosité, vol ; semaine du 29 mars au 5 avril : gaz lacrymogène dans couloir, panneaux saccagés, portes enfoncées, racket, abribus explosés, semaine du 5 avril, avant les vacances : professeur frappé, graves incidents au Lycée de la Plaine de Neauphle, bagarres entre jeunes de Trappes et de La Verrière ; jeudi 7 avril : climat électrique, policiers aux abords du lycée, grosse bagarre entre deux jeunes avec 200 élèves autour, etc. »*

Journal de bord de la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996  
Repris par Pain et *al.*, 1998, 77

Ces exemples démontrent les difficultés à surmonter les incidents, malgré le début du projet de « Démarche Image ». Ce n'est en fait que lors de l'année scolaire 1993-1994 que le climat dans le collège semble s'apaiser, et ce dès la première semaine. La directrice du collège explique que *« depuis mon arrivée, chaque semaine, il y avait des évènements violents... Sauf là<sup>525</sup> »* (Pain et *al.*, 1998, 80). Pour la fin de l'année, un projet est lancé pour la première fois : *« la Fête à l'école »* (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996). Cette fête se déroule le 13 mai 1994 et constitue l'apogée de la vie du collège Gagarine.

*« Mon apogée, c'est le 13 mai 1994. [...] Le 13 mai, on a eu le culot de faire la fête du collège et du quartier. C'était l'acmé, l'apogée de l'histoire du collège. Parce qu'on a mis en mouvement le collège et le quartier. Commencée au collège, prolongée au quartier, finie à [la salle] Jean-Baptiste Clément, le soir, avec un banquet. À l'époque, c'était le coupe-gorge complet. [...] Là, c'est pour moi l'apogée. »*

Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996

Cette fête est en quelque sorte l'aboutissement du projet « Démarche Image », de cette expérience de responsabilisation des jeunes, et la réussite du projet d'établissement<sup>526</sup> menée depuis deux années au sein du collège Gagarine. Ayant réussi à outrepasser les luttes d'influences et les rapports de forces entre les adultes et les jeunes, très présents entre 1990 et

<sup>525</sup> Des incidents auront quand même lieu durant l'année, comme en décembre où un affrontement éclate entre un enseignant et un élève.

<sup>526</sup> *« Donner des repères clairs et des limites aux élèves ; récompenser les bons élèves ; donner aux élèves la possibilité de s'exprimer (démocratie, partenariat avec des contrats) ; laisser les enseignants inventer à leur rythme leur pédagogie ; accompagner les gens du quartier dans les projets qui les intéressent ; réinvestir le sens dans l'action au fur et à mesure qu'il s'élabore »* (Pain et *al.*, 1998, 90). Différents opérations ont été menées au cours des années comme la journée du silence, le contrat de vie, le suivi éducatif des sanctions et des récompenses, le tutorat, le cercle des citoyens, les vacances utiles (travail le matin, jeu l'après-midi), les ateliers artistiques, la permanence utile, les ateliers champions, le pôle d'excellence, l'aide au devoir, etc. (*Op. cit.*).

1993, la vie semble avoir repris son cours lors de l'année 1994<sup>527</sup>, tout comme au gymnase Gagarine. L'équilibre reste fragile comme le prouve l'émeute qui frappe le collège le 13 février 1995<sup>528</sup>, suite au renvoi d'une infirmière.

*« Comme point de départ, une infirmière qui a joué un mauvais jeu... Pas un fonctionnaire de l'éducation, [mais] quelqu'un recruté à l'ANPE [Agence Nationale Pour l'Emploi] pour un remplacement. Elle faisait des conneries que les profs d'EPS me signalaient. Si un gamin tombait sur la tête, elle n'avait pas les bons gestes pour prévenir une éventuelle fracture. Bref, j'ai demandé au rectorat de m'en séparer pour faute professionnelle. Et cette femme ne s'entendait pas avec la Conseillère Principale d'Éducation et a estimé qu'elle se faisait virer par la CPE. Et pendant le week-end, elle a prévenu les élèves par téléphone et elle les a vus le vendredi en disant que c'était à cause de Mme R. qu'elle était virée et que les élèves devaient faire quelque chose... Les élèves ont pris parti pour quelqu'un qui se disait victime de la CPE, qui a un rôle souvent de sévère. Ce n'est pas les mêmes rôles, donc ça a joué en faveur de l'infirmière qui est là pour être gentille, compréhensive. Donc on a eu une émeute au cri de "On veut l'infirmière. À Mort R. !". »*

Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996

L'émeute a au final éclaté dans l'incompréhension la plus totale. Le collège ne reçut aucun soutien du rectorat<sup>529</sup> et une page se tourna suite au départ, à la fin de l'année, de la directrice. Cette dernière avoue avoir *« eu l'impression ... [long silence] d'être utile ! Oui d'être utile. J'ai partagé beaucoup avec des gens formidables. J'ai eu l'impression de fraternité. C'était très dur, très passionnant, très innovant et très chaleureux et humainement très riche. Très, très riche »*. Malgré cette émeute, la directrice de Gagarine, les enseignants, les associations locales et les élus, ont pu mettre en place *« un contrat de vie<sup>530</sup> »* au collège avec les élèves, un travail d'accompagnement des familles avec la Miss' Pop, une réflexion sur les goûts des jeunes avec la médiathèque et la ludothèque, sur l'art et la culture avec l'ACT, le théâtre d'improvisation, « Banlieues'Arts » (festival créé par l'ACT en 1992), la compagnie de danse d'Hip Hop, implanté à Trappes, Black Blanc Beur<sup>531</sup>, etc. Le bilan est *« plus que positif [car] la violence interne a considérablement diminué, [avec] un climat de confiance, [de la] réussite scolaire, [la] réputation du collège s'améliore [et il] est devenu un*

<sup>527</sup> En janvier 1995, une nouvelle fête, un banquet républicain, se déroule aux Merisiers, sous l'impulsion des élèves de Gagarine.

<sup>528</sup> Voici le compte rendu d'un professeur de Gagarine, repris par Pain et al. (1998, 95) : *« 10h30 : 300 élèves refusent de monter en classe ; discussion ; encore 200 grévistes ; 12h : poubelles lancés dans les salles, violences, professeurs violentés, émeute, collège évacué non sans mal ; 13h30 : attroupement à l'extérieur du collège »*. Les dégâts sont estimés à 55 000 francs [8 400 euros], avec 23 plaintes déposés et 21 élèves exclus.

<sup>529</sup> L'élu municipal de 1977 à 2001 se souvient que *« l'Éducation Nationale n'a pas soutenu [la directrice] et au contraire, ils l'ont démolie. Leur idée voulait que le calme revienne vite et ils ne voulaient pas trop de vagues »*.

<sup>530</sup> *« Un référent de valeurs, une sorte d'utopie signée par chaque élève »* (Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996).

<sup>531</sup> Le directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995, se souvient de la genèse du groupe : *« un gars vient me voir et me demande une salle pour monter un groupe. Je lui demande de faire un projet afin de le revoir. Il le fait, il revient et je lui donne la salle. Et c'est devenu les "Black Blanc Beur", qui ont connu un succès énorme, notamment en Allemagne »*.

*partenaire privilégié des services municipaux, des diverses associations ou institutions »* (Pain et al., 1998, 85).

L'implication de tous les acteurs a été une réussite, tout comme le traitement local des problèmes et la volonté de prévenir plutôt que réprimer. Les responsables politiques et associatifs doivent être systématiquement dans l'anticipation de ces probables incidents. Ceci prouve la difficulté pour les élus, entre autres, de s'entendre avec les jeunes, en situation d'échec pour la plupart. Le dialogue, mis en avant dans le projet de « Démarche Image », est, quant à lui, nécessaire afin de négocier et de réaliser des projets en collaboration avec des jeunes prêts à s'investir et à s'impliquer pour inverser la stigmatisation effective sur leur territoire.

## **4.2 Anticiper les événements. L'émeute du commissariat comme illustration d'une politique volontariste**

L'histoire du commissariat est très symptomatique des problèmes rencontrés à Trappes au début des années 1990, du conflit avec les jeunes et des actions mises en œuvre afin de restaurer la paix sociale dans le quartier. Le commissariat, réclamé par les élus trappistes depuis 1962<sup>532</sup>, n'a ouvert ses portes qu'en novembre 1991, soit durant les événements du gymnase Gagarine. Les élus s'attirèrent une nouvelle fois les foudres des jeunes, qui se sont vus confrontés à une autorité supplémentaire, en plein cœur de leur quartier, car le commissariat s'est implanté au centre de la cité des Merisiers<sup>533</sup>. « *Provocation*<sup>534</sup> » pour certains, « *décision extrêmement bénéfique*<sup>535</sup> » pour d'autres, les avis divergent. Le maire de 1966 à 1996, à l'initiative du projet, explique les raisons de son choix et se défend d'une quelconque incitation à la violence.

*« Dire que c'est une provocation, non, c'est faux. [...] Nous, on voyait seulement la Police comme un outil de prévention et non de répression. En plus, à proximité du centre ville... Le commissariat était donc proche de ce centre qui n'a pas été construit au final... Donc*

<sup>532</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 18 octobre 1989, n° 2125.

<sup>533</sup> « *On s'est battu pour avoir ce commissariat. On voulait le mettre là... Les flics étaient réticents. Nous, on pensait que c'était un bon moyen de les mettre là. Mais tout dépend des flics... Euh... Et du patron et de la manière de diriger les policiers* » (Élu municipal de 1977 à 2001).

<sup>534</sup> « *On n'a pas été convaincu de la bonne idée sur le moment, parce qu'on s'est dit que ça allait être perçu comme une provocation. Les policiers n'ont pas eu non plus l'impression que c'était une bonne place...* », se souvient l'élue de l'opposition, de 1983 à 2001.

<sup>535</sup> « *On installe un commissariat en plein cœur des Merisiers, pfutt [Soupir]. Il fallait oser ! Pas une erreur, au contraire, ça a été extrêmement bénéfique* » se rappelle le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999.

*forcément, si on ne comprend pas tout ça, on a du mal à comprendre pourquoi un commissariat à un tel endroit. »*

Maire de 1966 à 1996

Le commissariat est imaginé par les élus comme un outil de prévention, en raison de sa mitoyenneté avec la nouvelle salle de spectacle de la ville, La Merise, inaugurée le 16 octobre 1992, et gérée par l'Association Culturelle de Trappes (ACT). Le maire de 1966 à 1996 précise que les élus « *avaient pensé, sans doute un peu naïvement, que la culture à côté de la Police aurait été une idée intéressante* ». Mais, au début du moins, cela a l'effet inverse. Malgré la programmation de nombreux spectacles et concerts<sup>536</sup>, dès l'ouverture de la salle, « *les habitants du quartier pensaient que La Merise était la prison à côté du commissariat !* » (Directeur de l'ACT de 1987 à 2003). « *Les gros blocs de béton autour [du commissariat] pour éviter les voitures béliers* » (Élue de l'opposition de 1983 à 2001), qui en font un véritable « *blockhaus* » (Conseiller Sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983), n'aident pas les habitants à percevoir le versant préventif. C'est surtout que « *les dealers ont été gênés dans leur business, et petit à petit ils ont commencé à "engrainer" des jeunes et le moindre prétexte a été fatal* », prévient le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999.

Peu de temps après son ouverture, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1992, plusieurs centaines de jeunes ont fait le siège du commissariat et se sont affrontés aux forces de l'ordre<sup>537</sup>. Cet incident aurait pour genèse une rumeur, selon laquelle un jeune serait « *mort à cause d'une course poursuite avec les flics et ces derniers l'auraient fêté au champagne* » (Degois et al., 2007, 109). Cet incident confirme que « *l'émeute, c'est d'abord une rumeur*<sup>538</sup> » (Mucchielli, Aït-Omar, 2006, 21). Un sentiment de « *frustration collective* » (Dubet, Lapeyronnie, 1992, 174) face « *à une bavure policière qui apparaît comme l'ultime provocation* » (*Op. cit.*, 177) serait à l'origine de ces débordements. Peu de temps après, « *sur les murs tout neufs du commissariat, on pouvait lire l'inscription suivante : "Trappes, la ville qui tue", perversion à vocation satirique du slogan de la mairie de l'époque : "Trappes, la ville qui bouge"* » (Pain et al., 1998, 13). La relation entre les jeunes et la Police a toujours été conflictuelle dans la ville, comme l'explique le directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995.

<sup>536</sup> « *Ça a commencé très fort, très rap et musique de jeune... Et le commissariat [à côté], c'était un peu fort* », se souvient le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999.

<sup>537</sup> « *Une première à Trappes : après des voitures dégradées au gymnase, des pneus en flamme et des cocktails Molotov lancés devant le nouveau commissariat* » (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 22 janvier 1992, n° 2243, Une). « *Du jamais vu à Trappes ! Interpellation d'un jeune de 24 ans sur sa mobylette sans casque. 4 jeunes sont interpellés* » (*Op. cit.*, 22).

<sup>538</sup> L'émeute du collège Gagarine, suite au renvoi de l'infirmière, confirme cette règle.

« Des jeunes voulaient faire des graffitis sur le mur de Rousseau [le gymnase], en 90-91. Un grand mur mais pourquoi pas. Il y a eu tout un projet, moi je n'ai rien vu là-dedans, j'ai juste vu la fin. Avec un animateur, le matériel, les jeunes étaient suivis<sup>539</sup> pour ne pas faire n'importe quoi... [...] Et là, c'est un des moments les plus durs de ma carrière... J'ai un coup de fil dans mon bureau. Des CRS étaient là et voulaient les coffrer parce qu'ils faisaient des graff'... Donc je suis sorti de mon bureau pour aller sur le terrain. [...] Ils étaient peut-être de passage, c'est tout. Eux ont vu ça. Ils me disent ça. Mais moi, je leur démontre que ça peut avoir un intérêt culturel, alors à des CRS, ce n'est pas évident, donc c'est pour ça que ça a été un des moments les plus durs de ma carrière... Essayer de leur faire comprendre que ça pouvait jouer un rôle de faire ça sous cette forme-là... [...] C'est anecdotique mais... »

Directeur des sports de 1971 à 1977

Cette relation concorde parfaitement avec l'idée d'aversion développée par Simmel, c'est-à-dire « le sentiment d'être des étrangers et des ennemis l'un pour l'autre, qui à l'instant d'un contact proche, quelle qu'en soit la cause, pourrait se changer immédiatement en haine [...] et en combat » (1908, 27). Sentiment qui peut se conjuguer entre les jeunes trappistes et les clubs sportifs, entre les jeunes et tout ce qui représente l'État sur le plan local<sup>540</sup>, à travers une forme de répulsion réciproque. Ceci peut expliquer en partie la montée de la délinquance observée à Trappes durant le début de l'année 1992<sup>541</sup>.

Et c'est une nouvelle fois<sup>542</sup> une rumeur qui mit le feu aux poudres dans le quartier des Merisiers, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 septembre 1993. Cela a commencé quelques jours plus tôt, le mercredi 22 exactement, lorsqu'un jeune décède à la suite d'un accident de voiture et une course poursuite avec la Police<sup>543</sup>. Cette rumeur, contredite quelques jours plus tard, est une nouvelle fois à l'origine de l'émeute. Et tant que la rumeur circule, elle a « un effet catalyseur [car] elle réduit l'ambiguïté, motive les indécis [et] légitime la riposte » (Body-Gendrot, 1993, 34). Les « on-dit » annoncent immédiatement que les policiers ont affolé volontairement le conducteur de la voiture volée, puis qu'ils ont jubilé « d'avoir vu mourir un Beur » (Bui-Trong, 2000, 44) et enfin que trois jeunes sont morts dans l'accident. La réaction des élus ne se fait pas attendre. Ils ont bien conscience que « nier une rumeur, c'est lui donner de l'importance, et donc la renforcer » (Grémy, 1996, 25), surtout

<sup>539</sup> Ce projet est né suite à une demande des jeunes de la ville. La fresque a été financée grâce au dispositif de « Banlieue 89 » et on y distingue le graff', symboliquement très fort, « Libres et Égaux ». Ce graff' est consultable dans le CD d'annexes, à la rubrique 8 Suppléments, 4 Graff'.

<sup>540</sup> On peut préciser que les conflits jeunes/policiers sont transposables à tout ce qui représente l'institution dans les banlieues populaires. Les pompiers sont par exemple, eux aussi, les cibles d'une violence incontrôlée. Par exemple, récemment, comme l'explique le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, « il y en a un qui est en arrêt maladie depuis je ne sais combien de temps... Il s'est pris un parpaing du 4<sup>e</sup> étage sur l'épaule... À Trappes. On leur monte des guets-apens [car] ils sont en compagnie des CRS ».

<sup>541</sup> Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 1992, n° 2266.

<sup>542</sup> Kokoreff constate que « la mécanique de l'émeute est d'une pathétique banalité : le climat de tensions entre la Police et les jeunes débouche inéluctablement sur un drame qui cristallise l'émotion collective et tourne rapidement à l'émeute » (2008, 271).

<sup>543</sup> *Globe Hebdo*, daté du 6 au 12 octobre 1993. L'article est consultable dans le CD d'annexes à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 5 Suppléments divers articles.

lorsqu'elle est chaude, c'est-à-dire socialement mobilisatrice, au sens d'Edgar Morin (1969). L'objectif pour les pouvoirs locaux est de lutter contre cette rumeur, dès qu'ils en prennent connaissance, afin d'éviter sa propagation. Pour cela, l'implication des acteurs au plus près du terrain est essentielle et capitale pour prendre le pouls du quartier.

*« Ça a été un accident de bagnole. Des gamins qui avaient fumé et bu comme pas possible. Je ne sais plus combien de morts. Les dealers ont fait courir le bruit que c'était suite à une course poursuite. Évidemment, en poussant, en soufflant sur les braises, 150 jeunes sont arrivés et il suffisait de cocktails Molotov pour dégainer<sup>544</sup>. C'était un samedi. Et le dimanche, et la nuit du dimanche au lundi, un paquet de cons, duquel je faisais partie, ont fait le tour des familles et des jeunes qu'on avait repérés, et on a discuté avec eux. Moi, j'étais accompagné de la sœur d'un des gamins qui s'était tué la veille. Quand la sœur vient dire : "Non, ce n'était pas suite à une course poursuite, ce n'est pas vrai". On a éteint. Et le rendez-vous qui avait lieu le lundi à 17h pour attaquer le commissariat, eh bien les dealers se sont retrouvés seuls. Pour moi, ça, c'est un accident. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Cet extrait est symboliquement très fort et caractéristique du rôle joué par les élus, les acteurs de terrain, dans la prévention de la délinquance. Ce responsable explique clairement comment se déroule le lendemain des émeutes et comment ils ont réussi à annihiler les débordements grâce à leur réseau, et grâce au dialogue entrepris avec les jeunes. Tout le travail réalisé en amont avec ces derniers, par les éducateurs sportifs, au gymnase Gagarine, est ici mis en lumière. Cette relation, cette marque de respect et de confiance, entre certains jeunes et les adultes ont permis d'éviter le pire. La même démarche qu'employée au gymnase Gagarine a été adoptée par les acteurs locaux. L'objectif était d'isoler les leaders négatifs, c'est-à-dire ici les dealers.

*« La bande de délinquants, avant je connaissais tous les prénoms. Ils étaient au total une quinzaine. Mais d'un coup d'un seul, ils pouvaient réunir environ 150 jeunes. Parfois des gamins très bien. On se parlait [avec les plus durs], mais c'est comme si, moi, j'étais un Allemand de l'Ouest et, lui, un Allemand de l'Est. On n'était pas dans le même monde. Mais moi, je n'étais pas l'ennemi et c'est déjà bien. L'image d'ennemi aurait pu gêner. Ils me disaient bonjour et puis voilà.<sup>545</sup> »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Le lien social tissé entre les jeunes et les responsables locaux a permis de contrôler la situation. Lagrange, dans une analyse des émeutes urbaines en France, explique que l'action

<sup>544</sup> L'éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994 se souvient que « les jeunes avaient enfermé les flics dehors. Ils ne pouvaient plus rentrer dans le commissariat. Donc ils allaient dans les squares et là, il y avait des mecs qui les attendaient ».

<sup>545</sup> Comme tient à le préciser le directeur des sports de 1991 à 1994, « certains jeunes, on ne leur tournait pas le dos. Parce qu'on ne savait pas... Un jour, un grand, un peu con, arrive et nous dit : "j'ai fait une connerie". "T'as fait quoi ?". "Ben, j'ai braqué la station service ; Et en plus j'avais un pistolet. Mais il était en plastique. C'était pour m'amuser". Tu vois, des mecs comme ça. Ben on a appelé la Police. Même nous, on ne tournait pas le dos à certains ».

municipale, « lorsqu'elle est ouverte sur la reconnaissance de la pluralité des cultures, lorsqu'elle est en prise sur les jeunes » (2006b, 129), abrège, en général, la durée des émeutes. L'exemple de l'attaque du commissariat est symptomatique de ce constat. Ici, lors de cet événement, une nuit aura suffi pour calmer les ardeurs des jeunes. Comme il est souligné dans le rapport d'Aubouin, Delannoy et Grémy, « l'expérience de la crise est un élément qui peut stimuler ou faciliter la mise en place d'une démarche de vigilance » (1998, 24). La prise d'otage du gymnase Gagarine a alerté les responsables et responsabilisé les élus sur les démarches à entreprendre en cas de récurrence. Grémy, dans un autre rapport, prévoit « de prendre en permanence le pouls du quartier ; se tenir informé en temps réel de tout incident à "risques" ; de réagir immédiatement en cas d'incident à "risques" ; de gérer les réactions des habitants du quartier pendant la crise et d'informer d'une seule voix » (1996, 17). Sans avoir connaissance de cette procédure, officialisée quelques années plus tard, les responsables locaux ont opéré exactement de la même manière, ce qui tend à prouver leur recul sur l'évènement, dû probablement à leur implication sur le terrain. Grémy précise que « la réaction idéale, dès qu'un évènement à risques est signalé, est évidemment l'action préventive. Plus les pouvoirs publics réagissent rapidement, plus il leur est possible de désamorcer les violences. L'action mise en place doit être réfléchie et coordonnée, envers l'entourage proche de la victime et l'environnement (habitants) » (Op. cit., 21). Ce dernier propose de créer une cellule de veille<sup>546</sup> dans la commune afin d'apporter une solution pratique aux problèmes de violences.

Une autre solution préventive semble, en amont de tels événements, faire l'unanimité chez les jeunes rencontrés. Ils se souviennent, avant l'attaque du commissariat, en septembre 1993, d'avoir fait connaissance avec certains membres de la Police, à travers des tournois organisés par la municipalité. Une proximité plus accrue entre les jeunes et les policiers permettait le dialogue.

*« Avant, il y avait plus de tournois aussi. Même contre les flics. Et ça se passait toujours bien. Ils ont même fini en finale une fois. Je m'en souviens... Il y en a un qui allait vite le bâtard [Ton gentil]. 60 gamins contre 10 flics. Avant, il y avait plus de respect entre nous. Plus de proximité quoi... Maintenant ce n'est plus possible. »*

Éducateur sportif de 1993 à 2009

<sup>546</sup> Créé en février 1990, le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) est une structure peu utilisée dans la commune de Trappes. Les deux premières réunions du CCPD ont lieu suite à la prise d'otage de Gagarine, le 29 janvier et le 25 février 1992. Mais lors de l'attaque du commissariat, la réponse des élus doit être rapide et définitive, et ne peut se permettre d'attendre que les membres du CCPD se réunissent. C'est du terrain que viennent les solutions.

Un dialogue pouvait être entrepris à travers la pratique sportive, comme il était fait dans le gymnase Gagarine, avec le secteur « Prévention par le sport ». Les jeunes et les policiers, si souvent en conflit, principalement par peur ou incompréhension, se permettaient, lors d'un tournoi de football par exemple, de se chambrer, se confronter, de rire même parfois. N'oublions pas d'ailleurs que « la chambre » est un modèle d'interaction très fréquent dans ce type de quartiers (Lepoutre, 1997). La pratique était une excuse pour se mélanger et échanger, dialoguer et faire connaissance. Mais les effectifs du commissariat sont souvent soumis à des modifications et/ou des mutations, ce qui rend parfois cette relation difficile. Comme le souligne l'élus municipal de 1977 à 2001, « *tout dépend des flics... Euh... Et du patron et de la manière de driver les policiers. On a eu des Commissaires très humains, très bien, travaillant la main dans la main avec les élus. Et la Police était acceptée, à l'écoute sur le terrain et à l'inverse une Police Sarkozyste ; des jeunes chauffés à blanc, grossiers, injurieux irrespectueux des gens qui ont peur*<sup>547</sup> ». Le reportage réalisé par l'hebdomadaire *Globe Hebdo*, lors de l'attaque du commissariat, corrobore cette idée avec le témoignage de deux jeunes, souhaitant rester anonymes, qui regrettent le départ de deux policiers avant le début de l'été 1993 : « *ma parole, eux, ils étaient trop cools. Ils nous comprenaient. Ils nous parlaient bien. Des flics antiracistes. Trop forts. Même un d'entre eux nous a invités chez lui. Nous, les voyous. Quand ils nous arrêtaient, on partait au poste la tête haute, sans menottes. On les respectait* ». Un respect qui semble avoir disparu suite à l'incident fin septembre 1993.

### 4.3 « Renverser le stigmatisme » ou l'application d'une pédagogie de la réussite

Les trois événements majeurs, la prise d'otage du gymnase, l'émeute au collège et l'attaque du commissariat, qui se sont déroulés quasi simultanément, entre la fin d'année 1991 et 1994, ont permis de comprendre et de décoder la réaction des élus et des associations dans la gestion de ces débordements violents. Est apparue une politique de prévention de la délinquance forte et reposant sur une réelle volonté de recréer du lien social entre les jeunes et la municipalité principalement. En complément du secteur « Prévention par le sport », du

---

<sup>547</sup> Cette relation influait sur le comportement des jeunes. « *Il y avait [...] de la tension quotidienne mais ça, nous, on n'y pouvait rien en fait. On n'y échappait pas. La Police continuait à faire ses contrôles, parfois 4 fois dans la même journée à un même jeune, et pour les mêmes raisons parfois. Forcément, le jeune, quand tu le revoyais sur un équipement sportif le soir après ces 4 contrôles, il bondissait. Ça existe encore. Donc, on récupérait toutes les conneries qu'ils avaient vécues dans la journée. Par leur faute ou à leurs dépens. C'était compliqué* » tente d'expliquer le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999. Comme l'a étudié Lapeyronnie, « *les contrôles d'identité répétitifs et arbitraires créent une forte tension* » (2008, 282) dans le quartier et par conséquent, entre les jeunes et la Police.



projet « Démarche Image », entrepris au collège, et du travail sur le terrain pour éviter que l'attaque du commissariat s'envenime, d'autres actions ont été menées sur la commune. L'année 1992 s'est avérée être une année clé dans la construction d'une politique de prévention locale.

On observe, par exemple, l'arrivée de sept nouvelles structures dans le tissu associatif trappiste, entre juin 1991 et décembre 1992<sup>548</sup>, laissant présager un renouveau du système associatif suite aux problèmes du gymnase Gagarine. Au-delà de la création, le 7 juillet 1991, de TRappes Association de Prévention (TR.A.P), en lieu et place de l'Association de Prévention SpécialiséE (APSE), et qui sera ensuite restructurée et renommée Médiannes<sup>549</sup>, en 1993, c'est surtout le secteur culturel qui évolue. Pour cela, l'ouverture de la salle de spectacles La Merise<sup>550</sup>, le 16 octobre 1992, en plein cœur du quartier populaire Les Merisiers, est un véritable tremplin pour la culture à Trappes. C'est d'ailleurs en 1992 qu'il y a la « mise en place d'un fort lien entre les services culture, jeunesse et sport » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

L'ACT voit d'un bon œil la création d'une salle de spectacles que la ville attendait depuis de longues années. En projet depuis le début des années 1980, cela aboutit « du jour au lendemain lorsque l'EPA et le SAN ont débloqué les budgets », précise le directeur de l'ACT de 1987 à 2003, tout en ne négligeant pas l'importance des financements issus du DSU. L'association débute une politique événementielle dynamique afin de faire venir des artistes de renom, tout comme l'avait fait par le passé le service des sports, pour prouver aux Trappistes qu'ils peuvent accéder à l'excellence tout en habitant les quartiers populaires. Cette démarche vise, là encore, à renverser l'image de ville en difficulté.

*« On a réussi à faire venir tous types de population. On a lutté pour y arriver. On a pu faire venir beaucoup de monde. Le choix de la musique n'était pas neutre non plus. Du rap forcément, mais pas trop non plus. Il y avait des têtes d'affiche. On a travaillé avec des boîtes de production. C'était le petit Zénith. Dès la première année, on a eu de la grosse machine, des Cheb Mami, Khaled, Lavilliers, Noir Désir, Garou. On a travaillé sur les producteurs en disant que la Merise était un petit Zénith, donc ils avaient la possibilité de travailler sur un grand plateau, donc on a envoyé aux bureaux de prod' des dossiers de presse pour qu'ils viennent chez nous répéter leurs gros spectacles... Ça fonctionnait bien. Ils pouvaient préparer leurs sons, leurs éclairages. En rodage quoi ! On touchait des têtes d'affiche à moitié*

<sup>548</sup> Source : Préfecture des Yvelines. Ces sept nouvelles associations sont toujours en activité aujourd'hui. D'autres associations sortent de leur sommeil comme Issue de Secours qui organise un voyage culturel au Maroc, avec l'aide du DSU, de la DDJS, de la ville et du gouvernement marocain (Jazouli, 1995).

<sup>549</sup> Dès 1994, l'association de prévention spécialisée Médiannes étend son activité sur les dix squares du quartier des Merisiers, soit Lagrange, La Commune de Paris, Castiglione Del Lago, Védrine, Wallon, Philipe, Barbusse, Langevin, Farges et Thorez.

<sup>550</sup> Un complexe de 1 120m<sup>2</sup> pouvant accueillir près de 1 000 personnes. Le nom de la salle, La Merise, a été choisi par un jury composé d'élus, de techniciens et d'animateurs de la vie culturelle. La « Salle Gérard Philipe » avait pourtant les faveurs des pronostics.

*prix en plus. Certains étaient juste à la recette. Ça ne s'est pas fait en 2 minutes, mais nous on pouvait bien travailler. Les plus grosses prod' parisiennes, on travaillait avec eux... Renaud, Clerc, on les appelait régulièrement. »*

Directeur de l'ACT de 1987 à 2003

Le « petit Zénith », comme était appelée La Merise, accueille de nombreux artistes de renom. Afin que tout se passe bien, les responsables des services jeunesse et sport n'hésitaient pas à se placer à l'entrée de la salle afin d'éviter d'éventuels débordements et dialoguer, le cas échéant, avec les jeunes récalcitrants<sup>551</sup>. La même année, le festival « Banlieues'Arts » est créé par l'ACT afin de démocratiser la culture auprès des jeunes scolaires de la ville, à travers un partenariat entre l'association et l'Éducation Nationale. À l'origine, « *ça s'appelait "Diagnostic et développement des pratiques culturelles et artistiques dans le milieu scolaire"* » précise le directeur de l'ACT de 1987 à 2003. Il ajoute que, dans la ville, « *les pratiques culturelles et artistiques [étaient] inopérantes ; il [fallait] trouver autre chose* ». Après avoir expérimenté durant quelques années une action culturelle dans quelques classes de la commune, dès 1989, le festival, qui a aujourd'hui une portée nationale, est né.

*« Réussite [...], celle de Banlieues'Arts, l'association culturelle avec une démarche sociale très importante, au contraire de l'élitisme. Faire s'exprimer les gens, les faire participer, avec une démarche de responsabilité et une ouverture d'esprit intéressante. Faire réfléchir. [...] Leur montrer que les gens pouvaient être acteurs et aussi l'idée de valoriser. Même chez nous, dans nos zones dites "sensibles", nos enfants sont capables de réaliser de belles œuvres culturelles. »*

Élu municipal de 1977 à 2001

Une nouvelle fois, les responsables locaux cherchent à valoriser les jeunes et leurs actions à travers, ici, une activité culturelle et une association qui se veut être à la genèse d'une promotion d'un projet culturel global et local. C'est le théâtre et particulièrement le théâtre d'improvisation qui est utilisé par l'ACT pour attirer les jeunes, et plus précisément le public scolaire. Les « matchs d'impro », créés à Montréal à la fin des années 1970, parodient une rencontre de hockey sur glace, avec sa « patinoire », son arbitre et ses deux équipes, mixtes. Il s'agit ici d'une joute verbale que chaque équipe tente de remporter en fonction du thème tiré au sort. Véritable « *pratique hybride*<sup>552</sup> » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993),

<sup>551</sup> Le directeur des sports de 1991 à 1994 se souvient que, « *quand une activité avait lieu à La Merise, on ouvrait les équipements sportifs le soir aussi, pour que les jeunes qui se sentaient exclus, parce que la soirée n'était pas pour eux, ne se sentent pas exclus. On allait les chercher et on les forçait à pratiquer en quelque sorte* ». Il déplore qu'à certains moments, « *le sport n'était plus un acteur éducatif mais plus un moyen d'éviter les actes de violence ou de dégradation* ».

<sup>552</sup> Le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 a monté ce projet d'improvisation avec le président de l'ACT de 1995 à 2001. Ce dernier a d'ailleurs réalisé un travail universitaire sur les matchs d'improvisation : « *Hybridation des pratiques sportives et artistiques : les matchs d'improvisation théâtrale* », Mémoire de DEA, Université Paris Sud Orsay, 1993.

l'improvisation nécessite de l'entraînement afin d'être performant en compétition, où il faut marquer des points pour gagner le match tout en respectant les règles du jeu<sup>553</sup>.

*« En parallèle au foot, l'arbitre explique les fautes au capitaine et c'est entendu par le public. Du coup, le public comprend ce qui se passe. Le public est partie prenante et valide la faute. Tout le monde est d'accord pour la validation de la faute. On fait du sport de la mise en scène et du spectacle. Les improvisations sont la partie performance du spectacle. Et tout ce qui est du cérémonial du hockey entoure les improvisations. Il faut du sens. On vient aussi voir ça pour ça. Les deux équipes se rentrent dedans. Ensuite tout le monde mange ensemble. [...] C'est un match de hockey. On joue en maillot de hockey. Le décor est sportif. On a un numéro dans le dos avec un nom et un show d'entrée pour les joueurs. On est dans une pratique mixte avec trois gars et trois filles... C'est très intéressant... »*

Salarié de Déclic Théâtre depuis 2000

Après avoir travaillé à petite échelle, les responsables de l'ACT décident de faire du théâtre d'improvisation leur spécialité<sup>554</sup>. Le directeur de l'ACT de 1987 à 2003 concède, après quelques années de recul, qu'« *il y a une vraie culture de l'impro à Trappes* ». Le match d'improvisation théâtrale est à peu près « *ce que les bêtises sont à Cambrai ou le nougat à Montélimar : une spécialité locale* » (Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009). Rares sont les élèves trappistes n'ayant pas un jour goûté à ce type d'activité. Et les responsables de l'ACT n'hésitent pas à organiser de grands tournois d'improvisation<sup>555</sup>. Immédiatement, les responsables locaux se rendent compte du rôle éducatif du théâtre d'improvisation. Le directeur de l'ACT de 1987 à 2003 constate, après la première expérience en milieu scolaire, que « *ça avait modifié les comportements dans la classe, y compris des plus en difficultés*<sup>556</sup> ». La directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996 ne cache pas non plus avoir utilisé cette nouvelle activité culturelle, à la mode dans la commune.

*« Pourquoi les "impros" ? À mi-chemin entre l'art théâtral et le sport, avec ses règles. Notion de fair-play par exemple. Un puissant moyen que j'ai beaucoup utilisé mais je ne suis pas la seule. Les jeunes l'adoraient. Articulation sport et travail éducatif très importante. [Le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993] a vraiment introduit tout ça au collège. Les compétitions, les matchs et tout ça. Très important chez nous. »*

Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996

<sup>553</sup> Le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 précise qu'il n'y a « *pas le droit de dire des marques [et que] le gamin doit aller puiser dans son imaginaire. [...] Ça demande une maîtrise technique énorme pour faire le geste technique... Plus tu travailles la technique, plus tu as de la liberté dans l'impro, pour envoyer la bonne réplique dans le bon moment, en phase avec le public... C'est fort. Il faut de l'entraînement. Tu exprimes ta différence !* »

<sup>554</sup> Dès la fin des années 1980, le théâtre d'improvisation est une spécialité locale, comme le prouve l'article consacré à un lycée trappiste, champion de l'improvisation (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 18 février 1987, n° 1986, 2).

<sup>555</sup> Un « Mondial de l'impro » est organisé à Trappes avec le Maroc, le Québec, la Suisse et l'île de la Réunion.

<sup>556</sup> Le directeur de PSP depuis 2002 se rappelle que le théâtre d'improvisation modifiait le comportement de certains jeunes difficiles. « *Moi j'étais pion dans un collège et je gardais des loulous incroyables... Durs comme il faut. Et je les ai vus après et c'était impressionnant de les voir aussi à l'aise dans des personnages différents. Tu leur demandais de jouer un directeur de boîte, ils te le faisaient sans sourciller avec le langage qu'il fallait... [...] Ça te changeait des gamins. »*

L'improvisation consiste à mettre en avant les jeunes et à les accompagner dans une nouvelle démarche éducative et culturelle. Les élus prennent conscience du rôle que peut jouer le théâtre d'improvisation dans la prévention de la délinquance sur le plan local, mais aussi dans le relationnel à établir avec ces jeunes. « *Ça nous a aidé à contacter ces jeunes. La municipalité, on est allé à fond avec [le directeur de Déclik Théâtre depuis 1993] pour l'aider. On a compris l'intérêt que ça présentait* » se rappelle le maire de 1966 à 1996. « *Il faisait le même boulot que nous* » précise le directeur des sports de 1991 à 1994, en signalant que cela permettait de modifier le climat social. Contrairement à ce que dit le maire de 1966 à 1996<sup>557</sup>, le directeur de Déclik Théâtre depuis 1993 regrette le manque de soutien des élus locaux, en pointant un désaccord financier mais surtout en mettant en avant des luttes de pouvoir et des stratégies d'acteurs.

*« Moi, j'ai eu de la chance. J'étais dans la maison [en tant qu'éducateur sportif], j'ai été réorienté sur ce poste. J'étais employé municipal, vacataire. 17h sur le truc à l'ACT, à partir de 1989... Pendant 4 ans, jusqu'en 92, on a monté ce projet-là, de Trappes impro... Mais, en juin 92, ils m'ont dit : "on ne veut plus de ce projet, ce n'est plus innovant, il faut faire un nouveau projet". Mais, moi, j'étais là avec 400 gamins qui me demandaient quand ça reprenait et eux me disent d'arrêter... Pardon ?! Juin 92. On me dit d'arrêter... Je ne peux pas... Réaction... Je crée la compagnie "Déclik Théâtre". Une année de transition. On crée en 93 cette compagnie pour continuer l'activité. Cette période est charnière avec le projet "Démarche Image" sur Gagarine. [...] Tout est né là-dessus. »*

Directeur de Déclik Théâtre depuis 1993

Ce dernier va même plus loin en évoquant que « *les cocos ont loupé le coche, car il y avait des trentenaires motivés, qui ont pris les choses en main. [Mais] les cocos ont vu monter des gens et ont eu peur... On n'était pas encarté, donc ça les gênait* ». Selon lui, le pouvoir politique local aurait eu peur de l'émergence de nouvelles figures emblématiques au plan local, comme le directeur de la nouvelle compagnie théâtrale. Des stratégies locales se mettent en place avec, d'un côté, un pouvoir politique en décalage avec la jeunesse locale, et de l'autre, un système associatif de plus en plus présent sur le territoire. « *Nous, on veut faire bouger les choses, les gamins le sentent. Donc on a eu du soutien. Donc politiquement, on devient chiant* » précise le directeur de Déclik Théâtre, compagnie qui naît, suite à ce quiproquo avec les politiques locaux, en 1993 et qui surfe rapidement sur le succès de l'improvisation. Les associations deviennent dangereuses politiquement, et en particulier leurs responsables, d'où un retrait progressif des élus, notamment financièrement. Les jeunes

<sup>557</sup> Selon le maire de 1966 à 1996, « *[avec] la municipalité, on est allé à fond avec [le directeur de Déclik Théâtre depuis 1993] pour l'aider. On a compris l'intérêt que ça présentait* ».

trappistes se retrouvent face à un éventail de pratiques, culturelles et sportives, assez larges<sup>558</sup>. Il existe une volonté forte des élus de se rapprocher des jeunes, grâce à ces activités, afin d'éviter tous types de débordements. Le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 avoue que les responsables locaux, les élus, ont décidé de « *changer de point de vue, de ne pas lutter contre l'échec mais plutôt de récompenser la réussite, aider ceux qui ont envie de l'être* ». L'image de la ville doit être façonnée par la réussite des uns et non plus l'échec des autres, d'où la mise en place de différents dispositifs comme le soutien et le suivi scolaires, SOS rentrée<sup>559</sup>, la soirée de remise des dictionnaires pour les nouveaux collégiens ou encore la soirée du mérite qui est, parmi tant d'autres, un élément de valorisation et de reconnaissance des jeunes<sup>560</sup>.

Valoriser les jeunes à travers une activité culturelle et/ou sportive et/ou scolaire devient un « bon » moyen, selon les responsables, pour mettre en avant les initiatives locales et revaloriser le territoire ou, pour reprendre l'expression de Wieviorka, « *renverser le stigmat* » (2001, 126). La parole est donnée à la jeunesse, nouvel acteur fort de la commune, avec une volonté de collaborer, de prendre en compte ses attentes et de la responsabiliser. Comme se rappelle le directeur des sports de 1971 à 1977 DGA de 1990 à 1995, « *ce n'était pas qu'un discours ; il y avait une concrétisation par des actions qui étaient suivies et aidées* ». Pour exemple, les jeunes sont récompensés avec la création du magazine *Paroles de Jeunes*<sup>561</sup>, en novembre 1992, qu'ils avaient demandé lors de la prise d'otage de l'équipement sportif Gagarine. Le « *Passeport pour la découverte* » est inventé et mis à disposition des jeunes trappistes qui ont, de ce fait, la possibilité de découvrir gratuitement quatorze activités, sur réservation, comme le centre information, le cinéma, le canoë-kayak ou encore le théâtre d'improvisation. C'est toute une dynamique politique de prévention qui perce à partir de 1992 dans la commune de Trappes.

<sup>558</sup> L'école des sports, créée à la fin des années 1980, par le président de l'OMS de 1977 à 1994, donne la possibilité aux jeunes, le mercredi, de « *passer sur différents ateliers, dans l'année, pour affiner leur choix, avant d'aller s'inscrire dans un club. On avait mis aussi du culturel, avec de l'impro* », précise l'éducateur sportif de 1992 à 1995. L'effectif, à l'époque, dépasse les 150 enfants.

<sup>559</sup> Cela consiste pour le secteur jeunesse à aider certains jeunes en difficulté dans leur inscription. Le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 explique que, grâce à SOS rentrée, « *97% des jeunes étaient recasés* ».

<sup>560</sup> Dans son analyse de la ville d'Épinay-sur-Seine, Boudjemai précise que « *la meilleure façon de lutter contre les phénomènes de déviance est de proposer des lieux de valorisation, de reconnaissance, d'apprentissage, d'épanouissement* » (2002, 78), tout comme a pu le mettre en place la ville de Trappes.

<sup>561</sup> Le responsable du magazine, de 1993 à 2001, se souvient que « *100% était écrit par les jeunes. [...] J'ai en tout touché pas moins de 500-600 jeunes sur l'écriture des magazines. Il paraissait à hauteur de 5 000 exemplaires par numéro* ». Magazine trimestriel, « *les jeunes avaient moyen pour une fois de parler librement de sujets qui les intéressent. Ils avaient fait un numéro "STOP à la violence" [n° 7, décembre 1994]. C'était fort ! Ils avaient une tribune sur laquelle ils pouvaient discuter, parler librement. [...] Selon un sondage, paru dans un des numéros, 80% des jeunes trappistes étaient contents du magazine* ».

*« Tous les partenaires institutionnels allaient dans le même sens. Il n'y avait pas cet isolement, plus fort encore qu'éparpillement. Quand on a vu que ça fonctionnait, que l'esprit changeait, on pouvait donc se projeter dans l'avenir, redonner un espoir, une envie. [...] Ces jeunes étaient tellement demandeurs. [Les violences], c'était des crises de souffrance, des appels au secours mais à leur façon. [...] À l'époque, on fermait tout parce que les gens avaient peur. Eh bien nous, on a décidé de tout ouvrir ! Ça change hein ! T'imaginer le changement. Plus d'interdit. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Tous les acteurs de Trappes ont voulu sortir de la logique de ghetto et avancer ensemble vers un même objectif : réhabiliter l'image de la commune. Le directeur des sports, de 1991 à 1994, précise que la municipalité a *« essayé d'apporter des choses nouvelles, de faire différemment, ne pas révolutionner mais faire ensemble. Ça, c'était innovant. On a changé de logique et on a dit : "Basta, on ne veut plus de ces trucs de merde, on change". Voilà pourquoi ça a marché »*. On distingue une réelle volonté de sortir de l'existant, d'innover, de créer de nouveaux services avec les jeunes et pour les jeunes, de les responsabiliser et de les valoriser, comme dans le secteur « Prévention par le sport » ou encore le projet « Démarche Image ». Certains n'hésitent pas à dire qu'ils ont *« connu l'âge d'or de la politique sportive avec [le DGA de 1990 à 1995] et [le directeur des sports de 1991 à 1994] »* (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

La politique de prévention faisait sens, comme le soulignent nombre d'interlocuteurs, et, si l'objectif était avant toute chose de (re)créer du lien social dans la ville, tout devait y contribuer. C'est ainsi que le forum des associations<sup>562</sup> a été inventé à la même époque. On détecte une véritable fibre militante chez nombre de responsables locaux, authentiques *« missionnaires de l'insertion »* (Charrier, 1998)<sup>563</sup>, constamment dans l'anticipation et investis au plus près du terrain, où le dialogue prend une place considérable dans la relation à établir avec ce public jeune, souvent en difficulté, en manque de reconnaissance et en conflit ouvert avec les institutions. L'exemple du secteur « Prévention par le sport », ou plutôt le dialogue interactif autour de la pratique sportive, en est un parfait exemple. Les deux éducateurs sportifs, recrutés en 1992, verront un jour leurs activités comparées à celle d'un

<sup>562</sup> *« Ça aidait les associations à discuter entre elles, avec nous, avec les jeunes... [...] La relation sur le terrain était énorme et ces relations jouaient un rôle énorme par la suite, à la fois dans le social mais dans la vie en général »* (Directeur des sports de 1971 à 1977).

<sup>563</sup> Intervention orale de Charrier D., *« Ces missionnaires de l'insertion qui font de la résistance »*, au huitième carrefour de l'Histoire du sport, « Sport et identités », en octobre 1998, à l'université de Bordeaux 2. Selon Charrier, *« ils méritent une attention particulière tant ils dépensent d'énergie [...]. Parce qu'ils sont attachés à leur quartier, à leur activité sportive ou à leur club, ils agissent, ils imaginent et développent de nombreuses actions »* (Communication orale). Charrier, qui analyse la vie de ces missionnaires, précise que sur son panel, de Trappes, la quasi-totalité est d'origine modeste et ouvrière, et que cela génère des discours structurés autour des thématiques du travail, du goût de l'effort, du respect du travail bien fait et du sens de la solidarité.

« *ingénieur social* »<sup>564</sup>. D'autres parlent d'« *éducateur spécialisé* » (Directeur des sports de 1980 à 1991) pour qualifier leur fonction. La ville toute entière « *a pris conscience que le sport permettait à des jeunes de se restructurer, d'apprendre la vie en groupe, une approche de la vie sociale, d'oublier les problèmes du chômage, des familles monoparentales, des familles immigrées. Le sport a un rôle très positif dans ce domaine. Mais le sport ne règle pas tout !* » (Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008).

Les violences engendrées autour du gymnase, du collège et du commissariat, n'ont pas aidé à améliorer l'image de la ville à l'extérieur. Si l'on se réfère à l'échelle d'évaluation des quartiers sensibles de Bui-Trong, Trappes atteint des sommets en termes de violences. Les trois événements relatés précédemment constituent des incidents du 8<sup>e</sup> degré, c'est-à-dire « *saccages et pillages, agressions de particuliers, affrontements avec les forces de l'ordre, guérilla, émeute* » (Bui-Trong, 1993, 247), soit le haut de l'échelle. Malgré une pacification notoire de la ville, des événements violents sont toujours visibles, comme lorsque « *les mecs [du square] Thorez ont cramé [l'espace jeune] Chaplin en 1994 car ils n'appréciaient pas qu'on puisse dire qu'ils n'étaient pas les seuls à pouvoir venir. On a fermé et on a ouvert à Debussy*<sup>565</sup> » (Directeur des sports de 1991 à 1994). C'est à cette période qu'un nouveau phénomène a été perceptible dans la commune, et particulièrement chez les jeunes : la défense de leur territoire, de leur square, de leur quartier. Cette logique de territoire est née, pour certains, suite « *au problème en 1992, [car] ça a favorisé un quartier. Et les autres quartiers se sont sentis délaissés* » (Président du TFS depuis 2009). Dans un rapport réalisé par l'agence BBKA de SQY, le directeur des sports de 1991 à 1994 expliquait que « *cette expérience [de Gagarine] n'est pas reconductible dans d'autres quartiers, [car] cela comporterait trop de risques physiques, sans compter qu'en cas d'échec, ce serait dresser les jeunes contre la ville* » (1993, 30). Début mars 1994, et pour la première fois, le service des sports décide d'entreprendre pourtant une expérience en menant simultanément, dans trois quartiers différents de la ville, Gagarine, Guimier et Macé, un tournoi de football, afin de réunir tous les jeunes, sur un même complexe et la semaine suivante, pour la finale (Tollet, 1994). Quel bilan a été fait de cette expérience ? On peut légitimement se demander comment, à l'avenir, ce secteur a évolué. Ce principe d'ouverture du gymnase pour le secteur « Prévention par le sport » a-t-il été appliqué aux autres quartiers ? Les élus ont-ils dû revoir leur position sous la pression, une nouvelle fois, des jeunes des autres squares ?

<sup>564</sup> « *Un jour notre chef des services avait utilisé le terme "d'ingénieur social". Ça m'avait fait doucement rire. J'aurais voulu avoir la rémunération d'un ingénieur...* » (Éducateur sportif de 1992 à 2005).

<sup>565</sup> Le directeur des sports de 1991 à 1994 explique que le même phénomène a eu lieu à la Maison des Jeux où les jeunes du square Lagrange ne voulaient pas que d'autres jeunes viennent sur leur territoire.

Ces questions vont, en partie, alimenter la suite de l'analyse. Une rupture est effective dans les années 1994-1995, marquées par deux éléments clés. Tout d'abord, le directeur des sports depuis 1991, qui a connu les premiers événements de Gagarine et mis en place le secteur « Prévention par le sport », démissionne en octobre 1994. Sa démission est symptomatique des nouveaux problèmes émergents dans la commune. En plus des problèmes de drogue et de violence, c'est la montée d'un intégrisme musulman qui est dénoncée par nombre d'interlocuteurs. L'émergence de la religion et la gestion politique de l'islam seront décrits. Ensuite, l'arrivée tardive de son remplaçant constitue un nouveau départ dans la politique de prévention par le sport. Ce n'est qu'en juin 1995 qu'un nouveau directeur des sports est recruté, c'est-à-dire près de neuf mois après le départ de son prédécesseur<sup>566</sup>. Pour assurer l'intérim, le directeur adjoint chargé du secteur technique au service des sports occupera ce poste<sup>567</sup> durant quelques mois. Le directeur des sports de 1995 à 2002 arrive quant à lui avec une réelle volonté de développer et territorialiser le secteur « Prévention par le sport ».

## **5. Conclusion : le poids des phénomènes de violence dans la mise en place des politiques de prévention**

Dans les banlieues populaires, la violence est le point de départ de toutes les politiques, la genèse de toutes les décisions. Cette violence peut venir tout aussi bien d'une humiliation, d'un refus, d'un mécontentement, d'un dégoût que d'un ras-le-bol. Ce sont finalement toujours les jeunes de ces banlieues qui crient leur désespoir. Ici, c'est le rejet du monde associatif, de ses valeurs, du modèle sportif fédéral classique par une jeunesse en mal d'écoute, de repères, qui est à l'origine du conflit étudié. Modèle associatif qui avait lui-même oublié, mis à la marge, une partie de la jeunesse en se projetant uniquement vers une recherche de la compétition, elle-même trop contraignante pour ces jeunes qui demandent le droit de pratiquer autrement, en privilégiant l'auto-organisation. La non-réponse des clubs est à la source de ce conflit. La violence est alors devenue pour ces jeunes le seul moyen pour se faire écouter, pour se faire entendre, et est véritablement le symbole d'un acte, d'une parole politique. Comme souvent, c'est donc au moment où le terrain n'est plus occupé, lorsque le

---

<sup>566</sup> Dans la revue *Sport & Plein air*, n° 394, décembre 1994, une annonce est passée par la ville pour recruter un directeur des sports. Il y est précisé le rôle du directeur dans la gestion du secteur « Prévention par le sport ». « [Le futur directeur] aura pour mission d'aider à la définition de la politique sportive de la ville. Il sera notamment chargé, entre autres, de la "Prévention par le sport" » (1994, 30).

<sup>567</sup> Ce dernier effectuera un autre intérim, entre avril 2002 et juillet 2003 et prendra les fonctions de directeur des sports à la suite de ce dernier remplacement. Il est actuellement toujours en poste.



lien n'est plus visible entre le monde associatif et les habitants, que les incidents débutent (Beaud, Pialoux, 2003). Et pour entrer dans le dialogue politique, pour devenir des citoyens à part entière, les jeunes des banlieues populaires n'ont pas d'autres moyens que de détruire, de casser, de perturber, de bloquer, etc. À moins que ce ne soit les politiques qui ne les écoutent que dans ces situations bien précises où les jeunes deviennent gênants, car visibles... C'est donc systématiquement une situation de conflit qui entraîne une modification de la politique locale.

Politiquement, les jeunes ne deviennent un problème que lorsqu'ils manifestent leur mécontentement, qui se traduit inlassablement par des phénomènes de violences. Perpétuellement dans une logique de réaction, les politiques n'accordent de l'importance aux jeunes que dans ces rares périodes, d'où une certaine éducation à la violence, à l'émeute. Ici, le sport, au cœur d'une lutte d'acteurs, devient littéralement un enjeu politique. La réponse est claire : apporter une solution adaptée afin de satisfaire une partie de la population, les jeunes, et ne pas trop contrarier l'autre frange concernée par cette situation de conflit, les associations sportives, qui vont devoir fonctionner avec ces nouveaux acteurs locaux. Cause du problème, le sport en est devenu la solution. Le gymnase, lieu des incidents, est le symbole de ce renouveau où la richesse du territoire est mise en avant. Une nouvelle forme de pratique sportive est inventée par l'intermédiaire des gymnases ouverts, où on autorise les jeunes à pratiquer avec leurs propres règles. Les politiques veulent se donner les moyens pour éteindre le feu, apaiser les tensions.

C'est le contexte, et cette situation de violence, au plan local, qui a dicté la transformation politique. C'est une réponse locale qui est apportée à ce conflit, et non une politique du haut vers le bas, ou bien encore une politique gouvernementale, d'où sans doute sa réussite. On peut noter un réel processus d'adaptation aux problèmes par la municipalité qui innove avec la création du secteur « Prévention par le sport ». La municipalité, selon une éthique de la conviction (Weber, 1919), offre une place aux jeunes, en les valorisant, en les autorisant à entrer dans le jeu politique local. Le conflit a d'ailleurs été perçu comme une possibilité d'apaiser les tensions, de produire du lien social. En effet, la municipalité ne peut se permettre de se couper de sa jeunesse. Cette frange de la population devient une ressource et n'est plus imaginée comme une éventuelle menace. Ce recours à la jeunesse peut être perçu comme un moyen de récupération politique, et en particulier pour les communistes, suite justement à l'affaiblissement du monde ouvrier qui a, en partie, causé leur perte. Les jeunes sont désormais considérés comme le symbole d'un renouveau politique.

Pour régler ce différend, la négociation a été privilégiée. Négocier, c'est d'abord accepter la présence de l'autre, d'où déjà un début de résolution du conflit. En somme, on peut considérer comme Bellenger que « *négocier, c'est accepter et valoriser les relations d'interdépendance* » (1984, 3), d'où l'acceptation dans le dialogue (politique) des jeunes qui, à l'habitude, sont exclus de toutes décisions. Ici, les jeunes sont à l'origine de cette demande et donc conviés à y réfléchir avec l'ensemble des responsables. La réussite de cette négociation vient du fait qu'elle a été construite à plusieurs, entre les différents groupes concernés, et n'a pas été imposée par l'un ou par l'autre. On est logiquement ici dans une « *négociation constructive* » (*Op. cit.*, 77) où chaque partie, chaque groupe d'acteurs est reconnue par l'autre, ce qui permet de le mettre en valeur, et en particulier les jeunes qui ont plus de difficultés lorsqu'il faut dialoguer. La négociation leur permet de mieux communiquer (Vidalenc, 2001). C'est d'ailleurs à ce niveau qu'on peut déceler la réussite de cette résolution de conflit, car les jeunes ont été écoutés, entendus, intégrés à la réflexion, tout comme les associations et la municipalité. Dans le domaine sportif, on est tout simplement passé d'une relation duale, entre les politiques et les associations, à une relation tripartite, où les jeunes, les associations et les politiques travaillent ensemble. On observe ici « *un système de négociation permanente* » (Strauss, 1992, 21) où les principales requêtes ont été questionnées et étudiées. Pour trouver un compromis, satisfaisant l'ensemble des parties, une négociation raisonnée (Fisher, Ury, 1981) a été élaborée, où chaque partie a pris en compte les besoins et intérêts de chacun, afin de trouver des solutions qui doivent satisfaire l'ensemble des groupes. Ici, grâce à ce mode de résolution de conflits, à ce compromis, avec l'arrivée sur le terrain et principalement dans les gymnases de deux éducateurs sportifs, la situation s'est apaisée. Cela a permis également aux élus de reprendre en main politiquement des pratiquants absents des associations, c'est-à-dire un public à l'origine « incontrôlable ».

La réussite du dispositif tient aussi au fait que le sport n'est pas gratuit et qu'il est utilisé dans un processus d'éducation où les règles sont fixées ensemble. Le sport est utilisé avant tout comme un outil éducatif, où le respect est expliqué, appris et appliqué. Avec le respect de l'équipement, des éducateurs, des horaires, des associations, des autres jeunes, etc., le sport permet de faire passer des messages et il n'est pas perçu uniquement comme un moyen de contre-feu à la violence. Cette nouvelle forme de pratique sportive devient en quelque sorte l'antichambre du système associatif, afin de permettre aux jeunes auto-organisés de pratiquer une activité sportive, tout en leur permettant d'apprendre les règles de vie d'une association. Il y a derrière cette logique une idée de créer du lien social dans une politique globale d'éducation, de prévention, de citoyenneté. C'est surtout la volonté de tous de travailler dans

le même sens, la même direction, qui est à signaler car c'est la clé de cette nouvelle politique de prévention par le sport. Les jeunes, les élus, les services concernés, les éducateurs sportifs, les associations sportives, culturelles, de prévention, etc., tous se sont accordés pour donner un *leitmotiv* à leurs actions : l'éducatif. Dans la réponse politique, l'éducatif a pris le pas sur la répression, bannie de la localité.

Finalement, la transformation de la politique locale est venue d'un processus pour le moins classique dans ces quartiers : un conflit, une situation de violence, une réponse dans l'urgence, une solution sportive. Seule différence notable, c'est de la pratique sportive qu'est venu le conflit. Mais ici, le succès vient de la transformation du modèle traditionnel sportif en un modèle spécifique de prévention par le sport, et de la capacité des acteurs locaux à gérer l'urgence de la situation. C'est le point de non retour observé entre les pratiquants non conformes et le monde associatif qui symbolise le départ de cette nouvelle politique. On est passé alors d'une conjoncture traditionnelle, historiquement ancrée, avec un modèle associatif censé organiser l'accompagnement de la jeunesse, à une politique de prévention par le sport, où la municipalité, à travers le travail d'éducateurs sportifs, devient motrice de l'éducation et de l'encadrement des jeunes. Le travail effectué dans le domaine sportif a permis de mettre en œuvre une nouvelle politique globale de prévention, d'éducation, où l'humain est privilégié.

On voit bien à travers ce premier chapitre le rôle de la violence dans le dialogue politique des banlieues populaires, mais aussi le poids, l'enjeu de la pratique sportive. À travers l'exemple de Trappes, on comprend que le sport a le pouvoir de réguler les débordements violents et qu'il a un enjeu social, et même de cohésion sociale. Mais outre une première réponse politique dans l'urgence, c'est bien le dépassement de la simple utilisation du sport comme remède miracle qui en fait sa réussite. C'est tout le système de négociation mis en place entre les différentes parties concernées qui a fait que la politique de prévention par le sport a pu voir le jour et avoir des résultats immédiats. Le sport a permis de traiter efficacement la douleur, de soigner aussitôt le mal. Mais c'est bien l'apparition, et l'acceptation, d'un nouveau groupe de pratiquants dans le territoire, les auto-organisés, qui a permis de pacifier la ville. On voit bien que, outre le sport, c'est surtout la manière dont a été construite la réponse politique qui en fait sa réussite, grâce à une écoute attentive des nouveaux pratiquants et une réponse adaptée au terrain qui n'handicape pas les associations sportives. Sans chercher à imposer son point de vue, sa pratique, chaque groupe en présence a bien voulu, à travers la négociation et le dialogue, s'ouvrir à l'autre.

C'est tout un système de négociation qui est à l'origine de cette logique, mais aussi une politique locale de prévention où une stratégie de terrain a été mise en place, dans une logique

éducative, où l'humain est privilégié au détriment des constructions urbaines, de type J-Sport. Le territoire local y est perçu comme une richesse, et tout ce qui y est extérieur est considéré comme un danger pour l'équilibre social et éducatif de la ville. Cela n'empêche pas néanmoins une utilisation locale des financements nationaux. C'est toute une démarche locale qui a été appliquée suite à ce premier conflit où, désormais, le lien social est favorisé, l'entraide cultivée et recherchée, la jeunesse valorisée, la réussite encensée. Bien entendu, l'équilibre ne tient parfois qu'à un fil, et des événements peuvent perturber le climat social. Mais c'est la connaissance du terrain, l'implication des associations et des politiques, à travers un certain contrôle social de la jeunesse, par l'intermédiaire de la pratique sportive, avec une démarche de vigilance et de gestion des réactions, qui permet de réguler les débordements. Les exemples des émeutes du commissariat et du collège illustrent bien cette idée.

Mais cette réponse politique a été localisée, sur une seule partie du territoire, dans une recherche simultanée de rentabilité à court terme et de réponse à l'urgence, de projet à long terme avec l'idée de former les citoyens de demain. L'idée de traiter « le mal » uniquement à l'échelle du quartier, et non pas à l'échelle de la municipalité, n'a pas permis le réel développement des dispositifs mis en place et a engendré logiquement d'autres débordements violents, dans les territoires oubliés, et donc une future évolution et/ou transformation de cette politique de prévention par le sport. Il n'y a en effet pas eu une réflexion d'ensemble sur ce domaine, sur par exemple la question de la temporalité, du public visé, des moyens nécessaires, par souci de temps, de moyens, etc. On est resté dans une logique de l'urgence sans réellement chercher à cadrer la réponse politique, à modéliser le processus, ce qui va engendrer dans l'avenir diverses difficultés.

# **Chapitre 2 -**

## **Les transformations des politiques publiques**

### **locales de prévention : entre stratégies**

### **d'acteurs et enjeux de pouvoir**

## **1. Introduction**

Dans le premier chapitre, nous avons montré que, localement, au même titre qu'au plan national, la violence est incitatrice de politique publique. En effet, suite à une situation conflictuelle où la violence a été convoquée par les jeunes pour faire part de leur désarroi et de leur sentiment de « laissés-pour-compte », une réponse politique a été apportée à travers la mise en place d'une politique publique locale de prévention par le sport. Dans ce second chapitre, les évolutions et les transformations de cette politique seront examinées en fonction du public visé, du territoire ciblé, des difficultés rencontrées... Bref des critères qui permettent de lire et de comprendre la logique de mise en œuvre et de transformation des politiques publiques. Toujours très attachée au contexte local, cette politique publique sera questionnée à travers les trois modes d'approche définis par Muller (1990). Après en avoir décrit la genèse, les modifications de cette politique seront mises en relation avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire.

C'est la boîte noire de la politique publique locale (Muller, *Op. cit.*) qui sera plus particulièrement convoquée, en cherchant à analyser les stratégies des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de celle-ci. À titre d'exemple, parmi les nouveaux acteurs, les représentants musulmans, bien qu'encore assez discrets, ont eu une influence auprès des jeunes, ce qui n'a pas manqué d'interpeller les responsables locaux. De même, après avoir ciblé la réponse politique uniquement sur un seul espace de la ville, les autres territoires, à l'instigation des autres jeunes de la commune, ont fait part de leur envie de participer eux aussi à la vie de la ville, c'est-à-dire d'être reconnus comme des citoyens à part entière. Ainsi, de nouvelles stratégies pour entrer dans le discours politique local se décèlent et se dessinent. Le sport, au centre même des problèmes rencontrés par les jeunes, est au cœur de toutes ces stratégies, où la quête du pouvoir est en jeu. Nombre d'acteurs peuvent être considérés

comme des acteurs stratégiques, c'est-à-dire des acteurs « *empiriques, humains et calculateurs* » (Friedberg, 1993, 208), qui entrent dans une relation de pouvoir, d'échanges forcés parfois, pour obtenir quelque chose. Cet « *échange politique* » (*Op. cit.*, 138) est possible car le pouvoir de ces nouveaux acteurs, les jeunes ou les nouveaux musulmans locaux par exemple, est en relation avec « *l'ampleur de la zone d'incertitude* » (Crozier, Friedberg, 1977, 72), de leurs actions, de leurs comportements. L'imprévisibilité de ces acteurs entraîne des réactions politiques, afin d'éviter tout débordement violent notamment. En effet, la violence, seule parole politique à disposition des jeunes dans les banlieues populaires, est bien souvent convoquée pour manifester un besoin, une envie, un désarroi. Tout ceci fait que la politique publique locale s'est ajustée, modifiée, transformée, pour s'adapter aux réalités du terrain, aux demandes des acteurs, parfois sous la pression et/ou la violence, aux problèmes rencontrés, etc.

Pour répondre à l'émergence de ces acteurs, la politique publique locale de prévention par le sport va être modifiée et faire appel également à de nouveaux partenaires, tels que les grands frères, les éducateurs diplômés, les figures locales, ceux qui ont « réussi » sportivement et/ou culturellement ou bien encore les représentants de la Police. Il est possible d'examiner à travers l'arrivée de ces nouveaux acteurs, au cœur de cette politique, des stratégies de pouvoir pour, justement, jouer de leurs éventuels réseaux, obtenir une meilleure place, une fonction plus valorisante, etc. De même, l'utilisation de l'objet sport va elle aussi évoluer vers une logique davantage portée vers l'insertion, intégrant une réflexion plus globale sur les difficultés inhérentes à l'ensemble de la localité.

Tout cela sera détaillé au cours de ce second chapitre qui s'articule autour des différentes stratégies des acteurs en présence. Ces relations de pouvoir et ces échanges politiques, au cœur d'une politique de prévention, place le sport en véritable enjeu. Bien entendu, à travers cela, il est aussi question de s'intéresser aux effets de cette politique (Muller, 1990) sur la localité pour juger de son éventuel impact.

Avant tout, il est utile de préciser que ce chapitre s'écrit et s'inscrit, comme l'ensemble des chapitres de cette partie, à travers l'histoire locale, dans laquelle des changements significatifs, en particulier dans la gestion de la politique locale, ont pu être repérés. Il s'agit, ici, de décrire la municipalité et les enjeux politiques, sociaux, sportifs, etc., de 1995 à 2001, date des élections municipales, où le PCF local va perdre « le pouvoir » au sein de la localité.

## 2. Le sport : un moyen pour lutter contre l'extrémisme musulman

Pour mieux comprendre les mutations qui s'opèrent, il est nécessaire de s'interroger sur les conditions qui ont entraîné le départ du directeur des sports, en poste de 1991 à 1994. Ce dernier est resté à Trappes « *trois ans et demi [de juin 1991 à octobre 1994]. Le demi, ça compte. Ça a été très dur à Trappes ! Une expérience particulière. J'ai quitté Trappes parce que ce n'était plus possible. Je suis reparti dans le privé pour me ré-oxygéner, parce que j'en avais grand besoin* ». Son départ est acté dès septembre 1994 où il anime sa dernière commission des sports et présente, à la surprise générale, sa démission. Il en profite pour installer, à son poste, et en attendant le recrutement du nouveau responsable du service des sports, son directeur adjoint chargé du secteur technique.

Le directeur des sports quitte son poste en octobre 1994, après avoir remarqué une légère lassitude et ressenti une certaine crainte dans son quotidien. Ce dernier avoue, quoique difficilement, avoir été confronté durement à un phénomène encore assez discret dans la ville : l'intégrisme musulman.

*« Je n'aime pas trop parler de ça parce que je me demande si je ne rêve pas. J'ai mis très longtemps à en parler. [...] Quand je suis [parti], j'ai pu en reparler un peu plus librement. Mais avec ma femme, je me demandais si je ne divaguais pas... [...] Comment te dire... On a eu beaucoup de jeunes maghrébins, africains, de religion islamique, et très rapidement le mouvement intégriste s'est opposé à nous. Et disait aux jeunes qu'on voulait les européeniser, leur faire perdre leur racine islamique. Les faire passer au christianisme. On est entré dans une guerre dure du monde intégriste. Vraiment très brutale. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Précisons tout d'abord que « *c'est particulièrement à l'aune de la situation politique algérienne<sup>568</sup>, marquée par la montée de l'islam politique, que va être appréciée la visibilité de l'islam dans la société française* »<sup>569</sup> (Cesari, 2004, 402). Deltombe, suite à une étude sur l'islam à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), remarque que « *ce n'est véritablement que dans*

<sup>568</sup> Kepel rappelle que dès 1975-1980, la France connaît une période « *d'ouverture des lieux de culte musulman* » (1991, 126), avec la pétition dans les usines Renault, sur l'île Seguin, pour avoir une salle de prière, dans l'atelier 74, en octobre 1976 (Kepel, 1991 ; Costa-Lacoux, Temime, 2004). En bref, Kepel souligne que les usines, tout comme les organismes d'HLM et les foyers de travailleurs, ont favorisé l'implantation des salles de prières en France. Bouzar précise que « *la revendication musulmane est apparue d'abord au sein des foyers SONACOTRA [foyer de jeunes travailleurs immigrés]* » (2001, 27). Deltombe (2003) corrobore ce constat pour les villes de SQY, et particulièrement pour la commune de Trappes.

<sup>569</sup> Même s'il est difficile d'évaluer exactement le nombre de musulmans en France (Kateb, 2004 ; Tirnesien, 2002), on estime qu'il y a aujourd'hui sur le territoire « *entre 3,5 millions et 6 millions de musulmans* » (Zarka, 2004, 17).

*les années 1990 que l'islam est devenu un enjeu majeur d'un point de vue religieux mais aussi politique et social, notamment sur la partie Ouest de la Ville Nouvelle, soit Trappes, La Verrière, Élancourt et Guyancourt* » (2003, 222). L'éducateur sportif de 1992 à 1995, un Français d'origine algérienne, corrobore ce constat en expliquant que la commune « *a été secouée durement, notamment par le phénomène religieux islamiste* »<sup>570</sup>. Il précise que, suite à la création du secteur « Prévention par le sport », il a reçu « *des demandes, à l'époque, pour faire arrêter l'activité et faire la grande prière dans la salle et l'utiliser par exemple le vendredi pour le jour saint* ». Demandes qui se transformaient en menaces sur les différents acteurs de la ville, des éducateurs aux responsables du service des sports.

*« J'ai eu des menaces, des coups de fils anonymes, des pressions mais je connaissais tout ça. Je me suis forgé une carapace. Mais ce n'était pas évident. Et ça a duré longtemps. On avait réglé le problème de l'équipement [Gagarine] mais on était toujours sous la menace, sur le qui-vive. Un peu moins moi, mais mon collègue plus. Certains considéraient que je leur appartenais et que j'étais là pour être exemple. »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005

*« C'était très violent. On avait une cellule de crise qui se réunissait tous les jours à midi, où on était aidé par une association pour intégrer les réseaux islamiques, pour savoir où on mettait les pieds, où on allait. Après, c'étaient des appels à 2h du matin, des menaces sur ma fille qui a été... Bon voilà quoi [Silence] À un moment, on nous demandait de ne plus se garer au même endroit tous les jours, ne plus se garer près de la mairie. [Le directeur des sports depuis 2003] a été suivi tous les soirs par une camionnette blanche et changeait de parcours tous les jours. Il a été cambriolé en pleine nuit, chez lui, sans qu'il le sache. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Après avoir dans un premier temps cherché à occuper le terrain, pour éviter que les violences ne s'aggravent et que d'autres acteurs s'en accaparent<sup>571</sup>, les responsables du secteur « Prévention par le sport », tout comme ceux du secteur jeunesse, ont, dans un second temps, entre 1993-1994, dû entrer « *dans une lutte politique où les jeunes n'étaient qu'une excuse. On s'est heurté au monde intégriste. Eux avaient l'impression qu'on avait piqué leurs jeunes. Ils avaient décidé de les reprendre et donner la culture qu'ils voulaient. Par la force. Ils nous le faisaient sentir* » (Directeur des sports de 1991 à 1994). Il se rappelle que certains

<sup>570</sup> D'autres interlocuteurs précisent que « *la présence américaine en Irak a rajouté à l'intégrisme* » (Élu municipal de 1977 à 2001), et que justement, « *pendant la Guerre du Golfe, les gamins sortaient des trucs incroyables...* » (Directeur de Déclat Théâtre depuis 1993), encouragés par certains musulmans radicaux.

<sup>571</sup> « *Il était temps d'y aller [sur le terrain, début 1992], parce que les barbus n'étaient pas loin d'entrer dans les discussions [avec les jeunes]* », prévient le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999. Derrière l'appellation « *les barbus* », on désigne les musulmans qui arborent la barbe comme signe distinctif de la religion musulmane. Comme le précise le secrétaire général l'UMT depuis 2006 « *Mohammed c'est le modèle, il avait la barbe et était un exemple vivant. [...] Donc c'est une ressemblance physique. La barbe se porte petite, grande... Mohammed l'avait grande et forte* ».



jeunes n'avaient plus le droit de venir pratiquer le football au gymnase Gagarine, dans les créneaux libres mis en place par la municipalité.

*« On s'est heurté violemment à eux. Parallèlement à nous, ils ramenaient les jeunes avec des menaces sur les familles. Donc les familles interdisaient aux jeunes d'aller voir [les deux éducateurs] et devaient aller dans les activités sportives parallèles, gérées par eux aussi. Pas le même genre. Ils faisaient déjà de la résistance à la souffrance sur le terrain stabilisé de Gagarine. Sur le ½ terrain, alors que nous, sur l'autre ½ terrain, on faisait du foot. Ils avaient eux aussi leurs éducateurs... Il y avait une volonté de récupérer ces jeunes [...]. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Le secteur « Prévention par le sport » dût lutter contre un nouvel acteur dans la ville, qui tente de se faire une place auprès des habitants trappistes, et particulièrement auprès des jeunes. Les critiques émises par ces divers interlocuteurs visent à dénoncer le rôle de certains musulmans prosélytes, « *d'imams venant de Mantes* »<sup>572</sup>, et de l'association islamique de Trappes qui, en 1992, prend le nom d'Union des Musulmans de Trappes (UMT). La pratique sportive devient une solution pour aborder les jeunes, de les occuper et d'exercer un pouvoir, « *un contrôle social* » (Directeur de Miss' Pop de 2004 à 2009) sur eux et leurs familles. La misère et la pauvreté dans les HLM sont exploitées pour soulever la colère des familles musulmanes. Selon l'élue municipale de 1977 à 2001, « *l'intégrisme, son terreau favorable, c'est la misère, matérielle et psychologique* ». Il ajoute que « *toutes ces familles d'origine maghrébine, qui vivaient mal, avaient une solution facile pour s'en sortir : [...] rejoindre cet intégrisme. [...] Le fait d'aller vers ces mouvements religieux est comme une réponse à cette difficulté de vivre* ». Le directeur des sports de 1991 à 1994 se souvient d'un tract<sup>573</sup> menaçant et incitant à la violence contre « les européens », et *a fortiori* les Français « pure souche », c'est-à-dire, entre autres, les anciens habitants trappistes, ouvriers et cheminots.

*« Il y avait une volonté de récupérer ces jeunes [...], avec des attaques très violentes. Avec des tracts en arabe littéraire qui étaient très violents, comme : "Drogez les jeunes européens. Alcoolisez-les. violez leurs femmes, leurs sœurs, leurs filles. Et le pouvoir sera plus facile à prendre". »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

S'installe un conflit idéologique, sur fond de recherche de pouvoir et de contrôle de la jeunesse sous le prétexte de venger les anciens musulmans, les « *primo-arrivants* » (Wieviorka, 2001, 114), utilisés, selon certains, pour reconstruire la France sans avoir reçu

<sup>572</sup> Directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995. La directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001, corrobore ce constat en évoquant que « *les intégristes venaient de Mantes et prêchaient sur Trappes* ».

<sup>573</sup> Malgré de nombreuses relances, le directeur des sports de 1991 à 1994 n'a pas réussi à remettre la main sur ce tract, rangé dans ses archives personnelles. Le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 et l'éducateur sportif de 1992 à 1995, ont tenté également de retrouver ce tract, sans succès.

une réelle reconnaissance de leur religion. Usée de prier dans des caves, cette nouvelle génération de musulmans milite pour obtenir des lieux de culte décents et une reconnaissance sociale et religieuse. À Trappes, le premier local, un simple garage à vélos, est mis à la disposition des musulmans en 1976<sup>574</sup>. Début 1990, la révolte musulmane gronde et fait, petit à petit, des émules au sein de la religion islamique<sup>575</sup>. Mais, durant cette période, c'est surtout un islamisme radical qui se développe à Trappes, avec un embrigadement de la jeunesse, pour lutter contre leur « européanisation ». Jazouli, dans un rapport de synthèse réalisé en 1994, dans le cadre du projet « Banlieuescopies<sup>576</sup> », remarque que « *de nouvelles formes de mobilisation collective émergent, dans les quartiers, autour d'associations culturelles ou communautaires fortement imprégnées d'idéologie religieuse* » (1994, 36). Il constate que, suite à cela, « *les marchands de certitudes, prônant un retour de l'islam, trouvent un écho favorable au sein d'une jeunesse déboussolée et qui cherche à s'accrocher à n'importe quelle bouée pourvu qu'elle la ramène vers un rivage, n'importe lequel* » (*Op. cit.*, 38). C'est ce qui se passe à cette période sur le territoire de Trappes. La religion devient une solution pour vaincre la galère des jeunes. Sur ce point, le directeur des sports de 1991 à 1994 a une anecdote concernant les islamistes radicaux.

*« Par exemple, on a eu un jeune, un des premiers. Sa mère était veuve. Il était remarquable. Animateur. Il a eu le BAFA. [Et] un jour, il ne vient plus. Et personne n'en parlait. On l'a revu six mois après. Il avait changé physiquement avec une petite barbe. Il nous fuyait. Il ne venait plus nous voir. On a renoué contact avec lui. Il revenait de stages d'Afghanistan, du Pakistan et le monde intégriste l'avait acheté. Promis et tenu promesse. Une petite échoppe pour sa mère à Paris, avec un appartement au-dessus, et ils assuraient la scolarité de son frère et de sa sœur. En contrepartie, il lâchait tout et allait se former dans les camps intégristes en Afghanistan et puis il revenait sur Trappes. On est en 93-94. Et quand, en 2006, les Renseignements Généraux [RG] nous informent qu'on sait enfin qu'il y avait une base de départ de jeunes pour partir dans ces camps... [Soupir]. Forcément, on était au courant et on ne le ressort que maintenant. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Cet exemple prouve que « *les marchands de certitudes* » (Jazouli, 1994, 36) peuvent convaincre des jeunes bien intégrés et insérés dans la société française. Proche du terrain, le

<sup>574</sup> Quelques années plus tard, « *il y a eu la demande d'une mosquée, qui a d'ailleurs été refusée. Donc on a pu observer un enfermement de la communauté avec une prise du pouvoir par les intégristes, notamment dans des petits lieux de prière comme des appartements, des cages d'escalier,...* », se rappelle la directrice de Médianes depuis 1999.

<sup>575</sup> Il est indispensable de revenir sur la confusion effective entre les termes « islamisme » et « islamique » et éviter tout malentendu. Comme le précise Tirnesien, « *l'islamisme (ou l'islamisme radical) est conçu comme une idéologie, un projet de société mêlant intimement les dimensions religieuse, sociale et politique. Malheureusement, le mot entraîne une confusion, dans le grand public, avec l'adjectif "islamique" qui signifie, lui, "ayant rapport à l'islam". Ce glissement de sens ressenti par les musulmans comme une marque de stigmatisation ; une librairie islamique n'est pas forcément islamiste...* » (2002, 259).

<sup>576</sup> Institut indépendant créé en 1991 par le sociologue Adil Jazouli.

directeur des sports de 1991 à 1994 s'aperçoit rapidement de ces dangers et, au travers de rencontres et de discussions, prend conscience des risques qu'il encourt à travailler de la sorte, en conflit ouvert avec une frange de la religion islamiste.

*« Il s'avère que j'ai mon beau père qui est Algérien. Une de ses filles avait épousé un Algérien qui était en mission à Metz et qui travaillait au sein du Ministère Intérieur. On avait contact mais on ne parlait jamais de travail. Une fois, on en a parlé. Et, un jour, j'ai expliqué ce qu'on faisait à Trappes. Et il m'a dit : "Mais vous êtes complètement dingues !" Nous, on avait cette notion mais pas vraiment à l'esprit de cette manière. Lui, il était chargé d'infiltrer les réseaux islamistes européens. Et là, on a discuté. Il m'a dit d'arrêter nos conneries. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

Tout ceci a eu, en partie, raison de sa motivation et de son implication dans sa mission. Il démissionna de son poste en octobre 1994. Fantasme ou réalité ? Il n'est pas le seul à s'être rendu compte de cette « déviance religieuse ». Le directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995, est conscient de ces difficultés liées à la religion.

*« Il y avait des jeunes qu'on ne voyait plus et qu'on a vu revenir après, formés tu vois... [...] Et, entre nous, avec [le directeur des sports de 1991 à 1994], on s'est posé des questions et on se demandait : "Qu'est-ce que cela veut dire ?". C'est là qu'on a ouvert les yeux et regarder plus loin pour voir ce qu'il fallait. [...] On a une capacité dans certaines choses mais là on ne pouvait pas intervenir. »*

Directeur des sports de 1971 à 1977

Les responsables restent donc soucieux quant aux évolutions à venir et ne savent pas comment intervenir et combattre cette montée de l'intégrisme, que personne à l'époque n'ose dénoncer. Tous avouent avoir eu du mal à en parler, même à leurs proches<sup>577</sup>. À cette période, dans les années 1994-1996, une vague de départs est à signaler chez les responsables, comme celui par exemple du directeur des sports de 1991 à 1994, celui du DGA de 1990 à 1995<sup>578</sup>, celui de directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996 ou encore le départ en retraite du président de l'OMS en 1994. Ces acteurs locaux, ces missionnaires, impliqués au plus près du terrain, quittent leur poste pour, bien souvent, chercher à se ré-oxygéner dans un autre milieu, plus calme et moins « à risques ». Comme le précise l'éducateur sportif de 1992 à 1995, d'origine algérienne, vu « *qu'on occupait le terrain, [...] la religion n'a pas percé*<sup>579</sup>. Il y

<sup>577</sup> Le directeur des sports de 1991 à 1994 explique qu'il s'est demandé s'il « *ne rêvait pas* » et a « *mis très très longtemps à en parler* ». Le président de l'OMS, de 1977 à 1994, rejoint ces propos : « *on savait que des jeunes de Trappes partaient en Afghanistan faire des stages de terrorisme. Pour apprendre leur futur métier de terroriste. On le savait pertinemment. Mais en parler...* ».

<sup>578</sup> Ce dernier était très respecté à Trappes et qualifié de « *mentor* » (Directeur des sports de 1991 à 1994) par nombre d'interlocuteurs ayant travaillé avec lui, dans le domaine du sport notamment. Il fut à l'origine du système sportif trappiste, ou du moins plutôt de son urbanisation.

<sup>579</sup> Jazouli, dans son rapport, précisait qu'il fallait être proche des jeunes pour « *contrebalancer [l'] influence [des marchands de certitudes] sur le terrain* » (1994, 36).

*avait des tentatives mais non, on leur disait qu'on était dans un établissement public, et la loi est comme ça* ». L'autre éducateur tient le même discours, avec une pointe d'ironie pour tenter de dédramatiser le problème.

*« Certes, ils [les musulmans radicaux] sont rentrés une fois dans la grande salle [du gymnase] et j'ai vu un jeune qui prêchait la grande parole et je lui ai dit : "Ici, c'est un lieu sportif et on y fait du sport. Sinon, il y a l'église, la mosquée, la synagogue pour prêcher". Je l'avais connu dans les gymnases avant donc ça s'est bien passé. Et ils savent aussi de quelle manière je fonctionne donc voilà. Je respecte la religion, mais pas dans les gymnases pour prier. Moi, je leur disais que je ne croyais ni en leur Dieu ni à aucun d'autre. Ils m'appelaient "Chaytan" et ça veut dire le diable. Mais ils savaient qu'au fond de moi il n'y avait pas de diable. [...] Mais dans le gymnase on a eu peu d'incidents. Une fois ou deux ils ont essayé. Ils ont tenté de s'approcher. On voyait des gens avec la barbe et habillés avec leurs habits traditionnels. Je leur disais que ce n'était pas une tenue adéquate pour faire du sport et que je préférais le survêtement. Mais rien d'extraordinaire. »*

Éducateur sportif de 1992 à 2005

Grâce à un discours uniforme, une solidarité sans failles entre les éducateurs et les responsables, la religion n'est pas parvenue à franchir les murs du gymnase, malgré quelques essais, qui restèrent infructueux. Mais, bien entendu, tout ne pouvait être contrôlé, et comme le disait le directeur des sports de 1991 à 1994, des activités sportives annexes ont été mises en place pour accueillir uniquement des jeunes musulmans, encadrés par des éducateurs de confession musulmane, prêchant une doctrine radicale. L'islamisme radical tente de s'enraciner en favorisant le repli communautariste sous la forme d'une « offre de services » aux jeunes et aux familles. Dans les années 1990, cette montée de l'intégrisme dans les quartiers sensibles des Yvelines a entraîné « l'effacement de la présence féminine dans les lieux publics » (Bui-Trong, 2004, 186). Les élus et les acteurs de terrain ont remarqué cette absence dans les pratiques culturelles et sportives. Plusieurs raisons sont évoquées. Tout d'abord, la pratique en elle-même, le football, excluait les jeunes filles. Comme le rappelle l'éducateur sportif de 1992 à 2005, « nous, on avait 99,99 % de garçons ». Mais, ensuite, pour combler ce manque, les responsables « ont essayé d'emmener vers nous [les filles] via la pratique sportive, mais dès que le public mâle, assez âgé, s'en est aperçu, ils ont mis en place d'autres choses pour les récupérer et ont décidé de faire des activités ailleurs... » (Directeur des sports de 1971 à 1977, DGA de 1990 à 1995). On constate sur le terrain une volonté de certains islamistes radicaux d'empêcher les femmes de se mêler aux hommes. Et, dès son arrivée à Trappes, en 1995, le directeur des sports fut confronté aux mêmes demandes.

*« Dès 1995, on nous a demandé des créneaux pour séparer les hommes et les femmes. Tous les ans, on nous les demandait. En octobre, avec [l'adjoint aux sports de 1989 à 2008], on faisait le tour des équipements et on allait faire une réunion pour savoir ce qui allait et ce qui n'allait pas. Et ce qu'il fallait faire pour améliorer. Chaque fois on demandait ça [des*

*créneaux séparés pour les hommes et les femmes]. Comme par exemple de mettre un rideau au milieu du gymnase pour une pratique femme et homme. Contre ça, on avait décidé de faire une opération liberté égalité fraternité. Le 1<sup>er</sup>, je l'ai demandé, et on l'a fait avec le SAN au gymnase Mahier<sup>580</sup>. Après on devait le faire partout. Mais on n'a pas pu continuer. Chaque année on répondait ça aux demandes. À la piscine aussi. Chaque année, les mecs redemandaient la même chose. Et nous, on répondait la même chose. Un gymnase est un établissement laïc, du domaine public. Et, dans l'intérêt général, il ne peut avoir d'intérêt particulier. Dans cette droite lignée. On était sur la même longueur d'onde avec [l'adjoint aux sports de 1989 à 2008]. On était hyper "laïcard" tous les deux donc ça marchait hyper bien ».*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Le directeur des sports prend ses fonctions en juin, suite à la récente victoire aux élections municipales du maire de 1966 à 1996 et du PCF local. Et comme le souligne Gaspard et Khosrokhavar (1995), le PCF est un ardent défenseur de la laïcité. Le maire, réélu, avait « *cette image de chantré laïc* » (Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001). Ceci peut expliquer, en partie, la position ferme et définitive défendue par les élus locaux concernant le gymnase et leur volonté de préserver la place de la femme dans la société française. C'est au début des années 1990 que les atteintes envers le statut des femmes musulmanes ont commencé dans les quartiers populaires, comme le précise Fadela Amara (2004), ancienne Secrétaire d'État à la Politique de la Ville<sup>581</sup>. Elle déclare qu'au début de cette décennie, trois facteurs « *ont contribué à la détérioration de la vie des cités, et par voie de conséquence, à la montée en puissance de l'agression contre les filles : d'abord l'intensification de la discrimination des populations défavorisées et immigrées, ensuite le chômage de masse qui a entraîné la perte de l'autorité des pères au profit des fils aînés – la loi du plus fort – et enfin le phénomène nouveau dit "islam des caves", à savoir la recherche d'une identité religieuse* » (2004, 485).

C'est au même moment que les premières affaires des foulards éclatent en France avec, par exemple, l'histoire des deux jeunes filles voilées du collège de Creil dans l'Oise, en 1989, ce qui entraîne « *la perspective d'une communautarisation des quartiers avec une remise en cause des principes de laïcité<sup>582</sup> et d'égalité des sexes* » (Boisson, Collombet, 2010, 4). Concernant le voile, Zarka explique qu'il « *crée une double séparation [en distinguant] la musulmane des autres, et les femmes des hommes* » (2004, 467). Le port du voile s'est

<sup>580</sup> Ce gymnase est inauguré en janvier 1998. Un mur d'escalade y verra le jour quelques mois plus tard, en novembre 2000. La ville a connu de nombreuses difficultés pour faire construire un gymnase dans le quartier de la Plaine de Neauphle. Trois générations de directeurs des sports ont réfléchi sur l'idée. Et ce n'est qu'après une vingtaine d'années de réflexion et de multiples projets que le gymnase Paul Mahier a vu le jour. Il est construit à l'entrée de la Plaine et non au cœur du quartier. Il fait en quelque sorte la jonction entre le quartier des Merisiers et celui de La Plaine de Neauphle.

<sup>581</sup> En fonction du 19 juin 2007 au 13 novembre 2010.

<sup>582</sup> Le principe de laïcité est par exemple établi à l'école dès 1881-1882 et la [loi n° 11696 du 28 mars 1882, dite « Ferry »](#). (Consulté le 22/02/2011).

développé<sup>583</sup>, selon Massignon, « *du fait des revendications identitaires de la seconde génération d'immigrés musulmans* » (2004, 117). À Trappes, les premiers foulards apparaissent à l'école<sup>584</sup> vers 1995, selon les dires de la directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996. Elle rajoute qu'elle y a vu « *les premiers signes de l'intégrisme* ». Ici, la question du voile semble surtout relever du problème de l'interprétation du Coran et de l'incompréhension régnant autour du port du voile, obligatoire ou non, autant du côté des musulmans que des non-musulmans<sup>585</sup>. Le débat porte sur le fait de savoir s'il s'agit d'un conseil ou d'une obligation. Guénif-Souilamas explique que le port du voile recouvre une grande diversité de points de vue (2004, 125) et elle précise toute l'ambiguïté de celui-ci : « *le voile renvoie à des formes de pression et à des formes de liberté, car les femmes ne sont pas toutes aliénées* » (*Op. cit.*, 125).

Ces questions sur la religion ne font au final que renforcer le *hiatus* entre les diverses communautés trappistes, avec d'un côté les musulmans, et de l'autre, les non-musulmans. On constate, tout comme le fait Deltombe sur le territoire de SQY, l'évolution dans les années 1990-1995 « *d'un islam discret à un islam visible [avec] un renouveau religieux* » (2003, 12). Deltombe rajoute encore que « *l'islam des années 1990 se caractérise par la montée en puissance de la première génération des Français de confession musulmane* » (*Op. cit.*, 12). Toute forme de revendication religieuse est aussitôt « *taxée d'intégrisme* » comme le remarque Cesari (2004, 402). C'est exactement ce que nous avons décrit préalablement avec les nouvelles demandes des musulmans. Ces sollicitations choquent en ce milieu des années 1990, mais ne sont pas nouvelles. En effet, Dubet et Lapeyronnie font un parallèle avec « *le catholicisme des Italiens et des Polonais, qualifié de trop traditionnel, et qui faisait obstacle à leur intégration ; tout comme désormais l'islam des immigrés* » (1992, 106). C'est surtout l'ignorance et l'incompréhension<sup>586</sup> entre les diverses populations qui l'emportent au cours de cette décennie 1990. À Trappes, le fossé entre les habitants ne cesse de se creuser.

<sup>583</sup> Dès 1994, l'État français réagit avec la [circulaire Bayrou du 20 septembre 1994](#), relative au port de signes ostentatoires dans les établissements scolaires. Par cette circulaire, le gouvernement réaffirme que « *son idéal laïc et national est la substance même de l'école de la République et le fondement du devoir d'éducation civique qui est le sien* » (1994, 1). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>584</sup> La responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001, qui fut professeure de philosophie au lycée de la Plaine de Neauphle, explique qu'elle a été « *alertée en 1995 par une élève* » de ces problèmes de voile.

<sup>585</sup> Par exemple, l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) affirme, en 1989, que le port du foulard est une obligation pour toute femme musulmane (Tirnesien, 2002). D'un autre côté, des voix s'élèvent pour dénoncer un emprisonnement de la femme. Serhane, universitaire marocain, considère, lui, que « *le voile reste l'aspect vestimentaire, extérieur et visible, de l'asservissement et de l'enfermement de la femme* » (2004, 443).

<sup>586</sup> Par exemple, le secrétaire général de l'UMT depuis 2006 explique que pour l'islam, « *le modèle, c'est notre prophète Mohammed, et non Mahomet... Souvent on se trompe sur le sujet. La plupart des médias disent Mahomet alors que c'est Mohammed. Mohammed c'est celui qui est digne d'être loué et Mahomet c'est celui qui*

### 3. Territorialisation et professionnalisation de la politique de prévention par le sport : un enjeu stratégique et politique

#### 3.1 Territorialisation du dispositif : la violence des jeunes à la genèse du projet

Le sport, et particulièrement le secteur « Prévention par le sport », a permis en 1992, lors de la prise en otage du gymnase Gagarine, de rétablir l'ordre social sur l'équipement sportif. La pratique sportive est de nouveau convoquée et choisie en 1995 pour éviter des incidents rencontrés dans les autres quartiers de la ville et échapper à un phénomène de communautarisation de plus en plus oppressant. Pour cela, les élus décident, suite au départ du directeur des sports en octobre 1994, de recruter un nouveau responsable, extérieur à la commune, en charge surtout du secteur « Prévention par le sport ». La commande est claire<sup>587</sup> : « *on a commencé à mettre le dispositif, maintenant il faut le développer* », se rappelle le directeur des sports, de 1995 à 2002, très heureux de pouvoir « *faire réellement un travail d'insertion par le sport* », malgré « *l'image de la ville hyper déficitaire...* »<sup>588</sup>. Il est recruté pour développer le concept de pratique libre dans les gymnases ouverts pour les jeunes auto-organisés. « *Il y a encore du binz un peu partout donc on doit étendre le truc. Moi, on me demande de développer ce qui se passe sur le gymnase Gagarine et on me demande aussi de développer ça sur les autres gymnases de la ville* » dit-il. Il ouvre progressivement les autres gymnases de la ville, Rousseau, Guimier et Debussy, pour permettre aux jeunes des squares avoisinants de pratiquer dans des créneaux libres. En effet, quelques uns d'entre eux ne peuvent pratiquer dans les créneaux de football en salle au gymnase Gagarine, en raison de guerres de territoires.

*« Certains jeunes de certains quartiers ne venaient pas sur ces créneaux de "Prévention par le sport". Parce qu'il y a un peu la prise de territoire sur certains gymnases. Et certains ne peuvent pas aller partout. C'est un peu triste à dire mais c'est comme ça, il y a une guerre des territoires ! Même s'ils viennent, ils ne se sentent pas acceptés. Même s'il n'y a pas de conflit*

---

*n'est pas digne d'être loué. On a beau dire mais ça reste. Ma, c'est la négation. Vous nous blessez donc à chaque fois que vous dites Mahomet... ».*

<sup>587</sup> Le directeur des sports, de 1995 à 2002, précise que la demande provient « *des élus ; [le maire] m'en parle quand il me recrute* ».

<sup>588</sup> Le directeur des sports se souvient qu'« *on était quinze à postuler à Trappes. Personne ne voulait y aller...* ».

*réellement, mais voilà... Un peu cette guerre. Dans tous les quartiers c'est la même chose. Avec des histoires de tags dans tel quartier<sup>589</sup> ... »*

Président du TFS depuis 2009

Afin d'éviter les conflits territoriaux et une trop grande disparité entre quartiers, et sous la pression de nombreux jeunes<sup>590</sup>, la décision est prise d'augmenter le personnel agissant dans le cadre du secteur « Prévention par le sport ».

*« Quand la machine s'est mise en route, forcément, ça s'est su dans les autres quartiers et ils sont allés frapper à la porte de la direction pour demander, eux aussi, leur part de gâteau... "C'est bien ce qu'a fait la ville pour le quartier des Merisiers avec Gagarine, mais nous, on est loin de Gagarine et il y a des équipements plus proches de nos quartiers et on aimerait les voir ouvrir". Comme ça de 2 animateurs on est maintenant [en 2009] à 10 éducateurs. »*

Directeur des sports depuis 2003

L'idée existait depuis longtemps chez les responsables mais ils sont une énième fois soumis à la pression exercée par les jeunes et doivent réagir afin d'échapper à des incidents. Comme le précise le directeur des sports depuis 2003, *« on a préféré voir comment ça vivait sur Gagarine avant d'ouvrir tous les équipements, afin d'avoir du recul pour analyser... [Les jeunes] peuvent être demandeurs sur l'instantané et six mois après, plus rien... On voulait réfléchir avant de se lancer »* précise-t-il. L'éducateur sportif de 1992 à 1995 corrobore ce constat en expliquant que *« quand on a commencé à travailler sur Gagarine, on était conscient que ça allait dévier dans d'autres quartiers »*. Pourquoi ? Parce que *« chaque cité a voulu avoir son gymnase »* précise ce dernier. De la sorte, *« on a territorialisé [...] ce concept [de "Prévention par le sport"] »*.

Suite à l'arrivée du directeur des sports, le secteur « Prévention par le sport » prend de l'ampleur et passe à près de 42 heures par semaine, doublant quasiment le nombre d'heures de pratique. Immédiatement après son intronisation, le directeur des sports de 1995 à 2002 remarque cette *« logique de quartier »* où, à de nombreuses reprises, et pour diverses raisons, parfois aussi futiles que délictueuses, *« ça bastonnait bien »*. Rappelons qu'avant son arrivée, des violences inter-quartiers avaient déjà secoué la ville. *« Les mecs de Thorez ont cramé [l'équipement culturel] Chaplin en 1994 car ils n'appréciaient pas qu'on puisse dire qu'ils n'étaient pas les seuls à pouvoir venir »* (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999). Depuis la construction des squares lors des années 1960-70, le territoire de Trappes est

<sup>589</sup> Tagger le mur d'un square autre que le sien est un rite intégratif que doit accomplir un jeune pour intégrer la bande de son quartier. Cela permet à la bande de montrer son emprise sur le territoire adverse. Un parallèle peut être fait avec les luttes entre les groupes hooligan, décrit par Bodin (2003).

<sup>590</sup> *« On réagissait suite à des évènements dans une cité d'à côté »* se souvient l'éducateur sportif de 1992 à 1995.



morcelé et fonctionne uniquement par quartiers, ayant leur propre entité. Comme le souligne la directrice du secteur « Prévention Sécurité », depuis 2005, « *les gens ne parlent pas de Trappes mais disent de quel square ils sont. “Je suis de Macé, je suis de Sand Pergaud, ...”*. *C’est un enfermement* ». On observe des fractures géographiques qui se doublent de dissensions communautaires dans la ville. Le président de Médianes depuis 2008 avoue que « *les gens de l’Ouest [de la ville] et ceux du Nord ne se parlent pas. Pourtant ils sont Maliens tous les deux. Mais les Maliens de Macé ne parlent pas aux Maliens de la Plaine de Neauphle* ».

Les habitants, et particulièrement les jeunes, développent un sentiment identitaire très fort à leur quartier, qui exerce une véritable limite protectrice pour eux. La franchir, tout comme celle de la ville, relève même du défi pour ces jeunes<sup>591</sup>. Tout comme l’énonçait Fize (1998), l’appartenance au quartier constitue une référence identitaire pour les adolescents. À Trappes, tout comme le démontrent Le Guirriec et Zanna (2005) dans une banlieue rennaise, les jeunes s’identifient d’abord par leur quartier. Pour cela, Trappes peut fort justement être définie et perçue comme une juxtaposition de quartiers, comme le proposent Wellman et Leighton (1981), ce qui revient à soulever les problèmes intercommunautaires, inter-quartiers, etc., et des limites d’une action politique qui doit s’intéresser au « local » de manière égalitaire tout en veillant à préserver l’unité de collectivité.

La construction urbaine de la ville, en différents squares, est une des raisons qui permet d’expliquer ce phénomène de territoire. Il faut signaler également que l’installation des équipements sportifs, des gymnases surtout, dans des quartiers bien distincts de la ville, et la politique sportive qui en a découlé, et particulièrement la territorialisation du secteur « Prévention par le sport », a enfermé les jeunes dans leur quartier et entraîné une défense de leur territoire avec une production de valeurs propres au square, comme dans celui d’Yves Farge, avec la pratique du basket-ball, selon la mode américaine.

*« À un moment donné, ils [les acteurs politiques de Trappes] ont pratiqué l’ouverture des gymnases [...]. Du coup, il y a eu des organisations qui se sont faites. [...] Ils se sont appropriés leurs équipements. C’est les travers de leurs politiques mises en place. »*

Directeur des sports de la CASQY depuis 2002

<sup>591</sup> Le directeur des sports de 1991 à 1994 se souvient que pour les jeunes, une ville limitrophe comme Montigny-le-Bretonneux, « *c’était le trou. Sortir de Trappes, c’était le noir. Ils [les jeunes] avaient peur. À dix, ils sortaient. Tout seul non* ». En effet, comme l’explique Duret, ces jeunes se replient surtout sur « *une appartenance et une identité locale, celle de leur quartier, de leur monde, de leur culture* » (Dubet, 2007, 11). L’appartenance au quartier constitue une réelle référence identitaire pour ces jeunes (Fize, 1998 ; Avenel, 2004).

Un éducateur sportif, de 1993 à 2009, explique que « *la ville a répondu en urgence sur les gymnases et elle a mis des créneaux simultanés sur chaque gymnase* », ce qui empêche les jeunes de se déplacer sur d'autres créneaux. Mais on remarque surtout une véritable appropriation du territoire, et de l'équipement sportif. Pour le directeur des sports depuis 2003, « *c'est vrai qu'à Gagarine, quand ils en parlent, c'est leur gymnase, leur équipement, leur salle et ils se le sont appropriés. C'est leur second domicile* ». Malgré le côté positif de ce phénomène<sup>592</sup>, des débordements peuvent avoir lieu dans les équipements avec, pour unique cause, « *la défense du territoire face aux intrus* » (Bauer et al., 1998, 53). Le directeur des sports, de 1995 à 2002, livre ici une anecdote survenue lors de son arrivée dans la ville, sur le territoire d'une bande délinquante de la commune.

*« Ben moi, je me suis fait casser la gueule, ben du moins, je m'en suis bien sorti quand même... J'avais aligné quand même... Ça avait soudé l'équipe... [...] Alors l'histoire qui s'est passée, c'est... On est à Rousseau, pas à Mahier encore. La Nationale 3 joue, tous les matchs sont à l'arraché. Un mec fait du business autour de Farge, il vient de sortir de prison. Donc Rousseau est sur son territoire et il veut le récupérer. Le deal... Il a sommé un mec de venir foutre le bordel dans l'équipement pour qu'on ferme l'équipement. Moi, j'ai toute l'équipe en médiation. Durant les matchs, pour les heures de travail, en heures sup ou non, je les faisais venir là. [...] Quand ça s'est bastonné, mon pote, c'était impressionnant. C'est parti de partout... Le mec m'a provoqué, on s'est battus, puis ça s'est calmé... Tous les éducateurs étaient là... On a distribué aussi nous... Ils se sont aperçus qu'on avait du répondant, on n'en menait pas large, mais on avait envoyé du pâté quand même... On ne s'était pas laissé faire... [...] On a fermé l'équipement juste après. Heureusement, le match venait de se terminer... Ce mec-là, [F.] je crois... Son frère est spécialiste en boxe thaï et hyper bien installé... Le mec qui l'avait mandaté était allé en taule parce qu'il avait menacé avec un pétard le conseiller général... Il faisait du deal. [...] Je me suis fait chauffer sur le gymnase, comme un test. Les mecs de l'équipement me disaient "Bienvenue au club". Il faut se faire molester pour comprendre. [...] Ça fait partie du rite de passage. On te chauffe un peu. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Le directeur des sports reconnaît avoir subi une forme de rite de passage, d'intégration, tout en ayant subi, en toile de fond, un règlement de compte de dealers. La drogue et le recel prennent progressivement une place non négligeable dans l'économie souterraine de Trappes. Nombre d'actes de violences en résultent<sup>593</sup>. Mais, c'est une nouvelle fois à travers le dialogue que les élus, les responsables et les acteurs de terrain réussissent à renouer le contact avec les jeunes. Malgré l'arrivée d'un nouveau responsable du secteur « Prévention par le sport », la politique menée est toujours la même, avec pour finalité la volonté de (re)créer du

<sup>592</sup> Le directeur des sports depuis 2003 explique que, vu que les jeunes s'accaparent le gymnase et l'imaginent comme leur second domicile, « *en termes de casse, je n'ai pas de portes à remplacer, pas de prises murales, pas de serrures, pas de poignées je n'ai rien* », c'est-à-dire peu de frais pour les réparations car les jeunes prennent soin de leur équipement.

<sup>593</sup> Concernant cette histoire de drogue et de territoire, le directeur des sports de 1995 à 2002, se souvient que « *ce fameux dealer [...] s'est fait, plus tard, littéralement casser la gueule. [...] Il s'est fait exploser la gueule par les mecs de Léo Lagrange, ils sont arrivés à dix dessus. Il est resté un mois à l'hôpital et après il est parti* ».

lien social dans la ville. Par exemple, suite à la bagarre générale dans le gymnase, le directeur des sports de 1995 à 2002 entame avec le jeune délinquant un dialogue pour résoudre le conflit.

*« J'arrive à renouer le dialogue [après la bagarre de Rousseau en 1995] avec le mec pour essayer de comprendre pourquoi il a fait ça, alors que nous, on était là pour aider et donner un coup de main à la ville. Renouer le dialogue. Je revois donc le mec après... On a rouvert le gymnase. On a renoué le dialogue. On a repositionné les choses. On commence à essayer de comprendre comment on pouvait s'en tirer... Moi j'ai résisté donc en face ils étaient embêtés... Le soir, ce [F.] m'avait dit : "On se reverra". Moi, je lui ai dit : "Oui on se reverra mais autour d'un verre". Et là, il y a eu un déclic... Donc, le mec de la bagarre, je le revois à la mairie. Il venait faire des demandes d'aides. Et on discute... Et je l'ai orienté, présenté à quelqu'un. Pour lui, c'était tout. Son frère était inséré mais lui non. Séropositif, drogué, au chômage, la totale. Donc la seule chose à faire pour lui était de dealer<sup>594</sup>. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Immédiatement après son intronisation, le directeur des sports agrandit l'équipe d'animateurs-éducateurs. De nouveaux éducateurs prennent place dans l'équipe du secteur « Prévention par le sport », qui voit ses heures augmenter suite à la territorialisation du concept et l'ouverture des autres gymnases de la ville. L'éducateur sportif de 1992 à 2005 se souvient avoir « vu certains jeunes devenir ensuite collègues de travail ». Leur recrutement devient même un enjeu crucial pour le développement du secteur « Prévention par le sport ».

## 3.2 Recrutement des éducateurs : entre stratégies politiques et luttes d'influences

### 3.2.1 Les « grands frères » : entre insertion par le sport et stratégie électoraliste

Les années 1994-1996 sont marquées par un départ massif des missionnaires (Charrier, 1998). Figure de proue de ces acteurs, le président du club de basket, Paul Mahier<sup>595</sup>, décède en 1995, après plus de 50 ans d'action au service du sport trappiste. Ce décès marque en quelque sorte l'affaiblissement du rôle des missionnaires<sup>596</sup> au plan local et l'arrivée d'une nouvelle figure dans le champ sportif : le « grand frère ». Ce nouveau type de recrutement ne change pas totalement la politique sportive locale car on constate que les prérogatives des

<sup>594</sup> Le directeur des sports de 1995 à 2002 se rappelle avoir recroisé [F.], quelques années plus tard. « Celui que j'ai aidé m'a présenté sa fille un jour... Il était heureux d'avoir pu avoir une fille. Et elle n'avait rien en plus... Mais il est mort un peu plus tard dans un incident douteux. Dans son appartement à La Commune... Étranglé dans le couloir... Dans une histoire de dealer... »

<sup>595</sup> Le dernier gymnase créé dans la ville, en 1998, porte son nom pour honorer sa mémoire et son dévouement.

<sup>596</sup> On prend en compte ici surtout le modèle sportif. Concernant le secteur culturel, le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 fait encore figure de missionnaire dans son travail de terrain.

différents directeurs des sports restent les mêmes : accompagnement des gardiens de gymnase, travail de terrain, action concertée avec les jeunes et surtout action en faveur des jeunes. Le directeur des sports de 1995 à 2002 poursuit le travail sur les cinq axes forts de la politique sportive, mis en place dès 1992, avec la volonté de réaliser un accueil agréable dans les équipements sportifs, de mettre en place une pratique sportive pour le plus grand nombre, de soutenir les associations, de maintenir le Centre Médico-Sportif (CMS) et de développer l'animation sportive quotidienne sur l'ensemble des complexes sportifs de la ville, par le biais d'éducateurs<sup>597</sup>. Le changement majeur lors de son arrivée en 1995 provient du développement du secteur « Prévention par le sport » et du recrutement des grands frères.

Cette nouvelle politique de recrutement est, au début du moins, utilisée à des fins purement stratégiques. Lors de son arrivée, au moment de la réélection du maire de 1966 à 1996<sup>598</sup>, le directeur des sports de 1995 à 2002 s'aperçoit des manipulations exercées par certains responsables et élus pour obtenir des voix supplémentaires lors des élections municipales. Il vise l'éducateur sportif de 1992 à 2005 qu'il avait, dès son arrivée, promu au poste de coordinateur du secteur « Prévention par le sport ».

*« C'était un mec qui était grillé dans les activités jeunes mais ça, je ne vais le découvrir qu'après... [...] Il avait promis des choses, il avait promis monts et merveilles pour que l'électorat se mobilise pour l'élection de 1995 en faveur [du maire de 1966 à 1996]. Notamment l'électorat maghrébin. Derrière ça, [le coordinateur], acteur incontournable par rapport à son précédent travail... Derrière, quand les mecs n'ont pas ce qu'ils veulent, plein de promesses non tenues, donc le mec est grillé. Les élections viennent de se passer, et moi j'arrive juste là, avec toutes ces merdes sur le dos. [...] À partir de là, les mecs sont en attente, on commence à recruter des mecs, des mecs qui étaient déjà dans les tuyaux, qui arrivent, et des mecs qui étaient bien... On m'a envoyé plein de jeunes comme ça. [Le coordinateur], après ces promesses électorales, me dit : "il y a celui-là qui arrive, puis celui-ci et celui-là..." Ça a été un problème. Parce que les mecs, c'était des mecs bien. Comme [éducateur sportif de 1993 à 2009]. Ils sont dans la bonne lignée maghrébine qui veut bien faire les choses, qui le dit, mais qui ne le fait pas [Sourire]. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

L'arrivée du directeur des sports marque surtout le début des conflits entre lui et les deux éducateurs sportifs recrutés en 1992<sup>599</sup>. Mais c'est surtout la structure du secteur « Prévention

<sup>597</sup> Archives personnelles du directeur des sports de 1995 à 2002.

<sup>598</sup> Les élections municipales ont lieu le 11 et le 18 juin 1995. Le maire de 1966 à 1996 obtient au second tour 51,55% des votes, contre 48,45% pour l'élue de l'opposition de 1983 à 2001. L'abstention est estimée à 38,39% (« Mémoire de Trappes »).

<sup>599</sup> Les trois acteurs, interviewés tour à tour, n'ont pas hésité à livrer des anecdotes épineuses et des critiques acerbes concernant le travail de chacun. Au lieu de simplement les dévoiler, nous allons chercher à analyser les raisons de ces critiques. Par exemple, les deux éducateurs regrettent un manque de reconnaissance de la part de la nouvelle hiérarchie, qui, elle, stigmatise des dérives dans le travail des éducateurs.

par le sport » et son manque de clarté qui l'intriguent particulièrement<sup>600</sup>. Il va chercher à « théoriser les pratiques » et les interventions. Le conflit est ouvert avec les deux éducateurs sportifs qui ne comprennent pas ce nouveau mode de fonctionnement. « [Le directeur des sports de 1995 à 2002] avait une volonté de théoriser, ce qui n'était pas notre cas à ce moment-là, car nous on était encore à fond sur le terrain. Il y avait un véritable abysse entre la théorie et le terrain. Entre ce qu'il voulait et ce qu'on pouvait donner<sup>601</sup>. Quand il est arrivé il n'y avait plus le feu, donc il ne comprenait pas notre manière de fonctionner », déplore l'éducateur sportif de 1992 à 2005. Le directeur des sports, extérieur à la ville, est recruté par les élus pour apporter un œil neuf sur le secteur « Prévention par le sport », le redynamiser et professionnaliser la démarche des éducateurs. Mais dès son arrivée, il constate que les deux éducateurs « historiques » travaillent différemment sur le terrain et outrepassent leur simple rôle d'éducateur sportif.

« Deux interventions totalement différentes ! [L'éducateur sportif de 1992 à 1995] [...] allait dans les quartiers, allait négocier. Même largement au dessus de son rôle... Il allait à l'ANPE, dans les barres d'immeubles. Donc un qui outrepassa son travail en allant au-delà du secteur "Prévention par le sport" et un autre en retrait. Ils ne s'entendent pas tous les deux vu leur décalage sur leurs missions. Mais parce que les choses n'ont pas été précisées non plus ! Ils devaient se démerder avec les jeunes. [L'éducateur sportif de 1992 à 1995] [...], vu qu'il devient coordinateur, il devient le supérieur hiérarchique de [l'éducateur sportif de 1992 à 2005] et c'est là que les choses se sont mal faites... [Ce dernier] me disait petit à petit de regarder travailler [le coordinateur] et que j'allais vite comprendre mon erreur<sup>602</sup>... Il jouait sur une image d'un mec référent incontournable de l'insertion dans le quartier et qui ne fait pas ce qu'il dit. Effectivement ce que disait [l'éducateur sportif de 1992 à 2005], c'était la vérité ! [...] Donc moi je dois composer entre deux mecs, à la base du système, qui ont un travail totalement différent l'un de l'autre et des discours différents. »

Directeur des sports de 1995 à 2002

Le rôle de ces éducateurs n'avait pas été assez spécifié, assez structuré, et de la sorte, ces derniers pouvaient fonctionner comme ils le souhaitaient. Ceci vient sans aucun doute de l'urgence de la création du secteur « Prévention par le sport » et du manque de réflexion que cela a occasionné. Vourc'h, dès 1991, précisait que « les réponses à court terme inspirées par l'urgence ne peuvent suffire » (1991, 265). C'est en partie la raison pour laquelle le nouveau

<sup>600</sup> Le nouveau directeur des sports n'est « pas trop d'accord sur le terme de "Prévention par le sport"... Ce n'était pas clair ». Il préfère renommer ce secteur « activités jeunes ». Cependant, le terme « Prévention par le sport » restera utilisé par les acteurs locaux.

<sup>601</sup> Le directeur des sports de 1995 à 2002 corrobore ces propos en avouant avoir été, à l'époque, « très exigeant. C'était dur parce que j'avais un niveau d'exigence élevé. Je n'étais pas très diplomate mais il fallait que je les pousse les mecs. Mais bon, ce n'est pas dans le Sud-ouest qu'on a fait les plus grands diplomates sinon ça se saurait... » plaisante-t-il. Il est de même conscient qu'il recherche l'impossible car un éducateur, travaillant des dispositifs d'insertion par le sport, particulièrement dans les ZUS, s'apparente plus à un « éducateur-médiateur-animateur-psycho-socio-sportif spécialisé dans la polyvalence, [c'est-à-dire] un ingénieur social » (Charrier et al., 1999, 15).

<sup>602</sup> Rappelons que le directeur des sports de 1995 à 2002, dès son arrivée, place cet éducateur au poste de coordinateur du secteur « Prévention par le sport ».

coordinateur<sup>603</sup> avait « un niveau d'implication plus important qu'il ne devait avoir. Si tu ne donnes pas l'info avant, l'éducateur va, lui, essayer de retrouver son propre équilibre dans sa propre relation avec le jeune. Et il va peut être se planter à proposer des choses... Si les missions ne sont pas claires, ce n'est pas bon » (Directeur des sports de 1995 à 2002). Ce dernier souhaite « avoir une réflexion d'ensemble et ne pas traiter la situation d'urgence comme un épiphénomène sportif » (Charrier et al., 1999, 21<sup>604</sup>).

Le renforcement de l'équipe de « Prévention par le sport » se fait en 1995-1996<sup>605</sup> avec des jeunes issus des quartiers ZUS de la ville, ces leaders positifs de la prise en otage du gymnase Gagarine, dépeints comme des « grands frères »<sup>606</sup>. Et cette politique touche autant le secteur sportif que le service jeunesse de la commune, comme en témoigne le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999.

*« La politique des grands frères ne nous a pas épargnés. Elle était présente sous bien des aspects et provenait de bien des acteurs. Des élus faisaient pression sur l'embauche de jeunes locaux, certains pensaient qu'on s'adressait mieux aux jeunes issus de l'immigration quand on était soi-même d'origine immigrée ou qu'on était mieux compris des jeunes des quartiers quand on en venait. En principe, je ne partageais pas cette façon de voir et argumentais qu'au contraire, il était bien plus difficile à un jeune "du cru" de se faire respecter et qu'un statut d'animateur le jour, copain en soirée me semblait favoriser la négociation comme mode de relation. Le "en principe" est là pour signaler qu'au-delà de ce que j'en pensais, j'ai obtenu de belles réussites, mais aussi de cuisants échecs, auprès de jeunes qui, de toute façon, voulaient s'en sortir. »*

Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999

Le service des sports cherche principalement à recruter des animateurs « du cru »<sup>607</sup> [...] pour tisser du lien » (Directeur des sports de 1995 à 2002). L'éducateur de 1993 à 2009 est un

<sup>603</sup> Ce dernier explique, suite à sa nomination au poste de coordinateur, qu'il n'avait pas eu le temps de synthétiser et d'analyser leurs actions car « on travaillait dans l'urgence ».

<sup>604</sup> Charrier et al. (1999) expliquent qu'il existe des points de passage obligés pour gérer l'urgence d'une situation au plan local. Tout d'abord, il faut établir des réponses immédiates, en cherchant à reconquérir l'équipement et le redonner aux utilisateurs, en y intégrant les nouvelles demandes. Ensuite, il faut faire évoluer la politique sportive, en étant à l'écoute des pratiquants, en dynamisant et diversifiant l'offre sportive de proximité, et en intégrant les choix sportifs dans la politique globale. Enfin, il est nécessaire de maîtriser la communication, en produisant un message clair et uniforme en direction des jeunes.

<sup>605</sup> L'équipe d'animation se renforce en 1996 avec deux animateurs sportifs et deux CEC (Contrat Emploi Consolidé), tous issus des quartiers ZUS de la ville (Charrier et al., 1999).

<sup>606</sup> Dans son intervention orale, « Ces missionnaires de l'insertion qui font de la résistance », au huitième carrefour de l'Histoire du sport, en octobre 1998, à l'université de Bordeaux 2, Charrier considère que le modèle du grand frère ressemble à celui de missionnaire, avec « au moins une caractéristique [qui] les différencie : l'accroche institutionnelle. Pour les missionnaires, elle est particulièrement marquée. Ils sont au cœur des institutions, ils sont porteurs des valeurs et des paroles institutionnelles même si en certaines occasions ils sont enclins à s'en démarquer. Cette différence devrait en faire des interlocuteurs privilégiés des décideurs locaux, en tout cas plus fiables que les "grands frères" ». Difficile à définir et à décrire, Duret se demande notamment « qui sont les grands frères ? » (1996, 2). Selon lui, « la définition du grand frère repose sur un ensemble de critères composites » (Op. cit., 9), comme sa force physique ou sa place dans la cité.

<sup>607</sup> Le directeur des sports depuis 2003 tient à préciser que « pour les recrutements, on avait, nous, des prérogatives, fut un temps. Ça disait que le recrutement au sport devait être à 99% des jeunes trappistes ».

symbole pour les autres jeunes du quartier, un véritable espoir<sup>608</sup> (Duret, Augustini, 1993 ; Duret, 1996). Il affirme qu'il « *savait ce qui marchait* » avec ces adolescents. Les élus sont conscients que cette nouvelle politique peut être dangereuse pour son développement. Pour le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999, « *la politique dite des “grands frères”, pour moi, relevait du sentiment d'une dette envers les populations défavorisées sur lequel jouaient allègrement les intéressés... Je n'y adhérais pas parce que, pour moi, nous n'avions aucune dette. Nous avons simplement à écouter, dialoguer, considérer ce public en toute égalité, ni plus ni moins* ». Comme le prévient le directeur des sports de 1995 à 2002, « *on connaissait la perversité des grands frères, de cette politique, donc on faisait attention* ». Comme le signale Duret, « *le grand frère obtient l'obéissance des jeunes sans avoir lui-même à obéir aux adultes* » (1996, 5), ce qui peut être problématique pour sa hiérarchie. C'est pour éviter des déconvenues de ce type que la municipalité a réfléchi pour optimiser le rendement de ces grands frères.

*« On s'est démerdé pour ne pas les mettre [les grands frères] sur leur quartier d'origine. Et ça, c'est un avantage. C'est pour ça que le dispositif a commencé à marcher. Chaque fois qu'ils devenaient trop proches ou délicats, on les décalait sur un autre gymnase. [...] On ne les mettait pas dans leur quartier d'origine, sinon on était mort. Le mec qui venait de Sand Pergaud Verlaine, il était sur Lagrange. Il connaissait la notoriété d'un tel quartier, mais pas totalement, donc ça nous allait... Tu peux faire venir n'importe qui sur un équipement mais si le mec n'est pas bien dans sa tête, s'il ne connaît pas son projet, il est mort parce qu'il ne sera pas bien avec les jeunes. Le mec, il doit être éducateur, médiateur, connaître les composantes sociales, les familles des gamins, être enseignant... Ça, c'était compliqué... »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Même constat pour le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 qui déclare avoir « *essayé, dans la mesure du possible, de les employer le plus loin possible de leur quartier d'habitation* ». Les responsables sont conscients que cette politique a permis « *d'apaiser la ville et d'atténuer les tensions* » (Directeur des sports depuis 2003). L'objectif des grands frères, au vu de leur connaissance précise du terrain et des jeunes, est de tenter de dénouer au maximum les mises en tension (Duret, 1996). Ainsi :

*« Un jour, je rentre au gymnase Guimier et là, je vois des clubs de golf, des battes de baseball... Je me demandais ce qu'ils faisaient comme activité... C'était un jeudi de Pâques. Les jeunes étaient venus au gymnase, pour leurs créneaux. Et c'était chaud avec un autre quartier. Donc ils avaient envoyé leurs matériels. Comme on l'avait convenu, ils laissaient ça à l'entrée... Les jeunes jouaient. C'était contre Léo Lagrange... Tout était aligné. [L'éducateur sportif de 1993 à 2009] leur avait dit de mettre ça à l'entrée, que c'était la règle. Mais ils avaient écouté ! Un d'entre eux était en haut dans le gymnase et surveillait par la fenêtre pour*

<sup>608</sup> L'éducateur sportif de 1992 à 1995 précise que « *les grands frères sont aussi sous pression et parfois traités de traîtres. Une situation pas facile pour eux* ».

*voir si les autres arrivaient. Il veillait si les mecs arrivaient pendant qu'ils tapaient le foot. Le gymnase c'était la période de calme. On avait acheté en fait un peu de la paix sociale... »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Cette paix sociale était due au secteur « Prévention par le sport » et au pouvoir de persuasion du grand frère, capable de faire respecter des règles de vie aux jeunes malgré un climat plus que tendu. Comme le rappelle le directeur des sports depuis 2003, « *le problème des grands frères, malgré leurs connaissances des petits*<sup>609</sup>, *ils avaient eux aussi leurs limites : pas de diplôme, des gens qui ne savaient pas écrire ou peu, donc dans la construction de séance et les projets d'activité, c'était très limité* ». Effectivement, selon le directeur, « *par la force des choses, quand on n'a pas de candidats trappistes diplômés et, par la force des choses, on vous demande de recruter, oui, on recrute des jeunes qui sont dans le tissu associatif avec l'envie de se mettre dans l'animation, mais qui était simplement sportif avant, sans diplôme, avec une envie de trouver un job et être dans le sport* ». De nombreux jeunes ont abusé du système pour s'insérer professionnellement.

*« Certains ont profité de cette situation, d'être désignés par les élus comme responsables. Certains en ont profité pour se construire et construire leur formation. Ils ont eu un job, des formations et après ils sont partis. Et pas de pérennité. Ça leur a profité. »*<sup>610</sup>

Éducateur sportif de 1992 à 1995

Les compétences de ces grands frères sont décriées par certains responsables locaux. Comme le rappelle le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, « *les grands frères avaient un statut particulier. [...] Leurs compétences éducatives ou sportives n'étaient pas très présentes ; à part être de grands frères...* ». Sans diplôme, du moins au début, les grands frères avaient surtout la capacité de régler les problèmes en interne, c'est-à-dire grâce à leur relation et leur pouvoir sur les jeunes. On constate que « *le paternalisme et l'implication affective semblent [être] la première forme de gestion des jeunes animateurs sportifs* » (Charrier et al., 1999, 8). Mais c'est grâce à leur réseau que certains grands frères ont pu « utiliser » la municipalité et obtenir un emploi. Le maire de 1996 à 2001 se souvient parfaitement de la ruse entreprise par certains pour obtenir un travail durant l'été.

*« Quand on recrutait les animateurs pour l'été, régulièrement nous arrivaient les rumeurs qui passaient dans la mairie, les points de relais je dirais, où aucun jeune ne retournait au pays, donc il y aurait beaucoup de jeunes dans les rues et donc qu'il fallait recruter beaucoup d'animateurs. Il faut du monde pour les structures. On recrutait des animateurs du quartier,*

<sup>609</sup> Il précise que les grands frères « *arrivaient à faire respecter les plannings, les règlements intérieurs...* »

<sup>610</sup> Le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, se souvient qu'« *au début, [...] avec la politique des grands frères, ils ont compris qu'ils pouvaient en tirer parti, un moyen d'être reconnu, de mettre la pression. Ce sont des gens qui fonctionnent comme ça* ».



*des "moyens frères", et, au final, quand on ouvrait, tout le monde était au pays mais certains avaient un statut d'éducateurs pendant au moins un mois. On se faisait manœuvrer. L'institution qu'on rejetait, on mettait un peu de pression dessus et on obtenait au final ce qu'on voulait de l'institution. »*

Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008

Les grands frères jouissent d'un rôle particulier dans le quartier et assument un pouvoir envers les élus politiques du fait, comme le suggère Friedberg, « *que l'on doit obtenir la coopération d'autres personnes pour la réalisation d'un projet* » (1993, 125). C'est pour cette raison que le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 avoue qu'il n'a « *connu que des animateurs sérieux et motivés, en minorité, et des animateurs sur qui je ne pouvais que difficilement compter, malheureusement assez nombreux* ». Ce constat est corroboré par le discours d'un éducateur sportif, en place depuis 1993, qui figure comme l'un des premiers grands frères de la ville. Il regrette qu'« *au lieu de prendre les bons éléments et les mettre en avant, la minorité prend le dessus sur la généralité. Et c'est ce qui s'est passé ici sur deux animateurs* », qui ont abusé de leur pouvoir envers les jeunes et la municipalité<sup>611</sup>. Et c'est pour cette raison que les élus et les responsables ont souhaité professionnaliser le secteur « Prévention par le sport ».

### **3.2.2 Les éducateurs diplômés : entre professionnalisation de la prévention et stratégie de diversification**

Revenons tout d'abord sur ce qui a été l'un des tournants de la politique locale. Après trente années à la tête de la municipalité, celui qui restera, pour beaucoup de Trappistes, « *LE maire de Trappes* » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993), décide de passer le relais, pour des raisons personnelles et stratégiques<sup>612</sup>, à son adjoint aux finances. Le maire de 1966 à 1996, après 30 années de mandat, laisse derrière lui l'image d'un homme doté d'un fort sens du contact et du relationnel<sup>613</sup>, qui « *croyait beaucoup aux vertus de l'éducation et à la transmission du savoir* » (Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001), et qui était « *très sensibilisé à cette vertu sportive et à l'éducation populaire* » (Maire de 1966 à 1996). Il fut très apprécié des Trappistes malgré les difficultés que la ville a pu connaître dans son histoire et son développement social et urbain.

<sup>611</sup> Par exemple, « *ces éducateurs ne prenaient pas leurs emplois très au sérieux. Ils venaient ou non, ils ne se justifiaient pas. Ils ne prévenaient pas leurs retards. Donc dur à gérer...* » précise le directeur des sports depuis 2003.

<sup>612</sup> « *En 1996, j'ai démissionné pour laisser la place à quelqu'un de plus jeune en pensant que cela aurait été judicieux mais il s'est fait culbuter malheureusement lors d'élection [en 2001] dont on pourrait discuter l'honnêteté* » (Maire de 1966 à 1996).

<sup>613</sup> « *Il avait ce côté village que Trappes a perdu* » précise le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993.

Ce changement politique ne se fait pas dans les meilleures conditions. Son « *héritier, le successeur* »<sup>614</sup> (Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001), qui était, pour de nombreux interlocuteurs, « *le seul qui avait le charisme et le pouvoir de le faire* » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993), déclina, pour des raisons personnelles, la proposition qui lui avait été faite. C'est l'ancien adjoint aux finances, ancien directeur du cabinet du maire de 1966 à 1996, qui est parachuté au poste de maire. Il ne fait pas l'unanimité auprès des responsables politiques, qui le considèrent comme un authentique « *homme de dossiers* », ce qui se vérifiera avec l'obtention du Grand Projet de Ville en 1999, c'est-à-dire le GPV 2001-2006 Trappes – La Verrière, mais qui ne le perçoivent pas comme « *un grand communicant* » (Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001). « *Il manque de charisme* » regrette son prédécesseur, à cause de « *sa timidité* »<sup>615</sup>.

Autre problème, dès sa prise de fonction, il connaît des difficultés relationnelles avec l'adjoint aux sports de 1989 à 2008. « *Les problèmes ont commencé à ce moment-là car ils ne se sont pas entendus. Leurs caractères étaient incompatibles* » précise le maire de 1966 à 1996. Le nouveau maire cherche à remplacer le responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999 avec qui il ne s'entend pas et souhaite réunir les deux secteurs, celui du sport et de la jeunesse. Mais cette idée est immédiatement refusée par le directeur des sports.

*« Ma fierté personnelle, c'est de ne pas avoir pris la jeunesse comme on m'avait proposé [...]. Donc j'ai refusé de prendre la jeunesse, déjà que ça aurait été compliqué... Déjà le sport c'était dur, alors les deux... Même si j'aurai pu [...] répondre plus facilement aux problèmes des éducateurs... Mais je ne pouvais pas le faire. J'en suis incapable. Surtout avec [le responsable du secteur jeunesse], mon pote... »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Le service des sports prend un nouveau départ en 1997, suite au départ du coordinateur du secteur « Prévention par le sport »<sup>616</sup>. Il est remplacé par un nouveau coordinateur, avec qui le directeur des sports de 1995 à 2002 s'entend parfaitement, autant sur le plan humain

<sup>614</sup> « *L'héritier* » a été élu municipal de 1977 à 2001 et également Conseiller Général des Yvelines de 1982 à 2008. De nombreux interviewés n'ont pas hésité à louer ses qualités d'homme et d'acteur politique, investi au plus près du terrain, très proche des Trappistes, principalement grâce à son métier d'instituteur.

<sup>615</sup> Le maire de 1966 à 1996 constate que son remplaçant « *commençait à mener la même vie que moi, à serrer les mains. Ça paraît élémentaire, mais il commençait à le faire* », avant son échec aux élections de 2001.

<sup>616</sup> Le directeur des sports de 1995 à 2002 explique qu'il a cherché à repositionner ce coordinateur, l'ancien éducateur sportif de 1992 à 1995, dans un autre secteur, celui du Contrat de Ville, afin de le remplacer. Ce choix sera considéré par certains comme une erreur stratégique, au vu de la parfaite connaissance, de cet éducateur sportif, du tissu trappiste. « *On l'a mis au placard. S'il va acheter le pain, il met deux jours. Tout le monde le connaît. Tous les jeunes viennent le voir. Tous les jeunes. On vient lui dire bonjour. Aujourd'hui on le met dans un bureau et on l'enferme. Quel intérêt ? Quel intérêt de mettre un gars qui connaît aussi bien le terrain* » déplore son ami, Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983.

que professionnel<sup>617</sup>. « *J'ai recruté un mec bien, un éducateur sportif, ancien sportif de haut niveau. [...] Il était coordinateur, responsable animation... Nous, on avait précisé ses missions. Et là, ça repart. [...] On commence à bien travailler, ça va mieux. [...] Ça part en flèche après. Ça va bien avec l'équipe. Il y a une bonne adhésion. [Le nouveau coordinateur] lui, prend le risque de se pointer souvent [sur le terrain]. Il s'est fait saccager un peu forcément* » (Directeur des sports de 1995 à 2002). Ce dernier scinde son aventure trappiste en deux. Il considère que sur ses sept années d'activités, il a « *galéré pour mettre des choses en place et tisser du lien, de juin 1995 à décembre 1998* », puis de janvier 1999 au jour de son départ, en mai 2002, il s'est « *éclaté [car] on avançait bien* ». Selon lui, « *on a été bons dans les trois-quatre dernières années après [avoir] mis du temps pour poser les choses... On a bien monté les choses, et ça s'est développé*<sup>618</sup> ». Par exemple, il explique que « *les choses étaient carrées chez nous, avec des tableaux de bord. Ce n'était pas pour faire joli, mais c'était une réelle organisation...*<sup>619</sup> ». C'est aussi grâce à une manne financière plus importante que le service a pu se développer et recruter plus de vacataires.

*« Je me souviens d'une fille qui était venue vérifier notre dispositif, une fille de la préfecture, pour le Contrat de Ville<sup>620</sup>. Elle se pointe, je vais à Rousseau. Du monde de partout. Les éducateurs laissent couler... Oh les cons. Ils étaient dépassés, mais c'était la pagaille. Mais ça se passait bien. Des Blacks de partout, des Maghrébins, un peu pagaille mais ça vivait... Bon Ok, il faut voir l'enthousiasme, pas forcément l'encadrement... Et là, je lui ai demandé gentiment que j'avais des jeunes mais les vacataires, c'était cher, et qu'il me fallait des moyens pour encadrer.... Elle m'a fait comprendre qu'elle avait très bien compris avec un grand sourire... Du coup, ça nous a fait du bien. Elle a augmenté notre enveloppe globale des dispositifs de prévention. Je suis allé vachement haut dans ces dispositifs, je l'ai doublée mon enveloppe avec ces dispositifs-là... Doublée ! Au bout de trois ans... »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Rappelons que, suite à la loi du 14 novembre 1996, relative à la mise en œuvre du Pacte de Relance pour la Ville (PRV), les limites des nouvelles Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont définies, ainsi que les Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et les Zones Franches Urbaines (ZFU). La commune de Trappes bénéficie justement de ce classement en ZUS et

<sup>617</sup> Pour preuve, selon le directeur des sports, « *quand je suis parti, il a dit : "Moi aussi je pars".* »

<sup>618</sup> Le directeur des sports de 1995 à 2002 avoue s'être inspiré du rapport de Charrier sur le diagnostic des dynamiques sportives locales (1993), où il est expliqué que, par exemple, suite à une demande des jeunes, « *créer un club de base-ball n'est pas forcément une bonne réponse. Cette décision doit faire l'objet d'une réflexion spécifique. [...] Peut-être faut-il tester la demande par quelques essais (animations de quartier par exemple) impliquant une démarche d'inscription, moyen adroit et économique de juger de la réalité de cette demande* » (1993, 84).

<sup>619</sup> Le directeur des sports, de 1995 à 2002, a été l'unique directeur à donner ce type de documents.

<sup>620</sup> Pour rappel, le Contrat de Ville est signé à Trappes le 22 juin 1994 pour une durée initiale de cinq années, soit jusqu'au 31 décembre 1999. Il se définit « *comme l'acte d'engagement par lequel les communes et l'État décident de mettre en œuvre conjointement un programme pluriannuel de développement social urbain, destiné au traitement prioritaire des quartiers les plus difficiles* » (Anderson, Vieillard-Baron, 2003, 114), dont l'objectif est de mettre en place une approche territoriale de lutte contre l'exclusion (Avenel, 2004).

ZRU<sup>621</sup>, lors de l'application du décret du 26 décembre 1996, et obtient une manne financière supplémentaire pour le développement de la commune. Dès 1997, les élus locaux mandatent une société spécialisée dans l'audit-conseil<sup>622</sup> afin d'établir un diagnostic local de sécurité (Charrier et *al.*, 1999), première étape nécessaire à la constitution d'un Contrat Local de Sécurité (CLS)<sup>623</sup>. L'analyse qui en est faite précise que l'action de la commune de Trappes se situe sur le terrain de la prévention et de la solidarité. À Trappes, un CLS est établi le 24 avril 1998, pour une durée de quatre années, et se joint à l'action du DSU, qui doit être le moteur du travail en transversalité sur le plan local. Sur ce point, les services de la ville sont à la pointe avec une action commune menée envers la prévention de la délinquance depuis des années, et depuis l'émeute de Gagarine. Ce nouveau contrat renforce cette activité.

*« Dans une ville sensible, il faut qu'il y ait du liant entre les secteurs, c'est primordial. À mon époque, ça baignait. Si tu ne joues pas la transversalité dans un service, c'est dur... [...] Nous, on était en commun, tout le temps. Maintenant c'est des conneries... Le centre social nous appelait et on travaillait avec eux, on les mettait dans le dispositif. Le centre venait avec ses gamins et on les mélangeait aux nôtres. Ce n'était pas mes gamins d'un côté et les tiens de l'autre.... Toutes les vacances, on était blindé de partout. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Ce dernier se félicite de ce travail de prévention mené grâce à la transversalité des services. Au plan sportif, de nouvelles réflexions sont menées comme l'accueil dans les installations, la réhabilitation des équipements pour augmenter la surveillance et la sécurité des agents ou encore la mise sous alarme des bâtiments afin de dissuader toute pénétration nocturne (Charrier et *al.*, 1999). Au niveau du travail des agents d'accueil, le service des sports privilégie un travail en binôme avec des rotations fréquentes et entame une formation interne pour les aider à s'affirmer dans la gestion des situations à risques. Les objectifs du CLS sont clairs et articulés autour de l'éducation à la citoyenneté<sup>624</sup>, le développement de la vie sociale, le développement de l'accompagnement scolaire, péri et extra scolaire et le renforcement des activités pour les jeunes<sup>625</sup>.

<sup>621</sup> Le classement en ZFU est effectif le 12 mars 2004.

<sup>622</sup> La société Espace Risk Management, qui a travaillé avec la ville de Vaulx-en-Velin.

<sup>623</sup> Le Contrat Local de Sécurité (CLS) est un contrat établi par les acteurs concernés par la prévention de la délinquance et la sécurité d'un territoire déterminé. Ce contrat, qui s'articule avec le CCPD, est mis en place par la [circulaire du 28 octobre 1997](#) relative à la mise en œuvre des contrats locaux de sécurité. Le CLS constitue la pierre angulaire de la contractualisation de la sécurité sur le plan local et est le résultat d'un partenariat regroupant entre autres, l'Éducation Nationale, la Police, la Justice, la collectivité. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>624</sup> « L'éducation à la citoyenneté [...] sera développée et soutenue de même que les projets éducatifs des structures d'animation » (Chapitre 2 du CLS, 3) L'action de Prévention, V - Éduquer à la citoyenneté).

<sup>625</sup> « Le renforcement et la diversification des réponses éducatives et de loisirs seront recherchés pour les jeunes adolescents et les jeunes adultes. Il conviendra ainsi de mieux les associer et les responsabiliser à la vie de la cité et de réduire les phénomènes d'errance dans les quartiers » (Chapitre 2 du CLS, 3) L'action de Prévention, Z - Renforcer les activités pour les Jeunes).

La ville semble s'apaiser car comme le souligne le maire de 1966 à 1996, « *au moment où j'ai quitté mes fonctions de maire, ce n'était pas la période la plus dure* », malgré encore quelques débordements d'insécurité et de violence, comme lors des fêtes de Noël et du réveillon de la nouvelle année<sup>626</sup>. L'aide financière supplémentaire et la professionnalisation des animateurs du secteur « Prévention par le sport » peuvent être des raisons plausibles pour expliquer cette pacification du climat social. Le service des sports a tout fait pour apporter des « *pratiques à la carte, [...] On pouvait faire du tennis, du volley, un peu de tout en fait... On a cherché à se positionner entre le principe de loisir, le champ institutionnel et la rue. [...] Nous, on a placé l'activité entre le club et la rue, une structure alternative. [...] On a essayé de diversifier les pratiques*<sup>627</sup> » (Directeur des sports de 1995 à 2002). Les nouveaux éducateurs, de plus en plus nombreux et diplômés de l'animation<sup>628</sup>, sont mis au diapason.

*« On a tout précisé aux éducateurs. [...] On leur a dit de ne pas prendre de position sur des choses où ils n'avaient pas de compétences. On leur a demandé de tisser du lien et faire respecter les équipements. [...] Faire respecter l'équipement, l'activité, le respect de tout le monde dans le gymnase, et c'est déjà énorme. [...] La pratique était un prétexte. On recherchait le fait que les jeunes retrouvent leurs repères, par le biais de la pratique, par le biais de la relation avec les éducateurs, les coéquipiers, les adversaires. [...] Je ne voulais pas que mes éducateurs se brûlent avec les jeunes à proposer ou à promettre des choses qu'ils ne pouvaient réaliser. Mais qu'ils fassent le lien avec les gens compétents par rapport à ça. [Par exemple], on a réussi à faire des choses intéressantes avec les basketteurs »*

(Directeur des sports de 1995 à 2002).

La nouvelle équipe du secteur « Prévention par le sport » souhaite apporter de la rigueur dans le fonctionnement sportif de la ville afin que chaque partie trouve sa place et un rôle à jouer. La pratique sportive reste, tout comme depuis l'émeute de Gagarine, un outil à la disposition des élus et des responsables politiques. L'éducateur-animateur doit chercher à

<sup>626</sup> Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 8 janvier 1997, n° 2559, Une : « *Trappes - Commerçants en danger de mort* » ; mercredi 7 janvier 1998, n° 2611, Une : « *Trappes – Un violent réveillon* ». On recense près de « *neuf voitures brûlées, trois abris bus saccagés, une cabine téléphonique, un cocktail Molotov contre l'école Jean Macé* » (Op. cit., 28). Le réveillon, tout comme dans d'autres banlieues populaires françaises, devient le symbole d'une violence ritualisée. Pour exemple, on estime que 50 voitures ont été détruites, le 31 décembre 1997, dans la seule agglomération strasbourgeoise.

<sup>627</sup> Un éducateur sportif, de 1993 à 2009, prévient que « *le foot, c'est ce qui nous permettait à la base de les attirer pour ensuite proposer d'autres activités plus cadrées* ». Le directeur des sports de 1995 à 2002 ajoute que « *le gamin, il est ouvert, pas de souci. Au début, tu fais du foot et le gamin, il adhère à ton projet d'animation. À un moment, tu fais foot et autre chose. Puis le basket et autre chose. Tu amènes d'autres choses...* ».

<sup>628</sup> En 1999, on évalue l'équipe d'animation à six agents à temps plein (un coordinateur, quatre animateurs et un emploi jeune), auquel s'ajoutent cinq autres animateurs dont quatre stagiaires issus du Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) Animateurs en ZUS mis en place par l'UFR APS d'Orsay. En complément, dix vacataires éducateurs ou animateurs sportifs renforcent le service des sports sur des périodes périscolaires ou scolaires. Les emplois jeunes ([Loi n° 97-940 du 16 octobre 1997](#) relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [Consulté le 22/02/2011]) ont été aussi beaucoup utilisés à l'époque par les élus, sous l'instigation du maire de 1996 à 2001, qui cherchait, comme l'expliquent Gasparini et Vieille-Marchiset par rapport à ce type de contrat, à « *insérer de jeunes adultes (généralement non diplômés de l'enseignement supérieur) dans le monde du travail par l'emploi sportif* » (2008, 56).

tisser du lien avec les jeunes, avec les clubs et leurs éducateurs, pour permettre aux adolescents, s'ils le souhaitent, de s'y inscrire. Comme le constate le directeur des sports de 1995 à 2002, certaines associations sportives sont encore réticentes pour accueillir ces jeunes, en raison de divergences culturelles et d'incompatibilités de pratiques. La finalisation du projet du gymnase Paul Mahier a permis aussi au service des sports d'augmenter et de développer sa potentialité en termes d'offres sportives, autant pour les clubs que pour les jeunes auto-organisés. Les élus s'aperçoivent finalement qu'« *un équipement de qualité, les gens se l'approprient* » (Directeur des sports de 1995 à 2002), comme avec le gymnase Mahier. Les équipements de type J-Sport sont une nouvelle fois refusés par les responsables locaux qui considèrent cette offre comme décalée par rapport aux besoins de la ville. « *On avait une réponse un peu différente. Pas de J-Sport sinon on aurait été mort. Je me suis dit, si je fais ça à Trappes, je suis mort. Complètement mort* » précise le directeur des sports de 1995 à 2002, se remémorant des épisodes douloureux avec ce type d'équipement, notamment dans sa précédente ville. Ce dernier, qui se souvient suivre « *350 gamins par gymnase* », a sensiblement modifié le secteur « Prévention par le sport », en allégeant par exemple l'activité durant l'été, après avoir constaté n'accueillir que « *30 gamins* » à cause « *des retours au pays annuels* »<sup>629</sup>. Il est très fier du travail qu'il a réalisé sur ces créneaux de « Prévention par le sport » et fait un bilan plus que positif de son passage trappiste.

*« C'était hyper intéressant ces créneaux. [...] Pendant les quatre dernières années, nous, on était les rois du pétrole. Rien ne se passait ! C'était nickel. Il y avait une autodiscipline. Le fameux créneau du vendredi soir, là où on avait des hommes de 18 à 30 ans, qui étaient pères de familles, [...] ils se pointaient tranquilles. Un : il n'y avait plus d'armes ! Ça se passait en auto-arbitrage. Les animateurs en train de discuter de choses et d'autres, essayer de faire du lien social avec le centre social parce qu'ils avaient envie de parler de tel problème, un qui regardait, l'autre qui marquait les scores au tableau... Ça se passait super bien. De 1998 à 2002, [...] on faisait du bon boulot. [...] Si on avait développé tous nos projets mon pote, mais on aurait été énorme... Mais on ne pouvait pas tout faire ! »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Il n'hésite pas non plus à appliquer les dispositifs mis à disposition par le gouvernement, comme l'organisme Ville-Vie-Vacances (VVV)<sup>630</sup>, qui remplace l'OPE dès 1996, mais

<sup>629</sup> L'accroissement des compagnies Low Cost est un facteur explicatif de ce retour au pays plus fréquent, avec une baisse du ticket aérien. À partir de là, le directeur des sports de 1995 à 2002 se souvient que, « *tous les étés, les Maghrébins partaient. Les Noirs Africains partaient que les deux ou trois étés* ». Pour exemple, la compagnie Easy Jet est créée le 20 octobre 1995.

<sup>630</sup> Le sigle VVV est riche symboliquement. Comme il a été expliqué au Conseil des Ministres, le 21 juin 1995, on utilise le terme « *Ville pour rappeler le lieu de départ de ces jeunes et l'entité urbaine des quartiers* » (Bailleau, 2003, 91), le mot « *Vie pour souligner le cadre de ces opérations, c'est-à-dire apprendre à vivre par l'effort, l'éveil à la nature, la formation de soi* » (Op. cit., 91) et enfin « *Vacances pour permettre à ceux qui ne partent pas, qui rouillent en bas des immeubles, d'avoir eux aussi un congé* » (Op. cit., 91). VVV repose sur « *un triple ciblage : temporel, territoire, social* » (Mohammed, Mucchielli, 2003, 168).

uniquement en complément d'une politique de prévention locale. Dans les textes, tout comme dans les pratiques, et particulièrement à Trappes, « *les opérations VVV continuent de s'inscrire dans un souci de prévention consistant à réduire les opportunités délinquantes en occupant et en surveillant les jeunes, tout en menant auprès d'eux des actions éducatives et valorisantes censées les "resocialiser"* » (Lapeyronnie, 2003, 13). La nouvelle périodicité du programme VVV, basée sur les vacances scolaires, et l'élargissement du dispositif aux plus jeunes (Kirsbaum, 1999), permettent à la localité et au service des sports d'effectuer des actions sur le long terme et non plus uniquement dans l'urgence des vacances. Par exemple, à Trappes, lors de chaque congé scolaire, deux à trois gymnases sont ouverts dans la journée, jusque 18h, pour accueillir les jeunes et leur faire découvrir des activités diverses. Les équipements sportifs sont utilisés comme relais d'informations et sites « déclencheurs » des nouveaux projets d'animation de la ville, tels que l'animation « *Cité - Foot* » en 1998 ou encore le dispositif ministériel « *1, 2, 3 - À Vous de Jouer* » créé en 1999 (Charrier et al., 1999). Des activités inter-quartiers sont entreprises, avec des tournois de football dans le cadre de l'activité « *3, 2, 1, Tout le monde joue* » de la FSGT. Ces tournois inter-quartiers, s'ils sont mal gérés par les animateurs, peuvent parfois accentuer l'enfermement entre soi des jeunes (Clément, 2000). À Trappes, ce type d'évènement a toujours connu des difficultés pour émerger et être pérennisé.

La construction du terrain en herbe, annexe au gymnase Rousseau, en 2002, est le véritable symbole de la réussite de la politique sportive menée entre 1998 à 2002. Comme l'explique l'éducateur sportif de 1993 à 2009, le terrain de football a été construit « *grâce [au directeur des sports de 1995 à 2002], avec les retombées de la Coupe du Monde 1998. Mais, au moins, cet équipement a été conçu suite à un réel échange entre la municipalité et les animateurs, en relation avec les jeunes. Il a donc été conclu de le laisser libre et, depuis, aucune dégradation n'est à déclarer* ». C'est cette relation tripartite, entre les responsables du secteur sport, les éducateurs-animateurs et les jeunes<sup>631</sup>, qui a permis de mettre en place ce nouvel équipement à destination des jeunes, pour une utilisation libre, autonome, et en parfaite harmonie avec les clubs. « *Quand le club arrive, les pratiquants non-conformes laissent leur place sans souci, ce qui n'était pas le cas avant* », précise l'éducateur sportif de 1993 à 2009.

---

<sup>631</sup> Le directeur des sports avoue que la relation avec les jeunes pouvait parfois être délicate, en dehors de la réflexion sur la politique sportive. Il livre plusieurs anecdotes à ce sujet même s'il revendique un dialogue à toute épreuve. « *Bon, moi, avec les jeunes, ça allait. Même s'ils m'ont fait les cent coups, mais je pouvais discuter avec eux. Certains me piquaient la bagnole de fonction pour aller voler un magnétoscope. Je leur disais tout simplement qu'ils ne pouvaient pas le faire. Je discutais avec eux... "Tu ne peux pas faire ça !"* ».

Ce dernier met en lumière le rôle des associations sportives dans cette pacification notoire de la ville à la fin des années 1990. Mais c'est tout un réseau d'associations et de nouvelles structures qui permet à la ville, par l'intermédiaire d'activités culturelles et sportives, de voir émerger de nouvelles figures locales.

## **4. Des solutions annexes de prévention par le sport : du succès à la polémique. Les exemples du CDLJ et du duo Anelka/Debbouze**

### **4.1 Sport et Police : un enjeu de médiation controversé**

Même si des débordements frappent encore la commune à la fin de la décennie 1990, c'est bien tout un réseau social et politique qui s'organise dans la ville pour réaliser un travail de prévention de la délinquance. Malgré l'activité de Médianes<sup>632</sup> et le dynamisme de la Miss Pop, on note la création de nouvelles structures telles que le premier centre socioculturel communal en 1999<sup>633</sup> ou, la même année, l'installation de l'association Fondation Agir Contre l'Exclusion sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (FACE SQY), et plus particulièrement dans la commune de Trappes<sup>634</sup>. On constate, fin 1995, l'arrivée dans la ville, et plus particulièrement sur la base de loisirs de SQY, d'un nouveau centre, le Centre Départemental de Loisirs pour les Jeunes des Yvelines (CDLJ 78), organisme de la Police Nationale et rattaché au service de la Sécurité Publique<sup>635</sup>.

Le CDLJ a pour mission de créer du lien entre les jeunes et la Police, à travers la pratique sportive. Dès 1995, la structure des Yvelines fonctionne avec des policiers moniteurs de sport, dont certains sont sportifs de haut niveau, et elle intervient dans toutes les villes sensibles du département : à Chanteloup-les-Vignes, aux Mureaux, à Mantes-la-Jolie, à Sartrouville et à Trappes. L'objectif est « *de faire un travail de proximité, d'apprendre à connaître la*

<sup>632</sup> En novembre 2000, à Trappes, l'association Médianes crée une structure logement pour les 10-25 ans.

<sup>633</sup> La responsable d'un centre socioculturel depuis 1999 dévoile que, dès 1993, elle avait « *fait des constats : il fallait prendre les enfants tout petits, et pas seulement à l'adolescence. [...] Ils étaient déjà déchirés souvent entre deux cultures, car la plupart étaient immigrés, et il fallait aussi s'occuper des parents* ».

<sup>634</sup> La fondation, créée en 1993, regroupe quinze grandes entreprises françaises telles que Le Crédit Lyonnais, la RATP ou encore l'enseigne Casino. L'objectif de ce club d'entreprises est de « *lutter contre l'exclusion par l'insertion professionnelle* » (Chargée de mission à la FACE SQY depuis 2007).

<sup>635</sup> Les Centres de Loisirs pour les Jeunes (CLJ) sont créés dans les années 1960 pour occuper les jeunes, dans des villes du littoral comme Saint-Raphaël, Fréjus, Agde. À partir des années 1980 et les premiers débordements violents dans les quartiers, des CLJ sont créés dans la région parisienne.



*population, [...] d'améliorer l'image de la Police auprès des jeunes et inversement*<sup>636</sup>, [...] de permettre à des enfants de côtoyer des policiers dans une autre situation, leur permettre de comprendre que les policiers ne sont pas qu'en uniforme » (Responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000). Les grandes lignes du projet éducatif du CLDJ reposent sur une volonté d'« établir le contact entre Police et jeunes, élargir le milieu de la tolérance, l'autonomie et la responsabilisation, l'apprentissage des règles de la société, prise en compte de l'environnement écologique, développement de la citoyenneté ».

Le sport est, en soi, un moyen pour approcher les jeunes et est considéré comme un média privilégié afin de leur apprendre le respect des règles et d'autrui. Il s'agit là d'une vision très idéaliste de la pratique, mais qui a au moins le mérite de tenter l'apprentissage de règles et la construction du lien social à partir d'un élément parmi les plus fédérateurs des jeunes des quartiers : le sport. « On leur fait faire du sport parce que c'est un outil pour le respect des règles. On explique qu'il y a des règles et qu'il faut les respecter » précise le responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000. Par leur fonction de garant de la loi, les policiers semblent très bien placés pour faire respecter ces règles. Comme l'explique ce responsable, « c'est à double tranchant, car on n'a pas droit à l'erreur ». « Nous, on doit être exemplaires [...] puisqu'on est policiers et qu'on est là pour faire respecter la loi », précise-t-il<sup>637</sup>. Il prévient pour finir que dans « la philosophie [des CDLJ], c'est de la prévention de la délinquance juvénile ».

Malgré des difficultés pour se faire connaître auprès des jeunes, le CDLJ recueille des louanges par ceux qui ont un jour côtoyé le centre. « Ça [le CDLJ], c'est de la prévention par le sport. C'est intéressant ce qu'ils [les animateurs du CDLJ] font. C'est un bon support. [...] Cette relation avec la Police est intéressante et importante » raconte un ancien jeune du CDLJ, animateur au centre socioculturel des Merisiers depuis 2008. Cette relation avec la Police participe à la pacification du quartier<sup>638</sup>, accompagnée par des rencontres policiers-

<sup>636</sup> « La philosophie générale, c'est améliorer l'image de la Police auprès des jeunes. Et moi je rajoute : améliorer l'image des jeunes auprès de la Police. Ce n'est pas un mal » (Responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000). L'idée est également d'enlever ce « lieu commun [qui] veut que la Police soit raciste » (Wieviorka, 1992, 225). Toutefois, les réactions dans ce sens sont encore nombreuses d'où la difficulté des relations entretenues entre les jeunes et la Police. Le président de l'OMS de 1977 à 1994 se souvient que « l'OMS travaillait avec un [...] Commissaire [qui] me disait : "Comment voulez-vous faire ? Quand je demande des effectifs, on m'envoie des fachos. Ils vont taper le bougnoule quand on les envoie en mission" ».

<sup>637</sup> L'idée est de préciser aux jeunes que « ce n'est pas l'habit qui fait le moine. Ce n'est pas parce qu'on est en uniforme qu'on est mal et qu'on est bien quand on est en survêtement », précise le responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000. Il précise aux jeunes que le rôle de la Police est de faire respecter les lois, que les policiers soient en uniforme ou en survêtement.

<sup>638</sup> Le responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000, ayant le grade de Brigadier Chef, se félicite de sa relation avec les jeunes. « Moi, je me balade dans la rue, je dis bonjour à beaucoup de monde. Même en uniforme, je

jeunes voulues par les jeunes eux-mêmes<sup>639</sup>. Mais ce travail de proximité, de prévention de la délinquance, n'est possible que si les responsables de la Police Nationale en donnent les moyens. Et à Trappes, c'est justement le cas de 1995 à 2001, avec « *un grand chef de la Police Nationale, qui avait créé le CDLJ, et [qui] était à fond dedans. Dès qu'un Commissaire montrait des signes de lassitude et se plaignait de son effectif, le grand chef le remettait à sa place directement* » (Responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000). À la suite de diverses mutations, la donne change au début des années 2000, avec des problèmes d'effectifs, de changements d'orientation et de points de vue sur le rôle du CDLJ au plan national et local, ce qui perturbe le travail du CDLJ 78, malgré des résultats intéressants mais quelque peu abstraits, invisibles et non chiffrables. Ce constat n'est guère différent d'autres secteurs de la prévention, comme le *Fan coaching*, en Belgique, ou le *Fan Projekt*, en Allemagne, destinés à éduquer les jeunes supporters. Dès lors que les résultats sont peu quantifiables, s'inscrivent dans le long terme, les politiques préventives sont souvent remises en cause au profit de mesures répressives plus visibles (Bodin, Héas, Robène, 2007).

*« On préfère maintenant amener sur le terrain des missions qui amènent des chiffres, de l'argent, mais surtout des chiffres visibles pour la lutte contre la délinquance. Nous aussi on fait ça mais ce n'est pas visible. Comment montrer que nos 300 gamins ne seront pas délinquants. De suite ce n'est pas possible. Dans 10 ans oui. Aujourd'hui, je peux prouver que tous mes gamins de 1995 à 2000, il n'y en a aucun qui est à Bois d'Arcy ou à Fresnes... Peut-être passé par une garde à vue mais pas plus... Peut-être l'impact du CDLJ mais comment prouver ? [...] On ne peut pas chiffrer. Ce n'est pas palpable. J'ai 15 gamins qui sont devenus policiers. 12 animateurs dans d'autres mairies. On les a formés pour. Est-ce que ça, ça fait partie des chiffres ? Mais dire qu'on a mis tant d'amendes pour stationnement ou je ne sais quoi, oui c'est visible et c'est du chiffre. À la fin, il y a une somme en euros... »*

Responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000

Ce dernier déplore que, « *nous, c'est un travail dans l'ombre* », voyant ainsi son rôle diminuer au début des années 2000, du fait que le nouveau Commandant de Police, en place depuis 2002, ne veut pas faire « *de prévention* ». Ce dernier, contre la politique de prévention par le sport menée par le CDLJ<sup>640</sup>, avoue que ses équipes sont formées surtout pour faire de la « *dissuasion et de la répression* ». Le responsable du CDLJ des Yvelines depuis 2000 regrette quant à lui que « *parler de proximité dans la Police Nationale, [...] ce n'est pas politiquement correct. On parle de répression, répression, répression...* ». Aujourd'hui, comme l'explique

---

*discute avec les gamins... On me connaît. Des collègues en voiture, et ça, je l'ai vu, on leur dit bonjour, leur premier réflexe n'est pas de répondre mais de dire : "Qu'est-ce qu'il me veut celui-là ?" ».*

<sup>639</sup> *Paroles de Jeunes*, n° 11, mars 1996.

<sup>640</sup> « *Si on peut s'en passer [du CDLJ], on n'hésite pas. Ce n'est pas le rôle de la police de faire du sport* » selon le Commandant de Police depuis 2002.

le maire depuis 2001, la relation entre la Police et les jeunes est « *compliquée* » à Trappes, malgré la création en 1999 d'un poste de médiatrice sociale au sein du commissariat<sup>641</sup>.

## 4.2 Sport et élite : un enjeu de communication contesté

La politique sportive locale n'a jamais encouragé les clubs de la ville à atteindre le haut-niveau, malgré des résultats, sur le plan national, très intéressants pour le club de basket. La logique a toujours été la même, autant au plan sportif que culturel, il s'agit de s'intéresser au plus grand nombre de jeunes possibles, avec des activités ouvertes à tous, et non pas uniquement destinées à une élite. Tous les acteurs politiques locaux, année après année, ont toujours refusé de mettre en place une politique élitiste afin de satisfaire le plus grand nombre d'habitants et de n'exclure personne<sup>642</sup>. En premier lieu, ce n'est pas réellement dans les « gênes » de la ville, encore fortement marquée par la culture ouvrière et cheminote. En second lieu, elle n'a, au final, jamais réellement eu les moyens pour le faire, malgré le soutien financier apporté par le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de SQY, et ce en dépit d'un climat de défiance entre le SAN et la ville de Trappes (Della Giustina, Grémion, 1994).

*« On accompagnait [vers le haut niveau] comme on pouvait, mais on en était incapable, on n'avait pas les ronds pour faire plus ! On voulait mais on ne pouvait pas. On essayait donc de faire financer au maximum le SAN. On filait un peu mais pas énorme. On était incapable de donner des moyens, On donnait du matériel humain et logistique, mais pas plus. Par contre avec SQY, on a eu pas mal de tractation avec eux dans ce sens. Le SAN aidait bien comme ça. Mais il ne pouvait pas faire trop. On filait un peu de pognon. [...] [Par exemple], nous, on avait une part très faible [dans les subventions du club de football] donc on n'était pas très impliqué dans la chose. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Précisons que le SAN a toujours été proche des associations sportives trappistes et de leurs velléités d'accession au haut niveau. Par exemple, en 1992, lors de l'accession de l'équipe sénior du club de basket en Nationale 3, l'association modifia son nom, en particulier pour des raisons financières, mais également pour obtenir un rayonnement intercommunal, régional et national. L'ancienne section de l'Étoile Sportive des Cheminots de Trappes

<sup>641</sup> La médiatrice sociale, en place depuis 2005, explique avoir peur de se balader seule dans la ville et de rencontrer les jeunes. Son poste consiste aujourd'hui à « *désengorger l'activité policière* ». Son profil « *correspond à trois missions : accueil, information, orientation* », même si elle consent que c'est « *pourtant assez antinomique, le social et le commissariat* ».

<sup>642</sup> Ce choix a toujours été un *leitmotiv* au sein de la politique locale. « *Nous ne sommes pas du tout tournés vers la compétition acharnée, notre politique en matière sportive veut donner aux Trappistes la possibilité de pratiquer le sport par le plus grand nombre* » (*Le Parisien*, 7 août 1981, interview du maire de 1966 à 1996).

(ESCT) devient l'ESCT SQY<sup>643</sup>, gardant une attache historique et locale avec le sigle originel de l'ESCT. La position était claire de la part des élus locaux sur le plan de la politique sportive : en premier, le secteur « Prévention par le sport », puis en second, les clubs. Et vu que les moyens financiers étaient réduits, la part revenant aux clubs restait minimale. La municipalité a du faire des choix après l'émeute de Gagarine. Les élus ont préféré se diriger vers le secteur de « Prévention par le sport » et ont laissé s'autogérer le système associatif, fonctionnant en parallèle du service des sports.

Lorsque deux jeunes, Nicolas Anelka et Jamel Debbouze<sup>644</sup>, formés dans la ville, atteignent le haut niveau<sup>645</sup>, l'un dans le football et l'autre dans l'humour et la comédie, grâce surtout au théâtre d'improvisation et l'association Déclik Théâtre, les élus et les hautes sphères locales n'ont pas hésité à en faire de véritables « *figures de proue* » (Responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001) afin de promouvoir leur travail de prévention et d'insertion. Le directeur des sports de 1971 à 1977 se souvient qu'à propos de l'élite, « *on se disait que ça viendrait si on faisait bien notre boulot. C'était un peu ça la notion de résultat. Ça émergeait comme ça* ».

Tout comme le fait le maire de 1966 à 1996 avant de se retirer de la vie politique, son successeur décide de mettre en avant la réussite de ces deux jeunes pour redorer l'image de la ville et en faire des exemples pour les jeunes de la commune. Il s'agit, d'une part, de redorer à travers eux l'image de la ville et, d'autre part, d'en faire des exemples et des repères identificatoires pour les jeunes de la commune. L'objectif des élus locaux est de promouvoir leurs succès afin de faire comprendre à tous que chaque individu, même originaire d'un quartier sensible ou en difficulté, peut, un jour, réussir socialement. Une campagne de

<sup>643</sup> Dès 1986, le club de football local avait dû changer son nom en raison de ses difficultés financières. Le club de basket entretient, lui, une attache historique car le sigle ESCT est conservé, contrairement au club de football. L'étoile rouge sur le logo actuel du club est d'ailleurs un clin d'œil à cette histoire, et au passé communiste dont l'étoile rouge est un véritable symbole.

<sup>644</sup> Nicolas Anelka (1979 - ) est un international français. Après avoir intégré l'Institut National du Football (INF) de Clairefontaine en 1993, à l'âge de treize ans, il signe au Paris Saint-Germain (PSG) et fait ses grands débuts en Division 1, le 7 février 1996, à seize ans. Durant sa carrière, il joue dans les plus grands clubs européens comme à Arsenal (1997-1999), au Real Madrid (1999-2000), ou encore aujourd'hui à Chelsea (2008-en cours). Sa côte de popularité a nettement diminué, à Trappes également, après l'épisode de Knysna lors de la Coupe du Monde de Football en Afrique du Sud en 2010. Jamel Debbouze (1975 - ), français d'origine marocaine, arrive à Trappes en 1983 et devient au début des années 1990 un adepte du théâtre d'improvisation. Soutenu par le directeur de Déclik Théâtre, il est repéré en 1995 par les responsables de Radio Nova et devient l'égérie de Canal + dès 1997, avec de nombreux « one man show ». Il aussi obtenu le prix d'interprétation masculine au festival de Cannes, en 2006, pour le film « *Les indigènes* », réalisé par Rachid Bouchareb.

<sup>645</sup> D'autres jeunes originaires de Trappes se sont illustrés, comme Hippolyte Dangbeto, qui intègre le centre de formation du Matra Racing Paris en 1984, et qui revient au TSQFC en 1999 après une longue carrière en Division 1 ; Pascal Tayot, judoka médaillé d'argent aux JO de Barcelone, en 1992, et licencié dès l'âge de neuf ans à l'ESCT section judo ; ou encore la famille Sy, très reconnue dans le monde du basket sur le plan national mais aussi local car originaire du quartier Yves Farge et licenciée à l'ESCT SQY ; ou bien encore la comédienne Sophie Broustal, reconnue dès le début des années 1990 dans le monde télévisuel.

communication est menée par les différents services de la mairie pour honorer ces talents trappistes et inciter les jeunes à s'inscrire dans les associations communales.

Divers articles de presse de l'époque retracent le parcours de ces deux idoles. Ils mettent en avant la fierté de la ville et de ses représentants. Dès juin 1995, le magazine *Paroles de Jeunes* réalise un reportage sur le nouveau héros local, Jamel<sup>646</sup>. Puis, en janvier 1997, c'est l'hebdomadaire *Toutes les nouvelles de Versailles* qui encense Nicolas Anelka<sup>647</sup> et décrit l'euphorie qui s'empare de la ville. En 1998, le joueur du PSG devient l'idole de la commune, dans laquelle il n'hésite pas à revenir se ressourcer<sup>648</sup>. Chaque intervention médiatique, écrite ou orale, du maire, est une occasion pour ce dernier de mettre en avant la réussite de ces jeunes, de l'associer à la ville, tout en fustigeant certains pour leurs débordements violents. Cette réussite permet d'oublier les déboires de la commune et masque de fait les difficultés locales. Le maire souhaite que les habitants soient fiers de leur ville, de leurs racines, de leurs idoles, et fait d'Anelka et de Debbouze des exemples pour la jeunesse. « *On a essayé d'utiliser entre guillemets leurs réussites pour donner une image positive de la ville* » se souvient un élu municipal de 1977 à 2001. « *On en a joué* » s'en souvient le mentor de Debbouze, le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993, qui a été à l'époque sous le feu des projecteurs médiatiques.

Très rapidement, la teneur des articles de presse a changé<sup>649</sup> et ces derniers n'ont plus cherché uniquement à stigmatiser la ville mais plutôt à mettre en avant la richesse du tissu associatif<sup>650</sup>, les nouvelles performances footballistiques d'Anelka ou encore le nouveau spectacle de Debbouze<sup>651</sup>. C'est également une période dans l'histoire du pays où la banlieue est positivement décrite, avec la victoire de l'équipe de France en Coupe du Monde de football, en 1998. La presse nationale parle d'une « France Black-Blanc-Beur », unie sur le terrain comme dans les tribunes, avec Zinedine Zidane comme icône, et loue les vertus d'un pays diversifié et coloré qui a réussi l'intégration des populations immigrées. On dresse alors

<sup>646</sup> N° 9, juin 1995, « *Jamel en scène* ».

<sup>647</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, jeudi 2 janvier 1997, n° 2558.

<sup>648</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 30 juillet 1998, n° 2640. Interview de Nicolas Anelka sur ses vacances : « *je suis resté à Trappes. J'étais heureux de retrouver mes copains. On jouait ensemble dans le quartier* ».

<sup>649</sup> Des reportages sont dénoncés par des élus. Dans l'hebdomadaire *Toutes les nouvelles de Versailles*, du mercredi 3 février 1999, n° 2667, l'adjoint chargé de l'urbanisme, aujourd'hui maire depuis 2001, « *dénonce un reportage de TF1 qui montre un hall dégradé, des pitbulls et un jeune armé. On a donné l'image la plus nocive de la ville. C'est vrai que ça peut exister, mais c'est un manque de respect de présenter Trappes de cette manière* ».

<sup>650</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 3 février 1999, n° 2667. Le maire de 1996 à 2001 est fier d'Anelka après ses deux buts qui ont permis à la France de remporter le match contre l'Angleterre, à Wembley. Il souligne que « *cette réussite est le fruit du travail de toutes les associations locales* ».

<sup>651</sup> *Le Parisien* du 17 mai 1999.

la banlieue comme « *un laboratoire d'une convivialité pluriethnique* » (Villechaise-Dupont, 2000, 10), d'où la multitude d'articles positifs sur ces territoires. Certains acteurs, comme Anelka et Debbouze, deviennent des icônes pour le pays, en raison de leurs réussites et de leur aura.

Sur le terrain, les conséquences de ces succès sont très vite observables car « *les jeunes s'identifiaient beaucoup à eux* » confesse l'éducateur sportif de 1992 à 2005. Les effectifs du club de football local et de l'association Déclic Théâtre explosent même sous les demandes des jeunes qui désirent suivre les pas de leurs aînés et accéder à la gloire. L'ascenseur social devient une réalité pour certains et un rêve pour bien d'autres. Comme le souligne le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, « *c'est toujours mieux d'avoir comme modèle Nicolas Anelka que le petit looser du coin* ». Ce dernier considère, dans la lignée de la politique menée par la DDJS des Yvelines<sup>652</sup>, que « *les jeunes ont besoin de rêver. [...] Si on leur coupe leur part de rêve, je pense qu'on a tout perdu avec eux... Les faire rêver mais leur donner l'occasion de se gérer, de reprendre confiance en eux* », ce qui fait défaut aux jeunes des quartiers sensibles, stigmatisés de toute part. La période 1998-2000 est plus heureuse pour eux avec la revalorisation nationale de la population issue des quartiers sensibles à l'image d'un Nicolas Anelka, d'un Thierry Henry, originaire des Ulis, dans l'Essonne, ou d'un Jamel Debbouze.

*« Les gamins ont besoin d'exemples, de références. Faut les faire rêver... Si un gamin va au foot pour être Anelka, si ça lui donne la motivation, eh bien, OK, vas-y ! Il faut leur donner la "gnac" pour se défoncer. Ensuite tu grandis et tu comprends que ce n'est pas ta place... Après on comprend, on change et on accepte. Il faut laisser du rêve. C'est bien qu'il y ait un Anelka. Il en faut dans tous les niveaux. »*

Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993

Tous sont conscients que la part de rêve n'est qu'une première étape dans le processus de développement de ces jeunes. C'est un extraordinaire levier qui permet, à la municipalité, aux associations, etc., de les faire venir et de leur faire découvrir des activités sportives ou culturelles. La seconde étape consiste à faire réfléchir ces jeunes pour qu'ils ne se laissent pas griser par leurs rêves. La réussite sociale, telle qu'a pu la connaître Jamel Debbouze, n'est pas une fin en soi comme tiennent à le préciser les responsables politiques de l'époque. Très peu

<sup>652</sup> Le directeur de la DDJS des Yvelines de 1987 à 1995 considère que « *faire rêver, c'est pouvoir apporter quelque chose à des gamins* ». Au plan local, la politique sportive et culturelle, des années 1980-1990, a cherché à faire rêver les jeunes avec de grands événements, comme des matchs internationaux de hand-ball, des tournois de football en salle avec des clubs professionnels, des exhibitions d'athlétisme ou bien encore des concerts avec des artistes de renom. Rappelons que pour les communistes, le champion a un rôle social et culturel, qu'il fait figure d'exemple et qu'il reflète un ensemble de vertus éducatives (Gastaut, 2004), d'où cette politique locale.

sont susceptibles de connaître le même succès. Mais cet objectif permet d'avancer, de franchir des barrières qui sont parfois insurmontables aux jeunes de ces quartiers. Ces exemples leur apprennent que les rêves peuvent être atteints grâce au travail et à la persévérance, accompagnés par un brin de chance et de réussite. Le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 tient à préciser que « *Jamel a fait sept ans de boulot avant sa première salle* », c'est-à-dire que sans un travail assidu, jamais il n'aurait pu atteindre ce niveau de performance.

Les deux plus illustres modèles de la ville, n'ont, quant à eux, pas toujours voulu assumer ce rôle de leader charismatique, de grand frère, de modèle exemplaire qu'on leur attribuait. Par exemple, Jamel Debbouze, dans une interview qu'il livre dans le magazine *Paroles de Jeunes*, le n°20, en 1999, répète à trois reprises les mêmes propos : « *je ne veux pas être porte-drapeau ou assistante sociale* ». Aussi surprenante qu'elles soient, ces paroles sont à rapprocher de la « *névrose de classe* » (De Gaulejac, 1987) et de la crise identitaire de ces nouvelles idoles. Pour exister dans ce nouveau monde qui est le leur, ils cherchent à affirmer une distance sociale avec leur milieu d'origine. Très rapidement, malgré la fierté d'avoir deux icônes issues de la ville, un décalage se fait ressentir avec les habitants. Le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 se souvient de cette situation : « *ce qui était "marrant", c'est vu qu'il [Anelka] était à deux pas de la maison de Jamel Debbouze, au Moulin de la Galette, les jeunes appelaient ça Beverly Hills*<sup>653</sup>. *Car du coup, ils revenaient avec leur Ferrari, leur Mercedes* ». Mais c'est justement ce déploiement de richesse qui choque et gêne les élus locaux dans leur travail quotidien.

« *Anelka qui se balade à Trappes dans sa Ferrari... Ça bouzille tout un travail de réflexion, ça montre le pire que l'on peut faire... L'avenir pour un gosse, ce n'est pas d'avoir une Ferrari. On s'en tape le cul.* »

Élu municipal de 1977 à 2001

L'euphorie retombe assez rapidement. Tout le travail de prévention mis en place, par exemple, dans les gymnases, est altéré par la *success story* des deux jeunes. À l'époque, « *tous les jeunes rêvaient de devenir riches et footballeurs* » (Éducateur sportif de 1992 à 2005), ce qui nuit au travail des éducateurs. L'autre déboire sportif concerne l'évolution du club de football de la ville, le Trappes Saint-Quentin Football Club (TSQFC), dont est originaire Nicolas Anelka ou Patrick Vieira<sup>654</sup>. La réussite sportive d'anciens joueurs du club donne des envies aux responsables du TSQFC. Ancien footballeur professionnel, issu du club

<sup>653</sup> Beverly Hills, ville de Californie, est considérée comme la capitale d'Hollywood.

<sup>654</sup> Patrick Vieira (1979 - ), international français à 107 reprises, a été licencié du club de football de Trappes de 1984 à 1986 avant de déménager avec sa famille à Dreux.

de Trappes, Hippolyte Dangbeto rêve de construire avec son frère, manager au TSQFC, un club de niveau national dans leur ville de cœur<sup>655</sup>. La famille Anelka partage le même rêve et très rapidement, des moyens supplémentaires sont alloués au club pour l'aider à se développer et à recruter des joueurs pour son équipe sénior. Le président du club de l'époque explique qu'« *Anelka est une locomotive pour le club et pour Trappes* »<sup>656</sup> et que, grâce à lui, et Jamel Debbouze, des sponsors comme Puma ou Canal + n'hésitent pas à aider l'association sportive. L'humoriste de la chaîne cryptée n'est pas non plus en reste car, grâce à lui, en supplément d'un apport financier, des joueurs de renom rejoignent le club<sup>657</sup>.

Cette émulation et cette effervescence autour du club de football ont perturbé la politique sportive locale. Jamais les responsables locaux n'avaient souhaité avoir sur leur territoire un club élite. Le maire de 1996 à 2001 avoue avoir été dépassé par l'engouement autour du club. « *Je pense qu'il y a eu une période de flottement, d'illusions. Les sponsors arrivaient d'eux-mêmes [alors] que la ville ne pouvait suivre* » regrette-t-il. Et les premiers problèmes n'ont pas tardé à surgir avec cet apport financier considérable. Par exemple, Canal +, selon les dires du directeur des sports de 1995 à 2002, qui contrôlait « *un peu ce qui se passait* »<sup>658</sup>, a donné « *150 000 francs [22 800 euros], la première année, en 1999, 250 000 francs [38 100 euros] la seconde année* ». Mais c'est surtout la dotation promise par Puma, et souhaitée par Nicolas Anelka, qui posa problème à l'époque.

*« Anelka, il était jeune à l'époque. 20 ans je pense en 1999. Il était à Arsenal, puis Madrid. Son frère, un des frères, président de Noisy-le-Sec au foot. Puma, le sponsor d'Anelka devait amener un semi entier pour équiper les minots de Trappes de la marque Puma. La moitié du camion s'est perdu en route et une grosse partie du matos est arrivée à Noisy-le-Sec. Tu le crois ça ? C'est scandaleux ! Ça a été couvert pendant un bout de temps mais quand ça a été su, ça a fait un scandale. Normal. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Des problèmes de gestion, autant financier qu'humain, sont à déplorer. Le président du club de l'époque jette l'éponge dès le début de l'année 2000, en expliquant qu'« *on ne peut pas être capitaine d'un navire sans en avoir les commandes* »<sup>659</sup>, dénonçant l'OPA opérée sur le club par les « stars de la ville ». Puis c'est au tour du frère d'Hippolyte Dangbeto de

<sup>655</sup> *Le Parisien*, 17 mai 1999. Hippolyte Dangbeto revient au TSQFC à partir de 1999 et y joue durant quatre années. « *Le niveau national dans cinq ans* » espère-t-il dans l'interview.

<sup>656</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 16 juin 1999, n° 2686, 13, « *La nouvelle vie du TSQFC* ».

<sup>657</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 12 janvier 2000, n° 2715.

<sup>658</sup> « *Je voyais les comptes par obligation. C'était mon rôle. Nous [la ville], on avait une part très faible donc on n'était pas très impliqué dans la chose* », explique le directeur des sports de 1995 à 2002, avec une pointe d'amertume. La politique sportive locale s'est attachée à travailler surtout dans le secteur de « Prévention par le sport » et a abandonné en quelque sorte le travail au sein des clubs, d'où un manque d'influence dans les décisions et les responsabilités à prendre.

<sup>659</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 19 janvier 2000, n° 2716.



démissionner du bureau, ainsi que celui du frère de Nicolas Anelka<sup>660</sup> après l'épisode Puma. On constate que sur le plan sportif, les résultats ne sont pas là et, en à peine deux ans, quatre entraîneurs de l'équipe première sont licenciés tour à tour<sup>661</sup>.

Pour rétablir la situation, Jamel Debbouze décide de devenir président du club, à titre honorifique et symbolique. Mais comme le précise le président actuel, « *il était là pour donner le nom, le symbole et la représentativité. Il n'était pas là au quotidien* ». Et c'est ce qui va causer la perte du club durant quelques années. La ville toute entière en subit les conséquences et est incapable de rétablir la situation. Le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983 considère que « *l'épisode Anelka et Debbouze a été un fiasco total* ». Le directeur des sports de 1995 à 2002 est très critique lorsqu'il fait le bilan de ces quelques années d'errements du club, lorsque l'association s'est laissée bernier par le showbiz. Pour lui, le fautif est tout désigné.

*« Jamel, quand il est devenu président, il a pourri la situation du club et de la ville. Je ne l'ai jamais vu moi. Alors que je suis resté là longtemps et lui aussi. Et il sortait des conneries. Il a été trois ans ou quatre ans je crois. Je ne l'ai jamais vu. La seule fois où j'aurais pu le rencontrer, je n'y suis pas allé et j'ai fait savoir que c'était un gros connard. Et il l'a su. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

D'autres interlocuteurs considèrent que Jamel Debbouze a « *pété les plombs [en] décidant de devenir président du club de foot* » (Élu municipal de 1977 à 2001). Cet interviewé regrette que « *des affairistes ont voulu prendre le pouvoir* », ce qui a entraîné « *une crise totale, [avec le] club en faillite* ». Tout ceci a dénaturé la logique interne du TSQFC qui consistait, avant, à apprendre aux jeunes des règles de pratique et de vie. L'apport massif d'argent a changé la donne au sein du club où « *des mercenaires ont fait couler le club* » (Président du TSQFC depuis 2004). Les jeunes ont été mis à l'écart de la politique du club qui se voyait jaloué par les autres clubs du département et au sein même de la ville.

*« Jamel Debbouze a tué le club. Pendant quatre ans, on a eu plein d'argent avec un sponsor comme Canal + pour toutes les équipes. Les gens pensaient qu'on était un club de riches alors que c'était que de la poudre aux yeux. Ça le faisait mal. Rien n'était fait envers les jeunes. »*

Carnet ethnographique, mercredi 24 avril 2008,  
Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000

Tous, élus, dirigeants, éducateurs, joueurs, supporters, préfèrent oublier cette période où « *les mecs se sont laissé enflammer par tout l'oseille donné ; ils ont perdu leur âme* » (Directeur de PSP depuis 2002). L'âme trappiste, si chère aux anciens, a disparu du club de

<sup>660</sup> Toutes les nouvelles de Versailles, mercredi 16 février 2000, n° 2720.

<sup>661</sup> Le Parisien, 4 janvier 2001.

football au début des années 2000. La solidarité, l'entraide, le respect, la fraternité, l'égalité, c'est-à-dire toutes les valeurs prônées par les associations sportives et culturelles locales avaient disparu au TSQFC, à la suite de l'arrivée de cette nouvelle manne financière. Le directeur des sports de 1995 à 2002 en conclut qu' « *au foot [...], je peux te le dire, moins ils en avaient [de l'argent] et mieux ils se portaient* ».

## **5. Conclusion : le poids du contexte local dans les stratégies politiques**

Ce second chapitre a permis de décrire et d'analyser les différentes luttes et résistances locales suite à la mise en place d'une politique de prévention par le sport et d'en décrypter les problèmes et les transformations notoires. Il s'agit ici d'expliquer la structuration d'un modèle de prévention par le sport, en fonction des objectifs déclarés, des difficultés rencontrées et des stratégies des différents acteurs engagés. Plusieurs éléments ont pu ainsi être mis en avant.

Rappelons d'abord que cette politique de prévention par le sport a été élaborée et inventée suite à un premier phénomène de violence, où les jeunes avaient manifesté leur envie d'être considérés comme des citoyens à part entière, afin d'être reconnus par la municipalité en tant que pratiquants sportifs. C'est une situation de violence qui avait permis aux jeunes de se faire entendre et de modifier le tissu politique local. Cette nouvelle politique, mise en place dans l'urgence de la situation, mais dans un souci de répondre justement et précisément à la demande du public, dans la logique de faire avec les jeunes (Duret, Augustini, 1993), s'est voulue avant tout proche du terrain, afin d'éviter tout débordement. Cet investissement de l'ensemble des parties concernées, les jeunes, les associations sportives, les éducateurs sportifs ou bien encore la mairie, a permis notamment d'échapper à une dérive religieuse extrémiste, visible de plus en plus dans ce type de banlieue populaire. Dans ces territoires, durant la décennie 1990, on est en effet passé d'un islam discret à un islam visible, d'un islam apolitique à un islam politique, ce qui a engendré de nombreuses transformations au plan local, avec, par exemple, la question du voile musulman. Par l'intermédiaire de la pratique sportive, et sous le sceau de la laïcité revendiquée par la Nation, et en particulier dans les équipements publics, tout signe religieux a été proscrit des gymnases sportifs, lieu emblématique de cette politique de prévention par le sport. De ce fait, après que le sport ait été un enjeu politique, pour apaiser les tensions, un enjeu de cohésion sociale, pour rapprocher les différents acteurs locaux, on s'est évertué à le considérer comme un enjeu de contrôle de la jeunesse, pour éviter toute récupération religieuse et protéger en quelque sorte la population.

Un jeune en mal de repères, sans encadrement, peut se laisser tenter par des dérives extrémistes, quelles qu'elles soient, autant politiques que religieuses. Le sport a ici permis de lutter contre ces déviances, grâce à une connaissance accrue du terrain, une implication de tous les instants, un contrôle de la jeunesse, et un échange permanent au sein de la famille de la prévention locale. Le sport est tout simplement un bon moyen d'occuper le terrain afin d'éviter qu'il ne soit envahi par d'autres instances plus ou moins tendancieuses.

Outre la volonté de contrôler la situation pour échapper à toutes tentatives de corruption de la jeunesse, la localité se voit confrontée à d'autres problèmes, engendrés par sa propre politique de prévention par le sport. C'est toute la genèse de celle-ci qui est remise en question, et en particulier ce désir initial de calmer la jeunesse, dans l'urgence, de l'occuper, mais seulement sur un territoire visé, à destination d'un public ciblé, c'est-à-dire les jeunes garçons d'un seul quartier sensible de la ville. Comment cela est-il perçu par l'ensemble des autres territoires de la commune ? À partir de l'exemple de Trappes, on se rend compte qu'une politique publique (sportive), sur un espace donné, n'engendre pas que des bienfaits. Bien au contraire. Cela occasionne bien d'autres difficultés que les responsables se doivent de prendre en compte pour faire évoluer leur politique, voire la transformer, la réorienter.

La mise en place de cette politique publique de prévention par le sport a obtenu des résultats immédiats, avec l'apaisement des tensions au sein de la commune, un travail en commun entre les différents acteurs concernés, et un public, les auto-organisés, satisfait de faire enfin partie des réflexions politiques locales. Mais, en marge de ces divers avantages, cette réaction dans l'urgence a entraîné plusieurs problèmes. Tout d'abord, cette politique spécifique, localisée, a engendré des luttes de territoires. Cette logique a renforcé l'appartenance à un territoire, a consolidé les limites des squares. Travailler sur un seul espace de la ville conduit forcément les autres espaces, oubliés, à ressentir de la jalousie. Jalousie, envie, dépit... Sentiments qui se traduisent dans ces banlieues populaires en violences, dans un langage politique de plus en plus maîtrisé par les jeunes. C'est une nouvelle fois par ce *modus operandi* que les jeunes vont opérer pour demander du changement. Et une nouvelle fois les élus vont réagir à cette demande. Cette éducation à la violence, à la pression, ne fait que se renforcer dans ce type de banlieues, soumises de plus en plus à ces formes de menaces. La relation jeunes/politique se voit désormais privée de toute interaction car ce qu'ont obtenu les jeunes lors des premiers échanges violents sur une partie du territoire local, les autres le veulent, sans négociation possible, sans « *échange politique* » (Friedberg, 1993, 138) possible, selon une action coercitive. « *Le gymnase ou le feu !* », tel est le discours tenu par les jeunes, qui vont, au fur et à mesure, s'approprier leur gymnase, dans leur quartier, ce qui est un

véritable écueil de cette politique qui se voulait à l'origine préventive et éducative. Au contraire, cela engendre des guerres de territoires entre les différents quartiers de la commune.

Ensuite, autre problème rencontré suite à la mise en place de cette politique de prévention par le sport, c'est le public visé, qui, finalement, n'est pas représentatif de l'hétérogénéité des jeunes de la banlieue. En cherchant à « récompenser » les jeunes instigateurs du mouvement de révolte, les responsables politiques ont proposé une activité à un public particulier, que sont les jeunes garçons, en conflit avec les associations, en rupture avec le monde fédéral, et qui désirent pratiquer de manière quasi-exclusive le foot en salle. La réponse politique ne visait au final qu'une partie de la population jeune, c'est-à-dire ceux qui menaçaient, ceux qui utilisaient la violence à des fins stratégiques, pour obtenir en retour une compensation. Les filles sont les principales absentes de cette politique qui, sans le vouloir, les en excluait. Il est vrai que la pratique unique du foot en salle réduisait le public aux seuls amoureux du ballon rond. Tous les autres se voyaient priver d'une éventuelle possibilité de pratique. En somme, on peut en conclure qu'une décision politique prise dans l'urgence, et notamment dans ces banlieues populaires, engendre systématiquement, et logiquement, des dommages collatéraux. D'ailleurs, on peut voir que, pris dans l'urgence de la situation, les élus ont réagi, dans une logique de récompense. Politique qu'ils se refusaient d'appliquer pourtant, comme celle des OPE.

Suite à ces diverses difficultés, la municipalité a encore une fois réagi et elle s'est adaptée à ces obstacles. Comment faire pour empêcher que cette politique, qui se veut préventive, éducative, n'entraîne des violences physiques, morales, symboliques ? L'enjeu est clair : avant que la ville ne sombre dans le chaos, la politique de prévention par le sport doit se généraliser, se territorialiser, c'est-à-dire qu'elle doit répondre à une réflexion d'ensemble. La territorialisation, voulue par les politiques, n'avait pu être mise en place auparavant par cause de moyens, de temps. Soudainement mis devant le fait accompli, avec la grogne des jeunes, ils l'ont rapidement accordée. Encore une fois, il est évident que le sport tient une place prépondérante dans l'apaisement de la banlieue. Il est utilisé, dans une logique d'urgence, pour répondre à une situation problématique, où les jeunes ont pris le pas sur les politiques et les associations. On est ici clairement dans la logique d'acheter la paix sociale par le biais de l'activité sportive pour, finalement, calmer la cité.

Ce qui change, c'est le recrutement des éducateurs sportifs, qui devient un véritable enjeu politique, stratégique et électoraliste. C'est sur ce point que le système politique local se veut moteur. En employant les grands frères, ces leaders charismatiques (Weber, 1919), en tant qu'éducateurs sportifs, la municipalité perçoit le sport comme un moyen d'insertion sociale et

met tout en œuvre pour que cette politique puisse fonctionner. Ces grands frères ont la lourde tâche de lutter contre ces guerres de territoire, ce qui fonctionne, en partie, grâce à leur aura et leur connaissance du terrain, et par la décision politique de faire travailler ces nouveaux éducateurs dans un quartier autre que celui de leur enfance, afin de ne pas tomber dans la suffisance, la manigance et la manipulation. Connaissant les éventuels dérives de cette politique, les responsables locaux ont pris les devants pour éviter tout débordement et ont exercé un certain contrôle de ces grands frères. Malgré ces précautions, il n'a pas été rare de voir certains vouloir tirer des profits personnels (Duret, 1996) de leur implication sur le terrain. On peut analyser cependant que l'utilisation locale des grands frères a permis de pacifier le territoire.

Pour éviter toutes dérives, les politiques locaux ont fait évoluer leur politique de prévention. Après avoir dans un premier temps recherché à renforcer le lien social, le contact sur le terrain, par l'intermédiaire des grands frères, il a été décidé, dans un deuxième temps, unanimement au sein du dispositif décisionnaire, de faire évoluer cette politique. Après avoir utilisé le sport pour pacifier la localité, tout en se séparant et s'écartant d'une partie de la jeunesse, la politique de prévention a évolué pour tendre vers plus de professionnalisme, c'est-à-dire vers un recrutement d'éducateurs diplômés, ayant également une connaissance du terrain et de ses difficultés. Ceci a permis de diversifier les pratiques, d'accroître le public visé par les opérations, d'avoir une mixité dans l'équipe d'animations, entremêlant les grands frères et les professionnels de l'animation, et d'apporter des règles et des objectifs à cette politique de prévention par le sport qui, depuis sa genèse, ne cesse d'évoluer pas à pas, sans projet précis et définitif. Il est donc utile de se détacher du terrain, afin de prendre du recul, pour avoir une vue d'ensemble sur les différents dispositifs, pour apporter de la rigueur dans la démarche, expérimenter les dispositifs, proposer des actions nouvelles, et ne plus rester dans l'urgence, c'est-à-dire offrir réellement un projet de prévention et d'éducation par le sport. Ce fut le cas sur le terrain de Trappes à cette période-là. Il semble bien que cette nouvelle organisation a permis de calmer la localité et d'obtenir des résultats satisfaisants, avec l'idée de faire fonctionner étroitement le champ associatif fédéral, le monde politique et la pratique alternative des jeunes.

Au final, on se rend bien compte que le sport n'a pas de vertu miracle mais est bien là pour régler des différends à court terme et éviter de se couper totalement du terrain. En somme, le premier galop d'essai de la politique de prévention par le sport s'est nourri de ses propres problèmes, à savoir qu'il n'y avait pas de réels projets, de réels objectifs, de réflexion d'ensemble qui aurait pu permettre de mettre à plat les envies de chacun et de structurer la

place du sport dans la localité. On note cependant encore une résistance, dans la lignée de la pensée communiste, aux dispositifs gouvernementaux, où le sport n'est vu que comme une occupation. Tout comme au début, on observe une utilisation des financements nationaux, afin de venir en complément de la politique publique locale de prévention par le sport, en fonction du particularisme du territoire. Sur le terrain, on se rend compte qu'on veut dépasser cette idée restrictive et mettre en avant l'humain, qui est acteur de la politique, mais qui peut être un acteur stratégique (Friedberg, 1993). Une réflexion sur la place de l'élite dans le sport local aurait pu être menée, tout comme le rôle que doivent tenir les associations dans l'éducation des jeunes, ou bien encore la place du sport dans les « *contacts mixtes* » (Goffman, 1975, 23), c'est-à-dire « *les instants où les normaux et les stigmatisés partagent une même situation sociale, un même fait social* » (*Op. cit.*, 23). Rien de cela n'a été réellement réfléchi, vu que toutes les attentions se tournaient exclusivement vers le sport prévention, qui ne peut et qui ne doit pas être l'exclusivité dans une localité. On est resté dans la logique de l'urgence, ce qui met en péril le sport qui ne peut s'épanouir que sur le long terme, afin que les vertus qu'on lui attribue, comme l'éducation, la socialisation, etc., puissent être vérifiables, même si elles sont non chiffrables.

Tout au long de ce chapitre, on a pu juger de la nécessité d'adapter la politique de prévention aux réalités du terrain, aux jeunes, à leurs demandes. On a pu constater que le sport est souvent utilisé dans une logique à court terme, sans réflexion d'ensemble ou sur la durée, en réponse à des conflits, à des violences. Violences qui engendrent des violences, dans un certain cercle vicieux, vu que le sport n'est jamais placé dans des situations optimales. Le sport ne serait-il qu'un outil de protection locale ? N'aurait-il, malgré tous les « prêt-à-porter » qu'on lui attribue, aucune vertu socialisatrice, sachant qu'il engendre plus de violences (symboliques ?) qu'il n'en réfrène ? Fort de l'exemple de Trappes, on se rend compte également que le partenariat entre les jeunes, les politiques et les associations n'a pas été visible sur le long terme, ce qui aurait pu, le cas échéant, permettre d'avoir une politique sportive d'ensemble et non uniquement sur un territoire et pour un public ciblés. Il est clair que le sport peut plus facilement devenir un objet d'éducation lorsqu'il est protégé, encadré, proposé dans un projet à long terme, et non pas au contraire mis à nu pour régler un différend immédiat, jeté en pâture pour calmer des jeunes en souffrance.

# **Chapitre 3 - Un nouveau contexte politique**

## **local synonyme de rupture dans la politique**

### **de prévention communale**

#### **1. Introduction**

La prévention par le sport ne peut avoir, pour être réellement efficace, une orientation uniquement à court terme. Après avoir, dans les deux premiers chapitres, décrypté la modélisation de la politique de prévention, de sa genèse à ses premières transformations, on peut présenter dans ce troisième chapitre une nouvelle rupture dans son application et une totale remise en question des principes éducatifs et préventifs de la pratique sportive. Après avoir ciblé durant la décennie 1990 un public, c'est-à-dire les auto-organisés, principalement les jeunes garçons en désaccord avec le monde fédéral, le déclin de l'ancienne équipe municipale et l'arrivée d'une nouvelle équipe, d'un nouveau programme, a amené un changement de vision et de perception de la prévention, et en particulier dans le domaine de la prévention par le sport. Tout a été remis en question en ce qui concerne cette politique publique locale, entraînant un bouleversement notoire dans la gestion du public jeune et de la pratique sportive.

Il est vrai que le début des années 2000 marque le déclin électoral du PCF (Subra, 2004) et de l'idéologie de la banlieue rouge. Le continu processus de désindustrialisation en est un des facteurs, tout comme la rupture du lien entre les élus communistes et leurs électeurs, de même que la concentration géographique de la population d'origine étrangère sur une seule et unique partie du territoire (Subra, 2004). La situation est emblématique à Trappes<sup>662</sup>, où le PCF local se voit déchu de son pouvoir après 72 ans de suprématie, après notamment des conflits au sein de la gauche plurielle<sup>663</sup>, entraînant une scission de la gauche pour les élections municipales de 2001, avec la candidature, entre autres, d'un élu vert, d'un élu

---

<sup>662</sup> Précisons que la population de Trappes est estimée, lors du recensement de 1999, à 28 812 habitants, c'est-à-dire 2 064 habitants de moins comparé au recensement de 1990, où on dénombrait 30 876 habitants. Au sein de la Ville Nouvelle de SQY, Trappes est la ville la plus en déficit en terme de population. La répartition de la population se fait comme ceci : 33% des habitants ont moins de 20 ans, 34% ont entre 20 et 39 ans, 24% de 40 à 59 ans et 9% ont plus de 60 ans (Donnard, Gosselin, Sfez, 1999).

<sup>663</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 31 mars 1999, n° 2675. « *Un conseil municipal agité où sont dénoncées les manières des communistes, qui n'informent pas leurs collaborateurs* ».

Alliance Gauche et du maire sortant PCF<sup>664</sup>. Le contexte local devient même explosif suite à l'opportunité politique du nouveau maire, l'élu de l'Alliance Gauche, qui a exploité la nouvelle puissance des musulmans sur le territoire pour se faire élire. L'élection d'un maire, avec un nouveau programme, entraîne forcément un nouvel « *arbre des objectifs - stratégiques, intermédiaires, opérationnels* - » (Baslé, 2008, 101) et donc forcément des modifications dans l'application de la politique locale.

Il est donc question ici de s'interroger sur le rôle du contexte politique local dans la gestion de la prévention, et en particulier dans le domaine sportif. On s'est demandé justement quelle était la nouvelle place occupée par le sport dans la localité, et quel était le rôle que lui attribuait désormais la nouvelle municipalité. À partir de l'exemple de Trappes, on a remarqué qu'après avoir été perçu comme une force, un atout, le sport est désormais vu comme une menace pour l'équilibre du climat social et relégué de ce fait au second plan dans la politique de prévention locale. Ainsi, après être revenu sur la place des musulmans comme nouvel acteur fort dans la politique locale, sur leur poids politique lors des élections municipales, avec une vision clientéliste du nouveau maire, et sur les stratégies qu'ils ont mis en place pour obtenir un certain pouvoir dans la ville, il s'agira de décrypter les nouvelles directives locales et en particulier l'évolution et la transformation de la politique de prévention. On verra justement que l'urbain est devenu la priorité des élus et que le sport n'a plus sa place, dans sa forme actuelle, dans la prévention locale. L'urbain a en effet pris le pas sur l'humain, sur le lien social, dans une politique de prévention où on privilégie les biens et les équipements, au détriment des acteurs locaux, et en particulier les jeunes. On discutera justement des conséquences que cela va occasionner et la transformation nécessaire de l'objet sport pour redevenir, dans la mesure du possible, un outil de prévention, étant donné qu'on semble arrivé aux limites de la politique de prévention par le sport. Dans ce cadre d'analyse, on verra, malgré la mainmise municipale sur le système associatif, que les clubs sportifs ont un rôle à jouer dans une perspective d'éducation par le sport.

Avant toute chose, il est utile de rappeler que l'équipe municipale, en place en 1999, a obtenu pour Trappes et La Verrière, le Grand Projet de Ville (GPV)<sup>665</sup>, c'est-à-dire une manne

---

<sup>664</sup> *Le Parisien*, 12 décembre 2000.

<sup>665</sup> Pour rappel, le GPV succède au Grand Projet Urbain (GPU), qui avait été lancé par le Comité Interministériel des Villes (CIV) le 25 juillet 1991 mais qui n'entrera réellement en vigueur qu'en 1994. Quatorze villes avaient été choisies pour ce premier dispositif GPU, qui avait pour objectif de limiter les ghettos et de sauver les quartiers en difficulté. À l'époque, Trappes n'en faisait pas partie. Ce nouveau Grand Projet de Ville, qui s'insère dans un Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU), est étendu à 50 villes françaises, dont Trappes, après une étude approfondie des multiples dossiers déposés. C'est le 14 décembre 1999 que le CIV présente les 50 GPV sélectionnés ([Dossier de presse du CIV](#)). (Consulté le 22/02/2011).



financière considérable pour ces deux municipalités<sup>666</sup>. « *Nous, on avait décroché le GPV. [...] On nous disait qu'on était des gros nazes mais ceux qui sont en place [aujourd'hui] appliquent ce que nous, on a obtenu*<sup>667</sup> » (Directeur des sports de 1995 à 2002). Le GPV Trappes – La Verrière (2001-2006) s'articule sur un nouveau Contrat de Ville intercommunal, signé le 1<sup>er</sup> janvier 2000<sup>668</sup>, pour une durée de sept années<sup>669</sup>, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2006, date de la fin du premier GPV. Le nouveau dispositif GPV se définit comme « *un projet global de développement social et urbain qui vise à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans leur agglomération. Il permet la mise en œuvre d'opérations lourdes de requalification urbaine et il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants et de marquer en profondeur et de manière durable, la transformation d'image et de perception du quartier. [...] Il comprendra des programmes portant sur la restructuration du bâti, l'amélioration de l'environnement, l'implantation de services publics et de services collectifs, le désenclavement des quartiers et leur intégration à l'agglomération et la revitalisation économique. [...] Le projet social donnera la priorité aux interventions permettant un exercice effectif de la citoyenneté* » (CIV, 1999, 9)<sup>670</sup>. Tout au long de ce chapitre, on pourra voir que la signature de ce GPV a considérablement aidé la commune et entraîné une nouvelle dynamique de prévention, à travers notamment l'urbanisation.

## **2. Les musulmans et la question de la mosquée au cœur d'un conflit politique et d'une stratégie clientéliste**

L'Union des Musulmans de Trappes (UMT) jouit à la fin des années 1990 d'un pouvoir accru auprès des musulmans trappistes, de plus en plus nombreux sur le territoire. Les nouveaux responsables de cette association prennent conscience du poids politique que les

<sup>666</sup> Les premiers engagements financiers pris dans la convention cadre du GPV, pour la période 2001-2006, sont les suivants : État, 15,2 millions d'euros ; Région d'Île-de-France, 11 million d'euros ; Département des Yvelines, 9,2 millions d'euros ; SAN SQY, 22,9 millions d'euros, Villes (Trappes et La Verrière), 3,5 millions d'euros ; soit au total 61,8 millions d'euros. Selon le directeur des sports de 1995 à 2002, le budget de la ville a été multiplié par « *sept ou huit* » suite à la signature de ce contrat.

<sup>667</sup> L'adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique, n'oublie pas de « *mettre à l'actif du [le maire de 1996 à 2001] le montage du dossier* ».

<sup>668</sup> Le précédent Contrat de Ville prenait fin à Trappes le 31 décembre 1999. Pour ces nouveaux contrats, l'État français augmente son aide de 70 %, c'est-à-dire qu'on passe de 10,4 milliards de francs [1,6 milliard d'euros] à 17,7 milliards de francs [2,7 milliards d'euros] pour la période 2000-2006 (CIV, 1999, 25).

<sup>669</sup> [Circulaire du 31 décembre 1998, dite « Jospin »](#) (Premier Ministre du 2 juin 1997 au 6 mai 2002) relative aux contrats de ville 2000-2006.

<sup>670</sup> [Dossier de presse du CIV, daté du 14 décembre 1999](#). L'augmentation des divers financements y est détaillée page 10. (Consulté le 22/02/2011).

électeurs musulmans peuvent avoir au sein de la ville. Ils décident d'influer sur les relations politiques locales et d'impulser des changements. Concernant la question de la religion, on passe donc d'une gestion apolitique par les anciens, qui refusaient tout engagement politique, selon une attitude traditionnelle des mouvements Tabligh<sup>671</sup>, à une gestion beaucoup plus politique avec les nouveaux responsables de l'association. Ces derniers revendiquent le droit de pouvoir construire un lieu digne du culte, une mosquée.

Courant 1998<sup>672</sup>, l'UMT alerte la presse pour dénoncer le manque de soutien du maire de Trappes, de 1996 à 2001, alors que les musulmans « *souhaitent un lieu de culte pour vivre l'islam en paix* », comme le déclare le secrétaire de l'UMT à l'époque<sup>673</sup>. Ce dernier prévient que « *ma communauté est prête à financer l'achat de terrains et la construction de locaux* ». Il prône le dialogue mais le maire de 1996 à 2001 hésite à leur donner satisfaction et avoue être dépassé par cette revendication publique<sup>674</sup>. La question de la mosquée divise les élus locaux et devient un enjeu préélectoral lorsque l'adjoint à l'urbanisme de Trappes, vice-président du SAN, responsable du groupe socialiste, et opposant au PCF, entre dans le débat. Cet adjoint, futur maire de Trappes, de 2001 à aujourd'hui, prend conscience que la question de la mosquée peut l'aider dans sa quête du mandat de maire. Après sa défaite aux élections municipales de 1995<sup>675</sup>, il rassemble autour de lui tous les soutiens politiques pour faire tomber le PCF et engage des discussions avec l'UMT, par l'intermédiaire d'un responsable au cabinet des élus de Trappes, proche de l'association. Ce contractuel à la mairie de Trappes explique à Deltombe que « *c'est moi qui les ai poussés à se rencontrer. Je lui ai dit : "ça représente un potentiel électoral non négligeable. Vous avez intérêt à vous en occuper. Si vous voulez récupérer la ville, il faut y aller maintenant"*. Et c'est de là que le groupe de travail au SAN s'est constitué » (2003, 212). Entre septembre 1998 et octobre 1999, des réunions de travail sont organisées entre l'UMT et le groupe socialiste du SAN, essentiellement centrées sur les besoins de Trappes.

<sup>671</sup> Le Tabligh, courant souvent comparé à l'action des témoins de Jéhovah, de par sa volonté de séduire sans cesse de nouveaux adhérents, est le premier mouvement à s'imposer à SQY (Deltombe, 2003). Trappes était très proche de ce courant avant l'arrivée du nouveau président à l'UMT. Au sein de la Ville Nouvelle, les grandes tendances musulmanes sont représentées avec le Tabligh, le salafisme, le tijanisme et les Frères musulmans.

<sup>672</sup> Dès 1996, l'UMT évoque la possible création d'une mosquée à Trappes. On remarque que, dès 1995, les musulmans souhaitent se structurer avec la mise en place d'une école où les jeunes musulmans peuvent étudier le Coran. Selon Timnesien (2002), cette prise en main est exemplaire sur le territoire trappiste.

<sup>673</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 20 mai 1998, n° 2630.

<sup>674</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 20 mai 1998, n° 2630. Le maire considère « *en faire déjà beaucoup pour la religion musulmane* », comme par exemple la location à l'association du rez-de-chaussée du 15 place de La Commune de Paris, rapidement transformé en lieu de culte. Aujourd'hui, dans ces appartements, « *tout est écrit en arabe et pour l'intégration des jeunes, ce n'est pas l'idéal* », déplore le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983.

<sup>675</sup> En 1995, il échoue au 1<sup>er</sup> tour, face à la liste PCF, avec laquelle il fait une coalition pour le 2<sup>e</sup> tour.

En octobre 1999, alors qu'aucun accord n'a encore été trouvé, un nouveau président arrive au sein de l'UMT. Selon l'élue de l'opposition, de 1983 à 2001, ce dernier « *dans le droit fil de Tariq Ramadan*<sup>676</sup> [et] a été envoyé [à Trappes] pour faire du religieux ». Certains dénoncent une nouvelle mouvance salafiste<sup>677</sup> dans la localité. Suite à cela, l'UMT change radicalement son discours. Après une période où le discours était prôné, le nouvel homme fort de l'association, encore aujourd'hui président<sup>678</sup>, met la pression sur les élus. Suite à ce revirement, les élus locaux doivent, sous la contrainte, réagir<sup>679</sup>. Une première réunion de travail est organisée le 21 décembre 1999. Le maire, en place depuis 1996, ne souhaite pas réfléchir dans l'urgence et préfère attendre. L'UMT est en désaccord total et accentue sa pression politique, dimension particulièrement valable en fin de mandat, comme le décrit Baslé, avec l'idée de « *censure potentielle* » (2008, 114). L'association assure être prête « *à manifester pour la mosquée [car], à Trappes, le projet n'avance pas* »<sup>680</sup>. Les menaces se transforment en actes, le 28 janvier 2000, où entre 600 et 800 musulmans défilent dans les rues de la ville<sup>681</sup>, avec des slogans chocs, insultants et menaçants envers le maire : « *la mosquée va craquer. [Le maire] va sauter* » ; « *[Le maire], t'es foutu, les musulmans sont dans la rue* ». Les musulmans sont excédés que « *l'élue et la majorité municipale jouent la montre* », tandis qu'au contraire, le premier magistrat de la ville prétend qu'un « *vrai dialogue se noue, avec une volonté commune d'aboutir* »<sup>682</sup>. À demi-mot, l'UMT laisse entendre qu'en cette période préélectorale, elle fera le lobbying auprès des listes concurrentes pour obtenir la mosquée, tout en privilégiant le candidat de l'Alliance Gauche<sup>683</sup>.

<sup>676</sup> Ramadan est décrit comme un « *personnage charismatique du monde islamique, capable de faire réunir les foules* » (Envoyé Spécial, [Qui est Tariq Ramadan ?](#), 2 décembre 2004 [Consulté le 22/02/2011]) mais est critiqué pour « *son double discours* » (*Op. cit.*). Sa position face aux différents courants islamiques reste ambiguë.

<sup>677</sup> Mouvement revendiquant un retour à l'islam des origines, basé sur les fondements du Coran. Selon Bouzar, pour les fondamentalistes, appelés couramment les salafistes, « *la seule façon de rester fidèles au message musulman est de raisonner comme les pieux ancêtres. [...] On fait revivre le passé au présent* » (2005, 3).

<sup>678</sup> Aucune demande d'entretien n'a été acceptée par le président de l'UMT. Ce dernier craignait une énième stigmatisation de l'islam, comme lors du reportage réalisé par Frédéric Brunquell. On constate, tout comme Deltombe, qu'à Trappes, « *le chercheur est confronté à de nombreuses difficultés : rétention d'informations, rumeurs alimentées par des rivalités, inscription de l'islam dans les jeux politiques locaux, etc.* » (2005, 173).

<sup>679</sup> Les élus communistes avouent ne pas être au courant des tractations entre l'UMT et le SAN. L'UMT, elle, assure quant à elle que le projet de construction, en termes de financements et de besoins, est prêt.

<sup>680</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 12 janvier 2000, n° 2715.

<sup>681</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 2 février 2000, n° 2718.

<sup>682</sup> *Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 2 février 2000, n° 2718.

<sup>683</sup> Le président de l'UMT avoue avoir suggéré aux musulmans de voter pour la liste de l'élue de l'Alliance Gauche : « *je n'ai pas dit grand-chose à la mosquée. Chacun savait que [l'élue de l'Alliance Gauche] traitait des questions de l'urbanisme et que c'était avec lui qu'on devait traiter. Aussi, j'ai peut être dit qu'on aimait bien [untel], qui était sur sa liste* » (Deltombe, 2003, 225).

À peine deux mois après la manifestation, les élus locaux réagissent en adoptant, en partie, le projet de mosquée, lors du conseil municipal daté du 27 mars 2000<sup>684</sup>. Le conseil vote quasiment à l'unanimité la modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour permettre juridiquement la réalisation du Centre Islamique de Saint-Quentin en Yvelines<sup>685</sup> (CISQY). Les élus acceptent de mettre à disposition un terrain dans la localité pour la construction du CISQY<sup>686</sup>. Tirnesien, qui a réalisé une étude sur la France des mosquées, explique que « *les pouvoirs publics ne peuvent pas directement financer la construction ou l'acquisition de mosquées, comme tout édifice du culte. Mais les municipalités peuvent mettre à disposition des terrains communaux par bail emphytéotique, c'est-à-dire à très long terme, souvent une centaine d'années, et pour un loyer symbolique* » (2002, 69). Trappes est dans ce cas de figure. Malgré tout, la mosquée est au cœur de toutes les réflexions, tous partis confondus<sup>687</sup>, et entraîne de nombreux débats au sein du PCF local, entre les « *laïcards* » (Directeur des sports de 1995 à 2002) et les autres.

*« On a vécu la montée de la mosquée, avec une mauvaise gestion de nous autres, parce que très emmerdés en réalité. Moi, j'avais participé un peu, un débat entre nous, cocos. Pas très simple... Certains craignaient la montée de l'intégrisme et considéraient qu'il ne fallait pas de mosquée, sinon on aurait été cuits. D'autres, comme moi, pensaient qu'on se faisait plaisir à faible prix parce qu'ils priaient dans des caves, des trucs pas respectueux de leur pratique donc ça rajoutait à leur mauvais égard vis-à-vis de nous. Tout un débat. Faut la faire ou non ? À Trappes ou non ? Encore renforcer cette idée de ghetto ? »*

Élu municipal de 1977 à 2001

Le PCF veut avant tout réfléchir aux répercussions qu'aurait une telle décision. Perdre l'appui des anciens électeurs, séduire de nouveaux adhérents, réduire la violence grâce à la mosquée comme outil de prévention<sup>688</sup> ? La question n'est pas simple et mérite un temps de réflexion. Mais le temps fait défaut aux élus car les élections municipales, prévues en mars 2001, approchent à grand pas. Le climat est particulièrement électrique dans la ville<sup>689</sup> car

<sup>684</sup> Le projet s'articule autour d'un terrain de 7 000 m<sup>2</sup> et d'un édifice de 5 500 m<sup>2</sup>, avec deux salles de prière (homme et femme), un pôle culturel, avec médiathèque et salle de sport, et un pôle éducatif avec salles de cours.

<sup>685</sup> Ce projet de mosquée est le seul dans la Ville Nouvelle, qui n'est pas réellement prête à voir se développer ce type de lieu de culte sur son territoire, comme le concède l'élu municipal de 1977 à 2001 : « *Ah non, la seule à SQY. Vous êtes fou. Des lieux de prière ailleurs, mais c'est tout* ».

<sup>686</sup> La vente du terrain est signée en mars 2001 avec l'EPA de SQY et la mairie de Trappes, ce qui signifie que l'UMT est aujourd'hui totalement propriétaire du terrain du CISQY.

<sup>687</sup> L'élue de l'opposition de 1983 à 2001, explique que « *la mosquée a soulevé des tempêtes. [...] La crainte que les gens avaient quand la mosquée a commencé... "Du coup, on va avoir tous les musulmans de la terre !" Non, ce n'est pas possible. Que fallait-il faire ? [...] C'est une façon de les respecter* ».

<sup>688</sup> La réflexion fut presque identique à Mantes-la-Jolie (Kepel, 1991).

<sup>689</sup> Le Collectif « Islam et Citoyenneté » voit le jour en octobre 1999, sous l'initiative d'une professeure de philosophie au lycée de la Plaine de Neauphle. Ce Collectif est rebaptisé « Croyances et Laïcité » en 2001. « *L'objectif [est] de défendre le vivre ensemble [et de] réunir les forces vives de Trappes soucieuses de l'arrivée de l'intégrisme dans la ville. [...] Je souhaitais réunir tout le monde pour dénoncer cette montée de l'intégrisme,*

malgré la promesse du maire, le groupe de travail concernant le lieu de culte tarde à se mettre en place. L'accord pour la construction de la mosquée n'est pas officiellement signé à la fin de l'année 2000, condition pourtant posée par l'EPA pour que la vente du terrain soit actée.

Cette question de la mosquée fait donc l'affaire des opposants aux communistes, qui officialisent tour à tour leur candidature aux élections municipales de 2001, comme le candidat vert ou encore l'élu de l'Alliance Gauche<sup>690</sup>. Soucieux d'accélérer le processus de construction de la mosquée et de faire pression sur les élus, le président de l'UMT demande à tous les musulmans de s'inscrire sur les listes électorales. Des convois sont organisés pour amener les jeunes musulmans à la mairie pour les inscriptions (Deltombe, 2003)<sup>691</sup>. Selon le président de l'UMT, près de 460 personnes se sont inscrites en quelques jours<sup>692</sup>. Sous la pression<sup>693</sup>, le maire cède et signe l'accord pour la construction de la mosquée, le 9 mars 2001, soit deux jours avant le premier tour des élections municipales. La mosquée est véritablement au cœur de toutes les stratégies politiques, afin de séduire la population musulmane, qui est devenue l'électorat clé de ces élections. Le poids électoral grandissant des jeunes musulmans (Tirnesien, 2002) est la principale cause de ce jeu politique dans les banlieues populaires, et justement dans la délivrance, ou non, d'un permis de construire d'un lieu de culte. Duthu remarque que la nouvelle position de force des électeurs musulmans peut entraîner « *un point de vue clientéliste ou lobbyiste à leur encontre* » (2009)<sup>694</sup>.

L'ancien adjoint à l'urbanisme, candidat de l'Alliance Gauche, remporte le premier tour des élections, le dimanche 11 mars 2001, avec 283 voix d'avance sur le maire sortant, candidat PCF<sup>695</sup>. Lors du second tour, le candidat de l'Alliance Gauche, auquel se sont ralliés tous les partis de gauche, obtient 63,55% des suffrages et remporte les élections

---

*[qui de 1995 à 1999 n'a fait qu'augmenter à mes yeux] et pour bannir les possibles déviances de l'islam. [...] C'est une initiative citoyenne avant tout. Le président de l'UMT a refusé nos invitations ».*

<sup>690</sup> Le candidat de l'Alliance Gauche n'avait *a priori* pas le droit de se présenter s'il était sous l'étiquette du Parti Socialiste (PS), d'où cette dénomination pour pouvoir participer aux élections.

<sup>691</sup> Une interlocutrice se rappelle que son mari a vu « *des bus remplis de jeunes musulmans venir s'inscrire à la mairie en criant des slogans insultants sur le maire* » (Anonyme).

<sup>692</sup> Informations obtenues par Deltombe (2003). Il explique que ce chiffre est supérieur à la réalité, car de nombreux jeunes n'avaient pas de papiers français. Selon nos recherches, on estime, en 2000, qu'il y a eu 260 électeurs supplémentaires sur les listes, comparés à 1999, soit 11 156 électeurs dans la ville.

<sup>693</sup> « *On a du céder à l'exigence des musulmans qui ont mené une campagne habile dont on n'a pas bien pris la mesure. On a pris une décision un peu contrainte. Ils ont bousculé le calendrier. On ne voulait pas prendre la décision avant l'élection... Et ils ont foutu un tel bordel qu'on a été obligés* » (Élu municipal de 1977 à 2001).

<sup>694</sup> « *Islam de France, une affaire de maires* », interview réalisé par Duthu F., 2009. (Consulté le 22/02/2011). L'article est consultable dans le CD d'annexes à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 5 Suppléments divers articles.

<sup>695</sup> Le nouveau maire obtient 39,8% des suffrages, contre 35,6% pour le PCF et 24,6% pour le candidat « Divers droite ». L'abstention est estimée à 46,12%. Subra constate une progression importante de l'abstention dans les villes communistes, et principalement lors des élections de 2001. Il explique que « *ces chiffres sont révélateurs d'une rupture du lien entre les élus et les classes populaires qu'ils sont censés représenter* » (2004, 20).

municipales<sup>696</sup>. Après 72 ans de mandat à la mairie de Trappes, le PCF est renversé<sup>697</sup>. Mais de nombreuses critiques fusent quant à l'attitude du nouveau maire de Trappes. Prudents dans leur propos<sup>698</sup>, de nombreux interlocuteurs n'hésitent pas à dénoncer les manigances politiques du nouveau maire. Selon le maire de 1966 à 1996, le nouveau maire s'est emparé de l'indécision des élus communistes concernant le projet de mosquée pour séduire les musulmans à travers des promesses faites à l'UMT<sup>699</sup>. « *Le maire a été élu grâce à ça. Tout le monde le sait* » tient à préciser le directeur de l'ACT de 1987 à 2003. Selon le directeur des sports de 1995 à 2002, le maire depuis 2001 « *s'est fourvoyé avec les islamistes* ». Le parallèle est rapidement fait entre l'UMT et l'islamisme intégriste. Un élu municipal de 1977 à 2001 avoue que « *[les musulmans intégristes] ont pesé énormément dans le changement de maire dans la ville* ».

Cette nouvelle tactique politique est récente selon Kepel car « *les élus locaux constituent [aujourd'hui] de nouvelles stratégies électorales [...], en choisissant un caïd religieux [...] à même de leur assurer un certain stock de voix pour les élections municipales* » (2004, 137)<sup>700</sup>. C'est donc ce qui semble s'être passé à Trappes où le président de l'UMT a aidé le candidat de l'Alliance Gauche à devenir maire de Trappes en 2001. L'attitude du nouveau maire se rapproche d'une méthode clientéliste<sup>701</sup>, que l'on définit comme « *des relations de pouvoir informelles fondées sur l'échange de ressources entre des individus ou des groupes de statut inégal. Un personnage qui jouit d'un statut supérieur prend avantage de son autorité et des ressources dont il dispose pour protéger et dispenser des bénéfices à un inférieur qui lui retourne ses faveurs sous forme de soutien et de services. La relation clientéliste comporte une dimension coercitive, mais elle est fondamentalement volontaire et fondée sur des intérêts*

<sup>696</sup> On constate, en tenant compte des abstentions, que le candidat Alliance Gauche obtient 30,80% des suffrages des inscrits sur les listes, c'est-à-dire que moins d'un Trappiste sur trois a voté pour lui.

<sup>697</sup> Subra constate que « *la population habitant des communes gérées par le PCF a diminué de plus d'un tiers, [c'est-à-dire] de 2,3 millions en 1989 à 1,4 million en 2001* » (2004, 18).

<sup>698</sup> Certains interlocuteurs prennent des précautions dans leurs propos : « *ce que je vais vous dire, c'est un peu OFF* » (Anonyme). Onze interlocuteurs affirment que les élections de 2001 ont été l'objet de tractations.

<sup>699</sup> Le PCF local avance plusieurs raisons pour expliquer sa défaite. Conscient de n'avoir pas su gérer cette question de la mosquée et de n'avoir pas su répondre à l'attente de la population, le Parti pointe également un accord déguisé entre le maire et la droite pour le faire tomber. Autre raison évoquée, le départ de l'adjoint aux sports de 1989 à 2008 sur la liste du candidat de l'Alliance Gauche. « *C'est un ancien trappiste et bien connu du monde sportif. Il avait des ambitions. Les 280 voix sont pour lui* » déplore le maire de 1996 à 2001.

<sup>700</sup> Kepel explique que « *dans les années 1980, [le phénomène] était l'inverse. La dérive consistait alors en ce que les maires, généralement hostiles à la création de mosquées, utilisaient notamment leur droit de préemption pour empêcher le dépôt de permis de construire des lieux de culte musulmans, et cela principalement sous la pression de pétitions émanant de leurs électeurs, des "Français de souche"* » (2004, 137).

<sup>701</sup> Frégosi identifie huit postures différentes de maires à l'égard du culte musulman. À Trappes, on peut décrire le nouveau maire comme un téméraire clientéliste, car il entend « *mettre sur pied une politique locale de soutien à l'exercice du culte musulman, à partir d'une logique électoraliste s'appuyant sur le relais de notables communautaires. Ils dessinent les contours d'un islam municipalisé* » (2006, 164).

*particuliers et réciproques*<sup>702</sup> » (Caciagli, Jun'ichi, 2001, 569). C'est justement le projet de mosquée qui est ici en balance lors de ces élections. On remarque d'ailleurs que le permis de construire de la mosquée est signé quelques mois à peine après les élections, en juin 2001<sup>703</sup>. De même, dans le cadre de cette relation clientéliste, des places importantes peuvent être promises à des responsables de l'association. À Trappes, sans avoir pu le confirmer, il semble que ce fut le cas avec « *l'ancien président de l'UMT [qui] a été chargé du Grand Projet de Ville à Trappes. J'en connais un autre, dont je tais le nom, qui a trouvé un poste et qui a accès à des dossiers à la mairie alors qu'il ne devrait pas le pouvoir...* » (Anonyme). Geisser et Zemouri (2007) donnent également l'exemple d'un avocat de formation qui a permis au nouveau maire de Trappes de prendre contact auprès des responsables de l'UMT, mais aussi auprès du club de football local. Les répercussions liées aux élections et aux tractations menées entre l'UMT et le maire depuis 2001 font peur aux Trappistes. Le directeur des sports, de 1995 à 2002, livre une anecdote riche sur ce point et décrit les ambitions de l'UMT suite aux élections, et plus particulièrement dans le domaine du sport.

*« Un mec de l'UMT se pointe dans mon bureau. [...] J'avais déjà eu une première histoire avec lui. [...] Une association de prévention... Il y avait dedans des mecs, des Maghrébins bien insérés dans la vie sociale, ingénieurs à Dassault, et [un de mes éducateurs] m'alerte et me dit que dans la salle de réunion, ils tapaient le foot et au bout d'un moment de l'aide aux devoirs. En fait, ils fermaient les cahiers rapidement et on lisait le Coran... Oh putain, il fallait les virer. Donc on les a virés. Ça a mis de la tension si tu veux. Donc le mec de l'UMT vient dans mon bureau et me dit : "Monsieur [le directeur des sports], ça fait pas mal de temps que je demande les équipements et vous ne voulez pas me les donner. Ce n'est pas normal !". Je lui réponds : "Alors déjà, moi, Monsieur, ce n'est pas moi qui donne les équipements, ce sont les élus. Si je vous ne l'attribue pas, la raison est bonne, c'est que je n'ai pas de créneaux de libres". Il rétorque : "Eh ben vous êtes un menteur !". Alors, là, le ton est monté et il a commencé à me chambrer, à me choper. "De toute façon, vous êtes là grâce à notre vote. Si [le maire de la ville] est là, il nous doit ça, c'est nous qui l'avons élu. Si [le maire depuis 2001] est là, c'est grâce à nous. Alors, comprenez les choses". Alors, là, je me suis énervé, je te l'ai insulté, heureusement qu'il s'est barré, sinon je l'aurais frappé ! Lui a renvoyé un truc au [maire de la ville] en disant que je l'avais molesté ! J'aurais bien voulu quand même, mais bon. Ça a fait un foin entre l'UMT et [le maire de la ville]. On s'est injurié, invectivé, mais rien d'autre. Déjà que j'étais en tension avec [le maire]. Donc, moi, j'ai répondu à ça par une grande lettre [au maire]. "Il est fort étonnant de s'entendre dire, par un responsable associatif, [...] qu'il était le seul à élire le premier magistrat de la ville, [...] et que ce premier*

<sup>702</sup> Kepel trouve préoccupant que « *des élus locaux fassent prévaloir des conceptions territoriales pour être réélus et pour assurer la paix sociale, encouragés par des médiateurs qui répètent à l'envie qu'ouvrir une mosquée, c'est fermer une prison* » (2004, 138-139). L'International Crisis Group constate justement que « *c'est souvent dans la perspective d'un hypothétique vote musulman que des élus se lancent dans une politique volontariste audacieuse en faveur de l'exercice du culte musulman* » (2006, 22).

<sup>703</sup> Les travaux pour la construction de la mosquée débutent le 15 septembre 2003. Mais « *beaucoup de gens ne sont pas contents. Comment la ville peut donner un terrain pour faire une mosquée ? [...] Moi, si je veux construire une maison, j'achète un terrain non ?* » (Président du Sporting depuis 1984). L'autofinancement de la mosquée pose problème. Le statut particulier de l'UMT, jonglant entre la loi 1901 des associations culturelles et la loi 1905 des associations religieuses, lui permet d'obtenir des subventions des collectivités. Lahouri explique ainsi que « *la loi 1901 permet d'obtenir des subventions et la loi 1905 des exonérations de taxes foncières* » (2004, 565). On estime la part des habitants de Trappes à 90% du budget total de la mosquée.



*magistrat devait alors lui donner par obligation des créneaux d'office sur un équipement public !". C'était fort du café ! Je l'ai dit autrement. De là, il est parti en conflit avec l'UMT. Il avait promis des choses mais ne pouvait pas tout donner. Donc ça lui a permis de revenir en arrière. Il a essayé de ralentir au maximum la mosquée mais c'était trop tard. Il a profité de ce prétexte, de cette attaque, pour revenir en arrière Mais c'était trop tard. C'était emmerdant pour lui. »*

Directeur des sports de 1995 à 2002

Les musulmans entrent littéralement dans le discours politique suite aux élections de 2001 et s'accordent désormais une légitimité pour négocier avec les responsables locaux. Ces derniers, les pro-communistes du moins, sont gênés par ces nouveaux acteurs. D'ailleurs, suite à cette histoire, le directeur décide de quitter la ville. Il considère que « *ça l'arrangeait, [le maire], que je me casse* », car il souhaitait renouveler les têtes pensantes de la ville, pour la plupart communistes. « *Il voulait virer les cocos* » prévient-il. On observe suite à ces élections une véritable scission entre les anciens trappistes, l'ancienne population locale, et les musulmans<sup>704</sup>. La diffusion du reportage « *Trappes à l'heure de la prière* », le 12 février 2004, dans *Envoyé Spécial*, sur France 2, va justement pointer cette dichotomie et participer à la propagation de l'image : « *Trappes l'intégriste* ». Voici, dans un bref résumé, quelques passages de ce reportage qui a tant posé de problèmes à la ville.

*« Le journaliste est le narrateur du reportage. Il explique qu'il a connu des difficultés pour accéder aux informations lors de ses sept mois d'enquêtes et de tournages. Il précise que ça a été une recherche humaine incroyable mais dans un univers délabré où beaucoup d'interlocuteurs sont coincés et ne peuvent parler de l'islam. Il débute son reportage en décrivant Trappes comme "une ville aux allures de ghetto", où il est "difficile d'être charmé, avec des immeubles fatigués". Pour cela, il plante sa caméra devant un immeuble en délabrement, tagué, où les vitres sont cassées et filme des habitants qui déplorent "être déconsidérés par la ville". Toutefois, le réalisateur oublie de préciser que cet immeuble devait être très prochainement détruit afin d'être reconstruit, dans le cadre du renouvellement urbain local. En ce qui concerne le cœur de son reportage, Brunnuell considère que Trappes est "une ville qui se recroqueville sur elle-même, avec beaucoup de filles voilées ; [...] une cité de repli sur soi avec des adeptes d'un islam pur et dur qui veulent imposer leurs lois et un islam fondamentaliste". Il interviewe anonymement un jeune musulman qui déclare "avoir besoin de la religion. C'est comme un drogué après sa came, je suis apaisé après la prière". Le réalisateur prévient également que 4 000 musulmans suivent la prière du vendredi à Trappes. L'un d'eux, très virulent, explique à Brunnuell que les musulmans veulent "rendre la monnaie de sa pièce à l'État français", après avoir été "persécutés dans les caves". Le journaliste rencontre également des anciens trappistes, comme le directeur de Déclat Théâtre qui lui avoue "ne plus reconnaître la ville que j'aime" et regretter qu'au centre commercial des Merisiers, "il n'y a plus que des boucheries Halal et des bars où il n'y a plus de bière...". Le réalisateur du reportage s'attarde aussi sur la nouvelle librairie musulmane de la ville, ouverte le 3 juillet 2003 et dirigée par un Français converti à l'islam<sup>705</sup>. Plusieurs fois par jour, la librairie, où l'on peut acheter aussi bien des livres que des djellabas, est fermée pour*

<sup>704</sup> Une scission est également visible entre les musulmans noirs africains et les musulmans maghrébins. Selon Deltombe (2003), on peut dire que, de manière générale, les Noirs-Africains ont soutenu le maire sortant, tandis que les autres ont voté pour le nouveau maire. D'ailleurs, au lendemain des élections municipales, l'Association des Musulmans Afro-Européens de Trappes (AMET) est créée pour dénoncer la mainmise de l'UMT et des Maghrébins sur la religion musulmane dans la ville.

<sup>705</sup> À ce propos, « *un Français de souche converti à l'islam est un gaour* » (Tirnesien, 2002, 210).



*cause de prière. Le journaliste décrit le libraire, comme un fondamentaliste<sup>706</sup>, prêchant un islam pur et dur et acceptant la polygamie. Ce dernier explique d'ailleurs au journaliste que "l'islam est un géant qui va conquérir le cœur de chacun. Ce n'est qu'une question de patience. Tout le monde deviendra musulman car l'islam est universel". Le reportage laisse aussi une place importante à la question du voile et à la place des femmes au sein de la religion musulmane et de la ville. Plusieurs interlocuteurs dénoncent, exemples à l'appui, le pouvoir des hommes sur ces dernières. Le journaliste remarque, quant à lui, que "les femmes ne peuvent pas parler tranquillement en présence des hommes". »*

Carnet ethnographique, vendredi 21 novembre 2008,  
« Trappes à l'heure de la prière », Envoyé Spécial, France 2, 12 février 2004<sup>707</sup>.

Ce reportage fait l'effet d'un véritable « tremblement de terre dans la ville de Trappes. Ça a foutu un souk pas possible. Cette réalité n'était pas connue. On se disait que ce n'était pas Trappes ! Ça a remué beaucoup de monde »<sup>708</sup>. Pour certains, cette émission a été « instructive, [...] très intéressante [...]. Ça a pointé la montée de l'intégrisme à Trappes » (Responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001). Cette dernière précise cependant que « 95% des Trappistes l'ont trouvée insupportable »<sup>709</sup>. La quasi-majorité des Trappistes n'ont pas accepté de voir stigmatiser leur ville comme elle l'a été. Par exemple, l'élu municipal de 1977 à 2001 avoue avoir été choqué par « un reportage affreux, [...] absolument dégueulasse ». Et pour se défendre, une table ronde est mise en place, à la demande des élus locaux, par la télévision locale de SQY (TV FIL 78), le 23 février 2004, soit à peine onze jours après la diffusion de l'émission, réunissant les principaux acteurs de la ville<sup>710</sup>. Les élus veulent éviter absolument la propagation d'un tel discours et le maire y déclare que « ce reportage a été d'une souffrance incroyable ». De son côté, le président de l'UMT regrette que cela ait donné « une mauvaise image de l'islam » en montrant « l'islam radical, qui est pourtant une infime partie de l'islam ». Ce reportage n'a pas eu pour unique effet de choquer les Trappistes. L'image de la ville s'est elle aussi détériorée. Auparavant étiquetée de ville rouge, puis décrite comme un ghetto, elle est aujourd'hui stigmatisée par « son intégrisme pur et dur » (Président de Médiannes depuis 2008), critiquée pour être devenue « un laboratoire pour les intégristes<sup>711</sup> » (Responsable du Collectif « Croyances et

<sup>706</sup> Le fondamentalisme cherche à effectuer un retour aux fondements de la religion musulmane. On l'identifie comme le courant salafiste.

<sup>707</sup> Dans ce reportage, on perçoit les trois caractéristiques du travail journalistique sur les banlieues étudié par Mucchielli (2001) : la co-construction de l'image, la déformation de l'évènement et la stigmatisation du quartier.

<sup>708</sup> Discussion informelle avec le responsable des archives du Musée de la ville de SQY.

<sup>709</sup> Cette interlocutrice précise que le journaliste, suite à ce reportage, « a été menacé de mort ».

<sup>710</sup> Émission intitulée « Trappes et son image ». Le maire depuis 2001 et le maire de 1966 à 1996 sont présents, ainsi que les principaux responsables religieux, tels que le président de l'UMT, le pasteur de l'église réformé ou le prêtre de la paroisse locale, ainsi que des opposants politiques ou encore tout simplement des habitants.

<sup>711</sup> « Laboratoire, parce que c'est l'idée d'un microcosme qui permet d'observer dans un espace réduit la possibilité d'étendre la religion et que le prosélytisme gagne du terrain le plus facilement possible » (Responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001). Selon le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, « on sait qu'il y a un prêche très dur à Trappes. On voit dans les immatriculations des

Laïcité » depuis 2001)<sup>712</sup>. Il est vrai que depuis 2001, et la méthode clientéliste du maire lors des élections, la place des musulmans au sein de la ville reste ambiguë. Tout comme celle du maire qui se retrouve en position inconfortable, avec le devoir de satisfaire, d'un côté, des promesses et, de l'autre, de ne pas perdre la face devant les autres électeurs<sup>713</sup>. D'ailleurs, le maire avait fait de cette question de l'image son cheval de bataille politique, en faisant campagne avec le slogan politique suivant : « *Il est temps de changer l'image de Trappes* ». Et c'est avec cette intention qu'il a entamé son premier mandat. Rappelons que, comme l'explique le président d'une association locale<sup>714</sup>, « *Trappes court derrière son image depuis des décennies* » (Table ronde, TV FIL 78, 2004), malgré plusieurs actions « coup de poing » qui ont été menées au cours des années 1990, comme le projet de « Démarche Image » au collège Gagarine. Le nouveau maire souhaite lui s'attaquer à cette question de l'image dans une perspective à long terme.

### 3. Le nouveau maire : symbole de la rupture et d'une nouvelle stratégie politique

Après 72 ans à la tête de la ville, le PCF est renversé par le candidat d'Alliance Gauche, qui, dès son arrivée, souhaite faire oublier le passé communiste de la ville et désire réécrire l'histoire de la commune<sup>715</sup>. Pour cela, comme il l'indique lors de sa campagne pour les élections de 2001, il veut améliorer l'image de la ville et lui enlever cette étiquette négative qui lui « colle à la peau » depuis de longues décennies. Pour cela, il propose un nouvel avenir pour Trappes.

---

*voitures à la mosquée... Ça vient de toute la France. Les RG sont sur les dents en permanence dans la ville. Des gens sont placés sous surveillance de manière permanente ».*

<sup>712</sup> Cette dernière, qui se sait décrite comme « *LA laïque* » par l'UMT, regrette que « *La laïcité devient une négation de la religion* ». Ce que confirme le secrétaire général de l'UMT depuis 2006 qui avoue que « *le laïc empêche ma liberté d'agir* ». Ce type de propos rejoint l'idée développée par Frégosi, lorsqu'il explique que « *la laïcité est d'abord perçue comme contraire à l'essence même de l'islam* » (2008, 56).

<sup>713</sup> Comme l'explique Duthu (2008), la pratique de l'islam est particulièrement liée aux décisions des élus locaux. La personnalité du maire, ses convictions, ont un rôle fondamental à jouer dans la construction, ou non, des mosquées. Duthu considère que les maires agissent en fonction de leur vision personnelle de la laïcité, et non en fonction de leur couleur politique. Le maire depuis 2001 a refusé de la rencontrer en évoquant conduire, lui, une politique républicaine au sein de sa ville. Cette réaction constitue la seule réponse négative de l'étude.

<sup>714</sup> L'association « *Trappes images* » est créée suite à la diffusion d'un reportage diffusé dans *La Marche du Siècle*, sur France 3, le 18 octobre 1995. Ce reportage, « *non équilibré et caricatural* », avait « *consterné* » le maire de 1966 à 1996, comme il l'avouait dans *Paroles de Jeunes*, de mars 1996, le n° 11.

<sup>715</sup> Toutefois, lorsqu'il est demandé au maire depuis 2001 de décrire sa ville, il met en avant la solidarité, faisant référence au passé ouvrier et à ces valeurs. La nouvelle équipe municipale conserve également certains événements mis en place par les communistes locaux, comme la soirée des mérites sportifs – « *144 sportifs sont récompensés en 2009* » (Président de l'OMS depuis 1994) – et celle de la remise des diplômes pour les scolaires.

*« Un nouvel avenir pour Trappes. Il est temps de changer l'image de Trappes.*

*Nous voulons :*

- *vous donner la parole dans les comités de quartier ;*
- *améliorer la sécurité des personnes et des biens ;*
- *faire progresser la qualité de vie dans les quartiers ;*
- *avoir une véritable politique de la jeunesse et de la culture ;*
- *redresser la situation financière de la ville ;*
- *accélérer la diversité de l'habitat ;*
- *faire de l'école une priorité.*

*Ouvrons ensemble les fenêtres de l'espoir ! »*

Tract distribué lors de la campagne politique de 2001<sup>716</sup>

Ce tract symbolise parfaitement la rupture voulue par le nouveau maire et son souci de lutter contre l'image négative véhiculée par la ville. Et, selon lui, les communistes en sont une des raisons. Ainsi, on remarque, dès son arrivée à la tête de la ville, *« une volonté du maire de faire table rase de toute l'histoire qui a précédé. Tous les cadres ont giclé. [...] Oui, il veut faire table rase. C'était très bizarre. Certains se sont fait "shunter" »* (Directeur de l'ACT de 1987 à 2003). *« J'ai tenu deux ans après [le nouveau maire] »* précise-t-il<sup>717</sup>. Il rajoute que pour le maire, *« ce qu'il fallait, c'était rayer les cadres, revoir l'histoire, repartir sur autre chose »*. *« Du coup, il a tué les têtes qui pouvaient émerger »* prévient le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993.

Le président de l'ACT de 1995 à 2001, qui a *« abandonné son mandat après deux mandats de trois ans »*, regrette, comme beaucoup de responsables associatifs de l'époque, *« suite à l'élection du [nouveau maire], une reprise en main politique [de] l'ensemble des associations locales soupçonnées, à tort ou à raison, d'être proches du PCF. Les budgets ont été considérablement revus à la baisse »*. Le maire a voulu éviter toute rébellion associative, possible cœur d'une révolte. Pour cela, il *« a voulu municipaliser les associations parce que des mecs peuvent être gênants politiquement. On élimine les gens dangereux politiquement. À SQY, c'est comme ça depuis des années... Les mecs reconnus dans la ville, ça draine des foules »* (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993), et sont, pour le maire, politiquement un danger. Afin d'éviter la destruction de l'histoire associative de la ville, certains représentants tentent de se réunir pour lutter contre ce processus, sans parvenir à leurs fins.

*« On s'est rencontré après les municipales, entre quelques associations, Médiannes dont la présidente était [la responsable du Collectif "Croyances et Laïcité" depuis 2001], Déclic Théâtre avec [son directeur depuis 1993], jamais été encarté mais proche de gens communistes. Des réunions occultes au final pour réfléchir au moyen de résister après 2001.*

<sup>716</sup> Le maire depuis 2001 a repris le credo politique des socialistes trappistes des années 1980-1990, car les élus locaux socialistes déclaraient déjà en 1987 qu'il fallait *« changer l'image de la ville »* (*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 1987, n° 2005, 2).

<sup>717</sup> La directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001 explique qu'elle a quitté son poste en 2001, *« parce que je ne voulais pas travailler avec le maire socialiste qui venait de nous piquer la ville, tout simplement »*.

*Je pense qu'il y a eu encore quelques réunions [après mon départ] ... Forcément. Les réunions étaient très trotskistes<sup>718</sup> on va dire. Pas d'écrit, rien. Sur la stratégie possible pour résister, analyse de la situation, tentative de déstabilisation. Ça a duré jusqu'à mon départ et un peu après. »*

Directeur de l'ACT de 1987 à 2003

Malgré une réelle volonté de lutter contre la municipalisation associative, « on voit beaucoup de présidents d'associations qui sont partis en 2003-2004 et qui ont été remplacés. [...] C'est marrant » ironise le directeur de l'ACT de 1987 à 2003. Une véritable rupture politique s'opère avec une réelle détermination du maire de marquer de son empreinte son arrivée. Par exemple, il propose de changer le nom du journal municipal, qui, en octobre 2001 devient *Trappes aujourd'hui* en remplacement de *Trappes Information Municipale (TIM)*, créé en 1978. Par ailleurs, la *Revue de Presse* municipale, réalisée par le service documentation de la ville depuis 1981, n'est pas réactualisée suite aux élections. De la même manière, la diffusion du magazine *Paroles de Jeunes*, inventée en novembre 1992, suite au blocage du gymnase Gagarine et à la demande des jeunes, est suspendue lors de la sortie du n° 26 en juin 2001. « Je suppose que sa suppression est due au fait que ce journal était trop marqué par l'équipe précédente » remarque le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009. Le responsable du magazine *Paroles de Jeunes* de 1993 à 2001 regrette amèrement cette décision. « C'est compliqué. Un nouveau maire arrive avec un nouveau mandat ! Beaucoup de changements... Ça devait laisser la place à un site Internet pour les jeunes qui, au final, laissera place à un site Internet pour la ville en février 2002 »<sup>719</sup>.

« Il tire à boulets rouges sur tout ce qui était coco » conclut le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993. Ce dernier est d'ailleurs très virulent envers le nouveau maire, en raison notamment d'un désengagement financier de la municipalité, ce qui nuit à l'activité quotidienne de son association. Toutes ces critiques sont cependant très révélatrices de la politique menée par le maire, qui a, dès sa prise de fonction, proposé de faire évoluer l'image de la ville en changeant par exemple le logo de la commune et le nom de Trappes. Il souhaite y accoler « en Yvelines » afin de faire oublier ou d'atténuer l'ancien nom. Il espère la promouvoir grâce à la richesse, autant financière que promotionnelle, de SQY. Ce

<sup>718</sup> En référence à Léon Trotski (1879-1940), révolutionnaire communiste.

<sup>719</sup> Une énorme déception est perceptible chez cet interlocuteur, responsable du magazine de 1993 à 2001. Il regrette que les jeunes aient été dépourvus, sans raison, d'un moyen de communication et d'expression. « Les jeunes pleurent désormais. Ils disent : "On avait moyen pour une fois de parler librement des sujets qui nous intéressent". Ils avaient une tribune sur laquelle ils pouvaient discuter, parler librement. Ils ne l'ont plus. Et c'est fort dommage ».

changement choque certains anciens habitants trappistes, privés soudainement de leurs racines<sup>720</sup>.

*« Je suis pas du tout d'accord avec le maire d'appeler "Trappes en Yvelines". C'est plus un logo. Mon logo c'était "Trappes la ville qui bouge" et parfois je disais "qui bouge un peu trop". "En Yvelines" ça veut dire changer d'image de marque et être plus bourgeois. Il ne suffit pas d'accoler "en Yvelines" à Trappes pour modifier la ville, car nous n'avons pas à rougir de ses origines et de son histoire »*

Maire de 1966 à 1996

Dans une interview qu'il livre au journal en ligne *Riposte Laïque*, le maire de 1966 à 1996 rajoute que *« ce qui m'horripile aujourd'hui, et beaucoup de Trappistes avec moi, c'est l'obstination du maire d'appeler notre ville Trappes en Yvelines »*, ce qu'il considère être tout simplement *« un slogan politique »*<sup>721</sup>. Au final, tous les interlocuteurs rencontrés sont parfaitement conscients que, *« depuis 2001, la ville se modifie<sup>722</sup>, [notamment depuis le] changement de couleur politique de la ville<sup>723</sup> »* (Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique). Une bonne image est tout simplement pour le maire un moyen de prévention. Pour cela, il est prêt à prendre des décisions qui peuvent choquer les anciens trappistes. Autre moyen de prévention privilégié par le maire depuis 2001, la transformation urbaine de la commune.

## 4. L'urbanisme : un outil politique au service d'une nouvelle stratégie de prévention

Depuis l'arrivée du maire, en 2001, nombreuses sont les transformations urbaines visibles au sein de la ville. Le nouveau maire, urbaniste de métier, a privilégié cette démarche urbaine au profit de l'approche humaine. Très critique vis-à-vis de l'héritage urbain - *« les quartiers sont dessinés ici de manière très "fouillis" ... Quand on voit le plan, il n'y a pas de schéma...*

<sup>720</sup> Précisons que, malgré la volonté du maire de changer le nom de la ville et d'afficher *« Trappes en Yvelines »* sur le site officiel de la commune ou sur les courriers à en-tête, ce changement de nom n'est pas officiel sur le plan administratif car la procédure n'a pas abouti. Il est encore préconisé d'emprunter le nom de *« Trappes »*.

<sup>721</sup> Le maire de 1966 à 1996, *« Je confirme que [le maire depuis 2001] a été élu en 2001 grâce au vote musulman »*, *Riposte Laïque*, 2010. (Consulté le 22/02/2011). Pour rappel, l'article est consultable dans le CD d'annexes, à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 4 *Riposte Laïque*.

<sup>722</sup> De manière positive pour certains, de manière négative pour d'autres.

<sup>723</sup> Le président du SCAAN de 1977 à 1981 rappelle que *« l'évolution [de la ville] ne procède pas seulement du changement de municipalité. C'est évident que des choses se font aujourd'hui sur des choix d'hier. On hérite de projets. Par exemple, [le maire depuis 2001] a reçu l'argent gagné par [le maire de 1996 à 2001] »*.

*On ne comprend pas trop ce qui a été voulu<sup>724</sup> » - il a voulu s'attaquer dès son élection à ce problème qui est pour lui une des raisons de la déchéance de la commune. Il s'oppose alors à Paquot qui considère que « l'urbanisme est un problème, pas une solution » (2007, 22). Pour cela, il a pu profiter du financement du Grand Projet de Ville obtenu en 1999 par l'ancienne équipe municipale<sup>725</sup>, c'est-à-dire le GPV 2001-2006 Trappes – La Verrière. Ce GPV, qui s'inscrit dans le Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU), représente une manne financière indéniable pour les municipalités<sup>726</sup>. Ce dispositif GPV se définit comme « un projet global de développement social et urbain qui vise à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans leur agglomération [et] permet la mise en œuvre d'opérations lourdes de requalification urbaine [avec] des programmes portant sur la restructuration du bâti [...] » (CIV, 1999, 9). Toujours dans une logique de prévention le maire depuis 2001 a, dans un premier temps, proposé un réaménagement du territoire, et a, dans un second temps, lancé un vaste programme de « résidentialisation ».*

## **4.1 Réaménager le territoire pour le rééquilibrer socialement**

Derrière cette idée de réaménager le territoire, il y a véritablement l'envie de rééquilibrer socialement la ville à travers la transformation urbaine. Par cela, on comprend que l'urbain devient un outil politique pour la municipalité, un moyen de prévention, c'est-à-dire qu'il permet, à plus ou moins long terme, de modifier le tissu social local et d'éviter toute stigmatisation abusive et débordements intempestifs. On est proche ici des fondements de la théorie de l'écologie urbaine et sociale et du processus d'invasion-succession propre aux travaux de Park, Burgess et Mc Kenzie (1925). L'arrivée progressive d'une nouvelle population sur le territoire peut aider à changer l'image de la ville mais aussi l'ambiance, le climat, au sein de celle-ci. Les élus locaux sont-ils dans la logique de déplacer les pauvres pour résoudre la question sociale (Stébé, 1999) ? Un déplacement, c'est-à-dire un départ de la ville, plus ou moins forcé, des habitants les moins aisés est-il à l'ordre du jour ?

D'emblée, la municipalité profite de nombreux dispositifs pour mettre en œuvre ses projets. Le 13 février 2002, une convention est signée pour prolonger le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du GPV jusqu'en 2008, et le 28 juin de la même année, le Schéma de Cohérence

<sup>724</sup> Rappelons que la ville a été détruite à 70% lors de la Seconde Guerre Mondiale et que la reconstruction a été en quelque sorte hâtive et désordonnée.

<sup>725</sup> Pour rappel, le GPV succède au Grand Projet Urbain (GPU), qui avait été lancé par le Comité Interministériel des Villes (CIV) le 25 juillet 1991 mais qui n'entrera réellement en vigueur qu'en 1994.

<sup>726</sup> Le directeur des sports de 1995 à 2002 précise que « le budget a été multiplié par sept ou huit » suite au GPV.

Urbaine<sup>727</sup> (SCU) de la ville est validé par les instances responsables. Les travaux de rénovation débutent également dans la dynamique de la loi Borloo<sup>728</sup> du 1<sup>er</sup> août 2003<sup>729</sup> et du décret du 9 février 2004<sup>730</sup>. Dans la lignée de ces dispositifs, un protocole est signé le 27 mars 2003 entre la ville et la Société Anonyme HLM SAREPA (Groupe Expansiel)<sup>731</sup> pour la cession du parc de logements de l'ancienne SEM SATRA qui laisse un déficit d'une trentaine de millions d'euros à la municipalité. Ce protocole marque définitivement l'échec du rachat du parc locatif par la ville, souhaité par l'ancienne équipe municipale.

Avant d'entreprendre la construction de nouveaux logements, il faut avant tout démolir. Des démolitions, déjà entreprises sous le maire de 1966 à 1996, sont réalisées afin d'aérer le tissu urbain et éviter une trop grande concentration d'HLM. L'idée est simple : raser certaines barres d'immeubles pour reconstruire des logements neufs et permettre l'accession à la propriété, afin de rééquilibrer socialement la ville. On constate d'ailleurs que 241 logements sociaux ont été démolis au sein de la ville entre 1999 et 2003 (Rapport du Conseil Départemental de l'Habitat, 2004). La nouvelle équipe municipale souhaite justement diminuer le pourcentage de logements sociaux sur la commune<sup>732</sup>. Ces projets de démolition divisent la population. D'un côté, certains les souhaitent pour éviter que le quartier se transforme en un vase clos ; de l'autre, les anciens, plus nostalgiques, regrettent de voir partir en poussière leurs derniers souvenirs<sup>733</sup>.

Pour éviter tout malentendu avec les habitants concernant ces transformations urbaines, la mairie depuis 2001 décide, suite à la loi du 27 février 2002<sup>734</sup>, de créer des comités de

<sup>727</sup> Ce SCU est un outil d'aménagement et de développement urbain, c'est-à-dire un schéma de stratégie territoriale qui s'inscrit dans le long terme avec une vision globale de la localité.

<sup>728</sup> J-L. Borloo devient Ministre Délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine le 8 mai 2002.

<sup>729</sup> [Loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003](#) d'orientation et de Programmation Nationale de Rénovation Urbaine (PNRU). L'article 10 de cette loi met en place l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), en vue de réduire les inégalités sociales. L'État et les collectivités territoriales mettent en œuvre, par voie de conventions pluriannuelles, des programmes d'action dans les ZUS. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>730</sup> [Décret n° 2004-123 du 9 février 2004](#) relatif à l'ANRU. Ce décret fixe les orientations générales de l'agence. Trappes signe le 16 janvier 2006 la convention de rénovation urbaine portant sur plusieurs quartiers. Le but est le désenclavement physique et la diversification de l'offre de logement (Consulté le 22/02/2011).

<sup>731</sup> Le protocole est signé par l'État, le GPV, le SAN SQY, la Caisse des Dépôts, le Coop Logement, et l'Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (ANPEEC). « *La signature de ce protocole traduit la volonté manifeste de toutes les parties de mettre fin à une situation financière porteuse de risques pour Trappes* » ([Rapport d'observations définitives, Commune de Trappes, Chambre régionale des comptes d'Île-de-France](#), 2007). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>732</sup> Le pourcentage des logements sociaux a souvent été un sujet tabou dans la ville. Proche des 80%, parfois même supérieur, la nouvelle équipe municipale souhaite s'approcher des 70%.

<sup>733</sup> Voici, entre autres, un [article paru le 30 septembre 2005 sur le site AC !](#), dénonçant les multiples démolitions dans la ville de Trappes. (Consulté le 22/02/2011). L'article est consultable dans le CD d'annexes à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 5 Suppléments divers articles.

<sup>734</sup> [Loi n° 2002-276 du 27 février 2002](#) relative à la démocratie de proximité. Cette loi rend obligatoire la création de conseils (comités) de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants. Pour les villes de 20 000 à 79 999 habitants, la création de ces conseils de quartiers est fortement souhaitée. (Consulté le 22/02/2011).

quartier. Ces derniers ont pour objectif, selon le maire, de « *créer du lien social dans les quartiers* »<sup>735</sup> et d'agir en toute transparence avec les Trappistes.

*« Il y a eu l'instauration des comités de quartier et c'est un bon moyen d'avoir une oreille sur ce qui se fait et ce qui se dit. C'est bien. Et quand il y a une grosse opération de renouvellement urbain, on met en place un comité de suivi, avec une réunion d'informations pour la population et qui élit un certain nombre de représentants qui suivent le dossier de bout en bout avec les élus et les services. Ce qui nous a conduit à modifier des démolitions par exemple... »<sup>736</sup>*

Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique

« *Ces conseils marchent bien* » précise le médiateur culturel à « *Mémoire de Trappes* » de 1999 à 2009, sans ignorer que cette démarche est longue à instaurer auprès des habitants. Du côté des anciens élus communistes, on se souvient avoir déjà fait « *des réunions avec les quartiers, alors qu'on croit maintenant créer les comités de quartier. On leur demandait quel type d'équipements les habitants voulaient, leurs volontés, les souhaits,...* Moi, j'ai toujours vu intervenir les gens dans les quartiers, prendre la parole. [...] Mais la plupart des "braves gens" que l'on convoquait n'osaient pas [parler]. Il fallait les pousser, les faire écrire. La démocratie est dure à mettre en place et je n'ai pas trouvé le bon système » (Président du SCAAN de 1977 à 1981). Le maire de 1966 à 1996 critique quant à lui le prétendu pouvoir démocratique des comités de quartier.

*« On parle des comités de quartiers comme l'élément central de la ville. Je connais des gens qui y sont. C'est bien pour organiser un repas, un barbecue, mais mes connaissances en sont parties parce que c'est un faire-valoir du maire et ça ne sert pas à grand-chose. Les grands projets n'y sont pas discutés. Le maire affirme ouvrir le dialogue et parle beaucoup de démocratie, ce qui est bien, mais dans la réalité, ce n'est pas forcément ressenti comme ça, notamment par les jeunes ou l'associatif. »*

Maire de 1966 à 1996

Selon le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, « *tout le monde se gargarise avec [ces comités], mais c'est ridicule. C'est du pipeau* », expliquant qu'il y a plus de postes à pourvoir que de candidats, ce qui semble être une habitude dans les projets de la Politique de la Ville, où « *la participation des habitants se réduit le plus souvent [...] à une manipulation* » (Epstein, Kirszbaum, 2006, 46). On serait dans une démarche purement informative et non pas interactive, où au final les élus obtiendraient gain de cause. Pourtant, très vite, des barres d'immeubles sont démolis, ce qui fait dire à Gaultier et Rouzeau, dans un

<sup>735</sup> Selon Bacqué et Denjean, ces comités de quartier « *sont déterminants dans le maillage social qui fait vivre un quartier* » (2006, 117). Il semble pourtant que ce soit du lien social de « *façade* ».

<sup>736</sup> Le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983 corrobore ces propos. « *Le quartier Macé est à part et il va être rénové. Une discussion a eu lieu avec les habitants. Ils ne voulaient pas de la démolition comme prévu. La mairie a fait demi-tour et, pour une fois, les habitants ont été écoutés* ».



rapport d'évaluation départementale de la Politique de la Ville, que « *Trappes est en avance comparé aux autres villes comme Sartrouville ou Les Mureaux* » (2004, 130). Annoncée dans le programme du maire avant les élections, la rénovation urbaine est bien un axe fort de sa politique locale.

*« Depuis [...] 2002, on est dans la très grande rénovation urbaine, basée sur un principe très fort : changer... Offrir de nouvelles possibilités dans le parcours logement des habitants et faire venir de nouveaux habitants. Le principe politique est tel que ceux qui sont là sont nos concitoyens et doivent le rester en tant que tels mais si on veut rendre la ville plus équilibrée, il faut des apports extérieurs, d'où l'importance de la rénovation urbaine. »*

Maire depuis 2001

La politique locale est claire : « *la municipalité veut inverser la tendance, [ne plus faire] dans le social, rééquilibrer et amener d'autres populations<sup>737</sup> avec un électorat moins à gauche, avec une volonté de rééquilibrer* » (Président du SCAAN de 1977 à 1981). « *Il attire une population nouvelle et c'était son but [...], pour dé-ghettoïser* » remarque le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009. Et comme le prévaut la théorie de l'écologie urbaine, le prix de l'immobilier augmente en fonction à Trappes. « *Le prix du m<sup>2</sup> monte [et] on voit que la ville change quand le prix du m<sup>2</sup> augmente* » remarque le médiateur culturel. « *Les pavillons commencent à coûter cher ici. Ils rattrapent les villes avoisinantes. Ça veut dire beaucoup de choses...* », explique le président de la section natation de l'AOT depuis 2005. Quelques critiques sont cependant émises sur cette idée de rééquilibrage, car en faisant « *partir certains groupes de personnes et laisser venir des gens plus aisés, [il y a un] rééquilibrage social mais pas forcément de mixité* », interpelle un ancien élu municipal, de 1977 à 2001. Des habitants se questionnent même sur la place qui leur est réservée dans l'évolution et la transformation de la ville : « *comment voulez vous qu'on achète à Trappes quand on fait que des petits boulots, des ménages, ... [...] C'est malade, c'est n'importe quoi* » observe le président du Sporting depuis 1984. L'adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique, tempère ce type de propos en expliquant que « *40% des programmes d'accession à la propriété [proviennent] de la ville. Ce qui veut dire qu'on avait peut être une vision étroite de la population et elle est peut être beaucoup plus diverse que simplement immigrée, en difficulté et ouvrière* ».

Malgré ces remarques sur le fond, sur ce renouvellement de la population, qui interpelle nombre d'habitants, la forme des travaux satisfait l'ensemble des Trappistes. Voici un panel de réactions : « *la réhabilitation, c'est fantastique* » ; « *maintenant, c'est plus agréable au*

<sup>737</sup> Selon un opposant politique, le maire aurait avancé l'idée de « *blanchir la population au lieu de dire qu'on va travailler sur la mixité ! C'est grave...* » (Anonyme). Les propos restent cependant au conditionnel.

*niveau de l'urbain* » ; « *maints endroits sont désormais aérés verdoyants* » ; « *aujourd'hui, beaucoup de gens de la ville prennent conscience et travaillent pour mettre propre la ville. Ils coupent les haies, les mauvaises herbes, arrosent les plantes dans leur jardin, etc.* »<sup>738</sup>. Et afin de sécuriser l'habitat, les squares, la municipalité entreprend un large projet de « résidentialisation », toujours dans un souci de prévention, pour éviter les débordements, délimiter les territoires et rendre les habitants responsables de leur quartier.

## 4.2 La résidentialisation comme moyen de prévention situationnelle

La loi Borloo du 1<sup>er</sup> août 2003, qui a fixé les principes généraux de la réhabilitation dans les banlieues populaires, met en avant les opérations de « résidentialisation »<sup>739</sup>, qui se sont affirmées, depuis quelques années, comme l'une des principales composantes du renouvellement urbain, avec l'aménagement, la réhabilitation, la démolition, la reconstruction (Vallet, 2007). La « résidentialisation » se définit comme « *l'ensemble des travaux d'aménagement sur les espaces privés ayant pour finalité d'établir une distinction claire entre l'espace public extérieur et l'espace privé des immeubles de logements locatifs à vocation sociale et des copropriétés en difficulté, et d'en améliorer la qualité résidentielle* » (Arrêté du 31 janvier 2005, Agence Nationale de la Rénovation Urbaine [ANRU])<sup>740</sup>. Ces projets résultent à la fois « *d'une clarification des domanialités dans les grands ensembles* » (CERTU, 2007, 18) et « *d'une requalification des espaces* » (*Op. cit.*, 18). Cette démarche est double et peut être perçue à la fois sous un angle urbanistique et sous un angle sécuritaire (Chédiac, 2009). Avec la résidentialisation, les attentes sont multiples : le changement d'image des lieux, la rupture avec le modèle du grand ensemble, l'amélioration des conditions de gestion des espaces, la sécurisation avec une réponse aux conflits d'usage posés par la présence des jeunes au pied des immeubles (Vallet, 2007). Tout ceci répond parfaitement à la demande des élus locaux qui mêlent l'urbain et la prévention, le bâti et la sécurité. C'est d'ailleurs « *une insécurité préoccupante [qui est] à l'origine de la résidentialisation* », selon

<sup>738</sup> Président de la section natation de l'AOT depuis 2005 ; Directrice de cabinet du maire de 1989 à 2001 ; Directrice du collège Gagarine de 1990 à 1996 ; Médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009.

<sup>739</sup> [Loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003](#) d'orientation et de Programmation Nationale de Rénovation Urbaine (PNRU). L'article 6 de cette loi fixe les objectifs du PNRU et détermine les opérations d'aménagement urbain, de réhabilitation, de « résidentialisation », de démolition et de production de logements. Ce texte de loi fixe un objectif quantitatif de 200 000 logements résidentialisés, puis 400 000 après prolongation du PNRU. (Consulté le 22/02/2011). Cette loi est le premier texte législatif à emprunter le terme de « résidentialisation », qui est utilisé depuis les années 1990 dans le monde de l'aménagement urbain.

<sup>740</sup> [Arrêté du 31 janvier 2005](#) portant approbation du règlement général de l'ANRU. (Consulté le 22/02/2011).

un rapport de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction<sup>741</sup> (2002, 9). Le rapport prévient tout de même qu'« *elle ne doit pas être uniquement synonyme de sécurisation* » (*Op. cit.*, 11).

À Trappes, ce programme fait l'affaire des élus car il permet d'une part, de sécuriser l'habitat et de tranquilliser les habitants, et, d'autre part, de participer à la rénovation urbaine. L'aspect sécuritaire semble toutefois valorisé par les élus, dans l'optique de pacifier les zones difficiles de la ville, principalement la cité des Merisiers.

*« La résidentialisation, ça permet aux gens d'être chez eux, et quand leurs enfants jouent au bas de l'immeuble, ils sont en sécurité. Ils ne peuvent pas s'échapper. Une certaine tranquillité et finalement, au début, ça grognait un peu et, maintenant, on voit que les gens sont beaucoup plus tranquilles. »*

Maire depuis 2001

La mairie adhère totalement à ce que Vallet nomme la « *prévention situationnelle* » (2007, 19), principe s'appuyant sur les travaux de l'École de Chicago et ceux précisément de Shaw et de Mc Kay (1942), où il est constaté une forte relation entre le nombre de délinquants habitant un quartier, le pourcentage de locataires et la mobilité résidentielle. La théorie de la désorganisation sociale de Thomas et Znaniecki (1918) peut y être associée. À Trappes, depuis l'arrivée du maire en 2001 et surtout de la directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005, qui avoue avoir un profil « *moins socio* » que son prédécesseur<sup>742</sup>, on s'inscrit, à travers ces opérations de résidentialisation, dans le champ des politiques anglo-saxonnes de prévention de la délinquance. Auparavant, la mairie était plus axée vers « *l'éducation, [...] ce qui correspond à une conception française de la prévention de la délinquance. C'est quoi ? Simplement le fait qu'on doit protéger la personne la plus vulnérable, la plus fragilisée pour éviter qu'elle ne dérape. Maintenant, on travaille à la fois sur les conceptions françaises, qui marchent toujours, mais surtout sur les conceptions anglo-saxonnes. Donc on travaille sur les cibles vulnérables, qui peuvent être des personnes, des biens, ... Aujourd'hui on jongle sur les deux conceptions* » précise la directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005. Aujourd'hui, la loi du 5 mars 2007<sup>743</sup> sur la prévention de la délinquance figure comme un

<sup>741</sup> « [La résidentialisation : quelle approche pour la Direction Départementale de l'Équipement \(DDE\) ?](#) », Actes du séminaire du 16 janvier 2002. (Consulté le 22/02/2011). Les responsables de ce séminaire tiennent à prendre des précautions avec ce « *mot-valise* » (2002, 5) et affirment « *qu'il faut s'en méfier* » (*Op. cit.*, 5). Ce rapport est consultable dans le CD d'annexes, à la rubrique 8 Suppléments, 5 Rapport sur la résidentialisation.

<sup>742</sup> Son profil : « *ingénieur sécurité, juriste de formation, de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, de l'IHEDN, de l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI)* ».

<sup>743</sup> [Loi n° 2007-308 du 5 mars 2007](#) portant réforme de la protection juridique des majeurs. La loi entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009. (Consulté le 22/02/2011).

tion essentiel de la politique locale. On passe de ce fait d'une politique de prévention plus humaine à une politique plus ciblée sur l'urbain, les biens.

La résidentialisation constitue un exemple parfait de ce nouveau mode de prévention. Désormais, on insiste plus sur la différenciation entre « *l'espace privé et l'espace public* » (Directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005), plutôt que sur le désœuvrement des jeunes. Ceci participe à changer l'image de la ville car, par exemple, auparavant, « *dans les espaces collectifs, tout le monde se renvoyait la balle entre les bailleurs sociaux, la mairie, ... Donc personne ne lavait. Maintenant que tout est fermé, c'est plus clair et plus... propre*<sup>744</sup> » constate le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009. Bien entendu, les élus sont conscients que « *ce n'est pas l'urbanisme qui change la vie des gens... Mais ça y participe* » (Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique), comme au niveau du square Thorez<sup>745</sup> ou du parking des Merisiers<sup>746</sup>, où la sécurité urbaine est plus respectée. Il s'agit pour les élus d'être vigilants concernant ces transformations urbaines<sup>747</sup> et de ne pas privilégier uniquement l'urbain au détriment de l'humain.

C'est justement ce qui est reproché par de nombreux habitants de la ville qui s'estiment, comme le fait remarquer Donzelot sur sa critique de l'ANRU, « *mal informés, pas vraiment consultés, placés le plus souvent devant le fait accompli* » (2006, 143). Par exemple, au square Philippe, les habitants se plaignent que « *ces grilles [soient] mises sans leur accord* » (Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983) et ils dénoncent une augmentation démesurée du loyer. Ceci semble être fait pour les inciter à quitter la ville. Les anciens habitants ne comprennent pas non plus pourquoi on leur impose soudainement ces nouvelles mesures de sécurité.

« *Cette idée de sécuriser avec ce petit muret... [Hochement de la tête] Ça fait 35 ans que je suis là et il n'y avait pas besoin de ce muret. [...] Ce n'est pas le badge qui va empêcher quoi*

<sup>744</sup> La résidentialisation a pour objectif de « *faciliter la gestion des lieux en favorisant la création d'unités résidentielles plus facilement gérables afin de partager clairement les responsabilités d'entretien et de nettoyage entre la collectivité locale et les bailleurs sociaux* » (Vallet, 2007, 20).

<sup>745</sup> « *Avant les travaux, à Thorez, c'était le vrai merdier, il ne fallait pas y aller. Maintenant, ça va mieux* » explique l'éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994.

<sup>746</sup> « *Avant, dans l'ancien parking des Merisiers, personne n'y laissait sa voiture... Fallait être fou ! Maintenant, ça va* » relate le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009.

<sup>747</sup> Précisions que la convention ANRU est signée à Trappes le 16 janvier 2006 et remplace le dispositif GPV, arrivé à terme. L'ANRU permet aux élus locaux de continuer leur programme de démolitions et les projets de résidentialisation. Cette [Convention de rénovation urbaine de Trappes](#) « *complète et précise les objectifs opérationnels qui avaient déjà été tracés dès la convention cadre du GPV signée le 13 février 2002* » (2006, 16). À la page 10 de cette convention, les projets de construction et de démolition y sont clairement affichés : « *1 850 logements à construire dont 1 158 en accession (511 sont déjà livrés en 2006), 332 en locatif social, 400 en locatif simple ; 1 309 démolitions dont 716 déjà réalisées (416 en 1990, 120 en 2002 et 120 en 2003)* » (Consulté le 22/02/2011). Très critique vis-à-vis de l'ANRU, Donzelot considère qu'elle « *se préoccupe plus du nombre de logements détruits que d'habitants consultés* » (2006, 143). Trappes illustre parfaitement ce constat.

*que ce soit, ni les grilles et le muret [...] Ici, ils nous enfermaient. L'entrée était mal placée, c'était ridicule. »*

Élue municipale de 1965 à 1983

À travers cette critique, on décèle plusieurs reproches faits par les habitants. Tout d'abord, ils regrettent de ne pas avoir été assez concertés pour l'élaboration de ce programme. « *Ce n'est pas fait dans une concertation intelligente. Au jour d'aujourd'hui, on a des nouveaux parkings, une grille qui ferme les squares mais personne, ni le bailleur social, ni la mairie, ne nous a indiqué comment cela allait se passer. Est ce qu'on a droit à un badge ? [...] C'est tout con mais...* » peste le directeur de Miss' Pop de 2004 à 2009. Ensuite, ils ne supportent pas l'idée d'être enfermés et de se heurter à des grilles. « *C'est clair que ça amène des conflits, des soucis pour certains. Ils ont grandi dans une ville où le mot résidence n'existait pas trop, [où] tu allais d'un endroit à un autre, sans taper dans un digicode, sans barrières. Avant, tout le monde allait partout librement. Et là, certains ont du mal à l'accepter, d'où la dégradation de certaines barrières...* » (Président du TFS depuis 2009). Enfin, plusieurs interlocuteurs craignent, dans un avenir proche, le renforcement d'une logique de territoire, pourtant souhaité par le dispositif (Vallet, 2007), et le repli sur soi des habitants. « *Physiquement le fait de murer, de mettre des grilles, c'est participer à cette ghettoïisation*<sup>748</sup> » s'alarme le président de Médiannes depuis 2008.

### 4.3 Le « maquillage urbain » au détriment du lien social

Dans les quartiers touchés par cette rénovation urbaine, on dénonce une réhabilitation uniquement faite en surface, et non en profondeur. De nombreux habitants considèrent que ce n'est que « *du maquillage* » (Éducateur à la Maison des Jeux depuis 1994).

*« Quand on passe devant, c'est beau oui. Mais quand on va à l'intérieur des immeubles, c'est horrible. Rien n'a été fait. On repeint et on résidentialise. On met les clôtures style Versailles, un muret, un parking à côté, une barrière avec un badge. Mais à l'intérieur, rien n'a changé. [...] À Trappes, à un moment, ils en étaient à mettre des digicodes, mais ils ne branchaient pas dans l'appartement. Il ne faut pas les prendre pour des cons, les habitants. Donc, c'est moins moche qu'avant, mais rien n'a changé. Et [les habitants] doivent le vivre mal.*<sup>749</sup> »

Directeur des sports de 1991 à 1994

<sup>748</sup> Le rapport de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, dénonce cette « *confusion entre résidentialisation et "carcéralisation"* » (2002, 6).

<sup>749</sup> Voici des propos entendus dans un bar de Trappes : « *Il y a des rats et des cafards dans ma cave. Ça craint. [Ton ironique] Mais ce n'est pas grave, on a une belle mosquée !* » (Carnet ethnographique, mardi 20 janvier 2009). Dans un article paru sur [Le Point.fr](http://LePoint.fr), en 2008, intitulé « *Urbanisme : Trappes tente de redorer son image* », le journaliste énonce également plusieurs critiques de ce genre et déplore que la mairie fasse « *du cache misère* » (Consulté le 22/02/2011). L'article est consultable dans le CD d'annexes à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 5 Suppléments divers articles.

Les habitants regrettent que la mairie se soit plus occupée de la ville, de son urbanisation, de son image, que véritablement des habitants eux-mêmes, de leur désœuvrement, de leur marginalisation. Les propos du président du SCAAN de 1977 à 1981 illustrent bien l'avis général exprimé par l'ensemble des Trappistes : *« on cache [la pauvreté] par ce qui peut se voir comme un rond-point aménagé. [...] De l'extérieur, les choses semblent s'améliorer au niveau visuel, mais dans les escaliers, quand on pousse les portes, il y a de quoi avoir des frissons. De peur »*. Des craintes s'élèvent pour dénoncer ce manque de chaleur humaine et cette perte du lien social. La prévention « humaine » aurait disparu au profit d'une prévention exclusivement situationnelle, urbaine. Par exemple, on remarque que, désormais, dans la ville, dès qu'un tag est visible, les services municipaux l'effacent en repeignant les murs visés. Les élus tiennent en effet à tenir propre la ville pour éviter que cela n'entraîne d'autres dégradations. On peut faire référence à Wilson et Kelling qui expliquent que les graffitis, *« même lorsque ceux-ci n'ont aucun caractère d'obscénité »*, mettent l'individu *« face au fait que l'environnement [...] est incontrôlé et incontrôlable »* (1982, 170). Cette politique gêne particulièrement les anciens responsables qui se souviennent, par le passé, avoir travaillé avec les jeunes à partir d'un tag<sup>750</sup>.

*« À l'époque, [...] il y avait aussi beaucoup de problèmes de tags et de graffitis. Tout le gymnase était "taggé". On avait décidé de faire une fresque entre le sport et l'art, donc d'utiliser ces tags. Eh bien, ça a marché. Il n'y avait plus de tags pendant dix ans. Aujourd'hui, ce genre de réflexion n'existe plus. Dès qu'il y a un tag, on peint par-dessus. Comme aux USA. Au début du mois, deux graffitis ont été repeints. On n'essaie pas de comprendre, de récupérer ce qui se passe dans la rue pour pouvoir le cadrer. Comme en 1992... »*

Éducateur sportif de 1993 à 2009

L'humain était par le passé au cœur de la politique de prévention locale. Aujourd'hui, c'est différent. Les élus préfèrent effacer toute trace éventuelle d'un débordement plutôt que d'en discuter avec les responsables. On remarque ainsi que depuis l'arrivée du nouveau maire, en 2001, et celle de la directrice du secteur « Prévention Sécurité », en 2005, la logique municipale est de cacher les événements, de les masquer. On constate en effet l'application de la *« théorie de la vitre cassée »* (Wilson, Kelling, 1982 ; Skogan, 1990 ; Roché, 2000). Cette théorie soutient l'idée qu'un état de délabrement entraîne le délabrement, et *« dès que se multiplient des signes d'abandon, le vandalisme se manifeste, suivi de comportements de vols et d'agressions »* (Roché, 2000, 388). Pour éviter cela, la municipalité préfère éviter que les débordements se sachent en maintenant un ordre en public (Roché, 1996). Peindre par-dessus

<sup>750</sup> On fait ici référence au graff « *Libres et Égaux* », consultable dans le CD d'annexes, à la rubrique 8 Suppléments, 4 Graff.

les tags afin de conserver la ville dans un état décent en est un exemple probant, tout comme la « *chasse à l'épave* »<sup>751</sup> (Maire depuis 2001) qui est menée au sein de la commune ou encore l'opacité qui règne autour des chiffres de la délinquance<sup>752</sup> et des émeutes de 2005<sup>753</sup>. En somme, les élus locaux essaient « *d'étouffer* » les affaires en cherchant à faire « *le moins possible de vagues* » (Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983). Ainsi, comme l'explique Bordes, aujourd'hui, dans les banlieues populaires, « *ne pas avoir de voitures qui brûlent ou d'incivilités est important* » (2007, 187), afin de montrer que les élus maîtrisent leur territoire, et en particulier leur jeunesse, et de rassurer l'ensemble des habitants.

Mais face à cette nouvelle politique de prévention urbaine, les avis sont très partagés au sein de la ville. Fierté pour certains de voir la commune évoluer et se transformer, tristesse et rancœur pour d'autres qui redoutent une crise sociale et identitaire. À travers ces transformations, on redoute l'accroissement d'une logique de territoire, une crise du lien social, un repli sur soi, un *hiatus* entre les anciens et les nouveaux habitants<sup>754</sup>, etc. Il y a eu, depuis 2001, un renversement dans la politique locale de prévention et que l'urbain soit désormais privilégié à l'humain<sup>755</sup>. En somme, « *l'humain, ici, [le maire depuis 2001], il n'en a rien à battre* », en réelle contradiction avec « *[le maire de 1966 à 1996] qui s'axait surtout sur le social* » (Anonyme). Entre les deux maires, les conceptions politiques divergent, il est vrai, totalement. Leur métier, instituteur pour le maire de 1966 à 1996, urbaniste pour le maire depuis 2001, explique sans aucun doute leurs priorités. Les entretiens réalisés confortent cette analyse. Le maire de 1966 à 1996 a axé ses propos sur l'aspect humain de la ville en utilisant à de nombreuses reprises le terme « *social* ». Le maire depuis 2001 n'a jamais utilisé ce mot

<sup>751</sup> Il est demandé aux services municipaux d'enlever toutes les voitures calcinées afin d'éviter toute visibilité.

<sup>752</sup> Selon le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, « *quand on a un Commissaire de Police qui refuse de donner les chiffres, c'est plus simple de déguiser tout ça... [...] Ils [les chiffres] ont été revus à la baisse. J'ai de gros doutes. [...] On leur fait dire ce que l'on veut, aux chiffres* ».

<sup>753</sup> Tous les interlocuteurs censés connaître les chiffres des violences lors des émeutes de 2005 ont systématiquement cherché à se renvoyer la responsabilité. Le Commandant de Police a fait comprendre qu'il ne pouvait pas donner d'informations chiffrées. Le maire depuis 2001 nous a renvoyé vers la directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005 qui, elle, a répondu qu'elle n'était pas « *habilitée à [nous] transmettre des informations relatives à la sécurité publique. Je vous propose de contacter le commissariat de Trappes* ».

<sup>754</sup> Comme l'indique Elias et Scotson, « *un groupe installé a tendance à attribuer à son groupe intrus les mauvaises caractéristiques de ses pires éléments* » (1965, 39). À Trappes, cela se vérifie sur le terrain, comme dans les deux bars de la rue Jaurès, où l'un est fréquenté exclusivement par des Français « pures souches », tandis que dans l'autre, la population et les âges sont hétéroclites, mais aussi dans les discours des anciens. Plusieurs remarques vont dans ce sens, comme par exemple, « *on a été pollué* », « *on est dominé par les immigrés* » ou encore « *quand je vois sur le terrain, il n'y a que des Arabes et des Blacks, que ça ! On va voir un Français comme ça. [...] On se demande où on est, en France ou en Afrique !* » (Anonyme).

<sup>755</sup> Le directeur de Miss' Pop de 2004 à 2009 reprend un « *exemple tout bête* » pour corroborer cette analyse : « *on est passé d'un centre commercial, aux Merisiers, à un nouveau, [en 2004-2005]... Maintenant, il y a un parking et du goudron devant. Dans l'ancien, le centre du centre commercial était un espace vert avec un merisier. D'où le nom. Dès que la saison le permettait, les vieux se trouvaient là, tranquilles, à discuter. Il y avait un espace pour se retrouver dehors. [...] Dans le nouveau, c'est terminé, on ne peut plus... ».*



et a surtout parlé d'« *urbain* », concept plus proche de ses ambitions et de ses projets. Selon l'ancien maire, aujourd'hui, « *on met beaucoup de choses en place qui se voient, comme l'urbanisme, mais on ne voit pas en profondeur* », comme les relations humaines. Selon lui, « *de mon temps [...] il y avait sûrement plus de relationnel* », même si l'argent faisait défaut pour « *mettre du personnel d'encadrement* » alors que les besoins étaient présents.

La solidarité, valeur inhérente au sein de la ville durant de longues années, maître-mot de la politique menée par les communistes, semble se déliter avec toutes ces transformations urbaines et la volonté du maire de faire table rase du passé. L'apport d'une nouvelle population, afin de rééquilibrer et de remodeler le tissu social de Trappes, entraîne justement des problèmes de mixité au sein de la ville avec de nouveaux habitants qui ne se mélangent avec les anciens. La ville est désormais imaginée comme un élément figé, statique, et non plus comme un espace de vie comme cela pouvait l'être avant. « *Trappes la ville qui bouge* » tel était le slogan du temps du maire de 1966 à 1996. Avec les nouveaux arrivants, venus en raison de l'attractivité des prix et de la qualité des constructions, on est plus dans la logique d'une cité-dortoir, et si l'on se réfère aux propos de Lévy, ces derniers n'habiteraient pas Trappes, car « *habiter, ce n'est pas seulement résider, [...] c'est s'approprier un espace de travail, animer un espace public, entretenir des relations affectives fortes [...] avec un lieu* » (2004, 11). L'hétérogénéité de la population, mis en avant par les élus dans cette logique de rééquilibrage, afin d'éviter la stigmatisation de la commune et son appauvrissement, ne serait pas non plus un atout dans le maintien ou la mise en place d'un lien social, bien au contraire. Tout comme la résidentialisation. Les habitants eux-mêmes le conçoivent.

*« Des gens viennent habiter ici, ils sont barricadés. Ils viennent le week-end et c'est tout. Il n'y a pas de contact. Et là, c'est dangereux. Les gens resteront chez eux et ne partageront pas avec les autres. On risque de perdre cette solidarité... Ils n'auront pas de relation avec leurs voisins. Pas de relation... Donc ça va être compliqué. Ça va donner quoi par la suite ? »*

Président du Sporting depuis 1984

On ferait face à ce que Pedrazzini nomme « *l'urbanisme de la peur* » (2005, 87), c'est-à-dire que l'urbain permettrait de masquer les difficultés du social. Sur le terrain, à travers les programmes de résidentialisation par exemple, on « *renforce le sentiment de sécurité au détriment du lien social* » (Responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001). Vu que la rue n'est plus considérée comme « *un espace de liberté* » (Stefanelli, 1994, 170), mais plutôt comme un espace à préserver de toute infraction, « *la prévention peut moins se faire* » déplore la responsable du Collectif « Croyances et Laïcité » depuis 2001. Le président de Médianes depuis 2008 corrobore ces propos et explique que « *les éducateurs de rue ont de*



*plus en plus de mal à créer du lien* », car ils doivent faire face à un « repli sur soi » des jeunes. Ces nouvelles prérogatives urbaines vont donc à l'encontre d'une forme d'éducation approuvée par une partie de la population trappiste, qui dénonce aujourd'hui une « *politique de la peur* » (Président du Sporting depuis 1984).

Les associations locales de prévention regrettent cette « *absence de lien social* » au sein de la ville, comme le fait remarquer le directeur de Point Services aux Particuliers, association de médiation sociale<sup>756</sup>. Ce dernier, à travers son association, veut éviter la « *disparition du contact physique* », lui qui constate déjà une « *dégradation du climat social* » au sein de la ville. Et c'est cette urbanisation massive qui est une nouvelle fois pointée du doigt, cette fois-ci non plus par les responsables d'association, mais bien par les éducateurs qui sont confrontés, eux, aux vérités du terrain. L'éducateur sportif de 1993 à 2009 prévient que « *si rien n'est fait pour les jeunes derrière [l'urbanisation], ça ne va pas aller* ». Il regrette même « *l'époque [où] on pouvait avoir accès aux cages d'escalier [...]. Quand on grandissait, on pouvait aller dans les caves. Ce n'était pas aussi cloisonné. Aujourd'hui ils n'ont plus accès aux halls par exemple* ». Il remarque, suite à ces nouvelles dispositions, que, « *depuis un an, on voit les jeunes de 14 ou 15 ans qui commencent à se regrouper la nuit. [Pourtant], depuis quelques années, aux Merisiers, il n'y avait plus d'attroupement de jeunes. Et dès qu'il y a attroupement, c'est là qu'il commence à y avoir les embrouilles qui arrivent* ».

On observe même « *une montée en puissance contre [le maire]* » (Président du TFS depuis 2009) depuis quelques temps. Le manque de cohérence dans la politique jeunesse est une raison évoquée par les responsables. Par exemple, selon le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, « *la politique sur les 16-25 ans est inefficace et inadaptée* ». Selon lui, le problème, c'est qu'il n'y en a pas de politique ! Le travail de terrain effectué par le passé par les éducateurs n'existe plus, ce qui nuit forcément à la relation entre éducateurs et jeunes. Le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines se souvient avoir vu récemment des animateurs attendre les jeunes dans leur bureau. « *Je leur demandais à quoi ils servaient. Ils animent quoi dans leur bureau ?* » déplore-t-il. Très remonté, l'adjoint aux sports de 1989 à 2008 s'est lui offusqué devant le manque d'intérêt des élus envers les jeunes : « *on ne s'intéresse plus aux jeunes et ça, c'est catastrophique. Tout part en fumée. C'est catastrophique* ». « *Pas*

<sup>756</sup> L'association PSP a été créée et installée dans le quartier des Merisiers depuis juillet 2002. Une autre antenne voit le jour dans le quartier de La Plaine de Neauphle en octobre 2006. « *On fait de la prévention* » précise le directeur de l'association depuis 2002. « *PSP, c'est un lieu d'accueil, d'explication et d'orientation. [...] On travaille surtout sur l'absence de lien social. On accompagne les habitants de Trappes dans toutes les démarches administratives. On les aide à comprendre les factures, les courriers, les rédiger, les demandes de naturalisation, [...] tout ce qui fait leur quotidien. [...] Nous, c'est l'accompagnement au quotidien* ». PSP est une émanation de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE). En 2007, PSP a suivi près de 2 000 habitants.

*d'initiatives, de projets, d'ambitions* » résumé l'élue municipale de 1977 à 2001. On peut dès lors se demander quelle est la place allouée à la prévention par le sport. L'apport financier de l'ANRU a-t-il permis par exemple de rénover les équipements sportifs au même titre que l'espace urbain local ? Les éducateurs sportifs ont-ils vu leurs responsabilités s'accroître ? Ou, au contraire, sont-ils en difficultés face à un public qu'ils connaissent de moins en moins ?

## 5. Le sport : victime de la nouvelle stratégie de prévention urbaine

Le sport est-il toujours un outil privilégié pour lutter contre le désœuvrement, la marginalisation sociale ? On peut légitimement se poser la question en période électorale, surtout lorsque la nouvelle équipe municipale a pour objectif de faire table rase du passé. À Trappes, le virage est radical. Après avoir été l'élément central de la politique de prévention, le sport a disparu des prérogatives politiques locales. En effet, il n'est plus inscrit dans le programme municipal comme étant une priorité des élus. Par exemple, dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)<sup>757</sup>, signée le 24 août 2007 à Trappes, qui fixe les orientations politiques et les axes opérationnels de la prévention de la délinquance notamment, à aucun moment le mot sport n'apparaît. Le maire depuis 2001 a lui-même ignoré à plusieurs reprises les questions sur la politique sportive de la ville. On peut en comprendre que les élus locaux ne souhaitent plus faire appel au sport comme élément moteur de la prévention. Le recrutement difficile d'un nouveau directeur des sports en est une preuve tangible. Ils privilégient actuellement une conception anglo-saxonne de la prévention, avec, par exemple, le programme de résidentialisation qui entre dans ce processus de sécurisation de l'espace urbain. En ce qui concerne la pratique sportive, les responsables locaux perçoivent désormais le gymnase plus comme un lieu à sécuriser<sup>758</sup> plutôt qu'un espace pour dialoguer, pour créer

<sup>757</sup> Rappelons que les CUCS remplacent les Contrats de Ville. Cinq champs y sont prioritaires : l'accès à l'emploi et le développement économique, l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la réussite éducative et l'égalité des chances, la citoyenneté et la prévention, et enfin, l'accès à la santé. À Trappes, le CUCS 2007-2009 concerne deux quartiers en ZUS (Les Merisiers, La Plaine de Neauphle) et deux quartiers ANRU (Jean Macé et le centre urbain RN 10).

<sup>758</sup> Pour la directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005, le chantier de la sécurisation des équipements est vaste et complexe. « *Au niveau du Journal Officiel, ils ont sorti tout un ouvrage sur toutes les normes de sécurité qui s'appliquent au champ du sport. [...] Moi, il faut que je me mette en adéquation avec ces textes, mette en place des règlements intérieurs et prévenir les violences lors de manifestations. [...] On a fait un "audit sécurité" des équipements publics. [...] Au niveau des sports, voici une fiche sur un gymnase, pour vous donner une idée. [Silence] L'alarme incendie hors service... Vous voyez. C'est idiot, mais c'est ça ! Ça nous a permis de relever plein de dysfonctionnements, les risques et les menaces... En termes de prévention, faire en amont que dans les espaces où il y a du sport, toutes les règles de sécurité soient précises. [...] Il y a des normes pour les "cages" de basket, de foot, etc. Ces normes ont un intérêt, c'est de sécuriser l'espace, et permettent d'être apprises aussi... [...] Il y a l'équipement public, la sécurité des personnels, et la sécurité des usagers* ».

du lien social. Les City-Stades entrent dans cette logique. Voici un décryptage de la politique sportive suite à l'élection du nouveau maire en 2001.

## 5.1 Un service des sports au ralenti

Le directeur des sports de 1995 à 2002, en désaccord avec le maire et ses convictions politiques, déclare que « *tout s'est foutu en l'air* » en 2001. « *Du jour au lendemain, ils sont partis sur de nouvelles bases* » remarque-t-il. Il décide de quitter ses fonctions en avril 2002. Son remplacement tarde et pose problème, en raison de divers blocages, quiproquos et autres malentendus. Suite aux départs conjugués du directeur des sports et de son coordinateur pédagogique, en juin 2002, le service des sports se retrouve sans véritable responsable. Afin de subvenir aux besoins, le directeur adjoint chargé du secteur technique du service des sports occupe, pour la seconde fois, le poste de directeur des sports<sup>759</sup>.

*« Je me suis retrouvé tout seul donc, pendant 14 mois. 13 mois sans directeur et 14 mois sans coordinateur pédagogique. Donc, pendant 13 mois, j'ai joué le rôle des 3 personnes. [...] C'était très dur, je ne vous le cache pas. »*

Directeur des sports depuis 2003

Durant plus d'une année, le service des sports fonctionne au ralenti, en raison de la multiplication des postes gérés par une seule et unique personne. Il ne s'agit pas de mettre en cause ses compétences ou son travail, mais simplement de constater la léthargie du service et le peu d'engouement des responsables pour lui trouver un remplaçant. Il est évident que cette situation n'est ni convenable pour le directeur des sports par intérim, ni favorable et profitable pour le service des sports, mais également pour la bonne santé de la politique sportive locale. On peut légitimement s'interroger sur les raisons de cette longue période de recrutement et du réel attrait du nouveau maire envers le sport.

*« Ce qui a fait que ça a été aussi long, en termes de recrutement et de décision, [c'est], d'un côté, la Direction Générale, de l'autre côté, les élus, le politique. Dès qu'un bord voulait un candidat, il y avait un blocage de l'autre. Ou de l'un, ou de l'autre. [...] Il y a eu des blocages mais aussi des candidats qui avaient plu aux deux [partis]<sup>760</sup>, mais qui ont renoncé. »*

Directeur des sports depuis 2003

<sup>759</sup> Le directeur des sports depuis 2003 est arrivé à Trappes dans les années 1980. Il a connu toutes les fonctions d'un service des sports, après avoir commencé en tant que gardien de gymnase. Il a déjà assuré l'intérim au poste de directeur des sports durant neuf mois, entre 1994-1995.

<sup>760</sup> « *Certains avaient des expériences intéressantes mais dans d'autres milieux. La spécificité de la ville, avec une population pas facile, avec un certain passif, il fallait donc un passé costaud, aussi bien des connaissances pratiques, théoriques, avec un type de public, pas similaire, parce qu'on ne peut pas comparer une commune à une autre, mais, au moins, se rapprochant des difficultés que la ville a pu rencontrer et avaient à résoudre* » (Directeur des sports depuis 2003).

La ville a ses particularités, ce qui fait que les candidats ne sont pas non plus légion. On peut aussi se questionner sur le profil recherché par le maire et la Direction Générale. Le poste proposé est-il attrayant ? Les responsables en font-ils une priorité ? La ville de Trappes est-elle une destination séduisante ? La lenteur de ce recrutement permet de penser le contraire. Et c'est au final une solution en interne qui est privilégiée, après que le directeur des sports par intérim ait proposé sa candidature. Après un an de malentendus et de quiproquos, il obtient le poste de manière définitive<sup>761</sup>.

*« Vu ce que le maire avait entendu sur moi, il ne voyait aucun problème, et bien au contraire, vu mon passé sur la ville, notamment dans ma gestion du service pour le maintenir à flot, à me donner ce poste. Donc, il m'a dit : "Vous voulez le poste, je vous le donne" »*

Directeur des sports depuis 2003

On peut légitimement se questionner sur le pouvoir de ce directeur des sports, choisi au final comme une solution de secours, suite aux désistements de tous les candidats et aux difficultés rencontrées par les responsables dans le recrutement. Quelle est l'importance accordée à la pratique sportive depuis l'arrivée du nouveau maire ? De plus, le nouveau directeur n'aurait pas, selon plusieurs interlocuteurs<sup>762</sup>, le charisme pour assumer ce poste, mais également tous les pouvoirs à sa disposition. *« On va chercher un gardien de gymnase et on le propulse tout là-haut... [...] Quand on met un nom parce qu'on sait que celui-là va pas nous faire chier... Il va faire ce qu'on veut »* ironise le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983. Il semble que le directeur des sports, en relation étroite avec le maire, n'ait plus de pouvoir, contrairement à ce qui pouvait se passer localement dans les années 1990. Auparavant, les directeurs avaient un rôle fort à tenir dans la gestion et l'élaboration de la politique sportive alors qu'il semble que, depuis 2001, le directeur des sports ne soit plus qu'un pion, un exécutant. En somme, il apparaît clairement que *« c'est [le maire] qui s'occupe de la politique sportive »* (Anonyme). Sans approuver ceci, le nouveau directeur ne dément pas non plus la teneur de ces propos.

Le directeur des sports a quand même carte blanche pour *« renforcer le service, parce que j'étais bien seul »*. Officiellement directeur des sports le 1<sup>er</sup> juillet 2003, après 13 mois d'intérim, il recrute un adjoint<sup>763</sup> en octobre de la même année afin de compléter le service, mais connaît de véritables difficultés pour pérenniser le poste de coordinateur pédagogique, *« secteur particulier et très sensible »*. *« [Ce poste] use beaucoup »* renchérit-il. De même, vu

<sup>761</sup> Le directeur des sports depuis 2003 explique qu'il pensait que le poste était réservé à une personne extérieure à la ville, d'où sa non-candidature.

<sup>762</sup> *« Je ne suis pas contre la promotion interne mais là ... [Soupir] »* (Directeur des sports de 1980 à 1991).

<sup>763</sup> Ce dernier quitte ses fonctions en octobre 2008, après cinq années au service des sports de la ville.

que les moyens alloués au service diminuent, que les axes de la politique sportive n'apparaissent pas clairement, que le sport ne soit pas une priorité dans la ville, les prétendants au service des sports de Trappes se font peu nombreux. De même, pour expliquer que le service des sports soit au ralenti, on peut aussi ajouter qu'un nouvel adjoint aux sports est en place depuis 2008, et que ce dernier est l'ancien maire de la ville, de 1996 à 2001, battu lors des élections de 2001...

« *Le service des sports a changé [...], en tout cas depuis 2001* » en conclut la directrice de Médiannes depuis 1999. Quelle est donc la politique sportive de la ville ? Est-elle clairement affichée ? Le sport est-il toujours conçu comme une politique de masse, d'éducation, un moyen de créer du lien social avec des jeunes en situation de galère ? Le secteur « Prévention par le sport » constitue-t-il toujours le cœur de cette politique sportive ?

## 5.2 Le City-Stade : un nouvel équipement urbain en rupture avec l'ancienne politique de prévention par le sport

Il est question de réfléchir ici sur les nouvelles constructions urbaines, ces City-Stades<sup>764</sup>, voulues par le maire depuis 2001 pour rénover le territoire, l'équiper, et satisfaire les habitants et en particulier les jeunes. Pion essentiel de la nouvelle politique sportive locale, bien qu'encore indécise et floue, ces équipements s'inscrivent dans la troisième génération des espaces sportifs (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008), effective à la fin des années 1990 – début 2000, « *sous la double impulsion des collectivités et des sociétés commerciales spécialisées (Agorasports, Polysports, Hobbyland,...), afin de répondre à une demande informelle de loisirs de proximité et de qualité. Les références fédérales sont abandonnées pour laisser place au confort d'utilisation, à la technicité et à la convivialité (sols souples en polyester, barrières colorées, bancs,...)*<sup>765</sup> » (Op. cit., 84).

Suite à son élection, en 2001, le maire décide, en accord avec sa politique d'urbanisation, de proposer ce nouveau modèle d'équipement sportif aux habitants. Il souhaite faire construire des City-Stades dans les quartiers afin d'apporter aux jeunes un équipement de proximité. « *Ça, c'est moi qui ai inventé ça. C'est prétentieux, mais, c'est moi qui ai voulu ça.*

<sup>764</sup> Terme synonyme des J-Sports.

<sup>765</sup> Vieille-Marchiset, dans une précédente étude, en 2007, sur la construction des espaces sociaux, livre de précises informations concernant cette troisième génération d'équipements : « *Revêtement : poudre polyester, galvanisation à chaud ; Structure : panneaux spécialisés et normés, avec des modules adaptés ; Enclos : barrières basses sur le côté et hautes sur l'arrière ; Descriptif : Coloré, attractif, ouvert, convivial et normé ; Logiques sociales : réponse aux demandes des auto-organisés* » (2007, 148). Sur ce type d'équipement, il est possible de pratiquer, au choix, du football, du handball, du basket-ball, etc.

*C'est un choix personnel* ». Le premier « stade urbain » voit le jour dans le square Henri Wallon, au cœur des Merisiers, en 2003. « *Pour simplifier, en 2001, il n'y en avait pas un sur la ville. Maintenant on en a six ou sept* » précise le président de l'OMS depuis 1994<sup>766</sup>. Le directeur du Centre Municipal de Trappes (CMT) depuis 2004, responsable de la construction de ces équipements, invoque une volonté des jeunes d'avoir « *un lieu proche de chez eux pour jouer entre copains. Taper dans le ballon, comme tout garçon. Comme taper dans un caillou ! Tous les enfants sont pareils !* ». Soit une recherche du plaisir immédiat, sans contrainte.

Un plaisir qui a un coût estimé entre 100 000 et 200 000 euros. Mais l'un des avantages, selon le directeur du CMT depuis 2004, c'est qu'il n'y a aucune dégradation sur les équipements, munis d'une minuterie qui éteint les lumières à 21h, pour éviter tout désagrément avec le voisinage. Installés au cœur des squares, associés à des jeux pour la petite enfance, ces équipements sont une franche réussite pour les responsables, car ils répondent surtout à l'idée d'occuper les jeunes.

*« [Ils sont construits] pour occuper les jeunes. [Empêcher] qu'ils soient dans une cage d'escalier à faire on ne sait quoi... On préfère qu'ils soient à taper dans le ballon. Et c'était aussi une demande qui était ressortie des conseils de quartier. On s'est aperçu qu'il y avait un besoin. Pourquoi pas avant ? Je ne sais pas. Peut être une volonté municipale, ou de budget. On essaie maintenant d'en mettre dans chaque quartier. »*

Président de l'OMS depuis 1994

Selon le directeur du CMT depuis 2004, « *c'est une occupation, une activité qui est proposée. Quand il n'y en a pas, ils tapent le ballon sur les murs... Là, on a le souci sur un quartier où on va devoir en faire un parce qu'ils tapent sur les murs. Si ça occupe de façon pacifique les habitants, c'est quand même mieux non ?* ». Le City-Stade est perçu comme un moyen d'occuper les jeunes, quelque soit le prix, afin d'éviter qu'ils « galèrent » dans le quartier. Pour le maire depuis 2001, cela permet de lutter contre « *le désœuvrement des jeunes* » et éviter que ces derniers « *mobilisent les halls d'immeubles* », toujours dans cette optique de sécurisation des biens et des espaces, selon la logique anglo-saxonne de la prévention.

À Trappes, le sport est aujourd'hui imaginé comme un moyen d'occupation et de contrôle de la jeunesse, et non plus comme un vecteur de lien social comme cela était réfléchi au cours des années 1990. Il n'est pas inutile de rappeler que l'équipement type J-Sport a été décrié par les anciens responsables locaux, qui le considéraient comme « *un sous-équipement* » (Directeur des sports de 1991 à 1994), propice au renforcement de la ghettoïsation. On

<sup>766</sup> Rappelons que le président de l'OMS, depuis 1994, a été conseiller municipal délégué aux transports et à la circulation de 2001 à 2008, et est adjoint à l'urbanisme depuis 2008.

constate que le City-Stade n'est plus au cœur d'une réflexion commune menant à établir la politique sportive locale car il est tout simplement imposé par le maire. C'est lui aujourd'hui qui dicte seul l'avenir de la politique sportive de la ville, sans chercher à en discuter avec son adjoint ou le directeur des sports, contrairement à ce qui pouvait être fait par le passé<sup>767</sup>.

*« J'ai vu qu'en mon absence, certains [City-Stades] ont fleuri. Je viens de savoir que d'autres vont encore sortir. Une amie m'a dit hier qu'elle allait à une réunion pour en discuter. Je ne suis même pas mis au courant. [...] S'il y a une demande forte des gens dans les quartiers pour pratiquer en pleine sécurité et sans contrainte du club, pourquoi pas. J'espère que ce n'est pas une envie passagère.... Je le crains ! »*

Directeur des sports depuis 2003

On s'aperçoit que le directeur des sports n'est pas informé des futures constructions d'équipements sportifs. Il n'est pas le seul, car, au final, peu de personnes sont informées des projets du maire. Par exemple, le directeur du CMT depuis 2004 imagine encore une ou deux constructions, tandis que le maire avoue qu'il « *en reste sept ou huit à faire* ». Il semble bien qu'on soit ici dans une vision erronée d'une politique de prévention par le sport et comme l'explique Paul, dans la revue du FNOMS, dès 1982, « *c'est l'absence de consultation et le refus conscient, ou non, de concertation sur le plan communal, qui sont à l'origine des difficultés rencontrées quotidiennement, et bien que le souhait soit de répondre aux aspirations des utilisateurs, c'est dans la méconnaissance absolue de leurs besoins réels que sont conçus et parfois imposés, des équipements types qui s'avèrent, ultérieurement, inadaptés* » (1982, 138-139). La politique du maire répond parfaitement à ce que dénonce Paul ou bien encore Charrier qui propose au contraire « *une réflexion spécifique* » (1993, 84) pour faire face aux diverses demandes des pratiquants. Car c'est bien une demande des habitants, ou plutôt des jeunes, qui est à l'origine de ces équipements. Une nouvelle fois, il semble que le maire depuis 2001 soit dans une logique clientéliste afin de satisfaire une partie de la population locale. Le maire souhaite faire plaisir aux jeunes<sup>768</sup>. Mais de nombreux

<sup>767</sup> Cette attitude tranche totalement avec le passé où les directeurs des sports avaient un rôle très important dans la gestion et l'élaboration de la politique sportive locale. Ces derniers avaient une force de propositions non négligeable et fonctionnaient en totale transparence avec le maire de 1966 à 1996, ce qui était considéré d'ailleurs comme une des réussites de la politique sportive locale. Aujourd'hui, le maire depuis 2001 a repris la main politiquement sur le domaine sportif.

<sup>768</sup> Comme l'avancent Bodin et al., « *les installations sont, ainsi, mises en libre accès, ce qui présente de nombreux avantages pour les jeunes : liberté d'aller et venir, liberté temporelle, aucune contrainte imposée par un quelconque animateur ou éducateur. Certains jeunes plébiscitent d'ailleurs largement et ouvertement cette liberté* » (2007, 35).

problèmes émergent suite à ces infrastructures. Outre le renforcement du repli sur soi, sur son square, des guerres de territoire<sup>769</sup> réapparaissent avec l'objectif d'obtenir « son » City-Stade.

*« [Les jeunes] souhaitent s'amuser au pied de chez eux. Ils ne vont pas sur celui d'en face. Ils veulent le leur. En face, ce n'est pas leurs copains, ni leurs bandes... On ne va pas en faire dans chaque quartier quand même... »*

Directeur du CMT depuis 2004

On remarque très bien la logique interne des demandes des jeunes, qui souhaitent avoir « leur City-Stade »<sup>770</sup>, comme cela avait été le cas, il y a quelques années, avec l'idée d'avoir leur propre gymnase. Cette logique de territoire ressurgit avec cette nouvelle urbanisation sportive. « *La logique des micro-territoires* » (Chantelat et al., 1996, 121), avec une hausse de la délinquance<sup>771</sup>, s'est renforcée avec l'attribution des City-Stades dans les squares de la ville. Problème qui avait déjà été décelé par les précédents responsables locaux, réfractaires à ce type d'équipement et de politique

*« Le problème, c'est qu'on répond à la demande, donc un J-sport à chaque cage d'escalier. Et pourquoi pas un gymnase à chaque quartier tant qu'on y est ? Et, ensuite, il n'y a plus de limites. Ces limites, il faut les construire avec eux. »*

Directeur des sports de 1991 à 1994

On remarque de manière générale que cette infrastructure a perdu toute vertu sportive pour n'être perçue véritablement que comme un équipement urbain de réhabilitation des quartiers. Pour preuve, c'est le CMT qui s'occupe de la construction tandis que le service des sports rejette toute forme de gestion et de responsabilité de l'équipement. Le City-Stade s'inscrit intégralement dans cette rénovation urbaine entreprise dans le territoire. Le maire concède que « *certaines [City-Stades] sont décidés dans l'aménagement de la rénovation urbaine*<sup>772</sup>, *d'autres interviennent aussi par le choix et la volonté de certains groupes d'immeubles qui peuvent aussi s'exprimer* ». Il y a donc ici un double objectif avec ces

<sup>769</sup> Tous les éducateurs sportifs ont fait part de ces « *guerres de quartiers* » (Éducateur sportif depuis 2008). Selon ce dernier, pour éviter cela, le sport peut, parfois, être utilisé comme remède mais « *avec des pincettes* », car « *il peut avoir des tensions entre jeunes [...] On sent que c'est délimité* ». Toutefois, on remarque que les raisons de ces conflits sont parfois futiles, comme « *le jour du réveillon [2008] [où] deux quartiers, Lagrange contre Sand, se sont battus sur le pont Cachin... Pour rien... [...] Pour un mauvais regard* » (Adolescent, Sportif non licencié, élu au Conseil des Jeunes, 15 ans).

<sup>770</sup> Par exemple, comme l'explique le directeur des sports depuis 2003, « *certaines jeunes ont vu construire des équipements sur un quartier, donc ils ont vu, ils le veulent, donc ils le demandent. C'est aussi un risque !* ».

<sup>771</sup> Le médiateur culturel à « *Mémoire de Trappes* » de 1999 à 2009 se souvient qu'au City-Stade du square Wallon, « *on compte déjà un mort. Un coup de couteau pour une malheureuse histoire de portable volé, en 2005* » (Carnet ethnographique, jeudi 14 août 2008).

<sup>772</sup> Les équipements s'inscrivent dans les démarches du GPV ou encore de l'ANRU. Le directeur du CMT depuis 2004 explique que « *c'est réfléchi [...] quand on [pense à] l'aménagement urbain de la ville. Où on met les enfants, ils font quoi, on leur offre quoi comme équipement ? C'est dans cette dynamique* ».



équipements : d'une part, rénover le territoire, d'autre part satisfaire les jeunes<sup>773</sup>. En aucun cas la politique sportive n'est ici convoquée. On semble même très loin de l'idée développée par Gasparini et Vieille-Marchiset, lorsqu'ils expliquent que « *la pratique sportive de rue crée [...] les conditions d'une revendication politique* » (2008, 101). À Trappes, cela n'est pas perçu comme une pratique sportive de rue mais plutôt comme un élément de la politique urbaine. Qu'en est-il justement de l'utilisation sportive de l'équipement ? Est-il occupé, animé ?

Selon le maire, bien entendu, « *c'est très utilisé, [...] jour après jour, par des groupes* ». Un adolescent (17 ans), licencié au TSQFC, explique que, dans son square Albert Camus, « *tous les jours, je vois des petits y jouer* ». Ce n'est pourtant qu'à de très faibles reprises que des jeunes ont été observés sur ces équipements lors de l'étude.

*« En passant devant le City-Stade du square Berlioz, j'observe un père de famille jouant avec trois enfants, âgés entre 5 et 10 ans. Puis, quelques minutes plus tard, devant le City-Stade Camus, ce sont trois jeunes, d'une petite dizaine d'années, qui tapent dans la balle ou plutôt qui crapahutent sur les grillages. Ce sont les seuls moments dans la journée où j'ai pu voir les équipements utilisés. »*

Carnet ethnographique, jeudi 14 août 2008

*« Après plusieurs mois passés dans la ville, je n'ai finalement observé que très peu de situations où les équipements étaient occupés. Je pointe surtout une absence quasi-systématique des jeunes sur ces City-Stades<sup>774</sup>. Nouvelle preuve, en ce samedi d'octobre, autant dans la matinée que dans l'après-midi, malgré un temps clément et une température agréable, après une visite de tous les City-Stades, à plusieurs reprises dans la journée, à aucun moment les équipements ont été utilisés. »*

Carnet ethnographique, samedi 4 octobre 2008

Le directeur des sports, contrairement au maire depuis 2001, émet quelques réserves sur l'utilisation de ces « stades urbains » : « *je me demande si cela va être utilisé ! Je n'en ai pas la certitude. Mais c'est vrai que nous, à partir de début octobre, jusque mi-mars, faire du sport à l'extérieur, c'est très compliqué... Donc, d'office, il y a une période d'inoccupation importante. En région parisienne, on n'est pas dans le Sud* ». Les critiques sont nombreuses<sup>775</sup>. Au sein du service des sports de la CASQY<sup>776</sup>, on n'est guère plus optimiste

<sup>773</sup> On reprend ici l'idée de Mandouze qui considère qu'avec ce type d'équipement, « *les jeunes recueillent une part non négligeable de reconnaissance et de légitimité* » (2001, 66) au sein de la ville.

<sup>774</sup> La visibilité de ces équipements est un facteur non négligeable de leur succès (Gasparini, Vieille-Marchiset, 2008), mais à Trappes, même placés au cœur des squares, ils ne semblent pas connaître les résultats escomptés.

<sup>775</sup> Le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983 n'est pas non plus optimiste quant à l'utilisation de ces équipements. « *C'est bien pour l'été. L'hiver, non, il fait froid et nuit. Je préfère le long terme. Là, ça sert à mi-temps. Dans la journée, ils sont à l'école en principe. Le soir, quand ils sont sortis, il fait nuit. Donc, de novembre à mars c'est difficile, à part le week-end...* »

<sup>776</sup> Rappelons que l'EPA, le 31 décembre 2002, et le SAN, le 31 décembre 2003, ont disparu pour faire place, le 1<sup>er</sup> janvier 2004, à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY). Le changement de statut a permis à la CASQY d'entreprendre une réflexion sur son rôle à jouer auprès des diverses localités, et

quant à cette nouvelle politique locale. « *C'est plutôt, je pense, une sorte de réponse, entre guillemets, à une demande qu'ils ne peuvent répondre. Un peu une solution de secours* » constate le directeur des sports de la CASQY depuis 2002. Il ajoute que ce type d'équipement « *se finance bien dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Ça passe incognito, ça ne coûte rien et en plus ça ne demande rien en termes d'entretien...* »<sup>777</sup>. Il regrette que les villes, et justement Trappes, n'osent plus construire de gymnases, de peur de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de gestion de ces derniers. « *Du coup, [les villes] ne sortent plus de projets, plus d'animation, plus rien... Elles ont peur... Du coup, une des solutions, c'est évidemment les City-Stades* ».

Au sein des clubs sportif locaux, les interrogations sont diverses et les regrets multiples car le City-Stade est totalement contraire aux valeurs prônées par les associations. « *Pour moi ça n'a aucun sens. Dans les clubs, on parle d'accueil, d'échanges,...* [Soupir] » (Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000). Même constat de la part du président de l'EASQY depuis 2003 : « *tout ce qui est du type J-sport, il n'y a pas de retours. Ça sert le jour J mais c'est tout...* ». Ces nouveaux équipements s'inscrivent dans la transformation urbaine de la ville où l'humain ne tient plus une place primordiale. Certains interlocuteurs remarquent qu'avec ces activités extérieures, en dehors des gymnases, où l'encadrement avec des éducateurs n'est ni une priorité ni une obligation<sup>778</sup>, le danger est de « *perdre les jeunes. C'est dommage de loucher cette relation* », constate une nouvelle fois la directrice de Médianes depuis 1999, qui relevait déjà le même problème avec les programmes de résidentialisation menés au sein de la ville. On remarque donc que la nouvelle politique locale de prévention, où l'occupation des jeunes est privilégiée, nuit à cette relation jeunes-éducateurs (sportifs). On peut considérer, vu leur faible utilisation, que ces équipements ne sont pas des outils socio-éducatifs efficaces (Escaffre, Zendjebil, 2005), mais ils peuvent, à travers une logique clientéliste dangereuse, pacifier le quartier en permettant aux jeunes d'obtenir ce qu'ils souhaitent.

---

notamment au plan sportif. Pour exemple, dès 2004, des débats se sont tenus pour travailler sur « *un schéma directeur de développement touristique, sportif et de loisirs* » (Directeur des sports de la CASQY depuis 2002), afin de ne pas rester uniquement sur la construction d'équipements sportifs. « *Avant, on construisait dès qu'il y avait une demande et un besoin. [...] On arrosait un peu. C'était le contexte avant le passage en CASQY. [...] Aujourd'hui, on applique une vraie politique de réflexion* » se félicite le directeur des sports.

<sup>777</sup> Mandouze corrobore ce type de propos en avançant que cet équipement est « *peu impliquant dans son fonctionnement, facile à financer, à installer et à entretenir. Le City-Stade offre en définitive un rapport coût/avantages exceptionnel* » (2001, 66).

<sup>778</sup> On constate qu'aucun moyen humain n'est venu en soutien de ces nouveaux équipements, ce qui fait penser, tout comme Bodin et al., que certains politiques aient remis au goût du jour le fameux « *panem et circenses* » de la Rome antique » (2007, 35).

### 5.3 Professionnalisation des éducateurs : entre méconnaissance du terrain et rupture du lien social

Le secteur « Prévention par le sport », fer de lance de la politique sportive des années 1990, misait fortement sur la relation jeunes-éducateurs afin de pacifier le territoire et éviter le désœuvrement de la jeunesse locale. Depuis 2001, cette relation n'est plus au cœur de la politique de prévention. En ce qui concerne le recrutement de ces éducateurs, la connaissance du terrain des grands frères n'est plus perçue, par les élus et les responsables du service des sports, comme la qualité première de l'éducateur. La polyvalence des grands frères n'est plus un atout mais plutôt un frein à l'apprentissage de la pratique sportive. Il semble, comme l'avance Kokoreff, que « *le mythe des grands frères [se soit] écroulé* » (2008, 195), à travers une « *la vague de professionnalisation des métiers de ville* » (*Op. cit.*, 195). À Trappes, ils sont remplacés par des éducateurs plus diplômés, afin de diversifier les activités. Mais est-ce finalement profitable à la jeunesse locale ?

*« Cette orientation politique<sup>779</sup> a disparu avec l'arrivée [du maire depuis 2001]. Il nous a clairement dit que, s'il y avait la possibilité de recruter un Trappiste diplômé, bien sûr qu'il fallait le prendre, qui correspond en plus à ce qu'on cherche, à la fiche de poste, mais si parmi les candidatures, il y a des Parisiens, ou des Provinciaux, ben prenons le candidat le plus à même de remplir correctement ces missions, sachant que ce secteur [de "Prévention par le sport"] est très compliqué. En 2001, [le maire] a laissé davantage de possibilité pour recruter des professionnels diplômés. Parce qu'on avait besoin, nous, de déployer d'autres activités sur la ville. Mais, quand on n'est pas Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), ça réduit les choses... Sans ETAPS, on ne peut pas faire de l'escalade... Forcément. Au niveau de la sécurité par exemple... Il y a beaucoup d'activités de ce type. Donc on a recruté des gens formés pour ces activités. Comme on ne voulait pas casser mais diminuer les créneaux de foot en salle. »*

Directeur des sports depuis 2003

Le recrutement des éducateurs a évolué. Le service des sports privilégie maintenant le recrutement de professionnels pour diversifier les pratiques sportives proposées. Soucieux de diversifier les pratiques et de s'ouvrir à d'autres jeunes<sup>780</sup>, les responsables du service des sports souhaitent recruter exclusivement des éducateurs formés et diplômés. De même, ils cherchent à avoir une mixité dans l'équipe d'éducateurs, afin de séduire de nouvelles pratiquantes. Suite à cette nouvelle politique de recrutement, des problèmes émergent. En effet, certains nouveaux éducateurs ne connaissent pas réellement le terrain, ses acteurs et ses problèmes. Cela constitue un frein dans la relation à établir avec les jeunes.

<sup>779</sup> C'est-à-dire le recrutement des grands frères en tant qu'éducateurs au sein de la ville.

<sup>780</sup> Un adolescent de 17 ans, sportif licencié à l'ESCT SQY, explique ne jamais aller sur les créneaux du secteur « Prévention par le sport ». Pour quelles raisons ? « *C'est souvent foot là-bas. Moi, c'est basket, donc on va sur Montigny-le-Bretonneux où c'est plus du basket. Ici, c'est rare. [...] Trappes c'est plus foot...* ».

*« Autre problème, on a voulu professionnaliser le secteur. Je ne dis pas que c'est une mauvaise chose, mais on a voulu que les animateurs soient plus formés. De cursus STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). On se rend compte que ce n'est pas ça qui marche. À l'époque, on nous appelait les grands frères, on était issus du cru et on savait ce qui marchait. Maintenant, on prend des personnes qui ne sont pas de la ville ou qui ne connaissent pas ces jeunes, culturellement parlant. Je prends l'exemple d'une animatrice qui est venue chez nous, il y a peu, et qui venait d'une région de province, qui ne connaît pas le public de l'immigration... Elle ne savait pas qu'ils mangeaient de la viande Halal<sup>781</sup>... Il faut les connaître ! »*

Éducateur sportif de 1993 à 2009

Les nouveaux éducateurs se retrouvent confrontés à un public qu'ils ne connaissent pas et pour lequel ils n'ont pas reçu de formation au préalable. Les responsables locaux le regrettent. *« Autre problème, mes éducateurs ne sont plus des grands frères. Ce sont des licences STAPS et n'ont pas la fibre éducateur, mais plus de professeur »* précise la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007. Éduquer plutôt qu'enseigner, voilà le *leitmotiv* du secteur « Prévention par le sport ». Créer de l'empathie avec les jeunes n'est pas non plus chose aisée, encore moins dans ces banlieues populaires où les rapports sociaux sont codifiés, que ce soit en termes de langage, de tenue, de constitution de groupes, etc. (Lepoutre, 1997). Comme le souligne le directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000, *« on insulte beaucoup ici mais ça veut rien dire. Ici, "Ta mère", ça veut dire bonjour. Il y a des codes... »*. Cette « violence verbale » fait partie du quotidien et dans le quartier, il faut savoir se faire respecter. *« Si tu ne reprends pas un gars quand il te marche dessus, tu es faible. Ici, c'est un peu la jungle. Quand on voit que tu es faible, tu es faible toute ta vie... Il faut apprendre à délimiter son territoire. C'est la vie »* explique le directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000, en évoquant des codes d'honneur et des règles de vie à respecter<sup>782</sup>.

Vu que l'honneur et la réputation font partie des codes de la cité<sup>783</sup>, certains n'hésitent pas à jouer le jeu pour satisfaire à cette image. Selon un jeune sportif licencié à l'ESCT SQY, âgé de 17 ans, *« certains ne veulent pas l'enlever non plus cette image. Ils la cultivent en fait ! [...] Ils veulent faire leur "chaud" ! Ils veulent que, quand on va à l'extérieur, dès qu'on dit qu'on vient de Trappes, on nous laisse tranquilles. Qu'on soit respecté parce qu'on est des chauds »*. Cette mauvaise réputation n'est donc pas seulement un stigmate, elle est également un attribut qui permet aux jeunes de construire une identité individuelle et collective qui

<sup>781</sup> Toute nourriture « permise » par la loi islamique.

<sup>782</sup> On se rapproche de ce que décrit Sauvadet, lorsqu'il explique qu'il « faut savoir réagir devant une provocation, sinon, l'absence de réaction justifie la domination » (2006, 191).

<sup>783</sup> Si un individu enfreint « le » code d'honneur, il est banni de la cité. Voici un exemple : *« deux jeunes discutent en attendant de prendre le train de banlieue direction La Défense. Un troisième les interpelle. "Vous saviez que M. est sorti de prison ?". "Non, il est encore au shtar [prison] j'te dis. C'est lui qui a balancé tout le monde, c'est normal qu'il y soit encore. Sur le Coran, je le vois, je lui nique sa mère" »* (Carnet ethnographique, mardi 18 novembre 2008).

s'inscrit dans un jeu social (Croizet, Leyens, 2003). Ces jeunes font « *du discrédit un avantage, voire une dignité* » (Paugam, 1991, 70), par l'intermédiaire d'un renversement du stigmat (Wieviorka, 2001). En somme, il y a une « *fierté pour certains de montrer que Trappes c'est chaud* » (Président du TFS depuis 2009). Le concept de la prophétie autocréatrice symbolise bien cette idée car « *la prédiction créatrice débute par une définition fausse de la situation, provoquant un comportement nouveau qui rend vraie la conception, fausse à l'origine* » (Merton, 1949, 139)<sup>784</sup>. Mais alors, comment peuvent s'impliquer les nouveaux éducateurs sur ce type de terrain ? Ces codes de conduite, de langage, peuvent-ils être appris ? Les éducateurs, ces « étrangers » (Becker, 1963), peuvent-ils s'immiscer dans le dialogue des jeunes, dans leur vie, dans leurs projets ? Peuvent-ils, malgré une expérience quasi nulle de ce type de terrain, désamorcer un conflit ? Les responsables locaux, à l'initiative de leur recrutement, n'en semblent pas convaincus.

*« Récemment, on a eu des jeunes qui ont entré des tournevis sur un équipement... Ça peut exploser en deux secondes. Il faut être réactif. On est sous pression et sous tension. On n'apprend pas ça à l'école. Nos licences STAPS, et parfois ETAPS, ne sont pas formés pour ça. À la rigueur, les animateurs sont plus à même de gérer ça, dans la jeunesse, pour faire cet accueil-là. »*

Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007

L'éducateur sportif de 1993 à 2009, ancien grand frère, remarque que nombre de ses nouveaux-ex collègues « *se sont destinés à une carrière de prof d'Éducation Physique et Sportive (EPS) ... Eh bien, ils se sont un peu perdus. Et ce n'est plus la même chose entre un cours de sport au collège et des créneaux libres comme ça. [...] Quand j'ai débuté ma formation, avec un Brevet d'État, j'ai vu que ça ne correspondait pas à ce type de public. Il n'y avait pas de réflexion vis-à-vis de ça* ». Ce dernier met ici en lumière le problème de la formation des éducateurs qui n'est pas en phase avec le jeune public des banlieues populaires, qui désire, lui, une pratique informelle, et non pas de club. Par exemple, la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007 constate que les nouveaux éducateurs « *sont plus à l'aise avec l'École Municipale des Sports (EMS)*<sup>785</sup> », lorsqu'il faut préparer et structurer une séance. Elle précise que ces éducateurs « *s'ennuient quand il suffit*

<sup>784</sup> On peut faire le parallèle avec l'étude d'Elias et Scotson, où il est expliqué que les jeunes stigmatisés « *éprouvaient un malin plaisir à faire les choses qu'on leur reprochait* » (1965, 52), et où le groupe qui avait mauvaise réputation avait « *tendance à s'y conformer* » (*Op. cit.*, 52). Le même phénomène est perceptible à Trappes, où certains jeunes s'identifient à cette image de l'extérieur, et prennent le rôle du « méchant », du « chaud ».

<sup>785</sup> L'EMS existe depuis la fin des années 1980 à Trappes. Ancien Centre d'Initiation au Sport et à la Culture (CISC), désormais nommée « *Sport Académie* », cette école a pour objectif de faire découvrir aux enfants de 5 à 11 ans des activités physiques et sportives, activités payantes encadrées par des animateurs et intervenants spécialisés le mercredi et/ou le samedi matin, dans les gymnases de la ville.

*d'assister à la pratique auto-organisée. Ils pensent ne servir à rien* ». Ces éducateurs sont frustrés quant au rôle qu'ils doivent tenir au sein du secteur « Prévention par le sport ».

*« On n'intervient pas. C'est frustrant. Moi, en plus, j'ai l'habitude de construire des séances, d'animer, d'enseigner, car dans mon métier, en tant que prof d'EPS, que je veux faire<sup>786</sup>, c'est ça qui m'anime et là... C'est vrai que surveiller des jeunes, ce n'est pas très intéressant... Du coup, à 90% du temps, je joue avec eux, comme ça, je peux organiser les matchs. J'essaie donc, là, de faire un peu d'intervention... [...] On ne peut pas construire. C'est de la gestion de flux... Les jeunes viennent, partent, viennent dix minutes et repartent. On ne peut pas construire quelque chose du moment qu'on n'a pas d'effectifs fixes... [...] Les nocturnes, on est assis à regarder. [Dépit] Pendant 2h, c'est vrai que c'est long [Ironique]. Dans les créneaux de plus de 16 ans, [où c'est surtout 18 à 30 ans], on est là en tant que spectateur. On donne le ballon et on le récupère à la fin. [...] C'est occuper les jeunes dans les gymnases, proposer des activités au lieu d'être dans la rue livrer à eux-mêmes... »*

Éducateur sportif depuis 2008

On remarque, contrairement aux discours que pouvaient tenir les premiers responsables du secteur « Prévention par le sport », que les éducateurs d'aujourd'hui considèrent les « nocturnes » comme une simple occupation et non plus comme un moyen de connaître les jeunes, de créer du lien social, de parler de leur avenir, etc. « 1/2 gardien, 1/2 surveillant » (Président de l'EASQY depuis 2003), les éducateurs ne s'y retrouvent pas dans ces pratiques pour lesquels ils n'ont été ni formés ni préparés. Ils expliquent tous, à l'unisson, ne pas se sentir utiles sur le terrain<sup>787</sup>, contrairement aux anciens éducateurs qui, eux, faisaient systématiquement part d'une fierté dans leur travail et dans leurs interactions avec les jeunes. Le directeur des sports depuis 2003 est parfaitement conscient de ces difficultés et ne peut qu'approuver ces remarques, tout « *en sachant qu'on essaie d'être le plus clair et le plus honnête avec eux quand on les recrute. [...] Ils savent que notre politique sportive est comme ça. On leur explique. Si le document<sup>788</sup> est réactualisé, on réfléchira, mais pour le moment on reste là-dessus...* ». Il comprend également qu'il est préférable d'« être éducateur dans la ville de Montigny-le-Bretonneux que celle de Trappes<sup>789</sup>, c'est sûr. Pas le même public, pas les mêmes difficultés, voilà ». À Trappes, on n'enseigne pas de pratique sportive, on la

<sup>786</sup> Cet éducateur, en décembre 2008, a 24 ans. Ancien étudiant STAPS, il préparait le concours du CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive) pour la seconde fois. Il cherchait « *du boulot pour gagner ma vie donc j'ai trouvé ça... Un contrat à temps plein. Et en plus, à côté, je peux repasser le concours, comme [un éducateur sportif depuis 2009]* ».

<sup>787</sup> On décèle ces derniers temps un conflit important entre les ETAPS et le service des sports, car les ETAPS ne veulent plus faire uniquement de la surveillance lors des créneaux de « Prévention par le Sport ».

<sup>788</sup> C'est-à-dire les axes de la politique sportive locale.

<sup>789</sup> Les horaires du secteur « Prévention par le sport » sont un handicap. Les éducateurs et les gardiens n'ont pas d'horaires classiques, comme les autres, qui font « *8h-12h et 13h30-16h30. Moi, un agent technique, il a trois semaines différentes. D'abord le même type de semaine, puis 7h-14h, puis après 15h30-22h30, puis travaille le week-end et ses deux jours de congés sont dans la semaine. Les contraintes sont réelles dans ces postes-là. Les gens ne restent pas donc...* » souffle le directeur des sports depuis 2003.

surveillance. Voici plusieurs observations qui permettent de voir différentes attitudes chez les éducateurs.

« - Deux éducateurs sont présents. L'éducatrice anime la séance, propose des exercices de maniement de la crosse, tandis que le second éducateur, lui, est assis sur sa chaise et rigole avec une amie, présente pour l'occasion. Il reste d'ailleurs assis presque toute la séance. Il ne se lève qu'à une seule reprise, afin d'élever la voix sur un jeune indiscipliné, qui ne cesse de perturber la séance et de gêner ses camarades.

- L'éducatrice, après avoir mis en place plusieurs exercices, durant près de 25 minutes, propose de faire un match. Elle demande à deux jeunes de faire les équipes. Durant la rencontre, les deux éducateurs discutent et ne regardent que très rarement le terrain de jeu. Ce sont au contraire certains jeunes qui sont obligés de leur rapporter des comportements déviants, comme lorsque le jeune indiscipliné menace avec sa crosse un adversaire. »

Carnet ethnographique, jeudi 18 avril 2008, 16h30-18h30, Gymnase Guimier, créneau « Prévention par le sport »<sup>790</sup>

« - Dès mon arrivée sur le gymnase, j'observe un heurt entre deux jeunes. Les menaces fusent, le corps à corps est effectif mais les coups ne sont pas distribués. Postés à quelques mètres de l'action, les trois éducateurs les regardent, les suivent, mais n'agissent pas. Ils préfèrent, semble-t-il, que la situation se calme d'elle-même. Au bout de quelques minutes, avec l'aide d'autres adolescents, les jeunes se séparent et partent chacun de leur côté. Selon les éducateurs, le problème vient de l'extérieur et a éclaté dans le gymnase lorsque les deux jeunes se sont croisés. "Ils sont venus au gymnase en ayant déjà une embrouille et l'ont résolue là"<sup>791</sup> ».

- Un des nouveaux éducateurs<sup>792</sup>, pas très doué pour le football, est placé dans les buts par une équipe. Il est appelé "Le nouveau" par les jeunes, qui semblent habitués à avoir de nouveaux éducateurs. Comme une forme de rite de passage<sup>793</sup>, il est "recruté" par les jeunes pour aller dans les buts. Puis, cinq minutes après, il sort sur blessure. Il saigne au niveau de la lèvre après avoir reçu un ballon en plein visage. Les jeunes ne se gênent pas pour frapper fort malgré sa présence dans les buts de hand-ball. Après avoir fait arrêter le saignement, il s'assoit sur un banc et ne dit plus un mot durant l'heure de notre observation.

- Un autre éducateur joue sur le terrain. Il a plus d'expérience et est plus doué balle au pied que le premier éducateur. Il a refusé de jouer dans les buts. Les jeunes joueurs n'ont rien dit face à ce refus.

- Un troisième éducateur surveille sur le côté, sans rien faire. Sans rien dire.

- Suite à une frappe mal contrôlée, le ballon va se nicher dans les combles du gymnase. Deux éducateurs se chargent d'aller le récupérer. Un des deux éducateurs monte à la corde pour aller le chercher. L'autre éducateur sort un ballon pour le remplacer mais ce dernier est refusé par les joueurs, car il est en mauvais état. L'éducateur, qui est allé récupérer le ballon, demande aux joueurs de se calmer et de ne pas frapper n'importe où. La partie reprend.

<sup>790</sup> « J'ai rendez-vous à 18h30 pour un entretien au gymnase. Arrivé une demi-heure en avance, j'entre dans le gymnase. Une vingtaine de jeunes, âgés d'une petite dizaine d'années, sont initiés à la pratique du hockey, sans patins et avec crosses en plastiques. Deux éducateurs les encadrent. Ils m'autorisent à observer la séance. Je me poste à l'écart afin de ne pas les perturber et de passer inaperçu » (Carnet ethnographique, jeudi 18 avril 2008).

<sup>791</sup> Le directeur des sports depuis 2003 explique que, « parfois, ça peut monter dans un quartier, et bon, l'heure du créneau approchant, [...] la tension du quartier arrive sur l'installation... Mais ça se régule... ». De même, selon un éducateur sportif, arrivé depuis 2008, « s'il y a un problème, un conflit entre jeunes, on ne peut pas le gérer. On est vite débordé. Mais c'est rare... ».

<sup>792</sup> Il est éducateur sportif depuis septembre 2008. Les deux autres sont en fonction depuis trois ans.

<sup>793</sup> Un éducateur sportif, arrivé en 2008, constate qu'« au début, [les jeunes] nous testent. Ils essayent de voir comment on peut réagir. C'est pendant les deux premiers mois où il faut être bon. C'est important dans le relationnel avec les jeunes. Après, quand ils nous ont compris et qu'ils ont vu comment on réagissait lors des conflits, là, ça passe mieux... ». Cela semble une règle dans la ville, où chaque nouvel acteur est testé afin de voir ses réactions, ses limites. La directrice de cabinet de 1989 à 2001 se souvient par exemple que « chaque nouveau commissaire avait son baptême du feu », comme chaque directeur des sports.

- Pendant plus d'une heure, les éducateurs ne disent presque rien. À deux ou trois reprises, ils parlent technique avec un des jeunes, pour lui dire par exemple de faire la passe mais rien d'autre ne transparait.

- Un jeune arrive vers 19h. Il est venu voir deux amis avant d'aller travailler. Justement, les deux anciens éducateurs s'étonnent de le voir là, à cette heure-là. Ils connaissent sa situation professionnelle et discutent rapidement avec lui avant qu'il s'en aille.

- Un des deux jeunes qui, au début de la séance, s'était emporté contre un autre jeune, s'est sensiblement calmé. Il est dans les buts d'une équipe. Le gardien du gymnase n'hésite pas à le féliciter et le surnomme "Mandanda", en référence aux derniers exploits du gardien marseillais. Il est désormais très souriant. Après sa rencontre, il vient de lui-même discuter avec les éducateurs et leur explique qu'il s'échauffe avant d'aller faire son entraînement de boxe thaï, à 21h. Il leur avoue qu'il est anxieux car le samedi suivant, il a un match très important pour pouvoir ensuite boxer sans protection. Les éducateurs découvrent ainsi son activité sportive et l'écoutent sans réagir<sup>794</sup>.

- Lorsque je quitte le gymnase, vers 19h25, le climat ambiant est apaisé comparé à l'excitation de début de séance. Les jeunes pratiquent, se "chambrent", tout en restant plutôt calmes et disciplinés. »

Carnet ethnographique, mercredi 17 décembre 2008, 18h-20h,  
Gymnase Rousseau, créneau « Prévention par le sport »

« Les éducateurs sont nouveaux dans la ville et ne connaissent pas encore le nom de tous les équipements sportifs de la ville. Ils sont à la porte du gymnase et fument une cigarette. À l'intérieur, une quinzaine d'adolescents tapent dans un ballon, sans but précis. De retour dans le gymnase, les éducateurs demandent à trois jeunes d'arrêter de chahuter : "Calmez-vous les gars". Le créneau doit se terminer à 18h. Mais à 17h15, tous les jeunes ont quitté le gymnase. "Ils ne voulaient plus faire de matchs. On a sorti des filets de badminton mais ils ne voulaient pas jouer. Ils sont chiants les jeunes ! [...] Nous, on est obligé de rester car, en plus, aujourd'hui, on n'a pas de gardien et la ville a décidé de ne pas embaucher". »

Carnet ethnographique, mardi 17 février 2009, 16h-18h,  
Gymnase Rousseau, créneau « Prévention par le sport »<sup>795</sup>

Ces trois extraits sont révélateurs du climat régnant dans les gymnases de la ville et plus particulièrement de la relation entre les éducateurs sportifs et les jeunes trappistes. On se rend compte que les « anciens » éducateurs, ceux présents depuis quelques années, ont plus de facilité pour dialoguer avec les jeunes, faire respecter les règles de pratique<sup>796</sup>. Les nouveaux, encore hésitants dans leur manière d'aborder les jeunes, ne semblent pas très à l'aise avec la pratique phare, le football. Leur investissement apparaît également très limité, quels que soient le public et l'activité. D'où de nombreuses critiques qui s'élèvent à l'encontre de ces éducateurs, qui ne cherchent pas à créer du lien avec les jeunes.

<sup>794</sup> Un nouvel éducateur, pas présent lors de cette observation, indiquait que ces créneaux de « Prévention par le sport » permettaient avant tout aux éducateurs de faire « du relationnel. On parle avec eux, on discute. On cherche à savoir ce qu'ils font, mais ça s'arrête-là » (Éducateur sportif depuis 2008). Ces propos n'ont été que très rarement mis en application, du moins lors des observations *in situ*.

<sup>795</sup> « En cette semaine de vacances scolaires, je décide d'aller de gymnase en gymnase pour discuter avec les éducateurs et les jeunes. Sur ce créneau, du secteur "Prévention par le sport", au gymnase Rousseau, les jeunes ont joué au football durant 30 minutes, puis se sont évincés aussi vite qu'ils étaient venus. Les deux éducateurs, seuls, semblent être résignés » (Carnet ethnographique, mardi 17 février 2009).

<sup>796</sup> Ces éducateurs semblent ici tenir le rôle d'entrepreneurs de la morale (Becker, 1963), sachant que les jeunes cherchent, lors d'éventuels débordements, leur regard pour continuer, ou non, leurs actions.



*« [Énervé] Que font les éducateurs ? Ils sont assis sur le côté et les regardent [les jeunes]. Il n'y a pas de travail en lien aux jeunes... Ils ne connaissent même pas le gamin, ni son cursus. Ils ne savent même pas ce qu'il fait. Un junkie, un taulard, un dealer ? Ils ne le connaissent même pas. Si tu veux faire quelque chose avec le gamin, tu dois le connaître. Tu dois ! »*

Directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000

Ce mode de recrutement des éducateurs nécessite forcément un temps d'acclimatation, autant aux problématiques de la ville qu'à ses jeunes, comme le confirme un éducateur sportif depuis 2008<sup>797</sup> : *« ce qui est le plus dur... Ben quand on est nouveau... En fait, maintenant, ça va, c'est passé, j'ai quasiment réussi à me faire accepter et je fais partie quasiment on va dire du décor maintenant... C'est vraiment au début qu'il faut instaurer un climat de confiance »*. Cette relation ne peut se créer du jour au lendemain, car comme l'avance Vidalenc, *« la confiance se construit dans des actions nécessitant des interactions fortes et à travers des défis acceptés ensemble »* (2001, 94). C'est dans cette logique que la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007 demande aux éducateurs d'aller *« dans la rue chercher des jeunes »*<sup>798</sup>, *leur demander ce qu'ils font, les attirer au gymnase. J'aimerais avoir plus de connaissance de la rue. [...] Mais [mes employés] ne sont pas impliqués dans la rue... »*. Cette démarche, souhaitée par la hiérarchie, n'est pas effectuée sur le terrain, au grand désarroi des responsables associatifs. *« Éducateur, j'irais voir le gamin. "Tu fais quoi ? C'est des conneries que tu fais ? Pourquoi tu ne fais pas de la boxe, du basket ?" [...] Mais ils ne le font pas les mecs »* s'offusque le directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000.

Une nouvelle fois le mode de recrutement est pointé du doigt, sachant qu'en 2008, l'effectif a été modifié à 40%, et qu'aucun des éducateurs sportifs, recrutés en 2003, ne sont encore présents. Nouer contact avec les jeunes nécessite un certain temps afin justement *« d'instaurer une confiance. Ce qui n'est pas facile, au vu aussi d'un turn-over important. On a toujours l'impression de recommencer le travail. Et regagner la confiance ce n'est jamais facile »* (Directeur des sports depuis 2003). Confiance qui était pourtant le maître-mot de la relation entre les grands frères et les jeunes. L'éducateur sportif de 1993 à 2009, qui est aujourd'hui mis à la disposition du secteur jeunesse, en tant qu'animateur, en raison de son incompétence à structurer des séances<sup>799</sup>, déplore cette situation : *« avec quelques amis, c'est*

<sup>797</sup> Au moment de l'entretien, cela fait quatre mois qu'il est sur le terrain.

<sup>798</sup> Cette interlocutrice regrette la faiblesse des effectifs jeunes lors des créneaux « Prévention par le sport », et lors des activités scolaires. *« Aujourd'hui, je suis allée sur un gymnase, ils étaient seulement cinq gamins. Et des très jeunes ! Avec trois éducateurs »*. Propos confirmés par nos observations, comme au gymnase Gagarine, le mercredi 13 août 2008, à 11h, où deux éducateurs surveillent un match de foot opposant seulement six jeunes, âgés entre 7 et 15 ans.

<sup>799</sup> La Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007 explique que *« le profil [de cet éducateur], c'est l'animation. Il n'a jamais été éducateur sportif donc on l'a redirigé vers un autre secteur plus en phase avec ses compétences »*.

*vrai que, parfois, on se dit, ou plutôt on ressent, qu'on a été utilisé pour éteindre le feu, et quand il a été éteint, on a voulu passer à autre chose* ». Il regrette, qu'aujourd'hui, il n'y ait plus de lien avec les jeunes, alors qu'avant, « *le gymnase Gagarine, c'était un lieu de pratique, mais aussi d'accueil, de rencontres, d'échanges* ».

C'est toute la politique de prévention par le sport qui pose débat aujourd'hui, et en particulier ce secteur « Prévention par le sport ». Soucieux de diversifier les pratiques, avec de l'escalade ou du tir à l'arc par exemple, le recrutement des nouveaux éducateurs est fait en fonction<sup>800</sup>. Ces professionnels diplômés permettent justement aux responsables du service des sports de « *diminuer les créneaux de foot en salle* » car, comme l'explique le directeur des sports depuis 2003, cette pratique, « *[Soupir], ça me dépasse. On ne va pas dire qu'il y a un côté pédagogique dans ces activités [Soupir]* ». Au final, selon lui, ce secteur « Prévention par le sport » constitue aujourd'hui « *une plaie* » au sein du service des sports.

## 5.4 La prévention par le sport : les limites d'une politique par défaut

Le recrutement d'éducateurs sportifs diplômés et qualifiés entre logiquement dans une réflexion plus globale sur la politique menée au sein du secteur « Prévention par le sport », et notamment depuis l'arrivée du maire en 2001. Qualifié de « *plaie* » par l'actuel directeur des sports, c'est donc l'héritage de la politique sportive des années 1990 qui est aujourd'hui en question, mais aussi le rôle du sport au sein de la politique de prévention. Absent du programme du nouveau maire, le sport n'est plus au cœur des préoccupations locales<sup>801</sup>. C'est pour cette raison que les responsables veulent réorganiser ce secteur « Prévention par le sport ». Selon la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007, « *l'idée est de ne pas enlever l'existant mais de [le] modifier progressivement* ». Mais est-ce aussi simple que cela ? Ce secteur peut-il être restructuré ou bien encore supprimé ? Est-il encore utile dans la pacification de la jeunesse locale ? N'est-il pas devenu le contraire de ce qu'il était censé être, c'est-à-dire proche du terrain, des jeunes, des clubs ? Le secteur « Prévention par le sport » fait donc face à divers problèmes qui remettent clairement en question son

<sup>800</sup> « *Par rapport à nos objectifs, plus vers les sports de nature, je vais rechercher des gens qualifiés dans ce domaine* » précise la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007.

<sup>801</sup> Le directeur des sports depuis 2003 s'en est fait une raison. « *Je ne jette la pierre à personne, mais la ville avait un tel retard en termes de travaux de réhabilitation, de rénovation, que la priorité a été donnée aux scolaires, aux crèches. Je ne critique pas. [...] Pendant ce temps-là, nous, rien ne se passait. Donc on a des [gymnases] vieillissants et certains en insécurité. [...] On patiente. On essaie d'avoir une maintenance assez vigilante, mais nous, notre souci, c'est de faire ce qu'on peut pour l'instant* ».

identité et son avenir. Il symbolise à lui seul toutes les difficultés rencontrées par les élus locaux dans la gestion de la jeunesse et dans la mise en place des actions de prévention.

Il semble clair qu'aujourd'hui ce secteur « *ne joue plus le rôle dont son titre<sup>802</sup> l'affuble. Cette prévention par le sport est tout sauf éducative. C'est le néant* » (Président de l'EASQY depuis 2003), contrairement aux années 1990 où ce secteur avait entraîné une réelle dynamique dans le domaine de la prévention. Le sport avait été à la fois la cause des conflits et la conséquence d'une véritable politique de prévention au plan local. Aujourd'hui, le secteur « Prévention par le sport » semble réduit à occuper les jeunes pour éviter qu'ils ne soient dehors à « galérer ». Ce revirement dans la politique de prévention avait été annoncé dès l'élection du maire : « *plus de [City-Stade] et moins de pratique en gymnase* » (Directrice de Médianes depuis 1999). Mais cette politique entraîne divers problèmes, comme le fait par exemple de perdre la jeunesse locale, qui se fait de plus en plus discrète au sein de la ville. Dans l'optique d'une politique de prévention, cela est problématique car aucun contact n'est possible avec les jeunes. Si les jeunes sont absents des dispositifs, ce sont les dispositifs eux-mêmes qui sont en danger car les « financeurs » se retirent progressivement des projets locaux.

*« Le pire, c'est que j'amène des gens de Mission Ville pour leur montrer. Je les emmène sur des activités qu'on finance. Je suis allé un matin, en semaine, à Rousseau. Il y avait les deux animateurs qui attendaient sur le banc. Ils attendaient que les jeunes viennent<sup>803</sup>. Il n'y en avait pas un. Pourtant, nous, on subventionne des activités de ce type. Moi, quand je fais des rapports de ce type, ça y va. Je suis désolé, c'est de l'argent public. Soit on revoit sa copie, soit on sucre. [...] J'ai un rôle d'évaluateur et je joue pleinement mon rôle... »*

Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983

Les « financeurs », comme ceux de Mission Ville ou bien encore de la DDJS, n'hésitent plus à se retirer des programmes mis en place dans la ville, en raison du manque d'impact des politiques locales de prévention. De même, le service des sports est incapable de leur fournir des bilans comme l'explique la Coordinatrice Animation Sportive depuis 2007 : « *j'ai une pile de bilans, mais pas un synthétique. On ne me l'a pas demandé donc je ne l'ai pas. [...] Je n'ai pas de schémas [sur la fréquentation des gymnases selon les périodes de l'année]<sup>804</sup> ». Il*

<sup>802</sup> Le titre de ce secteur avait été, dès sa création, problématique. « *Le nom "Prévention par le sport" s'est vite avéré réducteur face aux problématiques soulevées par la situation des jeunes* » (Responsable du secteur jeunesse de 1992 à 1999).

<sup>803</sup> De nombreux interlocuteurs critiquent justement cette situation où les éducateurs « attendent » les jeunes, qui, au final, ne viennent plus. Le directeur des sports de 1991 à 1994 explique que « *tu peux mettre des horaires d'ouverture, si les usagers ne veulent pas venir, eh bien il n'y a personne. Si tu ne vas pas dans la rue aller les chercher, tu ne fais rien...* ».

<sup>804</sup> Le problème, c'est que « *les autonomes ne veulent pas être fichés. C'est le souci actuel qu'on rencontre avec les partenaires, les financeurs, comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) par exemple, ou la DDJS, qui*

est vrai que les actions préventives, où les résultats sont peu quantifiables, sont souvent remises en cause (Bodin et *al.*, 2007), mais ici, c'est l'essence même du secteur qui est discutée car le principe ne plaît plus. La directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005, lassée par ce dispositif de « Prévention par le sport », et plus axée vers une logique chiffrée de la prévention, comme avec le nombre de caméras de vidéosurveillance présentes sur le territoire<sup>805</sup>, remarque qu'il n'existe pas « *d'outils d'évaluation de ces projets* ». Selon elle, la mairie « *n'a aucun élément d'évaluation qui permette de dire que c'est déterminant dans la baisse de la délinquance* », d'où son désintérêt pour ce secteur « Prévention par le sport ».

Autre problème rencontré par les responsables, c'est que pour nombre « d'anciens jeunes » trappistes, les 18-35 ans, « *c'est leur créneau, leur salle. [...] Ils sont propriétaires des lieux* » (Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008). Pour ce dernier, il est clair qu'« *on a échoué complètement* », car les gymnases locaux sont pris en otages. C'est véritablement la dérive du système mis en place au début des années 1992, car les pratiquants excluent les plus jeunes, les moins talentueux, les filles, etc. La mairie, en raison de sa politique de prévention et d'ouverture des gymnases, se retrouve même confrontée aujourd'hui à des menaces incessantes des jeunes lorsqu'elle souhaite fermer ou restructurer des créneaux.

*« En 2007, [...] avec l' élu [de 1989 à 2008], [on voulait changer les nocturnes]. On laisse les deux créneaux [mercredi et vendredi], parce qu'on ne peut pas les retirer, ça c'est clair, mais on décale du mercredi au mardi... Et le vendredi on les change de salle. [...] On pensait avoir répondu au tissu associatif, élargi la demande des jeunes. Ça a été un fiasco. [...] Dès septembre, les éducateurs ont connu un refus catégorique et total... [...] Ça a été un fiasco incroyable, les éducateurs au bout de deux semaines ont demandé de l'aide parce qu'ils n'arrivaient plus à gérer ça... Les jeunes nous ont prévenus. S'il n'y avait pas machine arrière de notre part, les plus jeunes ont entendu ce qui s'était passé en 1992, la plupart des grands ados voire adultes ont participé déjà à ce squattage donc ils ont encore en tête ce qu'il s'était*

---

*veulent avoir le nombre de jeunes, leur nom, etc. Les jeunes n'aiment pas ça. Ils veulent entrer dans le gymnase et en ressortir comme ça, sans qu'on leur demande quoi que ce soit. Ils ne veulent pas être fichés ni fliqués. C'est le gros point noir actuellement, c'est que l'administratif prend une part considérable dans tout notre travail et c'est une perte de temps. Le fait de devoir donner son nom, même si ce n'est pas une obligation, empêche les jeunes de venir. On a perdu plein de jeunes à cause de ça. L'administratif nous a tués »* (Coordinatrice Animation Sportive au service des sports depuis 2007). Ces fiches de présence ont été arrêtées durant l'absence du directeur des sports depuis 2003, qui le regrette vivement, lui qui avait réussi à « *détourner le côté agressif de la chose en fait pour [faire] obtenir des informations [aux jeunes]* ».

<sup>805</sup> La vidéosurveillance constitue un outil de prévention pour la municipalité. Ce projet est géré par la directrice du secteur « Prévention Sécurité », qui considère que cela permet de « *sécuriser* » la ville. Cette dernière, qui équipe les gymnases de ce dispositif, ne veut pas tomber dans l'excès de la vidéosurveillance et seulement travailler « *dans les points névralgiques à forte criminalité, des lieux à forte consonance "accidentogène"* », comme à la gare ou sous le tunnel de la RN 10. Elle précise enfin que « *l'idée n'est pas de surveiller des personnes, mais d'apporter une réponse à des actes de protection* ». On est une nouvelle fois dans une logique de prévention des biens où l'humain est mis de côté.

*passé, comment ils ont fait et ce qu'ils ont obtenu. Résultat des courses, ils ont fait passer le message. "Ou vous nous redonnez la salle et nos créneaux, ou on vous met le feu !"<sup>806</sup>. »*

Directeur des sports depuis 2003

Ce dernier reconnaît que ce « *fiasco incroyable* » vient d'un manque de dialogue entre les élus et les jeunes. La décision, prise dans l'urgence et sans concertation, a provoqué une indignation totale chez les jeunes concernés. Les élus et les responsables regrettent amèrement ces « *habitudes* » prises par les jeunes. « *À Trappes, c'est comme ça, il y a des réactions suite aux habitudes qui s'arrêtent. Ce n'est pas des émeutes, mais c'est de la petite grogne. Avec de la grogne, destruction de petites choses autour de l'équipement par exemple* » (Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007). Les jeunes sont entrés dans une logique de défense de leur territoire, de leurs biens, dans une perspective exclusivement consumériste, et c'est la mairie qui est prise au piège de sa propre politique.

*« "Nous, on veut, nous, on veut". [...] Les jeunes ont assez maintenant donc ils ne demandent plus. Mais il ne faut pas enlever. Supprimer un créneau ne devrait pas être source de conflits<sup>807</sup>. On devrait pouvoir échanger et leur dire qu'on le change. Expliquer pourquoi et avoir un retour. À Trappes, il faut faire évoluer la mentalité du jeune. Ceux qui ont plus de 16 ans. Il y a cette mentalité de dire : "Si tu ne me donnes pas, je vais casser. Donc tu vas me donner et tu finis par me donner au bout du compte. Donc j'ai gagné. Et de toute façon on gagne toujours"<sup>808</sup>. Tant qu'on ne changera pas ça, on [...] sera coincé »*

Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007

Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui sont maîtres des lieux, aux dépens du service des sports, des éducateurs et des associations sportives, qui ne peuvent que constater les dégâts d'une politique de prévention par le sport aux abois. « *Les jeunes décident de ce qu'ils veulent faire* » souligne le président de l'EASQY depuis 2003. Tout le monde associatif local critique cette politique désormais désuète.

*« On les laisse faire n'importe quoi. C'est la "jaille". N'importe quoi. Tu as vu un encadrement ? Rien n'est fait. Tu as vu des règles ? C'est l'anarchie. [...] On peut dire ce que l'on veut, mais, pour moi, je pense que cela ne sert à rien. [...] Les jeunes font ce qu'ils veulent, avec leurs règles ! Ils viennent et ressortent de la même façon. Il n'y a rien de fait ! Le sport c'est... Ça doit véhiculer un travail, une intention, le respect, le respect des règles, des choses, du coach, un environnement. Si tu crées une structure sportive où le gars joue s'il le*

<sup>806</sup> Le directeur des sports depuis 2003 s'est fait une raison sur l'avenir de ces créneaux libres. « *Je comprends bien qu'on ne l'arrêtera jamais cette activité foot en salle, mais moi ce que j'aimerais bien c'est... Le problème, c'est qu'on ne peut pas les enlever vis-à-vis des anciens, pour les ados c'est bien ancré maintenant, et les plus jeunes sont avec nous, de plus en plus jeunes et de plus en plus impliqués dans le truc, ça sera de plus en plus compliqué. Je ne sais pas... [Soupir]* ».

<sup>807</sup> Le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, regrette de devoir se confronter à « *un refus systématique et des discussions à n'en plus finir* » avec les jeunes, lorsque la ville envisage de modifier le créneau du secteur « Prévention par le sport » sur un gymnase, quel qu'il soit.

<sup>808</sup> « *Ici, quand les jeunes veulent un truc, ils savent comment l'obtenir. Normalement, Rousseau, on ne faisait pas de foot, mais ils ne l'ont pas accepté* » (Éducateur sportif depuis 2009).

*veut, fait n'importe quoi, sans règles, ça les aide à quoi ? Pendant une heure trente, à quoi ça sert ? [...] Ça, c'est une politique bidon ! C'est ouvrir des stades et faire 1h30 du basket au lieu d'être dehors. Ils seront au chaud. C'est ça une politique ? C'est du n'importe quoi ! [...] Et je lui ai dit [au maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008] que cette politique était stupide. [...] Je lui ai dit que c'était de la merde. Comment ouvrir des gymnases pour des gamins alors que tous les clubs ont des problèmes de gymnases ? En plus, les gamins ils en font leurs biens. Quand il n'y a pas de règles à respecter, les gamins tu ne les aides pas du tout. [...] Est-ce que si j'ouvre un créneau dans un gymnase, et que je laisse pratiquer sans règles, sans rien, je lance un ballon, faites du sport, et, à la fin, le mec sort de là et dit : "oui, c'est vrai, il faut que je me prenne en main". Ce n'est pas possible...»*

Directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000

Nouveau problème rencontré par le secteur « Prévention par le sport », c'est son incapacité à faire le lien, la « passerelle » vers les clubs locaux, comme par le passé, pour les jeunes qui désirent pratiquer en club. Encore faut-il que les jeunes veuillent adhérer à une association sportive... Mais aucun lien n'existe entre le secteur, ses éducateurs et les clubs locaux, comme l'avoue le directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000 : « *on n'a aucune relation avec eux. Moi, parfois, je passe sur les gymnases pour voir, regarder si les gamins sont intéressants. Mais c'est trop tard... Il faut les orienter tôt vers les clubs. [Les éducateurs] doivent être capables de les orienter* ». Pourtant, selon la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007, « *le but, c'est de faire une passerelle avec le tissu associatif* »<sup>809</sup>. Il est clair que tout n'est pas mis en œuvre pour que cela soit réalisé. Ce manque de lien entre les associations sportives et les jeunes auto-organisés entraîne aujourd'hui de nouveaux conflits, comme au début des années 1990, date où le secteur avait été créé.

*« On a encore eu un clash. [...] Je me suis fait dérober mon sac il y a 15 jours. Mais aussi avec les jeunes qui perturbaient nos créneaux. Ils ont fait le forcing pour prendre le terrain. Ils sont trois à jouer au foot en salle alors que c'est interdit. Ils ont fait pression et le maire, pour ne pas avoir de problème, leur a donné gain de cause. [...] Ils perturbent nos entraînements pour avoir leur terrain. Le problème, c'est qu'ils ont un créneau avant [nous] et là, ils n'osent pas le retirer. [Ces jeunes] embêtent tout le monde. »*

Responsable de l'ESCT SQY depuis 1980

La relation jeunes-clubs redevient problématique. Le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, est conscient que la situation s'envenime, que « *ça cohabite mal avec les associations* », et que la municipalité est visée par les critiques. Mais ce dernier ne fait au

<sup>809</sup> Le directeur des sports depuis 2003 explique qu' « *on leur a parlé des clubs mais [les jeunes] ne veulent pas des contraintes... Ça ne leur branche pas de venir deux fois par semaine aux entraînements et au match le dimanche. Il y a des contraintes, la cotisation... Ce n'est pas leur truc* ». Elle dévoile que « *certaines enfants se déplacent de manière autonome. [...] Parfois, on ne revoit pas l'enfant. Mais ça veut peut être dire qu'il s'est inscrit dans le club d'équitation... On ne sait pas en fait* ». Ceci signifie qu'il n'y a pas de contact permanent entre les associations et le service des sports.

final qu'acheter la paix sociale<sup>810</sup> pour éviter que la ville s'embrase. Cette politique est réfléchie et stratégique. Le sport ne sert ici qu'à acheter les jeunes, ou du moins leur quiétude. La Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007 complète cette idée en expliquant qu'elle n'est pas « *la seule à dire que ça va se réchauffer prochainement à Trappes. Je pense que, prochainement, on va avoir du grabuge. [...] C'est une des raisons pour laquelle on laisse ouverts les gymnases, pour éviter de tenter le diable et aussi pour éviter de devoir les rouvrir quand il y en aura besoin* ».

C'est donc toute la municipalité qui se retrouve prise au piège par une politique de prévention, mise en place il y a presque vingt ans. Un élu municipal de 1977 à 2001 rappelle toutefois que, « *nous, les élus, on savait que ce n'était pas un bon remède sur le long terme. Le mal-être de nos jeunes, les difficultés, relèvent d'une problématique plus profonde et de mesures plus globales et importantes en termes de développement économique, protections diverses, de garanties* ». Le secteur « Prévention par le sport » n'est qu'une réponse parmi tant d'autres, qui a fonctionné durant un temps, sur le court terme, mais qui a ses défauts. Aujourd'hui dépassée, cette politique, qui n'a pas le soutien des nouveaux élus, est donc plus un problème qu'autre chose. « *On est arrivé aux limites* » explique la directrice du secteur « Prévention Sécurité » depuis 2005. Le sport n'a-t-il plus sa place dans la prévention au plan local. Est-ce la fin d'un cycle ? Les jeunes n'adhèrent plus au principe des gymnases ouverts et c'est tout le service des sports qui se retrouve désemparée face à ces difficultés. « *Rien ne va plus. [...] Mes éducateurs sont perdus et révoltés du fait que ça ne fonctionne plus. Ils ne comprennent pas. Moi non plus. On n'a pas les solutions. On n'a pas la raison. Les raisons !* » déclare la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007. Mais y-a-t-il une solution afin d'éviter les conflits clubs-jeunes, jeunes-municipalité, clubs-municipalités ? La solution est-elle simplement de fermer ces créneaux ? Non, selon le directeur des sports de 1995 à 2002, car « *s'ils enlèvent le gymnase ouvert, c'est la révolution* » avertit-il. Si les gymnases devaient être fermés, dans un avenir plus ou moins proche, « *ce serait la merde* » (Éducateur sportif depuis 2009). Plusieurs éducateurs évoquent la crainte de connaître à nouveau des événements violents dans les gymnases, comme en 1992, vu que le climat actuel n'est pas encourageant. C'est pour cela que, selon le directeur des sports depuis 2003, « *ce secteur, il va devoir qu'il continue [Résigné]* ».

---

<sup>810</sup> « *[L'adjoint aux sports depuis 2008] nous a dit qu'il achète des créneaux pour acheter la paix sociale. Selon lui, on est obligé de laisser le créneau sinon [les jeunes] vont brûler le gymnase* » (Carnet ethnographique, samedi 19 avril 2008, Président de l'EASQY depuis 2003).

Si ce secteur est maintenu, il doit avant tout être restructuré pour éviter d'engager un bras de fer incessant avec les jeunes, la mairie et les associations. Pour cela, il faut modifier l'existant car il semble clair que le secteur ne peut être supprimé. Mais principale critique émise envers les responsables, ils ne sont pas « *proactifs, moteurs, innovants dans la démarche. On répond à un besoin superficiel. "Que voulez-vous faire ? Du foot ! Parfait on va faire du foot"* » (Directeur des sports de la CASQY depuis 2002). Ce dernier critique cette « *politique pour sauver les meubles* » et dénonce l'absence d'une force de proposition, tout en ayant en étroite relation avec le public visé. Actuellement, les responsables du service des sports entament une réflexion pour proposer de nouvelles activités, car « *je sens que la pratique sportive est à un tournant* » déclare la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007<sup>811</sup>. Elle pense par exemple aux Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) ou met en place des activités « *en fonction de la mode, comme par exemple les sports liés à l'apparence comme le Step [fitness], la Gym Tonic, ou la Tecktonik*<sup>812</sup> » ou bien encore « *les sports motorisés [qui] sont à la mode actuellement, [...] comme la pratique du quad ou du motocross* » (Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007). Le prix de ces nouvelles pratiques est un éventuel frein à leur succès, ainsi que cette démarche du haut vers le bas, trop conventionnelle au regard des attentes des jeunes. « *Les jeunes veulent faire du moto-cross, du "une roue". Et là, on leur propose un truc conventionnel avec un petit circuit*<sup>813</sup>. *Ça ne correspond pas à ce qu'ils attendent* » critique d'office l'éducateur sportif de 1993 à 2009. Ce dernier regrette que les élus locaux veuillent « *forcer les jeunes à adhérer à des pratiques, [...] dans une logique d'en haut pour le bas. À l'époque, c'était ascendant. Le projet venait d'en bas, tu proposais, tu allais le défendre devant l' élu* ».

Aujourd'hui, l'administratif a pris le dessus avec toute cette logique sécuritaire, en lien justement à cette nouvelle politique de prévention où tout doit être maîtrisé en amont, tout doit être organisé, ce qui fait dire à l'éducateur sportif de 1992 à 1995, qu'« *on est passé d'un fonctionnement de terrain, connaissant ses réalités et adapté à ses réalités, à un*

<sup>811</sup> Cette interlocutrice avoue lors d'une première rencontre être « *en pleine recherche* » avec « *le risque de me planter* ».

<sup>812</sup> La Tecktonik est une forme de danse électro, à la mode chez les jeunes français, en 2006-2007. Selon l'éducateur sportif de 1993 à 2009, ce stage est une aberration, car « *quand je vois [...] qu'on met en place un stage de Tecktonik et qu'il n'y a pas de réelle demande sur le terrain et qu'on fait tout pour que ça marche, je ne comprends pas ! C'est une mode mais c'est juste pour un moment. Et ça se voit, ici, que les jeunes ne sont pas imprégnés par ça. C'est aussi une mode vestimentaire et tout et ici, il n'y a rien de ça* ».

<sup>813</sup> Précisons qu'il existe pourtant sur le territoire de la ville, au sein de l'ancienne société Iveco (Industrial Vehicles Corporation), dans la zone industrielle Trappes-Élancourt, des pistes de courses automobiles et de karting. Le circuit, créé par l'ancien pilote de Formule 1, Jean-Pierre Beltoise, est très reconnu dans la région mais n'est pas exploité par la municipalité qui n'a au final que très peu de contacts avec la structure privée qui, elle, n'hésite pas à demander du soutien, logistique souvent, aux élus.



*fonctionnement administratif, [c'est-à-dire] l'ère administrative* ». L'éducateur sportif de 1993 à 2009, lassé par le fonctionnement du service des sports, constate également qu'il n'y a plus « *de réactivité comme avant. Aujourd'hui, quand on voit qu'on doit faire une sortie Accrobranche, il faut deux semaines. Il n'y a plus cette idée de satisfaire dans le moment. On est mort dans la paperasse. [...] C'est trop administratif* ». Les anciens, éducateurs ou responsables, regrettent que le service des sports se soit écarté des réalités du terrain et donc de ces jeunes qui sont censés pourtant être au cœur de cette politique de prévention. Pour cela, augmenter le nombre d'éducateurs sportifs ou revenir à un recrutement plus « local »<sup>814</sup> permettraient sans doute de recréer plus facilement du lien avec les jeunes.

C'est finalement tout le secteur « Prévention par le sport » qui est au cœur de la réflexion municipale. Pourquoi ne pas « *proposer autre chose, notamment au troisième âge, à la petite enfance, aux handicapés. Un service de sports, ça peut être aussi autre chose que du sport prévention !* » déclare la Coordinatrice Animation Sportive, qui regrette que l'emploi du temps des éducateurs sportifs ne soit uniquement destiné à faire fonctionner l'école des sports et le secteur « Prévention par le sport. En faisant évoluer ce secteur, les responsables locaux désirent « rééduquer » les jeunes, ou du moins, les éduquer, en se penchant sur les plus jeunes.

*« On travaille sur les nouvelles générations qui arrivent, c'est-à-dire les 9-13 ans<sup>815</sup>, [car] ils n'ont pas connu [la prise en otage de Gagarine]. Il y a une génération au milieu qui est actuellement dans nos gymnases. Les plus petits ne sont pas encore dans cette dynamique. Donc, l'idée est de proposer aux plus petits une manière différente de faire. On met, on enlève, on change l'horaire, le lieu, etc. [...] "Ce créneau, il n'est pas à toi ! Ce n'est pas ton gymnase, ton éducateur, ton lieu ! Le gymnase ne t'appartient pas. Le service des sports n'est pas qu'à toi ! Il est pour toute la population de la ville". Faire évoluer la mentalité sur ce que j'ai comme droit en tant que citoyen. J'ai des droits. Mais je n'ai pas besoin de brûler quelque chose pour l'avoir. J'ai aussi droit de partager. Faire évoluer la mentalité, c'est ça le but ».*

Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007

Repartir de zéro, oublier l'héritage du secteur « Prévention par le sport », faire table rase du passé... Voilà l'actuelle devise des responsables locaux. Pour cela, la Coordinatrice Animation Sportive propose de réfléchir à un travail « *en relation avec d'autres services, comme l'enfance et la jeunesse* », dans une réflexion complémentaire, commune. Quitte à laisser le secteur « Prévention par le sport » au service jeunesse de la ville.

*« Dans la plupart des autres collectivités que je connais, [...] le type d'activité comme le foot en salle, le soir, gymnase ouvert, n'est pas géré par le service des sports, mais plutôt par le service jeunesse... Ce sont des animateurs, catégorie C, titulaire du Brevet d'Aptitude aux*

<sup>814</sup> « *Il faut qu'on retisse le lien avec [les jeunes]. Peut-être avec moins de diplômes mais plus une connaissance accrue de la population* » (Président de l'EASQY depuis 2003).

<sup>815</sup> Cet interlocutrice rejoint les propositions de Bodin, lorsqu'il explique qu'il serait intéressant d'axer les politiques de prévention par le sport « *vers les plus jeunes, les plus touchés (9-13 ans)* » (2001, 28).

*Fonctions d'Animateur (BAFA), et non pas des éducateurs sportifs, catégorie B, qui ont les compétences pour développer une technicité sportive, qu'ils ne peuvent faire dans des créneaux sport prévention. [...] Sur sport prévention, il faut arriver à l'heure, leur ouvrir, avoir beaucoup de... Il ne faut pas avoir peur. [...] Si une équipe [d'animateurs] était dans les gymnases pour discuter avec les jeunes, échanger avec eux, passer de l'info... Ce serait un lieu d'échanges. Les jeunes, en plus, sauraient où sont ces éducateurs. [...] Ce n'est pas le rôle premier d'un éducateur sportif. Pour moi, il doit donner du savoir par rapport à un sport. [...] Il était hors de question que je laisse ça comme ça. [...] Un pion qui surveille, pour un éducateur sportif, je ne comprends pas. »*

Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007

Aujourd'hui, ceci n'est qu'à l'étape du projet et rien n'est fait dans ce sens. Au contraire même, car « *chacun travaille avec ses jeunes. C'est "mes jeunes", "nos jeunes". Ce n'est plus les jeunes comme avant*<sup>816</sup>. *Chacun veut garder sa subvention. La pompe à subvention est amorcée et là, on veut la garder* » (Éducateur sportif de 1993 à 2009). Cette coordination est absente aujourd'hui. Tous les services confondus ont oublié le terrain, les jeunes, pour finalement penser qu'aux financements des actions. Mais celles-ci ne peuvent fonctionner sans les jeunes. C'est donc l'essence même du secteur « Prévention par le sport » qui est remise en question par les actuels responsables du service des sports. Le directeur des sports depuis 2003 se pose des questions sur l'avenir de ces gymnases ouverts. « *Est-ce que ce secteur va encore marcher dans cinq ans ? On ne sait pas* ». Le rôle attribué aux associations sportives locales, parfois minoré, parfois contrôlé, constitue sans aucun doute une pierre d'achoppement à l'évolution du service des sports de Trappes. Malgré cela, au sein de la municipalité, de nombreuses associations, des nouvelles aux plus influentes, ont le désir et la volonté de travailler auprès des jeunes pour les éduquer, par le biais de la pratique sportive.

## 5.5 Le monde associatif en conflit avec le système politique local

Comme le souligne Rémy (2007), les relations entre la municipalité et les associations locales renseignent sur l'action de la commune en matière de politique sportive. Ici, les relations, entre la mairie et les associations sportives locales, municipales<sup>817</sup> (Augustin, 1995),

<sup>816</sup> Le directeur des sports de 1995 à 2002 se rappelle que, durant ses années à Trappes, « *on travaillait en transversalité. [...] Nous, on était en commun, tout le temps. Maintenant c'est des conneries... Le centre social nous appelait et on travaillait avec eux, on les mettait dans le dispositif. Le centre venait avec ses gamins et on les mélangeait aux nôtres. Ce n'était pas mes gamins d'un côté et les tiens de l'autre... Toutes les vacances, on était blindé de partout* ». Aujourd'hui, à Trappes, comme l'explique le Conseiller Sport à la DDJS Yvelines depuis 1983, « *il y a des projets menés par la jeunesse, d'autres par les sports. Il n'y a aucune coordination entre les deux services. Chacun bosse dans son coin. C'est n'importe quoi* ».

<sup>817</sup> Comme le précise Augustin (1995), ce type d'association s'est renforcé au moment où les collectivités locales ont été amenées à intervenir, par vocation et/ou par obligation, de plus en plus dans le domaine sportif. On remarque à Trappes une certaine liberté d'action pour les associations sportives.

sont symptomatiques des difficultés inhérentes au service des sports, dans la gestion notamment de la politique sportive. Mais déjà, est-elle définie ? Les associations sportives sont-elles conviées à en discuter, à en réfléchir ? Après avoir été longtemps un soutien à la municipalité, quelle est désormais la place allouée aux clubs sportifs, qui sont, du fait de leur implication sur le terrain, « *des relais* » (Ragi, 1998, 207) pour les jeunes, des interfaces entre le public et les politiques ? Il est clair que par le passé, dans la stratégie du PCF, la conquête des associations sportives était un moyen d'implantation (Pennetier, Viet-Depaule, 1988a). À Trappes, le PCF local avait par exemple impulsé une politique sportive à consonance ouvrière, avec le soutien, bien que tardif, de la FSGT, pour une pratique populaire du sport, en soit un sport pour tous. Est-ce toujours le cas depuis le changement de municipalité en 2001 ? Perçue dans les années 1990 comme « *un partenaire indispensable pour le traitement de l'exclusion* » (Ragi, 1998, 208), les associations sportives ont-elles encore aujourd'hui un rôle à jouer dans la prévention locale ? C'est bien la politique sportive dans son intégralité qui est en question, et en particulier cette relation entre les associations et la municipalité.

### 5.5.1 Les associations sportives en danger face à la paralysie de l'action sportive communale

D'emblée, il semble nécessaire de rappeler que, comme l'énonce le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, vu que « *le sport n'était pas inscrit dans le programme municipal comme étant une priorité des élus, [...] si demain on me dit "faut réduire la voilure", je n'ai pas grand-chose à dire, parce que ce n'est pas un axe prioritaire de la politique municipale* »<sup>818</sup>. Mais outre le fait que le sport ne soit plus une priorité dans la prévention locale, cela n'explique pas le « *flou artistique* » (Éducateur sportif depuis 2008) qui entoure, englobe la politique sportive. Tous les interlocuteurs, impliqués de près ou de loin aux réalités sportives, regrettent le temps perdu par le service des sports dans la mise en place d'une politique sportive digne de ce nom. Il est vrai que depuis l'arrivée du nouveau maire en 2001, on a pu constater le départ du directeur des sports de 1995 à 2002, de l'adjoint

<sup>818</sup> Rappelons que le maire est réélu en 2008, dès le 1<sup>er</sup> tour, avec 54,68% des voix, avec un taux d'abstention très élevé, à hauteur de 53,28%, c'est-à-dire qu'un trappiste sur dix a voté pour le maire sortant. La liste de l'adjoint aux sports de 1989 à 2008 obtient 23,72% des voix, ce qui fait penser à son successeur que « *le mouvement sportif doit avoir des mécontentements s'il a eu autant de voix* » (Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008). Le fait que ce dernier soit le nouvel adjoint aux sports laisse penser que le maire depuis 2001 a cherché à « *le mettre au coin* » (Anonyme), tout en cherchant à « *court-circuiter* » et « *geler* » (Anonyme) le service des sports. Précisons aussi que, selon le nouvel adjoint aux sports, « *il n'y a pas de budget précis pour le sport* ». Il l'estime cependant à 2 817 620, 23 euros en 2009, tandis que celui de la ville s'élèverait à 68 916 140, 57 euros, soit une proportion pour le budget des sports estimée à 2,447 % du budget total de la municipalité.

aux sports de 1989 à 2008, et l'absence répétée d'un directeur des sports<sup>819</sup>. C'est pour ces diverses raisons que le service des sports est critiqué, avec cette sensation de « *stagnation* », cette impression « *d'une léthargie sportive* » et d'« *une dynamique réduite à néant* » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993). Tous les responsables des associations sportives vont dans ce sens. Le directeur des sports depuis 2003 est lui-même conscient de cet immobilisme. « *Quand on n'est pas en nombre dans une direction, on essaie de répondre à tout, mais on ne fait que les documents prioritaires comme les subventions, les constructions... Le fait d'être en sous-effectif, ça ne facilite pas l'avancement comme on peut le souhaiter. Donc, forcément, ça a stagné, ça c'est clair. Ça a stagné !* ».

L'heure est à la discussion, car comme le prévient la Coordinatrice Animation Sportive du service des sports depuis 2007, « *il va falloir mettre en place une nouvelle politique sportive dans la ville, car on est presque à l'arrêt, ou sinon sur le "reculoir". [...] Il va falloir se mettre autour d'une table pour en discuter* ». Les responsables associatifs sont à l'origine de cette demande, car outre l'impression que la mairie ne les aide pas beaucoup, ils sont surtout demandeurs d'une politique sportive claire et précise<sup>820</sup>.

« *[La politique sportive ?] Je ne la connais pas moi... Celle de mon club oui, mais de la ville, non ! Qu'on me l'explique... Valorisation de la ville, aspect éducatif ? [...] Moi, j'ai créé la mienne. Je ne suis pas inscrit dans une politique globale de la ville, je ne la connais pas. [...] Elle existe peut-être, je ne l'ai pas comprise, [...] je n'ai pas demandé, pas perçu. Maintenant, nouvelle équipe, nouveau Ministre des Sports [adjoint aux sports]. Donc il faut qu'on discute de ça avec lui. On va voir les grandes lignes de la politique sportive.* »

Président du TSQFC depuis 2004

Lors de la commission du service des sports du jeudi 17 avril 2008, le président du TSQFC a tenu les mêmes propos pour tenter d'amorcer une nouvelle dynamique<sup>821</sup>, car toutes les associations locales stigmatisent actuellement ce manque d'intérêt pour le sport, le faible

<sup>819</sup> Rappelons qu'il n'y a pas eu de directeur des sports de juin 2002 à juillet 2003, et que le directeur des sports depuis 2003 a été absent, pour arrêt maladie, de décembre 2007 à janvier 2009, soit au final plus de deux ans sans directeur des sports. Selon le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993, « *pas de directeur, c'est monstrueux. [...] C'est une erreur politique grave. [...] On a perdu deux ans. Et deux ans dans une ville comme celle-là, c'est énorme. Les clubs sont perdus* ».

<sup>820</sup> Selon l'éducateur sportif de 1992 à 1995, depuis l'arrivée du maire, « *je n'ai pas vu une politique sportive, je dirais, claire, lisible et cadrée. [...] Ce n'est pas seulement annoncer cinq axes, mais il faut mettre quelque chose dedans. [...] Beaucoup de jeunes se demandent qu'est-ce qu'on envisage. Est-ce que les équipements répondent au futur des jeunes ? [...] Une vraie politique sportive peut nous y mener. Et là il n'y a rien !* ».

<sup>821</sup> Dans le compte rendu de la commission, les propos sont clairement indiqués : « *Quel est le but de la politique sportive ? Qu'attend la municipalité des associations ? Le TSQFC veut s'inscrire dans la politique sportive de la ville, mais on ne sait pas vers quoi tendre. Quelles sont les attentes de la ville ? Le "drapeau Trappes", l'éducation, le sport de haut niveau, les équipements sportifs ? On ne travaille bien que lorsque l'on sait pourquoi on travaille. Il est donc nécessaire de fixer des orientations et des objectifs clairs vers lesquels il faudra tendre* ».

soutien financier, mais surtout cette absence de fil conducteur au sein de la politique locale<sup>822</sup>. Les clubs sont esseulés au sein de la ville. Cette demande qui émane des clubs est parfaitement comprise et acceptée par le nouvel adjoint aux sports, depuis 2008, qui est conscient des difficultés que traverse actuellement le service des sports : « *mon souci, c'est d'avancer pendant ces six ans [de mandat]. [...] Il faut une référence, une politique sportive à définir. Je ne dis pas que ça n'existe pas, mais [...] il faut y réfléchir ! Un débat avec les autres élus, une sorte de charte, une politique sportive. Il faut l'accord de tout le monde. [...] Mon idée est d'avoir un pacte politique voté par le conseil municipal qui dirait que la politique sportive de la ville, c'est comme ça qu'on la conduit, c'est ce qu'on veut faire* ».

« *Il faut un débat de fond* » précise l'adjoint aux sports depuis 2008, tout en évitant de prendre parti ou de proposer des idées car « *je n'ai pas de solution. Pas de schéma tout fait* » dit-il<sup>823</sup>. Ce « *flou artistique* » est perceptible dans ses propos. Où aller ? Quoi faire ? Quel partenariat mener ? Aucune de ces questions n'ont de réponses pour l'instant. « *Ce n'est pas forcément très simple* » avoue l'adjoint aux sports depuis 2008 qui met en cause la lenteur du système politique<sup>824</sup> et les difficultés inhérentes au service des sports<sup>825</sup>. Après plus d'un an au poste d'adjoint aux sports, aucune discussion n'a encore eu lieu sur cette question de la politique sportive. À l'heure actuelle, même s'il avoue « *avancer par tâtonnements* », l'incompréhension est encore perceptible chez l'adjoint aux sports, qui malgré tout, n'a ni les moyens ni le pouvoir de mettre en œuvre une véritable politique sportive. En prévision des restrictions à venir, en fonction du peu de place offert au sport dans la prévention locale, il énonce quand même que « *le sport ne résout pas tout* », s'opposant de fait à son prédécesseur, avec qui il était en conflit avancé<sup>826</sup>.

<sup>822</sup> Selon le président de l'EASQY depuis 2003, il n'y a « *pas de politique digne de ce nom avec des objectifs à moyen terme* ». Le directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000 constate également qu'il « *n'y pas de politique sportive. [...] Aujourd'hui, on se débrouille presque seul. [...] La mairie ne fait pas un effort surdimensionné sur la politique sportive. Je ne pense pas qu'on ait réellement une politique sportive à Trappes* ».

<sup>823</sup> Le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, a décidé d'ouvrir la commission des sports à toutes les associations sportives afin, justement, de discuter de la politique sportive locale et des valeurs affectées au sport. Par le passé, cette commission était constitué de 32 membres, dont sept élus et dix représentants d'associations (Projet de Service – Bilan et perspectives du service des sports – Juin 2001). Désormais, une trentaine d'associations peuvent y participer. L'adjoint veut rompre avec l'immobilisme des dernières années et un certain totalitarisme, ressenti par nombre de présidents d'associations, de son prédécesseur.

<sup>824</sup> Selon le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, c'est « *partout pareil* ». « *La première année [suite aux élections], c'est mettre en musique. Ça veut dire quoi dans le programme ? Ça recouvre quoi ? On est tous d'accord ?* ». Il avoue ne pas être trop « *à la bourre* » car au sein même de la CASQY, ils essaient de « *mettre sur papier leur politique sportive. [...] Donc définir une politique sportive lisible et compréhensible au niveau de la Ville Nouvelle. [...] Si on peut arriver à harmoniser tout ça, ça sera bon. Ce n'est pas si simple* ».

<sup>825</sup> « *Du fait qu'on ait aussi un service des sports handicapé par l'absence du directeur, ce n'est pas évident...* » (Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008).

<sup>826</sup> Selon l'adjoint aux sports depuis 2008, « *[mon prédécesseur] ne comprenait pas qu'on mette de l'argent dans des structures sociales qui faisaient de l'ombre au sport. Lui, [il] voyait la réussite que par le sport. Il suffisait de faire du sport pour apprendre la vie. Non ! [...] Penser ça, c'est se tromper* ».

Seule avancée notoire depuis le début des années 2000, la mise en place en 2005 d'un dispositif d'aide à l'adhésion aux associations pour les familles en difficultés. Il s'agit du Fond d'Accès aux Associations Culturelles et Sportives (FAACS<sup>827</sup>), qui a « *pour objectif de venir en aide aux familles dans une situation précaire et qui n'ont pas, faute de moyens financiers suffisants accès à la culture et/ou au sport* »<sup>828</sup>. Il est précisé qu'il n'est pas possible pour les familles d'obtenir ce fond d'accès si l'objectif est d'intégrer une association sportive « *en recherche de compétition* », car ceci ne s'inscrirait pas dans « *une démarche de travail d'intégration sociale* », comme le souhaite la municipalité. Il est évident que la mairie cherche à travers le FAACS<sup>829</sup>, dispositif encore très méconnu dans la ville, l'intégration des jeunes dans les associations<sup>830</sup>, avec l'idée de promouvoir une pratique pour tous, dans une logique de masse. Mais, indirectement, par le biais de ce dispositif, la municipalité laisse les clubs responsables de l'éducation, de l'intégration, de la socialisation des jeunes et se décharge donc de toute responsabilité auprès d'eux. De même, la municipalité ne donne pas véritablement les moyens aux associations pour effectuer ce travail d'éducation car, pour la plupart, les clubs fonctionnent essentiellement grâce aux bénévoles et ne peuvent donc pas tout assumer.

Cet immobilisme municipal est forcément néfaste à l'activité des associations locales. Concernant l'héritage de la FSGT, il semble une nouvelle fois que, suite à la volonté du maire depuis 2001 de faire table rase du passé, qu'il y ait un affaiblissement du poids de la fédération à Trappes. Bien entendu, le déclin de la classe ouvrière a sans aucun doute freiné l'émergence de la FSGT, autant au plan national que local. À Trappes, l'AOT existe toujours, mais ne comprend plus que trois sections : le volley, le badminton<sup>831</sup> et la natation.

<sup>827</sup> La définition de ce sigle reste encore un mystère pour tous les interlocuteurs qui ont abordé, d'eux-mêmes, ce dispositif. Ni le maire depuis 2001, ni l'adjoint aux sports depuis 2008 n'ont su décrypter le FAACS.

<sup>828</sup> Informations disponibles sur le [site Internet de la mairie de Trappes](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>829</sup> Pour pouvoir obtenir le FAACS, il faut être mineur, habiter Trappes et ne pas dépasser un certain quotient familial. Il n'y a pas de limitation d'inscription par famille, ce qui permet « *d'ouvrir un public large à la pratique sportive* » (Présidente du Bushido Club depuis 2005, également conseillère déléguée à la vie associative depuis 2001). Cette aide est complémentaire avec l'obtention de bons loisirs CAF (Caisses d'Allocations Familiales). Le FAACS permet de financer 80% du montant de l'adhésion, avec un plafond fixé à 82 euros, et d'obtenir une participation forfaitaire de 43 euros pour l'acquisition de vêtements spécifiques à l'activité. En 2005, 65 dossiers ont été acceptés. Puis, une hausse est perceptible avec, en 2006-2007, 105 dossiers, et en 2007-2008, 151 dossiers financés pour un équivalent de 10 800 euros de budget FAACS pour la mairie.

<sup>830</sup> « *On s'est dit que ce n'était pas normal qu'un môme qui veut faire du judo ou de l'escrime, peu importe, ne le fait pas parce que ses parents n'ont pas les moyens pour s'inscrire. Donc, on a mis en place ce fond d'accès pour le sport et la culture. [...] Il y avait des mômes qui restaient sur le carreau. Des jeunes voulaient s'inscrire au judo ou faire du violon mais ne le pouvaient pas, donc on a mis en place ce fond en fonction des ressources des habitants* » (Maire depuis 2001). Déjà, on remarque que les prix d'adhésion dans les associations sont, par rapport aux autres villes, dans la partie basse. Par exemple, à l'ESCT SQY Basket, la licence est à 90 euros pour les jeunes et 120 euros pour les seniors, alors qu'à Levallois, c'est 300 euros la licence, à Versailles, 240 euros.

<sup>831</sup> La section badminton, dernièrement créée, n'est plus affiliée à la FSGT car aucune section de ce type n'existe au sein de la fédération.

L'association omnisports regroupe près de 600 adhérents. On constate également que la section natation est affiliée à deux fédérations : la FSGT et la Fédération Française de Natation (FFN). La FSGT était par le passé un moyen de promouvoir la pratique sportive, comme par exemple lors du championnat de France de gymnastique FSGT qui s'était tenu à Trappes, au gymnase Mahier, le samedi 29 mai 1999. Depuis, rien n'a été fait pour promouvoir ce type de pratique, ce qui fait penser logiquement que la FSGT n'a aujourd'hui plus le même impact sur la commune. Le départ de l'adjoint aux sports, de 1989 à 2008, responsable au sein du club de gymnastique, a accentué inéluctablement ce déclin. D'ailleurs, depuis 2002, la FSGT n'a plus de local à Trappes pour maintenir une permanence. En bref, comme l'avoue le président de la FSGT des Yvelines depuis 2002, « *le sport FSGT vivote à Trappes, mais sans plus* ». On peut dire que la municipalité, à l'instar du service des sports, ne cherche pas à conserver ce lien, cet héritage entre les associations sportives locales et la fédération.

C'est bien le partenariat entre la municipalité et le système associatif sportif qui pose actuellement problème. Tout laisse à penser que les clubs ont leur propre politique, sans toutefois mener un travail en commun avec les services concernés de la mairie. Il y aurait une politique à double vitesse, avec d'un côté, une politique sportive municipale, qui est à l'arrêt, à l'étape de la réflexion, qui se repose sur une logique du sport pour tous, proche des valeurs de l'ancienne équipe municipale, et de l'autre, des clubs qui se veulent actifs, dynamiques, proches des réalités du terrain pour travailler auprès des jeunes, dans un souci essentiellement préventif et éducatif. Cela peut enclencher une politique double car aucun lien n'est visible entre la municipalité et les clubs. Pourtant, on constate que le service des sports et les clubs rencontrent parfois les mêmes difficultés, avec notamment cette méconnaissance des jeunes, cette absence de lien avec le terrain. En février 2007, pour développer l'athlétisme au sein de la ville, le club de l'EASQY a recruté un éducateur diplômé, extérieur à la commune. Aujourd'hui, le président de l'association regrette avoir « *fait une erreur de casting* », car cet éducateur sportif « *n'est pas trappiste et on lui a demandé de faire du développement dans un lieu qu'il ne connaissait pas. [...] Erreur de choisir quelqu'un de l'extérieur... [...] Ce lien avec les gens de terrain n'a pas réussi* »<sup>832</sup>. Après ne pas avoir reconduit le contrat de cet éducateur sportif, le président de l'EASQY a su que ce dernier avait été recruté quelques

---

<sup>832</sup> L'entraîneur au TSQFC de 1989 à 1997, Conseiller municipal de 1995 à 2001, souligne que les responsables de l'EASQY « *ont fait venir des gens d'en dehors et [qu'ils ont vu] qu'il y [avait] un décalage. Il faut des gens du cru. Il faut un mélange d'expérience du terrain et d'acquis de formation* ». Le président de l'EASQY reconnaît qu'« *il nous manque quelqu'un du quartier, avec une image reconnue, une sorte de faire-valoir [pour] retisser du lien avec le terrain, avec des locaux* ».

semaines plus tard par le service des sports pour animer le secteur « Prévention par le sport » et tisser du lien avec les jeunes... « *Ils auraient pu nous en parler* » regrette-t-il, déçu de n'avoir pas été consulté mais surtout circonspect par rapport à « *ce recrutement* », qui lui semble totalement dénué de sens, vu les déboires rencontrés par cet éducateur auprès des jeunes trappistes durant son activité au sein du club d'athlétisme.

Cet exemple illustre bien le manque de dialogue, de lien, entre les associations sportives locales et le service des sports. Quel est l'intérêt pour la municipalité de recruter un éducateur en conflit avec les jeunes, ou du moins en échec avec ce public ? Alors que, pourtant, son rôle sera de créer du lien. Observé durant un créneau de « Prévention par le sport », cet éducateur semblait perdu dans le gymnase, dans une pratique, le foot en salle, qu'il ne maîtrisait pas et auprès d'un public difficile au premier abord. Une relation forte entre les clubs sportifs et le service des sports pourrait logiquement éviter ce type de désagrément. Plusieurs cas concrets permettent de compléter cette analyse et de décrypter le décalage de plus en plus visible entre le système associatif local et la municipalité et du danger que cela peut occasionner pour la gestion d'une politique de prévention. Malgré une logique d'ouverture<sup>833</sup>, on remarque une volonté de contrôler les associations, du moins celles qui tentent d'émerger.

### 5.5.2 La création d'associations sportives sous contrôle municipal

Ici, il n'est pas question de dire que la municipalité dicte les axes de la politique sportive des différents clubs locaux, ce qui serait contraire aux propos précédents. Mais il s'agit plutôt de montrer que la municipalité souhaite contrôler la création d'associations sportives sur le territoire local. On avance même l'idée de mainmise municipale sur le monde associatif local. Dans l'élaboration, quoique laborieuse, de la politique sportive de prévention, les responsables au sein de la municipalité ne veulent pas que de nouvelles structures voient le jour à leur insu, et désirent maîtriser tout le système associatif, afin de contrôler un minimum les jeunes de la ville. On rejoint l'idée d'Harlem Désir<sup>834</sup>, qui déplorait le 16 octobre 1990 dans un article paru dans *Le Monde*, que « *les élus ont trop tendance [...] à redouter*

<sup>833</sup> Outre l'élargissement de la commission des sports en 2008, on remarque que depuis l'arrivée du nouvel adjoint aux sports en 2008, l'OMS s'est lui aussi ouvert, lui qui semblait « verrouillé » par le passé. « *C'était bien bouclé par [l'adjoint aux sports de 1989 à 2008]* » précise le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983. Toutefois, l'OMS n'est plus aujourd'hui une force de propositions, contrairement aux années 1980-1990, sachant que le président de l'Office est depuis 2001 conseiller municipal délégué aux transports et à la circulation, et depuis 2008 adjoint à l'urbanisme.

<sup>834</sup> Harlem Désir est engagé actuellement auprès du Parti Socialiste (PS), et était militant au début des années 1990 à SOS Racisme.



*l'émergence d'une vie associative spontanée* ». Pour expliciter cette idée, on se base ici sur le refus de la municipalité d'accepter la création de l'association « Trappes Football en Salle (TFS) », déclarée à la préfecture des Yvelines, le 21 mai 2008, par une poignée de jeunes adultes trappistes, pour soutenir le « *développement de la pratique du football en salle* »<sup>835</sup>.

Cette association a été voulue pour structurer la pratique du football en salle sur le territoire local, pour lui donner une vision plus fédérale et pour dépasser le simple cadre de la pratique du football dans les créneaux libres du secteur « Prévention par le sport », perçue par tous comme étant exclusivement « *une fosse aux lions* »<sup>836</sup> (Président du TFS depuis 2009), c'est-à-dire n'ayant aucune vertu préventive. Afin d'outrepasser cette image relayée dans la ville, des habitués du créneau ont voulu monter leur propre association de football en salle, ou plutôt de « *futsal*<sup>837</sup>, [*pratique*] qui pourrait canaliser certaines personnes » (Président du TFS depuis 2009), sachant que les règles sont très strictes concernant justement le comportement des joueurs<sup>838</sup>. Pour ce dernier, l'accès à la compétition est un *leitmotiv* afin de permettre aux jeunes joueurs de se confronter aux règles d'une pratique institutionnelle.

Cette création d'association n'enchant guère les élus locaux et les responsables du service des sports, réellement pris de court face à cette démarche spontanée et citoyenne. Cette émergence spontanée d'une vie associative perturbe leur équilibre et les gêne dans leur manière de fonctionner, sachant qu'ils préfèrent réguler et contrôler le monde associatif. Pourtant, si l'on se place selon le point de vue de Chantelat et *al.*, qui considèrent que l'association est « *une école de la vie et une école de la citoyenneté* »<sup>839</sup> (1996, 136), ou bien encore de Goujon qui la définit comme « *un cadre de sociabilité* » (1986, 217), l'association peut sans aucun doute s'inscrire dans une politique de prévention par le sport, où c'est ici le terrain qui insuffle une dynamique, à travers une pratique sportive et la gestion d'une structure. Mais ce n'est pas de l'avis des responsables locaux qui dénoncent cette création

<sup>835</sup> Dans le CD d'annexes, à la rubrique 2 Archives ; 4 Suppléments fournis par les acteurs, un listing des associations de Trappes est consultable.

<sup>836</sup> Le président du TFS depuis 2009 concède que la pratique actuelle, dans les gymnases, est « *un peu barbare. On tape partout. On joue comme dans le quartier. Il y a une nécessaire adaptation* ». Propos corroborés par un nouvel éducateur sportif, qui explique que « *ce n'est pas du foot qu'ils font, c'est du foot de rue. Ils se frappent, se visent, se bousculent* » (Carnet ethnographique, mardi 17 février 2009).

<sup>837</sup> Le futsal a été créé dans les années 1930, en Amérique du Sud, et a émergé dans le Sud de la France, dans les années 1980. Au début des années 2000, le futsal est inscrit au programme de la Fédération Française de Football (FFF). Il se pratique sur un terrain aux dimensions identiques à celles d'un terrain de hand-ball. Le ballon, plus petit, rebondit moins qu'un ballon de football classique, ce qui permet un jeu au sol, plus technique.

<sup>838</sup> « *Si on parle, on est averti, si on continue, on a un carton rouge et voilà, on a fini le tournoi. Suspendu pendant un certain temps. Au début ce ne sera pas facile mais à force de travail on va y arriver. [Les jeunes] n'auront pas trop le choix s'ils veulent vraiment s'intégrer dans l'association et à la compétition. Les règles sont les règles. [...] On sent [qu'il y a] une demande des jeunes* » (Président du TFS depuis 2009).

<sup>839</sup> Bien entendu, il est clair que « *l'association sportive n'est pas citoyenne par essence et la simple adhésion à la structure ne rend pas ipso facto l'individu plus citoyen* », comme le précisent Chantelat et *al.* (1996, 136).

abusive, cette mise devant le fait accompli. Mais y-a-t-il, réellement et concrètement, un référent au sein de la ville qui permet aux jeunes de se confier, de faire part de leurs volontés et de leurs souhaits, par exemple, de créer une association ? Vers qui peuvent-ils se tourner ? Vers les éducateurs, avec qui ils n'ont pas de lien, de contact ? Il est vrai aussi que la demande du premier président de l'association TFS<sup>840</sup> n'était guère diplomatique mais bien plutôt menaçante et agressive. « *Le [premier président de TFS] m'a dit : [...] "Soit on a les créneaux ou sinon, tout va brûler"* » (Maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008). Propos que ce premier président a tenu à plusieurs reprises, comme avec l'éducateur sportif de 1992 à 1995, responsable aujourd'hui des associations<sup>841</sup>.

Les tensions sont vives entre l'association et la mairie, qui dénonce un chantage à la violence, à la destruction<sup>842</sup>. Derrière cette menace, il y a bien une demande de changement, mais qui est pour le moins maladroite. C'est pourtant systématiquement le même mode de fonctionnement chez ces jeunes des banlieues populaires, qui n'ont, semble-t-il, que ce moyen pour se faire entendre. Tout comme le décrit très bien Avenel, « *les jeunes ont [...] acquis la certitude que la violence est une stratégie pratiquement efficace pour être entendu* » (2004, 118). À Trappes, depuis la prise en otage du gymnase Gagarine, en 1992, les jeunes ont été habitués à menacer, verbalement ou physiquement, pour obtenir. Il y a eu en soit un apprentissage de la violence par les jeunes à travers notamment ces activités sportives, où les opérations type OPE symbolisent parfaitement ce mode de réaction. Selon le président du TFS depuis 2009, « *c'est la mairie qui a donné un peu cette éducation-là. [...] Si [les jeunes] veulent quelque chose, il faut qu'ils montent au créneau. C'est entré dans les mœurs* »<sup>843</sup>. Les élus ont décidé de lutter contre cette manière de faire, pour éviter de tomber dans une psychose de la violence. On constate même un véritable *hiatus* entre le discours de la rue, où

<sup>840</sup> Le premier président de TFS, de 2008 à 2009, a refusé l'entretien et a indiqué qu'il s'était retiré de l'association, ne comprenant pas les mécanismes administratifs et politiques. Il est remplacé en 2009 par un ancien éducateur sportif de Trappes, aujourd'hui directeur de la maison de quartier Matisse, à Montigny-le-Bretonneux. Ce dernier est un combinard, selon l'analyse de Wellmann et Leighton (1981), car il adopte le rôle que les politiques attendent de lui, c'est-à-dire un citoyen responsable et porteur d'un projet. « *Je sais comment une mairie fonctionne, les collectivités. Je sais sur quoi ils sont réticents... Ce n'est pas évident de leur forcer la main, on ne peut pas entrer dans leur bureau et leur imposer ce qu'on veut* » dit-il.

<sup>841</sup> « *Le premier président m'a dit : "Si on ne me donne pas le créneau, un ou deux gymnases vont être brûlés". Les élus pensent que c'est du blabla, mais quand ça va arriver...* » (Éducateur sportif de 1992 à 1995). Les mêmes propos ont été tenus à l'éducateur sportif de 1993 à 2009 : « *[le premier président du TFS] m'a dit clairement : "De toute façon, à Trappes, tant qu'on ne fout pas le bordel ou le feu, on nous laisse rien faire !"* ».

<sup>842</sup> Bachmann et Le Guennec décrivent eux « *le chantage à l'émeute [qui] est entré dans le répertoire d'actions des banlieues chaudes* » (1997, 199).

<sup>843</sup> Selon un adolescent, sportif licencié au TSQFC, 17 ans, navré par cette situation, « *si on fait une émeute, on a quelque chose. Donc si on ne fait rien, on n'a rien ! [...] Quand on demande, on nous dit non, alors on dit qu'on va faire une émeute et là, ça change... [...] C'est n'importe quoi je trouve...* ».

celui qui crie le plus fort gagne<sup>844</sup>, et le discours politique, qui nécessite des démarches administratives plus précises, plus longues et plus lentes.

Le problème, c'est que, contrairement à l'incident de Gagarine en 1992, où la négociation avait été permanente entre les parties, aujourd'hui, la négociation est quasi-absente du dialogue. Le premier président du TFS a voulu imposer son point de vue, selon une négociation de distribution (Walton et Mc Kersie, 1965), où un gain pour un groupe est une perte pour l'autre. Si les politiques cèdent, les jeunes « gagnent » un créneau, et inversement. Dans cette situation de conflit, contrairement à ce que préconisent Bellenger (1984) et Vidalenc (2001), il n'y a pas de confrontation d'intérêts, d'activités d'échanges entre les parties. Tout ceci contribue à expliquer les difficultés croissantes pour la municipalité à nouer contact avec les jeunes locaux, ce qui accentue la crise du lien social au sein même de la ville.

L'arrivée du nouveau président au sein de l'association a permis de renouer le dialogue et la négociation, vu son passé d'ancien éducateur sportif à Trappes et son statut de joueur au TSQFC. Une demande de fusion de l'association au sein du club de football local est d'ailleurs à l'étude, ce qui satisfait les élus et les responsables du service des sports, qui veulent regrouper les forces vives et ne pas voir se multiplier les associations du même type<sup>845</sup>. Ces derniers préfèrent voir les jeunes intégrer des associations déjà existantes, d'où leur demande persistante pour que l'association fusionne avec le TSQFC. Le nouveau président du TFS, convaincu par son projet, a décidé de se conformer aux *desiderata* des élus et de « *monter un projet cohérent* ».

*« Aujourd'hui, je pense qu'il faudrait recenser toutes les personnes prêtes à s'inscrire dans cette association, faire une sorte de pétition, avec des promesses de prise de licence. On peut aussi aller démarcher les sponsors et montrer qu'il y a des entreprises qui sont prêtes à nous suivre. Puis, aller voir les personnes de la collectivité, leur expliquer comment, nous, on souhaite fonctionner, sur du court et du long terme. Leur exposer tous nos objectifs et nos perspectives et leur montrer qu'on n'est pas là juste pour avoir une salle et montrer que c'est du sérieux. »*

Président du TFS depuis 2009

En somme, ce dernier est prêt à reprendre les rênes de l'association pour satisfaire la demande des élus, tout en expliquant qu'il ne comprend pas la politique sportive de la municipalité. Au final, on se rend compte que « *les politiques n'ont pas la volonté de voir*

<sup>844</sup> Ceci est expliqué par le nouveau président du TFS depuis 2009 qui regrette que son prédécesseur ne « [connaisse] pas les différentes étapes qu'il faut pour avoir les créneaux. Il croit que c'est comme dans la rue où il faut crier plus fort que l'autre pour gagner ».

<sup>845</sup> Selon le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, « on ne va pas, dans une ville comme Trappes, avoir trois clubs de foot qui vont se concurrencer et se tirer dans les roues. Autant en avoir un seul et s'il monte, c'est la ville qui monte en même temps... Autant réunir tout le potentiel ».

*l'association se former* » en invoquant l'excuse du créneau qui est « *une fausse excuse* » selon l'éducateur sportif de 1992 à 1995<sup>846</sup>, car il serait facile d'en trouver si les élus le voulaient. Ils souhaitent, à travers ce refus, reprendre le pouvoir sur les équipements et avoir une véritable mainmise sur les créneaux et les associations. On remarque aussi que les responsables locaux n'ont pas réellement confiance en ces jeunes<sup>847</sup>, qui semblent pourtant prêts à s'organiser et à se structurer. Cette décision n'a même pas fait l'objet de débats au sein du service des sports, car c'est un refus définitif qui a été décidé par les responsables, sans avoir pris le temps d'en discuter avec les éducateurs par exemple, acteurs les plus proches du terrain et de ces jeunes<sup>848</sup>, qui auraient pu, le cas échéant, donner leur avis sur une telle idée. Car selon le président du TFS depuis 2009, « *je pense que [cette association] est un facteur clé et que ça peut tout changer ! Elle peut être déterminante* », et aurait toute sa place dans une politique de prévention par le sport digne de ce nom, pour donner des responsabilités aux jeunes locaux, faire évoluer les créneaux de « Prévention par le sport », sachant que les joueurs de l'association sont des jeunes habitués à ces créneaux libres de foot en salle, et donc de désamorcer tous les problèmes émergents à ce secteur. Des présidents d'association, même s'ils verraient leur créneau modifier, sont conscients de cela. « *N'est-il pas grand temps de trouver une solution ?* » se demande l'éducateur sportif de 1992 à 1995. « *On a une association, un groupe de jeunes avec deux ou trois créneaux inorganisés. Il y a un truc à se mettre en place... [...] Cette équipe pédagogique, on peut l'intégrer avec la mise en place d'éducateurs, pour orienter et aider à gérer l'association* » poursuit-il. Les responsables politiques, quant à eux, restent cantonnés sur cette idée de créneau, cette indisponibilité matérielle, et ne semblent pas voir l'utilité sociale d'une telle pratique ainsi que son éventuel pouvoir préventif, sur le long terme, auprès des jeunes de la ville<sup>849</sup>. Donner la possibilité aux jeunes d'écrire seuls leur avenir ne semble pas non plus plaire aux élus, qui veulent dicter les choix.

<sup>846</sup> Carnet ethnographique, lundi 19 janvier 2009, bureau de la vie associative, département du DSU.

<sup>847</sup> De manière générale, les élus ne semblent plus avoir confiance en ces jeunes. Aujourd'hui, contrairement à ce qui pouvait se dérouler par le passé, « *personne ne voudrait leur confier les clés du gymnase* » (Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983). Le directeur de Déclic Théâtre depuis 1993 regrette que la ville ne fasse « *pas confiance à cette jeunesse qui bouge* ». Rappelons que par le passé, les éducateurs osaient « *laisser les clés du gymnase* » aux jeunes, comme se souvient l'éducateur sportif de 1992 à 2005.

<sup>848</sup> « *Nous [éducateurs], on n'a pas été au courant. Au hasard des choses, j'ai discuté avec [le président du TFS] et il m'a mis au courant. C'est vraiment un rôle de citoyen, d'ouvrir une association, de se légaliser, et on n'a jamais été mis au courant* » (Éducateur sportif de 1993 à 2009).

<sup>849</sup> Le directeur des sports depuis 2003 explique cependant que « *si [le maire] me dit et m'ordonne de les accueillir, et qu'il faut pousser les murs, on le fera. Politiquement, si on me donne le feu vert, OK, mais les équipements et créneaux c'est compliqué...* ».

### 5.5.3 La stratégie d'éducation par le sport à l'initiative des clubs « historiques »

Les anciennes associations sportives font partie intégrante du paysage sportif local, au vu de leur histoire, de leur ancrage, etc. Ces clubs, malgré quelques erreurs de parcours, ont toujours voulu affirmer une politique d'éducation auprès des jeunes, sans forcément un soutien actif de la municipalité mais avec son accord. Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale en 2001, l'autonomie des anciennes associations sportives s'est renforcée et elles ont pu, avec l'arrivée d'une nouvelle vague de président au milieu des années 2000, renforcer une politique de prévention. Ces associations osent affirmer haut et fort ce que la municipalité n'avoue qu'à demi-mot, c'est-à-dire une politique sportive éducative. De nombreux interlocuteurs considèrent même que « *le sport, à Trappes, ne vit aujourd'hui que seulement grâce [...] à la bonne santé de son tissu associatif* » (Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983) et exclusivement grâce à des « *locomotives* »<sup>850</sup>.

L'ESCT ou l'AOT en font partie, tout comme le club le plus emblématique, le plus ancien aussi, le TSQFC, qui a été choisie pour illustrer le versant éducatif des clubs, à travers le rôle qu'il peut jouer auprès des jeunes dans une pratique si populaire, le football. Rappelons tout d'abord que le TSQFC, au début des années 2000, avec l'émergence de Nicolas Anelka et la présidence occupée par Jamel Debbouze, avait connu quelques troubles néfastes dans la gestion de la nouvelle manne financière qui lui avait été offerte et dans l'éducation de ses jeunes. L'arrivée en 2004<sup>851</sup> d'un nouveau président, « *par le plus grand des hasards* », a insufflé une nouvelle ère dans l'association et ceci a permis de restructurer « *un club en faillite* », qui était « *à la merci de provocations, de recherche de profits personnels* » (Président du TSQFC depuis 2004).

Perçue aujourd'hui comme un club familial, à l'image du quartier<sup>852</sup>, l'association TSQFC, quantitativement la plus conséquente de la ville, avec, en 2008, plus de 640 licenciés<sup>853</sup>, veut transmettre aux plus jeunes des valeurs<sup>854</sup> à travers le sport. La politique

<sup>850</sup> L'ESCT SQY a par exemple atteint en 2006 la Nationale 1, soit la troisième division française. Le club évolue aujourd'hui en Nationale 2. Autre exemple, celui de l'EASQY, club d'athlétisme qui a vu l'éclosion sur le plan national d'une jeune trappiste, championne de France du 100 mètres haies Elite en 2010. L'ECT, club d'escrime local, parvient également à obtenir de bons résultats sur le plan national.

<sup>851</sup> Un renouvellement des présidents d'association sportive a eu lieu dans les années 2003-2005, comme, entre autres, au sein du club de judo local, de football ou encore dans le club intercommunal d'athlétisme.

<sup>852</sup> « *Le club est comme les jeunes de Trappes* », précise le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008.

<sup>853</sup> 641 licenciés dont 88 débutants, 103 poussins, 83 benjamins (1 fille), 111 moins de 13 ans (3 filles), 70 moins de 15 ans (2 filles), 58 moins de 18 ans, 62 séniors (2 femmes) et 66 vétérans (Saison 2007-2008, archives du TSQFC). Le président du TSQFC depuis 2004 dénombre 750 adhérents et 17 équipes, et explique qu'il y a

sportive du club est claire aux yeux de tous ses responsables : « *éduquer, point barre. Quelque soit le niveau* » (Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000). Ce dernier, véritable grand frère auprès des autres<sup>855</sup>, illustre parfaitement la logique actuelle du club, qui souhaite travailler avant tout avec les jeunes trappistes, afin de consolider le socle de l'association.

*« D'emblée, quand je suis arrivé, j'ai tout mis dans l'école de foot, pour tirer vers le haut le club. [...] Ce qu'on propose aux gamins, c'est leur apprendre à jouer mais pas n'importe comment. On sait tous comment faire pour gagner mais ce n'est pas le but premier. On est là pour apprendre à jouer et s'exprimer correctement en respectant les règles. C'est la politique du club. Sans parler du niveau. La compétition est en second plan. On ne privilégie pas le résultat, surtout à l'école de foot où on ne cherche pas le résultat, pas de pression... La seule pression, c'est de bien encadrer. [...] Le projet ici est simple. Tous ceux qui viennent ici, viennent pour jouer. On les ancre dans le projet. On fait comprendre que le foot n'est pas primordial. »*

Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000

Le président approuve ce type de propos. « *Construire avec les jeunes* », voilà le leitmotiv de l'association. Le projet séduit car d'anciens responsables n'hésitent pas à revenir au club, comme l'éducateur sportif de 1992 à 1995, ancien entraîneur du TSQFC, qui considère que « *le club va dans le bon sens* », car le projet est simple et compris de tous : « *travailler avec la masse pour dégager une élite*<sup>856</sup>, pour donner un certain niveau à l'équipe fanion. [...] Il y aura des effets collatéraux positifs, je pense, avec un club qui prend une autre envergure ». Pour cela, les règles sont définies assez clairement pour que tout un chacun puisse se reconnaître dans le projet du club. Par exemple, chaque jeune doit signer la charte de bonne conduite du club avant de pouvoir s'inscrire. Le club est clairement dans une logique d'éducation et plus exclusivement dans une perspective de prévention. Il souhaite prendre les devants et s'éviter tout problème comportemental. On y constate un raisonnement semblable à celui qu'identifie Duret (2001a, 108), à savoir « *sauvons les jeunes qui sont sauvables* ». Ceux qui ne respectent pas les règles de vie, de pratique, ceux qui dérogent au règlement intérieur ou qui détériorent l'image du club, ne seront pas conservés au sein de la structure. Par

---

« *presque 1 500 - 2 000 personnes qui gravitent autour du club* ». Le budget du club est estimé à environ 200 000 euros, dont 75% de subventions. La subvention de la mairie est équivalente environ à 110 000 euros.

<sup>854</sup> Sur le bar du *club house*, le sigle TSQFC est repris à travers les termes Technicité, Solidarité, Qualité, Fierté et Combativité, qui sont les maîtres-mots de l'association.

<sup>855</sup> « *La chance que j'ai, [c'est] d'être depuis longtemps ici. Je connais les grands frères, les parents. S'il y a un problème avec un jeune, on essaie de voir les parents. On prend le temps. Comme à l'école. Les parents pour eux, le club est une seconde famille* » (Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000).

<sup>856</sup> Selon le coordinateur technique du TSQFC depuis 2000, « *depuis huit ans, le challenge, c'est que chaque année un même aille dans une structure professionnelle. Et ça marche* ». Chaque année, de jeunes trappistes intègrent les centres de formation des grands clubs français comme celui de l'Olympique Lyonnais, du Sporting Club de Bastia, du Havre Athletic Club, du Paris Saint-Germain ou encore du Mans 72. Le site internet du club met en avant les réussites de ces jeunes, à travers la rubrique « [Nos espoirs du foot](#) ». (Consulté le 22/02/2011).

exemple, en ce qui concerne le paiement de la licence, le club se veut autoritaire. « *Maintenant, si on ne paye pas, on ne peut pas s'entraîner*<sup>857</sup>. [...] *Celui qui ne s'inscrit pas dans le cadre de la règle, il s'exclut lui-même en fait. [...] Malheureusement, c'est le prix à payer. [...] J'ai tranché pour ceux qui veulent s'en sortir* » (Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000). Laisser partir les individus catalogués comme déviants (Becker, 1963) est un choix délibéré de l'administration du club, afin d'avancer dans un objectif clair et précis, l'éducation, quitte à oublier quelques jeunes sur la voie de la (dé)raison. Le non-paiement de la licence, les absences répétées aux entraînements, le manque de respect envers autrui ou encore des atteintes à l'image que veut donner le club sont des facteurs d'exclusion. Pour éviter tout conflit, le club a même mis en place une commission de discipline<sup>858</sup>.

« *Tout se règle par la parole* » rajoute le coordinateur technique du TSQFC depuis 2000, qui souhaite avant tout structurer le club afin de dépasser le simple cadre de l'association, souvent synonyme de garderie pour les parents. Pour cela, les dirigeants ont souhaité apporter des règles de vie et de pratique. Par exemple, un travail sur l'hygiène et la santé a été instauré auprès des jeunes pousses du club pour les inciter à prendre soin de leur corps. Le sport devient un support de communication et un moyen d'accès à l'information. La politique mise en œuvre ressemble à s'y méprendre aux expériences menées dans des quartiers difficiles de la banlieue bordelaise (El Houssaine, 2001). Pour preuve, une observation au stade Gravaud, à Trappes :

*« En cette belle après-midi d'avril, direction le stade Gravaud, pour aller observer l'entraînement de l'école de football du TSQFC et décrypter l'environnement du club. Après avoir fait un bref tour de l'enceinte, où plusieurs terrains se chevauchent, je vais à la recherche du coordinateur technique du club. Les présentations faites, au foyer, il se propose de m'expliquer le déroulement de l'après-midi. "Les poussins ont leur entraînement à 14h, puis ensuite les débutants à 14h30. Ce décalage permet d'éviter le chaos dans les vestiaires. Ils ont en plus chacun leur vestiaire. Vestiaire 1 pour les premières années. En plus, on fait travailler la mémoire visuelle avec les chiffres sur le vestiaire". Il m'explique que le club, à travers les entraînements, les matchs, cherche à inculquer des valeurs aux jeunes joueurs, et dès l'école de foot. En effet, par exemple, tous les jeunes joueurs sont obligés de passer par la "case vestiaire" avant l'entraînement, munis d'un sac de sport. À la sortie des vestiaires, tous*

<sup>857</sup> Le coordinateur technique du TSQFC depuis 2000 précise que « *le club aide quand même les familles, avec une largesse pour le paiement par exemple. Le prix n'est pas un frein à la pratique. On ne refuse pas le gamin qui fait la démarche* ». Pour information, lors de la saison 2007-2008, le prix des licences varie entre 80 euros pour l'école de foot et 120 euros pour les séniors. Une paire de chaussettes est offerte pour chaque inscription. À noter un prix moindre, 70 euros, pour inciter l'inscription des filles, car le club souhaite mettre en place une équipe féminine.

<sup>858</sup> Selon le président du TSQFC depuis 2004, « *j'ai fait ça une dizaine de fois [...]. Ce n'est pas un tribunal, je ne suis pas la Police. On pourrait l'appeler un conseil de famille ! [...] On remet de l'adulte. Discipline pour donner un caractère contraignant, mais c'est un conseil de famille... Je suis là pour comprendre. [...] J'y étais encore avant-hier [mardi 15 avril 2008] avec un gamin de 15 ans. Bagarre, vendetta avec les copains, un couteau de sorti pour se venger. Ça existe. Pas d'angélisme non plus. [...] Ici, quand l'autorité t'emmerde, tu fais dix mètres et tu es dans la cage d'escalier avec tes copains et tout est remis en cause dans la seconde* ».

*les joueurs se tiennent la main pour aller tranquillement sur le terrain, avec un éducateur attiré. Afin de ne pas perdre de temps, le terrain est aménagé avant même l'arrivée des joueurs. Puis, à la fin de la séance, chaque joueur doit aider à ranger le matériel. Le coordinateur insiste sur l'hygiène du jeune joueur : "la douche est obligatoire après l'entraînement. S'il n'y a pas de douche, il n'y a pas de match le samedi, c'est clair et net". Ainsi, malgré des vestiaires vétustes, le club, à travers ses responsables, tient absolument à inculquer ce type de valeurs aux jeunes. »*

Carnet ethnographique, mercredi 16 avril 2008,  
Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000

Afin que le message passe plus facilement auprès des jeunes, le club finance des formations d'éducateurs pour les adolescents qui s'intéressent à l'animation sportive<sup>859</sup>. « *J'essaie de donner ce qu'on m'a appris* » explique un jeune de 16 ans, sportif licencié et éducateur au TSQFC. « *On espère aussi inculquer aux jeunes des valeurs propres* » souligne un autre jeune éducateur du club, du même âge. À travers l'association qui se veut, aux dires du président, respectueuse de « *la loi 1901, apolitique, areligieuse [et] au service d'une éthique et d'un bien commun* », c'est toute la ville qui est engagée dans ce processus d'éducation et de dé-stigmatisation. Preuve tangible de la bonne santé du TSQFC, le club est labellisé chaque année, depuis la saison 2004-2005. Autrement dit, l'association est reconnue, à travers son travail éducatif, avec l'obtention du label qualité FFF<sup>860</sup> - Adidas, qui récompense la mission éducative des clubs et la formation d'un encadrement compétent. L'objectif de ce label est d'améliorer le fonctionnement des écoles de football, d'assurer des qualités d'accueil, d'encadrement et d'éducation, de participer à la fidélisation des effectifs, de promouvoir l'esprit sportif, le respect des lois du jeu et réfréner les enjeux de la compétition chez les jeunes, etc.

Dans cette logique d'éducation, il y a un travail à mener auprès des parents « *pour qu'ils comprennent qu'on n'est pas la garderie* », déplore le président du TSQFC. Tous les responsables pointent du doigt le manque de dévouement et d'investissement des parents au sein des diverses associations locales<sup>861</sup>. Le coordinateur technique du TSQFC depuis 2000 regrette par exemple que sur « *80 poussins, 20 parents sont présents à l'entraînement. Le plus triste, c'est quand je vois un débutant qui vient tout seul à l'entraînement. On les prend en charge dès qu'ils franchissent l'enceinte du stade, mais après, quand ils partent, on ne peut rien faire. On essaie d'insuffler cela mais c'est dur. Quand le gamin te dit : "Non, non, c'est*

<sup>859</sup> Ces jeunes ont leur formation financée par le club. Puis, après un an d'animation auprès des débutants, ils reçoivent des défraiements lors de la seconde année.

<sup>860</sup> Le label a été instauré en 2004 afin de récompenser le travail des clubs auprès de leurs écoles de football. Pour plus d'informations, voir le [label qualité FFF / Adidas](#) (Consulté le 22/02/2011).

<sup>861</sup> Par exemple, la responsable de l'ESCT SQY depuis 1980 dénonce un manque de soutien des parents. « *Ils ont tous une voiture mais la voiture est en panne dès qu'on a besoin d'eux pour emmener les enfants. [...] Il faut pleurer pour en avoir. [...] Les gens sont consommateurs* ».



*bon je peux rentrer, j'ai ma clé... ». En débutants... Alors, facile de comprendre qu'à 15 ans, ils ne soient pas très motivés. Ils sont livrés à eux-mêmes. C'est complexe ». Autre exemple, le mercredi 22 janvier 2009, un éducateur s'agace auprès d'une mère de famille, ayant laissé son fils « mourir de froid » lors de l'entraînement.*

*« En ce mercredi 22 janvier 2009, le thermomètre a du mal à décoller. 0° tout rond. Mais cela n'empêche pas les petits de venir gambader sur l'herbe gelé du stade Gravaud. Après deux cafés, qui n'arrivent toujours pas à me réchauffer, un éducateur arrive au club house, marmonnant quelques mots interdits. Il demande expressément "un chocolat bien chaud s'il-te-plaît" à la bénévoles derrière le bar. Il emmène avec lui un petit de six ans, transi de froid. Il lui a même donné sa parka pour tenter de le réchauffer. Le petit, frigorifié, boit son chocolat, en grelottant, sans rien dire. Au bout d'une dizaine de minutes, sa maman arrive et l'éducateur l'interpelle immédiatement pour, gentiment, la rappeler à l'ordre. "Madame, voyons, vous avez vu votre enfant... Il faut l'habiller plus chaudement pour venir s'entraîner. Il est seulement en short et en t-shirt". La maman s'excuse et accuse son fils de n'avoir pas voulu faire autrement... »<sup>862</sup>*

Carnet ethnographique, mercredi 22 janvier 2009

Il faut préciser que la vétusté de l'enceinte du stade Gravaud n'incite pas les parents à accompagner leurs enfants. Il n'existe pas de tribunes pour s'asseoir, à l'abri de la pluie ou du froid, pour observer leurs enfants. Seuls refuges possibles, le *club house*, à l'écart des terrains d'entraînements, et les voitures, qui peuvent abriter les parents courageux. Outre ces difficultés d'accueil, il existe des problèmes d'équipements et en particulier de terrain. Pour les responsables, il faut la construction d'un terrain synthétique afin d'éviter tous les problèmes de report<sup>863</sup>, même si cela ne résoudra pas le problème rencontré dans toutes les associations locales, la fuite des adolescents<sup>864</sup>. On constate en effet que les effectifs s'amenuisent au fur et à mesure que l'âge avance. Dans le cadre de la recherche action menée par la DIV et l'APELS (2009), le TSQFC a proposé un projet visant à réduire le décrochage des jeunes âgés entre 13 et 18 ans. Pour cela, l'accès facilité à des formations d'éducateurs peut justement être un moyen d'accrocher ces jeunes, parfois en échec scolaire et rencontrant des soucis d'insertion. C'est aussi un large travail sur l'image du club, de ses joueurs, qui est

<sup>862</sup> Afin d'éviter tout problème de ce genre, on peut voir, lors de l'hiver 2010, sur [le site du club](#), un article prévenant les familles : « Parents de l'école de foot – Gare au froid !!!!! Chers parents, durant cette période hivernale, assurez-vous que vos enfants soient bien couverts pour assister aux séances d'entraînement ». (Consulté le 22/02/2011).

<sup>863</sup> Selon le président du TSQFC depuis 2004, très remonté à ce sujet, ne pas avoir un terrain synthétique à Trappes, « c'est une ineptie. [Un synthétique], ça a son sens : c'est plus productif, plus rentable, plus sûr. Ça vaut une fortune mais il y a des moyens. C'est obligatoire dans le futur proche. [...] Un synthé, c'est une économie publique en plus... Pas besoin qu'on s'en occupe. [...] Ça me donne plus de moyens, plus de temps pour faire de l'éducatif... ».

<sup>864</sup> « Jusque 13 ans, on arrive à les tenir, mais, ensuite, ça devient difficile. Soit ils arrêtent, soit ils partent jouer ailleurs car ils deviennent autonomes dans leurs choix » (Coordinateur technique du TSQFC depuis 2000).

aujourd'hui au cœur de la politique de prévention de l'association. Cette problématique fait elle partie intégrante de la politique locale, tant au plan social, urbain que sportif.

## **6. Conclusion : le poids des acteurs locaux dans la transformation des politiques de prévention**

Tout au long de ce troisième chapitre, il a été question d'interroger le poids du contexte politique local dans l'application d'une politique de prévention, et en particulier dans le domaine sportif. On s'est questionné sur l'évolution et la transformation d'une politique locale en fonction de l'arrivée de nouveaux acteurs sur l'échiquier politique communal. Les élections municipales de 2001 sont synonymes véritablement de rupture, en particulier dans les banlieues populaires, ces anciennes banlieues rouges, où le début de la nouvelle décennie marque le déclin électoral du PCF (Subra, 2004). Fort de l'exemple de Trappes, on a pu montrer que le changement de couleur politique entraîne un remaniement total de la politique de prévention locale et amène l'application de nouvelles stratégies politiques. L'utilisation du sport en est un exemple poignant.

L'élection d'un maire, avec un nouveau programme, occasionne logiquement de nouveaux objectifs, stratégiques, intermédiaires, opérationnels (Baslé, 2008). C'est justement ces objectifs qui importent pour juger et jauger de la nouvelle place du sport dans la stratégie politique. Après avoir montré que les auto-organisés avaient obtenu une place de choix dans l'élaboration de la politique sportive, et avaient été instigateurs d'une politique de prévention par le sport, c'est un nouveau public, invisible par le passé, aujourd'hui en situation de force dans l'ensemble de ces banlieues populaires, qui marque de son empreinte son entrée dans le jeu politique local. Les musulmans ont aujourd'hui un véritable poids politique dans ces territoires et une réelle influence sur les élus, qui n'hésitent plus, dans une vision clientéliste, électoraliste, à les utiliser à des fins politiques et stratégiques. Logiquement, et indubitablement, ces nouveaux acteurs forts des banlieues veulent une place dans le champ sportif, ce qui nécessite une réflexion locale d'ensemble.

C'est bien l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, qui s'oppose ordinairement à l'ancienne équipe, qui entraîne des changements politiques et bouleverse les actions passées. L'élection d'un nouveau maire est justement l'élément déclencheur d'une nouvelle politique locale, et donc d'une nouvelle image de la prévention, en rupture avec le passé. On s'aperçoit à nouveau du poids du contexte politique local sur l'application d'une politique de prévention. Oubliés le dialogue et les relations humaines, place désormais à la prévention urbaine et à la

sécurisation de l'espace, des biens et des personnes. Comme souvent, le changement politique engage une remise à plat des dispositifs et des opérations passés, une remise en question des choix politiques précédents, et marque le début d'une nouvelle orientation politique. Dans cette situation, aucun projet à long terme ne peut voir le jour. C'est pourtant dans cette optique que devrait être imaginée une politique de prévention, ce qui n'a jamais été réellement fait. En effet, dès l'arrivée d'une nouvelle équipe, c'est toute la politique de prévention locale qui a été critiquée, condamnée, contestée, et en particulier le travail réalisé dans le domaine de la prévention par le sport auprès des jeunes auto-organisés. La place de ces derniers a d'ailleurs été blâmée.

C'est toute la politique de prévention qui a été revue. L'apport financier obtenu par l'intermédiaire de l'État, grâce au dispositif comme l'ANRU par exemple, a cette fois-ci été exploité dans une totale transparence, comme avec la construction des City-Stades. La loi du silence qui prévalait au temps des communistes n'existe plus. Aujourd'hui, cet argent sert avant tout à reconfigurer l'espace local, dans l'idée de casser l'image du ghetto et de rénover l'urbain. Cette politique gouvernementale, incitatrice de changements, a été à l'origine de la nouvelle politique urbaine locale, dans une stratégie de prévention situationnelle. On constate alors le passage d'une éthique de la conviction à une éthique de la responsabilité (Weber, 1919), où il s'agit désormais de ne plus être en opposition avec l'État mais bien plutôt de s'en servir, de travailler en collaboration, d'où l'utilisation visible des moyens financiers alloués à ce type de quartiers. L'urbanisme est devenu un véritable enjeu politique pour l'avenir de ces banlieues populaires. La construction de l'équipement sportif est réfléchi en ce sens.

Suite à l'analyse de la ville de Trappes, on s'aperçoit également que le maire a un poids considérable dans l'élaboration de la politique locale. En effet, ici, le nouveau maire, chef de file de la nouvelle équipe, est un ancien urbaniste et a mis en première ligne cette question de l'urbain dans la ville. L'urbanisme est même devenu le premier outil de prévention locale, avec des travaux de démolition, de rénovation, de résidentialisation où il s'agit de mettre en place une prévention situationnelle. On s'aperçoit que cette nouvelle politique va à l'encontre de l'ancienne, car on renforce la sécurité au détriment du lien social, avec la consolidation des logiques de territoires à l'encontre d'une démarche plus humaine. Il s'agit ici clairement d'une politique à court terme, où il est question de couper toutes relations sociales, entre les habitants, entre les squares, afin d'éviter au maximum les contacts. Contacts qui deviennent de ce fait rares, donc de plus en plus conflictuels. Sur le long terme, l'objectif est de renouveler la population, en attirant une classe sociale plus aisée, afin de changer l'image de

la ville et de pacifier le territoire, dans une logique de prévention des éventuels débordements. En effet, dans cette logique, l'idée est que la population délinquante déserte le territoire.

C'est le sport qui est le grand perdant de cette nouvelle politique. Ce nouveau contexte politique local entraîne un désintérêt pour le sport comme outil de prévention, conduisant à une véritable léthargie de la politique sportive. Le sport est oublié des prérogatives locales et ne fait plus partie du programme politique. Qu'en est-il alors du sport comme outil de prévention, politique menée durant une dizaine d'années dans la localité ? À travers l'exemple de Trappes, on s'aperçoit que le sport dans ces banlieues populaires n'est qu'un outil au service de la politique, sans réels soutiens, sans réels objectifs, et ne peut donc s'arguer d'un réel pouvoir éducatif et/ou de socialisation. Longtemps refusés, les équipements de proximité de type City-Stade sont devenus le fer de lance de la nouvelle politique locale, dans une logique de rénovation urbaine, d'occupation de la jeunesse et selon une logique stratégique où il s'agit, dans ce cas bien précis, de satisfaire les jeunes en offrant à chaque quartier son propre équipement. Sur le long terme, on peut même y voir une stratégie électoraliste. Aucune vertu éducative n'est accordée à ce type de politique. On privilégie désormais le visible, le chiffrable, comme le nombre d'équipements dans la localité, au détriment des relations humaines. Perçu par le passé comme un moyen de socialisation mixte, entre les éducateurs et les jeunes, le sport est aujourd'hui renvoyé uniquement à « *une socialisation de type "les jeunes entre eux"* » (Duret, Augustini, 1993, 80). On est aussi passé d'une logique de faire avec les jeunes à une logique de faire pour les jeunes (*Op. cit.*), avec la construction de ces équipements sportifs de proximité. Les jeunes n'entrent plus dans le processus d'application de la prévention, eux qui étaient pourtant par le passé moteurs de cette politique. On est proche même d'un « faire sans les jeunes », car même s'ils sont convoqués pour la couleur de l'enrobé, il semble qu'on soit finalement dans une citoyenneté déguisée. Peut-on décemment dire que c'est la mort du sport comme outil de prévention dans les banlieues populaires ? Non, vraisemblablement pas, mais il s'agit véritablement d'une nouvelle orientation politique locale pour éviter tout débordement violent, en proposant un équipement tout fait, où aucun soutien logistique ou humain n'est demandé, et qui se finance facilement. Dans le même raisonnement que la politique urbaine, on renforce ici la logique du territoire au profit d'un suivi humain, avec la possible réapparition des guerres entre bandes ennemies.

De par le recrutement privilégié d'éducateurs diplômés, dont le but est d'enseigner des pratiques sportives, mais qui sont incompetents face à ce type de public, exigeant, particulier, atypique, on se rend compte à nouveau que le sport comme lien social n'est plus une priorité dans ce type de localité, dans la logique de l'urbanisation massive que connaissent les

banlieues populaires actuellement, où l'on réduit les contacts humains. L'effondrement du mythe des grands frères va dans ce sens. On constate aussi, de la part des éducateurs diplômés, une utilisation de la banlieue, ou plutôt de son image dite « difficile », selon des stratégies personnelles de formation, pour enrichir leur parcours, leur expérience, et gonfler leur *Curriculum Vitae*. La faiblesse des effectifs jeunes dans les créneaux mis en place par la municipalité confirme l'échec de cette politique. Il semble que ce soit la fin d'un modèle de prévention par le sport, où les jeunes ont désormais pris le pas sur les élus, en comprenant que la violence était un moyen pour eux d'entrer dans le débat politique. Il y a, dans ces banlieues populaires, un réel apprentissage de la violence pour se faire entendre et écouter par les autorités. Dans cette même optique, on remarque une municipalisation des clubs sportifs, dans un souci de contrôle des associations. Un fossé est aujourd'hui visible entre le monde associatif et le système politique local. Pourtant, les associations sportives semblent être les dernières institutions à promouvoir le sport comme un réel outil d'éducation, de prévention. Un travail auprès des plus jeunes dans une perspective à long terme, dans une idée de socialisation par le sport, est même mené pour renverser les clichés habituels stigmatisant les banlieues. Écueils de cette paralysie de la politique sportive, des conflits réapparaissent entre les éducateurs et les jeunes, qui se font de plus en plus absents des dispositifs, entre les éducateurs et les associations sportives, entre les clubs et les auto-organisés.

Cette nouvelle orientation politique laisse supposer un manque d'intérêt pour la personne, pour l'acteur local. Il s'agit désormais de se protéger, tout comme le maire veut le faire en s'évitant tout problème avec les équipements municipaux. Par exemple, le gymnase est maintenant avant tout perçu comme un lieu à sécuriser plutôt qu'un espace pour dialoguer. Cette nouvelle éthique de la responsabilité met en péril « *le salut de l'âme* » (Weber, 1919, 180) vu que l'activité politique qui en découle appelle à des moyens radicaux. Ceci laisse à penser que, dans ces banlieues populaires, il risque d'y avoir dans l'avenir une perte de lien social, une perte de la jeunesse, qui disparaît des associations sportives à l'adolescence, et un renforcement des conflits sociaux. Toujours imaginée dans une logique à court terme, la mise en place d'une politique de prévention par le sport ne peut s'épanouir, en raison des perpétuels changements locaux. En bref, il ne peut y avoir socialisation par le sport s'il n'y a pas les moyens humains nécessaires.

CONCLUSION –  
DES CONSTATS AUX  
PRECONISATIONS

## 1. Mise en œuvre d'une politique publique de prévention par le sport. L'exemple de Trappes

Tout au long de ce travail, nous avons cherché à dresser, à travers l'exemple de Trappes, l'histoire de la banlieue, à comprendre son évolution, à analyser ses transformations, à décrypter l'impact des politiques de prévention et à étudier le rôle du sport. On a pu voir dans une première partie, plus historique, que la banlieue restait un objet difficilement définissable et qu'elle était perpétuellement stigmatisée. Les différents surnoms attribués à la ville de Trappes tout au long de son histoire ont permis de confirmer cet étiquetage. En suivant les quatre phases mises en lumière par Kokoreff (2003b) dans la construction de la banlieue, on a pu, toujours à partir de notre exemple, retracer tout le processus identitaire de ces territoires et comprendre également la place et le rôle de la pratique sportive au sein de ces espaces. Essentiellement structuré autour d'une organisation associative dite « traditionnelle », le système sportif s'est, lui, développé en marge de la construction de la banlieue et a pu profiter des différents dispositifs mis en place par l'État. Ce détour par l'histoire a permis de montrer les difficultés politiques à surmonter les problèmes des banlieues, suite à l'accumulation des crises observées dans les années 1980-1990. Le sport est alors devenu le moyen privilégié pour calmer ces débordements et pour pacifier les cités qui explosent l'une après l'autre.

C'est à partir de ces constats que nous avons réfléchi dans une seconde partie sur la mise en œuvre d'une politique publique de prévention par le sport, en nous basant essentiellement sur ce qui a été fait à Trappes, notre exemple, et en nous concentrant sur les conflits pour comprendre la nature des enjeux (Clément, 1994). En somme, on s'est attaché à analyser la genèse d'une politique publique de prévention par le sport, à étudier son évolution et ses transformations, en se penchant sur les stratégies mises en place par les acteurs – politiques, religieux, associatifs, jeunes –, les enjeux de pouvoir, et en évaluant les effets de cette politique sur la localité. On a pu aussi décrypter la place et le rôle du sport dans ces banlieues populaires et évaluer son impact.

D'abord, on a montré que la violence constituait l'unique parole politique pour la jeunesse des banlieues et que celle-ci était systématiquement à l'origine d'une réaction politique<sup>865</sup>. À partir de l'exemple de Trappes, on a pu voir que l'élaboration d'une politique publique de prévention par le sport, suite à une réflexion commune entre les différents acteurs

---

<sup>865</sup> On peut considérer ici que la violence exprime « *le drame de la non-communication* » (Fize, 1998, 72).

locaux, permettait de régler les conflits<sup>866</sup> et de réguler les débordements violents. L'arrivée autorisée et acceptée d'une pratique alternative en complément d'un modèle associatif en crise a justement permis de dialoguer avec la jeunesse, de la valoriser et de mettre en place une politique adaptée aux réalités. C'est la prégnance du local qui a été le succès de cette première étape, sachant que le sport a surtout été utilisé dans un souci préventif, éducatif, socialisant et que ceci a permis de modéliser une politique locale de prévention. L'urgence des dispositifs est toutefois un véritable frein pour une visée politique à moyen et long terme.

Ensuite, on a décrypté les différentes transformations de cette politique publique et en particulier les stratégies des différents acteurs locaux, en cherchant à examiner les relations de pouvoir et à en comprendre les enjeux (Crozier, Friedberg, 1977). Le sport a été au cœur d'une lutte de pouvoir, où la notion de territoire catalysait toutes les réflexions. C'est pour cela qu'il est primordial, pour les politiques, de chercher à maîtriser le territoire avant que les acteurs ne le maîtrisent, comme peuvent le faire parfois les jeunes, avec une appropriation de l'espace, de leur espace, et donc de l'équipement sportif. L'encadrement des activités sportives est aussi un sujet sensible et le rôle des « éducateurs » évolue en fonction des problèmes du terrain. Une nouvelle fois, c'est le terrain qui dicte les orientations de la politique publique, qui ne fait que réagir aux problèmes rencontrés.

Puis, on a vu qu'avec l'évolution du contexte politique local, la politique de prévention, et à travers cela l'utilisation de l'outil sport, pouvait changer radicalement, au détriment des acteurs. Cela entraîne de nouvelles stratégies locales, avec de nouveaux acteurs, comme les musulmans par exemple, qui ont un nouveau poids politique dans ces banlieues populaires, de nouveaux enjeux, et une réorganisation politique oubliant les actions passées. Ici, c'est l'urbanisme qui a été privilégié en relation avec les besoins de la ville mais aussi en fonction des financements de l'État qui dictent les orientations locales. Le sport est devenu un objet démodé, tout comme l'humain et le lien social qui ont été mis de côté au profit d'une logique urbaine.

---

<sup>866</sup> On considère ici que « *vouloir gérer [le conflit], c'est accorder une valeur à la relation* » (Bayada et al., 1999, 77), ce qui démontre une envie de comprendre la situation et de ne pas ignorer les acteurs.



## 2. Questionnement autour d'une politique publique de prévention par le sport. Des constats aux préconisations

Tout au long de cette analyse, on a décrypté l'élaboration d'une politique publique de prévention par le sport, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une réponse politique face à un problème rencontré. Et si l'on s'en tient à la définition de Thoenig, il s'agit de le faire « *soit en éliminant des situations considérées comme peu désirables (combattre la délinquance), soit en générant des apports positifs qu'abandonnée à elle-même la société ne fournit pas (l'accès à la culture des milieux populaires)* » (2004, 331). Pourtant, il semble bien que ces deux propositions soient liées et qu'elles ne puissent être imaginées séparément. Fort de cela, afin qu'une politique publique soit efficace, il faut réfléchir à l'ensemble des paramètres en jeu et ne pas s'arrêter exclusivement à, par exemple, l'envie de lutter contre la délinquance. C'est toute la marginalisation de l'espace social de la banlieue qui est au cœur du problème et qu'il faut prendre en compte.

À partir de l'exemple de Trappes, on a vu que la mise en place d'une politique publique de prévention par le sport dans l'urgence engendrait d'autres problèmes, qui se voyaient résolus par des transformations de cette même politique, qui engendraient d'autres problèmes, etc. Il est donc utile de construire une modélisation théorique (Charrier, 2010) et politique en amont de ces difficultés. Avec l'appui de notre exemple, qui se veut prototypique, nous préférons employer l'idée de préconisations utiles à la mise en œuvre, la mise en place d'une politique publique de prévention par le sport. Bien entendu, et cela a été le fil conducteur de ce travail, il faut prendre en compte tout le contexte local, son histoire, son territoire, ses acteurs, etc. avant de mettre en place une action politique, et ne pas imposer sans connaître les réalités du terrain. Chaque démarche politique doit être unique et adaptée selon les possibilités de l'espace social. Delarue, ancien délégué interministériel à la ville (1991-1994), n'expliquait-il pas déjà dans un article du *Monde* qu'il ne fallait pas « *imposer une solution uniforme à des quartiers différents* » (1996, 5)<sup>867</sup> ? En effet, il semble difficile de déterminer de grandes orientations politiques sans prendre en compte le contexte local qui est, lui, déterminant dans la mise en œuvre de la politique.

Et donc, pour cela, il faut réfléchir avant tout aux bonnes questions à se poser pour éviter l'apparition d'effets pervers d'une réponse mal maîtrisée. En somme, il est impératif de réfléchir à la politique qu'il faut déployer pour favoriser la pacification et la normalisation des

---

<sup>867</sup> L'article est consultable dans le CD d'annexes à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 5 Suppléments divers articles.

banlieues avant d'être soumis à la vindicte populaire, mais surtout savoir avec quels moyens, pour quels objectifs. Le sport serait un axe d'une politique sociale globale (Labbé, 1992), dans une démarche locale. Chaque élément de réponse se doit d'être perçu dans un ensemble plus global, afin de ne pas minimiser l'un ou l'autre élément, ni l'un ou l'autre des acteurs, car toutes les parties concernées par l'action, des jeunes aux politiques, des éducateurs aux associations, doivent être intégrées au discours politique, selon une vision partagée du pouvoir.

Tout d'abord, il s'agit de réfléchir à la temporalité de l'action. Il est préférable d'être proactif et non réactif suite à des situations non maîtrisées. Prendre les devants, réfléchir en amont, prévoir les conflits, proposer des actions, discuter des envies des acteurs, étudier la possibilité de telle ou telle action, etc. Cela sera, sans aucun doute, toujours plus profitable aux acteurs que d'être dans l'attente d'une explosion de violence pour mettre en place des actions dans l'urgence. L'urgence entraîne systématiquement des réponses à court terme, soucieuses de réagir face au problème rencontré, et qui ne peuvent prendre la mesure de l'ensemble du problème. De plus, lorsqu'on évoque l'idée de temporalité, il s'agit de réfléchir à la durée des actions entreprises. Quel est l'objectif de cette politique ? Des résultats à court, moyen ou long terme ? On s'oppose ici littéralement à la politique publique nationale des OPE par exemple, une logique du coup par coup, où les finances ne sont allouées que sur du court terme, dans une logique occupationnelle. Ces actions ne font que renforcer les difficultés des banlieues car c'est la course à la délinquance qui prime. En somme, il faut se fixer un ordre de marche dans lequel est déterminé un ensemble de points de passage (Charrier et *al.*, 1999) sur lesquels il faut s'appuyer<sup>868</sup>. Il faut avant toute chose les déterminer et faire des choix : l'arrêt immédiat des actes de violences, une baisse progressive des actes de délinquance, une hausse des inscriptions dans les associations sportives, une revalorisation de l'image du territoire, etc. ? Pour cela, des décisions doivent être prises avec des indicateurs précis, connus.

Ensuite, il faut traiter habilement la question du territoire et de l'espace. Est-il pertinent de s'occuper uniquement d'un quartier ? Est-il préférable de traiter d'un ensemble de quartiers, ou plutôt d'avoir une vision communale ou encore de réfléchir à l'échelle intercommunale ? Une nouvelle fois, l'urgence ne permet pas d'imaginer une action politique

---

<sup>868</sup> Charrier et *al.* (1999) modélisent une politique sportive de prévention suite à une situation d'urgence observée localement. Ils expliquent d'abord qu'il faut établir des réponses immédiates, en cherchant à reconquérir l'équipement, en le redonnant aux utilisateurs et en y intégrant les nouvelles demandes. Ensuite, il faut faire évoluer la politique sportive, en étant à l'écoute des pratiquants, en dynamisant et diversifiant l'offre sportive de proximité, et en intégrant les choix sportifs dans la politique globale. Enfin, il est nécessaire de maîtriser la communication, en produisant un message clair et uniforme en direction des jeunes.

de grande envergure mais cherche plutôt à « agir vite là où ça fait mal », c'est-à-dire à soigner la plaie, à panser les blessures. Suite à notre exemple, on a pu voir justement qu'une réaction dans l'urgence sur un quartier, un gymnase, entraînait des débordements dans les autres quartiers, qui étaient finalement laissés pour compte. Une analyse au préalable de l'ensemble du territoire, mais aussi des écueils possibles d'une politique, permettrait de comprendre et d'intégrer dans la réflexion les différentes perspectives territoriales. Par exemple, la construction des équipements sportifs ne peut être faite sans analyse au préalable du terrain. Avec l'appui de notre exemple, on a pu voir que la mise en place des City-Stades, au sein même des quartiers, entretenait des guerres de territoire et entraînait finalement un certain repli sur soi, ce qui était un véritable écueil pour ces dispositifs. Ceci va donc à l'encontre d'une politique éducative et préventive. Pour cela, les possibles flux migratoires sur les équipements et les types de déviations possibles sont à prendre en compte. Tout comme les logiques territoriales, toutes différentes, avec, par exemple, des jeunes qui veulent s'approprier une partie du territoire, un système politique local qui veut le maîtriser, le construire, tout en s'en servant politiquement, et une logique intercommunale qui se recompose et qui cherche à s'accaparer les richesses de la localité. Tout cela doit être source de réflexions lors de la mise en place d'une politique sportive et d'une politique publique. Le territoire doit être vu dans sa globalité et une redéfinition de celui-ci est nécessaire systématiquement pour éviter d'accentuer les fractures géographiques et/ou communautaires et/ou ethniques.

Puis, autre phase essentielle dans l'élaboration d'une politique de prévention, il est opportun de réfléchir au public que l'on vise à travers cette orientation. Une nouvelle fois, trop cibler un public engendre des difficultés, des fractures, des conflits. Par exemple, on a vu qu'à Trappes, la politique de prévention par le sport ne touchait qu'un seul type d'acteurs, les plus virulents d'ailleurs, les jeunes garçons qui ont la passion pour le football. Mais, finalement, est-ce réellement efficace sur le long terme ? Comme précédemment avec le concept de territoire, il faut réfléchir et agir selon une vision globale et ne pas mettre de côté une partie de la population. À partir de notre exemple, on a remarqué que les filles étaient exclues du dispositif, tout comme ceux qui n'appréciaient pas l'activité proposée. Ne s'intéresser qu'à un seul type de public nuit à l'ensemble du territoire. On a bien vu que le système associatif, tout comme le système scolaire, n'étaient en aucun cas visés par cette politique sportive, ce qui a, par la suite, causé de nombreuses difficultés. Une implication de l'ensemble des acteurs dans l'élaboration de la politique et sa mise en œuvre est un plus considérable et même décisif pour la réussite de l'action locale.

En outre, si l'on reste sur l'idée des acteurs concernés par cette politique, il faut bien analyser les besoins humains et les éventuels dangers que cela peut occasionner. Et si l'on s'accorde à penser, comme Baquet, que « *le sport a des vertus, mais des vertus qui s'enseignent* » (1942, 13), tout le cœur du problème est dans le « *qui l'enseignent* ». Ici, on ne parle pas d'enseignement mais plutôt d'éducation, on ne parle pas d'enseignants mais plutôt d'éducateurs. Si l'on s'accorde à penser que ce n'est pas l'activité qui structure, mais plutôt la relation entre l'éducateur et le jeune (Clément, 2000), le choix des éducateurs est alors primordial dans l'apprentissage de la pratique sportive mais aussi et surtout dans la gestion du public. Des éducateurs ou des animateurs ? Des hommes ou des femmes ? Des spécialistes diplômés de l'activité ou des jeunes du crû ? Toutes ces questions sont à se poser au préalable pour ne pas se laisser une nouvelle fois perturber par les biais de sa propre politique. Pour cela, il semble qu'un consensus doit être trouvé entre le terrain et la théorie, deux entités aussi importantes l'une que l'autre. Délaisser le lien social, le contact, le dialogue est tout aussi dangereux que de ne proposer qu'une activité par défaut, par dépit, par manque de compétences, même si le contact humain, et on l'a vu à plusieurs reprises sur le terrain de Trappes, est une des clés de la réussite dans les banlieues populaires. Maîtriser le public, grâce à une connaissance des réalités du terrain, grâce à une implication quotidienne, permet de prévenir et de résoudre nombre de conflits. L'exemple de l'implication du CDLJ, les « policiers sportifs de proximité », n'est qu'une preuve de plus de ce constat. De même, on a vu que la mixité dans l'encadrement permettait d'accueillir un public plus large et plus féminin, en lien également avec la pratique proposée, qui ne doit pas être discriminante. Une formation universitaire adaptée aux publics dits « difficiles » pourrait être également une solution pour concilier la théorie et le terrain.

Enfin, phase essentielle dans la mise en œuvre d'une politique publique : donner du sens à son évaluation (Charrier, 2010). Que cherche-t-on à modifier ? Le public visé, l'environnement social, le niveau de violence, etc. ? En effet, il ne faut pas oublier qu'une politique publique, une intervention locale, véhicule des contenus et génère des effets (Thoenig, 2004). On parle bien ici des effets recherchés par l'orientation politique, et non des écueils éventuels de celle-ci. Pour cela, et c'est ce qui a fait principalement défaut dans la politique mise en place sur le terrain d'enquête, il faut définir une « *typologie des effets sociaux* » (Charrier, 2010, 84), à plus ou moins long terme. On rejoint l'idée de la temporalité de l'action et de la durée des effets recherchés. Sur le terrain, l'absence d'évaluation, ou plutôt l'incohérence de celle-ci, a été un véritable problème. Quoi évaluer ? Le mesurable, le visible, avec par exemple le nombre de City-Stades construits en une année ou encore le nombre de

jeunes inscrits aux activités proposées ? Ou le non mesurable, l'invisible, avec par exemple le fait qu'aucun des jeunes du CDLJ ou des créneaux du secteur « Prévention par le Sport » ne soit passé par la « case prison » ? Cette logique du chiffrable, du quantifiable, s'oppose finalement à la politique d'éducation, de prévention, qui tend plus à travailler sur la qualité<sup>869</sup>, sur l'humain. Il est donc important de déterminer, dès la genèse de la politique, les outils utilisés pour l'évaluation, et non d'en imposer par la suite, qui sont souvent contraires à l'essence même de l'orientation choisie.

De même, on se rend compte qu'il est important de se mettre d'accord entre les différents acteurs sur le modèle d'évaluation à choisir, de trouver un consensus pour s'adapter aux réalités du terrain. Il n'est pas rare en effet de constater des disparités, des dissensions, entre les exigences gouvernementales, qui privilégient la quantité, comme le nombre de jeunes présents aux opérations, et les prérogatives locales. Pourtant, il semble clair que la simple présence ou participation aux activités n'est pas signe d'éducation, de prévention. Charrier évoque par exemple des contradictions « *entre la tradition orale, [...] une spécificité des organisations sportives, et les exigences écrites des institutions qui multiplient les dossiers à remplir, les indicateurs à renseigner, les bilans à fournir, etc.* » (2010, 88). Les mêmes difficultés sont ressorties sur le terrain de Trappes, avec des acteurs qui stigmatisent la hausse du devoir administratif dans les démarches éducatives, préventives, sportives et se plaignent de ne plus pouvoir assurer les actions faute de temps, faute de moyens. Les mêmes types de contradictions sont visibles lorsqu'on évoque les disparités entre les exigences financières de l'évaluation globale, institutionnelle, et les besoins des futures actions locales (*Op. cit.*)<sup>870</sup>. Il est de prime importance de trouver une ligne de conduite, valide, validée et suivie par l'ensemble des acteurs concernés par la politique publique de prévention par le sport, répondant à la question centrale : que veut-on évaluer et par quels moyens ? À travers cela s'ajoute la question du suivi des financements publics qui pose problème et qui mériterait une gestion locale du portefeuille pour s'ajuster aux besoins *in situ*, dans une certaine mesure néanmoins.

---

<sup>869</sup> Fort de l'exemple de Trappes, et de l'évolution de sa politique publique de prévention par le sport, on a pu voir qu'on est passé d'une politique à l'origine destinée à travailler sur la qualité, c'est-à-dire à prévenir les débordements et éduquer les jeunes, à une politique quantitative où les jeunes ne sont finalement que des individus supplémentaires. Et, à l'inverse, on a remarqué que plus on recherchait la quantité, plus le nombre de jeunes concernés par cette politique était faible...

<sup>870</sup> De même, on constate, à l'instar de Charrier, qu'il existe sur le terrain des difficultés pour mettre en place une politique éducative du fait des « *incertitudes politiques et financières car les projets sont financés sur des crédits exceptionnels alors que les projets éducatifs nécessitent des financements stabilisés et pérennes* » (2010, 88).

En filigrane de ces préconisations, et avant la mise en œuvre d'une politique publique de prévention par le sport, il s'agit de réfléchir ensemble sur la définition locale du sport et sur les orientations et perspectives voulues. Si l'on reprend la définition de Baquet, il faut à un moment se pencher sur ces « *vertus* » et réfléchir à ce qu'acteurs politiques, habitants, associations, etc., imaginent et comprennent derrière ces aptitudes. En somme, on pourrait généraliser en se demandant quelles sont les fonctions que les acteurs attribuent au sport. Trouver un consensus entre celles-ci semble une nouvelle fois primordial pour s'éviter tout conflit éventuel. Dès lors, attribuer à la pratique sportive un rôle d'éducation et de socialisation paraît déjà être une première étape décisive accessible à tous les acteurs, si les moyens nécessaires sont en place, et si le lien social est privilégié, tout en lui permettant de s'enorgueillir par la suite d'autres fonctions, telles que l'insertion, l'intégration, la prévention, etc.

Pour conclure, on ne peut qu'adhérer à l'idée développée par Baslé, c'est-à-dire que « *dans l'avenir, les politiques publiques [soient] co-construites et co-gérées par les offreurs et les demandeurs* » (2008, 23). On peut même rajouter que la logique de faire avec les jeunes, qui sont à imaginer comme des acteurs politiques des banlieues populaires, est plus efficiente que la logique de faire pour les jeunes (Duret, Augustini, 1993). Il ne faut pas non plus oublier d'associer dans la démarche les associations qui se retrouvent souvent démunies face à ces jeunes. Elles doivent être perçues comme des partenaires potentiels et non comme des concurrents politiques, pour justement faciliter le contact avec les plus jeunes et servir de passerelles entre la pratique alternative et la pratique institutionnelle. Mais elles ne doivent pas non plus être mises devant le fait établi et devoir gérer à elles seules toutes les difficultés des banlieues. En somme, on privilégie le local au national, avec une analyse au cas par cas, et on insiste sur la coopération et le partage du pouvoir entre les différents acteurs, avec une transparence totale des actions politiques. Il est également important dans ce cas précis de soutenir les dynamiques locales. C'est ce que nous avons souhaité mettre en lumière ensuite, toujours à partir de l'exemple de Trappes, pour montrer qu'il existe localement des actions qui méritent réflexion. Ce ne sont pas des solutions, mais plutôt des pistes à explorer sur lesquelles il serait intéressant de se pencher.

### **3. Suggestions pour l'avenir des politiques publiques de prévention de la marginalisation**

Bourgeois, dans son étude sur le crack à New York (1995), suggère aux hommes politiques de combattre l'inégalité plutôt que la drogue. L'idée, bien qu'utopique, est sensiblement la même dans ce travail, car il semble évident qu'il ne faut pas se borner à lutter contre la délinquance, mais plutôt contre les causes qui la provoquent. Il est bien entendu impossible de proposer un mode d'emploi prédéfini, prédéterminé, pour assurer la paix dans les quartiers. Ce travail n'a nullement cette intention. Il ne s'agit pas ici d'inventorier les bonnes pratiques, mais bien au contraire de prendre en compte comment une politique locale peut permettre, à travers le sport, et par séquences, d'atténuer les tensions sociales. Il ne s'agit pas non plus de faire des propositions concrètes pour l'avenir des banlieues populaires et de dire que tel ou tel remède va permettre aux banlieues de « guérir ». Ceci serait contraire à l'essence même de cette analyse qui consiste à dire qu'il n'existe pas de solution miracle, mais bien un ensemble de solutions qui, le cas échéant, peuvent aider à pacifier ces territoires sans toutefois croire en une prodigieuse rédemption. Il s'agit plus de faire réfléchir les acteurs locaux en particulier sur des pistes à explorer à partir du possible potentiel, humain et/ou matériel et/ou etc., de leurs territoires. Mais c'est à eux que revient le pouvoir de mettre cela en place à travers des décisions et stratégies politiques, des logiques de faire ensemble, etc. Une nouvelle fois, Trappes est un support d'information. Représentative, emblématique et exemplaire des autres banlieues populaires, cette localité a le mérite de nous avoir ouvert ses portes et fait découvrir un territoire qui recèle de richesses. C'est donc encore une fois à travers la localité que nous pourrions faire ressortir des idées qui peuvent être appliquées ou expérimentées sur d'autres terrains, si les acteurs en prennent la décision et ont les possibilités de le faire. Pour cela, notre attention s'articule autour, bien évidemment, du secteur sportif, mais on cherchera également à ouvrir la réflexion sur d'autres domaines qui peuvent être complémentaires.

#### **3.1 Des pistes à explorer dans le domaine des politiques sportives**

Autant sur le plan national que local, les politiques font souvent appel à la pratique sportive pour régler les problèmes des banlieues populaires et pour apaiser les débordements violents. Grâce à l'exemple de Trappes, on a justement pu voir qu'une utilisation

« intelligente » du sport peut aider à calmer les tensions et à créer du lien social en insérant les jeunes dans le discours politique. L'exemple de l'émeute du gymnase Gagarine illustre parfaitement ces propos. Mais dire que le sport est une solution miracle pour résoudre les difficultés des banlieues est finalement dédaigneux du vrai problème de la population et ne serait qu'une échappatoire pour éviter de traiter de problèmes plus délicats, tels que le chômage, la violence, le business, etc. Mettre de l'argent dans le sport justifierait en quelque sorte une action de l'État dans les quartiers. Il semble important de préciser que le sport n'est pas en soi la panacée pour les banlieues populaires. Mais, au contraire, il ne peut pas non plus être considéré comme une propédeutique à la violence ou à la délinquance comme l'insinue Roché (2005), lorsqu'il avoue que « *la pratique du sport tend à être associée à une plus grande fréquence de commission de délits* » (*Op. cit.*, 101). Il est donc clair que le sport reste un outil et qu'il peut être utile s'il est perçu comme un moyen dans un projet à long terme. Mettre un ballon dans un quartier ne permet pas de régler les problèmes. À court terme, il permet de pacifier le territoire, de calmer les tensions, mais, sur le long terme, il peut entraîner des guerres et luttes de territoire, des conflits ethniques et communautaires, des déviances religieuses, etc. C'est un outil. Un bel outil s'il est cadré, structuré, réfléchi. Un outil qui doit être au service d'une identité politique, et non d'une utopie, d'une stratégie longitudinale, d'une politique sportive destinée à fixer des objectifs sur des décennies et non changer dès que le contexte politique local évolue. Pour pouvoir avoir une puissance préventive, il faut avoir un fil conducteur dans la politique locale. Ceci n'empêche pas que cela peut évoluer, bien au contraire, au gré des acteurs, en collaboration et sous l'égide de la négociation.

On a pu voir que la mise en place d'une politique publique locale de prévention par le sport pouvait obtenir des résultats, bien que non chiffrables, et permettait de pacifier le territoire. Mais on a vu également qu'une politique de ce type engendrait de nombreux problèmes si elle ne faisait pas l'unanimité. C'est donc pour cela qu'il est nécessaire de réfléchir à d'autres manières de faire, à d'autres pistes à explorer, pour compléter le panel de solutions mis à disposition de ces banlieues populaires. « *Le salut par le sport* » (Gasparini, Knobé, 2005) passerait par une diversité des publics touchés, avec l'objectif inhérent de lutter contre la crise du lien social (De Singly, 2003 ; Bouvier, 2005), dans une logique à long terme. On remarque que la nouvelle orientation, prise au sein de la ville de Trappes, de se tourner vers un public plus jeune, les 9-13 ans<sup>871</sup>, est intéressante pour faire connaître un panel

---

<sup>871</sup> Comme l'explique Bordes, « *la jeunesse est un enjeu politique* » (2007, 187) pour les banlieues populaires.



d'activités plus vaste et déshabituer ce public d'une certaine appropriation du territoire. Dans le cadre de cette réflexion prospective, on s'arrête sur les principes de réévaluation du territoire, de l'intercommunalité, et de la gestion de l'image locale à travers le contrôle des éventuelles déviances sportives. Bien évidemment, toutes ces pistes à explorer sont au cœur de multiples stratégies politiques, sociales, économiques et sportives, et peuvent constituer des enjeux pour l'avenir des banlieues populaires, et en particulier pour Trappes.

### **3.1.1 Une réévaluation du territoire pour une diversification des activités**

Il est clair qu'aujourd'hui le système associatif fédéral n'est plus le seul maillon du paysage sportif des banlieues populaires. Pourtant, les équipements sportifs sont, eux, encore basés sur ce mode de pratique, ce qui donne des gymnases vieillissants, essentiellement élaborés sur un même modèle de construction, principalement des années 1970-1980. Ceci ne permet pas une diversification des activités sportives. C'est pour cela qu'il serait utile et bénéfique de réfléchir à une nouvelle forme de pratique, à travers une réattribution du territoire. Territoire qui est au cœur de multiples stratégies locales. En effet, on a pu voir à partir de l'exemple de Trappes que les jeunes se réapproprient leur espace pour en faire leur territoire. Tout équipement installé sur leur territoire devient immédiatement leur équipement, ce qui entraîne nombre de problèmes, avec en particulier des guerres entre bandes ennemies. Le système politique se retrouve quant à lui pris au piège de cette logique et entre, volontairement ou non, dans des stratégies clientélistes, électoralistes. Le territoire est un véritable enjeu et le monde sportif se retrouve au cœur de ces stratégies. Dès lors, il serait intéressant de réfléchir de manière plus approfondie à la construction des futurs équipements, au rôle qu'on leur attribue, aux pratiques sportives que l'on cherche à développer, et à l'espace qu'on souhaite modifier, pour casser justement ces logiques territoriales. Construire un nouvel équipement, sur un nouvel espace, à l'interstice de différents quartiers, pourrait occasionner d'autres formes de pratique, avec un nouveau public, et d'autres formes de gestion. Vu que le système fédéral semble ne pas répondre à toutes les demandes, pourquoi ne pas réfléchir à de nouvelles formes de pratique ?

Toutes ces considérations nous permettent d'aboutir au fait que l'on doit prendre en compte la richesse inhérente du territoire, prendre conscience de l'espace à disposition pour élaborer une politique sportive, une action publique communale de prévention. On voit à travers l'appui de Trappes que cela n'a pas forcément été le cas, autant dans les discours que

dans la praxis elle-même. Par exemple, il semble que le circuit Beltoise pourrait être une alternative possible pour développer des activités en lien avec la motorisation. Mais aucun partenariat n'est prévu en ce sens<sup>872</sup>. Pourquoi ne pas chercher à associer le monde privé à la politique sportive ? Autre exemple, celui de la base de loisirs de SQY, pratiquement inutilisée par le service des sports local, malgré la multiplicité des activités proposées<sup>873</sup>. Ces équipements pourraient le cas échéant entrer en partenariat avec le système politique local pour diversifier les activités.

Le problème majeur dans ces banlieues populaires, c'est le diktat du sport de compétition. On a pu voir pourtant que la pratique alternative présentait des motifs de satisfaction, notamment dans le cadre d'une politique de prévention. De même, le sport « loisir » est, lui, oublié et absent dans ces territoires. Cette pratique n'a pas sa place alors qu'elle pourrait participer à l'élargissement des activités proposées, mais aussi dans un enjeu économique, contribuer à développer les ressources financières de ces territoires et permettre la création d'emplois dans le domaine sportif. Voici, à travers l'exemple de Trappes, ou plutôt de Saint-Quentin-en-Yvelines, un modèle d'équipement qui pourrait voir le jour si les acteurs réfléchissaient ensemble à une politique sportive sur le long terme, multi-partenariale et intercommunale.

*« [Le vélodrome], je pense que c'est une solution sur SQY. [...] Des pôles de loisirs, salles d'escalade, squash, badminton, Jorkyball<sup>874</sup>, un café, un restaurant, ouverts pendant les vacances, le midi et où on peut rester le soir. Ça n'existe pas ici. Et je suis sûr que ça va marcher. Aucun sur SQY. Du coup, les PME [Petites et Moyennes Entreprises] n'ont rien et les grandes entreprises se sont débrouillées elles-mêmes comme Bouygues qui a sa propre salle de sport. Pourquoi ? Parce que la problématique des élus ici était de proposer aux entreprises de venir bosser, c'est tout. Et sinon, il y a des gymnases pour les habitants. Mais là, c'est un besoin réel qui émerge ! Pour moi, je pense que c'est un avantage, déjà sur le plan économique, c'est vivable. Ça ne génère pas de coûts en termes d'exploitation. De vraies entreprises en venant compléter l'offre. À charge des politiques locales sportives, peut-être aider les clubs ou habitants d'avoir accès à ces équipements. »*

Directeur des sports de la CASQY depuis 2002

On voit ici qu'à travers la mise en place d'un nouvel espace sportif, sur un nouveau territoire, on peut diversifier les activités et proposer un autre mode de pratique. Basée sur un modèle économique indépendant, cette pratique « loisir » peut devenir un nouveau support

---

<sup>872</sup> Lors de la Commission des Sports du SAN, le 17 mars 1992, un représentant de Trappes avait demandé que sa ville profite « des négociations avec le circuit Beltoise, menées par le SAN, pour chercher une ouverture sur la pratique de Motocross très prisée sur la commune ». Aucune décision n'avait à l'époque été actée et l'idée avait été abandonnée...

<sup>873</sup> Il est possible d'y faire du karting, du quad, du golf, de l'équitation, de la voile, du ski nautique, de l'Accrobranche, etc.

<sup>874</sup> Le Jorkyball est un sport collectif, deux contre deux, dérivé du football et inspiré du squash.

pour la politique sportive locale mais aussi pour les sportifs locaux, les auto-organisés en tête. Il est alors tout à fait possible de réfléchir à un financement particulier pour ces jeunes. Un prix réduit pour la pratique pourrait, par exemple, être proposé, et ceci notamment pour éviter la gratuité qui n'est pas un acte pédagogique, bien au contraire. Autre exemple, mais dans une plus grande envergure, c'est le projet de la colline qui mérite aujourd'hui réflexion afin de diversifier les équipements, les activités, et qui permettrait de faire venir un autre public dans la commune. À partir de l'exemple de Trappes, on s'aperçoit qu'une réflexion globale sur les richesses du territoire, dans une logique à long terme et non plus uniquement basée sur l'urgence de la situation, permettrait sans aucun doute d'entreprendre des projets qui pourraient aider à changer l'image de la ville, à travers une vision plus économique du sport. En effet, il ne faut pas oublier que pour faire changer l'image de la ville, la faire évoluer, la meilleure solution est de faire venir des gens extérieurs à la commune afin qu'ils voient d'eux-mêmes la transformation de la localité<sup>875</sup>.

*« L'enjeu de ce projet de la colline [...], c'est travailler sur une vraie offre économique. On crée de l'emploi. On réfléchit actuellement à aménager la colline, située à Trappes en plus, pôle à vocation de loisirs en montagne en quelque sorte, avec du VTT, etc. [...] C'est une colline en friche actuellement. Il y a trois possibilités pour les élus de Trappes.*

*1) Soit on laisse cette friche de 50 hectares, de toute façon, elle coûte de l'argent, en termes d'image, ce n'est pas terrible, en plus, on a de moins en moins de foncier, c'est dommage donc... Surtout elle coûte de l'argent, il faut la nettoyer, etc.*

*2) Soit vous mettez 7 millions d'euros et vous en faites un parc paysager. Pas une vocation sportive, même si on peut y faire un footing. Ça coûtera 1,5 millions d'entretien par an.*

*3) Soit vous mettez 14 millions d'euros et nous, on y réfléchit depuis deux ans sur le sujet. Avec 14 millions d'euros, vous le remettez en délégation de service public et il s'équilibre.*

*Le vrai débat est là. Évidemment, ça coûte cher. Ils choisiront. Je sais qu'ils ne choisiront pas le 2). Soit ils ne font rien, soit ils choisissent le 3). Mais ils seront obligés d'aller vers le dernier modèle. On peut trouver des cofinancements en plus. Parce que ce truc-là, vous construisez, il y a un gestionnaire, on peut y mettre des créneaux publics, nous on donne la possibilité aux jeunes de Trappes de découvrir le VTT de descente. Jamais ils ne pourront en faire autrement. Et c'est à proximité de chez eux ! Jamais ils n'auraient pu le faire. On peut imaginer les écoles. Mon collègue, ici, à SQY, a des budgets sur les scolaires, on peut imaginer le rediriger, tout comme les budgets de la Politique de la Ville. [...] Le gros enjeu, c'est la diversification. »*

Directeur des sports de la CASQY depuis 2002

Ce projet d'envergure est sans aucun doute un projet d'avenir pour la ville de Trappes, comme pourrait l'être un autre espace dans une banlieue similaire. Ici, Trappes est quand même privilégiée vu sa richesse inhérente. Mais richesse qui n'est pas exploitée à son maximum. Les projets de la colline et du vélodrome nécessitent réflexion et demandent des

---

<sup>875</sup> En effet, à l'extérieur, Trappes a une image négative. Et comme l'explique l'entraîneur au TSQFC de 1989 à 1997, Conseiller municipal de 1995 à 2001, « la vision diffère selon si on y habite [à Trappes], ou non ». Il y a une forte identité locale qui se crée afin de se protéger des menaces extérieures et c'est donc pour cela que Trappes, « soit tu la détestes, soit tu l'adores » (Directeur de Déclic Théâtre depuis 1993).

prises de positions politiques, non plus à court terme, mais à long terme. C'est toute la stratégie politique, sociale et économique de la ville qui se voit remise en question. Ces projets n'auront pas une visibilité immédiate et ne seront pas à destination uniquement des jeunes locaux. N'est-ce pas justement une bonne solution pour s'ouvrir aux autres, vers l'extérieur ? Joli clin d'œil, le projet est prévu sur la colline de la Revanche, point culminant du département des Yvelines.

### 3.1.2 L'intercommunalité comme support d'identification

Il est clair qu'aujourd'hui on peut encore se demander s'il existe encore une « *identité locale du sport* » (Terret, 2004, 157) et s'il ne faut pas justement se pencher sur l'intercommunalité comme point d'ancrage d'une nouvelle politique (sportive). Cela aurait le mérite de développer les compétences locales, d'augmenter le potentiel sportif, autant en termes d'humains que de matériels, mais aussi de dépasser l'image stigmatisée des banlieues populaires. Tout comme l'avancent Charrier et Jourdan, l'intercommunalité permettrait de « *réaliser des économies d'échelle* », de « *construire une vision globale du territoire* », d'« *harmoniser les politiques* » (2002a, 216-218)<sup>876</sup>. Pour cela, il faut parvenir à surmonter « *des obstacles culturels, organisationnels et politiques* » (*Op. cit.*, 219) que l'on observe dans certaines localités. Cependant, « *la piste de la mutualisation [...] est dure à explorer* » (*Op. cit.*, 219), sachant que les clubs restent ancrés encore aujourd'hui dans des guerres de clochers, des luttes de territoires, où la concurrence est souvent vive en raison des subventions attribuées en fonction du nombre de licenciés par ville. L'exemple du club d'athlétisme, l'EASQY, en est une parfaite illustration, avec ses avantages et ses inconvénients<sup>877</sup>.

Bien entendu, le plus difficile est de se mettre d'accord sur la marche à suivre. La multiplicité des acteurs, des stratégies, tout comme leurs divergences, ne favorise pas le consensus. Une uniformisation de la ligne de conduite semble être un point essentiel à discuter afin d'avancer ensemble, avec bien entendu des adaptations possibles selon les contextes locaux, vers une politique sportive sensée, basée sur le long terme et dans une logique d'ouverture. Pourquoi ne pas réfléchir à une politique sportive de prévention et d'éducation, sur la longue durée, auprès des plus jeunes, avec la possibilité d'accéder au haut

---

<sup>876</sup> Ceci irait d'ailleurs dans le sens des prérogatives de l'État, visibles depuis le rapport Mauroy, P. (2000). « *Refonder l'action publique locale : rapport au Premier Ministre* ».

<sup>877</sup> L'EASQY est sans aucun doute un modèle à suivre, avec comme figure de réussite une jeune athlète trappiste, championne de France junior en 60 mètres haies. Créé en 1999, articulé autour de sept sites dans SQY, le club a aujourd'hui près de 900 adhérents et profite de moyens exceptionnels grâce à l'apport financier, humain et matériel des communes, du département, de la région et de la Ville Nouvelle.

niveau dans sa localité ou dans un environnement proche, un club partenaire, avec des aides supplémentaires, peut être, pour les villes les plus en difficultés ?

D'ailleurs, et si l'on se réfère à l'exemple de Trappes et au propos de son maire depuis 2001, on voit bien que la réflexion est en cours dans ce type de banlieue : « *tôt ou tard, il faudra que Saint-Quentin soit une ville. On ne pourra peser complètement que quand on sera une ville, dans 20 ou 25 ans. La perspective, c'est bien ça* » (Sauvayre, Vanoni, 2004, 5). L'intercommunalité est l'avenir en permettant notamment de se détacher de tous les clichés qui accompagnent les banlieues populaires. C'est vrai que jouer contre Trappes ou Saint-Quentin-en-Yvelines, pour les joueurs adverses, et ce serait intéressant de l'étudier plus précisément, n'a sensiblement pas le même impact. C'est sans aucun doute vérifiable à plus grande échelle, auprès des autres territoires semblables à celui étudié.

Dès lors, « *la vraie question politique est bien le choix d'un degré d'intégration. Faut-il une politique sportive supra-communale s'appliquant à l'ensemble des communes ? Faut-il une coopération inter-communale valorisant les particularités de chaque commune ? Faut-il un instrument démultiplicateur des politiques sportives communales impulsant ou renforçant les axes politiques les plus importants* » (Charrier, Jourdan, 2002a, 221). Cette analyse pose les jalons d'une réflexion nécessaire sur le devenir des politiques sportives locales, et sur les stratégies à mettre en place. Trappes n'est encore qu'un exemple parmi tant d'autres.

### **3.1.3 Une gestion des déviances communautaires et/ou religieuses pour améliorer l'image locale**

Comme l'explique Bayeux (1996), une politique sportive est porteuse d'une multitude d'enjeux : territoriaux, de développement, de cohésion, d'environnement ou encore d'image. Et, justement, cette question de l'image est au cœur des nouvelles attentions politiques. La stigmatisation des banlieues populaires, de notre terrain d'analyse, entraîne logiquement une stigmatisation des clubs sportifs<sup>878</sup>, car il est évident que lorsqu'un club se déplace pour jouer à l'extérieur, ce n'est pas uniquement le club qui joue, mais avant tout la ville. Aujourd'hui, le sport peut entrer dans une orientation politique plus générale où il s'agit de véhiculer une image positive de la ville. Pour cela, les élus doivent chercher à contrôler le paysage sportif local et éviter que le sport devienne un outil de stigmatisation et de dévalorisation médiatique. Ainsi, la gestion politique du sport, des associations sportives et de leurs éventuelles

---

<sup>878</sup> Par exemple, selon le coordinateur technique du TSQFC depuis 2000, « *l'image a basculé de la ville sur le club* ».

déviances, doit être au cœur d'une réelle stratégie de communication locale<sup>879</sup>. Cette solution tactique (Bayeux, Dupuis, 1999), appliquée notamment par la municipalité de Trappes, sur le court et moyen terme, laisse entrevoir les prémises d'une stratégie politique à long terme, mais encore implicite, où le sport serait un moyen pour lutter contre la stigmatisation locale.

### 3.1.3.1 Lutter contre le communautarisme sportif pour « éduquer à l'indifférence »

Au sein de notre exemple, la création d'associations sportives communautaires a toujours été un sujet délicat pour les élus. Au fil des décennies, et malgré des changements de couleur politique, la municipalité a toujours cherché à limiter au maximum la création d'associations communautaires. Au sein de la localité, seuls deux clubs, de football, sont recensés : l'association Repères<sup>880</sup> et le Sporting Club Football (Sporting)<sup>881</sup>. Ce dernier servira ici d'exemple. Aux racines antillaises, l'association voit le jour en 1982 et a pour but de se réunir entre Antillais et de favoriser l'arrivée de cette population sur le territoire<sup>882</sup>. En somme, le club a pour finalité une socialisation de type communautaire (Weber, 1922)<sup>883</sup>, où l'entre soi est favorisé, à travers la pratique du sport et ici particulièrement du football. Le club s'apparente à « *un sas* » (Wieviorka, 2001, 115), permettant aux nouveaux habitants de s'intégrer, de créer du lien. Ce type d'association est tout simplement l'émanation d'une identité ethnique définie et revendiquée à travers justement une localité et une activité sportive.

Mais, aujourd'hui, du côté des élus, la situation est claire. Ils souhaitent limiter au maximum ce type d'associations<sup>884</sup>, afin d'éviter la constitution de groupes ethniques<sup>885</sup>, de

---

<sup>879</sup> Les élus locaux, contrairement aux associations sportives qui clament haut et fort que le sport permet de revaloriser l'image locale, sont plus réservés, à l'image de l'adjoint aux sports depuis 2008 qui considère que le sport est un atout et qu'il « *peut contribuer à changer l'image de la ville. [...] Mais c'est difficile de compter changer l'image de la ville sur des pratiques sportives qu'on ne maîtrise pas complètement* ».

<sup>880</sup> Repères est une association communautaire, maghrébine et à forte consonance algérienne, créée au début des années 1990. Elle avait à l'époque le projet de faire du football un outil à la médiation sociale. Aujourd'hui, encore sous l'égide de la FSGT, elle n'a plus d'activité sportive.

<sup>881</sup> Constitué de deux équipes « séniors », le club évolue au plus petit niveau du District des Yvelines.

<sup>882</sup> « *On recrute tout le monde mais à la base on est plus d'Antillais. Je ne dis pas qu'on reste entre nous mais ça favorise l'adhésion. Lorsqu'un jeune Antillais arrive sur Trappes, il vient jouer chez nous* » (Président du Sporting depuis 1984).

<sup>883</sup> Weber (1922) distingue deux formes de socialisation : la socialisation communautaire, essentiellement basée sur le sentiment d'appartenance à une communauté ; la socialisation sociétaire, axée sur la défense d'intérêts.

<sup>884</sup> Cette décision concerne essentiellement le domaine sportif car sur le plan culturel ou social, à Trappes, il est possible pour les habitants de créer des associations dites « communautaires », comme par exemple l'association des résidents africains de Trappes. Ce type d'associations, qui favorise les contacts entre familles d'une même communauté, évite l'isolement, permet de nouer des liens forts et d'enrichir cette solidarité locale.

<sup>885</sup> D'ailleurs, selon le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008, « *le Sporting, c'est plus une démarche, pas communautaire, mais ethnique plus* ». Et selon Weber (1922), cinq facteurs sont susceptibles de

clans, et favoriser les rencontres intercommunautaires. Les élus cherchent même à proscrire ce type d'associations et veulent faire passer, à travers le sport et les clubs, un message d'équité, d'hétérogénéité sociale, de mixité, c'est-à-dire d'éducation à la différence ou plutôt à l'indifférence<sup>886</sup> (El Houssaine, 2001). Lutter politiquement contre le communautarisme sportif permet donc de chercher à unifier la population, à éviter les fractures ou les replis identitaires. C'est dans cet esprit que les élus souhaitent par exemple que le Sporting fusionne avec le TSQFC, le club phare de la commune, au grand désarroi du président du Sporting, qui sans cesse refuse la fusion, de peur de perdre son identité et de se voir disparaître totalement du paysage sportif local. Cette fusion permettrait également aux élus de mieux contrôler l'image renvoyée par la ville et les sportifs, et notamment les associations communautaires qui sont souvent au cœur de phénomènes de violences, verbales et/ou physiques. Par exemple, un article du *Parisien*, daté du 1<sup>er</sup> juin 1999, fait référence à une rencontre sportive qui a dégénéré : « *le match de foot se termine en pugilat entre les Portugais de La Celle Saint-Cloud et le Sporting de Trappes (DOM TOM et originaires d'Afrique). Un jeune va chercher un couteau dans sa voiture* »<sup>887</sup>. D'ailleurs, comme le conçoit le président du Sporting, « *l'image [du club], elle est plutôt... Elle n'est pas super, pas excellente* ». Ainsi, à travers cet exemple, on voit bien que les élus locaux peuvent tenter de contrôler l'image renvoyée par les associations sportives. De plus, cela peut permettre à la ville d'améliorer son image, ou du moins de ne pas être stigmatisée par des éventuelles déviances sportives.

### 3.1.3.2 Combattre l'islamisation du sport pour maîtriser le paysage sportif local

Autre sujet d'inquiétude pour les élus locaux, à l'image de l'ensemble des élus des banlieues populaires, le rapprochement progressif entre la religion musulmane et la pratique sportive. Encore très peu étudiée, cette thématique va sans aucun doute devenir dans l'avenir un sujet sensible, et en particulier dans ces territoires qui sont fortement marqués par la religion<sup>888</sup>, et notamment par la religion musulmane. Considéré comme areligieux,

---

conduire à la formation d'un groupe ethnique : la langue, la religion, les coutumes, les symboles, la communauté politique. L'image du club du Sporting est largement décryptée à travers ces cinq facteurs.

<sup>886</sup> De la couleur de peau, de la religion, etc.

<sup>887</sup> Le président du Sporting depuis 1984 se souvient également avoir « *pété la gueule à beaucoup [car] ils nous traitaient de macaques. Souvent il y a ces insultes et ces bagarres. C'est fréquent* ».

<sup>888</sup> Historiquement, à Trappes, il semble que la religion n'interfère que très peu dans la pratique sportive. En effet, selon le médiateur culturel à « Mémoire de Trappes » de 1999 à 2009, « *la religion catholique n'est pas un phénomène très marquant dans l'histoire de la ville* ». Il précise justement qu'« *à partir de 1929 [soit lors de la première élection d'un maire communiste à Trappes], le terrain idéologique est occupé par les laïcs et ô combien ! Mais sans résistance semble-t-il...* ».

l'équipement sportif sera lui aussi au cœur des polémiques futures. Ainsi, à Trappes, depuis le début des années 2000, les musulmans tentent de se faire une place dans le paysage sportif local. Les élus locaux, toujours dans l'optique d'améliorer l'image de la commune, ont décidé d'être vigilants à toutes tentatives d'islamisation de la pratique sportive, en affirmant et revendiquant une « laïcité sportive » pour s'éviter toute stigmatisation de type « *les islamistes* » ou « *les intégristes* ».

Aujourd'hui, à partir de l'exemple de Trappes, on s'aperçoit que la religion musulmane occupe une place prégnante<sup>889</sup>, ce qui fait peur à l'ancienne population trappiste<sup>890</sup>. D'ailleurs, comme le souligne Bouzar (2001, 21), « *le retour au religieux est vécu comme le symptôme d'un déséquilibre, d'un mal-être. Il fait peur* ». Le secrétaire général de l'UMT depuis 2006 en est conscient et avoue qu'il y a « *une inquiétude des habitants de Trappes sur cette montée de l'islamisme. [...] Quand les gens voient une personne barbue, ils ont peur direct* »<sup>891</sup>. Et l'arrivée progressive des signes de la religion musulmane dans les activités sportives ne rassurent pas la population. D'ailleurs, dès le début des années 1990, on trouve au plan local les prémices d'une implication dans les activités sportives, avec la volonté de certaines familles musulmanes de promouvoir une pratique basée sur « *la résistance à la souffrance* » (Directeur des sports de 1991 à 1994). Mais ce n'est qu'à partir des années 2000, et surtout à partir de l'élection du nouveau maire, en 2001, que « l'islam » est pris en compte dans la politique sportive locale. Et c'est plus particulièrement la place de la femme sportive qui pose problème et qui engendre polémiques et discussions<sup>892</sup>.

Par exemple, on peut revenir sur la demande faite<sup>893</sup> à la municipalité de permettre aux femmes musulmanes d'avoir un créneau spécifique à la piscine de Trappes. Le maire depuis 2001 se souvient avoir reçu, au cours des années 2000, près de « *200 femmes. [...] Elles ont réclamé des créneaux. Donc je les ai reçues et j'ai expliqué pourquoi [je ne voulais pas]. Leurs intérêts, nos intérêts, pour la vie en commun... Elles sont reparties sans créneaux* ».

<sup>889</sup> Outre la construction de la mosquée et la nouvelle place des musulmans dans le jeu politique local, on constate une « *islamisation des discours* » (Bouzar, 2001, 152), ce qui fait peur en particulier aux anciens qui entendent les Inch'Allah (Si Dieu le veut) et Hamdollah (Grâce à Dieu - Je remercie Dieu) s'enchaîner dans la bouche des jeunes trappistes. Le « Coran » devient un mot usuel du *verbatim* des jeunes.

<sup>890</sup> Wiewiorka explique d'ailleurs qu'« *en France, il y a une phobie de l'islam, plus qu'ailleurs* » (2009).

<sup>891</sup> L'élue de l'opposition de 1983 à 2001 corrobore ce type de propos : « *toutes les femmes voilées, ça choque beaucoup. Je ne dis pas que ça crée de l'animosité ou de l'agressivité, mais ça choque. Les gens en parlent. "Regardez cette femme, regardez cette allure ; mais c'est de la folie !"* ».

<sup>892</sup> Il n'existe pas d'homogénéité dans les discours tenus par les divers courants islamiques concernant la pratique sportive (Bouzar, 2005) et que cela tient essentiellement des stratégies mises en place par les acteurs locaux.

<sup>893</sup> L'incompréhension entoure cette demande car tout le monde se renvoie la responsabilité. Selon plusieurs interlocuteurs, c'est une requête émanant de l'UMT. D'autres accusent même « *un mouvement islamiste* » (Anonyme). Selon le secrétaire général depuis 2005, l'UMT n'était pas concerné par cette demande mais « *c'est monté en épingle contre nous [...] avec toute une récupération des médias et des personnalités locales* ».



Sur ce point, il se veut catégorique : *« j'ai une réponse officielle et immuable là-dessus. Je ne changerai pas d'opinion. [...] Chacun est libre d'avoir la religion qu'il veut. C'est une affaire privée, et donc pas publique. Il ne peut pas avoir de corrélation entre le fait de pratiquer une religion et dans la manière de conduire, diriger, animer une ville. Nous sommes dans une république laïque et la laïcité est une valeur [...], donc il n'y a pas de pratique spécifique du sport et de la culture<sup>894</sup>. Donc, ici, à Trappes, et là je vais à l'encontre de certains maires dans des villes semblables<sup>895</sup>, et pour moi ils ont tort... [...] La porte ouverte à des pratiques spécifiques de ce type est la porte ouverte à des violences [...]. Je ne flancherai pas ».*

Cette position est partagée par tous, autant les élus<sup>896</sup>, que les responsables de la DDJS, ou encore les présidents d'associations sportives locales<sup>897</sup>. Personne ne veut voir la religion s'immiscer dans la pratique sportive. Le sport permet ici de faire passer un message, un signe fort, aux musulmans. Tout le monde doit être sur le même pied d'égalité et la religion se doit de rester dans le domaine du privé. Et pour cela, les élus se doivent d'être vigilants pour éviter que des tentatives d'islamisation de la pratique n'aboutissent. En effet, par exemple, lors d'un créneau d'activité sportive municipale de gymnastique d'entretien, la responsable a accepté la requête répétée de certaines femmes musulmanes d'avoir un créneau spécifique pour leur pratique. Selon le président de l'OMS depuis 1994, *« [la responsable], sous la pression, a bien voulu faire un créneau. [...] Pour leur faire plaisir mais sans avoir à l'esprit l'intégrisme. [Elle] s'est dit que si elle ne faisait pas ça, les femmes ne viendraient pas. Mais ça peut être un jeu dangereux ».* Sur ce point, le rôle que tient l'UMT dans les revendications semble pour le moins ambigu, avec un discours des responsables oscillant entre un prosélytisme religieux et une volonté d'intégration des fidèles à la société française.

Mais outre les demandes de créneaux spécifiques, on remarque que la municipalité a dû s'adapter à plusieurs reprises à la pratique féminine, qui pose de véritables problèmes<sup>898</sup> et qui nécessite parfois d'éventuelles modifications du tissu sportif. Par exemple, les fenêtres du

---

<sup>894</sup> Pour que chaque religion soit égale entre elles, la mairie a décidé de se désengager de la Miss Pop, association protestante, même si le lien avec la ville est historique.

<sup>895</sup> Pour exemple, voici un extrait du journal *Le Monde*, daté de février 2009 : *« En juin 2008, la commune de Vigneux-sur-Seine (Essonne) a défrayé la chronique. Le gymnase municipal avait été réservé par une association culturelle pour une compétition de basket féminin qui s'est révélée être un tournoi inter-mosquées. Les affiches en interdisaient l'accès aux hommes. Averti, le maire a empêché la manifestation »* (Hopquin, 2009).

<sup>896</sup> *« La position officielle de la ville est claire : il n'y aura pas de créneau spécifique. Point. La position est claire et réaffirmée à plusieurs reprises »* explique le maire de 1996 à 2001, adjoint aux sports depuis 2008.

<sup>897</sup> Plusieurs associations locales ont été confrontées à ces demandes comme au Bushido Club, pour la pratique du Taï Chi Chuan [art martial chinois], ou encore à la section badminton de l'AOT.

<sup>898</sup> *« On a des difficultés pour sensibiliser et faire participer les jeunes filles. Tout ce qui est de nationalité maghrébine et africaine... »* précise le directeur des sports depuis 2003.

gymnase Debussy<sup>899</sup> sont aux trois quarts floutées pour leur permettre de pratiquer une activité sportive, et éviter que les passants puissent les voir. De même, d'autres disciplines sportives ont dû disparaître vu la faiblesse des effectifs<sup>900</sup>. Des pressions sur les élus sont même évoquées pour transformer le paysage des pratiques sportives trappistes<sup>901</sup>. En effet, dans une étude sur la pratique féminine menée par la DDJS des Yvelines et l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), en 2007<sup>902</sup>, Trappes devait être une ville pilote<sup>903</sup>, mais selon le conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, le maire depuis 2001 « *était contre. Il a fait un scandale. Le préfet a appelé le maire. [...] Sans doute, il a eu des pressions* »<sup>904</sup>. Cette difficulté à pérenniser la pratique des adolescentes est un véritable problème dans la ville, mais aussi dans l'ensemble des banlieues populaires. Les responsables locaux doivent lutter, s'ils veulent voir augmenter la pratique féminine, ou du moins ne pas voir disparaître totalement les filles du panorama sportif local, contre des principes historiques, sociaux, culturels. On constate qu'à Trappes, tout comme cela était détaillé dans le rapport Deydier, il y a « *des freins d'ordre religieux et financier qui s'ajoutent aux freins traditionnels à la pratique féminine* » (2004, 17).

L'étude menée conjointement par la DDJS et l'INJEP a eu pour effet de sensibiliser les politiques sur les problèmes émanant de la pratique féminine. Plusieurs préconisations ont été formulées pour faire réagir les élus et les responsables associatifs, avec, par exemple, le devoir d'adapter « *les contenus de l'offre sportive* » (2007, 111). À Trappes, en réaction à ces préconisations, les élus et les responsables du service des sports ont décidé d'attirer les jeunes filles dans les gymnases en, justement, s'adaptant à leurs demandes. De nouvelles pratiques ont émergé avec des sports plus « féminins » comme le fitness par exemple. Les résultats n'ont pas tardé et une augmentation, bien que légère, des inscrites aux activités s'est faite sentir. Il y a aussi depuis quelques années une volonté des élus d'avoir une mixité dans l'équipe des éducateurs sportifs, d'où un recrutement axé vers les femmes, pour sensibiliser et

<sup>899</sup> La structure même du gymnase est atypique avec une salle située en contrebas de la rue.

<sup>900</sup> La présidente du Bushido Club depuis 2005 explique avoir « *du mal à toucher les filles. [...] Moi j'ai connu vers 1990 beaucoup plus de filles au club. Avec mes enfants, le pourcentage des filles était important. Là, ça a diminué énormément. Avant, c'était environ 60-40%... Maintenant, c'est [...] plus 90-10%. C'est difficile* ». Le président de la section natation de l'AOT depuis 2005 remarque également que « *les filles de 11-12 ans, même si elles sont très bonnes, ben euh pour la religion, ça arrête... Ça touche que les filles...* ».

<sup>901</sup> On peut par exemple se souvenir du conflit opposant un représentant de l'UMT et le directeur des sports de 1995 à 2002, suite aux élections de 2001. Cet incident avait d'ailleurs précipité le départ de ce dernier.

<sup>902</sup> Dans le CD d'annexes, à la rubrique 8 Suppléments, 6 Enquête « *Le sport et les femmes* », plusieurs documents apportent des précisions sur cette étude.

<sup>903</sup> Au même titre que Mantes-la-Jolie et Les Mureaux, car la « *population de jeunes [y est] importante et [ils] ont mis en place depuis plusieurs années une politique sportive ambitieuse, convaincus de l'importance des fonctions éducatives et sociales du sport pour les jeunes en difficulté* » (DDJS, INJEP, 2007, 14).

<sup>904</sup> Au sein du club local de basket, en séniors, la pratique des féminines a dû s'arrêter en raison « *de pressions énormes... Au niveau de l'islam* » (Anonyme), malgré un niveau de pratique plus qu'intéressant.

faire plus participer les jeunes filles aux activités. De nouveaux créneaux ont aussi été mis en place pour pouvoir les accueillir, à des heures plus accessibles, soit de 17h30 à 19h, afin qu'elles puissent concilier une activité sportive avec leurs obligations familiales, sachant que les jeunes filles des banlieues populaires sont souvent responsables des tâches ménagères et/ou du suivi des études des frères et sœurs. Une nouvelle fois, concernant l'implication des jeunes filles, la tâche s'avère très compliquée<sup>905</sup> et on ne fait ici que renforcer la différence garçons-filles. Mais cette démarche a au moins le mérite de s'attaquer, par l'intermédiaire du sport, à un problème d'envergure nationale, et cela aura forcément des répercussions positives sur le territoire.

### 3.2 Des pistes à explorer dans des domaines complémentaires

Dans les banlieues populaires, le sport a souvent le rôle de lance à incendie pour éteindre le feu. Mais comme nous l'avons longuement expliqué, il ne peut, dans son utilisation actuelle, satisfaire toutes les demandes, bien au contraire. Pour cela, les idées proposées préalablement pourraient, le cas échéant, participer à une reconstruction totale de la politique de prévention par le sport. On s'aperçoit également que la pratique sportive peut être un support non négligeable dans l'éducation des jeunes, sur le thème de la santé par exemple, à l'instar des associations sportives<sup>906</sup>. La santé est aujourd'hui un élément préoccupant dans les banlieues populaires. Par exemple, on remarque qu'à Trappes, à travers le rapport de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France, « *l'espérance de vie est plus courte de sept ans par rapport à Voisins-le-Bretonneux, une ville située à moins de cinq kilomètres de là* »<sup>907</sup>. En raison d'une pauvreté au sein de la ville, d'un manque d'éducation sanitaire, une partie de la population ne prend pas le temps de se soigner convenablement. Le sport peut aider à combler ces carences.

Mais il semble clair, comme l'avancent Merlin (1998) ou Garnier (2007), qu'il n'existe pas une solution pour régler les difficultés rencontrées dans ces territoires. D'ailleurs, même si

---

<sup>905</sup> Un ancien éducateur sportif, de 1993 à 2009, dénonce les projets « *pour les filles avec des éducatrices filles. Ça ne marche pas tout simplement parce que c'est imposé par la DDJS, par le haut, et non par le bas. On ne se met plus en face des réalités du terrain* ». Selon le directeur des sports de 1991 à 1994, « *la seule solution, c'est l'Association Sportive (AS), parce que les parents savent où elles sont, qui les accompagnent. C'est là qu'il faut développer la pratique féminine. Ensuite on mettra en place des passerelles [...]* ».

<sup>906</sup> À Trappes, au sein du TSQFC, la douche est imposée après l'entraînement pour les plus jeunes. Le projet de « *l'Athlé Test* » vient de voir le jour à l'EASQY et consiste à évaluer, à partir de neuf tests différents, les capacités motrices des jeunes athlètes.

<sup>907</sup> Informations disponibles via [l'article du Parisien](#) daté du 21 janvier 2010. (Consulté le 22/02/2011).

une politique à destination des banlieues est indispensable, « *on sent bien que l'ensemble des mesures prises n'apportera pas une solution définitive aux problèmes actuels de la banlieue* » (Merlin, 1998, 197). C'est donc pour cela qu'il est préférable de se pencher sur différents dispositifs, différents moyens, pour ne pas laisser le sport comme unique pare-feu. L'urbanisme est une solution pour améliorer le cadre de vie des habitants et, dans la mesure du possible, faire évoluer l'image de la banlieue. Tout comme le sport. Tout comme la culture. Et si chaque élément entre dans une réflexion d'ensemble, cela pourrait très certainement entraîner d'autres conséquences que celles déjà développées, sans verser non plus dans l'utopie de la paix sociale. Voici plusieurs pièces d'un puzzle à constituer pour aider les banlieues à répondre à ses propres difficultés. Il ne faut pas les voir comme des solutions à part entière mais plutôt comme des pistes à explorer dans le cadre d'une logique de prévention de la marginalisation de ces territoires. Et c'est bien souvent le terrain qui recèle de « solutions invisibles » pour contrecarrer cette marginalisation sociale. Suite à l'analyse de la ville de Trappes, on a pu par exemple faire ressortir des idées nouvelles qui peuvent, le cas échéant, lutter contre les inégalités et faire accepter la mixité. L'exemple du théâtre d'improvisation en est une illustration parfaite.

### 3.2.1 Les « pratiques hybrides » et leur rôle préventif

Le théâtre d'improvisation est une authentique spécialité locale. Le travail entrepris dans l'association Déclik Théâtre, et au travers des écoles de la ville, a le mérite d'attaquer de front les problèmes inhérents à la commune et à l'ensemble des banlieues populaires. Par exemple, l'intégrisme religieux y est combattu.

*« Oui, on a une pertinence dans ces banlieues, plus que jamais. Des gamins qui portent le foulard font ça ici... Mais dans un match officiel, on ne peut pas porter le foulard... [Les filles] sont obligées de respecter la règle. [...] Elles jouent le jeu. Il faut se mettre en T-shirt. On a des valeurs d'humanité. Pour faire une impro, il faut accepter culturellement l'autre. Et donc on travaille sur ce patrimoine culturel commun. Qui que tu sois, je travaille avec toi. Improviser avec toi, pour les gens du public. Je ne pose pas de question sur sa culture. Nous, on est dans l'humain. [Donc] quelque part, on bataille tous les intégristes par le fait d'exister. On donne la parole à chacun sans distinction ni de race, ni culturelle ni de rien du tout. On combat ça sans le dire. Rien de plus laïc qu'un match d'impro, d'anti-extrême qu'un match. [...] On détruit les histoires d'intégrisme. »*

Directeur de Déclik Théâtre depuis 1993

À travers l'obligation de la mixité des équipes d'impro, un travail est réalisé sur l'acceptation de l'autre et du sexe féminin notamment. Comme l'explique un salarié de l'association depuis 2000, « *les filles font gagner les matchs. L'importance des filles, c'est*

*énorme. [...] L'équipe qui a les meilleures joueuses a la victoire* ». La gestion des matchs et la mise en place des règles de jeu sont eux aussi synonymes de prévention, d'éducation, de négociation. Par exemple, des fautes de jeu peuvent être sifflées si les filles ne sont pas assez présentes. De même, l'arbitre de la rencontre explique systématiquement à voix haute les fautes au capitaine et au public, pour que la validation de la faute soit officielle et connue de tous.

Au plan national, le théâtre d'improvisation n'est encore que peu visible. Diverses démarches tentent de le faire connaître et de l'ancrer dans le système scolaire. Le *Journal Du Dimanche (JDD)*, daté du 6 juin 2010, a réalisé une rencontre croisée entre Jamel Debbouze, effigie de Trappes et du théâtre d'improvisation, et Marc Ladreit de Lacharrière, président de la Fondation Culture et Diversité<sup>908</sup>. Dans cet entretien, le directeur de la Fondation explique que, « *quand on est allé [avec ma fille] à Trappes, [...] on a vu des jeunes qui avaient retrouvé une confiance inouïe en eux* ». Ce dernier souhaite développer cette culture de l'impro au plan national, dans les collèges et lycées ZEP pour rendre aux jeunes la confiance qui leur manque. On peut légitimement penser « *qu'à défaut de "déplacer des montagnes", les pratiques hybrides contribuent certainement à "déplacer les frontières"* » (Charrier, Jourdan, 2002b, 71) et qu'elles peuvent, tout comme le sport, tout comme la musique, etc., contribuer ensemble à pacifier ces territoires et rendre à ces jeunes les moyens de se faire reconnaître autrement que par les débordements violents.

### 3.2.2 Un système scolaire à réadapter

Après avoir explicité le possible rôle préventif et éducatif des pratiques hybrides, il semble que le monde scolaire peut être un formidable support de communication auprès des plus jeunes. L'exemple de l'intégration de l'improvisation dans le cursus des jeunes des banlieues populaires en est une illustration parfaite. Il est clair ici que les mots, leur apprentissage et leur utilisation, donnent de la puissance, de la confiance en soi et permettent de se défendre face aux plus puissants. Il faudrait donc réfléchir à une autre forme d'enseignement, plus appropriée à ces jeunes des banlieues populaires qui, souvent, sont en difficulté avec la langue française. Il faudrait pour cela adapter les formes d'enseignement et s'ajuster au contexte. De plus, il est évident aujourd'hui que « *le mirage pédagogique-budgétaire [...] qui consiste à penser que plus de moyens est une condition suffisante pour*

---

<sup>908</sup> Marc Ladreit de Lacharrière a créé la [Fondation Culture et Diversité](#) pour favoriser l'accès des jeunes de l'éducation prioritaire aux arts et à la culture. (Consulté le 22/02/2011).

*résoudre les problèmes d'échec scolaire* » (Bouveau, Rochex, 1997, 13) est une utopie. Il faut penser autrement la notion d'échec scolaire et ne pas, comme on le fait avec l'objet sport, injecter de l'argent sans réfléchir aux conséquences. Mettre en place des actions qui ont fait leurs preuves sur le terrain, comme le théâtre d'improvisation, pourrait être une perspective d'avenir.

Mais l'école est souvent mise au banc des accusés dans les banlieues populaires, ne remplissant pas assez son rôle d'éducation auprès des plus jeunes. La question de la violence à l'école (Debarbieux, 2006) fait même plus souvent débat que le rôle éducatif de celle-ci. L'école est pourtant perçue comme l'un des moyens les plus efficaces pour changer l'avenir des banlieues, mais le fort absentéisme amène à penser que l'école ne remplit pas correctement son rôle, et que les jeunes sont en décalage avec ce qui est proposé. Mettre en place par exemple un rythme scolaire différent pourrait, pourquoi pas, aider et participer à changer l'image d'un système éducatif trop contraignant. Il est donc tout à fait possible de développer l'expérimentation de la politique éducative « *Cours le matin, sport l'après-midi* »<sup>909</sup>, à l'ensemble des ZEP, et de revaloriser le rôle du sport scolaire.

L'encadrement est aussi une question sensible. Pourquoi amener des jeunes enseignants dans les ZEP, alors que des professeurs plus expérimentés pourraient sans aucun doute tirer parti de leur expérience auprès d'un public qui a compris que les enseignants ne sont que de passage avant de repartir dans leurs régions respectives ? Pourquoi ne pas réfléchir à un autre mode de recrutement ? L'aura, l'expérience, le charisme sont des notions importantes dans le quartier et ces valeurs « s'appriivoisent » au fil des années, et non pas juste après l'obtention du diplôme requis pour l'enseignement. À travers cela, il faut imaginer la jeunesse comme une ressource et non plus comme une menace. Être à l'écoute de ces jeunes, de leurs cris de désespoir, permet d'analyser plus rapidement l'état de la situation, qui peut facilement déraiper dans ces banlieues. Les cris sont en effet souvent annonciateurs de phénomènes de violences...

### **3.2.3 D'autres sources de réflexion...**

Sans chercher à tendre vers l'exhaustivité des pistes à explorer, voici d'autres propositions qui semblent pertinentes par rapport aux réalités des banlieues populaires. Bien entendu, il faut toujours imaginer cette réflexion dans le cadre d'une perspective globale de la

---

<sup>909</sup> Ce dispositif gouvernemental a été lancé en septembre 2010 et concerne près de 7 000 élèves dès la première année. L'expérimentation sera doublée à la rentrée 2011 ([Communiqué de presse](#), Luc Chatel, Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Vie Associative depuis le 14 novembre 2010 - Consulté le 06/06/2011).

prévention de la marginalisation. Tous ces éléments ne peuvent avoir d'impact que s'ils sont imaginés conjointement, dans une réflexion d'ensemble, sans chercher à régler à eux seuls les difficultés de ces territoires. Ces axes de réflexion entrent ici dans un souci d'ouverture, pour montrer, une nouvelle fois, que la banlieue ne peut pas être sauvée par des actions ciblées, à court terme, sur une partie du territoire, sur une partie de la population...

D'abord, il faut savoir qu'aujourd'hui l'islam fait partie prenante du paysage de la France et plus particulièrement des banlieues populaires. À Trappes, on a pu voir que la religion peut parfois être un atout, une force, pour pacifier une localité et ses acteurs<sup>910</sup>. Mais, avant toute chose, on a également remarqué que l'islam faisait peur. Et si la religion n'est pas cadrée, elle peut sombrer dans l'extrémisme. C'est d'ailleurs un des soucis rencontrés par les acteurs locaux dans les banlieues, mais aussi dans les prisons françaises où nombre de jeunes des cités, musulmans ou non, sont séduits par un « *islam radical* » et recrutés par « *des fondamentalistes [qui] essaient de transformer la haine de la société que ressentent certains détenus en action destructrice. Quand [leur haine] est idéologisée, elle prend un caractère sacré et dangereux* » (Khosrokar, *Libération*, 2008). Il serait donc nécessaire de prendre conscience de la montée en puissance du monde musulman en France et de permettre, à travers une formation d'imams « à la française », adaptée aux réalités du pays, une reconnaissance de cette religion. On pourrait même se pencher à l'avenir sur la place d'un islam français ou européen et ne plus faire comme si « *[la France] était monoculturelle* » (Dubet, 2006, 68).

Ensuite, il semble important aujourd'hui de mener un travail auprès des jeunes sur la notion de réussite sociale afin qu'ils ne tombent pas dans l'excès de l'argent facile ou de la médiatisation à outrance, comme c'est souvent le cas dans ce type de banlieue populaire, à travers le sport de haut niveau ou bien encore les trafics en tout genre. Valoriser la réussite, à travers une remise de prix pour l'obtention d'un diplôme, ou d'un premier contrat d'embauche dans sa filière, pourrait, peut être, participer à faire changer les mentalités. Mettre en avant ce type de parcours auprès des plus jeunes pourrait faire évoluer l'image de la réussite dans ces banlieues, image bien souvent déformée par l'appât du gain facile, et cela permettrait sans doute qu'ils soient perçus systématiquement comme « *la nouvelle figure des classes dangereuses* » (Dubet, 2007, 10).

---

<sup>910</sup> Bouzar rappelle que « *les familles qui ont immigré en France ont accepté, pendant des années, de renier leur culture en échange d'un travail* » (2001, 58). Mais aujourd'hui, « *il semble que l'islam des banlieues soit vécu par les jeunes comme une expérience qui permette de devenir acteur à part entière* » (*Op. cit.*, 127).

De même, la proximité est sans aucun doute le meilleur moyen pour (re)créer du lien social et pour réguler les éventuels conflits. Le retour d'une Police de proximité pourrait aider à régler les débordements de manière plus « pacifiste », sans tomber dans un excès de répression<sup>911</sup>, et permettrait d'apaiser cette « *répulsion réciproque* » (Simmel, 1908, 62), cette répugnance partagée (Kokoreff, 2003b ; Bronner, 2010), entre les jeunes et la Police. À Trappes, on a pu voir que l'implication, par le passé, de la Police sur le terrain, avait porté ses fruits, ainsi que le travail mené par le CDLJ auprès des plus jeunes. Il semble salutaire de s'éloigner aujourd'hui du « vivre côte à côte » et bénéfique d'instaurer, ou de restaurer, un « vivre ensemble ».

Enfin, bien entendu, tout ceci serait facilité si les habitants de ces banlieues, quels que soient leurs âges, obtenaient un emploi. On constate, au fil des années, que les chiffres n'évoluent guère. Par exemple, selon l'INSEE<sup>912</sup>, et les recensements de 1999 et 2007, le chiffre du chômage à Trappes est quasi-équivalent, c'est-à-dire qu'on passe de 15,9% en 1999 à 16% en 2007. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : une formation peu adaptée ou absente, une discrimination à l'embauche, des entreprises qui hésitent à s'implanter sur ces territoires, malgré des aides gouvernementales, des activités annexes, telles que le business, qui sont plus rémunératrices, etc. Des propositions, comme le *Curriculum Vitae* anonyme, pourraient, peut être, être appliquées pour aider à régler ces difficultés.

En effet, on a pu voir à plusieurs reprises, et lors de plusieurs situations<sup>913</sup>, que les jeunes de la ville cherchaient à dissimuler leur véritable identité et en particulier le nom de leur commune<sup>914</sup>, pour éviter une éventuelle stigmatisation lors des « *contacts mixtes* » (Goffman, 1975, 23) et d'être « *mis à nu au cours d'une interaction, trahi par l'infirmité même qu'il tâchait de dissimuler* » (*Op. cit.*, 104). Et quels que soient les interlocuteurs, jeunes, élus ou responsables associatifs, tous sont unanimes pour dénoncer la stigmatisation rencontrée par les demandeurs d'emploi<sup>915</sup>, ce qui entraîne finalement un certain repli sur soi. Ce projet du

---

<sup>911</sup> Et comme l'expliquent Dubet et al., « *la répression cause autant de problèmes qu'elle en résout* » (1985, 10).

<sup>912</sup> Toutes les informations sont disponibles sur la page [Évolution et structure de la population – INSEE/Trappes](#). (Consulté le 22/02/2011).

<sup>913</sup> Selon un jeune de 15 ans, Sportif non licencié, élu au Conseil des Jeunes, « *il ne faut même pas chercher à draguer sur SQY, c'est mort direct. [...] Moi, maintenant, je dis que je viens de SQY... Si je dis que je viens de Trappes, les gens vont mal le prendre ou [...] avoir peur !* ».

<sup>914</sup> Comme l'expliquent très bien Sauvayre et Vanoni, « *l'identité d'un jeune de Trappes n'est pas celle d'un jeune de Montigny-le-Bretonneux* » (2004, 58).

<sup>915</sup> « *Certains [...], quand ils allaient ailleurs, ne disaient pas qu'ils habitaient Trappes mais disaient plutôt qu'ils habitaient à SQY. "Je vais être stigmatisé sinon". C'était vrai avant et encore maintenant pour les discriminations à l'emploi. Si vous êtes d'origine arabe et en plus trappiste, alors là, vous n'avez pas de bol. Deux handicaps majeurs* » (Adjoint au maire depuis 2001, attaché au développement économique).



CV anonyme a d'ailleurs été relancé récemment<sup>916</sup> par Gilles Poux, le maire communiste de La Courneuve, qui dénonce « *la discrimination territoriale à l'embauche* » et regrette que « *certains banlieusards soient des parias de l'emploi* ».

Toutes ces « propositions » ne cherchent au final à travailler que sur un seul thème, qui est lui récurrent au sein de ces banlieues populaires, l'image négative des territoires et de la population. Il faut donc avant tout chercher à revaloriser l'image des banlieues, des habitants, pour, par exemple, leur permettre d'obtenir un emploi sans être discriminé, stigmatisé. Cette thématique de l'image sera sans aucun doute dans l'avenir un sujet sensible et fera partie des stratégies politiques à développer, dans lequel le sport aura toute sa place.

## 4. Ouverture et perspectives

### 4.1 Les zones d'ombre de l'étude

Lacunaire et perfectible, ce travail l'est à coup sûr. Et malgré le travail effectué, des regrets nous animent. D'abord, il a été choisi d'occulter, dès l'amorce de cette recherche, le versant du sport à l'école, étant donné que les communes « *ont compétence en matière d'urbanisme et d'équipement* » (Bayeux, Dupuis, 1999, 16), mais ne sont pas en charge de gérer l'équipement sportif du collège, qui dépend du département, ni celui des lycées, registre de la région. Il a été décidé de s'attarder quasiment exclusivement sur le rôle de la commune en matière sportive. Analyser le sport à l'école, au collège, aurait sans aucun doute pu permettre de comprendre plus précisément la place de la pratique sportive au sein des banlieues populaires, mais surtout de saisir les dangers qui animent le sport dans ces territoires, avec principalement les absences répétées des filles aux cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS). D'ailleurs, travailler davantage sur la thématique du sport féminin aurait été tout à fait propice vu les difficultés rencontrées sur ce type de terrain.

Par ailleurs, il est regrettable de ne pas avoir pu détailler plus précisément le rôle des sports de combat dans ces banlieues populaires. On aurait pu légitimement se questionner sur le rôle éducatif et préventif d'activités telles que le Taekwondo, le karaté ou encore la boxe thaïlandaise, tout comme l'a fait Dervaux (2002). Ces sports facilitent-ils l'apprentissage de

---

<sup>916</sup> Interview lors du Journal Télévisé de 13h de France 2, le 5 novembre 2010. Il fait part lors de cet interview des résultats du [Sondage exclusif CSA / La Courneuve](#), réalisé par téléphone au domicile des personnes, les 13-14, 20-21, 26-27 octobre 2010, sur un échantillon de 876 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France, dans des communes de plus de 30 000 habitants. (Consulté le 22/02/2011). Selon le sondage, 58% des Français estiment que l'adresse de résidence est un motif de discrimination. Tous les résultats de ce sondage sont consultables dans le CD d'annexes, à la rubrique 8 Suppléments, 7 CSA Discrimination.

règles de vie ? Selon les jeunes, les sports de contact permettraient d'apprendre à ne pas avoir peur et à savoir se battre, ce qui montre ici toute l'ambiguïté d'une telle pratique. On remarque également que la simple évocation des sports de contact engage la réflexion et mérite le débat, au vu de la diversité des points de vue rencontrés sur le terrain. Il semble que cette thématique nécessite un travail spécifique et global. L'analyse approfondie d'une pratique atypique, comme l'Escrime Club de Trappes (ECT) par exemple, aurait été intéressante, en raison des clichés qui peuvent accompagner une telle pratique dans les banlieues populaires. Cela aurait aussi peut-être permis de relancer le débat sur les activités physiques et sportives pratiquées usuellement dans les quartiers.

## 4.2 Du « village urbain » au « ghetto urbain » ? L'avenir des banlieues en question

L'image des banlieues constitue le principal frein à leur émergence. Nombreux sont les *lazzis* dont sont sujets ces territoires. Sur notre terrain d'enquête, on a pu voir que l'image évoluait au fil du temps, passant de « *Trappes la gadoue* » à « *Trappes le rouge* », de « *Trappes le ghetto* » à « *Trappes l'intégriste* »<sup>917</sup>. Finalement, on s'aperçoit que la banlieue fait peur car elle reste mystérieuse, intrigante, énigmatique parfois. Mais si l'on s'attarde sur ces territoires, on voit que, à l'instar de Kokoreff (2003a, 18), « *de même qu'il n'y a pas que de la déviance dans ces quartiers, il n'y a pas que de l'anomie : il y a du lien social, de la solidarité* ». La formule « *dès qu'il y a un problème, tout le monde est là* » revient perpétuellement dans les discours. Cette solidarité inhérente à ce type de banlieue frappe les esprits. On peut même parler d'une culture de la solidarité dans ces territoires, qui serait ancrée depuis l'implantation du sport travailliste dans les années 1930-40 (Kssis, 2002). Il est vrai que, sur le terrain, nombre d'interlocuteurs ont expliqué avoir été frappés dès leur arrivée dans la ville par cette solidarité. Ce fut notre cas également. Beaucoup avancent que le fort réseau associatif, cette chaleur humaine, a permis à la commune de ne pas exploser. Aujourd'hui, cette solidarité est encore présente<sup>918</sup> et dépasse tous les clivages. Blancs, Blacks, Beurs, Musulmans<sup>919</sup>, etc., tous sont avant tout Trappistes, tous sont avant tout

---

<sup>917</sup> L'article « [Voyage dans la France musulmane : première étape, Trappes \(78\)](#) », *Riposte Laïque*, illustre parfaitement ce type de stigmatisation. (Consulté le 22/02/2011). Pour rappel, l'article est consultable dans le CD d'annexes, à la rubrique 2 Archives, 3 Presse, 4 *Riposte Laïque*.

<sup>918</sup> Ultime exemple, sur le site de la [ville de Trappes](#), une rubrique est consacrée à la « *Solidarité* », au même titre que l'Enfance, la Jeunesse, le Sport, l'Économie, etc. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>919</sup> Bouzar, sans référencer ces dires, reprend des propos de Tariq Ramadan, où il avoue qu'« *être musulman, c'est être solidaire* » (2001, 103). Ceci va dans le sens de ce qu'avancait le secrétaire général de l'UMT depuis

banlieusards<sup>920</sup>. Par exemple, il n'a pas été rare d'entendre dans les propos des interviewés : « *je suis de Trappes. Je suis fier d'être ici* » (Jeune de 17 ans, sportif licencié au club de basket de Trappes).

Et si l'on reprend l'idée de Mésini et *al.*, on peut dire que dans ces banlieues, « *on passe de l'individu au groupe, du Je au Nous* » (2001, 116), ce qui fait penser que ces territoires, à l'image de Trappes, constituent « *une communauté<sup>921</sup> protégée* » (Wellmann, Leighton, 1981, 114), au sens où la solidarité est un élément essentiel de la vie quotidienne. En reprenant l'idée développée par Grafmeyer (1991, 18), on pourrait même définir la banlieue comme un « *village urbain* », car la population est unie « *dans de multiples réseaux de relations où s'entrecroisent le voisinage, la parenté, l'amitié et les solidarités professionnelles* » (*Op. cit.*, 18)<sup>922</sup>. On s'oppose ainsi à l'idée que la ville favorise l'anonymat, et induit une vulnérabilité supplémentaire (Roché, 2001), sachant que dans les banlieues populaires, il existe une forte solidarité<sup>923</sup>.

Toutefois, dans l'avenir, on peut craindre que cette solidarité massive, qui fait la richesse des banlieues populaires, tende à disparaître avec cette crise du lien social, de plus en plus visible dans la société, et qui touche de plus en plus ces territoires, comme avec ces politiques urbaines qui accentuent le repli sur soi, ou ces équipements sportifs de type City-Stade qui favorisent la pratique de l'entre-soi. On se contente, à travers ces nouvelles orientations politiques nationales, appliquées localement, que de « *casser* » cette solidarité et déplacer inexorablement ces territoires vers « *une communauté perdue* » (Wellmann, Leighton, 1981, 114), où les réseaux de solidarité sont en perdition. D'ailleurs, comme le remarque Kokoreff, on assiste à « *une dégradation de l'ambiance dans les quartiers pauvres* » (2000, 419)<sup>924</sup>. Et,

---

2006, « *pour nous, musulmans, le voisin, quelle que soit sa religion, est très proche de nous. Le prophète nous a enjoins de bien servir notre voisin, de bien se comporter. [Le] voisinage, il faut en prendre soin...* ».

<sup>920</sup> Le directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000 parle même de « *la religion banlieue* ».

<sup>921</sup> Une communauté est constituée de trois composantes : « *des réseaux de relations interpersonnelles, [...] un lieu de résidence commun, [...] des sentiments et des activités solidaires* » (Wellman, Leighton, 1981, 112).

<sup>922</sup> Le village urbain correspond « *à une gamme de situations très diverses, allant du vieux quartier ouvrier où domine une population enracinée de longue date, jusqu'à la communauté ethnique installée depuis un temps plus ou moins long dans un secteur de l'agglomération où elle accumule les signes de son identité, les instruments de sa cohésion, et parfois même les moyens d'une quasi-autarcie économique* » (Grafmeyer, 1991, 18). Cette définition du village urbain correspond parfaitement à l'image des banlieues et à leur histoire.

<sup>923</sup> Duchesne et *al.* soulignent que « *contrairement à l'anonymat qu'évoque le bâti des grands ensembles* », on remarque « *un fort degré de connaissance, ne serait-ce que visuelle, des habitants entre eux* » (1997, 81). À Trappes, de nombreuses anecdotes sont venues conforter cette idée. Les chauffeurs de bus locaux, par exemple, semblent être en campagne électorale tant ils saluent les gens durant leur travail...

<sup>924</sup> À Trappes, les habitants sont aujourd'hui excédés. Dans [l'article du Parisien](#), daté du 10 janvier 2011, on apprend qu'une bande de trafiquants de drogue avait fait du 1 square Yves Farge son repaire. Les locataires avaient dénoncé ce trafic. (Consulté le 22/02/2011).

dès lors, ce que l'on conteste fortement actuellement<sup>925</sup>, c'est-à-dire cette idée de « *ghetto urbain* » développée par Lapeyronnie, où il ne peut exister de « *relations sociales* » (2008, 181) ou bien encore « *de solidarité ou [de] bonheur* » (*Op. cit.*, 183), deviendrait la norme dans les banlieues populaires françaises. Toutefois, tout comme l'explique Lagrange (2010) à partir de ses terrains d'enquête, nous n'avons jamais rencontré à Trappes ce que peut décrire Lapeyronnie (2008). Parler actuellement de ghetto resterait donc « *une facilité de langage* » (Lagrange, 2010, 232), et il serait plus opportun aujourd'hui d'avancer l'idée de ségrégation.

Cependant, il ne faut pas occulter la violence, autant verbale que physique, qui fait le quotidien des banlieues populaires. Une violence qui, illégitimement, participe à la pacification du territoire (Duret, 2001a). On peut même dire que la violence est banalisée et qu'elle « *fait partie du lien social* » (*Op. cit.*, 115). À Trappes, cela se vérifie tous les jours sur le terrain. Vols, vols avec violence, trafics de drogues ou d'armes<sup>926</sup>, guerres entre bandes ennemies, etc., tout cela fait partie du quotidien de la commune. La presse se fait l'écho de toutes ces situations où la violence fait rage au sein de la ville<sup>927</sup> comme par exemple lorsque le 5 mai 2009, Sharif, jeune basketteur de 16 ans, a été poignardé lors d'une rixe opposant des jeunes de Plaisir à ceux de Trappes<sup>928</sup>. Mais, outre ces violences physiques, c'est toute l'économie souterraine qui inquiète. Trappes est au cœur d'un large trafic<sup>929</sup>, d'une pratique illégale qu'est le business (Tafferant, 2007). Ces familles qui « *font le business* »<sup>930</sup> tiennent littéralement la ville, à travers des figures locales emblématiques, que l'on peut identifier, en reprenant l'expression de Duret, comme des « *bads grands frères* » (1996, 63).

<sup>925</sup> Aujourd'hui, réfuter l'idée de ghettoïsation ne revient pas à nier le déclin de certains quartiers, mais plutôt à rétablir la justesse de certains propos et à répondre à une inquiétude gouvernementale. On voit par exemple que le Centre d'Analyse Stratégique (CAS), organisme qui a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la mise en œuvre de ses orientations stratégiques, propose de réfléchir à cette dénomination « *dans le contexte de préparation d'une réforme de la Politique de la Ville [...] à l'horizon 2011* » (Boisson, Collombet, 2010, 1).

<sup>926</sup> La montée des violences avec armes semble se banaliser au sein de la ville. Avoir une arme pour se protéger apparaît presque normal désormais, comme l'indique Bouzid, 22 ans, au journal *Le Parisien* : « *à Trappes, on ne se sent pas en sécurité dans le quartier donc on préfère être armé* ». Plus d'informations dans [l'article du Parisien](#), daté du 4 octobre 2010 ; [l'article du Parisien](#), daté du 9 mai 2009. (Consulté le 22/02/2011). Mais comme l'explique le directeur des sports de 1991 à 1994, le phénomène n'est pas nouveau. À son époque, « *à Trappes, on ramenait des bazookas, des cartons de munitions. Sur le marché, le mec vendait des armes !* ».

<sup>927</sup> Plus d'informations dans [l'article du Parisien](#), daté du 10 mai 2009 ; [l'article du Parisien](#), daté du 11 mai 2009 ; [l'article du Parisien](#), daté du 25 juillet 2010 ; [l'article du Parisien](#), daté du 27 juillet 2010 ; [l'article du Parisien](#), daté du 6 septembre 2010 ; [l'article du Parisien](#), daté du 17 septembre 2010 (Consulté le 22/02/2011).

<sup>928</sup> Plus d'informations dans [l'article du Parisien](#), daté du 14 mai 2009. (Consulté le 22/02/2011).

<sup>929</sup> « *C'est le supermarché ici, tu commandes ce que tu veux [...] : une roquette, une kalachnikov, des jantes pour BMW...* » (Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983).

<sup>930</sup> Selon le Conseiller sport à la DDJS des Yvelines depuis 1983, ancien Délégué de l'État de 2006 à 2009, « *onze familles [sont] identifiées. Une des familles, c'est limite du grand banditisme. [...] Ils ont la mainmise sur le quartier. Personne ne bouge une oreille sans leur avoir demandé. C'est incroyable. [...] Ils payent les jeunes pour guetter, 80 euros la journée. [...] Sur toute la ville, il y a plus de 100 personnes qui tiennent la ville* ».

De même, on peut dire qu'aujourd'hui, dans ce type de quartier, le dealer est « *une figure devenue emblématique* » et qu'il « *peut apparaître comme un modèle de réussite sociale dans les cités* » (Kokoreff, 2000, 419)<sup>931</sup>. Précisons cependant que ce phénomène n'est pas nouveau et qu'il est ancré dans nombre de banlieues populaires<sup>932</sup>, et en particulier à Trappes, depuis des décennies<sup>933</sup>, et qu'il n'a jamais été réglé. La description du phénomène réalisée par Kokoreff, à partir des Hauts-de-Seine, correspond parfaitement à la mise en place du trafic à Trappes. Survenu « *dans un contexte de désindustrialisation et de recomposition du marché du travail* » (2000, 403), il y a eu ensuite une « *professionnalisation du trafic* » (*Op. cit.*, 409) dans les années 1985-1990. Aujourd'hui, les réseaux sont âgés et solides. Mais outre le fait que « *l'économie souterraine est une véritable machine à produire de la violence*<sup>934</sup> » (Bachmann, Le Guennec, 1997, 196), il semble bien que cette économie illégale participe à pacifier le quartier<sup>935</sup>. On rejoint donc ici Kokoreff, lorsqu'il annonce que « *le paradoxe est que le trafic de drogues apparaît à la fois comme un facteur de pacification des quartiers réputés "sensibles" et comme la cause de toute une gamme de conduites violentes* » (Kokoreff, 2000, 404). En somme, ce trafic entraîne une forme de contrôle du territoire (Kokoreff, 2003a), ce qui laisse penser par exemple que les élus ne veulent ou ne peuvent pas réellement stopper ce phénomène.

Et ce qui est le plus troublant avec ce travail, c'est qu'on se rend compte, en définitive, de l'inquiétant immobilisme des banlieues au sein de la société française. En effet, à travers Trappes, on a retrouvé les maux déjà observés par Dubet et *al.* dès 1985, ceux de Bachmann

<sup>931</sup> « *Beaucoup de jeunes me disent : "Je mets 50 000 euros de côté pour mes dix-huit ans et après je me casse". [...] Dans leurs quartiers, ils voient des jeunes de vingt ans avec la toute nouvelle voiture [...] Des modèles pour ces gamins. Ils choisissent donc la facilité* » (Éducateur sportif de 1993 à 2009).

<sup>932</sup> Selon Bui-Trong, « *499 quartiers sont touchés [par les trafics de drogue] en 1994, puis 632 en mai 95, 694 en 1996, 711 en 1998* » (2000, 175). Le chiffre est en perpétuelle croissance.

<sup>933</sup> Le journal *Toutes les nouvelles de Versailles*, dans son édition n° 1828, du mercredi 1<sup>er</sup> février 1984, explique qu'il y a eu un vaste « *coup de filet à Paris dans un réseau de cocaïne dont la base est située à Trappes* ». Verrecchia, en 1991, remarquait déjà que la « *consommation et le trafic sont très fortement localisés sur les quartiers DSU [de Trappes]. L'enquête signale une inquiétante organisation sociale autour du trafic et de la consommation. La dimension économique y apparaît clairement* » (1991, 51). Le diagnostic local de la toxicomanie sur la ville de Trappes (Renevot et *al.*, 1991) arrive aux mêmes conclusions.

<sup>934</sup> Nombreuses ont été les anecdotes entendues sur le terrain concernant des règlements de compte entre dealers.

<sup>935</sup> Par exemple, lors des émeutes de 2005, il semble que l'économie souterraine a entraîné une certaine apathie sur le territoire de Trappes. De nombreux interlocuteurs arrivent ainsi aux mêmes conclusions que Bauer et *al.* (1998, réédition 2006) ou encore celles de Pierrat lorsqu'il explique que « *les cités les plus criminogènes n'ont pas participé aux émeutes. Elles sont restées curieusement calmes. La devise du malfaiteur à l'ancienne est valable pour les mafias des cités "Vivons heureux, vivons cachés"* » (2006, *Le Figaro*). D'autres interlocuteurs prônent le rôle « *des barbus* » dans la pacification des quartiers, et en particulier lors de ces émeutes, tout comme le suggère Kokoreff (2008). D'ailleurs, selon un fidèle, « *[grâce à] la mosquée, eh bien la ville s'est vachement calmée... [...] Avant, c'était chaud. [...] Tu t'aperçois que ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont calmé les Al Capone du quartier ! [...] C'est ce qui a sauvé pratiquement la ville* » (Directeur sportif de l'ESCT SQY depuis 2000).

et Le Guennec en 1996 ou encore ceux de Kokoreff en 2000. Plusieurs années plus tard, rien ne semble avoir évolué, rien ne semble avoir changé. Du moins positivement... La capacité des écrits sur la banlieue à traverser l'Histoire sans encombre, sans avancées notoires, est particulièrement alarmante, malgré le fait qu'on ait déjà à plusieurs reprises fustigé la gestion de ces territoires. Pour cela, dans une certaine mesure, se référer aux différentes préconisations de la réponse politique peut aider à transformer la vision actuelle de la banlieue. Pourquoi alors ne pas chercher à la voir comme l'avenir de la France ? En soit, la banlieue ne serait plus en crise, à la marge de la société française, mais ce serait plutôt la société française qui serait à la marge de celle-ci. On pourrait dès lors transgresser le cadre de Kokoreff (2003b) et imaginer une cinquième phase dans l'histoire de la banlieue, avec un avenir plus radieux, où « *les invisibles* » (Sauvadet, 2007, 46) des cités, cette kyrielle de diplômés, de petits employés et même de chômeurs, qui n'opposent guère de résistance mais qui reflètent véritablement l'hétérogénéité du peuple banlieusard, prendront le dessus sur « *le pôle des chauds* » (*Op. cit.*, 89). L'image des banlieues pourra alors évoluer et se délester de cette théorie angoissante du « *ghetto urbain* » (Lapeyronnie, 2008).

# Liste des abréviations et acronymes

- ACT** : Association Culturelle de Trappes
- AMET** : Association des Musulmans Afro-Européens de Trappes
- ANFOR** : Association Nationale de FORMation
- ANPE** : Agence Nationale Pour l'Emploi
- ANPEEC** : Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction
- ANRU** : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine
- AOT** : Association Omnisports de Trappes
- APELS** : Agence Pour l'Éducation par Le Sport
- APSE** : Association de Prévention SpécialiséE
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- AS** : Association Sportive
- ASPTT** : Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphones
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CAPEPS** : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive
- CAS** : Centre d'Analyse Stratégique
- CASQY** : Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines
- CCPD** : Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.
- CDLJ** : Centre Départemental de Loisirs pour les Jeunes
- CDPD** : Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance
- CE** : Classe Élémentaire
- CERTU** : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme
- CGT** : Confédération Générale du Travail
- CIS** : Centre d'Initiation aux Sports
- CISQY** : Centre Islamique de Saint-Quentin en Yvelines
- CIV** : Comité Interministériel des Villes
- CLA** : Centre Loisir d'Animation
- CLJ** : Centre de Loisirs pour les Jeunes
- CLS** : Contrat Local de Sécurité
- CMS** : Centre Médico-Sportif

**CMT** : Centre Municipal de Trappes  
**CNDSQ** : Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers  
**CNOSF** : Comité National Olympique et Sportif Français  
**CNPD** : Conseil National de Prévention de la Délinquance  
**CNPVC** : Comité National de Prévention de la Violence et de la Criminalité  
**CNV** : Conseil National des Villes  
**COSEC** : COMplexe Sportif Évolutif Couvert  
**CP** : Classe Primaire  
**CPE** : Conseiller Principal d'Éducation  
**CRAV** : Centre de Ressources Audiovisuelles de la Ville de Saint-Quentin en Yvelines  
**CRS** : Compagnie Républicaine de la Sécurité  
**CTC** : Centre Technique Conseil  
**CTD** : Conseiller Technique Départemental  
**CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale  
**DDASS** : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales  
**DDE** : Directeur Départemental de l'Équipement  
**DDJS** : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports  
**DEUST** : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques  
**DGA** : Directeur Général Adjoint  
**DIPSJD** : Délégation Interministérielle pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficulté  
**DIV** : Délégation Interministérielle à la Ville  
**DOM - TOM** : Départements d'Outre-Mer - Territoires d'Outre-Mer  
**DSQ** : Développement Social des Quartiers  
**DSU** : Développement Social Urbain  
**DSU\*** : Dotation de Solidarité Urbaine  
**EASQY** : Entente Athlétique Saint-Quentin en Yvelines  
**ECT** : Escrime Club de Trappes  
**EDF** : Électricité de France  
**EMS** : École Municipale des Sports  
**ENAP** : École Nationale d'Administration Pénitentiaire  
**ENS** : École Normale Supérieure  
**EPA** : Établissement Public chargé de l'Aménagement  
**EPS** : Éducation Physique et Sportive



**ESCT SQY** : Étoile Sportive des Cheminots de Trappes Saint-Quentin en Yvelines  
**ESP** : Équipement Sportif de Proximité  
**EST** : Étoile Sportive de Trappes  
**ETAPS** : Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives  
**FAACS** : Fond d'Accès aux Associations Culturelles et Sportives  
**FACE**: Fondation Agir Contre l'Exclusion  
**FFF** : Fédération Française de Football  
**FFG** : Fédération Française de Gymnastique  
**FFN** : Fédération Nationale de Natation  
**FLT** : Foyer Laïc de Trappes  
**FN** : Front National  
**FNOMS** : Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports  
**FSGT** : Fédération Sportive et Gymnique du Travail  
**FSSG** : Fédération Socialiste des Sports et Gymnastique  
**FST** : Fédération Sportive du Travail  
**GAF** : Gymnastique Artistique Féminine  
**GAM** : Gymnastique Artistique Masculine  
**GCT** : Gymnique Club de Trappes  
**GPS** : Global Positioning System  
**GPU** : Grand Projet Urbain  
**GPV** : Grand Projet de Ville  
**GRS** : Gymnastique Rythmique et Sportive  
**GT** : Grounded Theory  
**HBM** : Habitations à Bon Marché  
**HCLM** : Habitations Confortables à Loyer Modéré  
**HLM** : Habitation à Loyer Modéré  
**HVS** : Habitat et Vie Sociale  
**IAU IdF** : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France  
**ICP** : Institut Culture et Promotion  
**IDEF** : Institut De l'Enfance et de la Famille  
**IDS** : Institut du Développement Social  
**IHEDN** : Institut des Hautes Études de Défense Nationale  
**IHESI** : Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure  
**INA** : Institut National de l'Audiovisuel

**INED** : Institut National des Études Démographiques  
**INF** : Institut National du Football  
**INJEP** : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
**INSEP** : Institut National des Sports et de l'Éducation Physique  
**IS** : Interactionnisme Symbolique  
**JDD** : Journal Du Dimanche  
**LCR** : Local Collectif Résidentiel  
**LOPOFA** : LOgement POulaire FAmilial  
**LOV** : Loi d'Orientation pour la Ville  
**MISS' POP** : Mission Populaire  
**MRG** : Mouvement des Radicaux de Gauche  
**OMS** : Office Municipal des Sports  
**OPE** : Opération Prévention Été  
**PCF** : Parti Communiste Français  
**PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse  
**PNRU** : Programmation Nationale de Rénovation Urbaine  
**POS** : Plan d'Occupation des Sols  
**PRV** : Pacte de Relance pour la Ville  
**PS** : Parti Socialiste  
**PSG** : Paris Saint-Germain  
**PSP** : Point Services aux Particuliers  
**PTT** : Postes, Télégraphes et Téléphones  
**RER** : Réseau Express Régional  
**RG** : Renseignements Généraux  
**RN** : Route Nationale  
**SAN** : Syndicat d'Agglomération Nouvelle  
**SASC** : Service d'Animation Sociale et Culturelle  
**SCA** : Syndicat Communautaire d'Aménagement  
**SCAAN** : Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle  
**SCIC** : Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif  
**SCU** : Schéma de Cohérence Urbaine  
**SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté  
**SEM** : Société d'Économie Mixte

**SFIC** : Section Française de l'Internationale Communiste  
**SFIO** : Section Française de l'Internationale Ouvrière  
**SNCF** : Société Nationale des Chemins de fer Français  
**SPV** : Sand-Pergaud-Verlaine  
**SQY** : Saint-Quentin en Yvelines  
**STAPS** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives  
**TAC** : Trappes Athlétique Club  
**TFS** : Trappes Football en Salle  
**TIM** : Trappes Information Municipale  
**TR.A.P** : TRappes Association de Prévention  
**TSQFC** : Trappes Saint-Quentin Football Club  
**TUC** : Travaux d'Utilité Collective  
**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée  
**UFR** : Unité de Formation et de Recherche  
**UMP** : Union pour le Mouvement Populaire  
**UMT** : Union des Musulmans de Trappes  
**UOIF** : Union des Organisations Islamiques de France  
**URSS** : Union des Républiques Socialistes Soviétiques  
**USCT** : Union Sportive des Cheminots de Trappes  
**USEP** : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré  
**USSGT** : Union des Sociétés Sportives et Gymnique du Travail  
**UST** : Union Sportive de Trappes  
**VCT** : Vélo Cyclisme de Trappes  
**VTT** : Vélo Tout Terrain  
**VVV** : Ville-Vie-Vacances  
**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté  
**ZAN** : Zone d'Agglomération Nouvelle  
**ZEP** : Zone d'Éducation Prioritaire  
**ZFU** : Zone Franche Urbaine  
**ZI** : Zone Industrielle  
**ZPIU** : Zones de Peuplement Industriels et Urbains  
**ZRU** : Zone de Redynamisation Urbaine  
**ZUP** : Zones à Urbaniser en Priorité  
**ZUS** : Zone Urbaine Sensible

# Bibliographie

- Affergan, F. (1987). *Exotisme et altérité*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Althabe, G. (1996). « Proche et lointain : une figure savante de l'étranger » in S. Ostrowetsky (dir.), *Sociologues en ville*. Paris, L'Harmattan, 79-84.
- Amar, M. (1987). *Nés pour courir. Sport, pouvoirs et rébellions (1944-1958)*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Amara, F. (2004). « Cités et citoyennetés » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris Presses Universitaires de France, édition 2008, 485-490.
- Amrani, Y., Beaud, S. (2004). *Pays de malheur*. Paris, La Découverte.
- Anderson, A., Vieillard-Baron, H. (2003). *La politique de la ville*. Paris, Editions ASH.
- Annonce. (2004). Recherche : Directeur de sport. *Sport & Plein air*, n° 394, décembre 1994, 30.
- Anstett, M. (1995). « Mise en scène, mise en jeu, mise en jambes » in M. Anstett, B. Sachs (dir.), *Sports, jeunesses et logiques d'insertion*. Paris, La documentation française, 13-24.
- Anstett, M., Sachs, B. (dir.) (1995). *Sports, jeunesses et logiques d'insertion*. Paris, La documentation française.
- Arène, M. (1994). « Dehors » in A. Vulbeau, J-Y. Barreyre (dir.), *La jeunesse et la rue*. Paris, Desclée de Brouwer, 143-150.
- Arnaud, L. (1999). *Politiques sportives et minorités ethniques*. Paris, L'Harmattan.
- Arnaud, P. (1994). « Le sport des ouvriers avant le sport ouvrier (1830-1908) » in **Les origines du sport ouvrier en Europe**. Paris, L'Harmattan, 45-86.
- Arnaud, P. (1992). L'affaire des visas : de l'O.S.S.U à l'A.S.S.U ; le conflit Flouret/Herzog. *Sport et Histoire*, 2, 41-74.
- Arvin-Berod, A. (1986). « La naissance des OMS ou le sport dans la cité » in P. Arnaud, J. Camy (dir.), *La naissance du monde associatif. Sociabilités et formes de pratiques sportives*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 287-295.
- Association Culturelle de Trappes (ACT). (1994). « Évaluation du dispositif de développement des pratiques culturelles d'expression théâtrale ». Rapport de l'ACT, remis le 8 juillet 1994 au maire de Trappes.
- Aubouin, M., Delannoy, M-F., Grémy, J-P. (1998). « Anticiper et gérer les violences urbaines : bilan d'expérimentation des cellules ». Paris, Rapport pour l'IHESI.
- Augustin, J-P. (1998). Générations d'équipements sportifs. *Les annales de la recherche urbaine*, n° 79, 5-13.
- Augustin, J-P. (1995). *Sport, géographie et aménagement*. Paris, Armand Colin, édition 2005.
- Augustin, J-P., Callède, J-P. (1995). « Présentation générale » in *Sport, relations sociales et action collective*. Talence, Actes de colloque, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 13-17.
- Authier, J-Y. (2007). Les « quartiers » qui font l'actualité. *Espaces et Sociétés*, n° 128-129, 239-249.

- Avenel, C. (2004). *Sociologie des quartiers sensibles*. Paris, Armand Colin.
- Avenel, C. (2000). Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles. *Lien Social et politiques*, n° 43, 143-154.
- Avenel, C. (1993). Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles. *Les annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, 143-154.
- Avery, D. (1987). *Civilisations de La Courneuve - Images brisées d'une cité*. Paris, L'Harmattan.
- Bachmann, C. (1992). « Jeunes et banlieues » in G. Ferréol (dir.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 128-154.
- Bachmann, C., Le Guennec, N. (1997). *Autopsie d'une émeute*. Paris, Albin Michel.
- Bachmann, C., Le Guennec, N. (1996). *Violences urbaines : Ascension et chutes des classes moyennes à travers 50 ans de politique de la ville*. Paris, Albin Michel.
- Bacqué, M-H., Denjean, J-M. (2006). Les émeutes urbaines, signe d'échec de la politique de la ville ? *Mouvements*, n° 44, 115-120.
- Bagla, L. (1998). *Sociologie des organisations*. Paris, La Découverte, édition 2003.
- Baguenard, J. (1980). *La décentralisation*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 7<sup>e</sup> édition 2004.
- Bailleau, F. (2003). « La construction d'une politique publique » in D. Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 75-104.
- Balandier, G. (1968). *Sociologie des mutations*. Paris, Anthropos.
- Baquet, M. (1942). *Éducation sportive - Initiation et entraînement*. Paris, Godin.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris, Presses Universitaires de France, 11<sup>e</sup> édition 2003.
- Barou, J. (1996). « D'une ambition de citoyenneté à une réalité d'ethnicité » in J. Désigaux, M. Seffahi (dir.), *La ville à l'épreuve des quartiers*. Rennes, ENSP, 33-44.
- Baslé, M. (2008). *Economie, conseil et gestion publique – Suivi et évaluation des politiques publiques et des programmes*. Paris, Economica.
- Baszanger, I. (1992). « Les chantiers d'un interactionnisme américain » in A. L. Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris, L'Harmattan, Textes réunis et traduits par I. Baszanger, 11-63.
- Bauer, A., Raufier, X., Soulez, C. (1998). *Violences et insécurités urbaines*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 10<sup>e</sup> édition 2006.
- Bayada, B., Bisot, A-C., Boubault, G., Gagnaire, G. (dir.) (1999). *Conflit : Mettre hors-jeu la violence*. Lyon, Chronique Sociale, Groupe Non-Violence Actualité, 4<sup>e</sup> édition 2004.
- Bayeux, P. (1996). *Le sport et les collectivités territoriales*. Paris, Presses Universitaires de France, 3<sup>e</sup> édition 2006.
- Bayeux, P., Dupuis, J. (1999). *Les politiques publiques sportives territoriales : de l'élaboration à l'évaluation*. Paris, CNFPT - Revue EPS.
- BBCA. (1993). « Diagnostic de la politique de la prévention jeunesse ». Rapport pour Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Beaud, S., Pialoux, M. (2003). *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris, Fayard.
- Beaud, S., Weber, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.
- Becker, H. S. (1998). *Les ficelles du métier*. Paris, La Découverte, traduction française par J. Mailhos en 2002.
- Becker, H. S. (1986). *Writing for social scientists. How to start and finish your thesis, book or article*. Chicago, The university of Chicago, traduction française par P. Fogarty, A. Guillemin en 2004. *Ecrire les sciences sociales*. Paris, Economica.

- Becker, H.S. (1963). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié, édition 1985.
- Begag, A. (1990). La révolte des lascars contre l'oubli à Vaulx-en-Velin. *Les annales de la recherche urbaine*, n° 49, 114-121.
- Bellenger, L. (1984). *La négociation*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Belot, V. A. (1973). *Trappes d'hier à aujourd'hui*. Livarot, France Ouest Imprimerie.
- Benhayoun, G., Lazzeri, Y. (1998). *L'évaluation des politiques publiques de l'emploi*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Berlioz, G. (2002). *La prévention dans tous ses états – Histoire critique des éducateurs de rue*. Paris, L'Harmattan.
- Berthelot, J-M. (1991). *La construction de la sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 6<sup>e</sup> édition 2005.
- Berthier, N. (1998). *Les techniques d'enquête*. Paris, Armand Colin.
- Bertho, A. (1997). *Banlieue, banlieue, banlieue*. Paris, La Dispute.
- Blanc, R., Leroyer F. (1990). *A l'aube du 20<sup>e</sup> siècle*. Ville de Trappes.
- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris, Armand Colin.
- Blanchet, A., Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris, Nathan.
- Bodin, D. (2003). *Le hooliganisme*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Bodin, D. (dir.) (2001). *Sports et violences*. Paris, Chiron.
- Bodin, D., Debarbieux, E. (2001). « Le sport, l'exclusion, la violence » in D. Bodin (dir.), *Sports et violences*. Paris, Chiron, 13-34.
- Bodin, D., Héas, S., Robène, L. (2007). Le hooliganisme entre traitement social médiatisé et désintérêt institutionnel. *Revue Européenne en Management du Sport*, 16, consultable sur <http://www.acteursdusport.fr/199-remis.htm> (Consulté le 22/02/2011).
- Bodin, D., Robène, L., Héas, S. (2004). *Sports et violences en Europe*. Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.
- Bodin, D., Robène, L., Héas, S., Le Yondre, F. (2007). Le sport dans la cité : approche critique d'un traitement préventif de la violence. *International Journal on Violence and School*, n° 4, 20-53, consultable sur <http://www.ijvs.org/> (Consulté le 22/02/2011).
- Bodin, D., Robène, L., Philippe, D. (2008). Sport et cités : analyse critique d'un couplage idéologique. *Les annales de la recherche urbaine*, 104, 120-128.
- Bodineau, P., Verpeaux, M. (1993). *Histoire de la décentralisation*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Body-Gendrot, S. (1993). *Ville et violence – L'irruption de nouveaux acteurs*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Body-Gendrot, S., Le Guennec, N., Herrou, M. (1998). *Mission sur les violences urbaines*. Paris, La documentation française.
- Boisson, M., Collombet, C. (2010). Analyse des « ghettos » français : abus de langage ou réalité ? Le débat sur la ségrégation à l'heure de la réforme de la Politique de la Ville. *Centre d'analyse stratégique - La note de veille*, n° 178, 1-14.
- Bonelli, L. (2008). *La France a peur - Une histoire sociale de l'« insécurité »*. Paris, La Découverte.
- Bonello, Y-H. (1996). *La ville*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Bonnemaison, G. (1983). « Face à la délinquance – Prévention, répression, solidarité ». Rapport au Premier Ministre du président de la Commission des maires sur la sécurité, Paris, La documentation française.
- Bordes, V. (2007). *Prendre place dans la cité – Jeunes et politiques municipales*. Paris, L'Harmattan.

- Bouamama, S. (1993). *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Boucher, M., Vulbeau, A. (dir.) (2003). *Emergences culturelles et jeunesse populaire – Turbulences ou médiations ?* Paris, L'Harmattan.
- Boudjemai, M. (2002). « Identité, citoyenneté, créativité. Réflexions générales et récits d'une expérience à Épinay-sur-Seine » in D. Dubouchet (dir.), *L'insertion par l'ailleurs. Des projets sportifs, culturels et humanitaires en mission éducative*. Paris, L'Harmattan, 72-83.
- Boudon, R. (1979). *La logique du social*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Bourdieu, P. (1993a). « L'espace des points de vue » in *La misère du monde*. Paris, Seuil, 9-11.
- Bourdieu, P. (1993b). « L'ordre des choses » in *La misère du monde*. Paris, Seuil, 81-89.
- Bourdieu, P. (1993c). « Effets de lieu » in *La misère du monde*. Paris, Seuil, 159-167.
- Bourdieu, P. (1993d). « Comprendre » in *La misère du monde*. Paris, Seuil, 903-939.
- Bourdieu, P. (dir.) (1993e). *La misère du monde*. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° **62-63**, 69-72.
- Bourdieu, P. (1981). « La "jeunesse" n'est qu'un mot » in *Questions de sociologie*. Paris, Editions de Minuit, édition 1992, 143-154.
- Bourg, J-F., Nys, J-F. (1999). *Financement des clubs sportifs et stratégies de collectivités*. Voiron, La lettre du cadre territorial.
- Bourgeois, P. (1995). *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris, Seuil, traduction française en 2001.
- Bouveau, P. Rochex, J-Y. (1997). *Les ZEP, entre école et société*. Paris, CNDP.
- Bouvier, P. (2005). *Le lien social*. Paris, Gallimard.
- Bouzar, D. (2005). « Les musulmans et le sport ». Colloque Sport, Religions et Laïcité, Paris, Maison du sport, du 30 septembre au 2 octobre 2005, consultable sur [http://www.laicite-laligue.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=33&Itemid=67](http://www.laicite-laligue.org/index.php?option=com_content&task=view&id=33&Itemid=67) (Consulté le 22/02/2011).
- Bouzar, D. (2001). *L'islam des banlieues – Les prédicateurs musulmans : nouveaux travailleurs sociaux ?* Paris, Syros et La Découverte.
- Boyer, H., Lochard, G. (1998). *Scènes de télévision en banlieues – 1950-1994*. Paris, L'Harmattan.
- Bozon, M. (1984). *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Braudel, F. (1969). *Ecrits sur l'histoire*. Paris, Flammarion, édition 1984.
- Bredin, F. (1992). « Message de Madame Frédérique Bredin, Ministre de la Jeunesse et des Sports » in Actes du colloque réunis, corrigés et organisés par P. Labbé (dir.), *Ville, Sports, Citoyenneté*. Brest, Délégation Interministérielle à la Ville, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 207-212.
- Bretin, K. (2004). « Les activités des clubs sportifs ouvriers bourguignons, du Front Populaire aux années 1970 : une morale en actes » in J-F. Loudcher, C. Vivier, P. Dietschy, J-N. Renaud (dir.), *Sport et idéologie - Tome 2*. Besançon, VII<sup>e</sup> congrès international du comité européen de l'histoire du sport, 121-128.
- Brevaux, C. (2003). « Préface » in D. Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 4-5.
- Brohm, J-M. (1992). *Sociologie politique du sport*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

- Bromberger, C. (1995). *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Bron, J. (1968). *Histoire du mouvement ouvrier français – Tome 1*. Paris, Les éditions ouvrières.
- Bronner, L. (2010). *La loi du ghetto. Enquête dans les banlieues françaises*. Paris, Calmann-Lévy.
- Brunati, V., Depoux, P., Castera, B. (1992). « La culture à Trappes ; état des lieux et perspectives de développement - Analyse de l'évolution des orientations culturelles des mandats sur 77-83 et 83-89 : description des structures existantes et envisage des hypothèses de développement de politique culturelle de la ville ». Trappes.
- Bui-Trong, L. (2004). « Éloge du creuset français » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris Presses Universitaires de France, édition 2008, 181-190.
- Bui-Trong, L. (2000). *Violences urbaines. Des vérités qui dérangent*. Paris, Bayard.
- Bui-Trong, L. (1993). L'insécurité des quartiers sensibles : une échelle d'évaluation. *Les cahiers de la sécurité intérieure*, **14**, 235-247.
- Burles, J. (1979). *Le Parti Communiste dans la société française*. Paris, Editions sociales.
- Butler, R., Noisette, P. (1983). *Le logement social en France. De la cité ouvrière au grand ensemble*. Paris, La Découverte.
- Caciagli, M., Jun'ichi, K. (2001). Heurs et malheurs du clientélisme : étude comparée de l'Italie et du Japon. *Revue française de science politique*, volume **51**, n° **4**, 569-586.
- Callède, J-P. (2003). « Les associations et l'“action sportive locale” : une phase achevée de modernisation sociétale ? » in L. Prouteau (dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 125-141.
- Callède, J-P. (2000). *Les politiques sportives en France. Éléments de sociologie historique*. Paris, Economica.
- Callède, J-P., Dané, M. (1991). *Sociologie des politiques sportives locales – 30 ans d'action sportive à Bègles (Gironde)*. Bordeaux, Editions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Calvino, I. (1972). *Les villes invisibles*. Paris, Éditions du Seuil, traduction française par J. Thibaudeau en 1974.
- Caplow, T. (1970). *L'enquête sociologique*. Paris, Armand Colin.
- Castanier, P. (2003). « Des opérations Été à Ville-Vie-Vacances » in D. Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 185-201.
- Castel, R. (1991). « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » in A. Touraine (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris, Editions Esprit, 137-168.
- Céfai, D. (dir.) (2003). *L'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.
- Centre Technique Conseil. (1993). « “Démarche image” pour les jeunes du collège et du quartier des Merisiers ». Trappes.
- CERTU. (2007). « Introduction » in *La résidentialisation en questions*. Lyon, CERTU, 5-18.
- Cesari, J. (2004). « Islam français : croyances et pratiques » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris Presses Universitaires de France, édition 2008, 401-410.
- Chalastacz, M. (dir.) (1984). Vivre le rail... à Trappes. *La vie du rail*, n° **1965**, 4-13.
- Chaline, C. (1997). *Les politiques de la ville*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 4<sup>e</sup> édition 2006.
- Chambre régionale des comptes d'Île-de-France. (2007). « Rapport d'observations définitives, Commune de Trappes ». Marne la Vallée, consultable sur <http://www.ccomptes.fr/fr/CRC13/documents/ROD/IFR200747.pdf> (Consulté le 22/02/2011).



- Champagne, P. (1993). « La vision médiatique » in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*. Paris, Seuil, 61-79.
- Chantelat, P., Fodimbi, M., Camy, J. (1996). *Sports de la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*. Paris, L'Harmattan.
- Charrier, D. (2010). « Les politiques d'éducation par le sport sont-elles rentables ? » in G. Vieille-Marchiset, A. Cometti (dir.), *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. Voiron, Presses Universitaires du Sport, 82-89.
- Charrier, D. (dir.) (2002). *Le financement du sport par les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes de plus de 20 000 habitants, les syndicats d'agglomération nouvelle et les communautés urbaines - 1995-1998*. Voiron, Presses Universitaires du Sport.
- Charrier, D. (1998). « Ces missionnaires de l'insertion qui font de la résistance ». Bordeaux, 8<sup>ème</sup> carrefour de l'Histoire du sport, « Sport et identités ».
- Charrier, D. (dir.) (1997). *Activités physiques et sportives et insertion des jeunes : enjeux éducatifs et pratiques institutionnelles*. Paris, La documentation française.
- Charrier, D. (dir.) (1993). « Trappes - Dynamiques sportives locales : panorama et diagnostic ». Paris, REEL & CRCS.
- Charrier, D. (1990). « L'économie du sport en France : une analyse socio-économique des phénomènes sportifs ». Thèse de Doctorat sous la direction d'A. Cotta, Université Paris IX Dauphine.
- Charrier, D., Jourdan, J. (2005). « Pratiques sportives et jeunes en difficulté : 20 ans d'innovation et d'illusions... et des acquis à capitaliser » in M. Falcoz, M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris, L'Harmattan, 17-37.
- Charrier, D., Jourdan, J. (2002a). « Intercommunalité sportive et financement du sport : des questions d'avenir » in D. Charrier (dir.), *Le financement du sport par les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes de plus de 20 000 habitants, les syndicats d'agglomération nouvelle et les communautés urbaines - 1995-1998*. Voiron, Presses Universitaires du Sport, 204-223.
- Charrier, D., Jourdan, J. (2002b). « Les pratiques hybrides déplacent les frontières : l'exemple des matchs d'improvisation théâtrale » in D. Dubouchet (dir.), *L'insertion par l'ailleurs. Des projets sportifs, culturels et humanitaires en mission éducative*. Paris, L'Harmattan, 61-71.
- Charrier, D., Jourdan, J., Charrière, J-M. (1999). « Insertion par le sport : la gestion d'une situation d'urgence dans un équipement sportif ». Mâcon, Conférence lors du 4<sup>ème</sup> forum « Sports et collectivités locales ».
- Charrier, D., Jourdan, J., Philippe, D. (2008). « Le club sportif, lieu de pratique intégrative et éducative dans les Zones Urbaines Sensibles en France ? Phase de diagnostic ». Rapport remis par le laboratoire SPOTS (JE 2496) à l'Agence pour l'Education par le Sport et à l'Université de Franche-Comté pour le compte de la Délégation Interministérielle à la Ville. Projet coordonné scientifiquement par G. Vieille-Marchiset.
- Chauchat, H. (1985). *L'enquête en psycho-sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Chédiac, S. (2009). À la maison dans mon HLM... La résidentialisation comme dispositif de rénovation urbaine. *Métropoles*, n° 5, consultable sur <http://metropoles.revues.org/3775> (Consulté le 22/02/2011).
- Chenu, R. (1994). *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*. Paris, Seuil.
- Chevalier, G. (2005). *Sociologie critique de la politique de la ville - Une action publique sous influence*. Paris, L'Harmattan.

- Chevalier, G. (1988). L'intérêt central pour le local. Analyse des politiques socio-préventives en France entre 1981 et 1986. *Déviance et société*, volume 12, n° 3, 237-267.
- Chevalier, L. (1958). *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle*. Paris, Plon.
- Chifflet, P. (2005). *Idéologie sportive et service public en France – Mythe d'un système unifié*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Chobeaux, F. (1995). « Pratiques et questionnements pédagogiques » in M. Anstett, B. Sachs (dir.), *Sports, jeunesses et logiques d'insertion*. Paris, La documentation française, 25-38.
- Cicchelli, V., Galland, O., De Maillard, J., Misset, S. (2006). « L'exemple d'Aulnay Sous Bois » in Centre d'Analyse Stratégique, *Enquêtes sur les violences urbaines – Comprendre les émeutes de novembre 2005*. Paris, La documentation française, 9-70.
- Clément, J-P. (1994). « Cadre de l'analyse » in J-P. Clément, J. Defrance, C. Pociello (dir.), *Sport et pouvoirs au XX<sup>e</sup> siècle*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 11-32.
- Clément, M. (2000). *Sport et insertion*. Voiron, Presses Universitaires du Sport.
- Clément, P., Xydias, N. (1955). *Vienne sur le Rhône : la ville et ses habitants, situations et attitudes. Sociologie d'une cité française*. Paris, Armand Colin.
- CNOSF. (2006). *La raison du plus sport. De la contribution du mouvement sportif à la société française*. Paris, Maison du Sport Français.
- CODRA Bureau Conseil. (1983). « Étude pour la mise en place d'une politique départementale sur les îlots sensibles ». DDE des Yvelines, Conseil général des Yvelines.
- Combeau-Mari, E. (2003). Les premiers équipements sportifs à la Réunion : une politique de l'État (1956-1971). *STAPS*, n° 61, 25-37.
- Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers. (1985). « Ces quartiers où s'invente la ville ». Rapport gouvernemental, Paris, CNDSQ.
- Conseil Départemental de l'Habitat. (2004). « Rapport du 26 mai 2004 ». Consultable sur [http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/le\\_logement/cdh/cdh.htm](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/le_logement/cdh/cdh.htm) (Consulté le 22/02/2011).
- Corbin, J., Strauss, A. L. (1990). *Basics of qualitative research : techniques and procedures for developing Grounded Theory*. Sage, Newbury Porte, traduction française en 2004.
- Costa-Lacoux, J., Temime, E. (2004). *Les hommes de Renault-Billancourt – Mémoire ouvrière de l'île Seguin 1930-1992*. Paris, Revue Autrement.
- Cousin, L. (1976). « Les Apaches, délinquance juvénile à Paris au début du XX<sup>e</sup> siècle ». Maîtrise d'histoire sous la direction de M. Perrot, Université Paris VII-Jussieu.
- Croizet, J-C., Leyens, J-P. (2003). *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*. Paris, Armand Colin.
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système - Les contraintes de l'action collective*. Paris, Editions du Seuil.
- Cubero, J. (2002). *L'émergence des banlieues au cœur de la fracture sociale*. Toulouse, Privat.
- DDJS 78. (2007). *Sports – Filles – Cités : Une enquête dans les Yvelines*. Marly le Roi, INJEP.
- De Gaulejac, V. (1987). *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité*. Paris, Hommes & groupes éditeurs.
- De La Pradelle, M. (1996). « Comment décrire un marché ? » in S. Ostrowetsky (dir.), *Sociologues en ville*. Paris, L'Harmattan, 91-104.
- De Maillard, J. (2003). « Médias et violence : comptes rendus médiatiques de l'insécurité » in S. Roché (dir.), *En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses*. Paris, Armand Colin, 189-197.

- De Singly, F. (2003). *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Paris, Armand Colin.
- Debarbieux, E. (2006). *Violence à l'école : un défi mondial ?* Paris, Armand Colin.
- Debarbieux, E. (2002). « Problématiques, méthodes et terrains d'enquête » in *L'oppression quotidienne*. Paris, La documentation française, 9-25.
- Defrance, J. (2000). « Les sports traditionnels après la fin de la tradition sportive » in T. Terret (dir.), *Éducation physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, AFRAPS, 303-317.
- Degois, M-P., Peignault, A. (2007). *L'école, les belles et la bête*. Lyon, Chronique sociale.
- Delacour, A. (1992). « Le tissu associatif de la ville de Trappes : caractéristiques, handicaps, capacités d'adaptation ». Mémoire sous la direction de D. Charrier, Université Paris Orsay.
- Delarue, J-M. (1991). « Banlieue en difficulté : la relégation ». Rapport remis au Ministre d'État, Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, Paris, Syros.
- Delétang, B. (1982a). Le mouvement sportif ouvrier. *EPS*, n° 177, 33-35.
- Delétang, B. (1982b). Le mouvement sportif ouvrier. *EPS*, n° 178, 67-69.
- Dell'Umbria, A. (2006). « *C'est de la racaille ? Eh bien, j'en suis* ». *A propos de la révolte de novembre*. Paris, L'échappée.
- Della Giustina, L., Grémion, C. (1994). « Les stratégies des acteurs locaux de l'habitat ». Rapport du Ministère du logement, Paris, CNRS.
- Déloye, Y. (1996). *Sociologie historique du politique*. Paris, La Découverte, 3<sup>e</sup> édition 2007.
- Deltombe, T. (2005). *L'islam imaginaire – La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*. Paris, La Découverte.
- Deltombe, T. (2003). « Quelle représentation médiatique sans représentants ? Naissance et explosion de l'islam en France au journal télévisé de 20 heures - 1975-1995 \* Chapitre VII : L'exemple de Saint-Quentin-en-Yvelines ». Mémoire de DEA sous J-N. Jeannemey, IEP Paris.
- Demazière, D., Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris, Nathan.
- Demiati, N. (2006). « Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur et pompier-pyromane » in L. Mucchielli, V. Le Goaziou (dir.), *Quand les banlieues brûlent – Retour sur les émeutes de novembre 2005*. Paris, La Découverte, 58-76.
- Dervaux, S. (2002). « Les activités de combat au service de l'insertion » in D. Dubouchet (dir.), *L'insertion par l'ailleurs. Des projets sportifs, culturels et humanitaires en mission éducative*. Paris, L'Harmattan, 51-60.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Flammarion.
- Deydier, B. (2004). « Femmes et sport ». Rapport remis au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et à la Ministre de la Parité et de l'Égalité Professionnelle, le 21 avril 2004.
- Dhoquois, A. (2006). *Banlieues créatives en France*. Paris, Autrement.
- Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. (2002). « La résidentialisation : quelle approche pour la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) ? », Actes de séminaire.
- Donnard, C., Gosselin, J., Sfez, D. (1999). « Evaluation qualitative d'actions 1999 et analyse de cohérence des propositions du volet politique de la ville du contrat d'agglomération 2000-2006 ». Rapport réalisé par Formation Recherches Etudes NEGociées (FRENA).
- Donzelot, J. (2006). *Quand la ville se défait – Quelles politiques face à la crise des banlieues ?* Paris, Seuil.
- Donzelot, J., Estèbe, P. (1994). *L'État animateur*. Paris, Seuil.

- Dramé, A. (1991). « Habitat, espace, ethnie – les familles d’Afrique noire dans la cité des Merisiers ». Rapport d’étude.
- DSU Trappes. (1992). « L’artisanat à Trappes. Objectif n° 1 : connaître l’environnement géographiques ». DSU et Chambre des métiers inter-départementale des Yvelines, du Val-d’Oise et de l’Essonne.
- Dubedout, H. (1983). « Ensemble, refaire la ville ». Rapport au Premier Ministre du président de la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers (CNDSQ), Paris, La documentation française.
- Dubet, F. (2007). « Les secondes générations : des immigrés aux minorités » in M. Potvin, P. Eid, N. Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l’immigration – Une comparaison France-Québec*. Québec, Athéna, 7-16.
- Dubet, F. (2006). « Le retour à l’ordre, et après ? » in Collectif, *Banlieue, lendemains de révolte*. Paris, La Dispute et Regards, 57-68.
- Dubet, F. (1997). « Comment nommer les “classes populaires” » in Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*. Paris, Editions de l’Aube, 39-66.
- Dubet, F. (1987). *La galère : jeunes en survie*. Paris, Fayard.
- Dubet, F., Jazouli, A., Lapeyronnie, D. (1985). *L’État et les jeunes*. Paris, Les éditions ouvrières.
- Dubet, F., Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d’exil*. Paris, Seuil.
- Dubouchet, L. (2003). « OPE et VVV : la galaxie de la prévention » in D. Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 39-74.
- Dubouchet L. (dir.) (1990). « Les OPE – Evaluation ». Rapport remis au Premier Ministre, Michel Rocard, Aix-en-Provence, Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée.
- Duchesne, S., Platone, F., Haegel, F., Rey, H. (1997). « Diversité des attitudes politiques dans une cité de banlieue » in Collectif, *Banlieue, lendemains de révolte*. Paris, La Dispute et Regards, 77-108.
- Duneier, M. (2006). Garder sa tête sur le ring ? Sur la négligence théorique et autres écueils de l’ethnographie. *Revue Française de Sociologie*, n° 47, 143-157.
- Dupuis, B. (1993). Le hooliganisme en Belgique : histoire et situation actuelle. *Sport*, n° 143, 133-137.
- Duret, P. (2008). *Sociologie du sport*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais je ?
- Duret, P. (2001a). « Le sport comme contre-feu à la violence des cités : des mythes aux réalités » in D. Bodin (dir.), *Sports et violences*. Paris, Chiron, 107-118.
- Duret, P. (2001b). *Sociologie du sport*. Paris, Armand Colin.
- Duret, P. (1996). *Anthropologie de la fraternité dans les cités*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Duret, P., Augustini, M. (1993). *Sport de rue et insertion sociale*. Paris, INSEP.
- Duret, P., Bodin, D. (2003). *Le sport en questions*. Paris, Chiron.
- Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI.
- Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Presses Universitaires de France, 23<sup>e</sup> édition 1987.
- Duthu, F. (2008). *Le maire et la mosquée - Islam et laïcité en Ile-De-France*. Paris, L’Harmattan.
- Ehrenberg, A. (1980). Aimez-vous les stades ? *Recherches*, n° 43, 75-81.
- El Houssaïne, E. H. (2001). « La planche du salut » in D. Bodin (dir.), *Sports et violences*. Paris, Chiron, 133-146.

- Elias, N., Dunning, E. (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard, traduction française en 1994.
- Elias, N., Scotson, J. H. (1965). *Logiques de l'exclusion*. Paris, Fayard, Paris, traduction française par P. E. Dauzat en 1997.
- Epstein, R., Kirszbaum, T. (2006). Après les émeutes, comment débattre de la politique de la ville ? *Regards sur l'actualité*, n° 319, 39-50.
- Erikson, K. (1962). Notes on the sociology of deviance. *Social Problems*, n° 9, 1962, 307-314.
- Escaffre, F., Zendjebil, M. (2005). « Les limites d'un équipement sportif de proximité pour les jeunes "en difficulté" - Les "City Stades" à Toulouse » in E. Callu, J-P. Jurmand, A. Vulbeau (dir.), *La place des jeunes dans la cité – Tome 2 : Espaces de rue, espaces de parole*. Paris, L'Harmattan, 95-108.
- Estèbe, P. (2004). *L'usage des quartiers - Action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999)*. Paris, L'Harmattan.
- Etienne, J., Bloess, F., Noreck, J-P., Roux, J-P. (2004). *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Hatier.
- Falcoz, M., Chifflet, P. (1998). La construction publique des équipements sportifs. *Les annales de la recherche urbaine*, n° 79, 14-21.
- Falcoz, M., Koebel, M. (dir.) (2005). *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris, L'Harmattan.
- Faure, J-M., Suaud, C. (1999). *Le football professionnel à la française*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Fisher, R. Ury, W. (1981). *Comment réussir une négociation ?* Paris, Le Seuil, traduction française en 1982.
- Fize, M. (1998). *Adolescence en crise ? Vers le droit à la reconnaissance sociale*. Paris, Hachette.
- Fize, M. (1993). *Les bandes. L'« entre-soi » adolescent*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Fourcaut, A. (2003). « Introduction » in F. Dufaux, A. Fourcaut, R. Skoutelsky, *Faire l'histoire des grands ensembles*, Lyon, ENS éditions, 7-15.
- Fourcaut, A. (1992a). « Banlieue rouge, au-delà du mythe politique » in *Banlieue rouge 1920-1960*. Paris, Éditions Autrement, 12-40.
- Fourcaut, A. (dir.) (1992b). *Banlieue rouge 1920-1960*. Paris, Éditions Autrement.
- Fourcaut, A. (1986). *Bobigny, banlieue rouge*. Paris, Les éditions ouvrières.
- Frégosi, F. (2008). *Penser l'islam dans la laïcité*. Paris, Fayard.
- Frégosi, F. (2006). « Les conditions d'exercice du culte musulman en France. Analyse comparée à partir d'implantations locales de lieux de cultes et de carrés musulmans » in FASILD, *L'exercice du culte musulman en France. Lieux de prière et d'inhumation*. Paris, La documentation française, 7-195.
- Fridenson, P. (1992). « Les usines Renault et la banlieue (1919-1952) » in A. Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960*, Paris, Éditions Autrement, », 127-143.
- Friedberg, E. (1993). *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*. Paris, Seuil, 2<sup>e</sup> édition 1997.
- Galland, O. (1991). *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition 1997.
- Galland, O. (1984). *Les jeunes*. Paris, La Découverte, 6<sup>e</sup> édition 2002.
- Garnier, J-P. (2007). Retours de flamme. *Espaces et Sociétés*, n° 128-129, 215-238.
- Gaspard, F., Khosrokhavar, F. (1995). *Le foulard et la république*. Paris, La Découverte.
- Gasparini, W., Vieille-Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers – Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Gasparini, W., Knobé, S. (2005). Le salut par le sport ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion. *Déviance et Société*, volume 29, 445-461.

- Gastaut, Y. (2004). « Le parti communiste et le sport (1964-1981) » in J-F. Loudcher, C. Vivier, P. Dietschy, J-N. Renaud (dir.), *Sport et idéologie - Tome 2*. Besançon, VII<sup>e</sup> congrès international du comité européen de l'histoire du sport, 129-136.
- Gaultier, G., Rouzeau M. (2004). « Evaluation départementale de la politique de la ville – Préfecture des Yvelines ». Rapport non paru, LARES et IDPAS/IRTS Bretagne.
- Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes : « un fait social instable ». *Lien Social et politiques*, n° 43, 23-32.
- Geertz, C. (1988). *Ici et là-bas – L'anthropologue comme auteur*. Paris, Métailié, traduction française par D. Lemoine en 1996.
- Geisser, V., Zemouri, A. (2007). *Marianne et Allah*. Paris, La Découverte.
- Gladieu, J-D. (2003). Saint-Quentin-en-Yvelines : le dur apprentissage de l'intercommunalité. *Ethnologie française*, volume 33, 59-67.
- Glaser, B. G., Strauss, A. L. (1967). *The discovery of Grounded Theory: Strategies for qualitative research*. Chicago, Aldine, Weidenfeld and Nicolson.
- Godart, F. (1979). « Les pratiques du temps » in Actes du Colloque National de Bombannes, *Les APS, élément d'une politique sociale*. Bombannes, ASSANIMAT, 243-251.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris, Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris, Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Paris, Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1968). *Asiles*. Paris, Editions de Minuit.
- Goujon, P. (1986). « La naissance des sociétés sportives en Saône et Loire avant la sociabilité sportive entre la tradition et la nouveauté » in P. Arnaud, J. Camy (dir.), *La naissance du monde associatif. Sociabilités et formes de pratiques sportives*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 199-222.
- Gounot, A. (2004). « Le sport ouvrier face au sport bourgeois ? Quelques réflexions épistémologiques sur l'histoire idéologique des pratiques sportives » in J-F. Loudcher, C. Vivier, P. Dietschy, J-N. Renaud (dir.), *Sport et idéologie - Tome 2*. Besançon, VII<sup>e</sup> congrès international du comité européen de l'histoire du sport, 137-148.
- Gounot, A. (2000). « Fédération sportive et organisation de masse communiste : la double identité de la fédération sportive du travail » in S. Fauché, J-P. Callède, J-L. Gay-Lescot, J-P. Laplagne (dir.), *Sports et identités*. Paris, L'Harmattan, 29-40.
- Grafmeyer, Y. (1994). *Sociologie urbaine*. Paris, Nathan.
- Grafmeyer, Y. (1991). *Habiter Lyon*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Gras, A. (1979). *Sociologie des ruptures : les pièges du temps en sciences sociales*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Greimas, A. J. (1970). *Du sens, essais sémiotiques*. Paris, Seuil.
- Greimas, A. J. (1966). *Sémantique structurale : recherche et méthode*. Paris, Larousse.
- Grémy, J-P. (1996). « Les violences urbaines - Comment prévoir et gérer les crises dans les quartiers sensibles ? ». Paris, Rapport pour l'IHESI.
- Guénif-Souilamas, N. (2004). « Notabilisation et stigmatisation : une dangereuse oscillation » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 2008, 125-129.
- Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory ; pour innover ? *Recherches qualitatives*, 26, 32-50.
- Guillerm, R. (1990). *Etoile Sportive des Cheminots de Trappes 1931-1985*. Trappes.
- Guimier, J. (1966). Sport et démocratie. *Cahiers du communisme*, n° 9, 153-168.

- Habermas, J. (1968). *La technique et la science comme idéologie*. Paris, Gallimard, traduction française en 1973.
- Hage, G. (1977). Élections législatives : huit questions à cinq groupes parlementaires. *EPS*, n° 148, 5-19.
- Hassid, O. (2007). Les violences urbaines de l'automne 2005. Autopsie d'un phénomène inédit. *Les cahiers de la sécurité intérieure – Nouvelle série*, n° 1, 9-18.
- Haut, F., Hope, H. (2007). Les violences urbaines de novembre 2005 : une affaire de bandes ? *Les cahiers de la sécurité intérieure – Nouvelle série*, n° 1, 19-25.
- Henry, P., Moscovici, S. (1968). Problème de l'analyse de contenu. *Langage*, n° 11, 36-60.
- Hérault, B., Lapeyronnie, D. (2005). « Le statut et l'identité. Les conflits sociaux et la protestation collective » in O. Galland, Y. Lemel (dir.), *La société française, pesanteurs et mutations, le bilan*. Paris, Armand Colin, 251-302.
- Hériard-Dubreuil, B. (2007). Une crise sans représentants. *Projet*, n° 299, 63-70.
- Hervo, M. (2001). *Chroniques du bidonville. Nanterre en guerre d'Algérie*. Paris, Seuil.
- Hogart, R. (1970). *La culture du pauvre*. Paris, Editions de Minuit, traduction française par F. Garcias, J-C. Garcias, J-C. Passeron en 1991.
- Huet, M., Monnier, B. (1985). « Le chômage » in INSEE (dir.), *Données sociales*. INSEE, Imprimerie Nationale.
- Institut Culture et Promotion. (1975). « Un nouveau quartier à Trappes – Résultats et réflexions sur un processus de consultation ». Paris, ICP.
- Institut De l'Enfance et de la Famille (IDEF), Institut National des Sports et de l'Education Physique (INSEP). (1993). *Du stade au quartier. Le rôle du sport dans l'intégration sociale des jeunes*. Actes du colloque des 28 et 29 janvier 1992, Paris, Syros.
- International Crisis Group. (2006). « La France face à ses musulmans : émeutes, jihadisme et dépolitisation ». Rapport Europe, n° 172.
- Ion, J., Augustin, J-P. (1993). *Des loisirs et des jeunes*. Paris, Les éditions ouvrières.
- Jaillet, M-C. (2003). La politique de la ville en France : histoire et bilan. *Regards sur l'actualité*, n° 296, 5-23.
- Javeau, C. (1986). *Leçons de sociologie*. Paris, Armand Colin, édition 1997.
- Jazouli, A. (1995). *Une saison en banlieue – Courants et perspectives dans les quartiers populaires*. Paris, Plon.
- Jazouli, A. (1994). « Points d'appui et lignes de rupture – Manifeste pour les quartiers et banlieues populaires ». Programme d'observation et d'évaluation des politiques publiques dans les banlieues, Paris, Rapports Banlieuescopies.
- Jazouli, A. (1982). *La nouvelle génération de l'immigration maghrébine : essai d'analyse sociologique*. Paris, Éditions CIEM.
- Jobard, F. (2006). « Sociologie politique de la "racaille" » in H. Lagrange, M. Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations – Une singularité française*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 59-80.
- Julliard, G., « Les difficiles relations du politique et du technique » in D. Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 105-126.
- Kaes, R. (1963). *Vivre dans les grands ensembles*. Paris, Les éditions ouvrières.
- Kateb, K. (2004). « De l'étranger à l'immigré et de l'ethnique au religieux : les chiffres en question ? » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 2008, 33-43.
- Kepel, G. (2004). « Identité confessionnelle et identité politique » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 2008, 137-142.
- Kepel, G. (1991). *Les banlieues de l'islam*. Paris, Seuil.



- Kinget, G-M., Rogers, C. (1965). **Psychothérapie et relations humaines**. Paris, Publications Universitaires de Louvain, 6<sup>e</sup> édition 1971.
- Kirszbaum, T. (1999). « Le dispositif Ville-Vie-Vacances, Evaluation nationale », Rapport remis à la DIV, Paris, Les éditions de la DIV.
- Kokoreff, M. (2008). *Sociologie des émeutes*. Paris, Payot.
- Kokoreff, M. (2003a). *La force des quartiers – De la délinquance à l’engagement politique*. Paris, Payot.
- Kokoreff, M. (2003b). « “Quoi de neuf ? – Rien que du vieux !” Histoire(s) de quartiers » in M. Boucher, A. Vulbeau (dir.), *Émergences culturelles et jeunesse populaire – Turbulences ou médiations ?* Paris, L’Harmattan, 121-136.
- Kokoreff, M. (2000). Faire du business dans les quartiers. Éléments sur les transformations socio-historiques de l’économie des stupéfiants. Le cas du département des Hauts-de-Seine. *Déviance et Société*, volume 24, n° 4, 403-423.
- Kokoreff, M., Barron, P., Steinauer, O. (2006). « L’exemple de Saint Denis » in Centre d’Analyse Stratégique, *Enquêtes sur les violences urbaines – Comprendre les émeutes de novembre 2005*. Paris, La documentation française, 71-140.
- Kssis, N. (2002). Le mouvement ouvrier balle au pied, culture populaire et propagande politique : l’exemple du football travailliste en région parisienne (1908-1940). *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, n° 88, consultable sur <http://chrhc.revues.org/index1592.html> (Consulté le 22/02/2011).
- Labadie, J-M. (1998). « La banlieue comme rupture » in J-J. Rassial (dir.), *Y a-t-il une psychopathologie des banlieues ?* Ramonville Saint-Agne, Erès, 25-31.
- Labbé, P. (dir.) (1992). *Ville, Sports, Citoyenneté*. Actes du colloque des 26 au 28 novembre 1992, Brest, Délégation Interministérielle à la Ville, Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Lacan, J. (1974). *Télévision*. Paris, Seuil.
- Lacoste, Y. (1963). Un problème complexe et débattu : les grands ensembles. *Bulletin de l’association des géographes français*, n° 318-319, 37-46.
- Lagrange, H. (2010). *Le déni des cultures*. Paris, Seuil.
- Lagrange, H. (2006a). « Autopsie d’une vague d’émeutes » in H. Lagrange, M. Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations – Une singularité française*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 37-58.
- Lagrange, H. (2006b). « La structure de l’accident » in H. Lagrange, M. Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations – Une singularité française*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 105-130.
- Lagrange, H., Oberti, M. (dir.) (2006). *Émeutes urbaines et protestations – Une singularité française*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Lahouri, B. (2004). « Les sources de financement des mosquées » in Y. C. Zarka (dir.), *L’islam en France*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 2008, 563-568.
- Lanfranchi, P. (2000). Entre initiative privée et question nationale – Genèse et évolution des politiques sportives en Europe. *Politix*, volume 13, n° 50, 29-48.
- Lapeyronnie, D. (2008). *Ghetto urbain*. Paris, Robert Laffont.
- Lapeyronnie, D. (2003). « Villes, Vie, Vacances, un bilan général » in *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 9-34.
- Laplantine, F. (1996). *La description ethnographique*. Paris, Nathan.
- Latour, B. (2005). « Les sciences sociales ». Conférence à l’Université Européenne de Bretagne, Rennes.
- Lavigne, R. (1997). *Trappes. Mémoires d’avenir*. Trappes, Rivet Presse Edition.



- Le Berre, A. (1993). « Les incidences des politiques du logement sur la ségrégation, l'exemple de la ville de Trappes ». Mémoire sous la direction de J-L. Cuvelier, Université Paris IV-Sorbonne.
- Le Guirriec, P., Zanna, O. (2005). « Des espaces de marge pour des jeunes en transit. Le cas de Saint Jacques De La Lande en Bretagne » in M. Falcoz, M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris, L'Harmattan, 91-104.
- Legras, J-M., Clément, M. (1998). *Sport et société. Sport et éducation. Sport et insertion - Tome 1*. Paris, CNFPT.
- Lemert, E. (1967). *Human deviance, social problems and social control*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites, langages*. Paris, Odile Jacob.
- Leveau-Fernandez, M. (1992). « La zone et les fortifs » in A. Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960*. Paris, Éditions Autrement, 56-65.
- Lévy, F. (dir.) (1988). « Bilan / perspectives des contrats de plan de développement social des quartiers ». Rapport gouvernemental, Paris, Commissariat Général au Plan.
- Lévy, J. (2004). *Échelles de l'habiter*. Tours, SCALAB.
- Lipsky, M. (1977). « Protest as a political resource » in S. David, P. Peterson (dir.), *Urban politics and public policy. The city in Crisis*. New York, Praeger, 71-98.
- Lochard, G. (2002) « La "question de la banlieue" à la télévision française – Mise en place et évolution d'un conflit de représentations » in M. Amorim (dir.), *Images et discours sur la banlieue*. Ramonville Saint-Agne, Erès, 31-40.
- Loncle-Moriceau, P. (2001). « La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention » in A. Vulbeau (dir.), *La jeunesse comme ressource – Expérimentations et expérience dans l'espace public – Questions vives sur la banlieue*. Ramonville Saint-Agne, Erès, 79-94.
- Loncle-Moriceau, P. (1998). Les politiques locales de jeunesse : laboratoire d'expérimentations territoriales ou politiques publiques transversales. *Politiques et management public*, Volume 16, n° 3, 93-115.
- Loret, A. (1995). *Génération glisse*. Paris, Autrement.
- Mandouze, D. (2001). City Stade et ludo-sports de banlieues. *Urbanisme*, n° 319, 65-66.
- Martel, L. (2007). « Les politiques d'insertion par le sport du MJS entre 1981 et 2002 – Analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées ». Thèse de Doctorat sous la direction de J-P. Clément J-P., Université Toulouse III.
- Marx, K. (1852). *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Paris, Editions Sociales, édition 1932, consultable sur <http://www.marxists.org/francais/marx/works/1851/12/brum.htm> (Consulté le 22/02/2011).
- Masclet, O. (2003). *La gauche et les cités - Enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris, La Dispute.
- Massiah, G. (2006). « Soulèvement populaire dans les banlieues et idéologie sécuritaire » in Collectif, *Banlieue, lendemains de révolte*. Paris, La Dispute et Regards, 81-92.
- Massignon, B. (2004). « Port des signes religieux : essai de comparaison internationale » in Y. C. Zarka (dir.), *L'islam en France*. Paris Presses Universitaires de France, édition 2008, 117-123.
- Mauger, G. (2006a). *L'émeute de novembre 2005 – Une révolte protopolitique*. Bellecombe-en-Bauges, Du Croquant.
- Mauger, G. (2006b). *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*. Paris, Belin.
- Maurin, A., (1997). « Les cheminots de Trappes dans l'entre deux guerres : étude sociale, urbaine et politique ». Mémoire sous la direction d'A. Prost, Université de Paris 1.

- Mauroy, P. (2000). « Refonder l'action publique locale : rapport au Premier Ministre ». Paris, La documentation française.
- Mauss, M. (1926). *Manuel d'ethnographie*. Paris, Payot, édition 2002.
- Mauss, M. (1923). « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » in *Sociologie et anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 1997, 143-279.
- Mengin, C. (1999). La solution des grands ensembles. *Vingtième siècle - Revue d'Histoire*, volume 64, n° 1, 105-112.
- Mény, Y., Thoenig, J-C. (1989). *Politiques publiques*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Meriman, J. M. (1991). *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France (1815-1870)*. Paris, Le Seuil, traduction française par J-P. Bardos en 1994.
- Merle, S. (2008). Politiques d'équipements sportifs et évolution post-industrielle en région stéphanoise. *Métropoles*, 4, consultable sur <http://metropoles.revues.org/3342> (Consulté le 22/02/2011).
- Merlin, P. (1998). *Les banlieues des villes françaises*. Paris, La documentation française.
- Merrien, F-X. (1997). *L'Etat-providence*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Merton, R. K. (1949). *Social theory and social structure*. New York, Free press, traduction française par H. Mendras en 1997. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris, Armand Colin.
- Mésini, B., Pelen, J-N, Roulleau-Berger, L. (2001). « Exclusions, inventions et résistances » in D. Schnapper (dir.), *Exclusions au cœur de la Cité*. Paris, Economica, 101-144.
- Meuriot, P. (1897). « Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine. Essai sur les causes, les conditions, les conséquences de leur développement ». Thèse soutenue à la faculté des Lettres de Paris.
- Meynaud, J. (1966). *Sport et politique*. Paris, Payot.
- Milza, P. (1992). « Les Italiens » in A. Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960*, Paris, Éditions Autrement, », 111-126.
- Mohammed, M., Mucchielli, L. (2006). La police dans les quartiers populaires : un vrai problème ! *Mouvements*, n° 44, 58-66.
- Mohammed, M., Mucchielli, L. (2003). « Des jeunes face à VVV » in D. Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances – Des opérations Prévention Été à Ville-Vie-Vacances 1982-2002*. Paris, Les éditions de la DIV, 165-184.
- Monneret, J. (1998). *Les politiques des collectivités territoriales*. Paris, Vigot.
- Morin, E. (1984). *Sociologie*. Paris, Fayard, édition 1994.
- Morin, E. (1969). *La rumeur d'Orléans*. Paris, Éditions du Seuil.
- Moulende, I. (1993). « Intégration sociale et urbaine des équipements sportifs de proximité, carences et prospectives – Observation ethnographique des quartiers en difficulté à Trappes ». Mémoire de DEA, sous la direction d'A. Haumont, Université Paris Orsay.
- Mucchielli, L. (2001). *Violences et insécurité*. Paris, La Découverte.
- Mucchielli, L., Aït-Omar, A. (2006). « Les émeutes de novembre 2005 : les raisons de la colère » in L. Mucchielli, V. Le Goaziou (dir.), *Quand les banlieues brûlent – Retour sur les émeutes de novembre 2005*. Paris, La Découverte, 11-35.
- Mucchielli, L., Le Goaziou, V. (2006). « Conclusion. Les émeutes, forme élémentaire de la contestation politique » in L. Mucchielli, V. Le Goaziou (dir.), *Quand les banlieues brûlent – Retour sur les émeutes de novembre 2005*. Paris, La Découverte, 159-170.
- Mucchielli, L., Mohammed, M. (2007). « Introduction » in *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*. Paris, La Découverte, 11-16.
- Muller, P. (1990). *Les politiques publiques*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Nicolas, J. (2006). Leçon d'histoire sur une révolte des banlieues. *L'Histoire*, n° 308, 81-87.

- Nicole-Drancourt, C., Roulleau-Berger, L. (1995). *L'insertion des jeunes en France*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 4<sup>e</sup> édition 2006.
- Noiriél, G. (1986). *Les ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Seuil.
- Olivier De Sardan, J-P. (2008). *La rigueur du qualitatif*. Paris, Anthropologie prospective.
- Olivier De Sardan, J-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, volume 41, n° 3, 417-445.
- Ollier, F. (2004). *La maladie infantile du Parti Communiste français (« le sport ») – Tome 2 : Mythologies sportives et répressions sexuelles*. Paris, L'Harmattan.
- Pain, J., Grandin-Degois, M-P., Le Goff, C. (1998). *Banlieues : les défis d'un collègue citoyen*. Paris, ESF.
- Paquot, T. (2007). Politiques de la ville. *Projet*, n° 299, 16-23.
- Pareto, V. (1917). *Traité de sociologie générale*. Paris-Genève, Librairie Droz, traduction française en 1968.
- Pareto, V. (1896). *Cours d'économie politique. Tome 2*. Genève, Dr 03, édition 1964.
- Park, R. E. (1928). Human migration and the marginal man. *American Journal of Sociology*, volume XXXIII, n° 6, 881-893.
- Park, R. E., Burgess, E. W. (1921). *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago, University of Chicago press.
- Park, R. E., Burgess, E. W., Mc Kenzie, R. D. (1925). *The City*. Chicago, University of Chicago Press.
- Passeron, J-C. (1995). L'espace mental de l'enquête (I). La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales. *Enquête*, n° 1, 13-42, consultable sur <http://enquete.revues.org/document259.html> (Consulté le 22/02/2011).
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale*. Paris, Quadrige / Presses Universitaires de France, 3<sup>e</sup> édition 2002.
- Paugam, S., Van Zanten, A. (2001). « Constructions identitaires et rapports sociaux dans une cité défavorisée de la banlieue parisienne » in D. Schnapper (dir.), *Exclusions au cœur de la Cité*. Paris, Economica, 19-68.
- Paul, G. (1982). Les équipements sportifs dans la cité. *Revue FNOMS*, 138-139.
- Pedrazzini, Y. (2005). *La violence des villes*. Tunis, Enjeux planète.
- Peignault, A. (1994). « Echos des projets – “Démarche image” Youri Gagarine ». Trappes.
- Pennetier, C., Viet-Depaule, N. (1988a). « Les municipalités et l'évolution politique et sociale des communes de banlieue (Milieu 19<sup>e</sup>-Milieu 20<sup>e</sup> siècle) » in A. Fourcaut (dir.), *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*. Paris, L'Harmattan, 189-209.
- Pennetier, C., Viet-Depaule, N. (1988b). « Bibliographie localisée des travaux de recherche inédits sur la banlieue parisienne » in A. Fourcaut (dir.), *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*. Paris, L'Harmattan, 267-302.
- Perrot, M. (2001). *Les ombres de l'histoire. Crimes et châtements au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Flammarion.
- Perrot, M. (1979). « Dans le Paris de la Belle Époque : les “Apaches”, premières bandes de jeunes » in B. Vincent (dir.), *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*. Paris, Cahiers Jussieu, 387-406.
- Pettonnet, C. (1972). *On est tous dans le brouillard*. Paris, Galilée.
- Philippe, D. (2009). « La recherche de sens dans la pratique sportive de quartier : l'exemple de la ville de Trappes ». Rennes, colloque international, *Ethique et Sports en Europe*, organisé par le Conseil de l'Europe et l'Université Européenne de Bretagne, du 15 au 17 avril 2009 à l'ENS Cachan, Antenne de Bretagne.
- Philippe, D. (2006). « Sport et Déviance. Application du règlement par des jeunes, de 12 à 14 ans, dans le football institutionnel ». Mémoire de Master 2 sous la direction de D. Bodin, Université Rennes 2.

- Philippe, D. (2005). « Sport et Violence. Application du règlement par l'arbitre de football. Exemple du football professionnel ». Mémoire de Master 1 sous la direction de D. Bodin, Université Rennes 2.
- Pierret, R. (2003). « Les Apaches, 1900-1914, premier acte de violence des jeunes en milieu urbain » in M. Boucher, A. Vulbeau (dir.), *Émergences culturelles et jeunesse populaire – Turbulences ou médiations ?* Paris, L'Harmattan, 215-228.
- Pigeassou, C., Garrabos, C. (1997). *Management des organisations des services sportifs*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Pinçon, M., Pinçon-Charlot, M. (2007). *Les ghettos du gotha – Comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Paris, Seuil.
- Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Pociello, C. (1981). *Sports et société : approche socio-culturelle des pratiques*. Paris, Vigot.
- Pouchelle, M-C. (1974). *Vivre dans un grand ensemble*. Paris, Epi.
- Pressman, J., Wildavsky, A. (1973). *Implementation : Now high hopes were dashed in Oakland*. Berkeley, University of California.
- Préteceille, E. (1973). *La production des grands ensembles*. Paris, Mouton.
- Prost, A. (1996). *Douze leçons sur l'histoire*. Paris, Seuil.
- Prost, A. (1986). « Préface » in A. Fourcaut (1986). *Bobigny, banlieue rouge*. Paris, Les éditions ouvrières, 7-10.
- Quivy, R., Van Campenhoudt, L. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 2<sup>e</sup> édition 1995.
- Rab, S. (1992). « Cultures et loisirs, l'encadrement des prolétaires » in A. Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960*. Paris, Éditions Autrement, 80-98.
- Ragi, T. (1998). *Acteurs de l'intégration. Les associations et les pratiques éducatives*. Paris, L'Harmattan.
- Ramonet, I. (2006). Une révolte française. *Manière de voir*, n° 89, 4-5.
- Rémy, I. (2007). « Sport et politiques municipales : étude comparative des options idéologiques et des stratégies sportives de Saint Denis et Neuilly au cours du XXe siècle. Thèse de Doctorat sous la direction de P. Parlebas, Université Paris VI.
- Renevot, M-C., Achache, R., Meneghetti, G. (1991). « Diagnostic local de la toxicomanie sur la ville de Trappes ». Rapport réalisé pour le Service Prévention Formation de l'Association D'Aides aux TOxicomanes (ADATO).
- Riard, E-H. (1998). « L'insertion des jeunes issus des quartiers dits difficiles au risque des familles et des rues » in J-J. Rassial (dir.), *Y a-t-il une psychopathologie des banlieues ?* Ramonville Saint-Agne, Erès, 59-75.
- Ricœur, P. (1984). *Temps et Récit 2. La configuration du temps dans le récit de fiction*. Paris, Éditions du Seuil.
- Roché, S. (2006). *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*. Paris, Seuil.
- Roché, S. (2005). Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes. *Recherches et prévisions*, n° 82, 100-108.
- Roché, S. (2001). *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*. Paris, Seuil.
- Roché, S. (2000). La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et désordres en public. *Revue française de science politique*, n° 3, 387-412.
- Roché, S. (1996). *La société incivile*. Paris, Seuil.
- Rocher, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale. Volume 3 - Le changement social*. Paris, Le Seuil.
- Rotival, M. (1935). Les grands ensembles. Problème général et implantation des cités. Aménagement de la cité. *L'architecture aujourd'hui*, n° 6, 57-72.

- Ruprich-Robert, C., Bencivenga, M. (2002). *Evaluation des politiques publiques : nouveau guide pratique*. Voiron, La lettre du cadre territorial.
- Sagot-Duvauroux, J-L. (2006). « Le “nous” manquant » in Collectif, *Banlieue, lendemains de révolte*. Paris, La Dispute et Regards, 107-115.
- Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier – Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition 2007.
- Sauvayre, A., Vanoni, D. (2004). « Identités et gouvernance urbaine des villes nouvelles face aux nouveaux enjeux de l’intercommunalité. Le cas de Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines ». Paris, Rapport n° 170 du FORS Recherche Sociale.
- Schehr, S. (2000). Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse. *Lien Social et politiques*, n° 43, 48-58.
- Schwartz, B. (1981). « L’insertion professionnelle et sociale des jeunes ». Rapport demandé par le Premier Ministre socialiste, Pierre Mauroy, Paris, La documentation française, publié en 1983.
- Segalen, M. (1990). *Nanterriens, les familles dans la ville*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Serhane, A. (2004). « Les piliers du refoulement » in Y. C. Zarka (dir.), *L’islam en France*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 2008, 443-448.
- Shaw, C. R., Mc Kay, H. D. (1942). *Juvenile Delinquency and Urban Areas*. Chicago, University of Chicago Press.
- Simmel, G. (1908). *Soziologie*. Berlin, Duncker & Humblot, traduction française par S. Muller. (1992). *Le conflit*. Saulxures, Circé.
- Skogan, W.G. (1990). *Disorder and Decline : Crime and the Spiral of Decay in America Neighborhoods*. New York, Free Press.
- Stébé, J-M. (2005). *La médiation dans les banlieues sensibles*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Stébé, J-M. (1999). *La crise des banlieues*. Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2<sup>e</sup> édition 2002, 3<sup>e</sup> édition 2007.
- Stefanelli, M-L. (1994). « Le projet “Recricanca” » in A. Vulbeau, J-Y. Barreyre (dir.), *La jeunesse et la rue*. Paris, Desclée de Brouwer, 169-176.
- Stéphan, E. (2002). « Les logis populaires de l’entre-deux-guerres » in Collectif, *Habiter à Saint-Quentin-en-Yvelines – Entre utopie et tradition*. Saint-Quentin, SAN Ecomusée, 18-44.
- Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris, L’Harmattan, Textes réunis et traduits par I. Baszanger.
- Subra, P. (2004). Île-de-France : la fin de la banlieue rouge. *Hérodote*, n° 113, 14-27.
- Syndicat d’Agglomération Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (1999). « Un centre pour la ville nouvelle ? ». Rapport pour la Ville Nouvelle, Écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Tafferant, N. (2007). *Le Bizness*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Terret, T. (2004). « Identité-identités : le cas de la natation lyonnaise dans l’entre-deux-guerres » in B. Michon, T. Terret (dir.), *Pratiques sportives et identités locales*. Paris, L’Harmattan, 133-166.
- Tétard, P. (2008). « Les archives ». Séminaire du LACS, Rennes.
- Thévenot, L. (1979). Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, 3-18.
- Thoenig, J-C. (2004). « Politique publique » in L. Boussaguet, S. Jacquot, P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris, Presses de Sciences Po, 2<sup>e</sup> édition 2006, 328-334.

- Thoenig, J.-C. (1985). « L'analyse des politiques publiques » in M. Grawitz, J. Leca (dir.), *Traité de science politique - Tome 4*. Paris, Presses Universitaires de France, 1-60.
- Thomas, W., Znaniecki, F. (1918). *Le paysan polonais en Europe et en Amérique*. Paris, Nathan, traduction française en 1998.
- Thrasher, F. M. (1927). *The Gang. A Study of 1 313 Gangs in Chicago*. Chicago, University of Chicago press.
- Tiberghien, D. (1982). Les activités physiques et sportives dans la cité. *Revue de la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS)*, 1982, 4-5.
- Tirnesien, X. (2002). *La France des mosquées*. Paris, Albin Michel.
- Tissot, S. (2007). *L'Etat et les quartiers*. Paris, Seuil.
- Tollet, M. (1994). « Rapport de stage – Service des sports de la mairie de Trappes ». Sous la direction de D. Charrier, Université Paris Orsay.
- Touraine, A. (1995). *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*. Paris, Centre National de la recherche scientifique.
- Touraine, A. (1991). Face à l'exclusion. *Esprit*, n° 169, 7-13.
- Touraine, A. (1979). *Mort d'une gauche*. Paris, Galilée.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris, Seuil.
- Touraine, A. (1966). *La conscience ouvrière*. Paris, Seuil.
- Travert, M. (2003). *L'envers du stade. Le football, la cité et l'école*. Paris, L'Harmattan.
- Travert, M. (1997). Le football de pied d'immeuble : une pratique singulière au cœur d'une cité populaire. *Ethnologie française*, volume 27, 188-196.
- Truong, N. (2006). Trappes, la ville qui tient. *Manière de voir*, n° 89, 42-44.
- Vallet, B. (2007). « Aux origines de la résidentialisation : le lien avec la prévention situationnelle » in CERTU et la ville de Grenoble (dir.), *La résidentialisation en questions*. Lyon, CERTU, 19-35.
- Vassort, P. (1999). *Football et politique - Sociologie historique d'une domination*. Paris, La Passion.
- Vaugrand, H. (1999). *Sociologies du sport - Théorie des champs et théorie critique*. Paris, L'Harmattan.
- Verrecchia, P. (1991). « La jeunesse à Trappes : diagnostic social des 15-24 ans ». Montreuil, Association nationale de formation ANFOR.
- Vidaillet, B. (2003a). « Introduction - Karl Weick, un autre regard sur les organisations » in *Le sens de l'action*. Paris, Vuibert, 5-9.
- Vidaillet, B. (2003b). « Conclusion - Karl Weick, libre chercheur » in *Le sens de l'action*. Paris, Vuibert, 159-163.
- Vidaillet, B. (dir.) (2003c). *Le sens de l'action*. Paris, Vuibert.
- Vidalenc, R. (2001). *La confiance et le contrat : éléments du processus de lutte contre l'exclusion*. Paris, L'Harmattan.
- Vieillard-Baron, H. (2001). *Les banlieues – Des singularités françaises aux réalités mondiales*. Paris, Hachette.
- Vieillard-Baron, H. (1996). *Banlieue, ghetto impossible ?* La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Vieillard-Baron, H. (1994). *Banlieue française : ou le ghetto impossible*. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Vieillard-Baron, H. (1990). Le ghetto, un lieu commun impropre et banal. *Les annales de la recherche urbaine*, n° 49, 13-22.
- Vieille-Marchiset, G. (2007). La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question. *L'Homme et la société*, n° 165, 141-159.



- Villechaise-Dupont, A. (2000). *Amère banlieue – Les gens des grands ensembles*. Paris, Grasset & Fasquelle.
- Vourc'h, C. (1991). « Le séminaire du Comité scientifique (Paris, 30 – 31 mai 1991) - Synthèse des débats » in P. Robert (dir.). *Les politiques de prévention de la délinquance – A l'aune de la recherche*. Paris, L'Harmattan, 265-279.
- Wacquant, L. (2005a). Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 160, 4-21.
- Wacquant, L. (2005b). *Parias urbains – Ghetto, banlieues, Etat*. Paris, La Découverte, traduction française par S. Chauvin en 2007.
- Wacquant, L. (2000). *Corps et âme – Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille, Agone, 2<sup>e</sup> édition 2002.
- Wacquant, L. (1992). Banlieues françaises et ghetto noir américain : de l'amalgame à la comparaison. *French Politics and Society*, volume 10, n° 4, 81-103.
- Walton, R. E., Mc Kersie, R. B. (1965). *A behavioral theory of labor negotiations*. New York, Mc Graw Hill.
- Weber, M. (1922). *Economie et Société*. Paris, Plon, traduction française par J. Chavy, E. De Dampierre (dir.), en 1971, édition 1995.
- Weber, M. (1919). *Le savant et le politique*. Paris, Plon, édition 1996.
- Wellman, B., Leighton, B. (1981). Réseau, quartier et communauté. *Espaces et sociétés*, n° 38-39, traduction française par M. Gilbert, 111-133.
- Wieviorka, M. (2009). « La diversité : histoire et enjeux d'un débat multiforme ». Conférence à la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB), Rennes, le 13 mars.
- Wieviorka, M. (2001). *La différence*. Paris, Balland.
- Wieviorka, M. (1997). « Avant-propos » in N. Elias, J. H. Scotson, *Logiques de l'exclusion*. Paris, Fayard, traduction française par P. E. Dauzat, 11-23.
- Wieviorka, M. (1992). *La France raciste*. Paris, Le Seuil.
- Wilson, J. Q., Kelling, G. L. (1982). Broken Windows. *The Atlantic Monthly*, volume 249, n° 3, 29-38. Traduction française en 1994, Vitres cassées. *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 15, 163-180.
- Wyvekens, A. (2005). La ville. Quelle crise urbaine ? Quelle politique ? *Cahiers Français*, n° 326, 42-46.
- Zarka Y. C. (2004). « Les femmes : infériorité et oppression » in *L'islam en France*. Paris, Presses Universitaires de France, édition 2008, 467-470.
- Zouari, A. (1996). Le nouvel équipement sportif des villes. *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, 115-121.

## Articles de journaux

- Attali, D. (2010). « Faire entrer l'improvisation au collège - Interview croisée entre Jamel Debbouze et Marc Ladreit de Lacharrière ». *Le Journal du Dimanche*, 6 juin 2010, 37.
- Conseil de la Jeunesse de Seine-Saint-Denis. (2008). Interview de Luc Bronner. *Le Monde du 93*, 3.
- Delarue, J-M. (1996). « Ne pas imposer une solution uniforme à des quartiers différents ». *Le Monde*, 16 janvier 1996, 11.
- Divers. (2008). « Echauffourées entre jeunes et policiers à Trappes ». *Ouest France*, 25 février 2008, 5.
- Hopquin, B. (2009). « Le sport à l'épreuve de la religion ». *Le Monde*, 23 février 2009, 8.
- Khosrokar, F. (2008). « Religions : les prisons manquent d'imams ». *Libération*, 30 septembre 2008, 22.

- Mucchielli, L. (2007). « Retour sur les émeutes de 2005 ». *Ouest France*, 28 novembre 2007, 5.
- Picard, R. (2008). « Urbanisme : Trappes tente de redorer son image », *Le Point.fr*, 31 mai 2008, consultable sur <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/urbanisme-trappes-tente-de-redorer-son-image/920/0/249503> (Consulté le 22/02/2011).
- Pierrat, J. (2006). « La montée en violence des mafias de banlieue ». *Le Figaro*, 28 avril 2006, 12.
- Touraine, A. (1990). « Le syndrome américain ». *Le Figaro*, 9 octobre 1990, 3.

### **Archives Toutes les nouvelles de Versailles**

- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 30 mai 1979, n° 1584.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 12 mars 1980, n° 1625.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 1981, n° 1693.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 30 septembre 1981, n° 1706.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 16 décembre 1981, n° 1717.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 17 février 1982, n° 1726.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 15 septembre 1982, n° 1756.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 22 décembre 1982, n° 1770.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 26 janvier 1983, n° 1775.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 9 février 1982, n° 1777.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 23 mars 1983, n° 1783.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 29 juin 1983, n° 1796.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 27 juillet 1983, n° 1801.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> février 1984, n° 1828.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 18 avril 1984, n° 1839.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 3 octobre 1984, n° 1862.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 15 mai 1985, n° 1894.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 31 juillet 1985, n° 1905.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 21 mai 1986, n° 1947.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 3 septembre 1986, n° 1962.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 18 février 1987, n° 1986.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 1987, n° 2005.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 9 septembre 1987, n° 2015.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 11 novembre 1987, n° 2024.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 16 décembre 1987, n° 2029.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 27 janvier 1988, n° 2035.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 13 avril 1988, n° 2046.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 27 avril 1988, n° 2048.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 25 janvier 1989, n° 2087.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> mars 1989, n° 2092.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 15 mars 1989, n° 2094.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 22 mars 1989, n° 2095.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 5 avril 1989, n° 2097.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 18 octobre 1989, n° 2125.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 6 décembre 1989, n° 2132.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 27 décembre 1989, n° 2135.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 26 juin 1991, n° 2213.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 22 janvier 1992, n° 2243.
- Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 19 février 1992, n° 2247.



*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 1992, n° 2266.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, jeudi 2 janvier 1997, n° 2558.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 8 janvier 1997, n° 2559.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 7 janvier 1998, n° 2611.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 20 mai 1998, n° 2630.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 30 juillet 1998, n° 2640.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 3 février 1999, n° 2667.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 31 mars 1999, n° 2675.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 16 juin 1999, n° 2686.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 12 janvier 2000, n° 2715.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 19 janvier 2000, n° 2716.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 2 février 2000, n° 2718.  
*Toutes les nouvelles de Versailles*, mercredi 16 février 2000, n° 2720.

### **Sites Internet relatifs à des lois (Consultés le 22/02/2011)**

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20051109&numTexte=4&pageDebut=17593&pageFin=17593](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20051109&numTexte=4&pageDebut=17593&pageFin=17593)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19550407&numTexte=&pageDebut=03479&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19550407&numTexte=&pageDebut=03479&pageFin=)  
[http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/04/cir\\_16755.pdf](http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_16755.pdf)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19961115&numTexte=&pageDebut=16656&pageFin=19961115](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19961115&numTexte=&pageDebut=16656&pageFin=19961115)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000747046&fastPos=1&fastReqId=1788917328&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19881103&numTexte=&pageDebut=13798&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19881103&numTexte=&pageDebut=13798&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19961228&numTexte=&pageDebut=19312&pageFin=19961228](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19961228&numTexte=&pageDebut=19312&pageFin=19961228)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20040314&numTexte=5&pageDebut=04999&pageFin=05017](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20040314&numTexte=5&pageDebut=04999&pageFin=05017)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20030802&numTexte=7&pageDebut=13281&pageFin=13302](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20030802&numTexte=7&pageDebut=13281&pageFin=13302)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19890711&numTexte=&pageDebut=08679&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19890711&numTexte=&pageDebut=08679&pageFin=)  
[http://www.juri-logement.org/les\\_textes/CIRCULAIRES/2006/c-24mai2006.htm](http://www.juri-logement.org/les_textes/CIRCULAIRES/2006/c-24mai2006.htm)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000509479&fastPos=1&fastReqId=2025791982&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000692412&fastPos=4&fastReqId=1368821144&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000874224&dateTexte=>  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000522962&fastPos=1&fastReqId=1172705404&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000695306&fastPos=1&fastReqId=274619631&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19500723&numTexte=&pageDebut=07866&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19500723&numTexte=&pageDebut=07866&pageFin=)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006825579&idSectionTA=LEGISCTA000006159063&cidTexte=LEGITEXT000006074096&dateTexte=20100127>

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19530416&numTexte=&pageDebut=03530&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19530416&numTexte=&pageDebut=03530&pageFin=)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000315837&fastPos=16&fastReqId=1582069689&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19590104&numTexte=&pageDebut=00269&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19590104&numTexte=&pageDebut=00269&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19680103&numTexte=&pageDebut=00003&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19680103&numTexte=&pageDebut=00003&pageFin=)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006815421&idSectionTA=LEGISCTA000006158576&cidTexte=LEGITEXT000006074075&dateTexte=20100126>

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19700712&numTexte=&pageDebut=06543&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19700712&numTexte=&pageDebut=06543&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19730405&numTexte=&pageDebut=03864&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19730405&numTexte=&pageDebut=03864&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19770104&numTexte=&pageDebut=00068&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19770104&numTexte=&pageDebut=00068&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19760502&numTexte=&pageDebut=02628&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19760502&numTexte=&pageDebut=02628&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19641215&numTexte=&pageDebut=11139&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19641215&numTexte=&pageDebut=11139&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19720305&numTexte=&pageDebut=02376&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19720305&numTexte=&pageDebut=02376&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19720305&numTexte=&pageDebut=02376&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19720305&numTexte=&pageDebut=02376&pageFin=)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000295856&fastPos=2&fastReqId=1154274374&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19890711&numTexte=&pageDebut=08679&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19890711&numTexte=&pageDebut=08679&pageFin=)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000720100&fastPos=3&fastReqId=299127353&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=AE089D3DA423FD4334694A62BA9DEC2D.tpdjo17v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000000161171&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=AE089D3DA423FD4334694A62BA9DEC2D.tpdjo17v_2?cidTexte=JORFTEXT000000161171&categorieLien=id)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19971030&numTexte=&pageDebut=15757&pageFin=301097](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19971030&numTexte=&pageDebut=15757&pageFin=301097)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19990115&numTexte=&pageDebut=00726&pageFin=00728](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19990115&numTexte=&pageDebut=00726&pageFin=00728)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20040211&numTexte=1&pageDebut=02776&pageFin=02779](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20040211&numTexte=1&pageDebut=02776&pageFin=02779)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000448334&dateTexte=>

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19810203&numTexte=&pageDebut=00415&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19810203&numTexte=&pageDebut=00415&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19780309&numTexte=&pageDebut=00967&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19780309&numTexte=&pageDebut=00967&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19860208&numTexte=&pageDebut=02258&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19860208&numTexte=&pageDebut=02258&pageFin=)

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19820328&numTexte=&pageDebut=00956&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19820328&numTexte=&pageDebut=00956&pageFin=)  
[http://dcalin.fr/textoff/zep\\_1981.html](http://dcalin.fr/textoff/zep_1981.html)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19841017&pageDebut=03252&pageFin=&pageCourante=03253](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19841017&pageDebut=03252&pageFin=&pageCourante=03253)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19830609&numTexte=&pageDebut=01727&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19830609&numTexte=&pageDebut=01727&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19831023&numTexte=&pageDebut=03165&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19831023&numTexte=&pageDebut=03165&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19820303&numTexte=&pageDebut=00730&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19820303&numTexte=&pageDebut=00730&pageFin=)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000691991&fastPos=1&fastReqId=1757334304&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19881103&numTexte=&pageDebut=13798&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19881103&numTexte=&pageDebut=13798&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19830109&numTexte=&pageDebut=00215&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19830109&numTexte=&pageDebut=00215&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19820623&numTexte=&pageDebut=01967&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19820623&numTexte=&pageDebut=01967&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19950303&pageDebut=03396&pageFin=19950303&pageCourante=03396](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19950303&pageDebut=03396&pageFin=19950303&pageCourante=03396)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19930130&numTexte=&pageDebut=01588&pageFin=01598](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19930130&numTexte=&pageDebut=01588&pageFin=01598)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000497458&fastPos=1&fastReqId=1791225388&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19900131&numTexte=&pageDebut=01295&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19900131&numTexte=&pageDebut=01295&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19920716&numTexte=&pageDebut=09529&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19920716&numTexte=&pageDebut=09529&pageFin=)  
[http://dcalin.fr/textoff/loi\\_1882\\_vo.html](http://dcalin.fr/textoff/loi_1882_vo.html)  
[http://www.crdp-nice.net/editions/supplements/2-86629-399-1/F6\\_4\\_CircBayrou.pdf](http://www.crdp-nice.net/editions/supplements/2-86629-399-1/F6_4_CircBayrou.pdf)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20020228&numTexte=1&pageDebut=03808&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20020228&numTexte=1&pageDebut=03808&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20070307&numTexte=12&pageDebut=04325&pageFin=04347](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20070307&numTexte=12&pageDebut=04325&pageFin=04347)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000571698&fastPos=1&fastReqId=987539196&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19610729&numTexte=&pageDebut=06989&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19610729&numTexte=&pageDebut=06989&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19650703&numTexte=&pageDebut=05596&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19650703&numTexte=&pageDebut=05596&pageFin=)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508805&fastPos=3&fastReqId=81931875&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19751030&numTexte=&pageDebut=11180&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19751030&numTexte=&pageDebut=11180&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19840717&numTexte=&pageDebut=02288&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19840717&numTexte=&pageDebut=02288&pageFin=)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000840500&fastPos=1&fastReqId=952110072&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19720812&numTexte=&pageDebut=08721&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19720812&numTexte=&pageDebut=08721&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19610810&numTexte=&pageDebut=07510&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19610810&numTexte=&pageDebut=07510&pageFin=)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000512446&fastPos=10&fastReqId=1724877312&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19701027&numTexte=&pageDebut=09939&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19701027&numTexte=&pageDebut=09939&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19830714&numTexte=&pageDebut=02179&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19830714&numTexte=&pageDebut=02179&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19790105&numTexte=&pageDebut=00043&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19790105&numTexte=&pageDebut=00043&pageFin=)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19971017&numTexte=&pageDebut=15076&pageFin=171097](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19971017&numTexte=&pageDebut=15076&pageFin=171097)  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19990115&numTexte=&pageDebut=00726&pageFin=00728](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19990115&numTexte=&pageDebut=00726&pageFin=00728)

### **Sites Internet relatifs à des articles de presse (Consultés le 22/02/2011)**

<http://www.leparisien.fr/poissy-78300/de-la-prison-pour-les-perturbateurs-de-la-noce-27-07-2010-1013358.php>  
<http://www.leparisien.fr/faits-divers/rixe-dans-un-train-garde-a-vue-prolongee-pour-cinq-personnes-25-07-2010-1012144.php>  
<http://www.leparisien.fr/abo-yvelines/ils-volent-des-bicyclettes-pour-rentre-chez-eux-11-05-2009-508520.php>  
<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/trappes-10-05-2009-507528.php>  
<http://www.leparisien.fr/faits-divers/trappes-700-jeunes-defilent-a-la-memoire-du-collegien-tue-14-05-2009-513051.php>  
<http://www.leparisien.fr/abo-yvelines/deux-jeunes-ecroues-apres-la-rixe-17-09-2010-1071260.php>  
<http://www.leparisien.fr/abo-yvelines/deux-bandes-s-expliquent-violemment-06-09-2010-1056336.php>  
<http://www.leparisien.fr/abo-yvelines/interpelle-avec-une-mitraillette-04-10-2010-1093855.php>  
<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/incendie-criminel-la-these-de-la-vengeance-privilegiee-10-01-2011-1220175.php>  
<http://www.leparisien.fr/abo-yvelines/aucun-respect-pour-la-vie-des-autres-10-01-2011-1220172.php>  
<http://www.leparisien.fr/trappes-78190/jeteurs-de-pierres-09-05-2009-506699.php>  
<http://www.leparisien.fr/trappes-78190/le-nouveau-gymnase-est-ecolo-14-09-2010-1067089.php>  
<http://www.leparisien.fr/une/a-trappes-on-vit-sept-ans-de-moins-que-dans-la-ville-voisine-21-01-2011-1236796.php>  
<http://ripostelaique.com/Voyage-dans-la-France-musulmane.html>  
<http://ripostelaique.com/Bernard-Hugo-maire-PCF-de-Trappes.html>  
<http://trappes-sqy-blog.20minutes-blogs.fr/>  
<http://trappes-sqy-blog.20minutes-blogs.fr/archive/2008/03/06/allah-la-nation-le-maire-commentaire-integral.html>  
<http://www.ceras-projet.org/index.php?id=1368>

[http://www.saphirnews.com/L-islam-de-France-une-affaire-de-maires\\_a9870.html](http://www.saphirnews.com/L-islam-de-France-une-affaire-de-maires_a9870.html)  
<http://www.umt-online.org/fr/internet/04/pdf/article2.pdf>  
<http://www.ac.eu.org/spip.php?article1087>  
<http://www.forumgc.org/spip.php?article103>

### **Sites Internet (Consultés le 22/02/2011)**

<http://plan-interactif.agglo-sqy.fr/plandeville/>  
[http://www.coe.int/T/dg4/Sport/Default\\_fr.asp](http://www.coe.int/T/dg4/Sport/Default_fr.asp)  
[https://wcd.coe.int/wcd/ViewDoc.jsp?Ref=Rec\(92\)13&Sector=secCM&Language=lanFrench&Ver=rev&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogo=FFAC75](https://wcd.coe.int/wcd/ViewDoc.jsp?Ref=Rec(92)13&Sector=secCM&Language=lanFrench&Ver=rev&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogo=FFAC75)  
<http://fr.calameo.com/read/000008319ff8dc3f4516a>  
<http://www.pauleconstant.com/Oureganodivers.html>  
<http://observatoiregrandparis.org/1860/01/>  
<http://rubio.eric.pagesperso-orange.fr/historisncf.htm>  
[http://trains.wikia.com/wiki/Compagnie\\_des\\_chemins\\_de\\_fer\\_de\\_l'Ouest](http://trains.wikia.com/wiki/Compagnie_des_chemins_de_fer_de_l'Ouest)  
<http://www.education.gouv.fr/cid56341/luc-chatel-annonce-extension-experimentation-cours-matin-sport-apres-midi.html>  
<http://www.pcf.fr/326>  
<http://www.france-politique.fr/elections-legislatives-1924.htm>  
<http://www.renault.fr/decouvrez-renault/histoire-culture/histoire-renault/>  
<http://www.fsgt.org/spip.php?article73>  
<http://www.fsgt.org/spip.php?rubrique1>  
[http://www.acteursdusport.fr/uploads/Documents/WEB\\_CHEMIN\\_1975\\_1198307731.pdf](http://www.acteursdusport.fr/uploads/Documents/WEB_CHEMIN_1975_1198307731.pdf)  
[http://gilavia.chez.com/date\\_pol\\_log.html](http://gilavia.chez.com/date_pol_log.html)  
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/774023100/0000.pdf>  
[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=3581](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=3581)  
[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=estim-pop](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=estim-pop)  
[http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/78/COM/DL\\_COM78621.pdf](http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/78/COM/DL_COM78621.pdf)  
<http://i.ville.gouv.fr/reference/256>  
<http://discours.vie-publique.fr/notices/907025600.html>  
[http://www.anru.fr/IMG/pdf/078\\_Trappes\\_Les-Merisiers\\_163\\_16-01-2006\\_nc.pdf](http://www.anru.fr/IMG/pdf/078_Trappes_Les-Merisiers_163_16-01-2006_nc.pdf)  
[http://www2.logement.gouv.fr/publi/amenagt\\_intervurbaines/doc.pdf/la\\_residentialisation.pdf](http://www2.logement.gouv.fr/publi/amenagt_intervurbaines/doc.pdf/la_residentialisation.pdf)  
<http://www.fff.fr/presentationfff/actualite/110708.shtml>  
<http://www.fondationcultureetdiversite.org/>  
<http://omstrappes.free.fr/>  
[http://docs.jean-jaures.net/NL412/2\\_CSA.pdf](http://docs.jean-jaures.net/NL412/2_CSA.pdf)  
<http://www.tsqfc.fr/accueil/bienvenue>  
<http://tsqfc.skyrock.com/>  
<http://www.sportimum.net/esct-sqy/>  
<http://www.bctrappes.com/amt.php>  
<http://easqy.athle.org/>  
<http://www.villedetrappes.com/indexpc.php?idp=141>  
<http://www.face-yvelines.org/>  
<http://www.umt-online.org/>  
[http://www.umt-online.org/fr/internet/01/model/index.php?id=0201\\_0203](http://www.umt-online.org/fr/internet/01/model/index.php?id=0201_0203)  
<http://dubuissontrappes2008.unblog.fr/>

# Filmographie

- Brunnquell, F. (2004). « *Trappes à l'heure de la prière* ». Envoyé Spécial, France 2, Agence de presse CAPA, diffusé le 12 février 2004.
- Calvi, Y. (2007). « *Banlieues : Pourquoi la France ?* ». C dans l'air, France 5, diffusé le 29 novembre 2007.
- Carles, P. (2001). « *La sociologie est un sport de combat, selon Pierre Bourdieu* ». C-P Production et VF Films, consultable sur <http://video.google.com/videoplay?docid=-9084835922398472214> (Consulté le 22/02/2010).
- Centre de Ressources Audiovisuelles de la Ville de SQY. (1979). « *50 ans de gestion ouvrière à Trappes* ». Ville de Trappes.
- Poux, G. (2010). « *Discrimination territoriale à l'embauche* ». Journal Télévisé de 13h, France 2, diffusé le 5 novembre 2010.
- Sifaoui, M. (2004). « *Qui est Tariq Ramadan ?* ». Envoyé Spécial, France 2, TAC Productions, diffusé le 2 décembre 2004, consultable sur [http://tariqramadan.canalblog.com/archives/tariq\\_un\\_reformateur\\_salafiste/index.html](http://tariqramadan.canalblog.com/archives/tariq_un_reformateur_salafiste/index.html) (Consulté le 22/02/2010).
- Soirée Débat. (1990). « *La génération malaise* ». Direct, Antenne 2, diffusé le 21 novembre 1990.
- Soirée Débat. (1995). « *Les banlieues* ». La Marche du Siècle, France 3, diffusé le 18 octobre 1995.
- Table Ronde. (2004). « *Trappes et son image* ». TV FIL 78, diffusé le 23 février 2004.



# Index des auteurs

---

## A

Affergan · 31, 451  
 Aït-Omar · 9, 283, 465  
 Althabe · 41, 451  
 Amar · 117, 451  
 Amara · 308, 451  
 Amrani · 165, 451  
 Anderson · 26, 112, 171, 322, 451  
 Anstett · 15, 24, 451, 457  
 Arène · 164, 451  
 Arnaud · 98, 117, 171, 175, 451, 461  
 Arvin-Berod · 99, 451  
 Aubouin · 286, 451  
 Augustin · 24, 117, 119, 152, 159, 163, 175, 221, 393, 451, 462  
 Augustini · 177, 234, 263, 318, 337, 411, 421, 459  
 Authier · 67, 451  
 Avenel · 55, 67, 73, 165, 211, 212, 214, 215, 218, 228, 312, 322, 401, 452  
 Avery · 21, 25, 71, 452

---

## B

Bachmann · 17, 82, 85, 108, 110, 112, 113, 115, 116, 133, 168, 170, 176, 178, 214, 216, 217, 247, 401, 444, 452  
 Bacqué · 359, 452  
 Bagla · 19, 452  
 Baguenard · 174, 452  
 Bailleau · 325, 452  
 Balandier · 24, 452  
 Baquet · 91, 99, 419, 421, 452  
 Bardin · 50, 452  
 Barou · 168, 452  
 Barron · 16, 463  
 Baslé · 42, 58, 232, 343, 346, 409, 421, 452

Baszanger · 16, 17, 452, 468  
 Bauer · 9, 313, 444, 452  
 Bayada · 415, 452  
 Bayeux · 21, 99, 119, 146, 152, 180, 428, 440, 452  
 Beaud · 31, 43, 82, 165, 168, 214, 246, 296, 451, 452  
 Becker · 19, 21, 23, 39, 43, 147, 164, 167, 222, 269, 380, 383, 406, 452, 453  
 Begag · 10, 453  
 Bellenger · 257, 297, 402, 453  
 Belot · 26, 63, 66, 76, 78, 79, 87, 88, 101, 122, 141, 142, 453  
 Bencivenga · 23, 468  
 Benhayoun · 169, 172, 453  
 Berlioz · 169, 376, 453  
 Berthelot · 19, 453  
 Berthier · 37, 453  
 Bertho · 75, 77, 84, 85, 88, 161, 169, 170, 173, 224, 453  
 Blanc · 79  
 Blanchet · 39, 51, 453  
 Bodin · 4, 11, 14, 24, 156, 219, 243, 270, 311, 329, 374, 377, 387, 392, 453, 459, 466, 467  
 Bodineau · 173, 453  
 Body-Gendrot · 9, 165, 174, 216, 217, 218, 255, 284, 453  
 Boisson · 212, 213, 214, 216, 308, 443, 453  
 Bonelli · 214, 453  
 Bonello · 218, 453  
 Bonnemaïson · 172, 453  
 Bordes · 92, 366, 423, 453  
 Bouamama · 160, 454  
 Boucher · 55, 61, 73, 454, 463, 467  
 Boudjemai · 292, 454  
 Boudon · 23, 454  
 Bourdieu · 35, 40, 41, 44, 48, 50, 67, 68, 73, 163, 167, 454, 456, 477  
 Bourg · 179, 454  
 Bourgeois · 25, 32, 43, 422, 454  
 Bouveau · 437, 454  
 Bouvier · 423, 454

Bouzar · 302, 346, 431, 438, 441, 454  
Boyer · 68, 211, 454  
Bozon · 23, 454  
Braudel · 21, 454  
Bredin · 220, 268, 269, 271, 454  
Bretin · 90, 99, 454  
Brevan · 176, 454  
Brohm · 14, 454  
Bromberger · 14, 455  
Bron · 61, 75, 83, 85, 170, 217, 455  
Bronner · 70, 71, 213, 439, 455, 470  
Brunati · 25, 145, 188, 207, 208, 209, 455  
Brunnquell · 38, 346, 351, 477  
Bui-Trong · 8, 229, 231, 284, 294, 307, 444, 455  
Burgess · 18, 357, 466  
Burles · 84, 455  
Butler · 75, 76, 77, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114,  
115, 116, 140, 455

---

**C**

Caciagli · 350, 455  
Callède · 19, 22, 24, 53, 57, 77, 85, 90, 92, 93, 94, 96, 99,  
100, 118, 147, 156, 157, 158, 178, 219, 222, 451, 455,  
461  
Calvino · 67, 455  
Camy · 19, 451, 456, 461  
Caplow · 28, 30, 41, 455  
Castanier · 177, 455  
Castel · 212, 455  
Castera · 455  
Céfal · 31, 455  
Cesari · 302, 309, 455  
Chalastacz · 101, 455  
Chaline · 8, 255, 455  
Champagne · 71, 456  
Chantelat · 19, 238, 241, 272, 375, 400, 456  
Charrier · 4, 14, 15, 24, 25, 157, 175, 178, 180, 245, 247,  
293, 314, 316, 317, 319, 322, 323, 326, 374, 416, 417,  
419, 420, 427, 428, 436, 456, 458, 469  
Charrière · 456  
Chauchat · 46, 456

Chédiac · 361, 456  
Chenu · 140, 456  
Chevalier · 82, 171, 173, 219, 456, 457  
Chifflet · 92, 93, 100, 116, 118, 119, 219, 457, 460  
Chobeaux · 118, 268, 457  
Cicchelli · 9, 457  
Clément · 15, 23, 137, 162, 183, 207, 254, 280, 326, 414,  
419, 457, 464  
Collombet · 212, 213, 214, 216, 308, 443, 453  
Combeau-Mari · 117, 118, 457  
Corbin · 17, 457  
Costa-Lacoux · 85, 86, 87, 114, 129, 130, 131, 161, 166,  
181, 191, 199, 302, 457  
Cousin · 82, 457  
Croizet · 380, 457  
Crozier · 18, 19, 48, 301, 415, 457  
Cubero · 60, 109, 110, 111, 114, 115, 116, 168, 219, 270,  
457

---

**D**

Dané · 19, 22, 53, 57, 77, 90, 92, 93, 94, 96, 118, 147,  
156, 157, 219, 222, 455  
De Gaulejac · 334, 457  
De La Pradelle · 32, 457  
De Maillard · 71, 457  
De Singly · 423, 458  
Debarbieux · 14, 57, 156, 231, 437, 453, 458  
Defrance · 181, 457, 458  
Degois · 26, 225, 234, 275, 283, 458  
Delacour · 25, 238, 245, 458  
Delannoy · 286, 451  
Delarue · 218, 416, 458, 470  
Delétang · 90, 98, 99, 458  
Della Giustina · 25, 186, 230, 231, 330, 458  
Déloye · 15, 458  
Deltombe · 25, 302, 309, 345, 346, 348, 351, 458  
Demazière · 16, 17, 18, 40, 51, 52, 69, 458  
Demiaty · 82, 458  
Denjean · 359, 452  
Depoux · 455  
Dervaux · 440, 458



Devereux · 40, 458  
Deydier · 433, 458  
Dhoquois · 26, 458  
Donnard · 342, 458  
Donzelot · 82, 116, 174, 217, 363, 458  
Dramé · 25, 132, 459  
Dubar · 16, 17, 18, 40, 51, 52, 69, 458  
Dubedout · 26, 171, 172, 459  
Dubet · 18, 73, 82, 84, 116, 160, 162, 167, 168, 177, 195,  
211, 212, 214, 215, 216, 239, 283, 309, 312, 438, 439,  
444, 459  
Dubouchet · 176, 177, 178, 216, 233, 454, 456, 458, 459  
Duchesne · 442, 459  
Duneier · 40, 459  
Dunning · 24, 460  
Dupuis · 22, 95, 243, 429, 440, 452, 459  
Duret · 11, 15, 24, 26, 160, 177, 191, 220, 234, 245, 252,  
255, 262, 263, 264, 269, 270, 312, 317, 318, 337, 340,  
405, 411, 421, 443, 459  
Durkheim · 8, 15, 21, 68, 69, 459  
Duthu · 348, 353, 459

---

**E**

Ehrenberg · 99, 459  
El Houssaine · 272, 406, 430, 459  
Elias · 21, 22, 23, 24, 166, 167, 190, 194, 212, 222, 366,  
380, 460, 470  
Epstein · 359, 460  
Erikson · 165, 460  
Escaffre · 377, 460  
Estèbe · 170, 173, 217, 458, 460  
Etienne · 19, 76, 196, 460

---

**F**

Falcoz · 15, 116, 118, 119, 456, 460, 464  
Faure · 14, 460  
Fisher · 258, 297, 460  
Fize · 163, 271, 312, 414, 460  
Fodimbi · 19, 456

Fourcaut · 67, 74, 81, 82, 83, 84, 109, 110, 460, 464, 465,  
466, 467  
Frégosi · 349, 353, 460  
Fridenson · 86, 460  
Friedberg · 18, 19, 48, 57, 301, 320, 338, 341, 415, 457,  
460

---

**G**

Galland · 163, 164, 457, 460, 462  
Garnier · 434, 460  
Garrabos · 24, 467  
Gaspard · 308, 460  
Gasparini · 14, 15, 152, 175, 179, 180, 221, 273, 324,  
372, 376, 423, 460  
Gastaut · 92, 99, 102, 153, 156, 205, 333, 461  
Gaultier · 62, 64, 359, 461  
Gauthier · 163, 461  
Geertz · 33, 461  
Geisser · 350, 461  
Gladieu · 183, 186, 188, 189, 461  
Glaser · 16, 17, 18, 461  
Godart · 273, 461  
Goffman · 18, 19, 39, 40, 43, 45, 46, 48, 49, 164, 165,  
341, 439, 461  
Gosselin · 342, 458  
Gotman · 51, 453  
Goujon · 400, 461  
Gounot · 91, 98, 461  
Grafmeyer · 214, 442, 461  
Grandin-Degois · 466  
Gras · 24, 461  
Greimas · 52, 461  
Grémion · 25, 186, 230, 231, 330, 458  
Grémy · 284, 286, 451, 461  
Guénif-Souilamas · 309, 461  
Guillemette · 17, 461  
Guillerm · 26, 95, 96, 103, 461  
Guimier · 99, 100

---

## H

Habermas · 16, 50, 462  
Hage · 206, 462  
Hassid · 9, 462  
Haut · 9, 462  
Héas · 11, 15, 329, 453  
Henry · 50, 92, 121, 333, 462  
Hérault · 211, 462  
Hériard-Dubreuil · 10, 462  
Herrou · 165, 453  
Hervo · 131, 132, 462  
Hoggart · 215, 462  
Hope · 9, 462  
Hopquin · 432, 470  
Huet · 161, 462

---

## I

Ion · 163, 175, 462

---

## J

Jaillet · 25, 26, 115, 171, 174, 216, 219, 462  
Javeau · 15, 31, 462  
Jazouli · 18, 25, 116, 168, 209, 210, 217, 288, 305, 306,  
459, 462  
Jobard · 82, 462  
Jourdan · 24, 175, 178, 427, 428, 436, 456  
Julliard · 177, 462

---

## K

Kaes · 110, 111, 112, 462  
Kateb · 302, 462  
Kelling · 365, 470  
Kepel · 82, 302, 347, 349, 350, 462  
Khosrokhavar · 308, 460  
Kinget · 43, 463  
Kirszbaum · 177, 359, 460, 463  
Knobé · 14, 423, 460

Koebel · 15, 456, 460, 464  
Kokoreff · 9, 16, 27, 34, 36, 55, 56, 61, 67, 70, 73, 74, 75,  
81, 89, 107, 160, 163, 164, 165, 169, 211, 221, 222,  
228, 284, 378, 414, 439, 441, 442, 444, 445, 463  
Kssis · 441, 463

---

## L

Labadie · 60, 463  
Labbé · 417, 454, 463  
Lacan · 48, 463  
Lacoste · 110, 463  
Lagrange · 9, 10, 170, 213, 285, 443, 462, 463  
Lahouri · 350, 463  
Lanfranchi · 100, 463  
Lapeyronnie · 18, 68, 71, 84, 116, 162, 165, 167, 168,  
172, 176, 177, 211, 212, 213, 214, 283, 287, 309, 326,  
443, 445, 452, 454, 455, 459, 462, 463, 465  
Laplantine · 31, 32, 39, 40, 463  
Latour · 48, 463  
Lavigne · 26, 78, 83, 88, 89, 101, 102, 122, 123, 135, 150,  
184, 463  
Lazzeri · 169, 172, 453  
Le Berre · 25, 181, 464  
Le Goaziou · 10, 458, 465  
Le Goff · 466  
Le Guennec · 82, 85, 108, 110, 111, 112, 113, 115, 116,  
133, 165, 168, 170, 176, 178, 214, 216, 217, 247, 401,  
444, 445, 452, 453  
Le Guirriec · 312, 464  
Le Yondre · 11, 453  
Legras · 15, 162, 254, 464  
Leighton · 312, 401, 442, 470  
Lemert · 164, 464  
Lepoutre · 25, 31, 34, 44, 68, 287, 379, 464  
Leroyer · 79, 453  
Leveau-Fernandez · 74, 81, 82, 83, 464  
Lévy · 174, 367, 455, 464  
Leyens · 380, 457  
Lipsky · 242, 464  
Lochard · 61, 68, 211, 454, 464  
Loncle-Moriceau · 23, 256, 464

Loret · 251, 464

---

**M**

Mandouze · 376, 377, 464

Martel · 225, 464

Marx · 21, 464

Masclat · 41, 45, 84, 464

Massiah · 10, 165, 464

Massignon · 309, 464

Mauger · 9, 41, 243, 464

Maurin · 88, 464

Mauroy · 427, 465

Mauss · 24, 31, 32, 33, 465

Mc Kay · 362, 468

Mc Kenzie · 357, 466

Mc Kersie · 258, 402, 470

Mengin · 110, 111, 112, 113, 115, 465

Mény · 22, 169, 465

Meriman · 60, 61, 74, 75, 76, 77, 78, 82, 166, 465

Merle · 118, 119, 465

Merlin · 60, 213, 434, 465

Merrien · 169, 465

Merton · 18, 21, 380, 465

Mésini · 442, 465

Meuriot · 166, 465

Meynaud · 91, 98, 465

Milza · 86, 465

Misset · 457

Mohammed · 243, 245, 271, 325, 465

Monneret · 179, 258, 465

Monnier · 161, 462

Morin · 21, 48, 57, 232, 285, 465

Moscovici · 50, 462

Moulende · 25, 465

Mucchielli · 9, 10, 243, 245, 271, 283, 325, 352, 458, 465,  
471

Muller · 22, 57, 169, 300, 301, 465, 468

---

**N**

Nicolas · 242

Nicole-Drancourt · 164, 466

Noiriel · 77, 81, 85, 86, 87, 116, 130, 161, 186, 466

Noisette · 75, 76, 77, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114,  
115, 116, 140, 455

Nys · 179, 454

---

**O**

Oberti · 10, 462, 463

Olivier De Sardan · 32, 33, 35, 37, 39, 40, 43, 466

Ollier · 91, 92, 98, 466

---

**P**

Pain · 26, 171, 274, 275, 279, 280, 281, 282, 283, 466

Paquot · 179, 357, 466

Pareto · 47, 163, 466

Park · 18, 74, 357, 466

Passeron · 53, 462, 466

Paugam · 22, 41, 194, 212, 380, 466

Paul · 156, 374, 466

Pedrazzini · 10, 69, 367, 466

Peignault · 458, 466

Pennetier · 25, 120, 394, 466

Perrot · 82, 457, 466

Petonnet · 215, 466

Philippe · 14, 44, 69, 453, 456, 466, 467

Pialoux · 82, 168, 246, 296, 452

Picard · 471

Pierrat · 444, 471

Pierret · 82, 163, 467

Pigeassou · 24, 467

Pinçon · 215, 467

Pinçon-Charlot · 215, 467

Pociello · 11, 180, 457, 467

Pouchelle · 113, 114, 165, 167, 467

Poux · 440, 477

Pressman · 22, 467

Préteceille · 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 467

Prost · 40, 84, 464, 467

---

**Q**

Quivy · 17, 44, 467

---

**R**

Rab · 87, 93, 467

Ragi · 394, 467

Ramonet · 61, 467

Raufer · 9, 452

Rémy · 179, 393, 467

Renevot · 444, 467

Riard · 166, 467

Ricœur · 17, 467

Robène · 11, 14, 329, 453

Roché · 10, 14, 243, 245, 269, 272, 365, 423, 442, 457,  
467

Rocher · 24, 467

Rochex · 437, 454

Rogers · 43, 463

Rotival · 108, 467

Rouilleau-Berger · 164, 465, 466

Rouzeau · 62, 64, 359, 461

Ruprich-Robert · 23, 468

---

**S**

Sachs · 15, 451, 457

Sagot-Duvauroux · 10, 468

Sauvadet · 25, 163, 164, 165, 168, 243, 379, 445, 468

Sauvayre · 140, 189, 190, 428, 439, 468

Schehr · 164, 468

Schwartz · 162, 165, 172, 175, 220, 468

Scotson · 22, 23, 166, 167, 190, 194, 212, 222, 366, 380,  
460, 470

Segalen · 120, 194, 468

Serhane · 309, 468

Sfez · 342, 458

Shaw · 362, 468

Simmel · 19, 245, 284, 439, 468

Skogan · 365, 468

Soullez · 9, 452

Stébé · 23, 67, 112, 114, 160, 213, 357, 468

Stefanelli · 367, 468

Steinauer · 16, 463

Stéphan · 63, 66, 120, 121, 468

Strauss · 16, 17, 18, 19, 20, 108, 258, 259, 297, 452, 457,  
461, 468

Suaud · 14, 460

Subra · 58, 84, 85, 161, 167, 195, 211, 224, 342, 348,  
349, 409, 468

---

**T**

Tafferant · 443, 468

Temime · 85, 86, 87, 114, 129, 130, 131, 161, 166, 181,  
191, 199, 302, 457

Terret · 427, 458, 468

Tétard · 29, 468

Thévenot · 163, 468

Thoenig · 22, 169, 416, 419, 465, 468, 469

Thomas · 362, 469

Thrasher · 67, 469

Tiberghien · 100, 469

Tirnesien · 302, 305, 309, 345, 347, 348, 351, 469

Tissot · 212, 214, 217, 469

Tollet · 25, 273, 294, 469

Touraine · 85, 86, 87, 160, 161, 162, 167, 214, 455, 469,  
471

Travert · 30, 245, 251, 469

Truong · 25, 27, 232, 234, 469

---

**U**

Ury · 258, 297, 460

---

**V**

Vallet · 361, 362, 363, 364, 469

Van Campenhoudt · 17, 44, 467

Van Zanten · 41, 466

Vanoni · 140, 189, 190, 428, 439, 468

Vassort · 14, 469  
Vaugrand · 14, 469  
Verpeaux · 173, 453  
Verrecchia · 25, 231, 235, 236, 237, 238, 444, 469  
Vidaillet · 20, 247, 469  
Vidalenc · 257, 259, 297, 384, 402, 469  
Vieillard-Baron · 26, 55, 60, 61, 75, 76, 82, 107, 108, 109,  
110, 111, 112, 113, 114, 129, 162, 166, 171, 212, 213,  
214, 322, 451, 469  
Vieille-Marchiset · 14, 15, 24, 152, 175, 179, 180, 220,  
273, 324, 372, 376, 456, 460, 469  
Viet-Depaule · 25, 120, 394, 466  
Villechaise-Dupont · 41, 49, 212, 333, 470  
Vulbeau · 55, 61, 73, 451, 454, 460, 463, 464, 467, 468

---

**W**

Wacquant · 24, 31, 40, 212, 213, 214, 470  
Walton · 258, 402, 470  
Weber · 31, 43, 242, 265, 296, 339, 410, 412, 429, 452,  
470

Wellman · 312, 442, 470  
Wieviorka · 67, 160, 166, 210, 211, 292, 304, 328, 380,  
429, 431, 470  
Wildavsky · 22, 467  
Wilson · 365, 470  
Wyvekens · 67, 470

---

**X**

Xydias · 23, 457

---

**Z**

Zanna · 312, 464  
Zarka · 302, 308, 451, 455, 461, 462, 463, 464, 468, 470  
Zemouri · 26, 350, 461  
Zendjebil · 377, 460  
Znanięcki · 362, 469  
Zouari · 243, 470

# Index des concepts

---

## A

acteur · 6, 10, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 67, 68, 86, 125, 156, 165, 172, 174, 177, 178, 179, 203, 212, 216, 220, 227, 230, 232, 233, 234, 239, 240, ㄷ 243, 245, 246, 250, 255, 260, 277, 282, 285, 289, 291, 292, 293, 296, 297, 298, 300, 301, 303, 304, 306, 307, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 321, 323, 330, 333, 337, 338, 341, 343, 351, 352, 378, 382, 400, 403, 409, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 425, 427, 431, 438, 453, 457, 458, 487

association · 14, 25, 38, 39, 53, 80, 99, 102, 103, 104, 112, 157, 158, 169, 185, 206, 207, 209, 211, 220, 230, 231, 235, 238, 239, 240, 252, 257, 258, 259, 275, 283, 288, 289, 297, 303, 304, 327, 330, 331, 333, 335, 336, 344, 345, 346, 350, 351, 353, 355, 368, 389, 393, 397, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 429, 432, 434, 435, 446, 450, 451, 463, 467, 469

autonomie · 19, 25, 88, 142, 143, 157, 163, 174, 241, 257, 328, 404

aversion · 284

---

## B

banlieue · 6, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 25, 26, 27, 34, 41, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 106, 107, 110, 111, 115, 116, 119, 120, 131, 132, 140, 149, ㄷ 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 173, 175, 179, 181, 190, 191, 193, 194, 195, 201, 203, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 228, 231, 232, 233, 243, 245, 270, 272, 284, 295, 298, 301, 312, 324, 332, 337, 338, 339, 342, 348, 352, 361, 366, 379, 380, 401, 406, 409, 410, 411, 412, 414,

415, 416, 417, 419, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 430, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 452, 453, 454, 455, 457, 458, 459, 460, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 477, 487

---

## C

carnet ethnographique · 32, 33, 36, 40, 43, 45, 46, 47, 50, 69, 70, 72, 239, 244, 336, 352, 364, 375, 376, 379, 382, 383, 390, 400, 403, 407, 408

cheminot · 55, 82, 84, 87, 88, 89, 94, 95, 96, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 121, 122, 124, 126, 129, 130, 136, 139, 146, 147, 155, 182, 190, 197, 200, 201, 222, 304, 464, 485

communautaire · 16, 162, 252, 305, 312, 349, 418, 423, 428, 429, 430

conflit · 14, 15, 20, 21, 25, 28, 34, 38, 42, 49, 56, 57, 85, 86, 94, 98, 101, 118, 139, 140, 141, 162, 169, 183, 186, 189, 210, 211, 220, 223, 226, 228, 238, 239, 241, 242, 244, 245, 246, 251, 257, 258, 260, 268, 274, 282, 284, 287, 293, 295, 296, 297, 298, 299, ㄷ 304, 306, 310, 311, 314, 315, 339, 341, 342, 344, 351, 361, 364, 375, 380, 381, 382, 386, 388, 389, 390, 393, 396, 399, 402, 406, 412, 414, 415, 417, 418, 419, 421, 423, 433, 439, 451, 457, 462, 464, 468, 487

contre-feu · 11, 160, 252, 255, 297, 459

---

## D

délinquance · 19, 23, 27, 81, 112, 116, 170, 172, 176, 177, 178, 192, 193, 195, 196, 197, 201, 202, 208, 210, 212, 219, 220, 223, 224, 242, 250, 261, 266, 274, 275, 276, 284, 285, 287, 291, 323, 327, 328, 329, 362, 366, 369, 375, 387, 416, 417, 422, 423, 453, 457, 463, 467, 470

Démarche Image · 276, 277, 279, 280, 282, 288, 291, 293, 353

dialogue · 188, 210, 247, 249, 254, 255, 257, 258, 260,  
279, 282, 285, 286, 287, 293, 296, 297, 298, 313, 314,  
326, 345, 346, 359, 380, 388, 399, 402, 409, 419  
drogue · 67, 225, 237, 263, 273, 276, 277, 295, 313, 422,  
442, 444

---

## E

échantillon · 14, 440  
émeute · 8, 9, 10, 11, 15, 25, 26, 27, 28, 36, 49, 86, 160,  
162, 170, 173, 175, 176, 180, 210, 211, 214, 218, 219,  
220, 221, 223, 226, 228, 229, 231, 233, 239, 246, 247,  
249, 255, 264, 265, 267, 268, 270, 274, 275, 281, 282,  
283, 284, 285, 287, 294, 296, 299, 323, 324, 331, 366,  
388, 401, 423, 444, 452, 457, 458, 460, 462, 463, 464,  
465, 467, 471  
enjeu · 6, 10, 13, 16, 93, 122, 126, 153, 210, 233, 296,  
298, 301, 303, 310, 314, 327, 330, 337, 339, 345, 410,  
423, 424, 425, 426  
entre soi · 212, 326, 429  
entretien · 17, 25, 28, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41,  
42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 182, 183,  
235, 237, 238, 240, 255, 263, 271, 276, 277, 346, 363,  
366, 377, 382, 384, 401, 426, 432, 436, 453, 458, 487  
étiquetage · 21, 67, 68, 414  
étiquette · 264, 348, 353

---

## G

galère · 56, 162, 165, 239, 276, 305, 372, 454, 459  
ghetto · 15, 56, 61, 67, 165, 181, 185, 192, 193, 194, 196,  
197, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 218, 223, 224, 225,  
265, 270, 277, 293, 343, 347, 351, 352, 410, 441, 443,  
445, 453, 455, 463, 467, 469, 470  
grand frère · 242, 252, 253, 301, 314, 317, 318, 319, 320,  
334, 339, 340, 378, 379, 380, 384, 405, 412, 443  
guerre · 9, 10, 83, 87, 91, 95, 97, 100, 101, 102, 104, 109,  
112, 122, 124, 131, 150, 161, 193, 194, 196, 208, 224,  
226, 228, 302, 310, 339, 340, 375, 411, 418, 423, 424,  
427, 443, 462, 464, 468  
gymnase · 28, 34, 43, 95, 96, 106, 119, 146, 147, 148,  
149, 151, 152, 154, 155, 183, 201, 241, 242, 243, 244,

245, 247, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 257, 258, 259,  
260, 261, 263, 265, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276,  
278, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 294,  
296, 304, 307, 308, 310, 311, 313, 314, 315, 317, 318,  
324, 325, 326, 338, 355, 365, 369, 370, 371, 375, 382,  
383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 392, 398, 399,  
401, 403, 412, 418, 423, 432, 433, 475

---

## I

identité · 22, 32, 33, 42, 46, 60, 62, 63, 64, 68, 72, 77, 88,  
90, 98, 99, 106, 151, 159, 166, 170, 186, 194, 215,  
224, 238, 264, 287, 293, 308, 312, 379, 386, 423, 426,  
427, 429, 430, 439, 442, 456, 457, 461, 462, 468, 485  
inégalité · 27, 87, 179, 191, 213, 217, 229, 358, 422, 435  
insertion · 11, 13, 23, 40, 73, 160, 162, 165, 170, 171,  
172, 173, 174, 175, 177, 178, 180, 197, 204, 205, 208,  
216, 220, 225, 237, 238, 256, 262, 263, 264, 273, 278,  
293, 301, 310, 314, 316, 317, 327, 331, 339, 408, 421,  
451, 454, 456, 457, 458, 459, 460, 464, 466, 467, 468  
intégration · 11, 13, 14, 32, 41, 159, 178, 191, 194, 204,  
205, 220, 258, 262, 267, 309, 313, 332, 344, 345, 397,  
421, 428, 432, 436, 462, 467  
interaction · 19, 20, 21, 23, 32, 39, 40, 46, 49, 53, 164,  
247, 258, 287, 338, 381, 384, 439, 461  
Interactionnisme Symbolique · 19, 30, 449  
islam · 295, 302, 305, 308, 309, 337, 345, 346, 348, 349,  
351, 352, 353, 431, 433, 438, 451, 454, 455, 458, 460,  
461, 462, 463, 464, 468, 470, 476

---

## J

jeunes · 8, 9, 10, 11, 12, 14, 17, 22, 23, 25, 27, 33, 34, 35,  
38, 44, 45, 46, 57, 67, 68, 70, 71, 81, 82, 92, 96, 100,  
101, 102, 113, 117, 118, 131, 153, 156, 160, 161, 162,  
163, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 175,  
176, 177, 178, 179, 180, 190, 193, 194, 195, 197, 198,  
199, 200, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 212, 215, 216,  
218, 219, 220, 225, 226, 228, 231, 232, 233, 234, 235,  
236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246,  
247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,  
258, 259, 260, 261, 262, 263, 265, 266, 267, 268, 269,

270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280,  
281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 292,  
293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 302, 303, 304, 305,  
306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317,  
318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328,  
330, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 340, 341,  
342, 343, 345, 348, 355, 359, 361, 363, 365, 368, 372,  
373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383,  
384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394,  
395, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406,  
407, 408, 410, 411, 412, 414, 415, 417, 418, 419, 420,  
421, 423, 424, 426, 427, 431, 432, 433, 434, 436, 437,  
438, 439, 441, 443, 444, 452, 454, 455, 456, 459, 460,  
461, 462, 464, 465, 466, 467, 468, 470, 475

jeunesse · 12, 14, 42, 43, 55, 61, 73, 77, 79, 89, 90, 91,  
92, 97, 104, 117, 146, 148, 162, 163, 164, 175, 190,  
195, 203, 207, 208, 209, 220, 221, 225, 226, 231, 233,  
235, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 246, 247, 248, 249,  
250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 260, 263, 264, 265,  
266, 267, 268, 269, 271, 272, 274, 277, 278, 282, 283,  
285, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 295, 296, 298, 299,  
303, 304, 311, 317, 318, 320, 321, 332, 337, 338, 340,  
354, 366, 368, 373, 378, 380, 384, 385, 386, 392, 393,  
403, 411, 412, 414, 423, 437, 451, 452, 454, 456, 460,  
463, 464, 467, 468, 469

---

**L**

laïcité · 38, 209, 230, 308, 309, 331, 337, 347, 352, 353,  
354, 367, 431, 432, 454, 459, 460

lien social · 80, 160, 162, 175, 179, 226, 232, 245, 254,  
255, 261, 266, 269, 272, 273, 285, 287, 293, 296, 297,  
299, 314, 325, 328, 340, 343, 359, 364, 365, 366, 367,  
368, 370, 372, 373, 378, 381, 402, 410, 411, 412, 415,  
419, 421, 423, 439, 441, 442, 443, 454

local · 3, 6, 10, 11, 18, 22, 23, 28, 41, 53, 54, 55, 56, 57,  
58, 73, 74, 77, 80, 84, 87, 92, 93, 94, 95, 103, 104,  
105, 119, 120, 124, 125, 129, 131, 132, 133, 134, 135,  
145, 146, 147, 149, 150, 151, 155, 157, 158, 159, 162,  
173, 178, 180, 183, 186, 187, 188, 195, 197, 200, 201,  
202, 203, 204, 209, 210, 217, 219, 221, 223, 226, 228,  
232, 234, 238, 245, 263, 265, 270, 271, 282, 284, 289,

291, 296, 299, 300, 301, 305, 308, 312, 314, 317, 323,  
329, 331, 332, 333, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 347,  
349, 350, 351, 357, 369, 386, 388, 390, 392, 393, 394,  
397, 399, 400, 402, 404, 409, 410, 411, 412, 415, 416,  
418, 421, 422, 425, 428, 430, 431, 433, 444, 457, 467,  
487

---

**M**

modélisation · 56, 274, 342, 416

monographie · 18, 21, 22, 23, 28, 53, 83, 113, 222

musulman · 33, 44, 47, 58, 63, 210, 295, 300, 302, 303,  
304, 305, 307, 308, 309, 337, 343, 344, 345, 346, 347,  
348, 349, 350, 351, 352, 353, 356, 409, 415, 430, 431,  
432, 438, 441, 454, 460, 462, 475

---

**N**

négociation · 20, 257, 258, 259, 279, 297, 298, 317, 338,  
402, 423, 436, 452, 453, 460, 468

---

**O**

outsiders · 167, 194, 212

---

**P**

politique · 3, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 21, 22, 23, 25,  
26, 28, 29, 30, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 43, 46, 53, 54,  
55, 56, 57, 58, 61, 62, 67, 72, 73, 75, 76, 77, 81, 82,  
84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98,  
99, 100, 101, 102, 103, 105, 108, 109, 110, 111, 112,  
115, 116, 117, 118, 119, 122, 126, 127, 129, 131, 132,  
133, 134, 135, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 148, 149,  
150, 152, 153, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 165, 166,  
169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180,  
181, 187, 188, 189, 190, 198, 199, 200, 201, 203, 204,  
205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 214, 215, 216, 217,  
218, 219, 220, 221, 222, 224, 226, 227, 228, 229, 230,  
231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 243,  
245, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 256, 257, 259, 260,



263, 264, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274,  
 276, 282, 287, 288, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298,  
 299, 300, 301, 302, 303, 305, 310, 312, 313, 314, 315,  
 317, 318, 319, 320, 321, 324, 326, 327, 329, 330, 331,  
 333, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344,  
 345, 346, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356,  
 357, 360, 362, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372,  
 374, 375, 376, 377, 378, 381, 385, 386, 387, 388, 389,  
 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 398, 399, 400, 401,  
 402, 404, 405, 406, 409, 410, 411, 412, 414, 415, 416,  
 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427,  
 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 437, 440, 442, 445,  
 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461,  
 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 476, 487  
 politique publique · 6, 22, 56, 57, 58, 85, 93, 169, 217,  
 227, 232, 233, 250, 300, 301, 338, 341, 342, 414, 415,  
 416, 417, 418, 419, 420, 421, 423, 452  
 politique sportive · 22, 23, 28, 36, 37, 38, 43, 56, 77, 91,  
 95, 99, 100, 105, 146, 147, 152, 156, 179, 180, 198,  
 200, 202, 205, 210, 219, 221, 238, 250, 252, 257, 272,  
 293, 295, 312, 314, 317, 326, 330, 331, 333, 335, 341,  
 369, 370, 371, 372, 374, 376, 378, 381, 385, 393, 394,  
 395, 396, 398, 399, 402, 404, 405, 409, 411, 412, 417,  
 418, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 431, 433  
 pouvoir · 6, 10, 15, 20, 34, 38, 41, 50, 53, 54, 56, 57, 67,  
 77, 85, 86, 99, 103, 130, 133, 134, 141, 143, 156, 157,  
 167, 170, 171, 173, 179, 184, 186, 189, 194, 198, 199,  
 207, 213, 223, 226, 230, 235, 238, 241, 242, 243, 255,  
 256, 262, 267, 270, 272, 278, 291, 294, 298, 300, 301,  
 304, 305, 310, 311, 319, 320, 321, 333, 336, 342, 343,  
 344, 348, 349, 352, 359, 365, 371, 377, 383, 388, 396,  
 397, 403, 405, 411, 414, 415, 417, 420, 421, 422, 423,  
 434, 460, 487  
 préconisation · 6, 413, 416, 421, 433, 445, 487  
 prévention · 3, 6, 13, 16, 23, 29, 34, 53, 54, 56, 57, 58,  
 172, 175, 176, 177, 178, 201, 203, 206, 207, 208, 210,  
 216, 220, 221, 226, 227, 232, 233, 235, 240, 250, 254,  
 261, 270, 271, 272, 274, 275, 277, 282, 283, 285, 287,  
 288, 291, 292, 293, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 310,  
 320, 322, 323, 326, 327, 328, 329, 331, 334, 337, 338,  
 339, 340, 341, 342, 343, 344, 347, 350, 356, 357, 361,  
 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 372, 373, 374, 377,

378, 385, 386, 387, 388, 390, 391, 392, 393, 394, 396,  
 399, 400, 403, 404, 405, 409, 410, 411, 412, 414, 415,  
 416, 417, 418, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 427, 434,  
 435, 436, 438, 452, 453, 459, 469, 470, 487

prophétie autocréatrice · 21, 380

---

## Q

quartier · 9, 11, 12, 14, 15, 23, 25, 26, 27, 32, 35, 36, 37,  
 41, 46, 49, 54, 55, 56, 61, 62, 67, 69, 70, 71, 75, 76,  
 89, 98, 102, 112, 113, 115, 118, 120, 121, 122, 124,  
 125, 126, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 154, 155, 156,  
 159, 160, 162, 163, 164, 165, 168, 169, 170, 171, 173,  
 174, 175, 176, 177, 179, 181, 183, 184, 187, 191, 192,  
 196, 197, 204, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214,  
 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 226, 228,  
 229, 231, 234, 237, 238, 240, 244, 245, 246, 247, 251,  
 262, 263, 265, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275,  
 276, 277, 279, 280, 282, 283, 284, 286, 287, 288, 293,  
 294, 298, 299, 305, 307, 308, 310, 311, 312, 316, 317,  
 318, 319, 320, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 331, 332,  
 333, 334, 338, 340, 343, 344, 352, 354, 356, 358, 359,  
 361, 362, 364, 368, 369, 372, 373, 374, 375, 377, 379,  
 382, 398, 400, 401, 404, 406, 410, 411, 416, 417, 422,  
 423, 424, 437, 441, 442, 443, 444, 451, 452, 455, 457,  
 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 470,  
 485

---

## R

racisme · 14, 56, 160, 166, 167, 168, 169, 190, 191, 193,  
 194, 196, 197, 211, 222, 225, 244  
 règle · 13, 40, 60, 77, 148, 175, 185, 243, 245, 253, 258,  
 259, 262, 273, 276, 283, 290, 294, 296, 297, 318, 319,  
 328, 336, 340, 369, 379, 382, 383, 388, 400, 405, 406,  
 435, 436, 441, 459, 460  
 religion · 37, 47, 72, 164, 295, 302, 303, 305, 306, 307,  
 309, 345, 351, 352, 353, 430, 431, 432, 433, 438, 442,  
 470  
 renversement · 67, 189, 366, 380  
 résidentialisation · 357, 361, 362, 363, 364, 367, 369,  
 377, 410, 455, 456, 458, 469

rite · 32, 239, 311, 313, 382, 461, 464  
 rue · 30, 34, 43, 72, 79, 83, 120, 132, 146, 182, 240, 265,  
 273, 324, 328, 346, 365, 366, 367, 376, 381, 384, 386,  
 400, 401, 402, 433, 451, 453, 459, 460, 468

---

**S**

SNCF · 76, 95, 96, 102, 103, 105, 122, 124, 131, 146, 147,  
 182, 450  
 socialisation · 162, 245, 341, 397, 411, 412, 421, 429, 468  
 sport · 3, 6, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 24, 28, 35, 36,  
 37, 42, 45, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 63, 73, 77, 80, 81,  
 85, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101,  
 102, 103, 104, 105, 106, 113, 116, 117, 118, 119, 146,  
 148, 149, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 159, 160, 175,  
 178, 179, 180, 197, 198, 199, 201, 204, 205, 206, 208,  
 209, 210, 219, 220, 221, 223, 226, 227, 229, 232, 233,  
 235, 238, 239, 240, 242, 244, 247, 250, 251, 252, 253,  
 254, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265,  
 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 277, 284, 287,  
 288, 289, 290, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300,  
 301, 302, 303, 304, 306, 307, 310, 311, 312, 313, 314,  
 315, 316, 317, 319, 320, 321, 324, 326, 327, 328, 329,  
 330, 331, 333, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342,  
 343, 345, 347, 350, 352, 359, 363, 365, 366, 368, 369,  
 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380,  
 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 392,  
 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 403, 404, 406,  
 409, 410, 411, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420,  
 421, 422, 423, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 432, 433,  
 434, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 443, 451, 452, 453,  
 454, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 464, 466, 467,  
 469, 470, 476, 477, 487  
 stigmaté · 19, 67, 68, 164, 165, 287, 292, 379  
 stigmatisation · 60, 62, 67, 68, 71, 72, 80, 113, 114, 133,  
 144, 145, 163, 164, 177, 202, 204, 210, 211, 212, 214,  
 215, 216, 223, 225, 228, 230, 234, 264, 276, 282, 305,  
 346, 352, 357, 367, 407, 428, 431, 439, 441, 457, 461  
 stigmatisé · 9, 11, 27, 41, 54, 55, 68, 78, 89, 92, 160, 162,  
 164, 165, 193, 196, 211, 218, 222, 333, 341, 352, 380,  
 414, 427, 430, 439, 440

stratégie · 6, 12, 16, 20, 24, 28, 29, 35, 40, 56, 57, 92,  
 111, 116, 129, 176, 227, 232, 291, 298, 300, 301, 314,  
 320, 337, 343, 344, 348, 349, 353, 355, 356, 358, 369,  
 394, 401, 404, 409, 410, 411, 412, 414, 415, 422, 423,  
 424, 427, 428, 429, 431, 440, 454, 458, 467, 487  
 système · 10, 16, 20, 22, 27, 44, 84, 85, 86, 93, 94, 105,  
 119, 133, 147, 152, 157, 161, 180, 197, 198, 199, 200,  
 201, 206, 220, 230, 232, 234, 238, 243, 245, 246, 251,  
 257, 258, 288, 291, 297, 298, 306, 316, 319, 331, 339,  
 343, 359, 387, 393, 396, 398, 399, 412, 414, 418,  
 424, 425, 436, 437, 457

---

**T**

tactique · 22, 255, 349, 429  
 territoire · 8, 9, 12, 13, 15, 20, 21, 25, 36, 55, 56, 57, 58,  
 60, 61, 62, 64, 66, 74, 79, 80, 83, 88, 92, 101, 105,  
 106, 107, 111, 114, 117, 119, 121, 124, 129, 131, 137,  
 139, 140, 141, 142, 144, 146, 147, 149, 150, 151, 153,  
 155, 156, 159, 169, 170, 172, 175, 177, 178, 179,  
 181, 183, 187, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197,  
 198, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210,  
 211, 212, 214, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 226, 228,  
 229, 230, 231, 233, 246, 255, 262, 264, 265, 266, 270,  
 272, 273, 282, 291, 292, 294, 296, 298, 299, 300, 302,  
 305, 309, 310, 311, 312, 313, 323, 325, 327, 333, 335,  
 337, 338, 340, 341, 342, 344, 345, 347, 357, 361, 364,  
 366, 372, 375, 378, 379, 387, 388, 391, 399, 400, 409,  
 410, 411, 414, 415, 416, 417, 418, 422, 423, 424, 425,  
 427, 428, 429, 430, 434, 436, 438, 439, 440, 441, 442,  
 443, 444, 445, 452, 485, 487  
 Trappes · 3, 4, 5, 6, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 35,  
 37, 38, 42, 43, 47, 49, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61,  
 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 79,  
 80, 81, 82, 83, 87, 88, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 101, 102,  
 103, 104, 105, 106, 107, 120, 121, 122, 123, 124, 125,  
 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136,  
 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147,  
 148, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159,  
 160, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190,  
 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201,  
 203, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 221, 222, 223,

224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234,  
235, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 245, 246, 247, 248,  
249, 250, 252, 254, 255, 256, 257, 260, 263, 264, 267,  
268, 271, 273, 274, 275, 277, 279, 280, 281, 282, 283,  
284, 286, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 298, 302, 303,  
304, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 315, 320,  
321, 322, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 334,  
335, 338, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 349,  
350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360,  
361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372,  
373, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 388, 390, 391,  
393, 394, 395, 396, 397, 400, 401, 402, 404, 406, 408,  
409, 410, 411, 414, 416, 418, 419, 420, 421, 422, 423,  
424, 425, 426, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436,  
438, 439, 441, 442, 443, 444, 446, 447, 448, 450, 451,  
453, 455, 456, 458, 459, 461, 462, 463, 464, 465, 466,  
467, 469, 470, 471, 475, 476, 477, 485, 487

---

**U**

urbanisme · 58, 114, 115, 116, 120, 121, 126, 142, 159,  
196, 224, 332, 345, 346, 348, 356, 357, 363, 367, 373,  
399, 410, 415, 435, 440, 471, 485

---

**V**

vidéosurveillance · 387  
Ville Nouvelle · 29, 64, 65, 66, 138, 139, 140, 141, 142,  
143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 182,  
186, 188, 189, 190, 193, 200, 204, 209, 223, 229, 231,  
237, 260, 303, 342, 345, 347, 396, 427, 468, 485  
violence · 6, 8, 9, 10, 11, 14, 57, 67, 70, 72, 82, 160, 168,  
170, 175, 181, 191, 195, 196, 202, 212, 231, 232, 233,  
234, 235, 239, 242, 244, 245, 248, 249, 250, 252, 255,  
257, 264, 270, 274, 275, 276, 281, 282, 284, 289, 292,  
295, 296, 297, 298, 300, 301, 304, 310, 324, 337, 338,  
339, 347, 379, 401, 412, 414, 417, 419, 423, 437, 443,  
444, 452, 453, 457, 459, 460, 466, 467, 471, 487

# Table des illustrations

## Cartes

<i>Carte 1 : Région Île-de-France – Ville de Trappes.....</i>	<i>64</i>
<i>Carte 2 : Le chômage en Île-de-France et à Trappes.....</i>	<i>65</i>
<i>Carte 3 : La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Trappes.....</i>	<i>65</i>
<i>Carte 4 : Les quartiers cheminots de Trappes – Un habitat constitué uniquement de maisons individuelles.....</i>	<i>122</i>
<i>Carte 5 : Trappes et ses « plaies urbaines » – La RN 10 et la gare de triage.....</i>	<i>123</i>
<i>Carte 6 : Trappes et son nouvel urbanisme – Les barres d'immeubles.....</i>	<i>126</i>
<i>Carte 7 : Trappes et son quartier des Merisiers – Une ville dans la ville pour les ouvriers immigrés.....</i>	<i>136</i>
<i>Carte 8 : Trappes et ses nouveaux quartiers – L'exemple du quartier SPV.....</i>	<i>137</i>
<i>Carte 9 : La « Nouvelle Ville » de Trappes – Une urbanisation mixte.....</i>	<i>138</i>
<i>Carte 10 : Trappes et son territoire morcelé.....</i>	<i>139</i>
<i>Carte 11 : Trappes et ses équipements sportifs vieillissants.....</i>	<i>154</i>

## Tableau

<i>Tableau 1 : Carte d'identité - Trappes.....</i>	<i>63</i>
--	-----------

## Graphique

<i>Graphique 1 : Évolution de la démographie – Trappes.....</i>	<i>66</i>
<i>Graphique 2 : Démographie 1990 - Trappes.....</i>	<i>236</i>

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>4</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE INTRODUCTIVE.....</b>	<b>7</b>
1. D'un intérêt particulier à une problématisation sociologique .....	8
1.1 Les émeutes urbaines : genèse de la recherche .....	8
1.2 Le sport : une solution miracle pour les banlieues ? .....	11
2. Une approche théorique pluridisciplinaire .....	16
2.1 Le choix d'une démarche compréhensive et inductive .....	16
2.2 Le choix de l'interactionnisme symbolique .....	18
3. Portée de la monographie.....	22
3.1 L'intérêt monographique .....	22
3.2 Trappes : une opportunité à saisir.....	24
4. Réflexions méthodologiques.....	28
4.1 Les archives .....	29
4.2 L'observation .....	30
4.3 Le carnet ethnographique .....	32
4.4 L'entretien .....	34
4.4.1 Un échantillonnage par filiation.....	35
4.4.2 Un outil de communication .....	39
4.4.2.1 Les différents types d'entretiens.....	43
4.4.2.2 L'adaptabilité de l'entretien.....	45
4.4.2.3 Le contrôle de la vérité.....	47
4.5 L'analyse de contenu .....	50
5. Plan de travail.....	53
<b>PARTIE 1 - LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE DE LA BANLIEUE : ENTRE</b>	
<b>RÉALITÉS ET FAUSSES ÉVIDENCES (1850-1990). L'EXEMPLE DE TRAPPES .....</b>	<b>59</b>
<b>Introduction - La « banlieue » et ses fausses évidences.....</b>	<b>60</b>
1. La difficile définition du terme « banlieue » .....	60
2. Présentation de la ville de Trappes .....	62
3. Le danger des représentations collectives .....	67

<b>Chapitre 1 - Le processus de marginalisation de la banlieue (1840-1900) .....</b>	<b>74</b>
1. La genèse des banlieues .....	74
2. Trappes : d'un bourg agricole à une ville cheminote .....	78
<b>Chapitre 2 - La construction sociale et politique de la banlieue rouge (1880-1960) .....</b>	<b>81</b>
1. La ceinture noire ou le refuge de la délinquance .....	81
2. Le Parti Communiste Français (PCF) comme support de développement .....	83
2.1 Le mythe de la banlieue rouge .....	83
2.2 La classe ouvrière : entre solidarité et luttes syndicales .....	86
2.3 Trappes, le bastion rouge .....	87
3. Le sport comme moyen d'expansion de la classe ouvrière .....	90
3.1 Le sport ouvrier comme moyen de propagande pour le PCF .....	90
3.2 Le sport ouvrier à la genèse des premières politiques sportives .....	92
3.3 Trappes : mise en place d'un réseau associatif militant .....	94
4. L'après guerre (1945-1960) : (re)structuration du phénomène sportif .....	97
4.1 Réorganisation du sport ouvrier .....	97
4.2 Création et développement des Offices Municipaux des Sports (OMS) .....	99
4.3 Trappes : d'un sport cheminot à une organisation sportive communale .....	101
<b>Chapitre 3 - La construction des cités d'habitat social (1900-1980) .....</b>	<b>107</b>
1. L'origine du logement social .....	107
2. L'histoire des grands ensembles .....	109
2.1 L'époque des expérimentations .....	109
2.2 La période du « grand doute » .....	112
2.3 Le procès des grands ensembles .....	114
3. La construction des premiers équipements sportifs .....	116
4. Trappes : une construction urbaine active .....	120
4.1 De la cité ouvrière aux premiers logements sociaux .....	120
4.1.1 Les premiers projets de logements collectifs .....	120
4.1.2 La construction des HLM : un enjeu politique .....	122
4.1.3 Renouveler la population : une stratégie à double tranchant .....	129
4.2 La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines : un (dés)espoir pour Trappes ? .....	140
4.3 Structuration du monde sportif .....	145
4.3.1 Un développement massif des équipements sportifs .....	145
4.3.2 Un dynamisme associatif local .....	157
<b>Chapitre 4 - La crise des banlieues (1970- ...) .....</b>	<b>160</b>
1. Le déclin des banlieues rouges .....	160
2. Les jeunes des cités : une nouvelle classe dangereuse .....	163

3.	La montée d'une xénophobie envers les banlieues .....	166
4.	La territorialisation des politiques publiques comme solution aux problèmes .....	169
4.1	La création de la Politique de la Ville.....	170
4.2	Le sport comme solution de secours aux émeutes urbaines .....	175
4.3	Le sport comme nouvel outil pour la prévention locale.....	178
5.	Trappes : d'une banlieue rouge au « ghetto » ? .....	181
5.1	Une localité en crise .....	181
5.1.1	La crise du logement comme symbole des difficultés .....	182
5.1.2	Le PCF local au bord de la rupture .....	186
5.1.3	Trappes/SQY : d'une logique contestataire à un partage des pouvoirs.....	188
5.2	Trappes sous tension .....	190
5.2.1	Violence et insécurité urbaine .....	191
5.2.2	Racisme et délinquance juvénile .....	193
5.3	Un monde associatif en déliquescence ? .....	197
5.3.1	Un essoufflement du modèle sportif local.....	197
5.3.2	La genèse d'une politique de prévention par le sport .....	201
5.3.3	Un secteur culturel en expansion .....	206
	<b>Conclusion - Vers une ghettoïsation des banlieues françaises ? (1980-1990).....</b>	<b>211</b>
1.	Ghetto : une stigmatisation et un abus de langage .....	211
2.	La Politique de la Ville : une copie à revoir .....	216
3.	Le sport : une réponse dans l'urgence .....	219
4.	Trappes : le point à l'amorce des années 1990.....	222
 <b>PARTIE 2 - ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE PRÉVENTION PAR LE SPORT : ENTRE LUTTES D'ACTEURS ET STRATÉGIES POLITIQUES. L'EXEMPLE DE TRAPPES.....</b>		<b>227</b>
	<b>Introduction .....</b>	<b>228</b>
	<b>Chapitre 1 - La violence : genèse d'une politique publique de prévention. D'un enjeu social à un enjeu politique.....</b>	<b>233</b>
1.	Introduction .....	233
2.	La violence comme catalyseur d'une politique de prévention .....	235
2.1	L'auto-organisation : un modèle alternatif en réponse au modèle associatif traditionnel en crise.....	235
2.2	La violence : la « parole politique » de la jeunesse .....	239
2.3	Le dialogue : une solution politique dans l'urgence.....	247

3.	D'une politique sportive dite « traditionnelle » à une politique publique de prévention par le sport.....	250
3.1	Première étape : « le sport comme contre-feu à la violence » .....	252
3.2	Deuxième étape : le sport comme générateur de lien social .....	255
3.3	Troisième étape : le sport au cœur d'une réflexion politique locale .....	260
3.3.1	Une politique de proximité. L'exemple du secteur « Prévention par le sport » .....	260
3.3.2	Une politique éducative. L'exemple du refus des OPE .....	264
3.3.3	Une politique réfléchie et adaptée. L'exemple de l'utilisation des financements publics des J-Sports.....	268
4.	La modélisation d'une politique locale de prévention pour prévoir les conflits .....	274
4.1	Valoriser la jeunesse. Le collège comme lieu d'expérimentation .....	274
4.2	Anticiper les événements. L'émeute du commissariat comme illustration d'une politique volontariste.....	282
4.3	« Renverser le stigmate » ou l'application d'une pédagogie de la réussite .....	287
5.	Conclusion : le poids des phénomènes de violence dans la mise en place des politiques de prévention.....	295
<b>Chapitre 2 - Les transformations des politiques publiques locales de prévention : entre stratégies d'acteurs et enjeu de pouvoir .....</b>		
<b>300</b>		
1.	Introduction .....	300
2.	Le sport : un moyen pour lutter contre l'extrémisme musulman .....	302
3.	Territorialisation et professionnalisation de la politique de prévention par le sport : un enjeu stratégique et politique.....	310
3.1	Territorialisation du dispositif : la violence des jeunes à la genèse du projet.....	310
3.2	Recrutement des éducateurs : entre stratégies politiques et luttes d'influences .....	314
3.2.1	Les « grands frères » : entre insertion par le sport et stratégie électorale.....	314
3.2.2	Les éducateurs diplômés : entre professionnalisation de la prévention et stratégie de diversification .....	320
4.	Des solutions annexes de prévention par le sport : du succès à la polémique. Les exemples du CDJ et du duo Anelka/Debbouze .....	327
4.1	Sport et Police : un enjeu de médiation controversé.....	327
4.2	Sport et élite : un enjeu de communication contesté.....	330
5.	Conclusion : le poids du contexte local dans les stratégies politiques.....	337
<b>Chapitre 3 - Un nouveau contexte politique local synonyme de rupture dans la politique de prévention communale .....</b>		
<b>342</b>		
1.	Introduction .....	342
2.	Les musulmans et la question de la mosquée au cœur d'un conflit politique et d'une stratégie clientéliste.....	344



3.	Le nouveau maire : symbole de la rupture et d'une nouvelle stratégie politique .....	353
4.	L'urbanisme : un outil politique au service d'une nouvelle stratégie de prévention.....	356
4.1	Réaménager le territoire pour le rééquilibrer socialement .....	357
4.2	La résidentialisation comme moyen de prévention situationnelle .....	361
4.3	Le « maquillage urbain » au détriment du lien social.....	364
5.	Le sport : victime de la nouvelle stratégie de prévention urbaine.....	369
5.1	Un service des sports au ralenti .....	370
5.2	Le City-Stade : un nouvel équipement urbain en rupture avec l'ancienne politique de prévention par le sport.....	372
5.3	Professionalisation des éducateurs : entre méconnaissance du terrain et rupture du lien social.....	378
5.4	La prévention par le sport : les limites d'une politique par défaut .....	385
5.5	Le monde associatif en conflit avec le système politique local .....	393
5.5.1	Les associations en danger face à la paralysie de l'action sportive communale. ....	394
5.5.2	La création d'associations sportives sous contrôle municipal .....	399
5.5.3	La stratégie d'éducation par le sport à l'initiative des clubs « historiques » .....	404
6.	Conclusion : le poids des acteurs locaux dans la transformation des politiques de prévention. ....	409
 <b>CONCLUSION – DES CONSTATS AUX PRÉCONISATIONS .....</b>		<b>413</b>
1.	Mise en œuvre d'une politique publique de prévention par le sport. L'exemple de Trappes ....	414
2.	Questionnement autour d'une politique publique de prévention par le sport. Des constats aux préconisations .....	416
3.	Suggestions pour l'avenir des politiques publiques de prévention de la marginalisation .....	422
3.1	Des pistes à explorer dans le domaine des politiques sportives .....	422
3.1.1	Une réévaluation du territoire pour une diversification des activités .....	424
3.1.2	L'intercommunalité comme support d'identification .....	427
3.1.3	Une gestion des déviances communautaires et/ou religieuses pour améliorer l'image locale.....	428
3.1.3.1	Lutter contre le communautarisme sportif pour « éduquer à l'indifférence ».....	429
3.1.3.2	Combattre l'islamisation du sport pour maîtriser le paysage sportif local .....	430
3.2	Des pistes à explorer dans des domaines complémentaires.....	434
3.2.1	Les « pratiques hybrides » et leur rôle préventif .....	435
3.2.2	Un système scolaire à réadapter .....	436
3.2.3	D'autres sources de réflexion.....	437
4.	Ouverture et perspectives.....	440
4.1	Les zones d'ombre de l'étude.....	440
4.2	Du « village urbain » au « ghetto urbain » ? L'avenir des banlieues en question .....	441

<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....</b>	<b>446</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>451</b>
<b>FILMOGRAPHIE.....</b>	<b>477</b>
<b>INDEX DES AUTEURS.....</b>	<b>478</b>
<b>INDEX DES CONCEPTS.....</b>	<b>485</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>491</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>492</b>

## Analyse socio-historique d'une politique de prévention par le sport : entre inflexions politiques et contexte local. L'exemple de la ville de Trappes

### Résumé

Depuis plusieurs décennies, les « banlieues populaires » sont au cœur de multiples dispositifs gouvernementaux, pour combattre la marginalisation de ces territoires et échapper au diktat de la violence urbaine. S'il existe bien une Politique de la Ville, les moyens mis en œuvre, et en particulier dans le domaine de la prévention par le sport, sont discutés et discutables. C'est à partir d'une analyse locale, d'un exemple précis, la ville de Trappes, qu'on s'est questionné sur le pouvoir de ces politiques publiques de prévention par le sport.

Pour comprendre le rôle du sport au sein de notre terrain d'analyse, un travail d'archives, d'observations et d'entretiens, avec un panel de soixante-quinze acteurs, a été réalisé. Tous les acteurs qui ont, ou qui ont eu, de près ou de loin, un rôle dans la commune, ont été rencontrés, afin de retracer l'histoire de la ville. En somme, on a cherché à analyser la genèse d'une politique de prévention par le sport, ses transformations, appréhender les conflits, déterminer les stratégies des acteurs, les enjeux de pouvoir, et évaluer les effets de cette politique sur la localité. On s'est intéressé à l'ensemble de l'action sportive communale.

L'objectif de ce travail n'est pas d'inventorier les bonnes pratiques, mais plutôt de mettre en avant les préconisations nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques de prévention par le sport, c'est-à-dire la gestion de l'urgence et des conflits, la question du territoire, de l'espace, du public, et l'importance de l'évaluation. Il faut aussi prendre en compte l'importance du contexte local, de son histoire, de ses richesses, de ses acteurs, avant de mettre en place une action politique, d'où la nécessité de s'adapter à la situation.

**Mots clés :** Sport ; Banlieue populaire ; Stigmatisation ; Prévention ; Politique publique ; Stratégie ; Contexte local.

## Socio-historical analysis of a prevention through sports policy : between political inflexions and local context. The example of the town of Trappes

### Abstract

For the last few decades, the popular suburbs are at the heart of many governmental measures implied so as to combat the marginalization of these areas and to escape from the dictum of urban violence. If a town planning policy does indeed exist, the resources implemented particularly in the domain of prevention through sports are currently under discussion and many issues have yet to be discussed. Hence stemming from a local analysis of the town of Trappes we looked into the question of how influential these prevention through sports public policies really are.

So as to better understand the role of sport in relation to our field of analysis, our work was axed around archive study, observations and interviews with a panel of about 75 participants. All of the participants who have or who have had a role to play in the district were met with in order to try to retrace the history of the town. Overall our aim was to look towards analyzing the genesis of prevention through sports public policies – the changes, the fear of conflict, the strategical definitions of the participants, power issues and the evaluation of the effects of this policy on the local district. We were also very interested in the global sporting action within the community.

Through-out the study our aim was never to categorize the “right way of doing things” but moreover to put forward certain recommendations regarding the implementation of these prevention through sports policies – notably aspects such as emergency management, the notion of territory, of space, of the public system and the importance of evaluation. The importance of the local context must be also taken into account – its history, resources, actors – before implementing political actions hence it was also of utmost necessity to adapt oneself to each situation.

**Key Words :** Sport ; Popular suburbs ; Stigmatization ; Prevention ; Public Policy ; Strategy ; Local context.

### LARES-LAS (EA2241)

Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales – Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie  
Groupe de recherche Violences Identités Politiques & Sports (VIP&S)  
Université Rennes 2 sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

